Revue d'Histoire Littéraire de la France

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1954
54e ANNÉE - No 4

DANIEL MORNET

Daniel Mornet n'est plus ; et ce deuil ravive soudain pour nous beaucoup d'autres deuils. La huitième année de notre existence nouvelle, reprise seulement en 1947, n'est pas encore achevée ; en cette brève période cependant, que d'amis chers ont disparu, que de collaborateurs estimés, que de talents qui n'avaient pas donné leurs derniers fruits ! Pour parler comme Chateaubriand, que de noms inscrits à l'obituaire de notre abbaye !

Faut-il remonter jusqu'à l'aube de la Libération ? Oui, pour citer Paul Hazard et Georges Ascoli. Un compte exact de nos pertes serait long. Évoquons au moins les regrets laissés ici par des hommes éminents, des travailleurs, des écrivains, des maîtres, — tels que Gustave Michaut, Henri Chamard, Abel Lefranc, Jacques Crépet, Fortunat Strowski, Victor Giraud, Georges Saintville, qui nous ont quittés au cours des années précédentes. Mais comment ne pas déplorer avec une particulière amertume la cruauté de cette année-ci ? Funeste et détestable faucheuse qui nous a enlevé en peu de mois, et comme d'un même coup fatal, Pierre Martino, notre confrère américain Carrington Lancaster, René Bray, disparu dans le succès de son dernier livre sur Molière ; hier enfin, Daniel Mornet fermant le funèbre cortège.

En rendant au Président de notre Conseil d'Administration l'hommage que nous lui devons, nous unissons à son souvenir le souvenir ému que nous gardons de tous les autres ; ils partageaient sa ferveur pour une connaissance sans cesse plus approfondie et plus large de notre littérature ; ils ont travaillé, suivant leurs préférences et leurs dons, tous avec le même zèle et le même dévouement.

***

Depuis une quarantaine d'années, le nom de Daniel Mornet s'était associé de plus en plus intimement à celui de notre revue. Lorsqu'il devint son Secrétaire général en 1922, successeur de Paul Bonnefon, il y avait déjà publié un assez grand nombre d'articles et de comptes rendus, tous inspirés par un esprit critique justement exigeant, tous empreints d'une franchise certes courtoise, mais qui se refusait aux vaines concessions. Une seule passion animait dans sa jeunesse cet

Alceste littéraire, la passion de la vérité ; il la manifestait dans la recherche et l'établissement des détails, avant de la faire éclater dans les jugements d'ensemble ; fidèle en cela aux enseignements de Gustave Lanson, dont il passait dès lors pour le disciple le plus autorisé. Une amitié déférente autant que reconnaissante le liait à ce maître ; longtemps il ne parla de lui qu'en l'appelant « Monsieur Lanson » ; ainsi, dans une génération antérieure, des écrivains qui ne citaient jamais qu'avec un respect attendri « Monsieur Taine », ou « Monsieur Renan ».

Les « jeunes » d'aujourd'hui mesurent mal, — quand ils ne la méconnaissent point, — l'influence décisive que Gustave Lanson, au début de ce siècle, exerça sur les meilleurs et les plus vigoureux esprits. Par la seule force de la logique et du raisonnement, il les imprégna d'un certain nombre de principes qui, alors, semblèrent nouveaux, qui l'étaient sans conteste dans l'application, mais qui, à distance, peuvent paraître dériver du bon sens et de l'évidence. Principes simples et clairs, en effet ; encore fallait-il avoir le courage de les formuler et de les imposer.

Epris de rigueur et de précision, Gustave Lanson s'était, l'un des premiers, avisé que les textes de nos meilleurs écrivains, depuis le seizième siècle et de nos jours encore, par les négligences conjointes des auteurs et des imprimeurs, nous sont parvenus remplis et comme farcis de fautes. Il importe donc, avant tout, de procurer au public des « honnêtes gens », comme aux travailleurs, un ensemble de textes purs et sûrs ; et, pour cela, d'appliquer aux auteurs français les méthodes qui, sans cesse en progrès depuis la Renaissance, ont permis aux philologues d'amender et de restituer dans une relative pureté, les œuvres léguées, à travers tant de hasards, par les antiquités grecque et latine. A cette « philologie française », dont Gustave Lanson fut ainsi l'actif créateur, combien la partie devait-elle apparaître plus facile et plus belle ! Nous n'avons pas les manuscrits originaux de Sophocle et de Virgile ; mais pour nos propres auteurs, à mesure qu'ils se rapprochent de notre époque, combien sommes-nous mieux armés ! Le culte des manuscrits autographes et des éditions originales s'inscrit donc comme un article de foi, comme le premier des articles essentiels dans le dogme « lansonien ». Aujourd'hui, qui oserait y contredire sans contredire la conviction universelle et, pour ainsi dire, la raison même ?

De cette « philologie française », Daniel Mornet fut l'un des premiers, des plus fervents zélateurs. Peu de temps après sa sortie de l'École Normale, installé dans cette seconde partie du XVIII^e^ siècle français sur qui régna Rousseau, il commença de préparer une édition modèle de l'ouvrage capital qui semblait avoir imposé le plus impérieusement le « philosophe de Genève » aux esprits et aux cœurs, *La Nouvelle Héloïse*. Appuyée sur de patientes enquêtes, cette édition ne parut, en quatre volumes, qu'en 1925, dans la « Collection des Grands Écrivains ». En voici le titre complet, dont toutes les indications ont été pesées, toutes les promesses tenues :

« Nouvelle édition, publiée d'après les manuscrits et les éditions originales, avec des variantes, une introduction, des notices et des notes. »

Œuvre monumentale que, pendant plus de quinze ans, Daniel Mornet avait nourrie de recherches sur Rousseau et son époque ; attentif sans doute à dégager ce que celle-ci dut à l'écrivain ; mais, avec plus d'originalité encore, évaluant et soulignant la dette de Rousseau envers ses contemporains. Car pour se faire romancier, le philosophe a recueilli dans ses nerfs et dans son âme tout ce qui flottait autour de lui d'effluves ardents, de suggestions, d'élans et d'enthousiasmes pour la passion et pour la vie du cœur. Si les Français de 1761 ont été tellement remués par l'aventure de Julie et de Saint-Preux, c'est qu'en ces deux héros du sentiment, ils ont retrouvé ce qui se cherchait et s'ébauchait en eux ; tous leurs rêves, source d'une neuve poésie ; et porté par leurs rêves qui renforçaient les siens, Rousseau a entrepris d'écrire l'œuvre en apparence seulement imaginaire, préface, en somme, à ses futures *Confessions*. L'introduction et les notes de Daniel Mornet ont mis en lumière ce double aspect de l'illustre roman. Mais la matière de sa démonstration, où l'avait-il puisée, sinon dans une étude approfondie du XVIII^e^ siècle, entre 1740 environ et 1780 ?

Les livres qui, au début de sa carrière, établirent sa première réputation convergeaient déjà vers son édition majeure. Deux surtout importaient et doivent toujours être relus : *Le Sentiment de la nature en France de Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, paru en 1907, et *Le Romantisme en France au XVIII^e^ siècle* (1912). Le sous-titre du premier, le titre même du second sont significatifs. « Essai sur les rapports de la littérature et des mœurs » ; voilà tout un programme, alors nouveau. « Romantisme », d'autre part, au lieu de « pré-romantisme » à quoi l'on se fût attendu, montre que pour Daniel Mornet, autour de 1760, se trouvent déjà rassemblés les éléments essentiels d'un romantisme moins inquiet que celui de 1820, moins orageux que celui de 1830, plus doux même, si l'on veut, que le premier, mais non pas moins ardent que le second.

En se proposant d'établir, non seulement dans un ouvrage, mais par tout l'effort de sa critique, les « rapports de la littérature et des mœurs », Daniel Mornet demeurait fidèle encore à l'enseignement de Gustave Lanson ; il l'interprétait toutefois et l'élargissait sur quelques points capitaux. Une fois arrêté, en effet, le texte des grandes œuvres, restait à les expliquer et à les commenter. D'après quelles méthodes ? La formule de Sainte-Beuve : « rattacher l'œuvre à l'auteur », retrouver d'abord en celui-ci l'homme et la complexité de son tempérament, cette formule n'était-elle point trop large ? Certes, il convenait d'établir, en recourant aux documents les plus sûrs et aux pièces d'archives, ces « copieuses » et larges, et précises biographies souhaitées par le maître des *Lundis* : introductions indiscutables et indispensables aux essais critiques proprement dits. Mais de l'homme

à l'œuvre, comment définir le déterminisme ? Comment suivre et resserrer le lien ? Des questions délicates se posaient. Gustave Lanson n'avait pas hésité à les préciser, soulignant, en particulier, celles qui concernaient la recherche des « sources », et la possibilité d'établir avec une netteté accrue la « genèse » des ouvrages. C'était soulever le vaste et délicat problème de la création littéraire et, en somme, de toute création intellectuelle.

Dans ce champ étendu, Daniel Mornet, dès l'origine, choisit un large secteur : celui des influences exercées sur les écrivains par leurs contemporains. L'étude, tout historique, des « mœurs » l'aidait à les définir ; et aussi — point sur lequel il attira l'attention surtout dans la seconde moitié de sa carrière, — le dépouillement des « œuvres mineures », vite oubliées, qui n'atteignent point la postérité, mais qui ravirent et, pour une brève période, éblouirent les contemporains. Par elles, le goût d'une époque se laisse reconstituer ; et l'on s'aperçoit alors que les plus grands écrivains n'en formèrent que l'efflorescence. Ni Racine, ni « l'aîné Corneille » ne furent les auteurs dramatiques les plus applaudis du XVII^e siècle ; mais bien Quinault ou l'autre Corneille. Pour mesurer l'originalité des deux grands tragiques, il faut lire préalablement les pièces de leurs provisoires rivaux ; on trouve ainsi bien du Quinault dans Racine. Sans ces laborieuses analyses, comment évaluer strictement la « coquetterie » d'Andromaque ? L'historien littéraire doit avoir toutes les patiences, toutes les méfiances aussi, du chimiste dans son laboratoire.

Esprit cartésien s'il en fut, Daniel Mornet savait s'astreindre aux énumérations exactes et aux dénombrements parfaits. On en pourrait prendre à preuve l'enquête qu'il a menée à travers les catalogues subsistants, ou par lui reformés, des bibliothèques privées — châteaux, monastères, demeures de riches érudits, — pour préciser les « Origines intellectuelles de la Révolution française » ; — détruisant ainsi la légende inscrite dans le refrain de Gavroche :

C'est la faute à Voltaire,
C'est la faute à Rousseau...

Il faisait aux « fiches » la large part qui leur est due ; sur ces fondations indispensables, sur ce soubassement solide, reste toujours à édifier l'ouvrage ; c'est proprement l'affaire de l'intelligence critique, mais aussi créatrice. La plus vaste étude, ou la plus modeste monographie deviennent par là des œuvres d'art ; le goût doit y collaborer avec la science ; et, en même temps, le souci de la « clarté française » dont Daniel Mornet se fit, en 1929, l'historien très impartial et non point, comme parfois on l'a cru, l'apologiste sans nuances. Il mettait en garde ses étudiants contre les excès de la généralisation, de l'abstraction, du mécanisme. Grossissant un peu les choses, il contait l'aventure d'un étudiant américain qu'au cours d'une de ses missions outre-Altantique, il avait exhorté à faire une thèse sur un sujet de

littérature française. Deux ou trois ans passèrent. Un matin, l'étudiant débarqua, rayonnant, dans son cabinet de la Sorbonne : « Voici ma thèse... »

Et il déposa sur le bureau une admirable petite valise, bourrée de fiches multicolores, compartimentées et classées. Il ne comprit pas tout de suite que le livre demeurait encore à écrire.

Telles furent, sinon les doctrines, au moins les principes et les tendances que Daniel Mornet manifesta dans une œuvre abondante en essais variés, en perspectives nouvelles. Cet esprit ferme et net, mais complexe, où des qualités diverses se compensaient, il le consacra sans réserve, pendant près de vingt années, à notre revue. Elle lui donna, confessait-il, bien des satisfactions et plus d'un souci.

Il avait placé dans l'antichambre de son ancien appartement du boulevard Raspail, un petit meuble élégant, de style Renaissance, intermédiaire entre l'armoire à bijoux et la « cabinet à papiers » d'autrefois ; il l'avait voué au service de la revue. Il m'en fit les honneurs, un dimanche matin que je lui rendais visite. Des manuscrits classés s'entassaient sur les tablettes supérieures ; au-dessous d'eux, des épreuves ; celles du numéro en cours d'impression ; d'autres, moins nombreuses, destinées aux livraisons futures. C'est sur les manuscrits qu'il retint mon attention :

— Il en vient pas mal, mais non toujours ceux que je désirerais. Ceux-ci, il faut les solliciter, les réclamer, à cor, à cri. Leurs auteurs, je le sais bien, sont souvent la proie de mille besognes... Que de lettres, ainsi, à écrire, à récrire !

Près des « bons articles », il avait placé les « demi-bons », pour lesquels il convenait de demander des allégements, corrections, ou remaniements. Toute une correspondance... diplomatique, quand les auteurs, surtout, habitaient en province ou à l'étranger. Daniel Mornet soupirait ; et plus profondément encore devant la pile des articles pour lesquels s'imposerait un refus... Dure mission !

Sous des dehors qui longtemps avaient pu sembler froids, ce Berrichon solide dissimulait mal, en effet, une sensibilité profonde. Pour ses amis, pour sa famille, il était d'une bienveillance inépuisable. A ceux dont il avait apprécié les mérites, qu'il avait encouragés, il gardait une fidélité incorruptible. Aux délibérations qui couronnaient les soutenances de thèses, plus d'une fois son indulgence fit ajouter à la mention « honorable » l'adverbe fatidique — le *très* — qui ouvrirait les barrières de l'enseignement supérieur ; cette indulgence, d'ailleurs, s'exerçait à bon escient. En vieillissant, il parut prendre de la mélancolie ; dans la belle saison, à l'instar de Jean-Jacques, l'après-midi du samedi ou du dimanche, sans autre compagnon que lui-même, il parcourait les bois d'une banlieue peu fréquentée ; à quoi rêvait ce nouveau promeneur solitaire ? L'âge cependant n'avait pas atténué sa verve, presque sa jovialité. Aux jurys de doctorat,

où il reparut plus d'une fois après sa retraite, laissant à ses collègues plus jeunes les épines de la discussion, il « survolait » les polémiques en puisant dans ses souvenirs des anecdotes qu'il contait avec une aisance charmante, délassant ainsi et l'auditoire et le candidat.

Sans doute, en ses dernières années exigea-t-il trop de ses forces. Il préparait, m'avait-il dit, un gros ouvrage d'ensemble sur le XVIII^e^ siècle, où il eût utilisé toutes ses acquisitions et son expérience antérieures ; quel en eût été le thème ? et quelle la démonstration ?... Il ne renonçait pas, d'autre part, aux voyages en Amérique, où son enseignement était si apprécié. L'an dernier, il rentra fatigué de sa « saison d'été » ; comprenant bientôt qu'il était atteint dans ses forces vives, il quitta Paris, s'enferma non loin de Vierzon, à Méry-sur-Cher, dans une propriété de famille et, avec un stoïcisme admirable, parut vouloir tirer un rideau d'ombre entre lui et le monde. C'est là, dans cette propriété nommée La Bruère qu'il est mort le 18 septembre, en sa soixante-dix-septième année.

Les idées, l'œuvre, l'influence, la personne même de Daniel Mornet méritent une étude approfondie. Il a représenté, après Gustave Lanson, un moment de la critique universitaire. En rassemblant ces simples notations, nous avons voulu seulement aujourd'hui, sur sa tombe à peine refermée, jeter les fleurs encore toutes fraîches du souvenir et du regret.

MAURICE LEVAILLANT.

LETTRES INÉDITES DE LA MARQUISE DE CASTRIES A SAINTE-BEUVE (1834-1838)

S'il est, dans la vie de Sainte-Beuve, une période « climatérique » (comme il aimait à dire), c'est bien celle qui s'étend entre 1834 et 1837 environ — de la passion brûlante à l'amour déclinant, de *Volupté* à *Madame de Pontivy*, saison traversée par ses deux derniers rayons poétiques, d'août déjà sinon hélas ! de décembre, de tous les plus tristement jaunes et que va bientôt submerger magnifiquement *Port-Royal* avec son grand flot de prose.

Nul témoignage ne sera de trop sur ces années dont plusieurs aspects demeurent confus : tels la fin de son roman comme de son *Livre* d'amour, ou bien son passage de la vocation de poète à la profession de critique. Or voici que la Collection Lovenjoul nous offre un document épisodique au premier abord, mais dont un second examen découvre la richesse. Il s'agit d'une liasse (non encore reliée) de trente lettres adressées par la marquise de Castries à Sainte-Beuve. L'une d'elles a déjà été donnée en primeur aux lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*[1] par M. Jean Pommier qui, très aimablement, nous permet d'accroître aujourd'hui les proportions du larcin.

Assurément l'amitié de Sainte-Beuve et de Mme de Castries n'était pas un fait ignoré : M. Marcel Bouteron, dans son introduction à la *Correspondance inédite de Honoré de Balzac avec la Duchesse de Castries (1831-1848)* [2], lui a ménagé une juste place (p. XXV-XXXI). Assurément aussi l'on pourra se demander s'il n'eût pas mieux valu attendre le moment — proche, nous le souhaitons de tout cœur — où viendront se joindre aux appels de la marquise les réponses retrouvées de Sainte-Beuve[3]. Tel quel pourtant le trésor a son prix.

D'abord, s'il est très vrai que les lettres à Balzac « nous permettent désormais d'avoir une image plus exacte de celle qui fut [...] *la Duchesse de Langeais* » (M. Bouteron, *loc. cit.*, p. XXXIV), celles que reçut Sainte-Beuve ne laissent pas d'y ajouter, ou du moins d'y parfaire plusieurs traits. On sait combien les points de départ des deux amitiés se ressemblent : tout comme, à l'automne 1831, Mme de Castries avait aguiché l'auteur de *La Peau de Chagrin* par une page d'éloges anonyme et touchante, ainsi exactement fait-elle en l'été 1834 avec celui de *Volupté* : le roman « qui lui avait plu », nous dit Sainte-Beuve, « commença d'elle à moi une liaison qui devint vite une tendre amitié : mes Poésies de ce temps-là en offrent plus d'un témoignage ».

1. Cf. le numéro de juillet-septembre 1954, p. 378.
2. Sixième Cahier balzacien, aux éditions Lapina, Paris, 1928.
3. Nous apprenons trop tard la réalisation partielle de ce vœu : Miss Ruth Mulhauser vient en effet de découvrir, à la bibliothèque de Harvard College, une douzaine de ces réponses auxquelles s'ajoutent six poésies autographes. Le lecteur en trouvera le texte dans le dernier n° du *Harvard Library Bulletin* (Autumn, 1954), p. 340-362.

Et de reproduire [1] la première lettre, non signée encore, de son admirative lectrice — véritable préface à celles que nous publions. L'original de cette lettre n'a pas été retrouvé ; en revanche, l'exemplaire de *Volupté* que Sainte-Beuve offrit à Mme de Castries existe toujours, et la grande obligeance de son possesseur actuel, le comte de Miramon Fitz-James, nous a procuré le plaisir de le feuilleter longuement. Au revers du faux titre se lit la dédicace : « Hommage de respectueux espoir et de reconnoissance. Ste Beuve » [2] ; çà et là dans les marges, à coups de crayon (voire d'ongle !), la marquise a désigné les passages où elle s'était sentie le plus « profondément émue » : ceux où elle retrouvait quelque chose de ses bonheurs d'autrefois, ou de ses misères présentes [3]. Mais remarquons encore, à propos de *Volupté*, une étrange rencontre : ce fut d'abord, sauf erreur, des propres mains de Balzac que Mme de Castries reçut les deux volumes de 1834. On la voit, en effet, à la date du 10 août (l. IX), lui « demander Ste-Beuve », — un « S-Beuve » qui ne peut guère être que le dernier et tout fraîchement paru. — Pauvre Balzac, invité à introduire dans la place son pire ennemi : celui qui bientôt sera le confident, le confesseur presque — celui en tous cas à qui l'on racontera son cœur en échange de tout ce qu'il aura bien voulu raconter du sien !

Car notre tendre docteur es sciences psychologiques, père des *Consolations*, quittant à peine le chevet d'*Elle* et de *Lui*, dépositaire de leurs messages (il finira d'ailleurs par les mettre, l'indiscret ! sous les regards curieux de Mme de Castries [4]) va se montrer auprès de la grande dame meurtrie aussi précautionneux et doux que Balzac avait été brusque, prompt à s'abandonner et à exiger abandon. Ainsi Joseph Delorme avait-il gagné le cœur d'Adèle à la barbe du « cyclope » : ainsi gagnera-t-il la confiance et les secrets de Mme de Castries qu'apparemment Balzac n'avait pas voulu prendre le temps de déchiffrer tout à fait. Et c'est pourquoi les lettres à Sainte-Beuve enrichissent encore, par un biais, notre connaissance de la vraie Duchesse de Langeais. Il arrive même qu'à l'occasion elles éclairent tel point précis de la genèse du roman : Mme de Castries n'envoie-t-elle pas à Sainte-Beuve la copie d'un « récit » composé par elle *en 1832*, au sortir de Saint-Pierre de Rome où, dans un élan d'exaltation mysique, elle s'est promis de donner au Ciel les derniers jours de sa vie [5] ! Il serait surprenant que Balzac n'eût pas reçu lui aussi, en son temps, communication de ce beau motif de dénouement — qu'il n'eut plus qu'à transposer (mélo)dramatiquement dans son livre.

Mais de la vie de cœur et d'esprit de l'héroïne authentique, que découvrons-nous ? — Des éléments fort significatifs, quelques-uns assez futiles, d'autres bien émouvants. Au nombre des futilités, on comptera, par exemple, certain penchant plus ou moins inconscient à la « pose » : Mme de Castries prend volontiers des attitudes de penseuse [6], de rêveuse, et de constante quê-

1. Dans l'appendice à la 6e édition de *Volupté*, parue chez Charpentier en 1869. — M. P. Poux a inclus cet appendice dans son édition (Paris, Belles-Lettres, 1927) ; la lettre de Mme de Castries s'y lit au t. II, p. 297-298.

2. Il est difficile de préciser le sujet de la « reconnaissance ». Pour le reste, faut-il comprendre que Sainte-Beuve s'associe (respectueusement comme il sied, surtout à ce début des relations) à l'espoir d'une guérison à laquelle la marquise veut toujours croire ?

3. Relevons, entre autres endroits :t. I, p. 78-79 : Amaury entend « la voix du besoin de l'amour »... ; 85 : « quand l'être aimé meurt avant nous... » ; 281-283 : sur les vertus du souvenir ; t. II, p. 19-20 : sur le péril des confidences, même les plus saintes, entre un homme et une femme encore jeunes ; 52-54 : « Il y a un Amour qui aime l'oubli, le silence... » ; 85-86 : sur les renouveaux d'espérance ; 201 : « mourons avant ce que nous aimons, de peur, en survivant, d'y être infidèles... » ; 260-261 : appel à l'Ame chère, dont la mort nous a séparé ; 275-276 : sur une retraite du souvenir, à Rome. (Cf. le récit de Mme de Castries, *infra*, p. 437.)

4. V. *infra*, lettre du 28 mars 1837.

5. V. *infra* p. 437, l. 28 et suiv.

6. Cf. les passages suivants : p. 437, l. 31 ; p. 439, l. 7 ; p 449, l. 21.

teuse de matière à lire ou à méditer, qui lui dissimule sa solitude et son ennui. Pourtant il faudrait être partial et insensible pour retenir cette seule façade. Si elle joue un peu les pédantes et si son goût littéraire s'essouffle vite, elle ne déguise plus quand il s'agit du cœur. Pour Sainte-Beuve, aux termes d'une sorte de contrat — « vous m'avez fait un aveu, voici le mien » (p. 449, l. 30), — elle rend sa vie aussi transparente qu' « une maison de verre » (*ib.*, 449, l. 20) et, dans trois longues lettres au moins [2], elle lui confesse ses vanités et ses coquetteries du temps où, jeune et jolie, elle était adulée ; puis son immense bonheur enfui : « J'étais si aimée... » (p. 446, l. 28) — « j'étais aimée comme lui seul [3] savait aimer... » (p. 442, l. 3) ; enfin — d'un ton poignant — ce qu'elle nomme avec remords sa « faiblesse présente » : « Mon cœur est plus jeune que mon âge » (p. 449, l. 30), explication trop véridique de sa secrète détresse : « Mon Dieu déjà il faut que j'aime seule, que je pleure seule ! Un mot tendre n'arrive plus à mon cœur... » (p. 441, l. 21). Et de son amour sans doute lui reste-t-il un témoin : son enfant tendrement choyé ; mais parfois elle croit sentir avec inquiétude « qu'en embrassant son fils, *elle* pense encore plus à son père » (p. 441, l. 26). Cependant elle se hâte d'ajouter — et c'est une pièce capitale, bien que tardive, à verser au dossier des relations de Balzac avec Mme de Castries et de leur utilisation romanesque : « Je sens ensuite que si un homme osait, oubliant mon âge, ma position, me dire un mot d'amour, je le prendrais en haine à l'instant » (p. 450, l. 20).

Balzac avait osé le dire, ce mot ; et il sut ce qu'il en coûtait : certes la haine de la marquise fit bientôt place au pardon ; mais au don, jamais. Que là-dessus il ait peint la Duchesse de Langeais coquette, soit : elle s'en accusait la première ; vaniteuse, admettons-le : elle en convenait aussi ; mais n'oublions pas le retranchement plus gratuit de deux réalités, rudes à la blessure du soupirant évincé : l'amour radieusement partagé entre Elle et le prince Victor, et la fidélité gardée intacte (qui oserait ajouter : mais contrainte ?), par delà la tombe, à son souvenir incarné en un fils passionnément chéri.

Reste maintenant à considérer l'autre face du contrat, c'est-à-dire l' « aveu » de Sainte-Beuve. Elle doit figurer surtout, bien entendu, dans les lettres adressées par lui à la marquise ; mais celle-ci nous en dit assez pour qu'il y ait, là encore, matière à compléter un second dossier, au moins aussi célèbre que le précédent : celui de Sainte-Beuve et d'Adèle, et de leur *Livre d'Amour*. « Vous avez une faiblesse d'homme, et moi celle d'une femme » (p. 450, l. 25). Mme de Castries reçut en effet, avec maintes confidences sur le passé, le manuscrit du trop fameux volume, qu'elle considère comme « *s*ien » et où elle voit « un trésor de cœur et de talent » (p. 451, l. 29) ; elle recueillit même l'aveu des « consolations défendues », du « lien qu'*elle* ne sait comment nommer » (p. 450, l. 34) ; et, pour que rien ne manque à cette atmosphère de confessionnal, elle se répandit en sermons et en conseils pieux, traversés et résumés par ce cri si balzacien : « Croyez et aimez ! » (p. 439, l. 13).

Est-ce tout ? — Non pas : les historiens littéraires prêteront garde à la façon dont une jeune légitimiste de 1835 juge Voltaire, Rousseau, goûte Sainte-Beuve — et Lamartine dont il lui arrive de retrouver comme un accent mêlé à celui de Chateaubriand. Les critiques de textes puiseront à la fois de quoi commenter le *Livre d'amour* et dissiper plusieurs brumes des *Pensées d'août*. Les sociologues glaneront des indices sur la fortune de Dieppe, plage à la mode, et sur les différentes couches sociales qui s'y rencontrent ou s'y succèdent entre 1834 et 1840. Enfin les historiens de la langue auront à leur disposition un document sur le parler épistolaire d'une représentante qualifiée du Faubourg Saint-Germain sous la monarchie de Juillet, tantôt se contentant de tenir journal, tantôt exhalant son humeur mélancolique, tantôt se livrant aux élans, parfois fougueux, de sa sensibilité.

1. Celles du 26 juillet 1837, de la fin septembre et du 20 janvier suivants.
2. Victor de Metternich.

REMARQUES SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE. — Pour conserver à celui-ci sa valeur rigoureuse de document, il fallait en respecter avec scrupule la lettre et même la ponctuation ; mais on devait aussi ne pas décourager le lecteur simplement curieux par des pages semées de bizarreries trop nombreuses ou de [*sic*] horripilants ! Afin de contenter les uns et les autres, nous avons groupé ici (avec, le cas échéant, références à la page et à la ligne) tous les traits marquants d'orthographe, d'accentuation et de ponctuation moyennant quoi nous nous sommes senti plus libre de les corriger dans le texte, là où ils en rendaient la lecture trop pénible.

Orthographe : relativement bonne. Les seuls flottements nombreux concernent :

A. Les « lettres doubles » : *a.* redoublements abusifs : (r) appelle ; crabbe ; deffendre ; infidelle ; jetter ; raffraichir ; renouveller. — *b.* Simplifications fautives : aplaudir ; developer ; échaper ; grelotant ; insuportable ; nourissez ; pate [de chien] ; sotise ; terasse.

B. Les accords de participe : *a.* présent : 449, 26 ; bis. — *b.* passé : 429, 4 ; 429, 5 ; 431, 10 ; 434, 16 ; 447, 18 ; 449, 3 ; 449, 28.

Hormis cela, notons les accords indus par voisinage (434, 25 ; 452, 1). — Des hésitations entre les désin. - *ants* et - *ans*. — *Id.* entre *amitié* et *amitiée*. — Par deux fois : *ce(s)* pour *se(s)* (432, 13 ; 433, 21). — Enfin une fois chacune des graphies suivantes : *plutot* pour *plus tot* (433, 10) ; *quand à moi* (433, 31) ; *su* pour *sût* ; (441, 22) ; *presqu'aussi* (446, 23) ; *vuide* ; (447, 22) ; *hazard* (451, 18). — A quoi s'ajoute encore le manque constant : *a.* de trait-d'union dans : *peut être*, et dans les types interrogatifs : *est ce que* ; *veut il* ; *cesse t il* ; ou impératifs : *envoyez moi*, etc. — *b.* De majuscule : dieu ; roger ; jura ; paris ; rome ; etc.

Accents : *A.* Absence quasi totale de *circonflexe*. — Relevons : *age, ame, arret, blame, brulant, connaitre, coté, du* (part. p.), *etes, etre, fenetre, fete, gout, grace, interet, patir, (dis)paraitre, reve(r), sur* (adj.), *texte (tan)tot*. — En revanche, circonfl. abusif sur : *soûmettre* (434, 27) ; *vîte* (436, 20).

B. Absence quasi constante de *grave* sur : *a*, prépos. ; *ou*, adv. pron. — Également notée sur : *arriere, deja, espere, fievre (voi)la*, etc.

C. Absence d'*aigu* sur quantité de mots. A titre d'exemples : *apprecier, deja, desir, dedaigner, ecouter, emeut, epanchement, esperance, etait, fremir, hesiter, interet*, etc. — En revanche, par deux fois, aigu abusif sur : *pélérinage* (434, 13 ; 443, 8).

Ponctuation : M^me^ de Castries ignore le *point* (.) ; quelquefois seulement elle use d'un point suivi d'un long tiret équivalant, semble-t-il, à un alinéa. — Nombre de *virgules* manquent là où l'on s'attendrait à en trouver. D'autres, en retour, paraissent aujourd'hui abusives, spécialement et avec une certaine régularité devant *et* (433, 18 ; 433, 24 ; 437, 27 ; etc.) ; devant *relatifs* et devant *que* complétif ou consécutif (431, 32 ; 437, 19 ; 437, 27 ; etc.). D'autres enfin — et celles-ci ont été soigneusement transcrites — marquent ou bien une pause mélodique naturelle, ou bien une halte affective dans le cours de la phrase ; cf., par exemple, en 435, 3 ; 437, 14 ; 443, 24 ; etc.

Nota. — La pagination des lettres appelle un double avertissement : 1. Il arrive que M^me^ de Castries (ou la copiste) numérote soit les pages, soit les feuillets de ses missives ; nous n'avons pas reproduit ces chiffres, trop disparates et d'ailleurs, le plus souvent, de la main de la copiste *A* ; du moins sont-ils précieux pour le classement des folios. — 2. En revanche, aucun crédit sûr ne doit être accordé aux dates tracées au crayon par un scoliaste inconnu ; malheureusement, c'est sur elles que G. Vicaire s'est fondé pour le « foliotage » (à l'encre rouge) du dossier. — Celui-ci sera remis en ordre, dans toute la mesure possible, au moment de sa reliure. Nous nous bornons ici à mentionner, dans les notes appelées par chaque début de lettre : d'abord les numéros de folios dus à Vicaire ; puis la provenance du texte : soit autographe, soit copie avec, dans ce cas, les indications suivantes : main inconnue (2 fois) ; main *A* (écriture très caractéristique) ; main de M^me^ Grimblot (1 fois).

Gérald Antoine.

[Dieppe, début août 1835] [1]

Je voudrais bien savoir, Monsieur, si vous êtes revenu à Paris, et si votre voyage vous a fait du bien ; j'hésitais à venir jetter un moment

1. F^os^ 43-44. L. autogr. — Aux termes mêmes de son récit, il y a environ un

bien insignifiant dans votre journée, mais un véritable intérêt n'est pas à dédaigner n'est-ce pas ? et vous êtes sûr que le mien est franc, comme toute ma vie, à tort ou à raison, a toujours été franche. J'aimerais à vous voir ici pour moi, puis pour vous. La mer y est si belle, si verte, et le ciel est si bleu au dessus. Pendant 15 jours je me suis crue obligée de faire comme tout le monde, je m'asseyais sur une ter[r]asse [1] où je voyais passer et repasser des masques sans originalité ; c'étaient des hommes à gants jaunes [2], et à belles cannes ; des femmes bariolées de couleurs voyantes, et tout cela ennuyé —, et partant ennuyeux. J'ai rompu un beau matin avec mes habitudes, et mes habitués, je me suis fait porter tout au bord de la mer ; là je n'entends plus que les vagues dont la voix m'émeut. Je ne vois que de blanches voiles que le soleil argente. Je rêve, je me conte de belles histoires ; puis je lis, je dis des vers ; mon Roger joue près de moi ; il canonne [3], dit-il, les vagues quand elles sont trop fortes et qu'elles viennent jusqu'à ma chaise, puis il secoue en riant aux éclats ses habits couverts de mousse blanche comme de la neige. Voilà comme je passe mes jours et tout en pleurant souvent, je rends grâce au Ciel qui m'a donné mon bel enfant, mes souvenirs, et mes yeux, et mon cœur pour voir et pour aimer. Vous ne sauriez croire combien vos vers sont doux à dire, au milieu du grondement de l'océan. Que ne pouvez-vous venir vous reposer entre Roger et moi, et jouir de ce que votre âme apprécierait si bien ! Bien souvent je forme ce vœu. Adieu Monsieur. Mille compliments.

Maillé de Castries

[Paris, 7 décembre 1835] [4]

Vous êtes peut-être encore trop occupé, Monsieur, pour me donner un moment ; mais je pense trop souvent à vous pour n'avoir pas le

mois que la marquise est à Dieppe ; d'autre part, le papier, l'emploi réitéré de « Monsieur » et la formule de politesse font remonter cette lettre aux premières années de ses relations avec S.-B. : 1835 ou 36 ; or S.-B. s'est précisément absenté de Paris du 30-VII au 9-VIII-*1835* pour assister, près d'Angers, au mariage de V. Pavie.

1. L'archéologue Didron, visitant Dieppe en sept. 1831, signale dans ses notes de route l'existence de « pavillons en bois peint et en pierre, où l'on converse ; ils sont réunis par deux galeries à jour et toute la construction s'étend, *par une terrasse*, sur la mer... ».

2. Accessoire obligé de la toilette du *Dandy* ou du *Lion* à la mode, — qui ne va pas sans heurter le goût des gens de bonne souche. Écoutons, par exemple, la vieille princesse de Blamont-Chauvry se gausser de ces nouveau-venus devant la duchesse de Langeais : « Vos notabilités, comme ça s'appelle [...], vos hommes *en gants jaunes* et dont les pantalons dissimulent la pauvreté des jambes... » (éd. Conard, XIII, 296).

3. S.-B. recueillit ce *mot* d'enfant pour le sertir dans le Sonnet des *Pensées d'août* justement dédié « A Madame la M. de C... (la marquise de Castries) qui est à Dieppe » (éd. 1863, p. 205) :

Mais je ne songeais pas au bel enfant Roger,
Qui, comme un page en feu qui protège une Reine,
Va canonner *la vague....*

4. F° 3. L. dictée ; copiste non identifié. Date donnée par cachet postal. Papier sans caractère.

besoin de vous dire que je suis revenue à mon nid [1] ; vous devez être sûr du plaisir que vous me ferez en venant m'y voir.

Recevez, je vous prie,
l'expression d'un sentiment bien vrai.

Maillé de Castries

[Paris, 9 janvier 1836] [2]

Mille graces, Monsieur, de votre aimable pensée. Je lui dois une bonne soirée, et ce volume que j'aimais déjà, a un nouveau prix offert par vous. N'ai je pas eu de l'à propos, en vous parlant de poësies, dans le moment où vous laissiez sur ma table vos douces consolations [3] ! *Ave*

Maillé de Castries

21 J[uillet 1836] [4]

Votre bon souvenir, Monsieur, m'a été comme le rayon de soleil pendant l'orage ; il m'arrivait ainsi que l'espérance. — Imaginez que toutes les infortunes m'assaillent depuis les 21 malheureux jours que je suis ici. Voilà aussi ce que c'est que de partir un *vendredi*. Le premier matin mon chien a eu la pat[t]e écrasée. Cette maison qui devait être un petit palais est si petite et si éventée qu'elle est insup[p]ortable. La pluie, le froid, la tempête ne permettent ni un bain, ni une promenade. De plus je suis exposée depuis 10 jours à un rhume de tête et de poitrine ; la fièvre ne me quitte pas, et la toux me brise. Qu'allais-je faire dans cette galère ? Il valait bien mieux rester à Paris, voir quelquefois mes amis, les attendre et les espérer toujours. Voilà 21 jours que je n'ai vu personne, et que je n'ai échangé une pensée. Nous ne sommes pas faits pour cette solitude, elle nous est mauvaise, on y perd le pouvoir d'exprimer ce qu'on éprouve et la réflexion devient si vague, qu'elle n'est plus qu'un rêve [5]. Ici ce n'est plus ma corniche qui est ma con-

1. De même écrira-t-elle à Balzac, le 19-XII-1837 : « Me voici dans mon nid ; j'y suis fort triste.... » C'est, en effet, au seuil de décembre que la marquise quittait le manoir de son oncle Fitz-James, à Quevillon, près Rouen, pour regagner son hôtel parisien.

2. F° 5. L. dictée ; copiste non identifié. Date donnée par le cachet postal (aux trois quarts effacé). Papier sans caractère.

3. En août 1838, Janin plaisantera encore doucement M^me^ de C. sur son goût pour les vers de S.-B. : « Vous lisez tant de choses au bord de la mer et même des *Consolations* de M. Sainte-Beuve, que je pensais bien, moi aussi, avoir mon tour. » (L. du 19-VIII-1838 ; extr. paru au catalogue Degrange, oct. 1929, n° 1569, que nous communique aimablement M. C. Pichois.)

4. F^os^ 53-56. L. autogr., écrite comme presque toutes les l. suivantes de l'année 1836, sur papier crème assez fort, avec initiale estampée au coin gauche supérieur : H gothique, sommé d'une couronne ducale, le tout encadré d'un écusson rectangulaire historié, à coins arrondis. — La date proposée par le scoliaste anon. : *1841* ne résiste pas à l'examen. M^me^ de C. remercie S.-B. pour son article sur La Bruyère, du 1^er^-VII-1836, lit *Jocelyn*, paru au mois de février précédent, et se plaint d'être arrivée un *vendredi* 1^er^ juillet : or le 1^er^ juillet 1836 tombe bien un vendredi.

5. M^me^ de C. reviendra plus au long sur cette pensée dans une l. écrite un an après, en demandant à S.-B. s'il se sent d'humeur à la partager (v. p. 434 n. 1).

fidente [1], c'est quelque voile que j'aperçois à l'horizon et qui, tourmentée par l'ouragan, ne sait où se diriger. C'est sur elle que je fais passer et repasser mes visions. Ingrate envers la providence qui m'a fait atteindre un port dans l'orage qui m'a battu[e] si longtemps, j'ai osé murmurer et me plaindre. Courage et résignation m'ont manqués à la fois un jour. Cela n'a pas été long, j'ai jetté ma pensée en arrière, et je me suis trouvée des heures tellement remplies de douleurs et d'angoisses que j'ai eu honte de mon abattement. Pour que vous ne me jugiez pas [2] trop indigne de pitié, je vous dirai que Roger avait aussi un peu de fièvre et de la toux, et mon *port* [3], c'est sa santé, sa gaieté, son bonheur. — Je ne fais pas grand chose ; je relis des romans de Walter Scott : l'*Antiquaire* [4] qui fait épanouir la mine de mon Roger. Je revois quelques chroniques du 19e siècle [5], papiers oubliés dans un portefeuille, et qui sont pour moi le reflet de belles journées. Le soir un peu de *Jocelyn* ; dans la matinée Molière avec Roger, peu d'écritures, et beaucoup de *far niente* ; puis arrive onze heures, la fin d'une journée qui me laisse une conscience calme, point de mauvaises pensées, le désir du bien, et une caresse continuelle de mon fils. — Je ne me refuserai pas le plaisir de vous remercier de l'article sur *La Bruyère* que j'ai trouvé en arrivant, et je me fais une fête de ce que Mr Bulos [*sic*] vous presse impitoyablement [6]. Voyez quel égoïsme ! Mais vous ne savez tout le plaisir, tout l'intérêt que quelques pages peuvent jeter dans une journée.

C'est une belle chose que cette puissance. Coupable est celui qui l'ayant, ne l'emploie pas à faire le bien, à secourir, à consoler, à ramener à l'espérance. Ah que je hais l'auteur qui ne me montre jamais que les misères de la vie, ou du cœur ; qui désenchante [7] tout, qui détruit dans ce monde, et doute de l'autre ; tristes livres qui lorsqu'on les ferme ne vous laissent qu'effroi dans l'âme et larmes dans les yeux.

1. La dernière l. publiée ici (v. *infra*, p. 450, l. 6-7) nous livre le douloureux mystère de cette *corniche* : « Non, je ne sais pas vivre seule, sans amour [...] Oh ! alors comme je pleure en attachant mes yeux à ce coin de corniche qu'on me reproche de regarder comme quelqu'un. »

2. Mme de C. a écrit en réalité : « Pour que ne vous me jugiez pas.... » Ce genre d'inadvertance est assez familier à sa plume, surtout lorsqu'elle cède à un mouvement de passion.

3. Métaphore chère à Mme de C. (elle vient d'en user quelques lignes plus haut), mais particulièrement réservée à l'évocation du bonheur que lui procure son fils. Cf. *infra*, p. 439, l. 20 : « Oh ! mon Dieu ! punissez-moi, mais pas par lui ! Grâce pour ma fleur, mon étoile, mon *port* dans cette vie.... »

4. Les *Œuvres complètes* de W. Scott, traduites par A. Pichot et A. J.-B. Defauconpret, parurent en 60 vol. chez Gosselin, entre 1822 et 1830. L'*Antiquaire* figure aux tomes 8 et 9 (1822).

5. L'expression, ici, est assez étonnante ; mais nous ne voyons pas d'autre lecture possible.

6. Mme de C., abonnée à la *R.D.M.*, a trouvé l'article de S.-B. sur La Bruyère dans la livraison du 1er-VII-1836 (7e vol., p. 101-118). — On aimerait lire la lettre où S.-B. gémit, comme par hasard, sous les ruades de son impatient directeur !

7. Mot en surcharge ; on devine par-dessous : déshonore. Sur ce peu de goût de la marquise pour les écrivains pessimistes, esprits forts ou caustiques, cf. *infra*, p. 443, l. 9-11 (à propos de Voltaire) et aussi la l. publiée dans la *R.H.L.F.* de juil.-

Le portrait de Mde du D[evant] est bien beau, est-ce ressemblant [1] ? On m'écrit que Mme d'Agou[l]t est partie pour Constantinople ; j'espère qu'elle n'est pas seule [2] ? En fait de sot[t]ises il ne faut faire que celles qui font grand plaisir, a dit Mme de Coigny [3], qui s'y connaissait. J'aime votre course à la police. C'est bien aimable d'avoir nommé Dieppe. Laissez-moi vous avertir quand il fera chaud, quand le soleil aura reparu, quand la mer sera bleue, quand les voiles blanches ne seront plus agitées, et j'espère qu'alors vous vous reposerez le matin près de ma fenêtre, le soir près de ma lampe ; Roger nous dira des scènes de Molière, des vers anglais, je le regarderai pendant que vous l'écouterez. Puis vous me conterez vos promenades, sur la grève, sur les falaises, je rêverai y avoir été ; je rêverai d'être jeune, courante, aimée, heureuse. Voyez qu'il y a toujours des bonheurs dans cette vie, puisqu'on peut toujours y rêver ! — Si vous voyez Mde Recamier, voulez-vous lui parler de moi ; elle est une gracieuse réalité qui m'occupe sans cesse [4]. Voudrez-vous aussi dire mes souvenirs à Mlle Cantor ; son triste été m'attriste [5].

Il me semble que dans ces énormes pages j'ai sans cesse parlé de moi, et bien peu de vous. Pardonnez ce bavardage, et croyez qu'en vous lisant ce matin et en vous répondant ce soir j'ai passé de doux moments. J'exprime mal l'amitié, mais je la sens vivement, et éternel[l]ement. Adieu. Roger vous embrasse, et moi je vous serre la main bien amicalement.

Maillé de Castries

[Dieppe, 15 septembre 1836.] [6]

J'étais ce matin assise près de ma croisée ouverte, c'était une admi-

sept. 1954, p. 376-378. Elle préfère, oh ! combien, s'abandonner à ceux dont les écrits sont pour son cœur autant de... *consolations*.

1. Buloz, voulant offrir à ses lecteurs le portrait des principaux collaborateurs de la *R.D.M.*, avait demandé à G. Sand de poser pour son ami Delacroix (cf. G. Sand, *Journal Intime*, p. 3 et lettre à S.-B. du 25-XI-1834, ap. Lovenjoul, *La vérit. hist. de « Elle et Lui »*, p. 78). Il fit ensuite graver ce portrait par Calamatta, dont l'œuvre fut insérée dans la livraison de la Revue du 15-VII-1836.

2. Liszt, on s'en doute, devait être son compagnon. Mais, en réalité, ce projet de voyage à Constantinople fut remis d'année en année, et, pour finir, Liszt l'accomplit seul durant l'été 1847.

3. Celle qui fut « la jeune Captive » de Chénier. Elle « s'y connaissait » en effet : mariée à quinze ans ; maîtresse de Lauzun, neveu du grand et coqueluche de toute la Cour, puis de lord Malmesbury ; délivrée de prison après le 9 thermidor grâce à Montrond qu'elle épouse, avant de se donner au tribun Mailla Garat. Ses *Mémoires*, écrits en 1817, ont été publiés par Ét. Lamy (Paris, C.-Lévy, 1902).

4. Mme Récamier, installée à Passy avec Mme Lenormant, n'en bougea pas de tout l'été 1836 ; tandis que l'année précédente, Dieppe avait reçu la visite, en juillet, du groupe de l'Abbaye-au-Bois.

5. Personne appartenant à une famille dont les mérites et l'infortune excitaient la compassion de S.-B. : il la recommanda également aux bons soins de la duchesse de Broglie, de la comtesse Edling, de Mme Ad. de Jussieu (cf. *C. G.*, II, 29, 309 ; III, 206 et n. 2).

6. Fo 45. L. autogr. — Mme de C. déclare qu'elle doit aller à Quevillon « dans 15 jours » : cela nous met, sachant ses habitudes, au 15 septembre. Quant à l'année, tout indique 1836 : le papier ; l'apport et la sollicitation des premières confi-

rable matinée ; la mer calme et limpide réfléchissait un ciel du bleu le plus brillant ; de légères vapeurs blanches sans formes distinctes me rappelaient que souvent j'avais rêvé [1] que les personnes aimées et pleurées parcouraient ainsi l'espace pour se rapprocher de nous, et nous consoler. Je suivais de la pensée une de ces vapeurs, pardonnez-moi cette folie, j'ai cru y distinguer quelques traits, entendre un son, une voix, et pourquoi ne serait-ce pas ? Une ardente et continuelle prière ne pourrait-elle pas être exaucée ? Le Dieu qui frappe, et qui soumet, ne voudrait-il pas finir par consoler, et éclairer la nuit qu'il m'a fait[e] ! — Deux voiles seulement voguaient : l'une blanche comme l'espérance, l'autre noire comme un dernier adieu. Sous mes fenêtres il y a un petit jardin plein de résédas [2], le doux parfum arrivait à moi par un vent chaud et léger. Cette brise soulevait mes cheveux, allégeait mon front, elle semblait m'apporter de douces pensées, qui se renouvellaient, se rajeunissaient, et parvenaient à prendre les formes, et les voix des amis que je souhaite souvent, et que je regrette toujours. Je me disais que je devais céder au désir que j'éprouvais de vous écrire ; mais j'ai en moi une puissance de timidité, et de méfiance qui surmonte toutes mes tentations. Toutes mes impressions sont violentes, et mes affections fortes et profondes, peut-être parce que mon caractère tendait à tout réprimer. Ma position depuis 14 ans, et surtout dans les 7 dernières années [3] m'a fait une nécessité de cette disposition d'enfermer et de craindre. Ce qui eût été vertu approuvée chez toutes les femmes était pour moi sujet de blâme. Je voilais soigneusement ma tendresse, mon dévouement, ma fidélité. C'est cette obligation perpétuelle, je pense, qui a donné à mes sentiments le caractère de la passion. Mon fils n'est pas aimé mais adoré. Le son de sa voix, son sourire [4] me bouleversent ; quand il souffre je n'ai plus de vie que pour le soulager. Est-ce que cela vient de ce que je parle peu de lui, et que mon amour maternel doit se taire, se cacher ?

D'où vient qu'avec vous je parle si longuement de moi et de mon cœur ? Pardonnez à un attrait dont je ne puis me défendre, au rêve, que vous me comprendrez, que vous me plaindrez doucement et en

dences ; la question : a-t-il fait des vers à Chantilly (i. e. à Précy) : en effet, S.-B. n'y est allé ni en 35, ni en 37, mais en 36 ; enfin le double décompte d'années auquel se livre la marquise (v. note 3).

1. Ce rêve, ou un rêve assez semblable, reparaîtra dans une l. du 26-VII-1837 : v. *infra*, p. 441, l. 18.

2. Justement la fleur préférée de S.-B. !

3. Comme souvent les personnes accablées par le sort et la solitude, M^me^ de C. aime ainsi à mesurer la distance entre ses années fastes et néfastes ; cf. p. 442 : « Il y a onze ans que j'étais heureuse » ; p. 435 : « Il y a neuf ans que mon fils est né. » — Comptons avec elle : il y a quatorze ans elle rencontrait Victor de Metternich (1822) ; il y a sept ans elle le perdait (1829).

4. Une l. de sept. 1837 (v. *infra*, p. 447, l. 9) donne à ce passage un commentaire touchant : si le sourire de son fils la « bouleverse » à ce point, n'est-ce pas — à son insu peut-être — parce qu'il lui rappelle plus que tout autre trait le visage du père bien-aimé ? Cette ressemblance des deux sourires frappera en tous cas la princesse Bagration, voyant le jeune Roger l'année suivante.

silence, comme doucement et en silence je pleure. Laissez-moi ce rêve, car rêver c'est souvent la vie sans la souffrance. Je vous laisse entrer dans mon cœur, un jour peut-être vous me laisserez entrer dans le vôtre.

J'en étais là de mes pensées ; elles tombaient une [à une] de mon cœur sur ce papier qui vous était destiné. J'avais fini par me reposer vaguement dans le souvenir ; le jour baissait, le soleil pâlissait, les barques rentraient, les bruits diminuaient. Ma porte s'ouvrit et on me remit une lettre. C'était la vôtre, et j'ai continué à causer avec vous. Merci de m'avoir prévenue, et de me dire quelque chose de vous. Ici je ne vois pas de verdure jaunir, ni de feuilles se détacher, je crois encore à l'été. Cette illusion disparaîtra à Quevillon [1] où j'irai dans 15 jours si on veut déjà de moi. Dieppe m'a fatigué[e] cette année, et ses bons effets ne se font pas encore sentir. Mes nerfs sont irrités et agités. Chaque fois que je souffre je m'écrie : *patienza* ! Je songe à Notre Dame de Lorette [2], je veux avancer le pied, mais le maladroit s'y refuse obstinément. Il y a peu de monde à D[ieppe] et cependant beaucoup de commérages. On se regarde, on se déchire, et on me le dit, ce qui m'ennuie ; le bruit du monde, quand on n'y vit ni par soi, ni par quelqu'un, fatigue ; il me fait l'effet de ces verres de lorgnette qui rapetissent tout. Il faut faire partie active de la société, ou s'en retirer complètement. Mais je n'avais pas le droit d'isoler Roger. Vous me parlez de livres que je lirai à Q[uevillon]. Ici je mène une vie de poisson, je ne suis pas sûre de ne l'être pas devenu[e] ; ma journée se passe dans l'eau, surtout sous l'eau, et quand je sors de l'*immaculée* [3] je secoue mes cheveux au soleil, absolument comme une mouche sèche ses ailes lorsqu'on la retire d'un verre d'eau. Roger vous remercie bien de votre souvenir, il nage, et se baigne avec les hommes cette année ; il fait malgré cela la chasse aux poissons, aux plantes marines, et cherche les *galets* [4] ronds et polis, puis en rentrant il prend son grec, qu'il avance assez ; il vous en envoie un mot pour vous rendre l'*immaculée* : il n'appelle plus le bateau à vapeur qu'ainsi, il dit que le mot est charmant, et qu'il faut que vous l'adoptiez. Aurai-je quelque chose de vous dans la revue que j'attends ? Si vous avez fait quelques vers à Chantilly [5],

1. Résidence d'été de son oncle, le duc Ed. de Fitz-James, le château de Quevillon se trouve à 25 km. de Rouen, dans la grande boucle de la Seine, une lieue avant Saint-Martin de Boscherville. Notons que Voltaire séjourna à quelques centaines de mètres de Quevillon, en 1723-1725.

2. Dans la l. suivante (v. *infra*, p. 434, l. 13), M^me^ de C. fera une allusion plus précise encore à ce vœu décidément irréalisable : « Il faut encore remettre notre pélérinage [*sic*] à Notre-Dame de Lorette. »

3. La suite de la l. montre que cette appellation de la mer a été suggérée à Roger par S.-B.

4. L'ornement... ou plutôt l'ennemi de la plage de Dieppe. Cf. ce qu'en dit V. Hugo, de passage à Dieppe, le 8 sept. 1837, dans une l. à sa femme (*France et Belgique*, p. 198).

5. Plus exactement à Précy où S.-B. était allé reprendre un peu de repos, chez sa vieille amie M^me^ Pélegrin : « Joli pays où il y a des coteaux, une rivière, des bois qu'on appelle les bois du Lys, qui rejoignent Chantilly... » (l. à J.-J. Ampère, du

vous devriez me les envoyer ; c'est ici surtout que j'aime la poësie. Adieu Monsieur, ne m'oubliez pas, et soyez sûr que votre nom et votre pensée se mêlent sans cesse aux rires qui en s'évanouissant laissent après eux un cher souvenir et un doux parfum.

Maillé de Castries

Mes compliments a Mlle Cantor [1].

[Dieppe, fin sept. 1836] [2]

Vous avez été bien aimable en songeant à tout le plaisir que j'aurais en recevant la feuille qui m'apportait avec des vers charmants, la preuve que je n'étais pas trop étrangère à votre pensée ; voulez-vous donc accepter mon double remercîment, et mes regrets de ne l'avoir pas envoyé plutôt. Je les ai relus souvent ces vers si bien pensés, et si bien dits. Je les ai dit[s] au matin où le ciel était bleu, au bruit égal et doux d'une mer calme et limpide, et c'est le cœur ému, et profondément convaincu, que j'ai répété

Et c'est ainsi qu'il faut, au ciel avant le soir,
A son cœur demander un malheur, un devoir [3] !

N'avez-vous pas quelquefois éprouvé le sentiment qui, après avoir lu une belle page, entendu de beaux vers, ou écouté certaine musique, vous fait retomber dans votre âme comme pour y retrouver, et y suivre l'impression reçue ? Eh bien ces deux mots : un malheur, un devoir, qui composent ma vie, son passé, son avenir, ces mots me semblaient sortis de mon cœur pour aller se poser dans cette page que je recevais de vous. Il faut moins que cela pour occuper, pour charmer des journées solitaires, des heures où l'on n'a pour confidents que le ciel, la mer, et pour repos, pour fête que le front bien blanc, et les joues roses d'un enfant qui sans parler vient vous serrer la main quand il vous juge émue ! Je me pose en question ceci : voilà 2 ans que je passe ici trois mois absolument seule, peu de livres, et aucune communication d'idées. Mon temps se passe à rêver, et dans ces rêves deux pensées dominantes autour desquelles passent et repassent toutes les autres. Eh bien l'esprit y gagne-t-il, ou y perd-il ? Je voudrais connaître ce que vous décideriez. Quand à moi je pense qu'on y perd. Le rêve devient une rêvasserie, l'idée n'est plus nette, ni distincte : au lieu de s'éclair-

8-x-1834). — Ces « coteaux » ne sont autres que ceux du fameux premier vers de *Pensée d'août*, que justement S.-B. va adresser à Mme de C. pour combler son vœu :

Assis sur le versant des coteaux modérés.

1. Cf. *supra*, p. 430, n. 5.

2. Fos 33-36. — Début autogr. ; suite dictée (copiste A). En travers de l'angle gauche sup., S.-B. a écrit : « De Mme de Castries à propos de la 1re pensée d'Août. » — La date ne prête à aucun doute : nous savons, en effet, par une l. de S.-B. à Ch. Labitte du 9-x-1836, que la 1re *Pensée d'août* — publ. d'abord dans le *Magasin pittoresque* du 2-IX (no 36, p. 281) — venait d'être composée durant son séjour à Précy.

3. Vers 77-78 de *Pensée d'août*. — Notons que S.-B., aussi bien dans le texte du *Mag. pittor.* que dans la publication en vol., a souligné l'hémistiche : *un malheur, un devoir* !

cir elle s'embrouille, et devient nuageuse, la forme échap[p]e [1]. Oh oui nous ne sommes pas faits pour vivre seuls ; la conversation, l'échange d'idées, de sentiments sont nécessaires pour dévelop[p]er, pour étendre toutes nos facultés. Que faire dans la solitude de l'observation, de la pénétration, de la tendresse de cœur, source de tout ce qui est beau et bon ! C'est un arrêt que je prononce contre moi qui me suis choisie une vie de solitude de pensées, et que le Ciel a voulu rendre une solitude de cœur.

J'espère quitter D[ieppe] le 1er oct. La mer est glacée et je ne m'y plonge qu'en grelot[t]ant. Roger qui a pris 50 bains va se reposer, et je jouis de la santé florissante qu'il y a gagnée. On me trouve engraissée : ma santé est bonne, mais je ne marche pas mieux. Il faut encore remettre notre pélérinage à Notre Dame de Lorette [2]. D'ailleurs le choléra s'est emparé de ce beau pays, et il faut attendre qu'il aille en dévaster un autre. Je pars pour Quevillon le 1er octobre. Les nouvelles de mon pauvre oncle m'afflige[nt] beaucoup. Il paraît que sa cécité a fait des progrès effrayans, et qu'il ne se reconnaît plus dans un salon. Il n'y a pas de courage contre un semblable malheur. Il n'y a que de la résignation, et elle est bien longue à arriver. Je sentirai doublement alors l'ennui de ne pas marcher. J'aurais pu lui être utile en me promenant avec lui, et je ne suis qu'une espèce de paquet qu'on apporte dans le salon. Mon oncle n'aime pas les lectures haut, et il lui est impossible maintenant d'en faire une.

Je vais vous demander franchement un service : je vous demande de me répondre de même. Le professeur de français de Roger a fait une petite histoire d'Angleterre pour l'éducation : il m'a confié son désir de vous la soûmettre. Voulez-vous lui permettre de vous l'envoyer, ou de vous l'apporter ? Comme je sais que vous êtes bon, et encourageant pour la jeunesse studieuse, je lui ai promis de me charger de sa demande, à la condition que je lui donnerais franchement votre réponse.

Adieu, Monsieur, je n'ai pas voulu quitter Dieppe sans vous apprendre ce que je devenais : vous voyez que je compte que votre souvenir viendra me chercher à Quevillon. Ma pensée est bien souvent près de vous dans quelque heure que je me trouve.

21 [octobre 1836] [3]

Je viens de passer ma journée dans un si doux recueillement, au milieu de souvenirs si charmants que j'aime, avant de la finir, de venir ouvrir mon cœur, et à dire tout haut à un cœur ami : il y a 9 ans que mon fils est né ; 9 ans que je reçois par lui un bonheur, que j'ai dû

1. Cf. *supra*, p. 428, n. 5.
2. Cf. *supra*, p. 432, n. 2.
3. Fos 76-77. Autogr. — Une ligne de cette l. donne toutes les indications chronologiques désirables : Mme de C. célèbre le 9e anniversaire de son fils Roger, né le 21-x-1827. — Il est d'ailleurs à remarquer qu'elle prend toujours soin, lorsqu'elle écrit un *20* ou un *21*, d'inscrire ce nombre avec, parfois, l'initiale du mois.

pendant 7 ans à son père [1]. J'avais cruellement souffert. Mais on a tant de courage et tant de joye en souffrant par cet enfant ; chaque douleur est un lien de plus, entre lui et vous ; une raison de plus pour l'aimer et en être aimée. Représentez-vous les délices du moment où je me suis trouvée après une agonie de 14 heures dans un parfait repos, couchée dans un bon lit, une main dans une main chérie, et l'autre sur les joues blanches de notre enfant. Non j'ai remercié Dieu avec trop d'âme, trop d'amour, et de reconnaissance pour qu'il n'ait pas pardonné à tant de bonheur. Je n'ai eu qu'un bel anniversaire de ce jour inscrit dans mon journal par la main joyeuse d'un père ; le second je le passai seule, en pays étranger, dévorée d'inquiétudes et de larmes. 6 semaines après Roger était orphelin, et moi brisée pour la vie. Pauvre ange, il avait 2 ans, et moi 29 [2]. C'était commencer de bonne heure, les douleurs sans remède ! Je voulais mourir, je n'aimais plus mon fils, car il m'obligeait à vivre. J'ai été bien coupable, mais je souffrais tant ! Enfin la pensée du Ciel me vint, je me dis qu'il y était, que je pourrais l'y revoir, et qu'il m'avait laissé son souvenir, et un devoir. Je sens bien que je garde l'un, et je tâche de remplir l'autre. Pardon, pour vous parler ainsi de moi. Il faut toute mon émotion, il faut aussi que je me fie à vous. — Je finirai ma lettre, par un mot de Roger qui est joli parce qu'il est juste. Il me lisait l'épître de Lamartine à By[r]on [3]. Arrivé à ceci : *L'[h]ymne de la raison s'échappa de ma lyre*, je l'arrêtai pour lui demander ce que cela voulait dire. Il réfléchit une minute : *Maman, c'est la vérité.* Je suis contente, il avait compris. Dites-moi si vous êtes de mon avis ? J'ai également confiance dans votre esprit et votre cœur.

Il y a 3 jours que j'avais dicté le récit de ce que je voyais à votre intention, puis je n'ai pas osé le faire partir, je l'ai caché. Je le joins ici [4] pour vous prouver que tout naturellement à propos de tout je viens à vous. Mille compliments affectueux.

Quevillon, ce 16 Octobre [1836] [5]

N'allez pas me gronder de ma rêverie, car il m'est doux de vous la raconter. Je venais de monter dans ma chambre, et, comme le temps était fort doux, j'approchai mon fauteuil de ma fenêtre. C'est un cadre bien étroit pour l'imagination qu'une fenêtre : cependant, j'y ai vu

1. Le prince Victor de Metternich est mort à Florence, en nov. 1829, deux ans après la naissance du fils que la marquise lui avait donné.

2. M^me^ de C. se rajeunit : née en déc. 1796, elle allait avoir trente-trois ans lorsque son amant est mort, « six semaines après » le second anniversaire de leur enfant.

3. Cette « épître » est, en fait, la « Méditation dix-septième. A lord Byron », plus connue aujourd'hui sous le titre : « L'Homme ». — M^me^ de C. cite le vers inexactement : l'éd. orig. porte, de même que les suivantes : « L'hymne de la raison *s'élança* de ma lyre. »

4. Cf. lettre et note ci-après.

5. F^os^ 84-85. Main du copiste A. — Cette lettre-« récit » ne se laisserait pas dater de façon certaine, si M^me^ de C. n'avait, par bonheur, différé son envoi de quelques jours et ne l'avait finalement jointe à la précédente, écrite au soir du 9^e^ anniversaire de son fils (v. *supra*, l. 26-7).

beaucoup de choses et je vais vous les dire. La matinée avait été sombre et pluvieuse ; mais à 2 heures le temps s'éclaircit : les nuages noirs se fondaient à l'horizon dans des nuages blancs qui jetaient des flots de lumière. Plus près de moi, ce rideau noir se fendit, me laissa voir un fond bleu, à travers duquel parut un rayon de soleil. Il fit briller contre les parois de ma fenêtre un de ces fils blancs que les enfans et les paysans appellent *fils de la Vierge*. Il flottait suspendu, et vacillait à chaque souffle d'air. Pendant que j'admirais sa finesse et son éclat, une mouche joyeuse et réchauffée par le soleil, vint en bourdonnant briser le joli fil, dont la moitié s'envola dans l'air sur l'aile de la mouche. Quand mes yeux se fatiguèrent de la suivre dans l'espace, ils se reportèrent sur le paysage pour en admirer l'effet. C'était un admirable temps d'automne : le feuillage avait encore de la fraîcheur, malgré des teintes variées qui lui donnaient plus de charmes. Beaucoup de feuilles jonchaient déjà la terre. Sur la pelouse on voyait de grandes ombres : les unes, larges de la base, s'amincissaient vers l'extrémité, et les faisaient ressembler à des obélisques : d'autres s'arrondissaient sur toutes les formes. Tandis que je regardais, que j'admirais, que je pensais, le soleil disparaissait ; il semblait être venu dire à la terre un brillant adieu, et lui laissait encore un souvenir et une espérance. Il fuyait vite comme la pensée qui s'échappe, et l'étoile qui s'éteint à l'horizon.

Voilà ce que j'ai vu pendant deux heures ce matin, et ce qui m'a fait regretter plus vivement de ne pas savoir exprimer ce qui est si beau. Vous qui savez parler la belle langue, peignez en vers ce que je vous dis en prose. Vous intitulerez cette épître « Une matinée d'automne à Quevillon, ou le soleil après la pluie [1] ». — Ajoutez encore les bruits harmonieux des champs quand le soleil brille, et le silence qui y succède quand l'ombre le remplace : bruits variés à l'infini pour égayer l'esprit ; silence, qui s'écoute avec un recueillement du cœur.

J'ai retrouvé tantôt [3] ce que j'ai écrit à Rome l'année 32 à ma seconde visite à S[t] Pierre lorsque j'y ai trouvé mon oncle [3]. Je vous l'ai fait copier pour que vous voy[i]ez la différence du bonheur au malheur. Ce que vous avez le don de dire en beaux vers, je l'exprime à peine en plate prose. Je soupire et vous chantez : votre part est belle, mais j'en jouis ainsi que de vos soins si bons et si assidus. Vous me faites ainsi mon petit coin bleu [4]. Merci. — Roger est si ravi de votre

1. Il ne semble pas que S.-B. ait exécuté cette commande poétique ; mais ne venait-il point, par une aimable coïncidence, de rêver lui aussi, cet été même, à Précy, devant ces *fils de la Vierge* chers à M[me] de C. :

Je vis par tout le pré des millions de trames,
Blancs fils de bonne Vierge aux longs réseaux de feu.

(*Poésies compl.*, éd. 1863, p. 190.)

2. F[os] 78-81. Le feuillet d'introduction au « récit » est autogr. ; le « récit » lui-même est de la main de *A*. Rien ne permet d'assigner à son envoi une date précise : toutefois le papier sur lequel A a copié le récit est celui dont use M[me] de C. en *1836*.

3. Son oncle Fitz-James auquel les pages suivantes montrent combien M[me] de C. était affectueusement attachée.

4. M[me] de C. aime ce genre d'expression ; cf. *infra*, p. 450, l. 14.

savoir qu'il doit encore vous en parler et vous demander par écrit les noms qu'il a peur d'oublier. Il est curieux cet enfant, et j'aime tout en lui et de lui. Bonsoir. Mes yeux n'y voyent plus, et la main me tremble. A demain.

[copie du récit de 1832]

Il y avait 4 ans que j'avais quitté Rome. J'y revenais sous le poids d'un mortel chagrin [1], malade, vêtue de noir, protégeant un faible enfant, et n'ayant personne au monde pour me protéger. J'entrai de nouveau dans S[t] Pierre, morne et silencieuse. Rien n'y était changé, excepté moi ; mon bonheur était devenu un malheur profond. Chaque pas que je faisais sous ses voûtes excitait dans mon âme un retentissement douloureux. Tout était souvenir brillant et peint [2], espérances riantes détruites. J'allais errer dans Rome sans appui, sans secours. Je ne devais pas y entendre une voix amie. Vivre seule, pleurer seule, cheminer seule dans la vie, guidée par un souvenir. Je regardais l'autel, le beau rayon ne s'y jouait plus. Ainsi le mien avait disparu de mon âme. Le même prie-Dieu se présenta à moi : avec quelle ferveur je m'y agenouillai. Là, je fermai les yeux ; je priai tout bas ; je demandai au Ciel courage et résignation. J'espérais de sa bonté un protecteur pour mon enfant et pour moi. Ma prière fut si ardente, qu'il me sembla qu'elle devait être entendue. O mon Dieu ! on ne vous invoque pas en vain. En relevant mon visage baigné de larmes, mes regards se dirigèrent sur le rideau de la porte. Il se souleva ; et je vis entrer mon oncle, dont j'ignorais le sort depuis long-temps. Mon oncle, — mon second père, qui connaît toute mon âme, et la comprend si bien. En un moment, il fut près de moi. Je pleurais encore, peut-être plus même : mais qu'ils étaient doux, ces pleurs ! ils n'étaient plus désespérés. J'avais près de moi l'ange gardien, que j'avais demandé à Dieu ; et, exaltée par ma reconnaissance, et ma ferveur, je donnai au Ciel ma vie, et me vouai à un culte de devoirs et de regrets, jusqu'aux jours où, n'étant plus utile, je viendrais à Rome me consacrer à la solitude et à la pensée [3].

[Paris, 6 mars 1837] [4]

Ils sont charmans vos vers, cherchez donc encore et venez m'en lire un matin pendant mes *séances* [5]. Savez-vous que la blonde et

1. Victor de Metternich était mort deux ans et demi auparavant.

2. Tel est, du moins, le texte offert par la « copie » de *A* ; il faut, évidemment, corriger en : « Tout était souvenir brillant *éteint*, espérances riantes détruites » (ss. ent. « désormais » devant « éteint » comme devant « détruites »).

3. Balzac, ayant lu — comme tout permet de le supposer — cette curieuse « rêverie », n'eut donc plus qu'à opérer une transposition de l'Italie vers l'Espagne lorsqu'il conçut son dénouement mystique de *La Duchesse de Langeais* (v. *supra*, Introduction).

4. F[o] 16. L, autogr. Date donnée par le cachet postal. Papier deuil, employé pour presque toutes les lettres de l'année 1837 jusqu'au séjour à Dieppe : M[me] de C. vient, en effet, de perdre son père, le 5 janvier.

5. Il s'agit de ses *séances* de pose devant une jeune portraitiste : M[lle] Bossange ; v. *infra*, p. 439, l. 4-5.

rieuse enfant ressemble à ma fille [1], qui était bien jolie l'autre soir au milieu de ses rubans ! Faites donc des vers. Vous les faites bien, ils sont doux à l'oreille [2], au cœur : quelle belle langue, quel ravissant instrument ! Comme il vibre, comme il répond à tout : c'est de l'amour, de la douleur ; et tout cela, comme il faut le sentir jusqu'à s'en sentir mourir ! Mon Dieu, comme j'aime certaines poësies ! Il en est d'elles comme de Rome : c'est tout ou rien ; on vit avec ou on ne comprend pas. A bientôt. Genève [3] est maintenant pour moi, comme la mouche noire qui passe sans cesse devant une vue affaiblie et qu'aucun effort n'écarte. Roger fait sa première sortie et le cœur m'en bat.

[Paris, entre le 15 et le 28 mars 1837] [4]

Ne venez pas chez moi ce matin. *Je sors* jusqu'à 4 heures au moins. Une visite manquée m'est triste et je n'en veux pas. J'ai passé hier une bonne soirée toute seule à relire des papiers, et à pleurer doucement sur mon beau passé. Mon Dieu comme il est simple que je sois résignée au malheur : j'ai été si heureuse ! et comment se plaindre quand on a été aimée jusqu'à la fin, et que la providence vous laisse pour vivre, le souvenir ! La première fois que je vous verrai armez-vous de patience : je vous parlerai longuement de moi. D'ailleurs je n'aime plus à parler de vous qui voulez partir, nous quitter. Se retrouve-t-on ? et puis dans une longue absence tant de choses peuvent se placer entre nous ! eh bien si je ne veux rien vous dire de vous, je vous parlerai de Mde de *P*[ontivy] [5] qui est une aimable personne et qui reste : elle a dû plaire comme tout ce qui est gracieux et vrai. Chacun y peut retrouver un peu de son âme, de ses émotions. On aura posé le livre en se ressouvenant. Adieu pour ce matin seulement : voyez comme je suis meilleure que vous. N'oubliez pas Mde G[rimblot] demain soir, et moi le matin si vous pouvez et si vous voulez. Mille pensées.

1. Celle que Mme de C. nomme volontiers ainsi (cf. encore *infra*, p. 448, l. 23 : « Ma folle enfant ») n'est autre que la fille de son oncle Fitz-James, la jeune Mme Grimblot qui, délaissée par son mari, vivait souvent auprès de la marquise. Plusieurs lettres ici publiées sont, rappelons-le, de sa main. — S.-B. a écrit pour elle deux de ses *Pensées d'août* (éd. 1863, p. 225 et 226).

2. Ce compliment surprend un peu, adressé aux *Pensées d'août* qui sont sans doute les moins harmonieuses des poésies de S.-B. ; pourtant le qualificatif « doux » leur est donné au moins à deux reprises par Mme de C. ; cf. *infra*, p. 448, l. 13.

3. Où S.-B. compte aller bientôt chercher les consolations de l'éloignement. Cf., par ex., sa l. du 21 mars à F. Z. Collombet (*C. G.*, II, 171).

4. Fos 86-87. L. autogr. écrite sur du papier aux initiales V. G. (celles de Victorine Grimblot) ; portée et non postée. La date approchée ressort de deux phrases : d'une part, Mme de C. vient de lire *Mme de Pontivy*, parue dans la *RDM* du 15 mars ; de l'autre, elle rappelle à S.-B. une invitation de Mme Grimblot, à laquelle il lui sera reproché de n'avoir pas répondu dans la l. suivante, du 28.

5. La « petite nouvelle » que S.-B. — selon l'aveu écrit de sa main sur un exemplaire du *Livre d'amour* — composa vers l'automne 1836 « pour s'efforcer de *la* ramener », et qu'il fit paraître dans la *RDM* du 15-III-1837 (p. 718-747). V. aussi sa l. à Vinet du 1er janvier 1838 (*C. G.*, II, 327).

[Paris, 28 mars 1837] [1]

Je commence par vous prévenir que je ne vous ai pas excusé auprès de Madame Grimblot : il vous reste donc une querelle à vider ensemble la première fois que vous la verrez [2]. Je vous dirai ensuite que comme *mes séances* sont remises indéfiniment, je voudrais bien connaître même sans *Mademoiselle Bossange* [3] votre correspondance avec Madame Du devant. Que dites-vous de ma proposition [4].

J'ai beaucoup pensé et doucement pensé dans mes fauteuils bruns. Ah vous avez bien raison : on ne doit pas se plaindre de la vie quand on y a un souvenir profond, complet et qui n'a eu aucune déception. J'ai aussi pensé à vous et avec un vrai regret. Vous m'avez dit un mot qui m'a fait mal à l'âme. Ne me dites jamais que vous ne croyez à rien. Surtout ne le pensez pas. Regardez le ciel quand il est bleu, voyez-le tout brillant d'étoiles et croyez et aimez ! [5].

Maillé de Castries

Dieppe, 20 J[uin 1837] [6]

Il y a des siècles que je n'ai écrit, parce que je n'ai rien pensé de distinct. Mon cœur, mon esprit, mes yeux, tout sentait, jugeait, voyait noir et toujours noir. On riait, on se plaisait et je me noircissais ; pourquoi chacun avait-il une dose de bien-être, de bonheur, et moi, déshéritée ? — Grondez-moi, je l'ai dit, j'en ai pleuré : ingrate que j'étais ! et Roger m'aime, et il se porte bien. Oh mon Dieu ! punissez moi, mais pas par lui ! Grâce pour ma fleur, mon étoile, mon port [7]

1. F° 51. L. dictée à M^me^ G. Papier deuil. Cachet postal à demi-effacé, mais la date ne fait aucun doute.

2. S.-B., apparemment, n'avait pu honorer le rendez-vous de M^me^ G., malgré le soin qu'avait pris M^me^ de C. de le lui rappeler dans sa dernière l.

3. M^lle^ Pauline Bossange exposa de nombreux portraits en miniature au Salon, entre les années 1833 et 1845 ; sur les *séances* de M^me^ de C., v. *supra*, p. 437, l. 33.

4. S.-B. reçut, en 1834, les confidences à la fois de G. Sand et de Musset. Sur le moment il mit dans son rôle une grande délicatesse que, plus tard, hélas ! il ne sut pas toujours garder : non seulement il accéda au désir manifesté ici par M^me^ de C. (peut-être l'avait-il lui-même provoqué) ; mais, ensuite, il reprit son paquet de lettres à la marquise pour le porter à la comtesse d'Edling (l. du 19-III-1840), puis, cinq ans après, à sa chère M^me^ d'Arbouville (l. du 18-VII-1845). Parfait confesseur, en somme, mais jusqu'au secret exclusivement !

5. Elle avait jeté le même cri à Balzac qui, l'ayant mis par avance dans la bouche de Pauline de Villenoix, n'avait plus eu qu'à se recopier pour en faire hommage à l'aimée : « Je t'envoie [...] ces prières matinales que mon cœur adresse chaque jour à celle qui m'a dit : *Croyez* ! » (l. VII, ap. Bouteron, *loc. cit.*, p. 16).

6. F^os^ 68-69 et 40. L. autogr. — La date que nous donnons (probable, mais non certaine) ressort des constatations suivantes : le papier est celui qu'emploie M^me^ de C. durant l'été 1837 ; il porte en tête l'abréviation « 20 J. ». Ce ne peut être le 20 *Juillet* : M^me^ de C. ne dirait pas alors : « Il y a des siècles que je n'ai écrit », puisqu'elle a posté le 18 juillet une lettre pour S.-B. à destination de Genève (v. *infra*, p. 441, n. 2). Reste donc le 20 *Juin* ; et, de fait, nous ne découvrons trace d'aucun envoi depuis le 28 mars, ce qui représente bien « des siècles » dans le langage épistolaire courant ! — L'identité de papier, de pliage, d'écriture nous a conduit à rapprocher les f^os^ 68-69, qui ne forment pas un tout complet, du f° 40, qui offre une fin satisfaisante.

7. Cf. *supra*, p. 429, n. 3.

dans cette vie, où j'ai tant souffert. — Cette mer qui est point de réunion joyeuse, me plonge malgré moi dans d'interminables rêveries, et vous savez que pour mon âme la pensée n'est que de la mélancolie, comme le souvenir de ce qui n'est plus. Cher souvenir, où tout revit, tout renaît, tout refleurit, en - dépit de la mort, qui se place dans la pensée comme l'ombre au tableau pour y jetter la force, la vigueur et la durée [1]. Pourquoi donc, comprenant ainsi, suis-je par instants découragée, écrasée, ne voulant plus me rappeler, regretter, enviant ce bal masqué, qui se passe sous mes yeux, qui se nomme monde, où personne n'est soi, et où le grand art est de faire plus de bruit qu'un autre, et de le faire à temps, et comme il faut : sur ce théâtre, il faut crier à temps, se taire à temps, vivre à temps, et surtout mourir à temps, car les spectateurs vous guettent impitoyablement pour siffler, ou ap[p]laudir. — Suis-je donc comme la pierre à qui il faut un frottement pour faire jaillir le feu ? Un mot, une ligne, et je revis, et je me retrouve. Depuis 15 jours je n'ai ni lu, ni écrit. Aujourd'hui, si mes doigts n'étaient pas si faibles [2], il me semble que je remplirais des pages. Eh bien c'est votre lettre que j'ai reçu[e] ce matin qui m'a rendu un peu de courage ; c'était un souvenir, et je me sentais si seule ! Le mal de l'isolement pour moi est de me rendre la vie amère, et l'humeur irritable, et comme je ne suis point mauvaise, c'est moi que je prends en haine ou en pitié. Ah que de fois déjà fatiguée, et perdue dans ma route j'ai dit en levant les yeux au ciel : *assez* ! Puis j'ai courbé mon front, en acceptant, et j'ai repris, le fardeau, *résignation* était rentrée dans mon cœur. — Vous m'avez donc encore fait un bien aujourd'hui. Merci !

Est-ce que nous ne sommes pas d'anciens amis ? Il me semble que je vous ai toujours connu ? Dans mes beaux jours nous avons souri ensemble, dans les mauvais vous avez répondu à mes cris de détresse. Ne craignez personne.

Il y a dans mon âme des places bien distinctes, des points lumineux ; elles restent isolées, je ne donne point d'ombre à leur clarté. Pourquoi nour[r]issez-vous de tristes idées [3] ? Non, croyez moi : l'affection peut durer, elle dure en dépit des obstacles, des empêchements, des souffrances matérielles qui l'obscurcissent parfois ; elle dure parce qu'elle a été, et que sa céleste flamme ne s'éteint qu'avec la vie. Je voudrais vous donner toutes mes croyances. Laissez-vous persuader, ayez foi, et confiance [4]. Le devoir n'aurait pas suffi pour me faire

1. S-.B. a coché dans la marge, d'un trait vertical appuyé, cette belle invocation yrique au souvenir.

2. Nulle part, en effet, l'écriture de M^me^ de C. n'est aussi mauvaise et comme vacillante.

3. Le premier voyage en Suisse n'avait pas réussi à disperser les ombres au cœur de S.-B. qui, de plus, se tourmente pour savoir s'il doit, ou non, accepter l'invitation de l'Université de Lausanne ; cf. les l. du 4-IX-1837 à Labitte et du 18-V-1838 à Guttinguer : « En quittant Paris en octobre, j'étais sombre et trois fois sombre.... »

4. C'est de nouveau l'appel qu'elle lui lançait cinq mois plus tôt (v. *supra*, p. 439,

vivre, mais aidée de ces deux belles compagnes, j'ai regardé le Ciel, et j'ai pu vivre : il vous va si bien le Ciel, vous avez l'âme tendre comme il la donne à ses élus. Cherchez et vous trouverez, et alors vous sentirez que tous les amours sont éternels. Le ciel n'est-il pas toujours bleu en dépit des nuages qui le cachent parfois ? Nous souffrons de ce ciel gris, mais nous espérons l'azur, et quand nous le retrouvons nous sommes encore plus heureux. Adieu. *Mr Oliffe* [1] répondra à votre lettre, vous parlera de Dieppe, de nos santés qui sont bonnes. Mais moi je vous remercierai encore du sonnet, de votre souvenir et vous dirai que votre chambre en face de la mer vous attend jusqu'au 15 septembre. Adieu. Mille amitiées.

[Dieppe, 26 juillet 1837] [2].

Merci de votre bon souvenir, et de l'aimable journal. Si vous allez à la poste à Genève, vous y trouverez un mot de moi écrit à mon arrivée. J'avais besoin de me remettre en communication avec vous. Les gens heureux se taisent, mais les souffrants aiment à gémir ; les déplacements dans les peines de cœur rouvrent les blessures [3] : il y a un [an] j'écrivais à mon père ; aujourd'hui quand je regarde le ciel la nuit, il y a une étoile à qui j'ai donné son nom. Le jour, un nuage le porte [4]. Je les invoque avec ferveur, et ils ne me répondent pas. Mon Dieu déjà il faut que j'aime seule, que je pleure seule ! Un mot tendre n'arrive plus à mon cœur ! Pourquoi quand nos cheveux blanchissent le besoin d'amour, de tendresse ne cesse-t-il pas ? Il faudrait qu'on sû[t] se contenter de beaucoup donner. L'amour maternel qui n'attend jamais de retour devrait être le seul qui agite l'âme et je sens avec inquiétude qu'une affection plus vive me brûle encore le cœur, et qu'en embrassant mon fils, je pense encore plus à son père. Je lui ai tant écrit de Dieppe l'année 26 [5], j'avais si peur de le mécontenter en étant trop riante,

l. 13) : « Regardez le ciel [...] et croyez et aimez ! » — Mme de C. n'est d'ailleurs pas seule à l'exhorter : la bonne Mme Olivier y va, elle aussi, de ses conseils, et sur un ton cent fois plus prêcheur (cf. *C. G.*, II, 239).

1. Mr Oliffe, ou plutôt Olliffe (Charles), voyageur et auteur de divers livres ; il est à nouveau question de lui dans une lettre du 13-IX-1837 (non publiée).

2. Fos 20-24. La première partie de la l., de caractère tout intime, est autogr. ; la suite, plus extérieure, dictée à *A.* Date donnée par le cachet postal. — La l. expédiée poste restante, à laquelle Mme de C. fait allusion au début, nous a été conservée (nous ne la publions pas ici) ; elle porte deux cachets postaux très nets : « Dieppe. 18 juil. 1837 — Genève. 22 Juillt 1837 » (Fos 41-42). — La présente ouvre une longue série écrite sur papier bleu mince, à initiale estampée au coin gauche sup. : H, dans un écusson en forme de rectangle couché, sommé d'une couronne ducale.

3. Il conviendrait, pour mieux entendre cette phrase, de mettre « dans les peines de cœur » entre virgules.

4. Cf. *supra*, p. 431 et n. 1.

5. L'une des grandes années de Dieppe, celle où la duchesse de Berry, revenant

trop coquette ! Il y a onze ans que j'étais heureuse, quelle belle vie, je venais de sauver mon père d'une fluxion de poitrine : il avait été content de mes soins ! J'étais aimée comme lui seul savait aimer ; mon ciel était sans nuage, et trois ans après le ciel était sombre, il ne m'y restait qu'une étoile pour me guider dans la nuit qui m'enveloppait : mon Roger, mon sauveur dans mes jours de détresse. Mais parlons de vous, cela vaut mieux. N'est-ce pas que le Jura est beau [1] ? J'y ai passé une fois à 20 ans, voyageant avec un jeune homme, et assez amoureux. Je me rappelle qu'à *Salins*, et à *Moret* [2] il était très tendre. Depuis il s'est marié, puis tué. C'est Mr Dumanoir [3]. Je vous passe en 2 connaissances d'homme, mais la jeune femme est de trop... J'aime fort le sonnet [4]. C'est bien de vous être laissé aller à le faire. Merci de me l'avoir envoyé ; faites des vers en dépit de Mr V [5]. Songez que vous pouvez adoucir quelques cœurs souffrants avec des paroles harmonieuses, et quand on a une lyre il faut s'en servir. Mettez un peu de côté la raison, la politique, laissez la poësie étendre sur vous ses belles ailes blanches, et brillantes, qu'elle reste auprès de vous à Vevay, à la Meilleraie [6], à Rolle (mon petit village au bord du lac en face de Thonon [?]), à la villa Diodati [7]. Vous en serez heureux, et nous aussi qui aimons vous, et vos vers, et qui souffrons, comme les âmes qui aiment et comprennent ce qui est bon et beau. Quand vous aurez joui de cette nature du lac fraîche, riante, gracieuse, allez à Chamouni [8]. Je ne vous ai jamais lu l'histoire de ma folle, je vous la montrerai à votre retour. Enfin plaisez-vous, mais n'oubliez pas Paris et surtout revenez-y. Je dicterai la fin de ma lettre. Adieu. De cœur et de pensée avec vous.

A ce premier voyage que j'ai fait en Suisse, j'ai vu Fernay, et les Délices. Cependant, je n'ai jamais aimé Voltaire. Cet esprit destruc-

pour la troisième fois, décide d'en faire la plage à la mode et s'y dépense en fêtes et en sorties joyeuses.

1. S.-B. s'est, en effet, mis en route, après bien des retards, pour les bords du Léman et la Suisse.

2. On écrit aujourd'hui : *Morez*.

3. Les Almanachs de H. Dulac et de S. Bottin signalent, entre autres familles *Dumanoir*, celle du Bon Eug. Dumanoir, domicilié 72, rue St Dominique-St Germain, i. e. jouxte l'hôtel du duc de Maillé, père de Mme de C. — Ne s'agirait-il donc pas d'un membre de cette maison voisine ?

4. L'un de ceux dont parle S.-B. dans une l. du 28 juillet à Mme Cl. Brunne (*C. G.*, II, 217) : « ... J'ai aussi rimé sur le lac de Genève des sonnets dans lesquels des visages vivants se mêlent aux lieux : c'est ma seule manière de sentir. »

5. Sans doute Mr Villemain : cf. la fin de l'Épître qui lui est dédiée dans les *Pensées d'août*.

6. Mme de C., qui reparlera un peu plus loin des « rochers de la Meilleraye », trébuche un peu sur les noms ; S.-B. est plus exact quand il vante de son côté, dans une l. du 29 juillet à Ch. Labitte, « les rocs de Meillerie » (*C. G.*, II, 218).

7. S.-B. sera fidèle à ces rendez-vous littéraires illustres ; cf. encore sa l. à Ch. Labitte : « J'ai vu Vevay, et j'ai parlé à Claire, à Julie [...]. J'ai vu, au rivage d'en face, les rocs de Meillerie, puis Coppet où j'ai dîné [...]. J'ai été aussi à la maison de M. Diodati, où lord Byron logeait. » — La lecture « Thonon » est douteuse : le nom est d'ailleurs écrit en surcharge.

8. Orthographe très fréquente à l'époque.

teur, cet esprit qui travaille à m'ôter toute illusion, n'a jamais pu me séduire. J'ai horreur de l'homme, et de son esprit [1]. Quant à Rousseau, je déteste aussi l'homme ; je n'en dirai pas autant de son talent, que j'admire beaucoup. Les rochers de la Meilleraye m'ont intéressée vivement ; la vanité empreinte à tout, à Fernay, ne m'a semblé que ridicule [2]. Vous admirerez à Coppet le talent avec lequel on a évité la vue du lac pour le château. Mon voyage à Coppet fait époque pour moi. Mon pélérinage à la villa Diodati a été un de mes beaux jours. Faites le tour de cette galerie, d'où l'on voit le lac sous les plus beaux aspects. Reposez-vous y, en voyant l'endroit où Byron allait prendre sa barque ; cette barque où il a peut-être chanté Chillon [3]. Comment voulez-vous que l'on n'aime pas Genève, où se rattachent tant de beaux et nobles souvenirs ? Il est difficile, après cela, de venir vous parler de Dieppe. J'y ai fait une connaissance Russe, et celle de M^me^ Mira qui est une gracieuse personne [4]. Le seul avantage que je trouve à présent dans cette nouvelle administration, est un orchestre de bonne musique qui fait un bel effet sur la plage. Je n'ai pris encore que deux bains, et Roger un seul. Il va très-bien, et vous envoie un tendre souvenir. Dans ma première lettre, je vous parle de M^me^ G[rimblot], que j'ai vue, qui rit encore, — se porte bien, — et prend sa triste vie avec douceur et courage [5]. M^lle^ Bossange me charge de vous dire que les crabbes ne sont pas *fabuleux*. Elle fait des portraits, et pense assez mélancoliquement : en somme, il y a de très jolis masques, étrangers ou français. Ce que l'on appelle le *beau sexe*, me paraît moins agréable. Adieu, je n'oublierai aucune de vos recommandations. M^me^ de Mirbel doit m'avertir, quand elle fera le portrait de la Princesse [6].

Maillé de Castries

1. Cf. *supra*, p. 429, n. 7. Il y a fort à parier que ce goût à l'eau de rose était partagé par tout le clan légitimiste du Fg. S^t^ Germain.

2. S.-B. put la rassurer là-dessus. Un vieux jardinier de Ferney lui ayant déclaré que depuis quelque temps il y venait beaucoup moins de monde, moins de beau monde surtout, il constate (l. citée, *C. G.*, II, 218) : « Voilà le décours de l'influence voltairienne indiqué, sans qu'il s'en doute, par ce bon jardinier. »

3. *Le Prisonnier de Chillon*, poëme inspiré à Byron par la captivité de F. Bonnivard, défenseur des libertés de Genève contre la tyrannie de Charles III, duc de Savoie. — Le château de Chillon est à une lieue et demie de Vevey.

4. M^me^ Mira était la femme de l'ancien administrateur de l'Opéra de Paris qui venait d'être chargé, avec Véron, de réorganiser la station balnéaire. En effet, à la suite de déboires financiers, l'ancienne Société des bains avait été dissoute et l'établissement vendu. Une « nouvelle administration » venait d'être créée qui, aussitôt, avait entrepris un ensemble d'aménagements plus modernes (v. G. Lebas, *Hist. de la ville de Dieppe...*, p. 55-57). — Une Compagnie dirigée par MM. Mira et Véron ne pouvait guère faire moins que de créer « un orchestre de bonne musique ! »

5. Le sieur Jules Adrien Grimblot, fort peu de temps après son mariage, s'était révélé le plus mauvais des époux : comme si son sens de la fidélité se fût arrêté aux prénoms, il avait délaissé la pauvre Victorine, sa femme, pour devenir l'amant d'une D^lle^ Victorine de Villebrun. Cf. la note de Cl. Pichois, in *R. Lit. comp.*, 1954, p. 56, et la l. de M^me^ de C. à S.-B. du 18 juillet (v. *supra*, p. 439, n. 6) : « M^me^ G. — [...] met du courage à supporter une triste position : elle est tout aussi gaie que par le passé [...]. Mais je crois que, tout en étant décidée à continuer le même dévouement, elle voit maintenant l'homme tel qu'il est, lâche et égoïste. »

6. Hors sa célébrité de portraitiste officielle, M^me^ de Mirbel avait plusieurs titres

P. S. — Planche a été assez dur pour Hugo. Si celui-ci l'a appelé déjà *champignon*, gare à la nouvelle épithète, qu'il lui donnera au prochain volume [1]. Je lis avec plaisir les Voyages du Capitaine Marryat [2]. Mon petit village de Rolle est l'ancienne résidence du Duc de Noailles : il me semble qu'il est après Coppet, sur la route de Lausanne ; M. Eynard [3] y a une belle maison de campagne.

Dieppe. Ce 26 Juillet 1837.
30, Rue de l'Épée.

Dieppe. ce 26 Août [1837] [4]

J'ai le cœur bien triste. Pardonnez-moi d'être assez égoïste pour revenir vers vous dans cette disposition. Mes efforts, mes vœux, mes sacrifices sont inutiles : on va vendre Lormois [5] ; la question d'argent, d'intérêt l'emporte. Mes frères ont été bien, mais ils ont faibli devant leur mère. Ainsi la tombe de tous les miens, l'ouvrage, la joie de mon père, le berceau de notre enfance, tout cela est brisé, jetté au vent, à l'oubli, pour avoir *5 pour cent au lieu de 3* : honte et pitié ! J'ai passé la journée à pleurer, car il me reste d'une autre génération l'amour des souvenirs, le respect des morts, et de la volonté des mourants, de ce dernier souffle qu'ils laissent après eux et qui est si saint, qu'il y a blasphème à ne pas l'écouter.

Il m'a pris alors un violent désir de rompre avec un pays où je n'ai plus un coin de terre sacrée. J'ai voulu partir pour Vienne, consommer en entier le sacrifice ; qui sait, la mort sera peut-être au bout ? N'aurai-je pas gagné le repos : j'ai tant souffert, tant pleuré, tant étouffé de sanglots, de ces cris d'angoisse que Dieu seul a entendus, et qui en s'élançant vers lui ont peut-être été entendus par l'ange qui sans doute les aura déposés lui-même aux pieds de l'Éternel.

Mon oncle de Fitz-James est revenu de son voyage : il est à Quevillon, et dans une disposition fort triste. Le mouvement l'avait un peu

à l'amitié de Mme de C. : elle logeait, rue de Bellechasse, dans la même maison que les Grimblot et les accueillait chez elle ; elle avait, d'autre part, exécuté le portrait de son oncle Fitz-James en attendant de faire celui de son fils Roger. — Nulle trace de « Princesse » peinte par Mme de Mirbel aux salons de 1837, ni des années suivantes ; il pourrait s'agir de la Princesse Hélène de Mecklembourg, devenue duchesse d'Orléans qui, pour tel motif inconnu de nous, renonça à poser devant Mme de Mirbel — au contraire du duc d'Orléans, peint par elle en 1839.

1. C'est dans les *Voix intérieures* (pièce XI de la 1re éd., parue en juin 1837) que Hugo avait traité Planche — sans d'ailleurs le nommer — de « champignon », et même de « champignon difforme ». A quoi Planche venait de répondre, précisément en rendant compte du recueil dans la *R. D. M.* du 15 juillet (v. surtout, p. 179-180).

2. Gros fabricant anglais de romans d'aventures maritimes, dont les traductions (œuvre de A. J.-B. Defauconpret) paraissaient chez Gosselin.

3. S.-B. va bientôt compter Ch. Eynard, biographe de Tissot et de Mme de Krüdner, parmi ses meilleures relations de Lausanne ; cf. *C. G.*, II, 58, 168.

4. Fos 26-28. Partie autogr., partie dictée à *A.* — Année fixée grâce à de nombreux indices, à commencer par les allusions à *Emmeline* et aux très prochaines *Pensées d'août*.

5. La propriété du duc de Maillé, située au Sud de Longpont, village tout proche de Monthléry. Le château (remanié après la vente) et le parc existent encore.

distrait de sa souffrance ; la solitude, si complète, et si peu douce, qu'il trouve à la campagne, va le replonger dans cette affreuse position où il était l'année dernière [1]. Je ne songe pas sans effroi à ces longues soirées où il se mettait à l'écart sur un canapé, et où je voyais de grosses larmes inonder son visage. Jamais mon oncle ne se consolera, et ne se résignera à son état. Il m'afflige cruellement : j'aime mon oncle comme un second père [2], comme mon seul protecteur : c'est avec lui seul que je puis parler de tout ce que j'ai perdu ; et il ne serait pas tout cela pour mon cœur que je l'aimerais encore. Nous avons de grands rapports dans l'esprit et dans le caractère : des sympathies communes, des goûts communs, et les mêmes antipathies. Il me parle dans toutes ses lettres de son désir de me voir à Quevillon : j'irai sûrement si Mme de Fitz-James m'en dit un seul mot ; mais ce mot, il me le faut pour prendre mon parti de la maussaderie [3] du reste de la famille. — Dieppe est tous les jours plus brillant : la société va s'y renouveler dans un autre genre : le grand monde s'en ira ; et les vacances y ramèneront les gens d'affaires. En fait de gens marquants, je n'ai vu que Garnier-Pagès, le Bibliophile Jacob, « le Journal des Enfans », Grévedon, M. d'Haussez [4]. Dieppe a eu une visite du Duc et de la Duchesse d'Orléans ; mais, vous savez que, dans ce temps-ci, les Princes ne font pas grand effet [5]. Ce qui est beaucoup plus remarqué, c'est un assez grand nombre de jolies femmes, dans des positions fort différentes. Très sérieusement, je compte sur vous pour les premiers jours de 7bre. Venez tout de suite après votre retour [6], pour profiter encore des beaux jours. Vous me lirez le *volume*, et vous irez le faire imprimer plus tard. Je me fais une fête de vous entendre parler d'un beau pays que je connais, et qui vous aura laissé un agréable souvenir. J'ai trouvé *Emmeline* [7] très-jolie. Quant à la nouvelle de Mme Dudevant, j'attends, pour la juger, l'autre partie.

Adieu : je vous envoie encore cette lettre à Genève : j'aimerais que

1. Le duc de Fitz-James était menacé de cécité ; cf. *supra*, p. 434, l. 15-7, la lettre de fin sept. 1836.

2. C'était déjà l'expression employée par la marquise dans son récit romain de 1832 ; v. *supra*, p. 437, l. 23-4.

3. *Maussade(rie)* est un mot familier à Mme de C. ; cf. ses l. à Balzac du 10-VIII et du 29-X-1834 (Bouteron, *loc. cit.*, p. 18 et 24).

4. Faut-il présenter « le Bibliophile Jacob », alias Paul Lacroix, et Grévedon, portraitiste quasi attitré de la Cour et du Fg. St Germain ? — En revanche, on se demandera lequel des deux frères Garnier-Pagès Mme de C. entend ici nommer. — «Le Journal des enfans » doit désigner, sans que cela soit tout à fait sûr, Janin, aussi fidèle aux colonnes dudit Journal qu'à l'amitié de la marquise. — Le bon d'Haussez avait été ministre de la Marine sous Charles X.

5. Voilà bien la moue ironique de la légitimiste ! En fait, les gazettes ont conservé le souvenir d'une réception brillante, offerte le 9 août 1837 au populaire duc d'Orléans et à la gracieuse princesse qu'il venait d'épouser trois mois auparavant (v. G. Lebas, *loc. cit.*, p. 72-74).

6. S.-B. va rentrer à Paris le 31 août, et préparer la sortie du *volume* des *Pensées d'août* qui paraîtra dans un mois.

7. Nouvelle de Musset que lui avait apportée la *R. D. M.* du 1er août. S'y trouvait aussi la 1re partie des *Maîtres Mosaïstes* de G. Sand.

ce fût la dernière. Roger va très-bien, et vous envoie mille amitiés. Je n'ai pas besoin de vous parler de toute la mienne.

Maillé de Castries

[Dieppe, début sept. 1837] [1].

Votre lettre aussi est triste et je ne sais si, à moi si triste peut être donné le don de chercher à vous consoler. Vous avez des regrets en quittant Paris, et cependant vous le voulez et vous voudriez déjà être loin [1]. Croyez-vous donc que le courage vous viendra parce que le fait sera accompli et que la distance sera plus grande ? La souffrance vous suivra, et je la crois plus amère dans l'éloignement. Il y a dans les pierres, dans les arbres des souvenirs qui restent intacts, brillants, et bientôt dans l'absence on les pleure comme des amis que rien n'avait changés.

Vous en êtes encore à fuir votre douleur. Fasse le ciel qu'elle ne soit pas assez longue pour que vous arriviez à penser qu'elle est votre bien le plus précieux. Il faut bien des années d'angoisse pour cela. Il m'en a fallu 4 et il y [en a] près de huit que je pleure [2].

Pour vous faire du bien je vais vous dire que j'ai eu une joie ce matin. J'ai revu une femme qui a aimé et apprécié Mr de Metternich. Elle m'a parlé de lui, elle m'a rappelé tous nos beaux jours de Paris : jours de fêtes, d'amour, où le soleil était si radieux ; j'ai fini par fermer les yeux en la priant de parler toujours. Le charme dure encore et je vais passer une douce soirée. Il y avait 9 ans que je n'avais vu la princesse Bagration [3]. La dernière fois elle avait une guirlande de camélia blanc : elle était presqu'aussi belle que sa fille qui est morte ; c'est à ce bal où j'ai dansé à Paris pour la dernière fois. Comme j'étais heureuse : je partais pour Rome avec mon fils, mon bel enfant, et pour rejoindre à tout jamais son père. Si vous saviez à quel point j'étais jeune, vive et gaie, combien mon bonheur m'embellissait : tout le monde m'enviait, j'étais si aimée ! et le monde qui se rit de l'amour devine cependant que lui seulement donne le bonheur.

Cette conversation de souvenirs se tenait sur la plage par le temps admirable que nous avons depuis 3 jours, où le soleil est chaud, et l'air frais, le ciel pur et transparent, la mer bleue et légèrement houleuse, où toutes les voiles sont blanches et dorées par un rayon de soleil. Sur

1. Fos 70-73. L. autogr. — Tout porte à dater cet important envoi de début sept. 1837 : désertion de la plage et chute des premières feuilles (p. 447, l. 3) ; inquiétudes sur la santé de son cousin (p. 447, l. 13) ; annonce de son départ possible aux environs du 15.

2. Exactement depuis nov. 1829, date à laquelle est mort Victor de Metternich.

3. L'une des maîtresses du chancelier Metternich à qui elle donna une fille en 1802. C'est elle qu'on avait baptisée « le bel ange nu » du Congrès de Vienne, en mémoire de ses décolletés abusifs auxquels elle eut le tort de ne pas renoncer assez tôt. L'âge lui étant venu sans la sagesse, elle prit des allures d'extravagante originalité. — La princesse Pauline de Metternich a laissé d'elle, dans ses *Souvenirs d'enfance* (p. 22-25), un savoureux mais cruel portrait.

la plage déserte maintenant, où l'on pense en repos, où l'on écoute alternativement la musique de Rossini [1] puis celle des oiseaux du ciel, de la vague qui se brise, et des feuilles qui commencent à tomber, poësies du ciel, poësies de la terre, poësies du cœur qui veniez toutes ensemble aujourd'hui inonder mon âme, merci, vous m'avez rendu[e] heureuse.

Je vous ai quitté hier pour aller dans mon lit continuer mes rêveries toutes douces. Ce matin j'ai présenté mon Roger à la princesse qui m'a fait la joie de me dire qu'il ressemble à son père sans avoir ses traits ; surtout dans son sourire [2]. Cher enfant, je crois que je l'aime un peu plus depuis ce matin. Elle part demain, et ces 2 journées me resteront comme une vision parlante des beaux jours d'autrefois.

J'ai eu une lettre de M^elle^ Jarry ; elle avait été à Quevillon et me semble très inquiète de Jacques [3] et dit que le salon fait frémir de tristesse et de douleur concentrée. Jamais d'épanchement, et un morne silence, ou une lecture que personne n'écoute. La famille jeune part le *15* et alors j'irai jusqu'à la fin du séjour. Je ne compte revenir à Paris que le *7 janvier* après l'anniversaire de la mort de mon père. Je ne me sens pas assez de forces pour vivre avec des indifférents le fatal mois où chaque heure est un souvenir de désespoir et d'irritation car on a laissé mourir mon père et je n'ai jamais pu le pardonner. J'irai à Versailles où Roger aura à voir et à courir, et où je penserai. Voilà mon projet qui me sourit. Votre absence de Paris laissera un grand vuide dans mon cœur. Vous me donniez courage et je pensais mieux valoir après vous avoir vu.

Mais enfin il faut se soumettre ; ce qui est plus difficile c'est de se dire que vous souffrirez aussi. Souffrir par le cœur ah cela fait bien mal ! Souffrir par le cœur de ses amis fait mal aussi, soyez-en sûr. Je voudrais tant que mon amitié vous fût bonne, elle est au moins bien vraie et sera bien constante dans toutes les fortunes. Adieu tout ceci est de ma main car j'ai mis mon âme dans ces pages bonnes ou mauvaises. Roger va bien ; moi, pas trop mal, et nous vous envoyons vœux et affection.

Envoyez-moi l'adresse perdue de notre copiste

1. Bien qu'il n'eût plus composé d'œuvre marquante depuis son *Guill. Tell* (1829), Rossini demeurait encore l'idole musicale du beau monde romantique. — N'oublions pas, en lisant cette lettre, que « par un singulier hasard », lorsque Montriveau entendit l'ex-duchesse de Langeais chanter des hymnes dans la chapelle de son couvent espagnol, « la musique des orgues paraissait appartenir à l'école de Rossini, le compositeur qui a transporté le plus de passion humaine dans l'art musical... » (éd. Conard, XIII, 158).

2. Cf. *supra*, p. 431, n. 4.

3. Le fils du duc Ed. de Fitz-James. Cf. la l. (non publiée ici) du 13 sept. où M^me^ de C. annonce à S.-B. : « Je reçois une lettre de Victorine [Grimblot], qui m'apprend que mon oncle est au désespoir de l'état bien grave de son fils » ; un mieux se manifestera, relaté par la l. suivante (v. *infra*, p. 449, l. 14) ; mais Jacques mourra avant même que la marquise ait quitté Dieppe (v. l. du ? sept., f° 31, non publ.). Il sera suivi d'assez près dans la tombe par son père, en nov. 1838.

[Dieppe, fin sept. 1837][1]

Certainement j'ai reçu le joli petit volume et je vous en fais mille remerciments ; j'aime à lire, mais je crois que j'aime encore mieux relire ; du moins c'est mon goût et ma disposition depuis mardi. Il faut que je vous dise comment je vous ai lu, et comme je me suis fait de ce jour une douce fête. Le temps était superbe, j'ai mis le livre dans ma chaise et je me suis fait [porter] sur la plage ; la musique m'y arrive de loin toute adoucie, toute divine : elle a l'air de descendre du ciel pour calmer et enchanter l'océan. Je lisais un sonnet, puis je fermais le livre, les yeux, et j'écoutais et je pensais à la poésie qui traduit si bien toutes nos bonnes pensées, puis au poëte qui part en emportant toute[s] nos consolations, et pour qui nous devons pleurer d'être si peu consolants. Il y a dans ces pages des accents du cœur si tristes et si doux qu'il est impossible de ne pas en être attendris. Ah restez bien ce que vous êtes et ne devenez pas suisse : nous y perdrions trop. Faites de la prose s'il le faut, mais abandonnez-vous souvent aux inspirations poëtiques. Si vous ne faites pas de vers à Lauzanne [*sic*], je croirai que vous n'y avez pas pensé à moi, et ce serait mal car je penserai bien souvent à vous. Je veux à Quevillon lire moi-même le volume : il [2] sourira aux vers à M^de^ G. Roger a battu les mains de joie en voyant son nom imprimé et en se rappellant son petit chat [3]. J'ai pris en pitié mon isolement actuel en me reportant à l'époque où vous veniez nous lire toutes ces petites pages si gracieuses et si harmonieuses, pleines de doux sentiments. Je revoyais ma folle enfant vous jettant le petit chat, riant de sa malice, et puis un *passage* soudain la faisait parler de son épitaphe [4]. J'étais alors entourée, aimée ; à présent quand le soleil et Roger sont couchés, j'ai froid et peur du silence de ma chambre. — Votre lettre est triste : j'en ai encore l'âme serrée. Ah que je comprends ce mal, cette douleur, ce regret sans souvenir ; je comprends cette souffrance si elle existait, mais elle se trompe : la maladie agit sur l'âme. On ne cesse jamais d'aimer et on ne méconnaît point l'accent du cœur ;

1. F^os^ 37-39. L. autogr. — La date s'impose dès la 1^re^ ligne : M^me^ de C. vient de recevoir les *Pensées d'août* ; or S.-B. eut à sa disposition des exemplaires d'auteur à partir du 23 sept. (*C. G.*, II, 268, n. 1) ; le volume parut en librairie le 30.

2. « Il », c'est son oncle Fitz-James qui allait reconnaître sans peine sa fille sous les traits de « M^de^ G », la « folle enfant ».

3. S.-B. avait dédié « A M. Roger d'A[ldenburg] » un sonnet des *Pensées d'août* où place est largement faite au petit chat (éd. 1863, p. 216, v. 8-11).

4. *Passage* et *épitaphe* sont deux « mots » de M^me^ Grimblot que S.-B. a cités, l'un dans le Sonnet qui lui est dédié : « Mais c'est que dans l'esprit j'ai beaucoup de passages », lui fait-il dire, ajoutant : « Mot charmant qui la peint » ; — l'autre en tête du joli pastiche de Chénier *Pour une mort.... Pour un départ* qui suit immédiatement dans le volume : « La charmante madame G..., âgée de dix-neuf ans et demi, exigeait que je lui fisse des vers en *épitaphe* sur sa mort... » (éd. 1863, p. 226). — La présente l. achève donc d'établir l'identité de cette « M^me^ G. » des *Pensées d'août* (la M^me^ G. de *J. Delorme* en est une autre !) et détruit l'ingénieuse hypothèse de M. Levaillant qui, frappé par la nuance « Ile-de-France » du sonnet, lui prêtait pour héroïne M^me^ Gaillard, fille de M^me^ Pélegrin, son hôtesse de Précy (*Ames et paysages d'Ile-de-France*, p. 171-172).

il n'y en a pas deux. De même il n'y a pas deux vies d'amour. On ne recommence pas ses croyances. Aimez-la toujours, et elle vous reviendra, et elle vous bénira pour ne l'avoir pas cru[e] quand elle blasphémait. Croyez à l'amour avec ferveur et vous l'y ferez croire. Son bonheur et le vôtre seront une conquête de votre foi. Je vous aiderai dans cette œuvre, en soutenant votre courage. La femme aimée une fois ne peut jamais être indifférente. Adorée, ou haïe ! — et qui ferait de cette pensée le second choix ? N'aimer plus, ou oublier est impuissance ou faiblesse : vous voyez que ce ne peut être ni vous ni elle !

Vous n'avez pas imprimé *Laissez-moi* [1]. Je songe toujours à lui trouver une musique ; du vent, pas de soleil : tout le Nord. Si Hugo lit *La jeune amante* [2], et qu'il ne soit pas ému, il peut avoir génie, talent, — cœur non ! — Aujourd'hui je ne vous parlerai que de vous. Je vous ai tant parlé de moi ! — Le mieux de Jacques [3] se soutient. Mon oncle y croit, moi pas. — Adieu. Mes souhaits, mes amitiées et mes regrets.

[Paris], 20 J[anvier 1838 ?] [4].

Je ne *crois*, et n'ai *cru* à rien de mal de vous. Cependant j'ai l'âme plus légère depuis votre lettre. Merci de votre confiance, vous avez la mienne sur toutes mes pensées, car quant à ma vie c'est une maison de verre.

Avec tout le monde je parle, avec vous je pense, et je rêve. — Depuis le jour de l'an je n'ai eu ni le courage, ni la force, ni la volonté de vous écrire ; expliquez cet abattement de ma nature, car jamais mon cœur n'a été plus plein, et ne vous [a] appellé plus souvent. Peut-être cela tenait à ma difficulté d'écrire, et à la mu[l]titude de sentiments qui m'op[p]ressaient désespérants de pouvoir les exprimer, détestants de les affaiblir, de les gâter à moi-même sans vous les faire comprendre, je me suis tu[e]. J'ai bien souffert, et si seule ! Une fois déjà je me suis trouvée comme cela, et ne pouvoir dire : mon Dieu que je souffre ! Vous m'avez fait un aveu, voici le mien. Mon cœur est plus jeune que mon âge [5]. Il est plein d'une passion qui le brûle. Quand Roger dort,

1. Il s'agit de la pièce commençant par ce vers : « Laissez-moi ! tout a fui. Le printemps recommence » — l'une des plus belles et des plus émouvantes qu'ait écrites S.-B. — d'abord glissée avec trois autres poésies en appendice du *Livre d'amour* (éd. orig., 1843, p. 104), puis insérée dans la *Suite de J. Delorme* (éd. 1861, p. 248). On lit en sous-titre : « Il y faudrait de la musique de Gluck » ; la phrase de Mme de C. ferait assez croire que cette suggestion est venue d'elle.

2. Mme de C. pense à la pièce intit. « En revenant du convoi de Gabrielle [Dorval] », commençant par les mots : « Quand, de la jeune amante... » (éd. 1863, p. 227). C'est une évocation du tête-à-tête muet et glacé auquel le hasard contraignit S.-B. et V. Hugo, dans une voiture de deuil, le jour où l'on enterra la pauvre Gabrielle.

3. V. *supra*, p. 447, n. 3.

4. Fos 62-67. L. autogr. — Date douteuse. Le jour de l'an passé depuis quelque temps (p. 449, l. 22), cela indique *Janvier* ; S.-B. absent (p. 450, l. 13), cela semble bien signifier 1838 ; mais, en ce cas, il faudrait entendre l'expression « Mr Pastoret, que j'ai perdu » en un sens qui n'a rien de funèbre, puisque ce dernier n'est mort qu'en sept. 1840.

5. Elle dira la même chose, en 1847, à Balzac, lequel s'en fera l'écho assez cyniquement auprès de Mme Hanska (*L. à l'Etrang.*, IV, 368).

que je suis seule, savez-vous que souvent ma tête se penche sur mon fauteuil, cherchant une épaule amie pour y reposer et raffraichir mon front. Que de fois le soir ma main chaude de larmes tombe, rêvant une main qui réponde à la mienne. Non je ne sais pas vivre seule, sans amour, sans regard, dans mon regard, sans cœur, contre mon cœur. Oh alors comme je pleure en attachant mes yeux à ce coin de corniche qu'on me reproche de regarder comme quelqu'un ! [1] Comme je m'élance de toutes les forces de mon âme vers mon ami ! Comme je m'écrie à Dieu : pitié ! Ah je suis coupable dans ces instants, car si une voix répondait à ma détresse, si un bras appuyait ma faiblesse en me disant pauvre femme, eh bien je la bénirais ! J'en ai des remords : mon cœur, ma passion devrai[en]t être dans la tombe du père de mon fils. Mais cette année je suis si seule de cœur ! Vous absent, Mr Pastoret, que j'ai perdu [2], pas un coin bleu à mon ciel toujours gris. Je m'éveille sans pouvoir jamais me dire : j'aurai une heure ! Donnez-moi un conseil pour les moments de lassitude, pour les retours de passion, pour les cris d'amour si ardents encore ! Songez à cette existence si entourée de froideur et de glace, et si brûlante en dedans.

Je sens ensuite que si un homme osait, oubliant mon âge, ma position, me dire un mot d'amour, je le prendrais en haine à l'instant. Oh non mon cœur n'a pas une pensée infidelle, j'embrasse mon Roger bien purement, bien loyalement, mais je me trouve coupable, bien coupable, de rêver, de souhaiter l'amour, après la mort de celui que j'aimais. Nous ne valons pas mieux l'un que l'autre : vous avez une faiblesse d'homme, et moi celle d'une femme. Mais je pleurerai, et ne suc[c]omberai pas ; ma tête ne tombera que sur l'épaule de mon fils. Soyez comme moi : malheureux, mais sûr de vous. Pas de consolations deffendues, pensons au Ciel. Je voudrais vous donner de ma foi ; vous le savez : je crois parce que j'aime. Ne cherchez pas avec l'esprit seulement [mais] avec votre cœur. Le bien que vous trouveriez encore sur cette terre, et bien vous savez qu'il peut vous échap[p]er, qu'il peut être ou mensonge, ou fumée, ou douleur, et qu'il doit disparaître. Pourquoi vouloir profaner son idole ? vous ne pouvez, vous ne voulez aimer, dites-vous, mais vous cherchez un lien que je ne sais comment nommer, et avec lequel vous serez mécontent de vous, car vous valez plus. Courage, dépouillez le vieil homme, le faible homme, regardez au ciel, demandez-lui de la force, priez-le, mais avec humilité ; il vous enverra la foi qui sauve, et l'espérance qui soutient. Ah que je voudrais retirer votre âme du néant ! J'offre à Dieu dans ce but, beaucoup de mes

1. Cf. *supra*, p. 429, l. 1 et n. 1.

2. V. *supra*, p. 449, n. 4. Le comte (puis marquis) Claude-Pierre de Pastoret, député à la Législative, sénateur de l'Empire, fait pair de France par Louis XVIII et chancelier par Charles X, fut libéré ou dépouillé de ses charges sous le gouvernement de Juillet. Mme de C. peut donc déplorer ici une retraite qui ravit M. de Pastoret à la société de ses amis parisiens. — Elle continuera du moins de recevoir le marquis Amédée-David de Pastoret, fils du précédent (v. l. à Balzac du 17-I-1846).

épreuves, beaucoup de mes angoisses ; donnez-moi la joie de vous conquérir au Ciel. Ce n'est pas le bonheur que de croire, mais c'est du repos ; c'est aimer plus tout ce qui est bon et beau. C'est rêver avec un but ; c'est se dépouiller de tout sentiment amer. Ah comme alors vous trouveriez le ciel plus bleu, les étoiles plus brillantes ; la pensée de Dieu anime tout, embellit tout ; c'est l'amour infini, éternel, l'amour toujours beau et jeune, l'amour au premier aveu. Adieu : toutes ces pages ne sont qu'un cri de mon cœur au vôtre. Folie et pitié, dirait le monde ; vous, vous me tendrez la main, et si vous me nommez votre sœur en souffrance, je répandrai sur notre union une larme qui sera recueillie par un ange [1].

Je suis moins abattue et c'est à vous que je le dois. J'ai essayé ces deux soirs à causer avec vous, et j'en suis mieux. Je ne sais ce que je vous ai dit ; jamais je ne relis une lettre. J'ai pensé haut. Mon cœur souffre fort, alors je n'ai plus de sens, de raison, ni d'esprit. Mes mots sont comme les gémissements d'un instrument à cordes ; qu'est-ce qui les fait vibrer tout à coup ? que veulent dire ces sons confus ? sont-ils autre chose qu'un effet du hazard, ou résultent-ils d'une pensée de regret, de souffrance, ou de remords ? Ce qu'ils sont sûrement, c'est vrai[s]. — Roger vous a écrit, m'a-t-il dit. Je n'ai pas lu la lettre ; seulement j'y ai dicté quelques lignes, encore sous le coup d'une mauvaise disposition. Ce cher ange va bien. Il est aimable ; il gagne en force, en beauté, et en soin pour moi. J'aime la pureté de son front, la limpidité de son œil bleu. Il a tout ce qu'on rêve du bel ange gardien. Si je ne quittais jamais sa main, je n'aurais pas de mauvaises pensées. Ai-je pu dire que cet amour ne me suffisait pas : j'ai menti alors à moi-même. Ne me croyez pas. J'avais la fièvre. Ah comme j'aime dans votre livre, qui est mien, les vers à la petite Adèle [2]. Savez-vous qu'il n'y a pas une de ces pièces qui ne soient un trésor de cœur et de talent. Les a-t-elle toutes ? Je ne vous ai pas parlé de ceux de M e Valmore [3], ils sont délicieux. Cette femme a des cris de l'âme pleins de tendresse et de poësie. Bonsoir, il est minuit, je vais commencer le meilleur temps de ma vie : celui où je rêve. Mille amitiées.

1. Cette vaste tirade, tenant de l'envolée et de l'homélie, unit à merveille les deux voix les plus chères à la marquise : celles de Lamartine et de Chateaubriand.

2. Ce sont les vers de la XVI[e] pièce du *Livre d'amour*, intit. : « A la petite Ad... » (éd. 1843, p. 51). — Comme S.-B. ne les a pas recueillis ailleurs que là, il faut bien en conclure que le « livre » confié par lui à M[me] de C. est le manuscrit du *Livre d'amour*. La suite, du reste, le confirme : « elle » (dans la question « Les a-t-*elle* toutes ? ») désignant évidemment la mère de « la petite Adèle ».

3. Ceux du recueil *Pauvres Fleurs* ; il ne paraîtra qu'en février 1839, mais Marceline le montra en manuscrit, pour partie au moins, à S.-B. dès la fin de 1837. Cf. la l. du 2-1-1838, où S.-B. lui dit la joie que lui ont procurée « *ses* vers si pleins de larmes » (*C. G.*, II, 329). Elle le porta également, dans le courant de 1837, au libraire Dumont (v. Cavallucci, *Biblio. crit. de M. D. Valmore*, p. 202).

SAINTE BEUVE
ET LA CRITIQUE DE SON TEMPS
Barbey d'Aurevilly. A. de Pontmartin. Édouard Thierry

Correspondances inédites

Critique ou historien de la littérature, depuis 1824, dans les journaux, tour à tour le *Globe*, le *Moniteur* ou le *Constitutionnel*, ou dans les revues, *Revue des Deux Mondes* ou *Revue de Paris*, Sainte-Beuve (= S-B) a été toute sa vie en relations avec les critiques de son temps : relations épistolaires plutôt que mondaines, au cours desquelles il reste, en général, sur la défensive, parce qu'il n'a souvent ni le temps ni le goût de se livrer, ou relations de bonne compagnie avec tel ou tel de ses confrères auquel il s'adresse rapidement pour demander un renseignement bibliographique ou quelque précision de date en vue d'un de ses articles. C'est pourquoi les formules de politesse du début et de la fin des lettres et billets se bornent le plus souvent aux expressions banales : « Mon cher Monsieur » ou « Mon cher confrère » et ne se hasardent que rarement à « Mon cher ami ». Il garde ses distances, et ne veut pas s'engager trop avant, pour réserver sa liberté entière et s'enfermer dans le silence dès qu'il le désirera.

I. — Jules Barbey d'Aurevilly.

De quatre ans plus jeune que S-B, Jules Barbey d'Aurevilly était entré en relations avec le critique, sans doute grâce à un ami commun, le normand Amédée Renée, et surtout grâce à l'admiration commune qu'ils avaient pour Maurice de Guérin et sa sœur Eugénie. Ils avaient peu d'occasions de se rencontrer, parce que S-B ne fréquentait ni les cafés à la mode ni les salons littéraires, où Barbey arborait la rose blanche à sa boutonnière ; il souriait sans doute des chroniques mondaines que le dandy publiait sous la signature de « Maximilienne de Syrène » ; Barbey chercha en vain à rencontrer S-B à sa bibliothèque de l'Institut, pour lui remettre l'un de ses premiers livres, la *Bague d'Annibal*, et les lettres à Trébutien contiennent plusieurs allusions à S-B. Pendant des années, il espéra un article de S-B et multiplia auprès de lui les éloges et les compliments. Barbey critique l'intéressait plus que Barbey romancier ; S-B préféra la série des portraits, réunis sous le titre : *Les Prophètes du Passé*, aux deux volumes intitulés : *Une vieille maîtresse*, et encore ne retint-il qu'un seul portrait, celui de M. de Bo-

nald, pour lui consacrer son article du 18 août 1851, dans le *Constitutionnel*; il le lui annonce aimablement dès le 2 août par cette lettre [1] :

Je suis horriblement en retard avec vous. Je vous ai cherché trop tard au Bon Lafontaine et l'on n'y avait plus votre adresse. Je retrouve, dans votre dernier envoi d'intéressants articles sur de Maistre et je lis une haute appréciation de Chateaubriand et de Lamennais qui provoque mille pensées. Je ne vais pas toujours aussi haut que vous et je ne sais pas remonter à ce point, mais je vous suis de l'œil en faisant mille raisonnemens bons ou mauvais à ce propos. Ce ne sont pas là de ces lectures à plat et qui vous laissent l'esprit à sec. Ma vie est si absorbée et si obérée que je ne puis que bien peu lire hors du cercle de mon travail hebdomadaire. Ma position au *Constitutionnel* est au vrai celle-ci. — Je concerte toutes les semaines un sujet avec la Direction. Elle et moi nous avons notre petit veto, dont nous n'usons d'ailleurs que très à l'amiable. Je propose ou l'on me propose un sujet. J'en ai en provision des quantités, et, une fois l'un adopté, je m'y jette vaillamment et sans détourner la tête. Vous pouvez voir par le titre de ceux que j'ai traités jusqu'ici qu'il y a peu de place pour les livres nouveaux : ce n'est pas là ce qu'on me demande : les livres nouveaux n'ont guère servi que de prétexte. Ainsi je ne pourrais sans rompre tout à fait une série d'Etudes et ma ligne aborder *Une Vieille Maîtresse*, et votre dernier envoi les *Prophètes du Passé* ne pourrait guère me servir que de texte et prétexte à traiter moi même un des *Prophètes*, *Bonald* par exemple, mais c'est là un gros morceau et qui ne s'improvise pas. Si je parlais pourtant quelque jour de Bonald, je pourrais alors mettre en sous titre, comme je fais quelquefois, votre excellent livre l'indiquant comme occasion et point de départ. Voilà le vrai, Monsieur, sur ma situation au *Constitutionnel* et vous aurez pu remarquer qu'il n'y a eu jusqu'ici, dans cette suite d'articles, rien qui ressemble à un compte rendu régulier de livres nouveaux.

Excusez moi donc si je ne puis faire d'article à proprement parler sur les écrits distingués, mais, si je ne puis faire un jour agréer Bonald, je vous promets de me mettre en défricheur, à l'ombre de votre jugement.

Recevez de nouvelles assurances de ma haute estime et considération.

Sainte Beuve

Le temps d'emprunter à la Bibliothèque de la rue Richelieu quelques ouvrages de Bonald, de les lire et de prendre des notes, et l'article parut le 18 août 1851 [2]. Barbey fut à demi-content et se plaignit à Trébutien le 23 août [3].

« Vous avez certainement lu l'article de S-B sur Bonald. Beaucoup de gens ici ont trouvé qu'il n'avait pas fait pour moi ce qu'il aurait dû... Il

1. Ms. Archives de l'Académie Française : Collection L. H. Moulin.
2. Recueilli dans *Causeries du Lundi*, tome IV, 3e éd., p. 427 à 449.
3. Barbey, *Lettres à Trébutien*, éd. F. Bernouard, 1927, tome IV, p. 163.

a bien caractérisé la plume que j'ai dans les doigts, brillante et vaillante, et, brief, m'a traité avec considération et honneur. Ce n'est pas là de la chaleureuse amitié (comme j'espérais), c'est..., je ne veux pas dire ce que c'est. Il m'a écrit une lettre de quatre pages pour s'excuser de ne pouvoir faire davantage. Il m'entoure dans cette lettre d'un méandre de coups de chapeau, se plaignant fort haut de ne pouvoir troubler l'ordre de ses travaux. Son procédé avec moi a toute la *subtilité* du personnage. Comme il sait que j'ai quelque chose dans le ventre et que j'arriverai, il veut le ménager pour ce temps-là, et reste poli... »

Barbey avait dû lire, dans *l'Univers* de ce même 23 août 1851, un article de Louis Veuillot, dans lequel il avait probablement relevé ce passage [1] :

« M S-B devrait refondre son travail sur M. de Bonald. Si le sentiment de la justice due à un grand et noble esprit pouvait ne pas suffire pour l'y décider, nous dirions qu'il y est intéressé par le soin de sa propre gloire. Partout où il se montre défavorable à M. de Bonald, il se fait tort à lui-même. Il tombe dans la banalité, ou il avance des paroles qu'il serait fort empêché de soutenir, ou il prouve qu'il a lu trop négligemment son auteur et qu'il en a pris des idées toutes faites et à refaire... »

Sagement Barbey laissa passer quelques jours de réflexion avant de remercier S-B de sa bonne intention. Trop de hâte risquait d'être mal interprété. En remâchant son ressentiment, il espérait peut-être l'atténuer, ou du moins donner le change par une indifférence affectée. Il se décida enfin à écrire le 26 août 1851 et prétexta, — n'était-ce pas l'époque des vacances ? — avoir été absent de Paris, pour expliquer son retard et ne pas rompre : à la mauvaise fortune, il opposait un demi-sourire de circonstance [2] :

Monsieur

J'étais à la campagne ces jours derniers et je n'ai lu qu'à Paris votre article sur M. de Bonald et vos quatre mots sur moi, quatre mots de vous, bienveillants comme ils le sont, valent mieux pour moi que quatre pages de tous les autres.

Je vous remercie donc cordialement et je regrette que l'ordre de vos travaux soit aussi impérieux et aussi réglé que vous me l'avez dit dans votre lettre ; de toutes mes ambitions littéraires la plus ardente serait d'*occuper* un de vos jugements.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération et de mon très reconnaissant dévouement.

Lorsque cinq ans plus tard, en 1856, parurent à Caen, à l'imprimerie Hardel, les *Reliquiæ* d'Eugénie de Guérin, mises au point et éditées par Barbey d'Aurevilly et Trébutien, S-B en reçut un exemplaire le 12 janvier, avec cette dédicace : « A l'auteur de *Joseph Delorme*, M. S-B. Que le critique se détourne avec indulgence et que le poète, généreux comme le génie, m'accorde l'hospitalité. »

L'œuvre est d'importance et il convient de laisser au critique le temps de se ressaisir et de méditer. Mais, de peur que S-B n'oublie, ou ne pense à un autre sujet, Barbey lui écrit, le 18 janvier 1856 : simple coup de cloche destiné à tenir l'attention en éveil. « ... Si blasé que vous puissiez être de vos succès, l'opinion d'une femme comme Mᵉˡˡᵉ Eugénie de Guérin peut fleurir l'amour-propre le plus difficile et vous ne mettrez pas sans émo-

1. Veuillot, *Œuvres complètes*, tome 30, 3ᵉ série. *Mélanges...* annotés par François Veuillot, 1934, tome IV, p. 439 à 450.

2. Ms. Collection Lovenjoul, D. 597, fol. 279.

tion à votre boutonnière cette fleur d'héliotrope sauvage cueillie par vous aux rampes de la Terrasse du Cayla... » De la lettre on connaît seulement cette phrase, parce que Barbey l'a recopiée, dans une lettre du 29 janvier à Trébutien, en y ajoutant ces lignes : « Ah la flammèche du poète, je la ferai partir de ce foyer s'il n'est pas éteint et si un bout du tison, qui fut *Joseph Delorme*, y fume encore... [1]. »

S-B, qui veut rester correct, répondit à l'appel de Barbey, le jeudi-gras 1er février 1856 et Barbey s'empressa de communiquer l'autographe à Trébutien, en l'accompagnant de remarques sans aménité : « Je vous envoie sous ce pli l'affreux petit griffonnage de *Maître Sainte-Beuve*. Il est correct et homme du monde dans ses relations ; aussi m'a-t-il répondu presque immédiatement. Vous garderez... ce gracieux propos *torcheculatif* (toujours *Rabelais* et le jeudi gras) dont, comme expression littéraire, je n'ai été *brin* content. Je savais bien que S-B ne pouvait juger l'âme d'Eugénie, mais il devait mieux dire... de cette adorable *Diseuse* qui a trouvé la *pierre philosophale* de l'expression. Il m'écrit de vieilles phrases savatées ; il m'envoie les vieux fonds de pots de ses anciens élixirs. Si l'article qu'il nous promet dans l'*Athenaeum* n'est pas plus fort que cette lettre, ridée comme une douairière, S-B passera à jamais dans le bataillon des vieilles femmes impossibles à rajeunir, car Eugénie pouvait faire ce miracle : rajeunir une imagination décadente et vivifier une âme engourdie ! Tant pis pour S-B !... [2] »

Encore une lettre de S-B qui semble perdue et dont on ne connaît un écho qu'à travers des commentaires emportés.

S-B tient parole, et, puisque le *Moniteur* ne peut interrompre la publication, par chapitres, de son *Étude sur Virgile*, c'est à l'*Athenaeum*, où il collabore depuis juillet 1855, qu'il donne le 9 février son article sur Eugénie de Guérin [3]. Barbey semble à peu près satisfait, à en juger par ce qu'il écrit à Trébutien : « ... L'article est long et donne une idée de l'étonnant talent d'Eugénie. les citations ne sont pas mal faites... Il y a dans les premières lignes une caractéristique franche et presque fardée de Guérin et de son talent hors de pair dont je sais bon gré à S-B... »

Après Eugénie de Guérin, c'est Maurice de Guérin dont va s'occuper un certain temps Barbey d'Aurevilly et, dès le mois de juin de cette même année 1856, il recommence ses visites auprès de S-B, pour le mettre au courant de son projet d'édition et obtenir promesse d'un article.

Une lettre à Trébutien du 14 juin 1856 nous apporte l'écho de ces conversations [4].

« ... J'ai vu S-B... Je suis resté une heure et demie avec lui et je l'ai trouvé vivant, démonstratif, enthousiaste, ayant épousé notre succès et les Guérin comme nous-mêmes. Plus de Fontenelle, plus de petit égoïsme à angles cachés sous le velours de la politesse, non, mais un intérêt ardent à un succès qu'il dit certain : le succès de Maurice que le public va mettre d'emblée, ce sont ses propres paroles, auprès d'André Chénier, dont il n'est pas le pendant toutefois... »

L'édition ne paraîtra qu'en octobre 1860, mais par les soins de Trébutien seul : les deux amis qui, pendant vingt-huit ans, avaient eu un attachement fraternel et s'étaient brouillés de mars 1837 à mai 1841, s'étaient de nouveau séparés cette fois-ci irrémédiablement, en novembre 1858. Quelques semaines plus tard, en décembre 1858, Barbey d'Aurevilly perdait sa mère et S-B lui adressait ce touchant billet de condoléance, daté « ce 17 décembre 1858 [5] ».

1. Barbey, *Lettres à Trébutien*, éd. F. Bernouard, 1927, tome IV, p. 22, 26 et 27.
2. *Ibid.*, *id.*
3. Recueilli dans *Causeries du Lundi*, tome XII, 3e éd., p. 231 à 247.
4. Barbey, *Lettres à Trébutien...*, tome IV, p. 173 à 174.
5. Ms. Collection Pauley.

Mon cher confrère,

Je ne veux pas attendre votre retour à Paris pour vous dire combien je prends part à la douleur qui vous atteint. Qui l'a éprouvée sait y compatir. Il n'y a pas d'autres paroles. Ajoutons seulement que malheureux est celui qui n'est pas destiné à avoir une telle douleur : car celui-là, ou il n'a point connu de mère, ou sa mère lui survit.

A vous de cœur,

Ste Beuve

Deux ans passent sans qu'il y ait trace d'échange de lettre, lorsque, le 5 juin 1860, Barbey d'Aurevilly publie une étude sur Pascal, dans *le Pays*, à propos de l'édition des *Pensées* par Ernest Havet ; une phrase retient l'attention de S-B au passage et il lui écrit aussitôt [1].

ce 8 juin 1860

Cher Monsieur

Merci des *Prophètes du passé* :

Merci, aujourd'hui du Pascal : oui, il avait peur. Il avait le grand effroi, c'est bien un trait saillant de son esprit.

Vous recevrez le mien (c'est-à-dire mon Pascal) dans trois semaines ou un mois au plus tard.

Mais aujourd'hui je veux surtout vous demander dans lequel de vos deux derniers articles vous avez écrit cinq lignes sur Chateaubriand « aux yeux mélancoliques que nous avons connu dans les dernières années ».

J'avais fait copier ces lignes, et je ne puis remettre la main sur cet extrait. — Quel vilain mot, sur ce charmant profil ou trois quarts.

Tout à vous

Ste Beuve

Allusion à ce passage de l'article de Barbey d'Aurevilly [2] : « Les philosophes l'appelèrent [Pascal] un visionnaire. Ils en firent un malade et ils inventèrent même cette petite légende d'abîme qu'il voyait incessamment ouvert à ses pieds, et cette légende qui rapetissait Pascal a eu crédit longtemps, et c'est un poète, c'est M. S-B qui, impatienté, l'a mise à la fin en pièces l'autre jour ! Poltron qui avait peur du diable ! Voilà comme on traduisait cette terreur sainte du Dieu irrité et jaloux qui féconda Pascal... »

S-B est en train de mettre au point l'édition de *Chateaubriand et son groupe littéraire*, qui va paraître chez Garnier et, dans le tome II, sous le titre de « Chateaubriana », il a réuni un certain nombre d'observations, notamment sur la couleur des yeux de l'auteur de *René*. Barbey lui répond aussitôt [3] :

Voici la phrase (article sur Aubryet) : « Jamais visage d'homme ne m'a fait trembler, disait Chateaubriand à propos de Washington, qu'il avait regardé à 20 ans, avec ces beaux yeux que nous lui avons connus à 60 et qui avaient toujours été si noirs de mélancolie indifférente. Merci, Monsieur,de l'intention qui a copié et veut retrouver. A vous. [4]

1. Ms. Collection Jules Marsan.

2. Recueilli dans *Les Œuvres et les Hommes*, 1re série, *Les Philosophes et les Écrivains religieux*, p. 179 à 191.

3. Ms. Collection Lovenjoul, D. 543, fol. 81.

4. La phrase se lit dans un article de Barbey sur Xavier Aubryet du 18 avril 1860, recueilli dans *Les Œuvres et les Hommes*, 2e série, *Journalistes et polémistes. Chroniqueurs et pamphlétaires*, p. 128.

S-B insère le témoignage, en le faisant précéder de ces lignes : « Un brillant écrivain de la presse périodique, qui a le secret des mots heureux, qui en trouve sur chacun, fut-ce à nos dépens, et des pages duquel on tirerait bien des traits pénétrants et fins à la Rivarol... [1] »

Barbey, agréablement flatté de cette phrase aimable, s'empressa, lorsque le livre parut, de lui consacrer tout un feuilleton dans *le Pays* du 9 novembre. Il y a là un portrait très fin du critique dont l'on peut recueillir au moins ces quelques lignes [2].

« C'est tout à la fois un homme d'études et un homme du monde. C'est un *lakiste* sans lac, un Wordsworth mondain qui sait dîner en ville et plaisanter adorablement au dessert. C'est un travailleur qui n'est pas du tout un solitaire. Bénédictin libre de sa petite maison..., il ne s'y cloître qu'à ses heures. On le rencontre assez souvent lisant dans la rue quelque Elzévir à tranche dorée et c'est une image de sa vie. Il étudie toujours, mais il va, et des personnes qu'il rencontre, il les voit, les salue et leur parle, causeur éolien dont vous qui passez êtes la brise, et tirez de délicieux accords... Plein de présence d'esprit et d'alacrité, une moitié de lui à sa lecture, l'autre moitié à vous, son doigt faisant *signet* au livre qu'il rouvre et reprend quand vous l'avez quitté... »

S-B remercia, le même jour, l'auteur de l'article par cette lettre datée 9 novembre 1860 [3].

Cher Monsieur,

Je ne saurais vous exprimer combien je suis heureux et flatté de cet article que je reçois et dont on venait de me féliciter quelques heures auparavant. Je ne pouvais rien souhaiter de mieux pour ces volumes que d'être appréciés et *timbrés* tout d'abord par vous qui avez, à un si haut degré, le sentiment des distinctions : c'en est une que d'être traité par vous sur ce pied. Bien des gens qui se croient chefs et qui ne sont que d'élégantes brebis du troupeau n'auront plus qu'à suivre. Je ne sais si j'ai eu toutefois l'arrière-pensée dernière que vous dites ; je l'ai eue du moins en détail et disséminée, et vous me la résumez à moi-même. Pour moi, je le reconnais, si Chateaubriand est un Epicurien, c'est un Epicurien rehaussé d'honneur et panaché d'imagination, c'est-à-dire ce qui manque le plus ordinairement à l'Epicurien. — Vous avez, cette fois aussi, trouvé votre mot, — ce mot que je cherche et que je vais souligner dans chacun de vos articles — *un reste de carabin* ; le voilà, Traître. Savez-vous que M. Guizot disait de *Joseph Delorme* à sa naissance : « C'est du Werther *jacobin* et carabin. » — *Jacobin*, non. Mais *Carabin* peut-être ; je suis disposé à le croire depuis que vous l'avez dit.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de ma reconnaissance et de mes sentimens dévoués.

Sainte Beuve

Mais de plus en plus Barbey se délecte à des attaques continuelles contre ses contemporains. Le polémiste s'amuse à multiplier les traits et les moque-

1. *Chateaubriand et son groupe...*, 1861, tome II, p. 404.
2. Recueilli dans *Les Œuvres et les Hommes*, 2e série, t. 16, *Portraits politiques et littéraires*, p. 179 à 193.
3. Ms. Collection Jules Marsan.

ries. En juin 1861, il a dû interrompre sa collaboration au *Pays* pour quelques mois : incident auquel on a voulu mêler S-B, en le rendant responsable de l'exclusion du polémiste. Exclusion momentanée, puisqu'il reprit sa collaboration à la fin de cette même année 1861.

Le sentiment de rancune ou de méfiance qu'il gardera à l'égard du critique ne s'apaisera plus : Barbey ne négligera jamais de glisser, ici ou là, un mot désagréable ou une épithète malsonnante contre S-B. Leurs relations, comme leur correspondance, semblent alors s'être interrompues pour ne plus se renouer. Tant de lettres, il est vrai, ont disparu des archives de Barbey, qu'il est difficile de rien affirmer sur ce point.

II. — Armand de Pontmartin.

C'est sans doute dans les bureaux de rédaction de la *Revue des Deux Mondes* que S-B avait rencontré cet autre gentilhomme, Armand de Pontmartin ; il collaborait à la revue de Buloz depuis février 1847, et était le cadet de S-B de sept années. Il y avait dans leurs caractères tant de différences et dans leur manière de travailler tant d'oppositions que rien ne semblait devoir les rapprocher.

S-B était à Liège, occupé par son cours sur *Chateaubriand et son groupe littéraire* et par ses leçons aux étudiants sur la Littérature Française, lorsqu'il lut, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1849, les pages aimables d'A de Pontmartin sur son *Port-Royal*. Jamais encore ils n'avaient correspondu et c'était une agréable surprise qui venait, une seconde, le distraire de sa fatigue professorale.

Aussi, évoquant tous les souvenirs que lui rappelaient ces pages, il s'empressait de remercier Pontmartin par cette lettre du 20 janvier 1849 [1] :

Cher monsieur

Que vous êtes aimable et que vous savez trouver des expressions qui flattent le cœur ! Votre attention surtout m'est bien chère et je vous en remercie en homme qui en sent le prix. A vous lire, je croirais que Paris est encore le même et que les bourgeois y règnent comme par le passé. Nous nous y retrouverons encore, j'espère bien ; dites à nos bons amis d'Ortigue, à qui je pense souvent, que ma vie est un long regret. Je travaille beaucoup et trop, pour ne laisser que le moins de jour à l'Ennui.

Si vous voyez M. Forcade, soyez assez bon pour le remercier aussi d'une flatteuse mention qu'il a faite de moi. De loin, il semble que ce n'est pas l'amour-propre qui jouisse de ces éloges et que c'est le cœur. Cela met à l'aise. La *Revue* se montre vraiment si aimable pour moi, par vous tous, qu'il m'est impossible de ne pas vous prier encore de me nommer à Buloz, avec remerciemens. Vous voyez comme j'use de vous et comme je suis sûr de bien parler à tous par votre bouche.

A vous de tout cœur.

Quelques jours plus tard, le 11 février 1849, Pontmartin donnait à l'*Opinion publique* la première de ses *Causeries littéraires*, devançant ainsi de sept

1. Ms. communication obligeante de M. Michel Castaing (Maison Jacques Étienne et Noël Charavay) : l'adresse de la lettre porte cette mention : « Aux bons soins de M. Gerdès, au bureau de la *Revue des Deux Mondes*, rue Saint-Benoît, 18. »

mois les *Causeries* de S-B, qui ne commenceront que le 1er octobre suivant au *Constitutionnel*. La carrière de Pontmartin se prolongea, presque sans interruption, jusqu'en mars 1890 et il pût fêter son 1 000e article, le 24 avril 1887. Leurs relations semblaient ne devoir jamais être très suivies. Un incident survenu chez Joseph d'Ortigue, un des amis de Pontmartin, à propos de La Mennais, suscita une réplique de S-B à d'Ortigue. Pontmartin en eut connaissance et chercha, par une lettre du 4 décembre 1857, à plaider sa propre défense pour rentrer en grâce auprès du critique [1].

Votre lettre à d'Ortigue me consterne, et me consternerait bien plus encore si je croyais qu'il vous fût possible de me soupçonner d'arrière-pensée, de calcul ou de ces espiègleries d'avocat se moquant de sa cause après l'avoir plaidée et serrant la main à son adversaire après l'avoir attaqué. Il n'en est rien : d'Ortigue était chez moi, à la campagne, à mille lieues de nos tristes querelles : il s'est souvenu des soirées charmantes où j'avais eu le plaisir de vous rencontrer chez lui. De là, sous sa plume, un rapprochement assez naturel et de ma part quelques paroles affectueuses auxquelles j'ai attaché trop peu d'importance pour le prier de les effacer. Voila tout mon crime, Monsieur. Quant à des *Mamours* moins lointains et plus gênants, ne les redoutez pas : ma conduite depuis cinq ans aurait dû vous rassurer. J'ai publié, hélas ! beaucoup trop de petits livres. Je pouvais, je devais peut être vous en faire hommage surtout des *Causeries*, comme l'écolier doit l'hommage au Maitre et l'imitateur au modèle. Je me suis abstenu, parce que j'ai compris que j'avais écrit çà et là quelques lignes qui m'ôtaient le droit de renouer avec vous des relations, autrefois précieuses et toujours regrettées ; — regrettées d'autant plus, Monsieur, que j'ai encore bien des choses à apprendre et que vous auriez pu me les enseigner.

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

A plusieurs reprises, indirectement, Pontmartin avait souhaité ne pas être oublié dans la série des *Lundis* : comment « éviter de parler d'un écrivain qui se fait lire du public et que nous rencontrons à chaque moment » ? Le lundi 3 février 1862, le souhait de Pontmartin est exaucé, le *Constitutionnel* lui consacrait un article d'ensemble, où ses *Causeries littéraires*, ses *Causeries du samedi*, les *Semaines littéraires*, ses *Contes et Nouvelles* étaient passés au crible et quelque peu malmenés [2]. S-B s'était diverti, ou mieux s'était délassé en portraiturant le gentilhomme qui s'était cru un homme de lettres. Il le chicanait sur ses admirations, le reprenait sur sa « connaissance, trop ancienne, du latin » qu'il se plaisait à citer, mais incorrectement ; conclusion : « il a de la distinction, de l'élégance, c'est un homme d'esprit et d'un esprit délicat, auquel il n'a manqué qu'une meilleure école, et plus de fermeté dans le jugement et dans le caractère, pour sortir de la morale de convention et pour atteindre à la vraie mesure humaine, sans laquelle il n'est pas de grand goût, de goût véritable ». Dans sa campagne des Angles, près de Villeneuve-les-Avi-

1. Ms. Collection Lovenjoul, D. 608, fol. 372-373.
2. Recueilli dans les *Nouveaux Lundis*, tome II, p. 1 à 27.

gnon, Pontmartin lut avec tristesse les railleries de S-B et répondit par cette lettre du 5 février 1862 [1] :

Monsieur

On aura beau dire, jamais on ne me persuadera que sept colonnes, signées du plus grand nom de la critique contemporaine et consacrées tout entières à l'examen de mes ouvrages, ne soient pas un honneur au dessus de mon mérite et que je ne vous doive pas par conséquent de sincères remerciements. L'élève d'ailleurs, — Royer Collard aurait dit *l'écolier*, — doit recevoir sans murmure les férules de son maitre, surtout quand ce maitre les distribue d'une main si légère, si savante et si délicate. Je ne puis exprimer, Monsieur, l'effet produit sur moi par votre article qu'en vous disant que, dans la malheureuse situation créée par ma faute ou par celle des circonstances, je ne pouvais ni désirer ni espérer mieux, et je devais redouter bien pire. Mais quelle triste époque que la nôtre et comment se peut-il que nous en soyons là ! L'autre jour, en vous rencontrant sur le quai Voltaire, je me suis tenu à quatre pour ne pas aller à vous, vous tendre la main et briser enfin cette vilaine glace. Mais je me suis souvenu que j'étais entre vos mains et j'ai eu peur, de paraitre avoir peur.

Me permettrez vous, Monsieur, une seule petite protestation à l'amiable ? Je ne vous parlerai ni d'Aix où je n'ai jamais mis le pied, ni du latin que je crois savoir et qui me rappelle mes seuls véritables succès, mes prix de toutes sortes au Concours Général. Ces deux détails sont de moindre importance. C'est de l'abbé de La Mennais que je voudrais vous dire un mot : il ne m'est jamais apparu, chez notre bon d'Ortigue, que sous l'aspect le plus désagréable. Autant je me sentais passionnément attiré vers vous (suis-je bien sûr que cet attrait n'existe pas encore ?), autant cette figure morose, bilieuse et taciturne m'inspirait dès lors de répulsion. Je ne l'entendis parler que pour demander sa partie d'échecs et s'il y a eu, comme on l'assure, un Lamennais séduisant, persuasif, irrésistible, je déclare en toute franchise que ce n'est pas celui-là. Il n'y a donc pas eu de ma part, ingratitude envers un bon souvenir, mais plutôt continuation d'une antipathie personnelle, justifiée par des égarements toujours croissants.

Veuillez me pardonner, Monsieur, ce retour vers un temps qui a marqué ma lune de miel littéraire et toutes routines maintenues.

Veuillez agréer l'expression d'une reconnaissance qui peut être grande encore, en restant inférieure à mon admiration.

Armand de Pontmartin

Par malheur, Pontmartin avait écrit, dans la *Semaine des Familles*, de 1859 à 1860, un petit roman à clé, intitulé *Les Jeudis de Madame Charbonneau*, où les auteurs du temps étaient portraiturés sous des noms de fantaisie; S-B avait d'abord ignoré la publication dans cette revue un peu spéciale. Mais quand Pontmartin les réunit en volume, en avril 1862, non sans atté-

1. Ms. Collection Lovenjoul, D. 608, fol. 374-375.

nuer plusieurs expressions trop hardies et sans édulcorer maints passages, S-B prit connaissance du pamphlet sous ses deux aspects et put comparer le texte de la revue avec celui du volume.

Sa colère fut grande et l'on peut suivre pour ainsi dire ses impressions parce que l'exemplaire des *Jeudis*, possédé par S-B, porte dans les marges des notes multiples, des coups de crayon et d'innombrables points d'exclamation. Il attendit jusqu'au 28 juillet 1862 pour décocher au pamphlétaire satirique deux colonnes de traits acérés : « Je croyais en être quitte pour quelque temps avec M. de Pontmartin ».

Mais après cette réplique de S-B au gentilhomme de province il n'y avait plus rien à dire.

L'exemplaire des *Jeudis de M^me^ Charbonneau*, annoté par S-B, fut acheté par Ludovic Halévy qui s'amusa, dans la *Vie Parisienne* [1] du 25 juin 1870, à relever quelques-unes des annotations, notamment celles de la page 71 qui, dit-il, « est saccagée, déchirée, ravagée, hachée de coups de crayon, de coups bien noirs, bien entrés dans le papier ».

Il y avait eu, depuis 1849, entre les deux écrivains, une jalousie terrible, renouvelée chaque semaine : S-B et Pontmartin composaient ensemble leurs devoirs : mais la copie de S-B paraissait le lundi, celle de Pontmartin le samedi, souvent sur le même sujet. Aussi Halévy peut-il conclure malicieusement : « La mort de S-B, quelle délivrance ce fut pour M. de Pontmartin ! » Mais comment deux critiques, aussi dissemblables de goût et de tempérament, pouvaient-ils jamais espérer être d'accord un seul jour ?

III. — Édouard Thierry.

En quittant le *Constitutionnel* et en devenant rédacteur régulier au *Moniteur*, en décembre 1853, S-B, tout en conservant sa même liberté d'écriture pour ses articles, n'est plus le seul à parler des ouvrages nouveaux. Édouard Thierry y tient à la fois la rubrique tout à tour littéraire ou dramatique et donne, chaque mardi, un feuilleton entier, tandis que S-B occupe, le lundi, deux ou trois colonnes en seconde page, quelquefois en troisième ; Thierry, qui est de neuf années plus jeune, ne manque pas, quand l'occasion s'en présente, de glisser dans son feuilleton quelques lignes aimables à l'adresse de son aîné. C'est ainsi que, dans son feuilleton du 2 mai 1854, ayant à rendre compte du drame en cinq actes de P. Foucher et A. de Lavergne, *Mademoiselle Aïssé*, qui vient d'être joué au Théâtre-Français, il rappelle avec éloges les articles de S-B sur la célèbre Circassienne. S-B ne manque pas de remercier son confrère le jour même par cette lettre datée 2 mai 1854 [2] :

Monsieur et cher collaborateur

Je trouve ce matin, dans un de ces feuilletons consciencieux et variés qui plaisent et instruisent toujours, plusieurs passages qui me touchent, en me confondant par leur extrême bienveillance. Je ne suis qu'un graveur qui m'applique uniquement à la planche que j'ai sous les yeux et qui passe ensuite à une autre : le don de peindre et de placer les personnages dans de beaux cadres historiques est à plus

1. L'article est signé XX : il est intitulé *S-B et M. de Pontmartin* et peut se lire p. 502 à 505 de la *Vie Parisienne* de 1870.

2. Toutes les lettres de S-B à Édouard Thierry proviennent des Archives familiales de M. André Martin, conservateur en chef honoraire à la Bibliothèque Nationale et petit-fils d'Éd. Thierry. Que mes remerciements lui témoignent ma vive reconnaissance.

haut prix. Je fais du moins ce que je puis, et je mets à mon travail ce soin que vous même apportez au vôtre et qui est le cachet de toute littérature qui veut durer et être relue. — Agréez, Monsieur et cher collaborateur, l'expression de mes sentiments de gratitude et de dévouement.

Ste Beuve.

Quelques mois plus tard, nouvel hommage à S-B dans le numéro du 26-27 décembre 1854 où Édouard Thierry consacre le début de sa « Revue Dramatique » à l'anniversaire de la naissance de Racine :

« ... Il y a quelques jours au sujet de l'excellente traduction de la *Divine Comédie*, M S-B, avec cette érudition pleine de vues qui se retrouve dans tous ses écrits, esquissait une histoire de la renommée du Dante et de ses progrès parmi nous. Il y aurait peut-être une autre histoire à écrire, aussi curieuse, plus intéressant peut-être... je veux dire l'histoire de la renommée de Racine...

J'ai nommé le Maître de la critique hebdomadaire ; c'était m'avertir naturellement de ne pas entreprendre une étude dont lui seul serait digne... »

D'où le remerciement, dès le lendemain 28 décembre 1854, que lui adresse S-B :

Chez Monsieur et très aimable collaborateur

Vous me gâtez toujours, je ne puis que vous remercier bien sensiblement et, même en en rabattant, accepter avec reconnaissance les marques de votre bienveillante estime ; elle m'est très précieuse.

Croyez moi votre dévoué

Ste Beuve

Dans le *Moniteur* du 31 juillet 1855, encore quelques lignes aimables à l'adresse de S-B :

« ... Que dirais-je de la Princesse Palatine, après cette belle esquisse traitée de haute main qu'en a donnée, ici-même, le grand peintre de portraits littéraires, notre collaborateur et notre maître ? On ne refait pas ce qu'a fait M S-B... »

S-B, très flatté de ce souvenir, est alors occupé de nouveau de Fléchier : peut-être a-t-il eu à ce sujet des entretiens avec Chéruel, qui prépare une édition annotée, pour la librairie Hachette, des *Mémoires sur les Grands Jours tenus à Clermont*, qui cependant ne paraîtront qu'en août 1856 ; toujours est-il qu'il emprunte à la Bibliothèque Impériale plusieurs ouvrages sur Fléchier et l'Auvergne et qu'il profite de ce remerciement pour demander à Ed Thierry, qui est alors bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, de vouloir bien vérifier si, dans les papiers Conrart, il ne se trouve pas quelque pièce de vers ou quelque lettre de l'illustre évêque ; il lui demande de faire cette recherche [1]. La lettre est datée du 2 août 1855.

Monsieur et cher confrère,

Vous m'avez plus d'une fois donné de flatteuses marques d'attention et de souvenir et vous l'avez fait tout récemment encore, dans des termes dont la bienveillance m'a touché autant que confondu. Je viens aujourd'hui, en vous en remerciant vous demander un service et recourir au bibliothécaire. Dans les papiers mss de Conrart que

1. La table indique au tome XIII du Recueil Conrart, Ms. 5422, p. 407 à 415, une correspondance entre M^lle de La Vigne et Fléchier avec des vers.

possède la Bibliothèque de l'Arsenal, y a-t-il une table des matières suffisante pour s'assurer s'il n'y aurait point des lettres de *Fléchier* jeune, à lui adressées, ou quelques productions poétiques de cet abbé qui fut d'abord assez galant, au moins en paroles, en arrivant à Paris en 1659-1660 ; Fléchier fut presqu'aussitôt lié avec Conrart qui le recommanda à tous ses amis : y aurait-il quelque témoignage de cette relation dans les papiers de l'exact secrétaire perpétuel ? Et le dépouillement de ces papiers permet-il de s'en assurer sans trop de recherches ? Je vous serais bien obligé de vouloir bien me le dire.

Agréez, cher Monsieur, l'expression bien sincère de mes sentiments dévoués.

Ste Beuve

Puisqu'ils sont au moins deux critiques à tenir la rubrique littéraire au *Moniteur*, il convient qu'il y ait accord, pour qu'il n'y ait jamais deux articles sur le même livre. Hippolyte Rigault vient de soutenir devant la Faculté des Lettres de Paris sa thèse sur l'*Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes*, qui a paru chez Hachette, et S-B voudrait, sinon lui consacrer tout un article, du moins, en marge et incidemment, faire le portrait d'un abbé trop souvent ridiculisé qu'il souhaiterait réhabiliter : l'abbé de Pons [1]. Il profite de l'occasion pour demander à Ed Thierry de consacrer quelques lignes d'un de ses feuilletons aux *Esquisses* de Darlu dont une nouvelle édition vient de paraître chez Ladrange. La lettre est du 6 décembre 1856.

Cher Monsieur,

C'est encore moi pour deux points :

Il a dû vous être remis en mars dernier un volume de morale *Esquisses et méditations philosophiques* par M Darlu ancien avoué (aujourd'hui l'un des chefs de division du Mont de Piété), ancien condisciple d'Anaïs Bazin, à qui il ne ressemble guère, homme bienveillant, lettré, qui a eu de récents malheurs, âme enfin qu'une page indulgente calmerait et toucherait.

Un second point : il vient de paraitre une thèse de M Rigault sur la *Querelle des Anciens et des modernes*, j'aimerais à ce que vous me permissiez moins d'en rendre compte, que d'y faire, après avoir loué l'ouvrage comme il le mérite, un petit *Post scriptum* que j'ai dans la tête, une petite miniature pas trop grotesque *L'abbé de Pons ou le bossu de La Maler*.

Accordez moi, cher confrère, cette fantaisie.

Mille et mille remerciements encore et amitiés

Et toujours pas de commission

Sainte Beuve

Ed Thierry ne manque pas d'accéder au désir de son confrère et consacre une colonne de sa revue littéraire à Darlu dans le *Moniteur* du 3 février 1857. S-B le remercie le surlendemain 5 février et lui adresse un nouvel appel en faveur d'Arthur Arnould dont les *Contes humoristiques* viennent de paraître chez Dentu :

1. Les deux articles de S-B des 15 et 22 déc. 1856 sont recueillis dans les *Causeries du Lundi*, tome XIII, 3e éd., p. 132 à 171.

Cher Confrère,

Vous avez été bien aimable et bien délicat pour M Darlu ; je ne doute pas qu'il n'y ait été très sensible et je vous en remercie.

— Je me permettrai encore de recommander à votre indulgence des *Contes humoristiques* par M Arnould. C'est le fils du professeur de littérature étrangère à la Faculté ; très aimé de Béranger, tout jeune homme, dont c'est le premier essai, fort gentil de sa personne, je ne sais s'il a en lui l'étoffe d'un écrivain, mais votre plume saura choisir, même dans les critiques, les motifs qui encouragent ou qui consolent.

Agréez, cher confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

Ste Beuve

S-B, qui a espacé un peu sa collaboration au *Moniteur*, n'a pas écrit depuis le 11 mai 1857 pour rendre un dernier hommage à Alfred de Musset. Il vient d'adresser au ministre de l'Instruction Publique sa démission de professeur au Collège de France, et, à la demande de M Fould, ministre d'État, il a écrit, mais sans le signer, au *Moniteur*, un article sur les obsèques de Béranger, mort le 11 juillet 1857, âgé de 77 ans. Cependant le silence obstiné qu'il garde dans la presse a provoqué maints commentaires : or voici que vient de paraître chez Furne une édition des *Œuvres de Vauvenargues*, avec notes par D. L. Gilbert. Le sujet l'intéresse et ce lui semble une occasion excellente pour reprendre sa place au journal. Mais auparavant il tient à se mettre d'accord avec Thierry, et tout d'abord il le félicite le 16 août 1857 de sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, parue au *Moniteur* du 15, en même temps que celles d'Alexandre Dumas fils, et de Clairville.

Mon cher confrère,

Recevez mon sincère compliment : cela vous était dû depuis longtemps.

Recevez mes nouveaux remerciements ; mais je ne vous en fais plus : c'est convenu. J'aurais trop à vous dire.

J'aurais bien envie de faire acte de présence au *Moniteur*, pour couper court à de sots bruits. Pour cela, serez vous assez bon pour me céder la parole sur la nouvelle *Edition de Vauvenargues* de M Gilbert ? Je vous serai particulièrement obligé, ayant déja autrefois traité de Vauvenargues et désirant me *compléter* et me rectifier à son sujet.

Agréez, cher Confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

Ste Beuve

Le souhait est facile à exaucer et ce n'est pas un, mais trois articles qu'il consacrera au *Moniteur* à l'édition de Vauvenargues, les 24 et 31 août et 7 septembre 1857. Touché par les compliments de S-B, Édouard Thierry s'empresse de le remercier le 17 août 1857 par cet aimable billet [1] :

Mon cher Maitre,

Vauvenargues vous appartient, et je n'ai besoin, vous le savez,

1. Les Ms. des lettres d'Édouard Thierry à S-B proviennent de la Collection Lovenjoul, D. 611, fol. 137 à 143.

que d'être averti pour vous laisser ce qui est à vous. Reparaissez au *Moniteur* où vous manquez et où nous avons besoin de vous pour nous glorifier de notre chef. Quand vous n'êtes plus à notre tête, nous n'avons plus assez l'air d'être la grande armée. C'est vous dire que je suis bien touché de vos félicitations. Je ne me croirais pas encore tout à fait décoré, si vous ne disiez à votre soldat que vous êtes content de lui et si vous ne lui mettiez vous-même le ruban à la boutonnière.

A vous de tout cœur
Ed. Thierry

Voici qu'un incident surgit qui risque de jeter un voile sur l'amitié qui unissait S-B et Éd. Thierry. Le poète Adolphe Dumas avait présenté au concours de l'Académie française un poème sur la *Guerre d'Orient*. Malgré sa réputation et les amitiés qu'il comptait parmi ses confrères, Ad. Dumas n'avait pas vu sa pièce couronnée. Irrité de ce mécompte, qu'il jugeait une injustice, il publiait son poème, avant la proclamation officielle des prix. Grave incorrection. Or Éd. Thierry, sollicité par Ad. Dumas, consacrait la plus grande partie de son feuilleton (huit colonnes sur dix) du *Moniteur* du 15 juin 1858 au poème non couronné ; et, faisant un éloge du poète, il y disait notamment : « Ad. Dumas était un poète et un des premiers que nous avons eus de nos jours après les poètes de génie. Le génie même ne lui a pas manqué. » Il rappelait sa carrière, le succès du *Camp des Croisés* au Théâtre-Français, où l'on crut avoir trouvé le *Cid* du XIX^e^ siècle. Puis, parlant de la *Guerre de Crimée*, Thierry disait : « L'Académie ne le classa pas, mais elle le récompensa en le mettant aussi à côté ou au dessus de la règle. L'Académie le reconnaissait poète. Si l'Académie couronnait la dignité du talent, la noblesse du sang littéraire... elle couronnerait Adolphe Dumas, mais elle ne couronne pas le talent sans l'œuvre spéciale. » Étonné et froissé de l'attitude du poète, S-B tient à remettre les choses au point par cette lettre datée 16 juin 1858 :

Cher collaborateur,

Je lis votre article très sage et très circonspect à bon droit sur M Adolphe D[umas] mais je suis indigné de son procédé et de sa tactique ! Pauvre fou ! Pauvre malade !

Quoi ? il nous sollicite tous tant que nous sommes Académiciens, par des lettres ou des visites ! Nous lisons sa pièce deux et trois fois jusqu'au bout, en séance particulière ! M de Vigny nous inflige, en la lisant, ses commentaires qui compromettent celui qu'il veut trop défendre : et, à l'unanimité moins un, nous regrettons de ne pouvoir couronner ni récompenser un homme de talent sans doute, mais d'un talent incomplet et manqué ; nous convenons d'ensevelir les impressions pénibles que cette lecture d'une poésie ennemie de tout bon sens a fait naitre chez nous tous (moins un). Nous observons un silence respectueux, et le même homme dans sa vanité maladive n'attend même pas que le résultat soit publié ; il s'empresse de recourir à l'impression, à la publicité ; il suppose et fausse ce qui est resté secret, il arrange le tout au gré de son amour propre d'auteur, et cet homme là se croit un homme réligieux, et il se flatte d'agir en galant homme !

Il y a dans les écrits un degré de mauvais goût et de mauvais sens qui va jusqu'à la personne et qui inspire des procédés injustes et peu délicats : M Adolphe Dumas en est la preuve. — « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût. »

Excusez, cher collaborateur et ami, cet épanchement que je ne garderai pas pour moi et que je trouverai bien moyen de faire rejaillir jusqu'au triple fou qui a besoin d'ellébore.

Tout à vous

Ste Beuve

PS J'ai informé hier l'Académie du procédé de M Adolphe. Je dois dire qu'une chose a été remarquée avec peine dans votre article, d'ailleurs si modéré, c'est que dans le *Moniteur* on comparât les prix d'Académie à des prix de collège. Je sais tout ce qu'on peut dire, mais quand l'Académie est réconciliée avec l'Etat (et nous avons tant fait qu'elle l'est à ce moment) est ce au Journal de l'Etat d'intimer ce qui tient à une Institution qui, comme toutes les Institutions, a besoin de respect et de crédit ? Je soumets l'objection à votre esprit si juste et si sage. Non, j'ai parlé comme témoin, rien n'a été fait au hasard en tout ceci.

De plus en plus absorbé par la préparation de ses cours de Littérature française à l'École Normale, depuis avril 1858, S-B n'a plus de loisirs pour donner des articles aussi fréquents au *Moniteur*. Mais voici que Ed. Thierry, dans sa revue littéraire du 15 mai 1859, lui a adressé un salut aimable, en signalant les huit premières livraisons de la *Revue Européenne*, et en faisant un long éloge d'un article qu'y a inséré S-B sur *Malherbe* [1]. Celui-ci le remercie le 15 mai 1859, par un billet fort spirituel et il en profite pour mettre au point l'expression « le roi Voltaire », qui sert de titre au volume d'Arsène Houssaye, et auquel Ed. Thierry avait consacré un feuilleton dans le *Moniteur* du 29 juin 1858.

« Le Roi Voltaire » est une expression que l'on attribue à Frédéric II, mais, en réalité, est un mot de Béranger [2] dans une lettre qu'aimait montrer S-B. C'est ainsi que peu à peu, dans le détail, se corrige et se parfait l'érudition [3].

Justement, dans cet article sur Malherbe du 15 mars 1859, S-B avait cité, en la mettant en italique, l'expression : « le roi Voltaire ».

Mon cher ami,

Vous avez été comme toujours bien indulgent, bien prodigue de bons sentiments à mon égard. J'ai du, en effet, en revenant une 3e fois sur ce même sujet, livrer comme on dit, une bataille à fond : et c'est à quoi je suis condamné pour quantité de sujets dont la fleur et même le fruit est déja enlevé : ils ne prennent plus d'interêt qu'en les fouillant de fond en comble. Mais c'est fatigant. — Le *roi Voltaire* (il faut que je vous le confesse) n'est pas dans du Béranger imprimé, mais dans

1. Article du 15 mars 1859 recueilli dans les *Nouveaux Lundis*, tome XIII, p. 357 à 424.

2. S-B cite cette lettre de Béranger à Lebrun, dans les *Nouveaux Lundis*, tome XIII, p. 403 en note.

3. On pourrait, pour compléter la série de ces lettres, noter ici, à la date du 31 mai 1859, une lettre de S-B à Éd. Thierry, publiée par M. Jean Lagny, dans la *Rev. d'Hist. Litt. de la France*, 1953, p. 345.

une lettre inédite de M. Lebrun, que je vous montrerais si mon petit logis nous revoyait encore ! Béranger parle des poètes ambitieux et même despotiques, et il ajoute : « Le roi Voltaire s'y prenait autrement, mais peut-être il était légitime. »

Tout à vous
Ste Beuve

Le *Moniteur* du 14 août 1859 publiait un décret par lequel S-B, officier de la Légion d'Honneur depuis le 12 août 1853, était promu commandeur, sur l'initiative du ministre Roulan : Ed. Thierry lui adressait ses félicitations dès le lendemain, 15 août 1859 :

Mon cher Maitre

Vous êtes et vous serez toujours l'honneur des lettres. Vous le resterez par votre talent, vous le resterez par la distinction qui en est la récompense. Ce ne sont pas des félicitations, ce sont de bons et chauds remerciements que nous vous devons tous pour avoir fait attacher le collier de commandeur au drapeau.

A vous du fond du cœur
Ed Thierry

S-B le remerciait par ce billet, le 18 août 1859 :

Vous m'accoutumez, cher collaborateur et ami, à vous rencontrer dans tout ce qui m'arrive d'agréable. Ces jours, me dis-je, où notre nom résonne un peu plus haut ne sont bons pour nous qu'à la condition d'éveiller des échos amis. Vous répondez à mon vœu.

Merci donc et bien à vous
Ste Beuve

Les relations entre Ed. Thierry et S-B allaient s'achever, dix ans plus tard, dans une apothéose, au Théâtre-Français dont Thierry était devenu l'administrateur ; le 21 décembre 1868, anniversaire de Racine, l'affiche officielle annonçait que, entre *Athalie* et les *Plaideurs*, Mlle Favart réciterait les *Larmes de Racine*, poésie tirée des *Consolations* de S-B. Le critique malade, ne put assister à la représentation, mais l'artiste vint, dans le logis même de la rue du Mont Parnasse, réciter au poète les vers que la salle entière avait acclamés et pour lesquels Henri de Bornier avait ajouté quelques strophes de circonstance.

La scène a été racontée en détail par Jules Claretie, il y a cinquante ans dans le *Livre d'Or de S-B* [1]. Il y a publié les lettres du critique avec commentaires et on peut compléter le dossier par ces deux billets d'Édouard Thierry à S-B. Le premier est daté du 20 décembre 1868 :

Cher et illustre Maitre

Melle Favart récitera demain votre ode si touchante des *Larmes de Racine*. Je n'ose pas espérer que vous viendrez vous entendre, mais vous avez des amis qui seront heureux de vous applaudir. Voulez-vous leur offrir ces quelques billets et me croire toujours

Votre bien dévoué
Ed Thierry

1. Article intitulé : *S.-B. et la Comédie Française* dans *Le Livre d'Or...*, p. 31 à 45.

Le second billet, qui rend compte du succès est daté du 21 décembre 1868 :

Mon bien cher Maitre

Vous venez d'être applaudi comme vous deviez l'être. Je ne sais pas si vous étiez dans la salle, je n'ose pas même l'espérer, mais ceux qui y étaient pour vous, vous diront avec quelle attention palpitante et pénétrée le public a écouté vos beaux vers. Il faut ajouter que Melle Favart les a dits à merveille. J'en suis encore tout ému, je vous l'écris sans laisser refroidir mon émotion et je suis bien heureux d'avoir fourni à vos spectateurs l'occasion de vous admirer une fois de plus et de vous témoigner leur profonde sympathie.

Tout à vous

Ed Thierry

La santé de S-B déclinait; il n'eut pas la force de revenir au Théâtre-Français, où l'administrateur lui réservait toujours une place. Mais c'est Édouard Thierry qui vint, à plusieurs reprises, s'asseoir à la table du critique, dans la salle à manger de la rue du Mont Parnasse.

Jean Bonnerot.

SAINTE-BEUVE
ÉDITEUR DES « PENSÉES » DE PASCAL

Dans une lettre du 29 février 1852 où il remercie Sainte-Beuve de son intention de consacrer un de ses *lundis* [1] à l'édition des *Pensées de Pascal* qu'il vient de publier chez Dezobry, « dans leur texte authentique avec la vie de l'auteur par Gilberte Perier, un commentaire suivi et une étude littéraire », Ernest Havet ajoute : « Votre lettre, Monsieur, renferme aussi une menace ; elle me confirme ce qui m'avait déjà été annoncé, que vous préparez une édition des *Pensées choisies*. Cela est bien fâcheux pour mon livre, qui tout gros qu'il est ne pourra pas tenir à côté du vôtre, parce que le vôtre sera signé Sainte-Beuve, parce qu'il sera excellent, etc. [2]. » Dix-neuf mois plus tard, le 23 septembre 1853, L. Hachette écrivait à Sainte-Beuve : « Nous vous adressons un reçu de la somme de 200 francs dus à M. Des Guerrois pour prix de sa collaboration à notre édition projetée de Pascal. Veuillez signer ce reçu contre lequel nous tenons à votre disposition la somme de 200 francs. Veuillez aussi garder le manuscrit dans votre carton, où nous le retrouverons à l'occasion. Cette affaire se trouvera ainsi terminée pour le moment. Veuillez agréer... [3]. » C'est l'histoire de cette édition — inédite ! — de Pascal que le présent article se propose de reconstituer.

De Liége où il s'était rendu après avoir démissionné de son poste de conservateur à la Bibliothèque Mazarine, Sainte-Beuve écrit, le 11 février 1849, à l'éditeur Hachette une lettre [4] qui nous renseigne sur ses projets littéraires et sur ses inquiétudes financières. Soucieux de se « ménager... quelques ressources », et en attendant de pouvoir consacrer « une année de liberté à mettre au point le quatrième volume de *Port-Royal* », dont il ne voudrait pas « manger d'avance » le prix, il demande à Hachette de lui prendre, d'une part, un livre presque terminé qui serait le premier de « l'Histoire littéraire des cinquante

1. L'article promis parut dans le *Constitutionnel* du lundi 29 mars 1852. Sainte-Beuve n'y fait aucune allusion au texte ni au plan de l'édition Havet. Seul l'esprit de la publication est mis en valeur par ces lignes : « M. Havet a constamment visé à maintenir cette impression élevée, et à la débarrasser des questions de secte où la doctrine particulière de Pascal pouvait engager. »
2. Lettre inédite (Collection Lovenjoul, D. 603, fol. 207).
3. *Ibid.*, fol. 144.
4. *Correspondance de Sainte-Beuve* (*1822-1865*). Paris, 1877-1879, t. I, p. 163-165.

premières années de ce siècle » et, d'autre part, le septième volume des *Portraits littéraires* dont il est tout disposé à recueillir les éléments. La lettre se termine par ces lignes assez révélatrices : « Je puis vous assurer (sans me faire illusion, hélas ! je ne m'en fais plus) que ces deux volumes seraient d'un intérêt littéraire réel. Vous règleriez vous-même, d'ailleurs, ce qu'il vous paraîtrait convenable de me payer. Aujourd'hui, je ne vous demande qu'une première réponse, sur quoi je puisse me mettre en mesure pour que tout soit prêt. »

Bien qu'il n'y ait trace de la réponse de Hachette dans les lettres imprimées ou inédites adressées à Sainte-Beuve, il est facile de supposer que c'est en discutant de ces propositions à Pâques, lors d'un court séjour de Sainte-Beuve à Paris, que le projet d'une édition des *Pensées de Pascal* fut suggéré à l'auteur de *Port-Royal*. Il est permis de croire que si pareille offre lui avait été faite au mois de septembre de cette même année 1849, à son retour définitif de Liége, il l'eût selon toute apparence déclinée. Ne venait-il pas alors de s'engager, sur la proposition de Véron, à donner tous les lundis un article au *Constitutionnel* ? Ne savait-il pas, surtout, évoquant son expérience du cours de Lausanne, de ses articles au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux Mondes*, combien peu de loisirs lui laissait d'habitude un travail entrepris ? Il n'aurait pas assumé la responsabilité d'une édition de Pascal si ce projet n'avait précédé son entrée au *Constitutionnel*.

En demandant à Sainte-Beuve de préparer un travail aussi absorbant et qui eût requis, venant après le *Rapport* de Cousin à l'Académie et les éditions modernes, un effort considérable pour avoir au moins un air de nouveauté, la maison Hachette s'adressait au critique qui avait prouvé par son cours de Lausanne [1], ses articles sur Alexandre Vinet [2], sur le Chevalier de Méré [3], sur Faugère [4], et, par son troisième volume de *Port-Royal* [5], une profonde connaissance de Pascal jointe à des idées fort intéressantes sur le problème si ardu de la publication des *Pensées*. Que Sainte-Beuve lui-même n'ait pas hésité, après les deux éditions de Faugère, de 1844 et de 1848, et celles des éditeurs Locquin en 1841, 1842 et 1846, Firmin-Didot et Th. Foisset en 1842, Didier en 1844, et Lefèvre en 1847, pour ne citer que les plus impor-

1. Dans sa 29e leçon, le vendredi 19 janvier 1838, Sainte-Beuve rapporte les jugements de Pascal sur Montaigne ; le vendredi 26 janvier, dans sa 32e leçon, il continue d'exposer ses idées sur Montaigne et Pascal ; dans sa 42e leçon, le 19 février 1838, il étudie les *Provinciales*. Ces renseignements sont puisés dans la publication de M. Pommier : *Sainte-Beuve, Port-Royal, le Cours de Lausanne*. Paris, Librairie Droz, 1937.

2. « M. Vinet », *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1837 ; « Mort de M. Vinet », *Journal des Débats*, 17 mai 1847 ; « Études sur Blaise Pascal par M. A. Vinet », *ibid.*, 5 janvier 1849.

3. « Le Chevalier de Méré ou de l'honnête homme au XVIIe siècle », *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1849.

4. « Pensées, fragments et lettres de Pascal édités par Faugère en 1844 », *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1844.

5. *Port-Royal*, t. III, Hachette, 1848 (particulièrement les chapitres XVII à XXI, inclusivement, p. 238-380).

tantes, à établir et classer à son tour les fragments de Pascal, toute considération matérielle mise à part, pose un problème pascalien qui peut, à première vue, paraître déroutant. Si les éditions que nous venons de signaler, à l'exception des travaux de Faugère, dérivant ou tout au moins s'inspirant de l'édition Bossut de 1779, ne répondaient plus, quant au texte et à sa répartition en deux parties (première partie contenant les *Pensées* qui se rapportent à la philosophie, à la morale et aux Belles-Lettres ; seconde partie contenant les *Pensées* immédiatement relatives à la religion chrétienne), aux règles de la publication esquissées par Cousin et portées à la perfection par Faugère, on pouvait croire, en 1849, que toute nouvelle tentative était désormais superflue. L'édition de 1844 jugée par Sainte-Beuve « des plus exactes, la seule exacte même » ayant respecté jusqu'aux « ellipses, audaces, sous-entendus et lacunes » du manuscrit autographe de Pascal, ne péchait que par excès de fidélité, par scrupule de tout livrer aux pascalisants désireux de posséder le « vrai » Pascal si différent, à en croire Cousin, de celui qu'on connaissait depuis 1670. Il ne restait plus apparemment qu'à faire, à l'usage du monde et des écoles, une édition désencombrée des phrases inachevées, des annotations mnémoniques compréhensibles seulement pour celui qui les avait fixées à la hâte sur le premier papier venu, des notes de lecture destinées aux *Provinciales* ou à quelque autre écrit, bref, de tout ce qui gênait le lecteur plutôt que de l'aider à saisir la pensée de Pascal. Sainte-Beuve en avait manifesté le désir dans le tome III de *Port-Royal* : « Il ne me paraît pas du tout certain, écrivait-il, que l'édition actuelle que nous proclamons la meilleure, soit la définitive. On a un bon texte, c'est l'essentiel ; mais il y aurait bien à tailler et à rejeter pour que la lecture redevînt un peu suivie et je dirai même supportable [1]. »

L'édition de 1848 « à l'usage des lycées et des collèges » abondant dans le sens de cette simplification, conciliant l'authenticité du texte avec une présentation claire et accessible à un plus grand public, comblait-elle absolument le vœu de Sainte-Beuve ? Ce dernier en félicite Faugère : « Je vous remercie beaucoup de cette charmante et excellente petite édition. » Mais est-ce à dire qu'il n'y ait plus rien à essayer dans ce domaine ? Certes non : « Mon désir serait que vous fissiez un jour pour la grande édition un travail analogue, que vous missiez décidément de côté les phrases inachevées et énigmatiques ; que vous fissiez enfin pour tous les lecteurs du monde, et sérieux d'ailleurs, ce que vous avez fait si bien dans cette édition-ci, laquelle, d'ailleurs, remplit à peu près le desideratum que je formais [2]. »

1. *Ibid.*, p. 308, n. 1.

2. Sainte-Beuve. — *Correspondance littéraire* provenant pour la plus grande partie du fonds Lebrun de la Bibliothèque Mazarine, avec Introduction et notes de Guy de La Batut. Paris, F. Aubier, 1929. « Il pourrait s'agir, écrit Guy de La Batut, à propos de cette édition, de son *Génie et Écrits de Pascal*, paru précédemment en article dans le numéro de janvier de l'*Edinburgh Review*. » Cette supposition est erronée. D'ailleurs, Faugère n'est que le traducteur de ce texte (Paris, Amiot,

Ce passage de la lettre de Sainte-Beuve est une allusion aux lignes de Faugère que nous lisons à la page XI de son *Avant-Propos* : « Toutefois, cette édition complète (celle de 1844) excédait par son étendue les besoins quotidiens de l'enseignement classique ; sans doute elle sera toujours recherchée par le monde savant, et devra être réimprimée sans en rien retrancher, mais elle ne pouvait, sans inconvénient, être mise aux mains des élèves. » Nous ne pensons pas, par ailleurs, que les retranchements opérés par Faugère dans son édition de 1848 étaient pour satisfaire Sainte-Beuve. Dans son désir d'alléger le texte de Pascal, l'éditeur l'avait trop réduit. Passe encore que des 189 *Pensées diverses* de 1844, il n'ait retenu que 156 fragments et 17 seulement des 32 que comptait le chapitre sur le *Peuple Juif*, mais n'était-il point excessif de conserver « l'Épitaphe d'Étienne Pascal » et de priver les lecteurs du magnifique « Mystère de Jésus » ?

Quoi qu'il en soit de ces lacunes et des principes qui ont présidé à l'élaboration de cette publication, Faugère ne se montrant nullement disposé à faire, à propos de l'édition de 1844, le « travail » souhaité par Sainte-Beuve, celui-ci pouvait, en 1849, consentir à tenter de son côté une nouvelle présentation des *Pensées*. Il y avait deux autres raisons aussi importantes pour déterminer l'auteur de *Port-Royal* à accepter la suggestion de Hachette. Il y trouvait l'occasion de reconquérir sa place dans un domaine où il était seul maître avant que V. Cousin n'y fît irruption. « Il y a longtemps que, moi aussi, j'ai le cœur gros sur Pascal et que j'étouffe bien des pensées », lisons-nous dans l'article de 1844 que Sainte-Beuve consacra à l'édition Faugère. C'est à cause de Cousin surtout qu'il avait « le cœur gros ». N'aurions-nous pour seule expression de son ressentiment que la lettre du 12 juillet 1843, nous concevrions sans peine à quel point il devait souffrir de voir un sujet aussi beau que celui de Pascal déserter sa laborieuse recherche et passer en des mains moins patientes. « Il m'est évident, et il doit l'être à tous ceux qui ont lu mon deuxième volume de *Port-Royal*, écrit-il à Cousin, que si vous m'aviez laissé continuer l'examen de Pascal, j'aurais dit sur les *Pensées* plus d'une chose que vous avez prélevées si impétueusement : je les aurais dites avec moins d'éclat assurément, mais je crois pouvoir l'assurer, avec plus de mesure [1]. » Et voici qu'après le *Rapport* à l'Académie et les controverses qu'il a suscitées, après les deux éditions de Faugère, on estimait encore que Sainte-Beuve avait non seulement son « mot à dire » sur Pascal, mais les *Pensées* à éditer.

N'éprouvait-il pas, d'autre part, le désir de réagir contre les détrac-

Vaton, 1847, in-8°, 71 p.). L'article est de H. Rogers, il a été publié dans *The Edinburgh Review* en janvier-avril 1847, et traduit une première fois dans la *Revue Britannique*, juin 1847, p. 233-266. Signalons que la lettre de Sainte-Beuve figure parmi celles adressées à Faugère et que Pierre Bart a publiées dans la *Revue Bleue* en janvier 1909. Au lieu de « à peu près », nous y lisons « à très peu près » (p. 101).

1. *Correspondance*, 2 vol., Paris, 1877-1879, t. I, p. 117.

teurs de l'édition de 1670 ? Personne, en effet, n'avait parlé de cette dernière avec plus d'intelligence et de pondération. Personne n'avait fait avec autant de maîtrise, d'équité et de sens historique, la part des obligations auxquelles le Comité de Port-Royal ne pouvait se soustraire. Nous n'insisterons pas ici sur cet aspect de la question et ne retiendrons pour caractériser l'attitude de Sainte-Beuve que ces lignes révélatrices de sa critique objective : « Elle (la première édition) fut faite, jusqu'en ses altérations, selon un esprit de sincérité chrétienne sinon de sincérité littéraire [1]. » En prenant le contrepied des « éclaircissements et des embellissements » apportés par le duc de Roannez ou Arnauld au texte des *Pensées*, en s'imposant de remédier à toutes les mutilations et à toutes les « infidélités », les éditeurs modernes férus de philologie et soucieux de la lettre ont « véritablement ruiné en un certain sens » l'*Apologie de la Religion chrétienne*. « Pascal y gagne, affirme Sainte-Beuve, mais son but y perd [2]. » Rien ne nous empêche de supposer que l'intention de rendre aux *Pensées* le caractère religieux dont on les avait frustrées de 1842 à 1848, n'ait pas été celle de Sainte-Beuve au moment où il accueillait sa tâche d'éditeur.

La réalisation de ce projet, si séduisant fût-il, allait être sérieusement compromise par la préparation des articles que Sainte-Beuve devait remettre tous les samedis au *Constitutionnel*. Pour se faire une idée de cet effort intellectuel, exclusif de toute autre activité, il n'est que de feuilleter la *Correspondance* de cette époque. Le 4 juillet 1850, à Collombet : « J'ai tant à faire que je ne trouve que le temps juste de suffire à ma besogne, et que tout le reste est suspendu » [3] ; trois mois plus tard, à E. Turquety : « Je suis si occupé... que je ne puis que vous remercier en courant » ; à F. Saulnier, le 16 novembre de la même année : « Je ne suis pas ingrat, mais je suis surchargé, obéré de travail » ; à T. Lacordaire, le 28 février 1851 : « Je suis comme vous dans mon coup de feu, qui, d'ailleurs, est perpétuel » [4], et de nouveau à Collombet, le 16 juin 1851 : « Pas une minute à moi ; un travail fini l'autre commence..., le travail... auquel je suis soumis est un peu excessif » ; le 24 juin 1852 : « Je suis si absorbé par cette besogne hebdomadaire », enfin, le 27 septembre 1853 : « Je travaille et puis je travaille » [5].

Cependant, pour ne pas revenir sur son accord avec la maison Hachette et renoncer à un projet qui lui était cher à plus d'un titre, Sainte-Beuve demanda à son ami le poète Charles Des Guerrois — originaire de Troyes, ville riche en documents jansénistes — qu'il connaissait au moins depuis octobre 1841 [6] et avec qui il allait rester en

1. *Port-Royal*, t. III, p. 300.
2. *Ibid.*, p. 333.
3. *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, p. 251.
4. *Correspondance, op. cit.*, t. I, p. 169 et suiv.
5. *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Collombet*, p. 255 et suiv.
6. Comme en témoigne une lettre inédite de Sainte-Beuve à son ami du 27 octobre 1841 (Collection privée de M. Bonnerot). — Sur Charles Des Guerrois (3 août

rapport jusqu'à la fin de sa vie, de préparer sous sa direction l'édition des *Pensées*. Des Guerrois répondit à cette invitation, et, près de trois ans plus tard, Louis Hachette adressait à Sainte-Beuve la lettre que nous avons reproduite au début de cet article.

Nous n'avons aucune donnée précise sur les raisons qui ont empêché la publication de ce manuscrit et sommes réduit à émettre ici deux hypothèses.

Il se peut que Sainte-Beuve, désireux de revoir de plus près le travail de son ami avant de le livrer à l'impression, n'ait pas trouvé le temps de le faire. Toutefois, il convient de mentionner que le manuscrit de Chantilly comporte, par endroits, quelques coups de crayon qui peuvent être de Sainte-Beuve, et deux remarques qui sont incontestablement de sa main. Après le fragment 293, on lit cette indication barrée : « Mettre ici le mystère de J. C. » Et en marge de la *Conversation sur Épictète et Montaigne*, cette note au crayon : « A corriger sur Desmolets et sur le texte du Ms. de Fontaine. » Quant aux « papillons » dont il sera question dans la description du manuscrit (voir *in fine*), l'un d'eux (paginé 9 au crayon et 11 à l'encre rouge) est particulièrement précieux. Il est de la main de Sainte-Beuve : « Que diriez-vous de gens qui seraient dans une place qui est menacée d'être assiégée, sûre de résister si on s'y prend à temps pour la munir, l'approvisionner, la fermer, en faire une Mayence, menacée d'une invasion de Cosaques, de cavaliers tartares, qui entreront à coup sûr si elle n'est pas fortifiée, qui seront repoussés à coup sûr si elle l'est, et qui ne font rien — qui mangent, boivent et dansent. Ils sont pitoyables et fous. » Étant donné l'endroit du manuscrit où ce texte est inséré, nous pouvons supposer que Sainte-Beuve le destinait à une note à ce passage des *Pensées* : « C'est donc assurément un grand mal que d'être dans ce doute, mais c'est au moins un devoir indispensable de chercher quand on y est, et ainsi celui qui doute et qui ne cherche pas est tout ensemble et bien malheureux et bien injuste, etc. »

Il se peut aussi, et cette seconde hypothèse nous paraît plus vraisemblable, que devant le grand nombre des éditions parues de 1852 (Havet) à 1858, date à laquelle Charles Lahure publie les *Œuvres complètes* de Pascal [1] chez Hachette, ce dernier n'ait pas jugé

1817-13 mars 1916), cf. Armand de Pontmartin dans le feuilleton littéraire de *L'Assemblée Nationale* du samedi 17 février 1855; Octave Lacroix dans « Variétés — Bibliographie », *Moniteur Universel* du vendredi 23 février 1855 ; L. Feugères : Compte rendu des « Essais sur le XIXe siècle », *Revue Contemporaine*, octobre-novembre 1856 ; F. Mazel : *Un poète, Charles Des Guerrois*, Nîmes, 1890, et reproduit dans *La Tribune de l'Aube* du 24 juillet 1916 ; Louis Morin : « Charles Des Guerrois », *L'Almanach du Petit Troyen* pour 1917 ; J. Morel-Payen : « Notice » en guise d'Introduction à « Quelques souvenirs », par Ch. Des Guerrois, *Revue Hebdomadaire*, 12 octobre 1918, p. 186-291 ; enfin, J.-C. Niel, *Un second exemplaire de l'édition de 1669 des « Pensées »*. Paris, L. Giraud-Badin, 1930.

1. *Œuvres complètes de Blaise Pascal*, édition de Charles Lahure. Paris, Hachette, 1858, 2 vol. in-12°, fig.

opportune ni rentable une édition moins complète que d'autres [1].

Quelle que soit la valeur de ces conjectures, un fait est certain, c'est que, à moins que la découverte d'un manuscrit ne vienne infirmer notre constatation, Sainte-Beuve et Des Guerrois ne font aucune allusion à cette édition ni dans les lettres qu'ils s'envoient ni dans leurs papiers personnels. Il faut en excepter toutefois une petite feuille de variantes de la main de Des Guerrois dans un des Dossiers littéraires de Sainte-Beuve [2]. Le commun projet des deux amis n'était pourtant un secret pour personne ; Sainte-Beuve ne s'en cachait nullement, il s'en était ouvert à E. Havet dans sa lettre de février 1852. De son côté, Des Guerrois a dû plus d'une fois en parler à ses parents et à ses amis. « Grand admirateur de Pascal, écrit de lui J.-C. Niel en 1930, il avait préparé une nouvelle édition des *Pensées* d'après le plan primitif de l'*Apologie*. Le manuscrit en aurait été égaré par un éditeur éventuel », et il précise en note : « Nous tenons ce dernier renseignement de M. Louis Morin, archiviste de la ville de Troyes, ami et confident de M. Des Guerrois [3]. »

G. Michaut connaissait, dès 1904 au moins, l'existence de ce manuscrit. V. Giraud en parle en 1905 : « Mon collègue, ami et confrère en Pascal, M. Michaut, me dit que nous avons failli avoir une édition des *Pensées* par M. Charles Des Guerrois, à laquelle Sainte-Beuve, dans une certaine mesure, aurait collaboré [4]. » En publiant, en 1947, la lettre du 4 août 1844 où Sainte-Beuve écrit à Faugère : « J'ose à peine... vous rappeler que je tiens toujours à mon petit manuscrit janséniste », M. Bonnerot suppose que ce précieux document a été confié à Des Guerrois en 1850, pour l'établissement d'une édition des *Pensées*, « dont il reste une copie de 265 feuillets dans la Collection Lovenjoul, sous la

1. Des éditions qui ont paru entre 1852 et 1858, signalons :
— *Pensées de B. Pascal*, précédées de la « Vie de Pascal », par Mme Perier, sa sœur. Paris, Firmin-Didot frères, 1853, in-8° (rééditées en 1858).
— *Pensées de B. Pascal*, rétablies suivant le plan de l'auteur..., par J.-M.-F. Frantin, ... 2e édition. Discours divers de philosophie. Paris, Lagny frères, 1853, in-8°.
— *Pensées de B. Pascal*. Édition *variorum*, d'après le texte du manuscrit autographe..., avec des notes et un Index..., par Charles Louandre. Paris, Charpentier, 1854, in-18° (rééditées en 1858).
— *Pensées de B. Pascal* disposées suivant un plan nouveau. Édition complète d'après les derniers travaux critiques, avec des notes et un Index et une Préface par J.-F. Astié. Paris et Lausanne, Bridel, 1857, 2 vol. in-8°.

2. T. XXI, Collection Lovenjoul, D. 558, fol. 19.

3. Dans une lettre à M. Bonnerot du 12 janvier 1949, le pasteur Charles Serfass, qui a bien connu Des Guerrois, signale que « dans sa notice... M. L. Morel-Payen mentionne une édition des *Pensées* de Pascal par Charles Des Guerrois et Sainte-Beuve, toute entière écrite, et dont le manuscrit aurait été égaré par l'éditeur ».

4. V. Giraud, *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence*, 3e édition, Fontemoing, 1905, p. 136, n. 1. Voici la suite de cette note : « L'édition avait été préparée presque toute entière ; l'Introduction même avait été écrite, et, en plus d'un passage, on reconnaîtrait l'inspiration de Sainte-Beuve. M. Michaut, qui a écrit une étude considérable sur Sainte-Beuve et qui a pu consulter les nombreux papiers du critique actuellement possédés par M. Spoelberch de Lovenjoul, nous parlera, je pense, plus longuement quelque jour de cette édition avortée. » Michaut, à notre connaissance, n'a rien écrit sur cette édition.

cote D. 622 », et il ajoute : « Les circonstances ne permettent pas actuellement d'en faire l'examen ni la collation. »

Les deux grands problèmes inhérents à toute publication des *Pensées*, à savoir l'établissement du texte et l'ordre à suivre dans le classement des fragments se posent à l'occasion du manuscrit que nous examinons et reçoivent des solutions qui, comme on le verra, ne manquent pas d'une certaine originalité. Nous savons, pour employer le mot de Sainte-Beuve, ce que les études pascaliennes doivent à l'intervention « impétueuse » de Cousin. Il est permis de ne pas partager les vues du chef des éclectiques sur le scepticisme et l'antirationalisme de Pascal, sans pour cela nier l'importance qu'il a eu raison d'accorder à l'utilisation méthodique des sources manuscrites, aux principes de discrimination des fragments proprement apologétiques et à la conception de l'ordre approximatif qui doit présider à leur classement. L'exactitude avec laquelle Faugère décrit le manuscrit original des *Pensées*, les deux *Copies*, les *Recueils* Guerrier, les Portefeuilles du Médecin Vallant et le Manuscrit petit in-8° de Sainte-Beuve s'inspire incontestablement des exigences mises en lumière par Cousin dans son *Rapport* à l'Académie en 1842. Les huit pages de l'*Introduction* de Des Guerrois rompent avec une tradition dont les grandes lignes réapparaîtront avec Havet en 1852, avant de recevoir, dans les éditions proches de nous, une consécration qu'il est difficile de souhaiter plus grande. Sur les sources qu'il a utilisées pour établir son texte, Des Guerrois ne nous fournit aucun renseignement précis, nous réduisant, de ce fait, à chercher dans ses commentaires et dans ses notes des éléments forcément hypothétiques. L'allusion aux travaux de Bossut et de Frantin, les fragments empruntés à l'édition de *Port-Royal*, les remarques qu'il fait sur Faugère nous permettent de supposer qu'il a largement mis à contribution ces sources imprimées. Tout porte à croire, d'autre part, qu'il a utilisé le « manuscrit petit in-8° » dont Sainte-Beuve, ne soupçonnant pas qu'il fût de l'abbé Perier, savait pourtant l'importance et la richesse. Reste à préciser si Des Guerrois a eu recours au *Recueil original* des *Pensées* ou au moins aux *Copies*. Les rares fois où il en parle dans son édition pour affirmer que telle phrase « n'est pas dans le manuscrit autographe », que tel propos est bien dans Pascal, que telle phrase se trouve dans la marge, que telle pensée n'est pas achevée, etc., il le fait apparemment d'après les remarques de Faugère. Cependant, certaines leçons fournies par Des Guerrois, et qui sont plus conformes à Pascal que celles de 1844, prouvent qu'il a, de temps en temps, collationné Faugère sur les sources manuscrites.

Le second point que nous devons éclaircir, avant d'aborder le texte proprement dit des fragments, est celui des opuscules, des lettres et autres pièces que Bossut, Frantin et Faugère avaient insérés dans leurs éditions et dont M. Lafuma a eu l'ingénieuse idée, en 1951, de constituer, en partie, son volume de *Documents*. En 1777-1779, chargé

d'éditer les œuvres complètes de Pascal, et soucieux de n'en rien sacrifier, Bossut avait cru nécessaire de mettre dans le deuxième volume consacré aux *Pensées* toutes sortes de textes. Frantin, en 1835, témoigne d'un sens plus éclectique dans le choix des *Opuscules* qu'il groupe sous le titre de « Discours divers de philosophie ». Son édition, toutefois, se ressent de la malencontreuse idée qu'il eut de donner, comme suite à l'article IV du chapitre IV, dix pages des « Discours sur la condition des grands » ; de faire de l'*Entretien sur Épictète et Montaigne*, l'article VIII du même chapitre IV ; de *La lettre sur la mort d'Étienne Pascal*, le chapitre XII sous le titre de « La Mort considérée dans la religion », et de mêler des passages des lettres de Pascal et de sa *Vie* par Mme Perier aux fragments apologétiques.

Avec Faugère apparaît un nouveau principe de discrimination pressenti deux ans auparavant par Cousin. Les textes de Pascal que nous venons de voir disséminés dans l'édition Frantin ou réunis à la fin de cette dernière constituent une partie du premier volume de 1844. Mais, et c'est par là que la présentation de Faugère prête à la critique, à ces divers écrits et opuscules l'éditeur a ajouté les *Pensées* diverses, les *Pensées* sur l'éloquence, le style, les jésuites, les jansénistes, les *Provinciales*, le Pape et l'Église.

Des Guerrois, sans être irréprochable, semble avoir adopté sous la direction de Sainte-Beuve une sorte de compromis entre ces différentes solutions. Il échappe au défaut de Bossut en opérant un choix judicieux de textes, il évite de les mêler comme le fait Frantin aux développements proprement apologétiques, et s'il adopte les principes de Faugère, on peut estimer qu'il en fait un meilleur usage, car il place les *Pensées* sur l'éloquence et le style, les *Pensées* diverses et les fragments sur le Pape et l'Église, dans la deuxième partie de son édition. Néanmoins un examen interne plus attentif lui eût suggéré de rattacher certains fragments des « Pensées diverses » sur le rôle de la raison, sur la folie humaine, notre complexité, les degrés de notre connaissance, etc., aux ensembles de réflexions auxquelles ils appartiennent. On pourrait, certes, multiplier les exemples et appliquer la même remarque aux *Pensées* sur l'Église.

Déterminer d'une façon systématique, comme le préconisait Cousin dans son *Rapport*, ou pour des raisons qui tiennent compte du dessein général de Pascal, que tel écrit aurait ou non fait partie de l'*Apologie*, constitue la première phase de l'établissement du texte des *Pensées*. L'autre aspect de la question est d'ordre technique et matériel. Dans ce domaine c'est l'attention, la patience et l'honnêteté qui sont maîtresses, secondées par la présence d'esprit, le flair et de bons yeux. Les passages de *Port-Royal* et de l'article de la *Revue des Deux Mondes* sur l'exactitude de l'édition Faugère nous permettent de croire que Sainte-Beuve n'a pas dû attirer l'attention de Des Guerrois sur la nécessité de recourir aux manuscrits pour améliorer les leçons de 1844. Quoi qu'il en soit de la vraisemblance de cette suppo-

sition, il est évident que la collation du texte de Des Guerrois avec celui de Faugère nous révèle, sur plus d'un point, des variantes qui ne manquent pas d'un certain intérêt.

Nous n'insisterons pas sur la tendance du nouvel éditeur à commencer par une majuscule des mots qui n'en comportaient pas dans l'édition de 1844, tels que Religion, Foi, Univers, Nature, Infini, Seigneur (Ce sont misères de grand Seigneur...), Sagesse, Temple, Ariens, Hommes, Rabbins ; et, au contraire, à faire disparaître la majuscule des termes où Faugère l'a utilisée, comme vérité, divinité, sibylles, sauveur, saints et dieux. Il serait également fastidieux de dresser la liste des variantes relatives à la ponctuation. Nombreux sont les cas, en effet, où non seulement Des Guerrois ne va pas à la ligne, mais remplace par un point ou par une virgule les deux points de Faugère, ou inversement, et par des points d'exclamation ses points d'interrogation. Ces libertés changent parfois le sens d'une pensée, nous n'en donnerons pour preuve que cet exemple : « Où est Dieu ? où vous n'êtes pas... », lisons-nous dans Faugère, Des Guerrois en a fait : « Où est Dieu ? Où vous n'êtes pas ?... » transformant ainsi une réponse en une question.

Nous ne voudrions pas charger cet article des particularités que révèle un examen minutieux du texte de Chantilly ; elles sont nombreuses et variées : fautes de transcription ou d'inattention, omissions de mots, de membres de phrases, des fins de propositions laissées inachevées par Pascal, sans compter quelques additions d'un ou de plusieurs mots. Nombreux sont les endroits où Des Guerrois substitue de nouveaux termes à ceux que Faugère nous avait fait connaître. Ces variantes résultent souvent d'un retour au texte ancien publié par Frantin en 1835. Si quelques-unes d'entre elles sont futiles, ne marquant que de légères nuances, d'autres, au contraire, nuisent sérieusement au sens de Pascal. A cette dernière catégorie appartiennent les changements dans l'ordre des mots, les changements de constructions, enfin les modifications grammaticales.

On serait tenté de conclure, à la suite de ces observations, que l'édition que nous avons sous les yeux marque, quant au texte des *Pensées*, un recul sur les résultats acquis par le travail moderne. Un tel jugement ne serait pas équitable, car Des Guerrois a, en plus d'un endroit, amélioré les leçons de ses devanciers.

Mettant à profit les directives de Sainte-Beuve, il eût été étrange que Des Guerrois, dans une question aussi épineuse que celle du classement des *Pensées*, n'eût pas tenu compte de la solution proposée dans le troisième volume de *Port-Royal*. La plus grande partie du chapitre XXI (p. 336-380) consacrée au « plan ressaisi » de Pascal ne fait que reprendre, en l'émaillant de quelques réflexions personnelles, les points essentiels du *Discours* de Filleau de la Chaise sur les *Pensées*. V. Cousin en avait deviné l'importance et le regardait comme un document indispensable à l'usage d'un éditeur préoccupé d'imprimer à l'*Apologie* un mouvement qui se rapprochât le plus possible du des-

sein de Pascal, ou tout au moins, d'un plan qu'il avait exposé à ses amis de Port-Royal dans les dernières années de sa vie.

Cette manière d'envisager le problème marquait une nette réaction, non seulement contre la neutralité du classement de Port-Royal et l'esprit tendancieux de l'ordre choisi par Condorcet, mais une condamnation plus tacite dans le premier cas que dans le second, des idées que Ducreux et Frantin, à cinquante ans d'intervalle, avaient exprimées à ce sujet, et dont ils avaient tenté l'application dans leurs éditions respectives. L'un et l'autre estimaient, en termes quasi identiques, que l'examen attentif des *Pensées* devait les amener au vrai plan de Pascal : « Cet ordre est celui où il les aurait mises lui-même, s'il les eût destinées au public », écrivait Ducreux en 1785. De son côté, en 1835, Frantin ne dissimulait nullement sa prétention de replacer les fragments « dans leur ordre naturel et primitif », encore moins sa conviction que « le plan véritable était si simple, si aisé à découvrir ». Sceptique quant au résultat obtenu par Frantin, Faugère se rendit, en 1844, aux suggestions de Cousin. Il évite de parler comme l'éditeur de 1835 (car il ne dit mot de Ducreux) de « clef du livre » ou de « plan primitif » et se propose de s'en tenir à « l'ordre qui paraît résulter, soit de quelques indications écrites par Pascal lui-même, soit d'une conversation dont la relation a été conservée ».

Des Guerrois ne s'exprime pas autrement dans son *Introduction*, avec cette différence qu'il semble accorder aux « Préfaces d'E. Perier et de Filleau de la Chaise » une importance qui lui fait écrire : « Ces *Pensées*, en effet, n'auront toute leur valeur que si on les replace dans l'ordre qu'elles devaient occuper et que leur imposait la conception primitive. » Comme Faugère, Des Guerrois projette également de puiser, dans les fragments sur l'ordre et dans d'autres *Pensées* éparses, des indications utiles à son travail de classement. Mais si leur point de départ est le même, leurs procédés et leurs résultats ne sont pas absolument identiques. Nous remarquons que les « plus beaux passages subsistant de l'*Apologie de la Religion* » sont répartis en trois groupes inégaux. Sous le titre de *Prolégomènes*, qui apparaît pour la première fois dans une édition des *Pensées*, sont groupés deux articles sur le « devoir d'étudier la religion » et sur les « preuves qu'il convient d'opposer aux incrédules. Méthode ».

Les deux parties qui suivent cette entrée en matière empruntent à un fragment de Pascal leur ordre général et leur titre. La première partie : « Misère de l'homme sans Dieu » comprend cinq chapitres consacrés à la condition humaine. Si la succession de ces chapitres (I. Disproportion de l'homme ; II. Grandeur et misère de l'homme ; III. Les puissances trompeuses : Imagination et Amour-propre ; IV. Du vrai bien et de la justice ; V. Divertissement. Misère intérieure de l'homme) n'échappe pas à toute critique, elle nous paraît, dans l'ensemble, plus logique que celle de Faugère. Nous pensons, en effet, que commencer par le « divertissement » (chap. I^er^) pour finir par la « grandeur et mi-

sère de l'homme — système des philosophes » (chap. IV), après avoir entre temps exposé les idées sur les « puissances trompeuses » (chap. II) et la « disproportion de l'homme » (chap. III), nuit en quelque sorte à la continuité de la pensée. Des Guerrois a, par ailleurs, sur l'éditeur de 1844, l'avantage d'avoir compris, dans cette première partie, les fragments relatifs à la justice qui, dans la perspective d'un monde privé de Dieu, témoigne de la fragilité et du désarroi de nos conceptions. Faugère en fait le premier chapitre de la seconde partie, sans attacher plus d'importance au titre même qu'il lui donne : « Que l'homme sans la foi ne peut connaître le vrai bien ni la justice. » De cette divergence des points de vue résulte, dans une certaine mesure, le décalage que l'on constate, d'une édition à l'autre, dans la seconde partie.

Les huit chapitres entre lesquels Des Guerrois répartit les fragments qui tendent à montrer la « Félicité de l'homme avec Dieu : ou qu'il y a un Réparateur par l'Écriture » correspondent aux chapitres (II à IX) de Faugère. L'un et l'autre envisagent les marques de la vraie religion (F. II ; D. I), les moyens d'y arriver (F. III ; D. II), la rencontre du peuple juif (F. IV ; D. III), les Miracles (F. V ; D. IV), les Figures (F. VI ; D. V), les Prophéties (F. VII ; D. VI), Jésus-Christ (F. VIII ; D. VIII) et la religion chrétienne (F. IX ; D. VIII). Ici s'arrête la comparaison, Faugère ajoutant un dixième chapitre de six pages où il a rassemblé, sur « l'Ordre », des fragments dont quelques-uns seulement ont été donnés par Des Guerrois dans son *Introduction*. Il serait certes difficile de justifier la place de ce dernier chapitre dans une partie consacrée à la « Félicité de l'homme avec Dieu ».

Telles sont les grandes lignes architecturales de l'édition que Des Guerrois nous présente et dont il introduit les différents développements par les commentaires qui rappellent les arguments placés par Faugère au début de chacun de ses chapitres. Nous l'y sentons préoccupé de conformer ses vues à l'esprit du chapitre de Sainte-Beuve que nous avons signalé. Il lui arrive même, sans les mettre entre guillemets, puisque son travail ne devait pas sortir des limites d'une simple collaboration, de puiser telle expression ou telle phrase dans le troisième volume de *Port-Royal*[1]. Cette particularité a son importance : elle représente, faute d'indications matérielles précises, la part que Sainte-Beuve a prise à la préparation de l'édition.

« On se plaint aujourd'hui que les historiens abusent de l'inédit, et qu'ils attribuent parfois une trop grande importance aux manuscrits qui leur tombent sous la main », écrivait Gazier, en 1911, dans *Les derniers jours de Blaise Pascal* (p. 58). Nous ne pensons pas exagérer la valeur du manuscrit de Chantilly en estimant qu'il aurait, une fois supprimées certaines leçons de *Port-Royal*, et comblées les lacunes qu'accuse par endroits le texte, figuré en bonne place dans l'histoire de la publication des *Pensées* dans la première moitié du XIXe siècle.

1. La chose est frappante dans sept endroits du manuscrit, p. 20, 35, 45, 54, 57, 83-84 et 86.

Description du manuscrit de la Collection Lovenjoul D. 622

Sous la cote signalée par M. Bonnerot (n° 2062 du classement général) figure depuis quarante-deux ans un volume cartonné, demi-toile rouge de 20,5 × 16 et de 2 cm d'épaisseur. Sur le dos, à 4,5 cm du haut, une bande de papier bleu de 5 cm, encadrée horizontalement d'un double filet doré, porte la mention suivante en lettres capitales dorées : BLAISE//PASCAL//-//PENSÉES//-//COPIE. En bas : les initiales de S. de L. L'intérieur du volume est tapissé d'un papier ocre, sur le côté duquel est inscrite en haut et au crayon la cote. Le manuscrit, que la bienveillance de M. Bouteron nous a permis de consulter à loisir, s'ouvre par deux feuillets jaunes après lesquels se trouve, pliée en deux et montée sur onglet, une feuille blanche, portant sur le volet droit recto :

a. Dans l'angle supérieur, à droite, le chiffre 1 en rouge ;

b. Au milieu, dans la partie supérieure : *Pensées* de Pascal ;

c. Au-dessous de ce titre, et séparé de lui par un tiret, se trouvait le mot *Manuscrit* que l'on voit encore en transparence. Il est caché par une feuille blanche découpée, collée à cet endroit et sur laquelle S. de Lovenjoul a écrit : Ce manuscrit est de la main //de M. Charles DES GUERROIS. (Voir// la lettre d'Hachette à Sainte-Beuve,// dans les lettres à lui adressées). //S. L.

Sur le verso de ce même volet, les indications à l'encre rouge, 265 feuillets (les ff. 264 et 265 blancs), 17 janvier 1912, sont de la main de G. Vicaire.

Quant au volume, il est de même papier bis, de mauvaise qualité, buvant l'encre et laissant voir sur le verso les traces des ratures et des lettres appuyées. Les feuilles pliées en 16 et réduites à peu près toutes [1] avec peu de soin aux dimensions de 19,4 × 14,5, ont été réunies en cahiers montés sur onglets. Sur quelques-unes d'entre elles, ont été fixés à l'aide de pains à cacheter, des papillons (34 au total) de différentes dimensions et généralement de même papier que l'ensemble du volume ; cinq d'entre eux cependant sont de papier blanc.

La pagination du manuscrit appelle quelques remarques. Chaque feuillet comporte deux chiffres, l'un au crayon de la main de Des Guerrois, dans l'angle gauche de la page ; l'autre a été marqué à droite et à l'encre rouge par G. Vicaire. Ces deux paginations ne concordent pas pour deux raisons : Des Guerrois n'a pas numéroté les papillons dont nous avons parlé, alors que, sauf de rares exceptions, ils occupent un numéro dans la pagination de Vicaire ; enfin, certaines pages ont reçu un numéro *bis* par Des Guerrois.

Les feuillets sont couverts, uniquement sur le recto, d'une écriture fine, serrée, mais parfaitement lisible [2]. Les pages les plus fournies comptent jusqu'à quarante lignes. Notons, comme derniers traits de l'aspect extérieur de ce manuscrit, que si les fragments ne sont pas numérotés, comme dans les éditions Frantin de 1835 et Faugère de 1844, dont Des Guerrois s'est inspiré, ils sont nettement délimités par des traits de séparation, que chaque papillon se rattache par un signe conventionnel à la page qu'il complète, les mots après lesquels son addition doit s'insérer étant minutieusement indiqués ; enfin, les commentaires personnels de l'éditeur forment un ensemble qui, par la brièveté des lignes, se distingue aisément du texte de Pascal.

Raymond Francis.

1. Onze pages, en effet, ne sont formées que d'une moitié ou d'un tiers de feuillet.

2. La fermeté de cette écriture nous a frappé dans tous les manuscrits de Des Guerrois que nous avons vus à Chantilly et à Troyes. L. Morel-Payen rapporte qu'à quatre-vingt-dix-neuf ans passés, le poète a tracé de sa main les six derniers vers d'un sonnet dont il avait dicté les deux quatrains à son entourage.

SAINTE-BEUVE
ET LE PROTESTANTISME SUISSE FRANÇAIS

A la mémoire de mon cher collègue et ami René Bray.

L'étude qu'on va lire ne prétend pas épuiser un sujet, dont certains aspects ont été, d'ailleurs, mis en lumière de façon magistrale, grâce aux travaux de René Bray précisément, de Jean Pommier, de Maxime Leroy, grâce aussi à la publication des six premiers tomes de la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, annotée avec l'abondance que l'on sait par Jean Bonnerot [1]. Je m'efforcerai de ne pas redire — ou le moins possible — ce qui a été dit. Sur certains points, ceux qui sont aujourd'hui les mieux connus, mon interprétation des faits différera peut-être légèrement de celle que proposèrent quelques-uns de mes devanciers. Sur d'autres, et qui concernent les rapports de Sainte-Beuve et des milieux protestants suisses français *après* le séjour à Lausanne, je souhaite apporter quelques précisions, sans pour autant prétendre n'offrir que de l'inédit. Tout le monde peut lire Scherer, Olivier, Rambert ou Secrétan, parcourir telles années du *Semeur*, de la la *Bibliothèque universelle* ; mais encore faut-il les lire, les parcourir. L'œuvre entière de Sainte-Beuve est à notre portée : il n'est, dira-t-on, que de s'y référer. Je l'accorde. Néanmoins, *Port-Royal* et les *Lundis* n'ont pas fini de livrer aux chercheurs ce qu'il ne convient sans doute pas d'appeler des secrets, mais des trésors qui ne sont encore que partiellement exploités. Cette mise en œuvre de tant de documents dispersés quoique offerts, tel est mon propos. On voudra bien n'y voir qu'un travail d'approche et comme une étude fragmentaire d'un sujet plus vaste qu'il ne semble peut-être.

Quand Juste Olivier fait, à Paris, du 17 avril au 6 août 1830, le séjour où se nouent les premiers fils de son amitié avec Sainte-Beuve, qu'est-ce

1. Il faut signaler aussi le *Sainte-Beuve. Sa vie et son temps* (1952), d'André Billy et, de M^me^ Cécile Delhorbe, l'ouvrage consacré à *Juste et Caroline Olivier* (Neuchâtel, 1936).

donc que le critique connaissait du protestantisme suisse français du moment ? Peu de chose sans doute. Le nom de Vinet, en tout cas, et l'un de ses ouvrages, le *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, auquel le *Globe*, en 1827, avait consacré une longue étude : « Il y a de belles choses dans son livre », prononce Sainte-Beuve[1]. Au cours d'un de ses entretiens avec Olivier, il est question des Écossais Erskine et Chalmers, mais aussi du Genevois Édouard Diodati, pasteur à Cartigny, qui venait de publier un *Essai sur le christianisme envisagé dans ses rapports avec la perfectibilité de l'être moral.* Est-ce Sainte-Beuve qui s'informe, parce que, déjà, ces théologiens l'intéressent ? Serait-ce, au contraire, Olivier qui cherche à l'orienter vers des lectures édifiantes ? Ceci m'apparaît plus probable que cela. Le jeune Vaudois, en effet, se sent chargé d'une grave et délicate mission. Avec sa fiancée, M^lle^ Caroline Ruchet, il a lu les *Consolations*. Tous deux, sûrs de leur foi religieuse, ont compati aux inquiétudes de Sainte-Beuve, à ses élans retombés, à ce qui, dans ces poèmes, leur paraît être l'accent de quelqu'un « qui cherche en gémissant ». Ils admirent en Sainte-Beuve, en Hugo aussi, des artistes qui, « parmi cette foule de beaux esprits parisiens, ont une pensée forte, une conviction profonde de l'art ». Mais il leur manque « l'unique nécessaire » qu'Olivier leur souhaite en cette seule phrase, d'un style si typiquement protestant : « Dieu leur donne la croyance à salut ! » [2]. Longtemps, néanmoins, Olivier hésite ; l'atmosphère intellectuelle de Paris est hostile à son zèle de catéchiseur : « Toujours, chez moi, même désir de voir [Sainte-Beuve] et de causer avec lui quelques instants. Et cependant, il me semble que je saurais moins lui dire de choses qu'en Suisse.... Il y a toujours le grand sujet de la religion, mais chaque jour je m'en reconnais plus indigne. » [3] On rapporte au jeune Suisse que le critique, après avoir montré des sympathies au saint-simonisme, semble s'écarter du mouvement : « Pourquoi irais-je à vous ? aurait-il dit. Vous êtes en marche. Vous n'êtes pas plus fixés que je ne le suis. » Olivier est « content de cette réponse » [4] ; il y voit un présage favorable.

Enfin, notre Vaudois trouve l'occasion et le courage d'aborder avec Sainte-Beuve le sujet qui, entre tous, lui tient à cœur. L'entrée en matière lui est fournie par un poème de Caroline Ruchet qu'il a promis de remettre à l'auteur des *Consolations*. Ces vers répondent à la

1. Le regretté André Delattre et Marc Denkinger ont publié, en 1951, sous le titre *Paris en 1830*, le *Journal* que tint Olivier pendant ce premier séjour à Paris (Payot, Lausanne, 1951). Olivier, dans les dernières années de sa vie, avait utilisé déjà certaines pages du *Journal* dans ses *Souvenirs* : *Sainte-Beuve en 1830* (publiés, en 1879, dans le t. I des *Œuvres choisies* (Lausanne, Bridel). René Bray, dans son *Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne*, se réfère, en 1937, au *Journal* manuscrit, dont il avait obtenu la communication.

2. *Paris en 1830*, 13.

3. *Ibidem*, 34, Olivier note encore : « L'unique chose dont je savais parler autrefois, j'ai appris qu'à Paris le mieux était de n'en pas dire un mot » (83).

4. *Ibidem*, 61.

pièce dédiée par Sainte-Beuve *A [son] ami Leroux.* La Muse vaudoise s'écrie :

> O ! ne t'arrête pas au seuil du sanctuaire !
> ... Déjà ton œil rayonne à sa pure lumière ;
> Ne laisse pas sur lui retomber ta paupière,
> Veille ainsi devant Dieu, priant sans te lasser...
> ... Pourquoi derrière *un mur* rester, âme agitée ?... [1]

Sainte-Beuve, attentivement, lut les vers. « De temps en temps », au dire d'Olivier, il répétait : « C'est fort beau ! Je ne mérite pas tant ». Et, quand il eut fini : « C'est bien la manière dont je crois que la chose est... ; mais la conviction n'y est pas » [2]. Il s'informa ensuite de l'auteur du poème : « Était-elle catholique ? — Non, protestante. — Ah ! s'exclama-t-il, protestante ! C'est singulier. » Olivier balbutia « quelque chose sur ce mot *protestante* ». Et Sainte-Beuve de conclure : « Oui, méthodiste » [3]. A plusieurs reprises le critique et Olivier s'entretinrent de la religion, surtout un soir, sortant ensemble de chez Vigny et déambulant à travers un Paris nocturne. Le jeune Vaudois s'aperçut alors à quel point son interlocuteur était loin de toute croyance positive : « Notre foi, avoue Sainte-Beuve, est toute dans nos vers, en sorte que, quand nous avons fait un volume de vers, toute notre foi s'y trouve, et nous n'en avons plus pour dix ans. [4] » Olivier dit la tristesse d'une vie à tel point désemparée. Le critique acquiesce, mais au moment où son compagnon laisse entendre que peut-être « le catholicisme a fait du mal, parce qu'on ne voit le christianisme que chez lui », Sainte-Beuve proteste, et vivement : « Non ! s'écrie-t-il, j'aime le catholicisme. Tenez ! je l'aime. Il a quelque chose de plus lumineux que le protestantisme, qui, ou bien est sec, rigide, ou bien est mystique. » [5] La conversation se poursuivit, longtemps, jusqu'à la porte de Sainte-Beuve. Elle s'acheva sur ces mots : « Vous me trouvez horriblement sceptique », me dit-il. « Ah ! répondis-je, oui, ce n'est pas là précisément le Sainte-Beuve des *Consolations.* » Et Olivier de noter encore : « Nous riions tous les deux, lui en faisant la question, moi en y répondant. Mais ce rire ne nous faisait plaisir, je crois, ni à l'un ni à l'autre. » [6]

Olivier va quitter Paris. Sa tentative auprès de Sainte-Beuve, il doit s'avouer qu'elle est infructueuse. Il soupçonne que les aspirations chrétiennes du poète des *Consolations* pourraient bien être contra-

1. Le poème, *A M. Sainte-Beuve,* a été recueilli, en 1835, dans *Les deux voix.* Le dernier des vers que je cite reprend un passage du poème des *Consolations,* où Sainte-Beuve se montre « tel qu'un enfant, au pied d'une haie ou d'un mur », entrevoyant un magnifique paysage et souhaitant de le contempler. Le poète, on le sait, s'écrie presque aussitôt : « J'ai vu, Seigneur, j'ai cru ; j'adore tes merveilles... ».

2. *Paris en 1830,* 94. — Lorsqu'Olivier prit congé de lui, Sainte-Beuve le pria encore de remercier M^lle^ Ruchet : « Vous lui direz », ajouta-t-il, « combien je suis indigne ! » (227).

3. *Ibidem,* 95.

4. *Ibidem,* 209.

5. *Ibidem,* 211.

6. *Ibidem,* 212.

riées par les égarements de trop humaines voluptés : « S'il y a peu de foi à Paris, note-t-il, c'est qu'on y manque de moralité, qu'on y a intérêt à ne pas croire. » [1] Et puis, que penser de cette disposition si révélatrice d'un esprit essentiellement critique, de ce propos inquiétant développé par Sainte-Beuve : « Parbleu ! quand vous entendez quelqu'un qui ne partage pas vos opinions, vous êtes bien forcé de vous dire : « Oui, il y a pourtant quelque chose de vrai dans ce qu'il dit. » Dès lors, plus de foi » [2]. Cet aveu, dès 1830, il eût dû, semble-t-il, être pour Olivier et pour celle qui allait devenir sa femme, un avertissement. Il y avait bien peu de chances que jamais le critique réussît à franchir *le mur*.

Quelques années passent. A deux reprises, Vinet parle de Sainte-Beuve dans *Le Semeur*. Au début de 1832, il loue le poète, son intimisme, tout en jugeant qu' « il n'a pas pris encore assez de leçons de l'Ami des simples » [3]. Deux ans plus tard, ce sont deux articles sur *Volupté*. Vinet croit déceler dans le roman « l'inspiration d'un christianisme positif et vrai » [4]. Sainte-Beuve remercie son critique de ses « conseils chrétiens » : il y a trouvé « à réfléchir fructueusement » ; il a senti « combien il [lui] reste à faire dans l'avenir pour n'être pas indigne de tels jugements » [5]. A-t-on suffisamment relevé l'honnêteté intellectuelle et morale d'une telle déclaration ? Ainsi, dès sa première lettre à Vinet, Sainte-Beuve fixe sa position, et Vinet ne s'y trompera pas. Mais, comme le fait remarquer René Bray, les articles du *Semeur* sont pour la réputation de Sainte-Beuve en terre vaudoise « une telle caution » [6] qu'il n'est pas surprenant de voir, à l'époque du cours de Lausanne, tant de protestants suisses français espérer convertir définitivement le critique à leur foi. Beaucoup de calvinistes français partageaient d'ailleurs cet espoir : telle M^me^ de Broglie écrivant à Sainte-Beuve, en juillet 1837 : « Je désire ardemment que vous vous décidiez. Croyez-moi. Il faut choisir entre Dieu et le monde. » [7]

Dès son installation à Lausanne, le critique reconnaît, une fois de plus, « l'inconvénient de ne tenir à rien », mais c'est pour ajouter aussitôt : « Je n'ai réussi qu'à être un arbre en plein vent. Je doute que Lausanne fasse de moi un espalier. » [8] L'attitude est nette, franchement avouée : celle d'un homme qui ne se trompe pas sur lui-même et ne cherche pas à tromper les autres. Sans doute, il est sensible à « ces nobles cœurs, à ces natures simples et profondes, à ce petit nombre de purs et de bons » qui l'entourent. A un ami catholique, il écrit qu'il

1. *Ibidem*, 143.
2. *Ibidem*, 214.
3. A. Vinet. *Etudes sur la littérature française au XIX^e^ siècle*, t. III, Lausanne, Bridel ; Paris, Fischbacher, 1923, p. VII.
4. *Ibidem*, 2.
5. Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, I, 452, lettre du 22 août 1834.
6. R. Bray, *op. cit.*, 23.
7. Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, II, 214.
8. *Ibidem*, II, 300.

« n'a qu'à se louer des protestants » et qu'il « évite tout ce qui pourrait les heurter » [1]. Mais il éprouve aussi, sans le dire, des agacements. Ainsi lorsqu'il reçoit une lettre du jeune Charles Secrétan, qui lui envoie un exemplaire des *Discours* de Vinet, en souhaitant qu'ils lui apportent « quelque repos et quelque véritable paix ». Et la missive se termine, un peu indiscrètement de la part d'un inconnu, par ces mots : « Adieu, Monsieur, que le Seigneur vous garde et vous bénisse en toute chose, vous faisant croître de plus en plus dans la connaissance de Jésus crucifié, dans la Foi et dans l'Amour. Tels sont les vœux et la prière d'un homme qui ose se dire, en toute sincérité, l'un de vos amis. [2] » Ainsi encore, lorsque Mme Juste Olivier, poursuivant son rôle d' « aimable prêcheuse » [3], lui adresse un véritable sermon par lettre, en lui citant le verset biblique : « Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas votre cœur ». [4] Un malentendu, il faut bien le dire, s'installe, et qui n'ira qu'en s'accentuant. On ne saurait, à mon avis, en rendre responsable Sainte-Beuve. A ses amis de France, à Pavie, par exemple, il ne cache pas ses sentiments : ce qu'il éprouve à l'endroit du christianisme, ce ne sont toujours que « des aspirations » [5]. Mais il laisse entendre, tout aussi bien, à Vinet, ses incertitudes. Le 1er janvier 1838, il se définit une de ces « natures qui n'ont que des inspirations et des inclinations sans la foi » [6]. Vinet, mieux que n'importe qui d'autre à Lausanne, comprend et, disons-le, respecte, cette nature velléitaire en apparence, mais plus ferme peut-être, en son fond, qu'on ne le croit. Dans une lettre à Lutteroth, le directeur du *Semeur*, lettre écrite ce même 1er janvier, Vinet affirme de Sainte-Beuve : « Il ne faut pas lui faire dire plus qu'il ne dit ; mais ce qu'il dit, c'est sa pensée. Il ne s'ensuit pas qu'il soit arrivé au port ; mais ce qu'il y a de bon, c'est que, sur ce point, il ne veut pas plus se tromper qu'il ne cherche à tromper les autres. [7] » Jugement incomparable ! Personne n'a si bien posé, à cette date, le délicat problème du vrai chez Sainte-Beuve. Ce « port » où tant de protestants souhaitaient que l'historien de *Port-Royal* abordât, il ne devait jamais y atteindre. René Bray a cru voir, dans l'amour malheureux de Sainte-Beuve pour Mme Hugo, l'obstacle essentiel à la conversion du critique : « S'il a été près d'aimer Dieu », écrit-il, « c'est qu'il aimait Adèle ; mais il aimait trop Adèle pour aimer Dieu » [8]. Peut-

1. Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, t. II, 313. A Victor Pavie, lettre du 24 décembre 1837.
2. L. Secrétan, *Charles Secrétan*, Lausanne, Payot, 1912, p. 132.
3. L'expression est de Sainte-Beuve, dans une lettre, du 15 septembre 1857, à Adèle Couriard.
4. Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, t. II, 239. Lettre du 29 août 1837. Je rappelle que le sonnet *A Philothée*, dans les *Notes et sonnets faisant comme suite aux Pensées d'août*, est accompagné de cette note : « On est très convertisseur et très prêcheur aux alentours du Lac de Genève et dans le canton de Vaud ».
5. Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, t. II, 313.
6. *Ibidem*, II, 327.
7. Vinet, *Etudes sur la littérature française au XIXe siècle*, III, p. XXXVII.
8. R. Bray, *op. cit.*, 242.

être René Bray avait-il raison ; j'inclinerais pourtant à penser que l'amour de Mme Hugo ne fut pas l'empêchement déterminant [1]. L'impossibilité de croire me paraît tenir, chez Sainte-Beuve, au plus profond de sa nature intellectuelle et constituer, de ses jeunes années à la fin de sa vie, à travers une multiplicité d'expériences, une des constantes de son esprit. Dans une lettre à Victor Pavie, du 3 septembre 1839, il nous fait cet aveu significatif : « Du calvinisme, j'en suis très peu fou et je pourrais l'être de M. Vinet sans inconvénient, qui est si peu calviniste, lui... » [2]. Le voilà, je crois, tel qu'il fut *toujours* : plus sensible aux idées incarnées dans des natures d'élite qu'aux abstractions de la théologie et de la philosophie. A force de pénétration, de souplesse, et par une sorte de mimétisme génial, il arrive à éprouver et à reproduire les sentiments les plus délicats et les plus opposés. Mais il semble qu'à s'identifier à la vie des autres, sa propre vie ait été comme dépouillée d'une partie de ses richesses profondes. Il réussit à tout comprendre, sous l'angle du relatif, de l'individuel ; mais il paraît condamné par là même à ne croire en aucun absolu.

Sainte-Beuve, après le voyage d'Italie et son bref passage à Lausanne, en juillet 1839, ne reverra plus la Suisse. Il se dira, souvent encore, « Vaudois et très Vaudois » [3]. Il s'inquiétera, sincèrement, des troubles politiques et religieux qui, en 1845, bouleversent la vie de cette Académie où il a enseigné. Il pleurera la mort de Vinet. Mais, à lire sa Correspondance, on se rend compte qu'assez vite, il se détache. Il prend ses distances : s'il « revient à Lausanne », c'est « en idée, en regret plus qu'en désir », car, ajoute-t-il, dès décembre 1840 : « Je ne désire plus. » [4] Il aura dû à la Suisse protestante de connaître quelques nobles représentants d'une pensée et d'une sensibilité qui, avant 1837, lui étaient autant dire étrangères : je pense au pasteur Manuel, à Vinet surtout. Il aura compris quel avantage — relatif certes, mais incontestable — représentait pour un critique de la vie littéraire parisienne cette situation des Suisses romands, un peu en marge de l'actualité, ignorant les calculs et les intrigues de la « foire sur la place », mais, par là même, plus indépendants, plus libres dans leurs appréciations [5]. La Suisse française lui aura dû bien davantage encore : Sainte-Beuve a lancé Toepffer, fait connaître Vinet en dehors des cercles strictement protestants, loué quelques-uns de nos poètes, signalé les travaux

1. Et moins encore le fait que toutes les velléités de mariage auraient abouti à un échec (voir, à ce propos, Eug. Ritter, *Revue historique vaudoise*, 1906, *Quelques mots à propos du séjour de Sainte-Beuve dans le canton de Vaud*).
2. Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, t. III, 139.
3. *Ibidem*, III, 81.
4. *Ibidem*, III, 411.
5. Sainte-Beuve, à partir de son article sur *Toepffer* (1841), a dit, à maintes reprises, les avantages de cette situation et exprimé le regret que Paris ne rendît pas mieux justice aux efforts des écrivains suisses français : « Nous abusons, écrit-il, du droit du plus fort ; des deux voisins, le plus gros écrase l'autre ». (*P. cont.*, III, 213).

d'Eynard, de Guillaume Favre, de Charles Monnard, dit, vers la fin de sa vie, son estime pour Edmond Scherer, en même temps que taquiné un peu la pétulante Mme de Gasparin. Et je ne parle pas de tant d'études sur Rousseau, Mme Necker, Benjamin Constant, Mme de Charrière, Sismondi, Bonstetten, Jomini, que seul un ami de la Suisse française pouvait écrire, en y unissant à la sûreté de l'information une si exacte connaissance des milieux et tant d'intellectuelle sympathie.

Mais, pas plus que l'adhésion religieuse, la sympathie morale, en définitive, n'est réelle. Les relations du critique avec les Olivier, quelles que soient d'ailleurs les protestations d'amitié, me semblent révélatrices. Dès 1838, à peine rentré en France, Sainte-Beuve s'agace de voir Olivier « aimer Paris, comme il fait depuis longtemps, avec *haine* et *aversion* »[1]. Et Mme Olivier qui en revient toujours à lui parler de cette « grande absence de Dieu »[2] ! Il est permis de trouver qu'elle exagère, qu'elle manque décidément de discrétion. Sainte-Beuve pourtant multiplie les aveux les plus explicites ; ainsi, dès février 1839, dans ces lignes qui sont déjà du même accent que la lettre d'octobre 1844, à Vinet, où il déplore la mort de son cœur : « Mon âme ressemble à une de ces nuits désertes et sereines où il gèle de plus en plus, depuis le premier froid du soir jusqu'à l'amer frisson de l'aurore. Je me sens resserré de plus en plus et me regarde au-dedans immobile et glacé dans ma transparence »[3]. On dirait que Mme Olivier ne veut pas comprendre. Elle revient à la charge, laisse entendre que l'empêchement religieux tient au fait qu'on n'a pas su « modérer ses désirs ». « Oui ! » rétorque Sainte-Beuve, « mais quand on ne l'a pas fait et que les besoins sont acquis, que les désirs sont de grands garçons et même déjà de vieux garçons ? »[4]. Ce texte, qui en dit long, date du moment où le critique achève la rédaction du premier tome de *Port-Royal*. L'ouvrage, que l'on attendait, en Suisse romande, avec impatience, y fut l'objet de flatteuses appréciations. Dès le mois de juin 1840, le pasteur et professeur Édouard Diodati, de Genève, consacre à *Port-Royal* un article de la *Bibliothèque universelle* : « Écrit d'instruction solide », affirme-t-il, « et surtout de profonde édification... C'est une prédication indirecte des plus hautes vérités, des plus admirables vertus... C'est un monument de christianisme et de foi... C'est toute une mission »[5]. A Lausanne, en octobre, le pasteur Frédéric Chavannes donne à son tour un article à la *Revue suisse*. Il s'y montre non moins admiratif, certes, que son collègue genevois, mais plus prudent lorsqu'il s'agit de déceler les vrais mobiles de Sainte-Beuve : « Homme d'art avant tout », écrit-il, « critique littéraire et d'intelli-

1. *Corr. gén.*, II, 406.
2. *Ibidem*, II, 427.
3. *Ibidem*, III, 64.
4. *Ibidem*, III, 199.
5 Cité par J. Bonnerot, dans *Corr. gén.*, III, 350.

gence et de cœur, et par vocation et par état, la littérature est le centre de M. Sainte-Beuve et c'est de là qu'il part et c'est là qu'il revient ». Et ceci encore, qui me paraît fort bien vu : « Le livre de *Port-Royal* se présente de fait comme une apologie du christianisme contre les préventions et les dégoûts d'un monde profane et préoccupé, apologie d'autant plus puissante qu'elle n'a été en aucune manière voulue pour elle-même »[1]. Quant à Vinet, dès le 29 mai 1840, il avait annoncé dans le *Courrier suisse*, la publication de ce premier tome de *Port-Royal* : « Il n'y a point, écrivait-il, chez M. Sainte-Beuve, de préoccupation volontaire et de parti pris ; son siège n'est fait sur aucun sujet... ». Et Vinet de relever le « courage d'esprit » du critique, cette « vive sympathie » avec laquelle l'auteur rend hommage « aux grandes manifestations d'un principe divin ». « Ce livre, conclut-il, est, pour le moins, un livre de bonne foi »[2]. En décembre, dans le *Semeur*, Vinet revint, plus longuement, sur *Port-Royal* et son auteur[3]. Ses deux articles sont de tous points remarquables. On ne saurait trop y admirer le souci de ne pas faire dire à Sainte-Beuve plus qu'il n'a voulu dire et ce respect, chez Vinet, de la pensée des autres : « Je laisse, écrit-il, à la vie intérieure ses secrets, qui sont, à vrai dire, les secrets de Dieu ». Et quelle finesse d'analyse aussi dans la distinction entre « l'imagination » religieuse et « l'intelligence » profonde du christianisme, qui est sentiment, « sympathie » ! Il y a là quelques pages dont je croirais volontiers qu'elles sont à l'origine de la *Pensée*, publiée pour la première fois en 1852, dans les *Derniers portraits littéraires*, et reprise dans une note de *Chateaubriand et son groupe littéraire* : « Il y a des hommes qui ont l'*imagination catholique*... Il y en a d'autres qui ont la *sensibilité chrétienne*, et je suis du nombre. Une vie sobre, un ciel voilé, quelque mortification dans les désirs, une habitude recueillie et solitaire, tout cela me pénètre, m'attendrit et m'incline insensiblement à croire »[4]. La dernière phrase de cette *Pensée*, comment ne pas voir qu'elle est, jusque dans le détail des termes, toute proche de ce passage de Vinet, dans son second article : « Il faut le silence, le recueillement, la vue du ciel, pour aimer ; il faut une vie sérieuse et austère, pour aimer ; pour aimer, il faut avoir appris à se haïr ».

Si Sainte-Beuve a, très chaleureusement, remercié Vinet de sa brève notice du *Courrier suisse*, nous ne savons pas, en revanche, ce qu'il pensa des deux articles du *Semeur*[5]. Mais, au cours des années 1841 et 1842, à deux ou trois reprises, le critique semble avoir éprouvé quelque impatience, bien plus de l'irritation, à l'endroit du professeur

1. Cité par J. Bonnerot, dans *Corr. gén.*, III, 392.
2. A. Vinet, *Etudes sur la littérature française au XIX^e siècle*, t. III, 466-470.
3. A. Vinet, *Ibidem*, t. III, 48-84 ; articles datés 2 et 30 décembre 1840.
4. *Portraits littéraires*, III, 543. *Chat. et son groupe*, I, 8-9.
5. Bonnerot signale, *Corr. gén.*, IV, 61, un « billet » de Sainte-Beuve à Vinet, en mars 1841. — Ce texte n'a pu, malheureusement, être retrouvé. Peut-être y était-il question des articles du *Semeur*.

vaudois. Vinet n'avait-il pas eu la malencontreuse idée de louer Soumet, puis, un peu plus tard, Michiels : « Sérieusement, s'écrie Sainte-Beuve, je ne passerai jamais cela à M. Vinet, et si je lui reparle ou lui écris jamais, ce sera pour débuter par ce que je vous dis là. La charité est une bêtise. Vous pouvez le lui dire »[1]. Et puis, quelle idée a donc passé dans la tête de Vinet pour qu'il ait songé à demander à Sainte-Beuve de parler, dans la *Revue des Deux Mondes*, d'un ouvrage de Boucher, *L'Homme en face de la Bible* ? Impossible, dans ce périodique : « Nous n'y sommes pas assez chrétien pour cela »[2]. De plus, ce M. Boucher ne s'est-il pas avisé, à son tour, de catéchiser le critique, de lui écrire gravement et non sans maladresse : « Vous avez connu Vinet, c'est une grande responsabilité ! »[3]. Ces « méthodistes me font sourire », avoue Sainte-Beuve. Je crois bien que, de plus en plus, ils l'agacent. Il lui arrive, en effet, de parler de « ce bête de *Semeur* »[4], de souhaiter que le jeune Lèbre, précepteur dans la famille d'Edmond de Pressensé, quitte bientôt « sa maison méthodiste ». Ce garçon doué, mais que les scrupules puritains paralysent, il faut qu'il vive un temps de la vie d'étudiant, qu'il « se purge » de toute sa théologie, qu'il se déniaise enfin. Et Sainte-Beuve va jusqu'à suggérer qu' « une grisette du voisinage »[5] aide à parfaire cette éducation manquée.

En 1842, Mme Olivier fait un séjour à Paris. Elle cherche à placer à la *Revue des Deux Mondes* deux de ses nouvelles. Tentative vaine ! Son mari vient à la rescousse. Les choses n'en vont pas mieux. Sainte-Beuve, sur qui l'on comptait, semble se dérober. Entre lui et le couple vaudois, une ombre, légère encore, a passé. Mme Olivier, au moment où elle quitte Paris, note dans son *Journal* cette impression d'ensemble — on avouera qu'elle est désenchantée : « Paris est comme un fleuve boueux et écumant, qui engloutit ou rejette les grandes choses et ne porte que les petites... »[6]. Cependant, quelques années encore, les relations du critique avec les Olivier demeurent véritablement amicales. Il y a, entre eux, le lien de la *Revue suisse* et des *Chroniques parisiennes*. Lorsque, fin 1843, Sainte-Beuve rédige son testament, il désigne Olivier comme son exécuteur testamentaire. C'est à lui et « à sa chère femme » qu'il « lègue [sa] mémoire » en les remerciant « pour leur tendre amitié »[7]. Il renouvelle les mêmes dispositions, quelques mois plus tard, et notons-le au passage, demande encore, à cette date, qu' « on [le] porte à l'Église »[8]. Entre le critique et Vinet, les relations épistolaires ont repris. La mort de « ce pauvre et excellent Lèbre »[9] a ravivé des souvenirs. Sainte-Beuve a pu lire

1. A Mme Olivier, *Corr. gén.*, IV, 322, 2 décembre 1842.
2. *Ibidem*, IV, 147.
3. *Ibidem*, 147.
4. *Ibidem*, III, 147.
5. *Ibidem*, IV, 155.
6. Cité par Bonnerot, *Corr. gén.*, IV, 251.
7. *Ibidem*, V, 367.
8. *Ibidem*, 542.
9. *Ibidem*, 540.

les leçons autographiées de Vinet sur *Mme de Staël et Chateaubriand.* Les éloges, dont il y était l'objet, l'ont « touché, honoré ». Mais il avoue s'en sentir « peu digne », lui qui, maintenant, se juge « passé à l'état de pure intelligence critique et assistant avec un œil contristé à la mort de [son] cœur » [1]. En 1845, survient la Révolution vaudoise. L'Académie de Lausanne est secouée de fond en comble. Olivier, bientôt, donnera sa démission de professeur. Sa femme déjà est à Paris, où il la rejoint au chevet d'un de leurs enfants, gravement malade. Tous deux cherchent à s'installer dans la capitale, à y trouver, grâce à la littérature peut-être, un gagne-pain. Dès avril 1846, ils seront Parisiens et le demeureront, avec des retours en Suisse pour les vacances, jusqu'en 1870. La vie matérielle leur est dure ; leurs espoirs littéraires sont déçus. Et, avec Sainte-Beuve, décidément, les relations deviennent difficiles. Certes, le critique est susceptible, quinteux, preuve en soit sa brève colère d'octobre 1845 [2]. Mais Mme Olivier, brouillonne et « orgueilleuse » — c'est elle-même qui l'avoue — manœuvre bien maladroitement entre les deux amis. A tel point qu'en janvier 1846, Sainte-Beuve avoue avoir « été blessé » et écrit à l'épouse, bien intentionnée sans doute, mais gaffeuse, ces mots qu'elle n'oubliera pas : « Avec vous, il sera difficile que je retrouve jamais confiance » [3]. Je veux croire qu'en mai 1847, la mort de Vinet réunit, pour un moment du moins, les Olivier et Sainte-Beuve dans une même pensée, grâce au soudain afflux de communs et chers souvenirs. L'hommage rendu par le critique au disparu est un exemple, de nouveau, de sympathie intellectuelle, de cette « sensibilité chrétienne » survivant à toute conviction. Comme Sainte-Beuve dit bien cette absence, chez Vinet, de tout dogmatisme, ce protestantisme vécu, et d'autant plus « que la forme y offusquait moins l'esprit » ! Mais, cependant, quel soin il prend de marquer ses distances ! Il montre Vinet « rendant grâces » et « bénissant » ; puis, tout aussitôt, s'excuse « d'emprunter presque son langage ». Mais, ajoute-t-il, et c'est la phrase qui termine l'article — « quel autre moyen de faire comprendre un ordre de pensées si loin de nous ? » [4].

1848 : c'est l'année où s'achève et paraît le tome III de *Port-Royal* ; l'année aussi du départ pour Liége. Dès son retour, après ces huit mois de professorat où, si souvent, parlant de Chateaubriand, il se référera au jugement de Vinet, Sainte-Beuve donne à la *Revue des Deux Mondes* un article sur *Mme de Krudner et ce qu'en aurait dit Saint-Evremond* [5]. Cette étude marque une date dans ses rapports avec le protestantisme suisse français. Elle est inspirée, en effet, par l'ouvrage que le Genevois Charles Eynard venait de publier sur l'auteur de *Valérie*. Que Sainte-

1. *Ibidem*, 689.
2. *Ibidem*, VI, 237.
3. *Ibidem*, VI, 345.
4. *P. litt.*, III, 503.
5. *Ibidem*, III, 284-307.

Beuve en ait voulu à Eynard d'avoir relevé quelques inexactitudes commises dans un article de douze ans antérieur [1] et qu'il ait songé à se venger, c'est certain [2]. Mais ce ressentiment personnel lui donna l'occasion de préciser et d'exprimer une pensée depuis longtemps latente, de faire mesurer exactement l'amplitude de la divergence qui, de plus en plus, se marquait entre lui et les chrétiens, catholiques ou protestants. En juin 1849, il annonçait à Eynard son propos : « J'aborderai la grande question de la Grâce au point de vue du pur moraliste : l'ancien être, le vieil homme disparaît-il tout à fait, ou ne fait-il que changer de forme dans le converti, de manière à être encore persistant et reconnaissable ? Quiconque ne croit pas au miracle et ne croit qu'à la physiologie doit retrouver ces premiers linéaments, même dans l'être converti et retourné. Voilà le grand point (au fond) où nous nous séparons » [3]. L'article explicite, très nettement, ce conflit d'opinions. La « sainteté » de M^me^ de Krudner, devant laquelle Eynard s'arrête « saisi de respect, n'examinant plus », Sainte-Beuve n'y voit qu' « un fond », d'ailleurs « incontestable », « de croyance et d'illusion » [4]. La dévotion, elle est, comme le dit Montesquieu, « une maladie du cœur, qui donne à l'âme une folie dont le caractère est le plus aimable de tous » [5]. Cette étude de 1849 déplut fort dans les milieux protestants. Beaucoup plus tard, après la mort du critique, Charles Secrétan, à Lausanne, en relevait encore tels et tels passages, pour en dire l'inconvenance et s'en irriter.

Mais il est un témoignage, dont jusqu'à maintenant on a peu fait état et qui, cependant, montre en plein la croissante désaffection de Sainte-Beuve en face du protestantisme. C'est celui de Juste Olivier, dans ses *Souvenirs* [6]. Le critique venait de lire l'ouvrage d'Eynard ; il était sans doute occupé à rédiger son article. Il se montra, paraît-il, « très animé contre le livre et contre l'auteur » : « Voilà les méthodistes ! » s'écria-t-il. « Je ne veux plus avoir affaire avec eux. » Olivier chercha à le calmer. Inutile. Il rappela à l'auteur de *Port-Royal* « tant de belles pages où il expose et apprécie si profondément la foi des pieux solitaires... ». « Mais ne voyez-vous pas, rétorqua Sainte-Beuve,

1. *Portraits de femmes*, 382-411.
2. Dans *Mes Poisons*, 72, on lit : « Il a soufflé sur mon pastel ; je le lui ai rendu en tapant sur sa sainte ». — Une autre raison de l'irritation de Sainte-Beuve, c'est de voir Eynard dédier son ouvrage à des catholiques, Falloux et Rességuier, « ce qui semblerait indiquer que la jeune Rome et la jeune Genève ne sont pas si brouillées qu'autrefois » (*P. litt.*, III, 307). Près de vingt ans plus tard, répondant à une lettre de Joseph Hornung, qui lui parlait des progrès de l'ultramontanisme à Genève, Sainte-Beuve écrit : « Je faisais lire, ce matin, votre lettre à M. Renan. « Il paraît, me disait-il, que le beau monde de chez vous [*de Genève*] se pique d'être pour la belle littérature catholique ; cela est du meilleur ton. » J'ai vu naître cette disposition, il y a quelques années, dans l'intimité subitement nouée et affichée des Falloux, des N*** et des E*** ». (*Correspondance*, II, 1878, 206.)
3. *Nouvelle correspondance*, 1880, 116, 23 juin 1849.
4. *P. litt.*, III, 301.
5. *Ibidem*, 307.
6. *Op. cit.*, 108-113.

que tout cela n'était que jeu de l'imagination et de la pensée ? ». Au cours d'une longue promenade de rue en rue, puis aux Tuileries, le critique exhala sa mauvaise humeur non plus contre le livre d'Eynard, mais contre les croyants : « Dans son excitation d'esprit, il en vint... aux affirmations... les plus absolues. Le ciel n'était que l'espace ; il n'y avait rien au-dessus, ni rien pour nous au delà de cette vie... C'était un flot qui s'échappait... ». Place Vendôme, Sainte-Beuve quitta brusquement son compagnon, en lui disant : « Je ne vous aurais pas cru si fanatique ». « Fanatique ! », commente Olivier, « moi qui me trouvais plutôt lâche de n'avoir pas su mieux défendre ma foi, ce que j'en conservais du moins, malgré tout, si lui n'en voulait plus avoir. » Entre les deux hommes, désormais, il est des sujets qui demeurent interdits. Peu à peu, Olivier espace ses visites. Il nous l'avoue : « pour un temps assez long [elles] cessèrent même tout à fait »[1]. Une explication, par lettres, eut lieu en 1854[2]. Sainte-Beuve fit valoir que son travail l'avait forcé « de laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié » ; mais, ajoute-t-il, « je me suis un jour aperçu tout d'un coup, et sans m'y tromper, que les ronces avaient poussé entre nous et qu'il n'y avait plus de sentier ». Olivier fit de son mieux pour se justifier, protesta que, de sa part, l'amitié n'était point brisée. A cette lettre, touchante pourtant, Sainte-Beuve « ne répondit pas ». Ce n'est que cinq ans plus tard, aux funérailles de M^me^ Desbordes-Valmore, que les deux anciens amis se rencontrèrent à nouveau. Ils suivirent ensemble le convoi et le critique trouva les mots qu'il fallait pour qu'entre eux la confiance fût rétablie : « Voilà, dit-il, nous ne reviendrons point sur ce qui s'est passé, mais nous serons de nouveau comme les deux doigts de la main ». On sait que, par Sainte-Beuve, Olivier fut introduit aux dîners Magny.

La publication, en 1857, d'une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal par J.-F. Astié, professeur à la Faculté de théologie de l'Église libre de Lausanne, fut l'occasion d'une polémique entre théologiens et critiques littéraires protestants, polémique où, sans l'avoir souhaité, Sainte-Beuve fut mêlé[3]. Astié, dans sa Préface, reprochait à Sainte-Beuve d'avoir dit, en parlant de l'édition Faugère (1844), que le livre des *Pensées*, « dans son état de décomposition et percé à jour comme il l'est, ne saurait plus avoir aucun effet d'édification sur le public ». Bien plus, comment Sainte-Beuve pouvait-il laisser entendre qu'un jour pourrait arriver où, sous l'effet du progrès des sciences et « par un élargissement de l'idée de moralité », « l'argumentation de Pascal aura fléchi » ? Astié prétend, lui, en mettant les *Pensées* dans un « ordre meilleur », rendre à l'ouvrage son caractère « édifiant ».

1. *Ibidem*, 114.
2. *Ibidem*, 115-120.
3. Le souvenir nous en est conservé au tome III de *Port-Royal*, p. 401, et dans l'*Appendice* intitulé *Encore un débat sur Pascal*.

D'où une édition jugée par Sainte-Beuve « systématique », discutable, mais qui « obtint des éloges dans le monde protestant et évangélique en vue duquel [M. Astié] l'avait conçue ».

Du côté d'Astié vinrent se ranger un de ses collègues lausannois, Louis Vulliemin, le directeur de la *Revue chrétienne*, Edmond de Pressensé et, à Genève, Ernest Naville. Les champions de Sainte-Beuve sont, à Lausanne, Eugène Rambert, professeur de littérature française à l'Académie, et, à Genève, Edmond Scherer. Ce n'est pas le fond du débat qui, maintenant, doit retenir notre attention, mais bien cette entrée en lice de Rambert et d'Edmond Scherer [1]. En face des théologiens orthodoxes du protestantisme, ils font figure d'émancipés. Quelque admiration qu'ils aient pour Vinet, ils n'interprètent pas la pensée complexe du maître de la même façon qu'Astié, Pressensé, Vulliemin ou Naville. Rambert, d'ailleurs, quoique licencié en théologie, s'est voué à la littérature. Quant à Scherer, il vient de passer par une crise spirituelle, dont les effets, lentement développés, aboutiront à le détacher totalement du christianisme. La prétention d'Astié de revaloriser l'apologétique pascalienne leur apparaît à l'un et à l'autre chimérique. Contre le nouvel éditeur des *Pensées*, Sainte-Beuve, leur semble-t-il, a raison. Rambert le proclame dans trois articles de la *Bibliothèque universelle* (mars, avril et mai 1858) [2]. Il écrit : « La tentative de M. Astié ne nous a point converti. Il ne nous semble pas qu'elle ait été couronnée de succès ». Vulliemin, dans la *Revue chrétienne*, peut bien prétendre que Vinet, s'il vivait encore et pouvait lire l'édition Astié, s'écrierait : « Mon Pascal m'a été rendu ». Non, pense Rambert — et Sainte-Beuve avec lui : « Vinet avait un sentiment trop exquis de l'art de Pascal pour permettre qu'on y portât la moindre atteinte, fût-ce au nom des convictions qui lui étaient les plus chères ». Il faut en prendre son parti ; il faut admettre, avec le grand historien de *Port-Royal* que, sur certains points en tout cas, « l'argumentation de Pascal a fléchi ». Rambert insiste : l'apologétique pascalienne ne répond plus aux préoccupations de l'esprit et de la science historique modernes : « Le temps a fait une brèche à l'œuvre de Pascal ». Edmond Scherer, dans la *Nouvelle revue de théologie* (juillet et août 1858) vint appuyer l'opinion du jeune professeur lausannois. Son sentiment, exprimé avec force, est plus radical encore : « L'apologie de Pascal est aujourd'hui nulle ; elle a vieilli,

1. On ne s'étonnera pas, je veux croire, de me voir en quelque sorte annexer Scherer au groupe des protestants suisses français qui furent, d'une manière ou d'une autre, en relations avec Sainte-Beuve. Scherer, né Français, appartenait à une famille d'origine suisse-allemande. De 1845 à 1849, il professa à l'École libre de théologie de Genève, l'Oratoire ; après avoir donné sa démission, il continua son enseignement, à Genève, jusqu'en 1859. Installé ensuite à Paris, puis à Versailles, ses relations avec les milieux protestants de Suisse demeurèrent étroites. Sainte-Beuve, en 1860, dans un article des *Causeries du Lundi* (t. XV), le considère comme un écrivain placé « à la frontière, dans un pays encore français... ».

2. Les trois articles sont recueillis dans Eugène Rambert, *Etudes littéraires*, Lausanne, Rouge, 1890.

vieilli tout entière, méthode et arguments. Ainsi que l'a dit M. Rambert, il n'en reste que la préface, c'est-à-dire le tableau de la nature humaine. Mais ce tableau n'est pas un moyen d'apologie, c'est une étude morale. Pascal a fait son temps comme apologiste ; il n'est plus aujourd'hui qu'un des plus éloquents de nos moralistes ».

Sainte-Beuve a dit l'émoi soulevé chez les protestants par cette polémique. Il a rappelé — non sans ironie — les « lamentations et gémissements » d'Edmond de Pressensé au sujet de Scherer. Tout cela, certes, contribua plutôt à aviver, parmi les calvinistes de Suisse française et de Paris, les latentes rancunes qui, depuis longtemps, couvaient contre l'auteur de *Port-Royal*, dans des cœurs ne débordant pas toujours de charité. Rambert, en ces circonstances, témoigna, mieux que ne l'avaient fait jusqu'alors la plupart de ses compatriotes, la sympathie qu'il éprouvait pour la position intellectuelle de Sainte-Beuve. Il tenta de faire comprendre ce qu'était la véritable démarche d'un esprit critique. Son étude de la *Bibliothèque universelle* dut être pour Sainte-Beuve une heureuse surprise. Qui donc, avant Rambert, avait, à Lausanne, non pas constaté, mais admis, et en définitive approuvé les exigences, en apparence contradictoires, d'une nature essentiellement mobile et changeante, se prêtant à autrui jusqu'à sembler ne plus s'en distinguer, puis, soudain, s'en déprenant avec une égale facilité ? « Avec une rare souplesse d'esprit », note Rambert, « M. Sainte-Beuve s'insinue dans la société où vivait l'homme qu'il étudie ; il en respire l'air ; il s'en approprie les idées et les sentiments ; il se plonge dans un monde qui n'est pas le sien ; il se nourrit d'émotions qu'il n'a jamais éprouvées ; il s'assimile à autrui. Cependant, ne vous y fiez pas trop : il se retrouvera bientôt ; il n'est jamais sûr qu'il ne déchire pas brusquement le vêtement d'emprunt qu'il lui a plu d'essayer ». Rambert fait ici au critique un mérite de ce que, autrefois, les auditeurs du cours sur *Port-Royal* et, maintenant, bon nombre des lecteurs de l'ouvrage ne parvenaient pas à lui pardonner.

Quant à Edmond Scherer, à qui Sainte-Beuve consacre, en 1860, une étude où il le situe, ayant lu les *Mélanges de critique religieuse*, « entre Renan et Taine » — ce qui dut redoubler les gémissements d'Edmond de Pressensé —, il donne au *Temps*, fin avril 1862, deux articles [1] dont Sainte-Beuve, le remerciant, le 6 mai, put dire : « C'est vous qui m'aurez *philosophisé* ; j'ai maintenant mon brevet, et mieux qu'en poche ; je puis passer tête levée devant ceux qui me jugeraient simplement léger » [2]. Articles remarquables, en effet, où la sympathie pour l'homme et l'intelligence critique la plus fine s'associent au courage de l'esprit. Scherer, traitant de *Port-Royal*, va droit à ce qui pouvait choquer le plus ses anciens correligionnaires : Le troisième

1. Recueillis dans *Etudes sur la littérature contemporaine*, t. I, Paris, Lévy, 1863.
2. Sainte-Beuve, *Correspondance*, I, 291, Calmann-Lévy, 1877. — Lettre du 6 mai 1862.

volume, dit-il, celui de 1848, « vint détruire bien des illusions ». Ce volume marque une crise : « Une chose est claire : tout l'effort de l'écrivain va à dépouiller le christianisme du caractère de vérité absolue qui forme sa prétention naturelle, pour le ramener au rang d'une vérité très haute, la plus élevée sans doute, mais relative après tout et incomplète ». Désormais, la position de Sainte-Beuve est celle d'un Montaigne du XIX^e siècle, d'un sage qui en est venu à souhaiter « un Socrate sans les démoneries ». Scherer s'arrête, bien sûr, à la *Pensée* de 1852, où Sainte-Beuve a résumé son évolution, énuméré la suite de ses « métamorphoses ». Il note combien « il est facile de se tromper soi-même dans ces opérations d'analyse intime et personnelle ». Pour qui lit attentivement l'œuvre du poète, du romancier et du critique, il apparaît que Sainte-Beuve, au cours de vingt années, ne fut sans doute pas « aussi un, aussi simple qu'[il] se flatte de l'être ». « J'ai peine, précise Scherer, à me le représenter aussi peu engagé qu'il le dit dans les croyances et les écoles qu'il a successivement traversées. » « Si je me fie à mes impressions », ajoute-t-il, « il y a assurément chez lui un premier fond de XVIII^e siècle, comme aussi de vive et sensuelle nature, et c'est bien là ce qui a fini par reparaître ; mais cela n'empêche pas, ce semble, qu'il n'ait eu bien des velléités réelles de spiritualisme et même de dévotion. » Il y eut un temps où Sainte-Beuve, indubitablement, « s'efforça d'être croyant..., y réussissant autant que la volonté peut y réussir ». Cette époque est révolue ; le critique est aujourd'hui « le plus désenchanté des penseurs et le plus équitable des juges ».

Après avoir consacré une bonne partie de son second article à définir, à propos des *Causeries du lundi*, la méthode critique du maître, Scherer en revient à une sorte de confrontation Pascal-Sainte-Beuve. L'attitude de Pascal, qui ne voit ce qu'elle est, dans les *Pensées*, « de forcé et d'excessif » ? « Pascal résout les problèmes, mais en en simplifiant les termes et en éliminant une partie des faits. Il est un âge, je le sais, où l'on aime à prendre ainsi les questions par leur côté absolu, à les trancher par quelque acte sublime de volonté. Plus tard, on apprend à redouter cette simplicité comme un piège... et alors on est disposé à pardonner beaucoup à l'écrivain qui, comme M. Sainte-Beuve, se montre simple, sincère, et qui, dans ses pages, reproduit quelque chose de l'infinie variété, comme aussi de l'imperturbable sang-froid de la nature. » Le commentaire, on le voit, se fait de plus en plus personnel. L'expérience qu'a faite Sainte-Beuve, c'est celle-là même qu'à son tour Scherer vient de faire. Et l'essayiste termine son article en citant la Conclusion, « encore inédite »[1] de *Port-Royal*,

1. On sait que cette *Conclusion* ne fut rendue publique qu'en 1867, au tome VI de la troisième édition de *Port-Royal*. Dès février 1860 cependant, Sainte-Beuve l'avait communiquée, sous forme d'un petit cahier de quatre pages, à quelques amis, Renan, Taine, Rémusat, Hachette. Scherer fut-il, alors, l'un des bénéficiaires de cet envoi ? Je l'ignore, mais une chose m'intrigue : une note, au bas de

qu'il accompagne des réflexions suivantes : « Fugitive illusion, qui se dessine un instant sur l'océan de l'illusion universelle ! Est-ce donc en ces termes que se résume l'expérience des siècles ? L'humanité répétera-t-elle à jamais le *vanitas vanitatum* du sage antique ? Amants passionnés de la vérité, qui l'avez poursuivie avec tant d'ardeur, par tant de chemins divers..., est-ce donc dans ce soupir que vous vous réunissez à la fin ? Est-ce là le dernier mot de tout ? Et osez-vous bien nous exciter à des efforts qui doivent être récompensés d'une si pâle couronne ? — Et pourquoi non ? S'il y a quelque grandeur dans le roseau qui sent sa faiblesse, n'y en a-t-il aucune dans la vanité qui se comprend ? Quelqu'un a-t-il jamais savouré sans une secrète joie l'amertume qu'on éprouve à aller jusqu'au fond des choses ? L'illusion qui se connaît est-elle d'ailleurs une illusion ? Ne triomphe-t-elle pas en quelque sorte d'elle-même ? N'atteint-elle pas à la souveraine réalité, celle de la pensée qui se pense, celle du rêve qui se sait rêve, celle du néant qui cesse de l'être pour se reconnaître et s'affirmer ? » Sainte-Beuve, lorsqu'il lut cette page, s'étonna de l'indulgence de son critique. Il s'était attendu à être « tancé » sur son « illusion finale et infinie ». Et voilà que Scherer, qu'il croyait encore rattaché au protestantisme — libéral, tant que l'on veut, mais fidèle à une croyance essentielle — renchérissait sur son sentiment, affectait d'un signe positif l'universelle illusion : « Je rêve, écrit Sainte-Beuve, sur cette fin de votre article, en y cherchant la direction de vos propres pensées... »[1]. Les anciens amis de Scherer, dans les milieux protestants, en avaient fini de rêver : ils avaient compris[2].

De 1860 à 1865, dans l'œuvre de Sainte-Bœuve, la part faite aux penseurs et écrivains protestants est, relativement, assez considérable : études sur Scherer (1860), sur Sayous (1861), sur Guizot (1864), sur M^me^ de Gasparin (1865). C'est, pour le critique, l'occasion de définir, comme il l'avait fait déjà à propos de Toepffer, « le goût protestant en littérature »[3]. Ce sont, dans les deux articles sur Guizot, les pages capitales où il esquisse « le portrait d'un philosophe pur, d'un savant et d'un critique de bonne foi, qui ne recule devant aucun problème, devant aucune solution, devant aucune absence de solution »[4]. Et voici, brossé avec verve et non sans touches malicieuses,

la première page de ce petit cahier porte la date de 1862, comme date de publication de la *Conclusion*. Or c'est précisément au printemps de 1862 que Scherer, autorisé sans doute par Sainte-Beuve, publie, le premier je crois, la *Conclusion*. Il y a là un petit problème que, pas plus que M. Bonnerot, je n'arrive à résoudre. (Voir sur cette impression à part de la *Conclusion*, J. Bonnerot, *Bulletin du Bibliophile*, 1948, p. 305-312.)

1. Lettre citée, du 6 mai 1862 (*Corr. gén.*, I, 292).

2. Notons que Scherer, en novembre 1867, a donné sur la dernière édition de *Port-Royal* un article où il est revenu, en particulier, sur la *Conclusion* de l'ouvrage (voir *Etudes sur la littérature contemporaine*, VII).

3. *C. L.*, XV, 132 ; article sur Sayous.

4. *N. L.*, IX, 98-110.

le portrait d'une romancière protestante de Suisse française, Mme de Gasparin. Dès 1860, dans deux notes de *Chateaubriand et son groupe littéraire*, Sainte-Beuve, « pour se donner tous les contrastes et les points de comparaison », s'était plu à opposer la « croyante » à l' « artiste » doué d'une « imagination catholique »[1]. Trois ans plus tard, il s'impatientait un peu du « jargon » protestant de Mme de Gasparin. Il la montrait, voyageant en Grèce, « en face du Parthénon », discutant « pour ou contre l'utilité des missionnaires »[2]. Enfin, au début de janvier 1865, le critique donnait au *Constitutionnel* ses deux portraits contrastés de la catholique Eugénie de Guérin et de la « calviniste à demi émancipée » qu'était Mme de Gasparin[3]. Une fois de plus, tout en rendant justice au talent de la Genevoise, Sainte-Beuve dit nettement sa préférence : « Je ne suis pas de ceux qui regrettent que la France ne se soit pas faite protestante... ; j'aime mieux, je l'avoue, une France catholique ou philosophique »[4]. Il analyse avec précision le renouveau du protestantisme suisse français au XIXe siècle. Il fait voir ce que la littérature y a gagné : Mme de Gasparin, si primesautière, c'est « une formaliste qui fait éclater son moule... ; c'est le protestantisme qui fait des siennes pour la première fois ». Cependant, le puritanisme subsiste, avec un penchant fâcheux à moraliser : « Le talent ose et s'aventure ; la secte retient »[5]. La romancière fut satisfaite de l'article de Sainte-Beuve, en dépit des réserves formulées. Elle lui envoya un peu plus tard, un autre de ses ouvrages, dont le critique la remercia, en précisant, par scrupule de « sincérité », ce qui le séparait d'elle. La « sympathie », écrit-il, « ne manque pas. La sincérité seule a pu en limiter et en modérer le témoignage... Puis-je affecter de négliger comme chose indifférente cette *croix*, cette *foi*, qui est pour vous le premier besoin, la première vérité, et que vous mettez en avant ? Puis-je ne la considérer que comme une dissidence légère ? »[6].

Presque au même moment, s'achevait l'amicale liaison, avant tout épistolaire, que Sainte-Beuve entretenait, depuis 1856, avec la fille d'un pasteur genevois, Adèle Couriard. Je ne fais que la rappeler[7].

1. *Chat. et son groupe*, II, 8 et 89.

2. *N. L.*, V, 320. — Scherer, de son côté et au même moment, avait peine à supporter, dans les ouvrages de Mme de Gasparin, cette bizarre alliance : « le ton tapageur de l'écolier en vacances avec l'onction du prédicateur en tournée de mission ». (*Etudes sur la littérature contemporaine*, III, 270.)

3. *N. L.*, IX, 245.

4. *Ibidem*, 266.

5. *Ibidem*, 259. — Olivier lui-même souriait du prêchi-prêcha de Mme de Gasparin. Il écrit à F. Berthoud, le 30 novembre 1866 : « Mme de Gasparin m'a récompensé de mon bien-dire [des éloges qu'il lui avait adressés] par un sermon, selon sa coutume... ». (*Lettres inédites de Juste Olivier à Fritz Berthoud*, publiées par James Courvoisier, dans *Au Foyer romand*, Lausanne, Payot, 1905.)

6. C. Barbey-Boissier, *La Comtesse Agénor de Gasparin*, II, 413 (lettre du 27 avril 1867), Paris, Plon, 1902.

7. Voir L.-F. Choisy, *Sainte-Beuve, l'homme et le poète*, Paris, Plon, 1921. En 1939, dans le *Mois suisse* (mai et suiv.), Mme de Mestral-Combremont a donné des lettres inédites (en partie) de Sainte-Beuve à A. Couriard.

L'intérêt de cette correspondance est grand pour qui cherche à préciser l'état d'esprit de l'auteur des *Lundis* en face du christianisme. Deux lettres, en particulier, me paraissent essentielles : d'abord celle où, le 15 septembre 1857, Sainte-Beuve donne le résumé, sans doute le plus précis, de ses « phases religieuses ». C'est là, notons-le au passage, qu'il parle des « aimables prêcheuses, notamment Mme Olivier », rencontrées au canton de Vaud ; c'est là qu'il dit aussi, une fois encore, son « respect tendre » pour Vinet, mais aussi la limite au delà de laquelle, religieusement il ne s'est pas avancé : « J'ai écouté, j'ai goûté, j'ai admiré et senti. Vous savez bien que ce n'est pas là *croire* » [1]. La seconde lettre est celle où se prononce, le 24 janvier 1868, une sorte de séparation à l'amiable. Adèle Couriard, choquée probablement de quelque déclaration anti-chrétienne de Sainte-Beuve, lui avait adressé des reproches ou, plus probablement, un petit sermon à la protestante. Et le critique de se cabrer : « Pourquoi donc me prêchez-vous ? Qu'ai-je fait pour cela ? » Il n'accepte pas que lui « arrive de Genève » cette « tentative de prédication ». Libre à Mlle Couriard de cultiver « le sentiment religieux qui convient à [sa] nature ». Il ne voudrait en rien la détourner de sa croyance : « Mais pourquoi cette ingérence » dans le domaine de sa pensée à lui [2] ? Il prétend y demeurer seul maître et poursuivre solitairement, sans souci « d'être amusé et consolé », ainsi qu'il l'écrivait dans sa grande étude sur Guizot, « des vérités hautes, mais imparfaites » [3].

Le 9 octobre 1867, Sainte-Beuve adressait à Eugène Rambert, alors professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich, un exemplaire de sa nouvelle et définitive édition de *Port-Royal*. En février de l'année suivante, la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* publiait, sous le titre : *Le Doyen des critiques français. — M. Sainte-Beuve et « Port-Royal »* l'importante étude que Rambert avait tenu à consacrer à cet ouvrage [4]. Cette étude — surtout si l'on songe à sa date — est parmi les meilleures que l'on ait écrites, en Suisse française, sur l'auteur de *Port-Royal* et des *Lundis*. Rambert y montre une réelle sympathie pour Sainte-Beuve et le souci d'expliquer la pensée du critique plutôt que de la juger selon les normes d'une morale étroite. Ce sont sans doute ces qualités mêmes qui firent estimer l'article « hardi » et faillirent le faire refuser. Dans une lettre à Juste Olivier [5], Rambert précise que « sans les obligations » que lui avait le directeur de la revue « l'article n'aurait pas passé » !

« *Port-Royal*, écrit Rambert, est « un des centres de l'œuvre de Sainte-

1. Choisy, *Sainte-Beuve*, 159.
2. *Ibidem*, 248-249.
3. *N. L.*, IX, 107.
4. Cette étude a été recueillie dans : Eugène Rambert, *Etudes littéraires*, I, Lausanne, Rouge, 1890.
5. *Au Foyer romand, Etrennes littéraires pour* 1906, Lausanne, Payot, 1906.

Beuve et volontiers je dirais : centre véritable ». C'est là « que l'on voit enfin la vie poétique de M. Sainte-Beuve tourner tout entière au profit de sa vive curiosité d'intelligence et seconder le critique sans l'asservir ». Le grand ouvrage eût-il été composé sans les amis que l'historien du jansénisme se fit à Lausanne, sans Olivier surtout ? « C'est probable, mais ce n'est pas absolument certain. » Rambert analyse ensuite les dispositions spirituelles de Sainte-Beuve au moment où il commença *Port-Royal* : [il] « était religieux lui-même ; il l'était au moins par l'imagination ». L'essayiste est prudent. Il sait le malentendu suscité, à Lausanne, par le cours de 1837-1838 et la déception éprouvée dans les milieux protestants au fur et à mesure que sortirent en librairie les cinq, puis six volumes, de l'ouvrage. Dans *Port-Royal*, écrit-il, en pesant ses termes, « M. Sainte-Beuve trouva, d'une façon tout humaine, l'équilibre du talent, et c'est la seule grâce que lui aient value de si longues relations avec ces austères théologiens de la Grâce ».

Rambert consacre ensuite un long développement, et fort intelligent, à la prétention de plus en plus affirmée par Sainte-Beuve d'être un « naturaliste des esprits ». Je ne fais que le signaler, pour en venir tout de suite à la question brûlante, celle de l'évolution religieuse du critique : « N'y aurait-il pas une discordance... entre les dispositions des solitaires et celles de leur biographe ? Il se pourrait même qu'il y en eût plus d'une, car voici trente ans révolus que M. Sainte-Beuve faisait son cours à Lausanne, et il a eu dès lors le temps de changer ». En 1837-1838, les auditeurs de Sainte-Beuve comprirent bien — du moins la plupart — qu'il « ne se livrait pas entièrement ». Il y avait certes, dans chacun des discours du maître, « sympathie et respect », non pas adhésion formelle. Si « quelques auditeurs bénévoles le crurent en bon chemin de conversion », il y eut aussi, d'autre part, « des dissidents », ceux qui « ne virent qu'un piège dans cette façon toute littéraire de traiter des matières théologiques... ». Rambert ne peut, rappelons-le, en juger que par ouï-dire. En 1837, il était dans sa huitième année. Mais il est, incontestablement, bien informé. Peut-être même doit-il au fait de n'avoir pas été des auditeurs de Sainte-Beuve quelque chose de son objectivité. Il lit *Port-Royal* sans idée préconçue, sans que de vieux et chers souvenirs viennent influencer son jugement. C'est ainsi que la dernière page du *Discours préliminaire* — qui reproduit des paroles réellement prononcées à Lausanne — lui semble « ne pas avoir été dans le goût des solitaires ». « On y sent, écrit-il, la gentillesse de l'esprit et le contraste est frappant entre le sérieux du sujet, déjà entrevu, et cette jolie conclusion qui assimile *Port-Royal* à un de ces reflets d'automne qui, sous un ciel brumeux, font miroiter les eaux du Léman. » Mais si déjà une telle page — et qui date de 1837 — nous apparaît révélatrice, combien plus le sont encore les notes introduites par Sainte-Beuve dans son ouvrage, en cours de publication : « Ces notes sont de nature à dissiper toute

illusion, et elles ont évidemment été calculées dans ce but ». La conclusion s'impose : « Il y a du dilettante chez Sainte-Beuve ; c'est un *amateur*, et il laisse l'impression d'un esprit délié qui se pique de pénétrer tous les mystères de la piété ». Au début de son article, Rambert avait déjà fait cette constatation : « M. Sainte-Beuve est, de tous les écrivains français, celui qui est devenu le plus habile à dire deux choses à la fois ».

Une fois de plus, à la suite de Scherer, Rambert s'arrête au texte de la *Pensée* publiée pour la première fois, en 1852, dans les *Derniers portraits littéraires*, et reproduite, fin mars 1860, en appendice au tome II de *Port-Royal* (2e édition) : « Je suis l'esprit le plus brisé... ». Il dit l'impression fâcheuse faite sur les anciens auditeurs de Sainte-Beuve par « ces révélations hardies » : « Elles donnaient raison aux dissidents et [M. Sainte-Beuve] a passé dès lors pour s'être un peu moqué de ces bons Lausannois, chez lesquels il avait trouvé abri et soleil ». Rambert s'efforce ici de défendre le critique. Convient-il donc de prendre à la lettre pareille déclaration ? Il en doute. Sainte-Beuve est victime d'une illusion :

> Il a commencé par le XVIIIe siècle, et lorsque, après avoir flotté de part et d'autre, il retourne à son point de départ, ou peu s'en faut, le voilà qui se persuade qu'au milieu de toutes ces métamorphoses, il a toujours été le même et que le fond premier, sa Grâce à lui, ne l'a jamais abandonné. On a beau faire, on ne sort pas de soi, on ne sort pas du présent, et, quand on se regarde à distance, on se juge non tel qu'on était, mais tel qu'on se voit à travers la pensée actuelle, qui colore de ses teintes les pensées d'autrefois... Cette page n'est vraie qu'à son jour et à son heure... [Sainte-Beuve] a d'ailleurs moins côtoyé et il est plus entré qu'il ne dit... Il est difficile de dire quand M. Sainte-Beuve a été le plus attiré par *Port-Royal* ; mais je serais bien surpris si ce n'était pas avant son séjour à Lausanne[1], au milieu de sa vie de Paris, dans certains moments de lassitude et de retour sur soi... Quand il commence à professer Port-Royal et à le confronter avec les types vivants de piété et d'austérité que lui offrait la société vaudoise, le critique a déjà pris le dessus. Il jouit de son travail, de son activité nouvelle, plus que jamais fécond et facile ; mais il se livre de moins en moins, il a des fuites, des retours, des refuites, et quand enfin, après dix ans [2], il écrit la page que nous venons de citer, c'est que le charme a cessé, mais pour faire place à un charme nouveau, celui du dégagement complet et de la liberté illimitée. »

J'ai tenu à citer presque entièrement cette page de Rambert : elle révèle un esprit perspicace, dont aucune passion partisane ne vient troubler le jugement. Bien plus : à ceux qui, en Suisse française, se scandalisent à la lecture de la *Conclusion* de *Port-Royal*, y voyant de la part de Sainte-Beuve une sorte de trahison — Charles Secrétan,

1. C'est bien ce qu'a dit de son côté (sans connaître, semble-t-il, cet article de Rambert) M. Jean Pommier dans son c. r. de l'ouvrage de M. René Bray (*R.H.L.F.*, 1939, pp. 256-261) : à l'époque du cours de Lausanne, Sainte-Beuve commençait déjà à se déprendre de Port-Royal : « Rêvait-il longuement, comme en 1834, *sur ce clocher de la patrie ?* J'en doute... »

2. Rambert date « de 1848, ou à peu près », la *Pensée* : « Je suis l'esprit le plus brisé... ».

un peu plus tard, parlera de « défi » — Rambert rappelle la haute et noble personnalité de Vinet. Il l'imagine lisant ce texte : « de quelle tristesse il eût été saisi ! Et pourtant... Il eût reconnu ici l'émotion de la sincérité, qui commande le respect et inspire la sympathie ». Et l'article se termine sur un hommage rendu à l'honnêteté intellectuelle de Sainte-Beuve (« Il ne dira pas toujours tout ce qu'il pense, mais il ne dira jamais ce qu'il ne pense pas »), à son courage, à son sérieux : « En avançant en âge, il a eu toujours plus de ces *jours de grand sérieux*, et c'est pourquoi il couronne une vie plus que d'autres accidentée et mobile par une vieillesse qui ne manque ni de dignité ni de grandeur ».

Cet article mesuré et qui, tout examiné, nous paraît aujourd'hui équitable, Rambert prévoyait qu'il choquerait, en Suisse française et sans doute aussi dans les milieux protestants de Paris, pas mal d'esprits prévenus contre Sainte-Beuve. Mais il importait à l'essayiste de savoir ce que Sainte-Beuve lui-même et Juste Olivier, témoin fidèle des déjà lointaines années du cours sur *Port-Royal*, penseraient de cette étude attentive, impartiale. Aussi, avant que l'article ne parût, Rambert en envoya-t-il à Sainte-Beuve les bonnes feuilles tout en priant, d'autre part, Olivier d'aller rendre visite au maître et de s'informer, discrètement, de son opinion. Rambert, précisons-le, avait averti le critique de cette visite d'Olivier. Celui-ci s'acquitta fidèlement de la mission dont on l'avait chargé, non sans avoir, au préalable, fait « tâter le terrain » par le Dr Veyne. Une lettre d'Olivier à Rambert, datée du 31 janvier 1868, nous conserve le souvenir de cette visite [1]. Sainte-Beuve avait lu l'article. Quelques passages avaient particulièrement retenu son attention. Celui, d'abord, où Rambert parlait des « dissidents », de ces Suisses protestants qui en étaient venus à croire que, dans sa chaire professorale, Sainte-Beuve s'était « un peu moqué » d'eux. Le critique de s'exclamer : « Que si les Lausannois n'étaient pas contents, ils étaient bien difficiles ». Quant à la place « capitale » de *Port-Royal* dans sa carrière d'écrivain, il se dit d'accord. De même que sur « cette sorte de *poésie cachée*, pour laquelle, dans ses travaux de plus en plus réduits à la critique et à la prose, *Port-Royal* lui rendait comme une secrète issue... Ce fond de poésie intime lui tient beaucoup à cœur ». Une remarque encore sur les « familles d'esprit » : « C'était là, précise Sainte-Beuve, une idée qui lui était venue et lui avait paru avoir sa place dans la critique, sans qu'il y attachât cependant une extrême importance ou qu'il prétendît l'avoir amenée à son point définitif ».

Avant même de connaître, par cette lettre d'Olivier, le sentiment de Sainte-Beuve, Rambert avait reçu du maître un bref message, daté du 26 janvier. J'en extrais l'essentiel : « Je vous avoue qu'en lisant de pareils articles, je suis confus et hors d'état d'avoir un avis

1. *Au Foyer romand* (Lausanne, Payot, 1906), *Correspondance inédite de Juste Olivier et d'Eugène Rambert*, publiée par Ph. Godet.

sur moi-même. Je m'étonne de tout ce qu'on peut trouver, à l'aide d'une critique ingénieuse et bienveillante, dans un passé si décousu et si rempli de disparates difficiles à concilier. Moi-même je ne réussis à m'y voir que bien en raccourci et (comme vous l'avez remarqué d'une de mes *Pensées*) à travers la couleur de l'atmosphère du moment présent »[1]. Les derniers mots de ce texte nous sont précieux : Sainte-Beuve y admet qu'en énumérant ses diverses « métamorphoses », en affirmant que son « fond véritable », c'était la physiologie et les Idéologues et qu'il n'avait fait que « côtoyer le calvinisme et le méthodisme », il a donné de son évolution un raccourci un peu simplifié et, surtout, trop visiblement influencé par sa pensée des dernières années.

Mais revenons encore à la lettre d'Olivier, qui, aux impressions de Sainte-Beuve, ajoute « [son] impression personnelle ». Le maître n'a peut-être pas articulé tout ce que lui suggérait l'article de Rambert. Il se pourrait, toutefois, qu'il ait trouvé que l'étude de la *Bibliothèque universelle* insistait un peu trop sur la part qu'ont eue les Vaudois dans la gestation de *Port-Royal* : « [Sainte-Beuve] s'occupait déjà beaucoup de *Port-Royal* avant de venir à Lausanne. Il en avait ramassé de nombreux matériaux et toute une bibliothèque... C'est plutôt de lui que vint la première ouverture... La grosse partie du public, non avertie, crut que c'était nous, que c'étaient les méthodistes qui lui avions imposé le sujet de *Port-Royal*. Et que n'a-t-on pas dit alors de lui et de nous sur cette supposition fausse ?... Bref, sur ce point de l'origine de son cours, je me figure encore, sans aucune allusion de sa part, qu'il ne vous aura pas trouvé complètement exact ». Quant à affirmer que Sainte-Beuve aurait passé « pour s'être un peu moqué de ces bons Lausannois », Olivier proteste : « Sainte-Beuve, dit-il, a pris Lausanne et son cours avec le plus grand sérieux ». Un détail encore : à la fin de son article, Rambert a parlé de la « vieillesse » du critique. « J'aurais mieux aimé *automne* », suggère Olivier.

Rambert ne tarda pas à remercier son ami de sa lettre et d'avoir si exactement répondu à son désir d'information précise. Il profita de ce remerciement pour expliquer l'allusion que, dans son article, il avait faite aux « dissidents » lausannois. Olivier s'y était mépris. Il ne s'agit pas « des habitués du Café Morand », c'est-à-dire du petit groupe de voltairiens qui s'opposait aux « mômiers » vaudois, « mais de très bons chrétiens » qui jugeaient « on ne peut plus suspecte » la façon « toute littéraire » dont Sainte-Beuve parlait « des matières théologiques ». « Il y en eut plus d'un », précise Rambert, et il nomme Adam Vulliet [2], qu'Olivier avait connu à Paris et qui aurait affirmé souvent à Rambert « que Sainte-Beuve, dans son cours, lui avait

1. *Au Foyer romand*, 1906, p. 67-68.

2. Adam Vulliet (1814-1892) fut directeur de l'École normale protestante de Paris (1844-1858), puis, de 1858 à 1884, directeur, à Lausanne, de l'École Vinet. — C'est à Paris, sans doute, en 1853-1854, que Rambert recueillit ce propos de Vulliet. Rambert, en effet, enseigna quelque temps à l'École normale protestante.

toujours fait l'effet non du *théologien*, mais du *comédien* de la Grâce ». A ces « dissidents » ou, si l'on préfère, à ces rigoristes du protestantisme, le critique avait fourni contre lui-même un argument, lorsque, dans sa *Pensée* de 1852, il avait avoué avoir « dû s'efforcer de les intéresser ». Formule « malheureuse », estime Rambert, et qui a fait, dans le public lausannois, le plus grand tort à Sainte-Beuve. Celui-ci, d'ailleurs, « le sait bien ». Preuve en soit l'appendice au tome II de *Port-Royal* (édition définitive) où il écrit, à propos de ce texte : « Je ne saurais dire combien cette pensée-là m'a valu d'injures de la part des croyants de diverses sortes, mais les protestants s'y sont surpassés. » Et de citer le pasteur Bastie, dans *L'Espérance* du 8 janvier 1858, et Eugène Bersier, rédacteur à la *Revue chrétienne* (décembre 1857). Rambert ne peut que confirmer pour ce qui concerne la Suisse française : [La] « réputation [de Sainte-Beuve] a subi chez nous un grand échec moral et on me voudra peu de bien d'avoir fait effort pour la relever, car c'est là que tend mon article ».

Pendant l'hiver 1868-1869, on assiste, en Suisse française, à une violente offensive du christianisme libéral. Un jeune agrégé français, Ferdinand Buisson, successeur de Charles Secrétan dans la chaire de philosophie, à l'Académie de Neuchâtel, mène la campagne. Le 5 décembre 1868, il consacre une conférence à « une réforme urgente dans l'instruction primaire ». Ce discours, qui soulève une vive émotion, est bientôt devenu une brochure où, traitant de l'enseignement de l'Histoire Sainte, Buisson donne à ses lecteurs de graves avertissements : « Prenez garde, leur dit-il, qu'on ne fasse abdiquer à vos enfants une partie de leur conscience et de leur raison, en croyant l'épurer. Craignez qu'ils ne s'endurcissent à entendre lire dans un livre réputé divin des pages, comme on l'a justement dit, pleines de sang et de boue ! Il est temps que, dans l'école, maîtres et élèves ne vivent plus les yeux fixés en arrière, sur un petit coin de la Syrie, mais l'esprit et le cœur également ouverts à tout ce qui vient de généreux et de bon de tous les points de l'horizon humain [1]. » Le 3 février 1869, paraissait le *Manifeste du christianisme libéral*, en même temps qu'était fondée l'*Union du christianisme libéral*. Un mois plus tard, le premier numéro de *L'Émancipation* sortait de presse. Buisson multipliait, dans toute la Suisse romande, les conférences contradictoires. D'autres chrétiens libéraux, dont plusieurs pasteurs, Leblois, Réville, Pécaut, Martin-Paschoud, Colani, Coquerel appuyaient avec vigueur le mouvement. On cherchait l'adhésion d'écrivains et penseurs éminents. Déjà celle d'Edgar Quinet était obtenue. Celle de Sainte-Beuve serait d'un grand poids. Une Alsacienne, installée à Lausanne, M^me^ Beck-Bernard, semble avoir été la première à tenter une démarche auprès

1. F. Buisson, *Une réforme urgente dans l'instruction primaire*, Neuchâtel, 1868, p. 66.

du critique. Celui-ci répondit par un refus poli, mais net. Tout en honorant la tentative des « libéraux », il y voyait, au principe, « un sous-entendu » qui lui paraissait « faire quiproquo » : « Qui dit *religion* dit *religion* et ne dit pas *philosophie*. Qui dit *chrétien* dit quelque chose qui n'est pas la simple nature ni le résumé de l'observation naturelle. Le mot d'*idéal* est un manteau flottant, qui couvre bien des choses et dont les plis cachent bien des creux [1]. » Buisson, à son tour, écrivit à Sainte-Beuve, après lui avoir fait parvenir « diverses brochurettes religieuses et un petit journal [*L'Émancipation*] qui commence une grande bataille ». Sa lettre est datée de « Neuchâtel (Suisse), 26 mars ». Inédite encore, elle mérite d'être citée presque tout entière [2] :

... La chose est simple. Vous connaissez la Suisse, vous en avez jugé l'esprit. L'école de Vinet va grandissant, mais l'événement prouve que cet arrière-goût de piétisme qui restait au fond de la piété si humaine de Vinet n'était pas chose aussi parfaitement inoffensive que les optimistes le croyaient. Ce qui était noyé chez lui dans la richesse du talent et dans la suavité du sentiment est devenu chez ses disciples, comme il arrive, le noyau, le point central. Et rien n'est plus loin des aspirations franchement libérales, aujourd'hui, que cette école mitoyenne. — Un mouvement est engagé maintenant qui tend à tirer les esprits de cet état de compromis et de quiétude. Comme nous sommes ici en pleine terre de liberté, vouloir c'est pouvoir. Quelques-uns se sont mis en marche, et maintenant c'est déjà toute une phalange maudite qui ne recule pas devant l'action et qui grossit tous les jours à Genève, à Lausanne, à Berne, à Neuchâtel, etc.

Seulement ce qu'il y a d'*original*, si la modestie permet de le dire, et ce qui me fait supposer que la chose vous inspirera au moins un certain intérêt de curiosité, c'est que les réformistes (je ne veux pas dire les réformateurs) y vont franchement, sans réticence, sans compromis, sans sous-entendu. Il ne s'agit de rien moins [*sic*] que de fonder votre grand *diocèse*. Liberté totale d'opinions individuelles, de développement pour les intelligences et de progrès indéfini pour les institutions. L'idée est celle-ci : Constituer la vaste société de Saint-Vincent-de-Paul des libres penseurs, constituer dans notre démocratie moderne une société ample et puissante qui fasse pour les peuples d'aujourd'hui ce qu'ont fait pour ceux du passé les Églises à dogme et à *credo*. Renverser l'Église en la remplaçant, fonder une institution telle que femmes et hommes, ouvriers et « gens du peuple », enfants, riches, pauvres, savants, tous y puissent trouver un foyer de lumière, de chaleur, de vie morale, faire en un mot l'Église moderne, l'Église *humaine*, l'Église du bon sens et de la saine conscience, et opposer cette religion du Bien et du Vrai à la religion du miracle et du dogme. Réussira-t-on ? Vous pensez bien que c'est la dernière question qu'on se pose. C'est un détail. L'important est d'oser pour la première fois entreprendre ce groupement des libres penseurs, cette ligue anti-ecclésiastique pour étudier les voies et moyens d'enlever aux Églises leur prestige et leur force, en faisant aussi bien et mieux qu'elles en tout ce qui touche l'éducation populaire, la diffusion de la morale, la satisfaction des besoins intellectuels, moraux, esthétiques, sociaux, des populations modernes qui n'ont pas jusqu'à présent d'asile autre que les Églises.

1. *Corr.*, II, 360. Voir, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1929, l'article de S. Rocheblave, *Une correspondante de Sainte-Beuve : M^me^ L. Beck-Bernard.*

2. Collection Lovenjoul, D. 598, fol. 391-392. — Je dois à l'amitié et à l'extrême obligeance de M. Jean Pommier la copie de cette lettre. Qu'il trouve ici l'expression de mes remerciements !

Je vous envoie une ébauche où vous saurez bien démêler le fond des idées, le *Manifeste du christianisme libéral* et le journal, avec prière d'y jeter un coup d'œil et, si vous approuviez, de nous donner quelques lignes de votre plume. C'est beaucoup demander : voyez si vous nous l'accorderez. Et, quoi qu'il en soit, excusez mon indiscrétion et veuillez agréer l'expression de mon admiration la plus respectueuse. — F. Buisson, agrégé de philosophie.

Sainte-Beuve, une seconde fois, refusa. Dans sa lettre du 6 avril [1], il souhaite, certes, « plein succès » à l'entreprise. Mais, « au point de vue de la doctrine », il formule de nouveau « une objection insurmontable ». « Vous semblez admettre, écrit-il, comme chose convenue et incontestable que l'Évangile et la morale du Christ est l'idéal auquel se rallieraient tous les esprits dissidents. Mais, je vous en demande bien pardon, cela n'est pas. Quantité de vrais philosophes et de sages ne trouvent pas que le Sermon sur la montagne soit le code le plus parfait de morale ; il renferme, à leur sens, trop de pieuse folie et de divin ou d'humain délire. J'en puis parler d'autant plus à mon aise que, personnellement, et par ma propre sensibilité, je pencherais volontiers du côté de cet admirable Sermon. » Comme dans sa lettre à Mme Beck-Bernard, le critique voit, à l'origine du christianisme libéral, « un malentendu » ou « un sous-entendu ». Le 17 mai, alors que sa correspondante lausannoise est venue lui rendre visite, il précise encore son point de vue : « Ce que fait [M. Buisson] peut être bon comme une sape, mais je ne me paie pas de mots : ou tout, ou rien » [2].

Au cours de cette visite — et laissant de côté le sujet : christianisme libéral — Sainte-Beuve s'informa de l'état des travaux de la première Société occupée à publier les œuvres de Vinet. Il donna quelques conseils, en particulier au sujet de la *Correspondance*, souhaitant que l'on mette le plus grand soin à conserver ces lettres, puis à les éditer : « La pensée complète de Vinet », prononça-t-il, « ne se trouvera que dans sa Correspondance... Elle seule doit nous le rendre tel qu'il était. C'était un esprit élevé, jamais contentieux dans la discussion. S'il vivait encore, devant les opinions d'aujourd'hui, Vinet n'aurait qu'à monter d'une marche » [3]. Dans une lettre à Mme Vinet, du 26 juillet 1869, le critique articule les mêmes recommandations [4]. Ces propos de Sainte-Beuve à Mme Beck-Bernard eurent, en 1882, une suite assez inattendue. Au moment où paraissaient enfin, par les soins de Secrétan et Rambert, deux volumes de *Lettres d'Alexandre Vinet*, Frédéric Chavannes, rallié au christianisme libéral, s'étonna de certaines omissions et coupures [5]. Il se dit perplexe quant au choix des lettres (200 sur un millier alors réunies). Il lui sembla que l'on

1. *N. Corr.*, 343.
2. Article Rocheblave, *R. D. M.*, 15 août 1929, p. 945.
3. *Ibidem*, p. 946.
4. Lettre publiée par Ed. Vautier, dans la *Gazette de Lausanne* du 23 juin 1951.
5. *L'Alliance libérale*, « organe du christianisme libéral », numéro du 29 avril 1882. — Dans le numéro du 20 mai, Secrétan et Rambert répondent à Chavannes. Celui-ci reprend et maintient son point de vue.

avait fait Vinet plus orthodoxe qu'il n'était. Selon lui, on était en train de substituer au véritable Vinet « un personnage de convention, dont le nom sert de drapeau à un parti... ». Renseigné sans doute par Mme Beck-Bernard, il rappela les recommandations de Sainte-Beuve et cette phrase, un peu mystérieuse, sur ce Vinet qui, « devant les opinions d'aujourd'hui », « n'aurait qu'à monter d'une marche ». Pour Chavannes, c'était signifier que Vinet, s'il eût été encore vivant en 1882, aurait adhéré au christianisme libéral. Interprétation tendancieuse : il est permis de douter que Sainte-Beuve l'eût approuvée [1].

Sainte-Beuve meurt le 13 octobre 1869. Quelques jours plus tard, Edmond Scherer qui, en juillet, avait consacré un bel article à l'édition définitive des *Portraits contemporains*, t. I et II [2]), rend au critique disparu un respectueux et très admiratif hommage dans le *Temps* [3]. Mais rien, dans cette étude, ne touche aux opinions religieuses de Sainte-Beuve. C'est à peine si sa position philosophique des dernières années est définie : « On dirait Montaigne devenu critique. Curieux, sensé, sans ombre de charlatanisme, revenu de tout ; plus sceptique toutefois qu'indifférent... » A Lausanne, la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* consacre à Sainte-Beuve l'essentiel de sa *Causerie parisienne* de décembre [4]. En dépit de quelques erreurs difficilement pardonnables — ainsi, de dater du « 28 septembre » la mort de l'écrivain et de faire remonter à « 1820 » l'amitié de Sainte-Beuve et de Juste Olivier — le chroniqueur rappelle avec une suffisante exactitude ce que furent les rapports du critique avec la *Revue suisse*. Puis, sachant sans doute que c'est là où l'attendent ses lecteurs suisses français, il aborde, non sans courage, le double problème de la morale et de la pensée religieuse de Sainte-Beuve. L'historien de *Port-Royal*, le critique des *Lundis* peut bien « avoir, toute sa vie, étudié les hommes avec la méthode et la patience d'un naturaliste » et s'être tenu « avec soin à l'écart de leurs passions et de leurs croyances », il sait encore, cependant, « à la fin de ce long voyage » reconnaître « la voie droite qu'il faut chercher et qu'il faut suivre ». Il y a, pour lui, « un bien et un mal, des choses vraies et des choses fausses ; la pensée, la parole, l'action ne sont donc pas les conséquences inno-

1. Paul Sirven, dans sa Préface à Vinet, *Études sur la littérature française au XIXe siècle*, t. III, propose de cette phrase une autre interprétation. Sainte-Beuve n'aurait fait qu'exprimer une pensée souvent formulée par Ed. Scherer, à savoir « que la méthode de Vinet conduisait tout droit au rationalisme » (p. XVI). On lit, en effet, dans une étude de Scherer sur *Vinet* (*Études sur la littérature contemporaine*, I, p. 292-293), à propos de l' « arme à deux tranchants » que serait l'apologétique de Vinet : « Si la religion n'a plus de raison d'être que dans le sentiment moral et religieux, on ne voit pas trop ce que l'origine surnaturelle des religions conserve d'importance ».

2. Ed. Scherer, *Études sur la littérature contemporaine*, IV, *Le Portefeuille de Sainte-Beuve.*

3. *Ibidem*, *Sainte-Beuve.*

4. *Bibliothèque universelle*, 1869, t. XXXVI, 631-638.

centes de forces aveugles ; il y a donc une vérité ; il y a donc une morale ». Le chroniqueur, qui simplifie peut-être un peu les choses, voit là « un résultat réjouissant ». Il admire Sainte-Beuve d'avoir eu, à maintes reprises, « le courage de rompre avec des amitiés puissantes par amour de la vérité et généreux besoin de franchise ». Certes, il y eut, dans cette vie, des faiblesses ; mais comment ne pas voir aussi « l'effort persévérant » d'un homme vers « la lumière », « vers des régions plus impartiales, plus sereines plus pures ? » Tout se tient : « La conscience littéraire de Sainte-Beuve, si scrupuleuse, si délicate, devait l'amener et l'amena, en effet, à un sentiment juste, impérieux, des droits éternels de la conscience morale. »

Je ne suis pas certain qu'à Lausanne, à Genève, à Neuchâtel, un tel éloge ait été accueilli par un assentiment unanime. J'imagine qu'assez nombreux furent les lecteurs qui, plus volontiers, s'associèrent à ces paroles que le correspondant de la *Bibliothèque universelle* prête non seulement aux adversaires, mais aussi à « des amis et des collègues du défunt » : « Tout cela ne signifie rien. Vaines et stériles spéculations de l'esprit. Le sénateur ne croyait pas à Dieu, et l'académicien ne croyait pas au diable. Athée et matérialiste était le pauvre homme. Il est mort ; son œuvre est morte. Un peu de fumée, une pincée de terre, c'est tout ce qui restera de lui. » Mais l'auteur de notre *Causerie parisienne* prend intrépidement la défense de Sainte-Beuve : « Rien, écrit-il, de plus téméraire que ces condamnations dogmatiques... Personne n'est si orthodoxe, ni si incrédule qu'il le pense et le dit. » Foin des formules ! « Que de croyants sont païens !... que de païens sont vrais chrétiens aussi ! » N'est-ce donc rien que cette flamme dévorante qui « éclaire et brûle les grandes et libres intelligences ? » N'est-elle pas, elle aussi, une foi ? Que Sainte-Beuve « n'ait pas gravi tout le Calvaire », qu'il n'ait pas atteint à la « parfaite vérité », peu importe : « Aucun homme n'y peut atteindre ; c'est assez, c'est beaucoup d'en prendre le chemin. » Et ici, le chroniqueur tire argument, de façon assez singulière, d'un terme qu'il prétend avoir remarqué dans le billet d'invitation aux funérailles de Sainte-Beuve. Le critique, qui l'aurait rédigé lui-même, songeant aux amis dont il souhaitait la présence à cette cérémonie toute laïque, se serait exprimé ainsi : « Je leur en *serai* reconnaissant [1]. » Ce futur n'est pas mis là

1. Renseignements pris auprès de M. Jean Bonnerot, il n'y aurait pas eu de billet d'enterrement. Sainte-Beuve, en effet, dans son testament du 12 janvier 1866, avait prescrit : « Je ne veux point qu'il y ait de convocation par lettres à mon décès : une simple annonce du jour et de l'heure dans les journaux suffira ». Quant au souhait du critique de voir ses amis accompagner ses restes jusqu'au cimetière Montparnasse, il est formulé dans des termes presque identiques, en janvier 1866 comme en septembre 1869. Dans le testament du 28 septembre 1869, on lit : « Je demande aux Corps et aux Compagnies, auxquels j'ai l'honneur d'appartenir, de ne se faire représenter à mon enterrement par aucune députation, heureux et reconnaissant si des collègues et des confrères veulent bien, individuellement, accompagner mes restes. » (Texte donné par Troubat, dans *Souvenirs et Indis-*

au hasard : « L'exact écrivain n'était pas homme à prendre le temps d'un verbe pour un autre, et s'il a dit : *je serai...*, n'est-il pas permis de supposer, en dépit de toutes les affirmations contraires, que sans le vouloir ou en le voulant, il nous a révélé une secrète espérance ? » Il serait vain d'insister sur ce point où la grammaire vient, un peu imprudemment, au secours de la religion et cherche à soutenir une conviction, dont il faut bien reconnaître qu'elle était singulièrement défaillante. Quoi qu'il en soit, le correspondant parisien de la *Bibliothèque universelle* mérite d'être loué pour l'audace qu'il mit à persuader — sans doute en vain — la Suisse française que Sainte-Beuve n'était pas ce renégat, ce réprouvé, qui s'était écarté — et de plus en plus — du milieu protestant où il avait, autrefois, vu rayonner la présence de Vinet.

Survient, en 1870, la guerre franco-allemande. Les préoccupations politiques l'emportent, pour assez longtemps, sur l'examen, passionné ou serein, des gloires littéraires. Il faut attendre 1873 pour trouver, dans la *Revue chrétienne*, le jugement que porte sur *Sainte-Beuve et le christianisme* l'éminent philosophe vaudois Charles Secrétan [1]. L'auteur de la *Philosophie de la Liberté* est, à cette date, au sommet de sa carrière professorale. Son autorité, sur le public protestant, est considérable. Les lecteurs de son essai sur Sainte-Beuve durent, en grand nombre, applaudir à la sévérité du verdict qui y est prononcé. Il y a tout lieu de croire que Secrétan, bien plus que le chroniqueur de la *Bibliothèque universelle*, reflète le sentiment que l'on devait éprouver, en Suisse française, à l'endroit du critique français, au lendemain de sa mort.

Sévérité de jugement : nous ne la reprocherons pas au chrétien rigoureux qu'était Secrétan : mais bien un ton de supériorité et même, par instants, de hargne, d'autant plus fâcheux que l'article se termine par une invitation à « prier » pour le « malheureux et cher Sainte-Beuve » et par un véritable petit sermon au lecteur, que l'on conjure de « n'appeler pas le mal bien et le bien mal » et de préférer les « larmes » de la repentance au « rire sec d'un esprit qui a pris parti contre lui-même ». On dirait vraiment que le philosophe, en 1873, en veut encore à Sainte-Beuve de n'avoir pas comblé les espoirs exprimés dans la lettre anonyme que, le 16 août 1837, le jeune Secrétan, alors étudiant en droit, avait adressée au poète des *Consolations* et au romancier de *Volupté*.

L'essai sur *Sainte-Beuve et le christianisme* s'efforce de résoudre

crétions, 328.) Dans aucun des deux textes — 1866 et 1869 — on ne trouve le : « je leur en *serai* reconnaissant », mais, simplement, « heureux et reconnaissant... » On avouera que ce n'est pas tout à fait la même chose. — Pour le noter en passant, cette date du testament — 28 septembre — n'explique-t-elle pas l'erreur commise par le chroniqueur de la *Bibliothèque universelle*, lorsqu'il fixe à ce jour la mort du critique ?

1. L'article est recueilli dans Ch. Secrétan, *Essais de philosophie et de littérature*, Lausanne, Payot ; Paris, Alcan, 1896.

l'irritant problème qui, à partir surtout de la publication des tomes III à V de *Port-Royal*, puis des deuxième et troisième éditions du même ouvrage, n'a cessé, nous l'avons vu déjà, de préoccuper la critique protestante. Pas plus que Scherer en 1862 ou Rambert en 1868, Secrétan n'accepte l'explication que, dans sa fameuse *Pensée* des *Derniers portraits littéraires* (1852), Sainte-Beuve avait prétendu donner de son indépendance, jamais abdiquée, à l'endroit du christianisme. Il affirme, certes, qu'à l'extrême fin de sa carrière l'auteur des *Lundis* était totalement « incrédule », que le christianisme lui « répugnait », lui « déplaisait » au moins autant que Rome elle-même. Patriarche du « grand diocèse », Sainte-Beuve lui apparaît tel « une façon de Voltaire », « une réduction sans doute » ; mais, dans la décadence de la France, — décadence des mœurs comme de la pensée, — « cela ne saurait nuire à sa réputation ». Cependant, cette vue finale et déjà comme légendaire de Sainte-Beuve lui semble fausse. Il fut un temps assez long — Secrétan le mesure entre les deux dates de 1830 et 1842 — où, dans l'œuvre du poète, du romancier, du critique, « tout [était] chrétien ». « Entendons-nous pourtant », précise aussitôt l'essayiste ; « je ne prétends pas qu'aucun [de ses ouvrages] semble d'un chrétien converti, moins encore d'un chrétien conséquent ; je ne dis pas même qu'ils attestent un esprit convaincu... ; non, mais ils manifestent de constantes préoccupations chrétiennes, des prédilections chrétiennes, le désir de croire et l'espoir de trouver dans la foi moins le pardon du passé qu'un secours présent, une force pour se vaincre soi-même, pour lutter contre une tentation naïvement, peut-être indiscrètement, mais très humblement confessée ». Jusqu'ici, il est incontestable que Secrétan voit juste. Mais il en vient ensuite à minimiser, à récuser presque, la valeur de textes qui doivent être pris en sérieuse considération : ainsi l'étude sur *Bayle*, de 1835. Sainte-Beuve s'abuse ! proclame-t-il. « Sainte-Beuve ne fut jamais un pur critique... La théorie de l'esprit critique est hors d'état d'expliquer sa carrière. » Mais Secrétan lui-même ne s'abuse-t-il pas davantage ? Ses habitudes de philosophe systématique l'entraînent à simplifier une nature « ondoyante et diverse » à l'extrême, et, en quelque sorte, antipathique à sa propre complexion [1]. Le fait est patent aussi dans l'examen auquel il se livre de *Port-Royal*. Non que beaucoup de textes allégués ne soient, en effet, très révélateurs de l'évolution morale et religieuse (ou philosophique, si l'on préfère) de Sainte-Beuve. Non que, se souvenant du séjour du critique à Lausanne, Secrétan ne fasse, à maintes reprises, des remarques perspicaces sur ce qu'était, alors, l'état d'esprit de l'historien du jansénisme. Mais un réel parti-pris

1. Dans une note de son essai, Secrétan défend, contre Sainte-Beuve, les « philosophes de profession » : « Ils se rendent un compte beaucoup plus net que ne faisait Sainte-Beuve des opérations de la pensée, et leur esprit fonctionne autrement que le sien... Ils savent mieux ce qu'ils disent que le peuple des beaux esprits ».

gâte ce que l'étude du philosophe vaudois offre de vraiment précieux. Tout ce qui, au fur et à mesure que se développe *Port-Royal*, atteste, chez Sainte-Beuve, un changement d'attitude ; tous les textes qui, en note ou en appendice le plus souvent, viennent nuancer la pensée primitive du critique et apparaissent comme autant de jalons d'un itinéraire intellectuel dont nul n'a le droit de suspecter l'orientation : tout cela, Secrétan n'y voit, de la part de Sainte-Beuve, qu'intention préméditée de nous « rendre désagréables » des « volumes toujours aimés ». Dans la *Conclusion* désenchantée de *Port-Royal*, il ne sent que l' « aigreur » d'un « défi ». Secrétan juge mal — sommairement en tout cas — parce qu'en réalité une sainte colère l'anime. De la *Pensée* de 1852 (« Je suis l'esprit le plus brisé... »), une phrase lui demeure inacceptable : « En 1837, à Lausanne, j'ai côtoyé le calvinisme et le méthodisme, et j'ai dû m'efforcer à l'intéresser. » Là est le péché inexpiable. Secrétan écrit : « *J'ai dû m'efforcer à l'intéresser* est difficile à défendre. Un homme naturellement doué d'un sens moral délicat préfère donc se charger d'un tel rôle à l'imputation d'avoir penché du côté chrétien. Où la vanité va-t-elle se placer ? Est-ce assez enfant ? Est-ce assez triste ? » « Triste », peut-être, pour un chrétien. Mais en quoi donc « enfant » ? Et s'agit-il ici de « vanité » ? Secrétan manque d'objectivité, comme d'ailleurs la plupart des protestants suisses français, que déçut et peina l'évolution de Sainte-Beuve. Cependant, on peut s'étonner d'une contradiction, dans l'essai de notre philosophe. En effet, trois pages avant le texte que je viens de citer, il note qu'à l'époque même où Sainte-Beuve, à Lausanne, paraissait le plus attiré par « ces chrétiens d'élite » que sont les gens de Port-Royal, on pouvait « soupçonner » que « le moment du désir même [de les imiter] était déjà passé ». Qu'est-ce à dire ? Si l'on admet que le Sainte-Beuve de 1837-1838 se distançait déjà du christianisme, il faut, de toute évidence, admettre aussi qu'il ait dû, en quelque mesure du moins, « s'efforcer » à intéresser ses auditeurs lausannois [1].

Après avoir démontré — ou cru démontrer — que, si Sainte-Beuve ne fut pas chrétien, il ne saurait non plus être tenu pour un pur esprit critique ; après avoir décrit la courbe ascendante, puis descendante, d'une vie spirituelle nourrie, un temps, de sentiments chrétiens, puis aboutissant à l'aridité d'une radicale négation, Secrétan cherche à déceler la cause de cette « impuissance » à croire et de cette « aversion finale ». La cause, elle est morale, et le philosophe (qui respecte la pudeur de son public) va la dire « sobrement..., mais avec candeur » ! Ce qui ne le retient nullement de faire quelques allusions précises à

1. Un autre passage — j'en souligne un membre de phrase — confirme, je crois, ma remarque. Secrétan parle de ce moment de la vie de Sainte-Beuve où, dit-il, « nous l'avons bien connu » : « Il ne croyait pas encore, *ou peut-être ne croyait-il plus*, mais il jugeait encore désirable une foi envers laquelle il n'a témoigné plus tard que des antipathies rarement tempérées par le respect de ses propres souvenirs ».

la vie privée du critique. Les aveux abondent, dans les poèmes, dans *Volupté*, dans *Mme de Pontivy*, dans tant de notes plus ou moins confidentielles de *Port-Royal* même, des *Lundis*, dans ces *Pensées* audacieuses de 1852. *Joseph Delorme* déjà « est tout grouillant de Roses, de Fannys et d'Adèles »[1]. *Volupté*, « qui est très peu un roman, raconte l'histoire d'un jeune homme abandonné aux amours faciles, ... épris d'une femme mariée... ». Dans *Mme de Pontivy*, ce qu'on entend, « c'est le cri d'un jeune homme qui se replonge avec triomphe dans l'adultère... ». Et ce Salomon des *Consolations*, dont le mal est « d'aimer trop les baisers des jeunes Salamites », il est pour Sainte-Beuve « comme un symbole ». Ne lit-on pas, en effet, dans *Souvenirs et Indiscrétions* : « J'ai eu mes faiblesses... ; ce sont celles qui donnaient au roi Salomon le dégoût de tout et la satiété de la vie ? » Tout cela, pour Secrétan, est net, décisif : Sainte-Beuve « se dégoûta principalement de la religion par la difficulté d'y conformer sa conduite ». L'article du philosophe protestant s'achève, je l'ai dit, sur un petit prêche et la suggestion d'une prière pour le « malheureux et cher Sainte-Beuve ». Libre à chacun d'en apprécier la convenance au terme d'un essai où la polémique tient trop de place. Mais comment ne pas s'étonner qu'un esprit aussi solide et cultivé que Secrétan ne voie en Sainte-Beuve qu'un « génie curieux et menu » ? Qu'il accorde quelque crédit à ses avis « dans les questions de rhétorique et de poétique » ; mais pour ajouter aussitôt : « son esprit ne va pas plus loin » et pour refuser au grand critique « la virilité mentale » : « Ses opinions, conclut-il, résultent de son histoire, et son histoire est un produit de son tempérament. Voilà tout ce que nous voulions dire. Si nous l'avons prouvé, l'autorité de ses opinions se réduit à peu de chose. »

Tout pesé, cet article de Secrétan ne lui fait guère honneur. « Philosophe de profession », il affirme « savoir mieux ce qu'il dit que le peuple des beaux esprits. » Mais l'intolérance religieuse l'aveugle. Quoi de plus déplaisant, par exemple — et de plus faux — que cette explication de la pensée de Sainte-Beuve, si délicatement nuancée et, cependant, si ferme, par les faiblesses de la conduite morale ! On eût pu s'attendre à un jugement moins superficiel.

Est-il bien nécessaire de donner à cette étude une conclusion ? Je ne le pense pas. Mon propos était, avant tout, de préciser un certain nombre de faits peu connus ou mal interprétés. Si, néanmoins, on me demandait de dégager de ces faits une vue d'ensemble, j'insisterais sur le malentendu — peut-être inévitable — qui, très vite, s'est établi entre Sainte-Beuve et les protestants de la Suisse française. Presque

1. La chose est pour le moins exagérée. Je ne trouve, dans *Joseph Delorme*, qu'une seule mention d'*Adèle*, dans le poème intitulé *En m'en revenant un soir d'été* : « Qu'elle vaille bien mieux qu'Adèle ou que Fannie ». Mais la phrase de Secrétan m'intrigue. Faut-il y deviner une allusion à l'amour de Sainte-Beuve pour Mme Hugo ? Secrétan aurait-il connu, par son ami Juste Olivier, le *Livre d'amour* ?

tous — Vinet, je crois, mis à part — se sont mépris sur l'attitude du critique en face de la religion. Ils n'ont pas su voir — mais tant de lecteurs de Sainte-Beuve le voient mal aujourd'hui encore ! — que l'impossibilité d'adhésion dogmatique pouvait s'accompagner chez lui de « sensibilité chrétienne » sans qu'il y eut là contradiction, et moins encore hypocrisie. Qu'on pût mettre une telle pénétration à faire l'histoire de *Port-Royal*, montrer une si vivante sympathie à M. Hamon, à Lancelot, à Saint-Cyran même, n'était-ce pas donner des gages au christianisme ? N'était-ce pas souhaiter de croire et demander l'aide de ceux qui, déjà, étaient au port ? Et cette aide, voilà qu'on la refusait. Voilà qu'insensiblement on prenait ses distances. Bien plus, on en venait à s'irriter, comme d'intrusions et d'ingérences déplacées, d'avances pourtant charitables. De là, et les années passant, l'impression d'une sorte de trahison et même d'un véritable défi. Il n'y avait, cependant, ni trahison, ni défi. Et j'aurais atteint le but que je me suis proposé si, grâce à cette peut-être trop longue étude, j'avais réussi à le faire comprendre.

CHARLY GUYOT.

NOTES ET DOCUMENTS

SAINTE-BEUVE ET SES BIOGRAPHES

Depuis un siècle, les critiques se sont essayés plus volontiers à esquisser le portrait de Sainte-Beuve qu'à écrire sa biographie. Ils ont multiplié les études sur des points particuliers et se sont efforcés, de préférence, à donner des séries d'essais en s'attachant à tel ou tel épisode ou en examinant tel ou tel point de vue. Les uns et les autres, souvent, inclinent à la partialité ; l'excuse est que l'on aime ou que l'on n'aime pas le personnage ; l'éclairage sous lequel on le voit varie suivant l'humeur et se répartit inégalement, ici creusant un détail ou là l'estompant d'ombre.

La stricte chronologie risque d'être fastidieuse : dès qu'elle présente une lacune, et dans une vie elles sont nombreuses, on est tenté, pour mieux nouer la chaîne des événements, d'ajouter ou d'inventer un commentaire. Une simple épithète déjà esquisse un jugement ou le prépare ; de même que l'oubli d'un fait ou le silence dont on l'enveloppe, l'insuffisance d'une lecture hâtive, la difficulté de se procurer le livre nécessaire, la tentation d'accepter à sa place et d'utiliser un ouvrage ancien, autant d'embûches où peut s'égarer et sombrer l'attention la plus scrupuleuse. Le respect de soi-même, autant que de celui dont on veut se faire le biographe, impose certaines règles sévères de discipline ; une connaissance superficielle, en écartant des nuances, peut amener des méprises ou faire glisser dans l'erreur. Sainte-Beuve lui-même, qui, dans une note de *Port-Royal*, a fait cette déclaration émouvante : « Je crains toujours d'être injuste » [1], n'a pas, malgré ses scrupules, su échapper parfois à ces reproches. Il est vrai qu'en cette matière de biographie, exactitude et précision, — deux qualités voisines, mais différentes, — exigent un vaste rassemblement de références, de textes et de dates, et parfois ceux qui écrivent, ne prennent pas soin, par manque de temps, par fatigue ou par négligence, d'interroger et de s'informer, comme le souhaite Sainte-Beuve.

Les premières études qui ont paru sur le critique étaient fatalement incomplètes et fragmentaires : le portrait publié par Louis de Loménie, en 1845, dans sa *Galerie des Contemporains illustres*, livraison de

1. *Port-Royal*, éd. in-12, Hachette, t. IV, p. 574.

48 pages in-12, qui fait partie du tome IX, est, dit Sainte-Beuve, « bienveillant, mais pas de tout point exact ».

On ne peut que mentionner, à leur date, de septembre 1855, les cinq pages de Philarète Chasles [1] dans la *Revue Française*, tome II, p. 505-509, dans la série intitulée *Les Fauteuils de l'Académie Française* : le texte est trop sommaire pour y cacher une inexactitude. De quelques années postérieures est la courte notice insérée par G. Vapereau, en 1858-1859, dans son *Dictionnaire des Contemporains*, p. 1528-1529 [2], qui a longtemps servi de source à tous les auteurs d'articles ; Sainte-Beuve en a jugé le texte « peu bienveillant, pas même exact dans sa brièveté ».

Pleins de réserves et de restrictions, et surtout d'insinuations malveillantes, sont les deux articles de G. Vattier dans la *Correspondance littéraire*, 5e année, nº du 25 janvier 1861, p. 121-126 et 10 février, p. 145-149 ; ils forment le début d'une série, intitulée *Galerie des Académiciens*, qui fut recueillie en volume par Amyot, en 1863, 1re série, p. 3-35 ; Sainte-Beuve n'en prit connaissance qu'en 1866, quand il eut à écrire son article sur l'Académie Française, pour la publication illustrée *Paris-Guide*, dirigée par Louis Ulbach ; peut-être eût-il négligé d'y attacher de l'importance s'il n'avait lu, dans le *Journal des Débats* du 4 décembre 1866, un article élogieux de Vattier par son confrère de l'Institut Ernest Bersot. Le critique irrité écrivit à ce dernier pour protester énergiquement contre ce libelle, dans lequel il était « perpétuellement dénigré et insulté du côté moral et pour le caractère ». En 1892, G. Vattier réédita chez Delagrave son texte, sous le titre : *Sainte-Beuve, portrait littéraire*, « nouvelle édition augmentée de notes et éclaircissements », c'est-à-dire la lettre de Sainte-Beuve à Bersot et des corrections qui cherchent à atténuer un peu certaines critiques. Ces pages oubliées ne méritent mention qu'en raison de la polémique tardive suscitée par Bersot.

Il faut attendre la mort de Sainte-Beuve, le 13 octobre 1869, pour que, dans les journaux et les revues, paraissent les premiers articles d'ensemble sur sa vie et son œuvre, biographies ou portraits. La liste systématique n'en a jamais été dressée : ce sont, pour la plupart, des notices hâtives, illustrées d'anecdotes souvent suspectes, des feuilletons d'actualité, « hommages enthousiastes ou récriminations amères », selon la nuance politique de la rédaction, mais n'apportant, en général, aucun document inédit, aucune idée neuve.

La première en date à signaler et qui mérite toujours d'être consultée, « confidences d'un témoin intime de sa vie, étude patiente et attentive de son œuvre », est le volume de Jules Levallois, qui fut le secrétaire de Sainte-Beuve, de 1855 à 1859. C'est plutôt un portrait qu'une biographie : le texte parut d'abord dans la *Revue Contemporaine*, 18e année, 2e série, tome 72, sous le titre : *Sainte-Beuve, étude de biographie morale*, en trois articles, le premier, « l'Œuvre du poète », dans le nº du 15 novembre 1869, les deux autres, « la Méthode du critique », 15 décembre, p. 521-543, et 31 décembre, p. 593-623.

Trois années s'écoulèrent avant que ces articles fussent réunis, et

1. De cette même année 1855, est datée une notice d'Eugène de Mirecourt, dans les *Contemporains, portraits et silhouettes du XIXe siècle*, chez G. Havard, 92 p. in-32. Une troisième édition, Librairie des Contemporains, 1869, n'a plus que 64 pages : la fantaisie y rivalise avec l'erreur, cela ne relève que du pamphlet.

2. Cette notice a été mise à jour et complétée dans la 2e éd., 1861, p. 1552-1553 ; puis dans la 3e éd., 1865, p. 1878-1879 ; et dans la 4e éd., 1876, p. 1806-1807, avant d'être reprise la même année dans son *Dictionnaire universel des littératures*, p. 1806-1807.

complétés par deux chapitres, en un volume intitulé *Sainte-Beuve. L'Œuvre du poète, la Méthode du critique, l'Homme public, l'Homme privé*, augmenté d'une préface de XLIV pages, datée du 5 janvier 1872 ; pour la première fois, une trentaine de lettres inédites étaient insérées dans le texte.

Fatigué de lire ici ou là dans les articles les mêmes affirmations erronées, Sainte-Beuve qui, à plusieurs reprises, les avait rectifiées par des lettres, voulut fixer certains faits de sa biographie : il écrivit, avec le même soin précis qu'il apportait dans ses notices consacrées à des contemporains, quelques pages qu'il classa dans ses papiers et que Troubat publia, en 1870, au début du dernier volume, t. XIII, des *Nouveaux Lundis*, p. 1 à 21, en l'accompagnant de notes, citations et extraits de lettres. Il en a reproduit le texte, en 1872, avec quelques variantes, au début de son livre : *Souvenirs et Indiscrétions*, p. 19 à 62 ; les événements rapportés dans *Ma Biographie* s'arrêtent à septembre 1861, date de l'entrée de Sainte-Beuve au *Constitutionnel*.

Sept ans plus tard, le Conseil académique de l'Université de Liège, après avoir célébré son cinquantième anniversaire, chargea le professeur Alphonse Leroy de marquer cette date par la publication d'un livre, contenant, avec une histoire, une notice biographique et bibliographique de tous les professeurs qui avaient enseigné depuis sa fondation en 1817. Le nom de Sainte-Beuve, qui avait professé pendant l'année 1848-1849, devait y prendre place et Alphonse Leroy s'adressa directement au critique : celui-ci lui répondit, le 23 juin 1868, qu'il ne connaissait « au point de vue de l'exactitude bibliographique et du complet aucune notice » ; les articles qu'il avait lus étaient tous « conçus à un point de vue purement littéraire et contenant des jugements plus que des faits ». Quoique malade, il promit d'envoyer « une notice qui sera au moins exacte dans les parties qu'elle contiendra ». Et le 28 juin il lui adressa, sous forme de lettre impersonnelle, le canevas le plus exact de sa biographie et de sa bibliographie qui parut, en 1869, dans le *Liber Memorialis de l'Université de Liège depuis sa fondation*, colonnes 703 à 736, et fut reproduite par Troubat en 1872, dans *Souvenirs et Indiscrétions*, p. 70-102, avec de copieuses notes, pleines de citations de lettres [1]. Si importants par leur précision que soient ces deux textes, ils apprennent, comme l'a dit G. Michaut, « comment Sainte-Beuve s'est vu lui-même et comment il a voulu être vu par ses lecteurs » ; ils ne peuvent servir que de schéma pour le contrôle des dates et des événements, et, si l'on veut établir une biographie loyale, il convient de les contrôler, de les compléter et de les éclairer par les multiples témoignages des souvenirs et des correspondances d'amis et d'ennemis.

La première étude d'ensemble, depuis celle de Levallois, est due au vicomte Othenin d'Haussonville. Bien que l'expression ne figure pas dans le titre, mais au bas de la page 2, le livre *Sainte-Beuve : sa vie et ses œuvres* est également une « biographie morale et littéraire ». Les treize chapitres, d'importance inégale, ne donnent pas l'impression de la courbe d'une biographie, malgré les lettres qui s'y trouvent enchâssées. Le texte en avait paru d'abord, en 1875, dans la *Revue des Deux Mondes*, des 1er janvier, p. 119-148 ; 15 janvier, p. 285-327 ; 1er février, p. 558-606 ; mais il a été remanié, additions et suppressions [2], avant d'être édité chez Michel Lévy, en un volume de 338 pages.

1. Les textes de Sainte-Beuve à connaître pour une biographie ont été rassemblés par Maurice Allem dans son édition *Les Grands Écrivains français* par Sainte-Beuve, vol. intitulé *XIXe siècle. Les Poètes*, III, p. 53-84 et 241-303.

2. On peut rappeler, p. 323 de la *Revue* (correspondant au bas de la page 189 du

Le ton sarcastique et malveillant semble justifier le jugement du critique anonyme « M. A. » de la *Revue Politique et Littéraire*. « C'est pour servir les rancunes de ce parti catholique et libéral que M. d'Haussonville a entrepris cette étude qui serait peut-être un travail de critique, si elle n'était une œuvre de polémique. »

Le plus qualifié pour écrire une biographie exacte de Sainte-Beuve semblait être Jules Troubat, qui avait été son secrétaire pendant huit années, depuis septembre 1861, et désigné comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. Après avoir mis en ordre les « affaires littéraires » du critique et préparé pour l'impression les éditions des derniers volumes demeurés en suspens, il offrit à l'éditeur Alphonse Lemerre de publier une édition définitive du *Tableau de la Poésie Française au XVI^e siècle*, qui parut en 1876 : la « Vie de Sainte-Beuve » occupe les pages I à LIV, complétée (p. LIV à LIX) par un « appendice à la Vie de Sainte-Beuve : le livre de M. d'Haussonville », où étaient réfutées certaines affirmations tendancieuses ou mensongères. C'est la première biographie, exacte dans ses grandes lignes, où l'on sente un souci de précision et de vérité : trop brève pour entrer dans maint détail, que des recherches d'érudition et les correspondances feront peu à peu connaître, elle est une mise au point importante. Cependant Troubat, qui avait à sa disposition les dossiers de notes de Sainte-Beuve avec brouillons et copies, coupures de journaux et les centaines de lettres reçues et souvent les minutes de ses réponses, n'en a pas tiré le parti que l'on pouvait espérer. Les trois petits cahiers, de format de papier à lettres et d'écriture serrée, sur lesquels il notait, assez irrégulièrement et pendant les premiers mois, ses impressions de causeries et de visites montrent, par leur sécheresse et leur décousu, l'inaptitude du dernier secrétaire de Sainte-Beuve à mettre en valeur de telles richesses [1].

Pour riposter à la biographie de Troubat et par goût des insinuations scandaleuses, deux anciens familliers de Sainte-Beuve publièrent des volumes qui relèvent parfois plus du pamphlet que de l'histoire littéraire : *Sainte-Beuve et ses inconnues*, par A.-J. Pons, Ollendorf, 1879 ; et la *Confession de Sainte-Beuve*, par Louis Nicolardot, Rouveyre, 1883. L'un et l'autre avaient, près de lui, tenu l'emploi de secrétaire et fait des recherches dans les bibliothèques ; ils se vengeaient peut être d'avoir été omis dans le testament.

Puis c'est le silence pendant de nombreuses années : cependant, en 1878, paraît, au cours d'un volume édité par une société provinciale, la première étude documentaire, mais qui n'éveille alors aucun écho ; elle est due à un de ses compatriotes, Ernest Deseille [2], archiviste de Boulogne-sur-Mer, et est insérée au tome 8 des *Mémoires de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer*, 1885-1886, sous le titre : *L'Année boulonnaise, recueil historique*, à la date de naissance de Sainte-Beuve, « 23 décembre », p. 703 à 716. L'ensemble des textes cités, de dates

volume), les quatre vers cités comme « inédits » de Sainte-Beuve et qui étaient d'Émile Augier, *Gabrielle*, acte V, sc. 5.

1. Sans prétendre écrire à nouveau une Vie de Sainte-Beuve, Troubat, quinze ans plus tard, donna une série d'anecdotes, portraits et récits, groupés sous le titre *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve*, Calmann-Lévy, 1870, qu'il compléta par un volume, la *Salle à manger de Sainte-Beuve*, Mercure de France, 1910.

2. Cette biographie est souvent confondue avec une notice : *Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres*, écrite par Deseille et lue, en 1870, à une réunion de la Société académique et qui parut en une brochure de 32 pages à Boulogne-sur-Mer ; simple discours académique, à un point de vue boulonnais, avec maintes restrictions sur son égoïsme, « il soigne sa petite chapelle, tout en essayant de démolir celle des autres » ; ses obsèques sans religion, etc.

précises et de références bibliographiques, lui confère une valeur durable.

Le portrait qu'Émile Faguet [1] esquisse, avec sévérité, dans la *Revue de Paris*, du 1er février 1897, p. 543-582, ne prendra place qu'en 1900, dans la 3e série de ses *Politiques et Moralistes du XIXe siècle*, p. 185-235, — étude d'ensemble qui présente, sous une lumière un peu crue, celui qu'il appelle un « sceptique dilettante qui réduit sa magnifique intelligence à tout observer, à tout comprendre et à tout expliquer ».

L'inauguration au Jardin du Luxembourg d'un buste de Sainte-Beuve, par Denys Puech, le 19 juin 1898, ne suscite que des discours officiels. La thèse de Gustave Michaut, soutenue le 29 juin 1903, en Sorbonne : *Sainte-Beuve avant les lundis*, avec les 137 pages de son appendice bibliographique, étude la plus fouillée sur l'évolution morale et psychologique du critique, — mais qui s'arrête à octobre 1849, — est comme le « son de cloche », pour employer une expression sainte-beuvienne, avant les cérémonies du centenaire célébrées, en décembre 1904, à la fois à Boulogne-sur-Mer, à Liège et à Lausanne. Le *Livre d'or*, édité par le *Journal des Débats*, qui avait pris l'initiative de ce centenaire, rassemble, comme en une gerbe d'hommage, 24 articles, — autant d'aspects différents du critique — et donne, p. 353-441, la première bibliographie exacte de son œuvre par Jules Couët qui ne la signe pas.

Dès lors, les publications se multiplient et imposent l'attention ou soulèvent des polémiques autour de Sainte-Beuve. Léon Séché, qui devient le spécialiste des études d'histoire romantique, publie, en 1904, deux volumes, entremêlés de nombreuses lettres inédites : *Sainte-Beuve* : I, *Son esprit et ses idées* ; II, *Ses mœurs*, et apporte une importante contribution à la biographie du critique. Puis se succèdent la *Correspondance* de Sainte-Beuve et de Juste Olivier, dont il se fait l'annotateur, les lettres de Mme d'Arbouville, le *Cénacle de Joseph Delorme* (1902) et la galerie de celles qu'il nomme les « Muses romantiques » (1909), Hortense Allart de Méritens, Delphine Gay, etc. Cette liste sommaire de titres n'a pas la prétention d'être une bibliographie, mais veut simplement marquer le jalonnement des études qui ont permis de mieux éclairer et de mieux connaître, de façon plus précise, la vie de Sainte-Beuve. Il faudrait y ajouter la série des autres correspondances dont Jules Troubat avait donné les premiers éléments avec les 263 lettres à la Princesse Mathilde, en 1873 ; les *Chroniques Parisiennes*, en 1876, c'est-à-dire les lettres adressées à Juste Olivier, de 1843 à 1845, et insérées sans nom d'auteur dans la *Revue Suisse*, et les deux volumes de la *Correspondance* publiés en 1877-1878, qui réunissaient 621 lettres, auxquelles s'ajoutèrent, en 1880, les 350 lettres de la *Nouvelle Correspondance* [2].

La vie de Sainte-Beuve, qui est celle d'un homme de lettres, offre peu d'incidents et nulle épigraphe ne lui convient mieux que cette pensée, insérée au tome XI de la dernière édition des *Causeries du Lundi*, p. 530, pensée CCVI : « Il n'existe pas de biographie pour un homme de lettres tant qu'il n'a pas été un homme public : sa biographie n'est guère que la bibliographie complète de ses ouvrages et c'est ensuite

1. Faguet a consacré dans les journaux et revues maints articles à Sainte-Beuve, notamment *Sainte-Beuve amoureux*, dans la *Revue latine*, 25 janvier 1905, p. 1-44, et 25 mars, p. 134-156, et un volume, *La Jeunesse de Sainte-Beuve*, 1914.

2. Il convient de mentionner aussi les *Lettres à Collombet*, publiées par C. Latreille et Mario Roustan, Société Fr. d'Impr., 1903, précédées d'une « Introduction biographique », p. 1-155.

l'affaire du critique-peintre d'y retrouver l'âme, la personne morale[1]. »

Les incidents se bornent au chahut d'étudiants à son Cours du Collège de France, en mars 1855, et, plus tard, à quelques interventions au Sénat. Un épisode toutefois, longtemps demeuré à demi-caché et qui avait fourni un moment, vers 1885, le prétexte à quelques polémiques de presse, fit dévier l'attention sur lui : la publication par Troubat, en 1904, du *Livre d'amour*, recueil de vers de Sainte-Beuve, imprimé secrètement en 1845 ; pendant des mois, articles et livres commentèrent le volume et, d'insulte en insulte, jetèrent le discrédit sur le poète qui avait écrit ces vers.

Adversaires et défenseurs se heurtèrent, entremêlant accusations et plaidoyers. Le bruit de ces querelles empêcha que l'on prêtât attention aux quatre articles que publia l'historien Albert Sorel, dans la *Revue bleue*, 17 et 24 décembre 1904 ; 7 et 14 janvier 1905, mise au point pleine d'aperçus nouveaux et portrait d'ensemble riche d'idées. Lorsque ces pages furent recueillies en un volume posthume : *Notes et Portraits*, en 1909, chez Plon, p. 116-176, elles passèrent inaperçues et ne furent signalées par aucun critique.

Le plaidoyer qu'esquissa Jules Lemaitre, sous le titre : *Les péchés de Sainte-Beuve*, dans le *Temps* du 14 janvier 1911, et recueilli, p. 47 à 73, en plaquette, dans la collection des « Bibliophiles Fantaisistes » chez Dorbon, en janvier 1913 [2], ne suscita aucun écho, pas plus que les publications de lettres de Gustave Simon : *La Vie d'une femme*, 1914, et, de Louis Barthou : *Les Amours d'un poète*, 1918 ; le silence s'est fait, les polémiques se sont apaisées. Cependant paraît un plaidoyer suprême, où sont résumées et passées au crible toutes les opinions contradictoires, gros ouvrage, de 595 pages, d'un avocat, Edmond Benoit-Lévy, *Sainte-Beuve et M^me^ Victor Hugo*, Presses Universitaires, 1926 [3].

En 1921, paraissent, à quelques semaines d'intervalle les uns des autres, trois livres entiers consacrés à Sainte-Beuve, signés G. Michaut, F. Choisy et E. Seillière. Déjà connu par sa thèse de 1903 : *Sainte-Beuve avant les Lundis*, un volume de commentaires sur le *Livre d'amour* et plusieurs articles, Gustave Michaut [4] publie dans la collection des

1. Il faut profiter de cette « citation » exacte pour en corriger une autre, placée en tête d'un Manuel de bibliographie, où l'on peut lire : « Sainte-Beuve a bien mauvaise grâce pour oser écrire : la bibliographie, cette science des livres dont on a dit trop souvent qu'elle dispense de les lire. » C'est là une phrase tronquée et qui peut faire croire que Sainte-Beuve méprisait la bibliographie ; en voici le texte exact : « On a sous la main toutes les ressources désirables, sans parler de la biographie, la bibliographie, cette branche toute nouvelle, d'abord réputée ingrate, cette science des livres, dont on a dit « qu'elle dispense trop souvent de les lire », et que nos purs littérateurs laissaient autrefois aux critiques de Hollande, est devenue parisienne et à la mode, presque agréable et certainement facile. » En voici la référence : la phrase appartient à la leçon d'ouverture du Cours de Sainte-Beuve à l'École normale supérieure du 12 avril 1858, publiée dans la *Revue Contemporaine* du 15 décembre 1858 et recueillie dans les *Causeries du Lundi*, t. XV, p. 375. L'oubli des guillemets et la coupure de la phrase en changent entièrement le sens.

2. Reproduite dans les *Contemporains*, 8^e^ série, p. 285-338. La première partie de la plaquette, éd. Dorbon, reproduit un article : « Sainte-Beuve fut-il envieux ? » paru en 1904 dans le *Livre d'or de Sainte-Beuve*, p. 69-75.

3. Tardives et vaines querelles, puisque ces lettres de M^me^ V. Hugo au nombre de 334 ont été brûlées le 29 novembre 1885, rue Fénelon, n° 13, par Henri Havard, en présence de Paul Foucher, Édouard Lockroy et du D^r^ Paul Chéron, et qu'un procès-verbal de cette destruction a été rédigé en quatre exemplaires dont un déposé à la Bibliothèque Nationale. Une photographie en a été reproduite en fac-similé à la fin du livre de A. Bellessort, *Sainte-Beuve et le XIX^e^ siècle*. Un récit détaillé de la destruction de ces lettres par H. Havard (68 pages in-4° et copie 74 pages) est conservé à la bibliothèque de Mâcon sous la cote ms 296 , cf. Léon Deffoux, *A côté du livre d'amour* dans *Mercure de France*, 1^er^ juin 1937, p. 265-274.

4. Michaut fut un des premiers érudits qui eut, avec Octave Gréard, la faveur

« Grands Écrivains Français » de la Librairie Hachette, une étude d'ensemble sur la vie et l'œuvre du critique, en passant presque sous silence l'épisode de Mme Victor Hugo. C'était Octave Gréard qui avait été primitivement désigné pour écrire ce livre et déjà il avait rassemblé de nombreuses copies des lettres et des notes que sa mort accidentelle, en 1904, ne lui permit pas d'utiliser. Un Genevois, Frédéric Choisy, qui avait déjà publié dans la *Revue des Deux Mondes* un choix de lettres inédites de Sainte-Beuve à Adèle Couriard, 15 octobre 1919, p. 829 à 854, faisait paraître chez Plon, une « biographie intérieure » : *L'Homme et l'Œuvre*, où il s'efforçait d'analyser la personnalité intime du critique en démêlant ses mérites et ses erreurs. C'était une réponse à l'excessive sévérité de certains qui n'avaient vu en lui qu'un « séducteur dissimulé, méchant et vil ». Tout différent est le livre du baron Seillière : *Sainte-Beuve agent, juge et complice de l'évolution romantique*, où il montre le stigmate rousseauiste qui, pareil à une ride ou à une gerçure, se creuse, puis s'efface, avant de redevenir plus profonde au seuil de sa vieillesse. La publication d'un choix des articles de Sainte-Beuve divisés par siècles, en dix volumes, par Maurice Wilmotte : *La Littérature française des origines à 1870*, à la Renaissance du Livre et parallèlement la grande édition annotée des *Causeries des Lundis* (pas des *Nouveaux Lundis*) et des *Portraits* classés par siècles et par genres poètes, prosateurs, etc., par Maurice Allem, suscite un renouveau d'attention autour de l'œuvre de Sainte-Beuve qui se traduit par des articles de revues et des comptes rendus de presse. La publication de *Cahiers intimes* inédits, par Victor Giraud, dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1925, réveilla toutes les controverses anciennes ; ces mêmes pages, réunies en volume à la Librairie Plon, sous le titre (inspiré de Sainte-Beuve, mais qui n'était pas de lui) : *Mes Poisons*, prolongeaient ces querelles où se mêlaient une sourde antipathie, connurent, en librairie, un succès inaccoutumé.

Cependant, quelques critiques réagissaient contre ces préventions, le nom et l'œuvre de Sainte-Beuve ne suscitaient plus que chez quelques retardataires des réprobations adoucies, et André Bellessort, en professant à la Société des Conférences un cours sur *Sainte-Beuve et le XIXe siècle*, du 26 janvier au 30 mars 1927, fit plus pour la connaissance du critique que vingt volumes d'érudition. Les dix conférences parurent d'abord dans la *Revue Hebdomadaire*, de février à avril 1927, puis en volume à la Librairie Perrin. Sainte-Beuve en sort grandi ; « plus on le pratique, plus on est émerveillé de cette somme de connaissances, de cette abondance d'idées, de cette agilité d'intelligence, de cette sûreté de goût », et Mme M.-L. Pailleron résuma l'impression des auditeurs en trois pages de l'*Opinion*, 9 avril 1927, p. 8-10, sous le titre : *Petite Apologie de Sainte-Beuve.*

Les études fragmentaires qui ne cessaient de paraître, mettant en lumière un aspect de la vie ou de l'œuvre de Sainte-Beuve, amenaient, peu à peu, la revision des jugements sévères — pour ne pas dire injustes — trop souvent formulés hâtivement. On peut se borner à citer la rétractation de Faguet et celle de Léon Séché, reconnaissant l'un et l'autre que des jugements rapides les avaient induits en erreur. Aussi est-ce avec sympathie que Gabriel Brunet, au lendemain de la publi-

de consulter, à Bruxelles, les dossiers de la Collection Lovenjoul et d'utiliser les notes et la bibliographie établies par le Vicomte. Puis Léon Séché, Mme M. L. Pailleron et combien d'autres eurent accès à la Collection léguée à l'Institut, en 1907, et installée à Chantilly.

cation des *Poisons*, donnait, au *Mercure de France* [1], du 1er juillet 1926, p. 5 à 50, sous le titre : *Regard sur Sainte-Beuve*, une étude objective et pénétrante qui replace ce lutteur tenace et ce critique moraliste à son véritable rang. C'est la même impression qui se dégage des trois articles de Jean Prévost, dans *Europe*, mars-mai 1931, sous le titre : *Les Profits de l'intelligence ou Destin de Sainte-Beuve* [2]. « Il n'avait pour lui que l'intelligence — et il a été seul dans toute son époque à l'avoir à ce degré. »

Admirateur de Sainte-Beuve, dont il avait esquissé à plusieurs reprises la silhouette dans les journaux, Henry Bidou écrivit à la *Revue de Paris* [3] quatre grands articles (15 avril-1er juin 1931), qui n'ont jamais été réunis en volume et, à cause de cela, se trouvent, en général, oubliés dans les bibliographies de Sainte-Beuve. Il a voulu, dit-il, écrire l'histoire d'un homme très malheureux, trop sensible et trop intelligent, qui a été, le plus souvent, méconnu ou mal compris de ceux qui l'ont approché. « Étant curieux, il a paru inconstant ; étant ombrageux, il a paru perfide ; étant clairvoyant, il a paru faux ; étant faible, il a paru tortueux. » Préparé par plusieurs études sur Sainte-Beuve, par un cours qu'il avait professé à l'Université de Fribourg et par un volume de *Pages Choisies* [4] du critique, à la Librairie Hatier, en 1934, Victor Giraud tenta, en dépouillant la correspondance, d'esquisser une biographie psychologique et de déchiffrer l'énigme de la *Vie secrète de Sainte-Beuve*, Stock, 1935, « cet être insaisissable, au visage changeant qui nous inquiète, qui nous irrite et nous attire, qui glisse aux menues trahisons et connaît les intimes déchirements ».

Pendant un demi-siècle, s'est créée, autour de Sainte-Beuve, une légende qui s'est lentement dissipée au fur et à mesure que les publications de documents inédits se multipliaient : trop d'historiens de la littérature avaient abordé son étude sans le connaître profondément et s'étaient contentés de reproduire des faits, — citations ou anecdotes, incomplètement contrôlées ou jugements tendancieux, — on l'a si souvent éclaboussé d'épithètes injurieuses qu'il est resté, sur lui, des taches et des ombres qui ont nui à la vérité de son portrait. Mais la publication de sa *Correspondance*, — encore que, selon certains avis, trop encombrée de notes, — et sa *Bibliographie* commentée ont permis de mieux saisir, dans son intimité, l'auteur des *Lundis* et de préparer un retour plus compréhensif à l'étude de son œuvre en lui amenant des fidèles et des amis [5]. Il semble que l'ère des calomnies gratuites se soit apaisée et que l'œuvre de Sainte-Beuve entre dans le domaine

1. Recueilli dans *Évocations littéraires*, édit. Prométhée, 1930, p. 183-248 ; repris aux éd. du Mercure de France.

2. *Les Épicuriens Français*, N. R. F., p. 147-235 ; dans *Europe*, 15 mars 1931, p. 357-378 ; 15 avril, p. 502-522, et 15 mai, p. 38-51.

3. En voici les références : 15 avril 1931, p. 731-755 ; 1er mai, p. 28-57 ; 15 mai, p. 351-375, et 1er juin, p. 613-648.

4. D'autres pages choisies ont paru : Extraits des *Causeries du Lundi*, par A. Pichon avant-propos par Léon Robert, Garnier, 1891 ; — *Pages choisies*, par Henri Bernès, Calmann-Lévy, 1899 ; — *Extraits...* avec introduction par Gustave Lanson, Garnier, 1900 (630 p. d'extraits et Étude biographique de 46 p.) ; — dans la Collection « Choisir », *Les Meilleurs textes...*, introd. par André Thérive, Desclée et Brouwer, 1936 (73 p. de notice et 542 p.).

5. C'est autour de *Port Royal* qu'ont paru les travaux les plus importants une « édition documentaire » établie en 10 vol. par René-Louis Doyon, et Charles Marchesné, « La Connaissance », 1926-1927 ; — des *Pages choisies*, avec notes de Maurice Allem, 2 vol., Garnier, 1934 ; — Sainte-Beuve : *L'Académie de Lausanne Chronique du Cours sur Port-Royal* par René Bray, Droz, 1937 ; — *Port-Royal ; le Cours de Lausanne*, publié sur le Manuscrit de Chantilly, par Jean Pommier, E. Droz, 1937 ; et la réédition de *Port-Royal* avec notes de Maxime Leroy, « Bibliothèque de la Pléiade », en 3 vol., 1952-1954.

des classiques, puisqu'une réédition de ses œuvres annotées a été accueillie dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». C'est Maxime Leroy qui a été chargé de préparer et d'annoter le texte de cette édition ; deux volumes : *La Pensée de Sainte-Beuve*, N. R. F., 1940, la *Politique de Sainte-Beuve*, N. R. F., 1941, l'avaient exactement préparé à la connaissance de l'œuvre. Il y joignit, en 1947, une *Vie de Sainte-Beuve*, qui est une biographie intellectuelle. Il a montré la vanité de certaines accusations en réfutant les reproches sans preuve dont on l'accablait. « Sainte-Beuve est un sceptique qui a souffert du silence de la destinée à ses questions... ; il est sensible, pitoyable, serviable. » C'est surtout dans la notice que Maxime Leroy a placée, en tête du premier volume, p. 9 à 31, des *Œuvres*, qu'il a débarrassé Sainte-Beuve de toutes les épithètes que l'on avait accolées à son nom et qu'il a fait justice des insinuations gratuites et des jugements tendancieux que l'on se plaisait à répéter sans contrôle, mais non sans témérité.

Telles sont rapidement énumérées [1], et incomplètement — parce qu'il aurait fallu mentionner, au cours des années, tant d'études importantes qui ont apporté sur tel détail de sa vie, des précisions indispensables, — les biographies qui ont, depuis un siècle, cherché à démêler, parfois à embrouiller, la vie de Sainte-Beuve : elles ont devancé celle que vient de donner chez Flammarion [2], en deux volumes, André Billy. Ces deux volumes, de 450 et 395 pages, intitulés, l'un, *Le Romantique*, l'autre, *L'Épicurien*, séparent la vie de Sainte-Beuve en deux parties : c'est le départ pour Liège, en 1848, qui fait la coupure. L'ouvrage se lit avec facilité, avec joie ; disons le mot exact : avec émotion, parce que Billy aime son sujet ; il l'a traité avec amitié ; pendant des mois il s'est cloîtré dans son bureau de Barbizon, ne s'accordant de sortie qu'une fois par semaine pour remplir sa tâche journalistique. Les grandes tables disparaissaient sous des monceaux de dossiers, de livres ouverts et de revues, et leur entassement était tel qu'il avait à peine de place pour glisser ses feuilles de papier et écrire, et cependant il n'a pas voulu encombrer son livre de ces notes, qui, en bas de page ou en fin de volume, semblent éparpiller la monnaie de l'érudition et répéter à chaque instant : « Vous pouvez contrôler, ce que je dis est vrai, voici la référence. » Billy a lu, crayon ou plume en main, toute cette longue lignée de biographes, ses prédécesseurs, — et les études, livres ou revues qui éclairent un incident de cette biographie : surtout, prose ou vers, il a lu et relu tout ce qu'a écrit Sainte-Beuve. On en a la preuve presque à chaque page, par les citations qu'il glisse dans son texte, qu'il enchâsse dans sa phrase : fragment de lettre ou bribe d'article.

1. Dans l'impossibilité d'en établir une liste même sommaire, il convient au moins de citer les quatre volumes de Mme M.-L. Pailleron : *François Buloz et ses amis*, qui portent pour sous-titres : *La Vie littéraire sous Louis-Philippe* ; — *La Revue des Deux Mondes et la Comédie Française* ; — *Les Derniers Romantiques* ; — *Les Écrivains du Second Empire* (1914-1924), qui sont remplis de lettres inédites ; — les cinquante-cinq *Lettres de Sainte-Beuve à Adèle Couriard* (1856-1868), publiées par Mlle J. Mestral de Combremont, dans le *Mois Suisse*, 1re année, mai 1939, p. 14-30 ; juin, p. 22-54, juillet, p. 73-82 ; août, p. 40-59, et septembre, p. 20-56 ; — les *Lettres de Sainte-Beuve à deux amies* (Mme Marsaudon et Marguerite Elias, 1854-1857) au nombre de soixante-deux publiées par Flavien Bonnet-Roy, Horizons de France, 1948, et l'étude de Robert G. Mahieu, *Sainte-Beuve aux États-Unis*, Princeton, 1945, qui devrait servir de modèle à des travaux similaires sur Sainte-Beuve en Angleterre, en Espagne, en Italie, au Danemark, où déjà le livre si riche de Paul Krüger, *Sainte Beuves litteraere Kritik Metoden* (Acta Jutlandica. Aarsskrift for Aarhus Universitet, XVII, 2, Copenhague, 1945), fournit de précieux éléments.

2. Dans la Collection « Les Grandes Biographies », où Billy a déjà donné *Vie de Balzac* et *Vie de Diderot*.

Elles sont si intimement mêlées, elles se glissent si adroitement, qu'elles semblent faire partie du récit ; on ne les reconnaît que par les guillemets ; elles sont si bien adaptées que l'on s'émerveille[1]. Ajoutez à cela le sens de l'épithète de couleur qui peint les personnages qu'il rencontre, avec tant de netteté que l'on croit les reconnaître. Il a poussé le scrupule de l'exactitude aussi loin que Sainte-Beuve lui-même : il a fait un séjour à Boulogne-sur-Mer pour mieux évoquer le décor des lieux où s'est passée l'enfance de son héros ; il a visité le château de Wierre-au-Bois, il a longé la vieille tour du donjon ; il s'est promené sous les futaies et sa curiosité éveillée a découvert que la source ferrugineuse à laquelle Mme de Couaen allait boire le matin, existe, non pas près du château, mais de l'autre côté de l'église — mince détail, dira-t-on, mais ne devait-il pas accomplir ce pèlerinage et refaire les promenades d'Amaury ? Le livre de Billy est intitulé, non pas *Sainte-Beuve, sa Vie et son Œuvre*, mais « Sa Vie et son Temps », — ce qui lui permet d'évoquer plus d'un demi-siècle de la vie littéraire de France. Aussi, à chaque chapitre, on coudoie quelques-uns de ses contemporains : Guttinguer ou Lamartine, Victor Pavie ou Paul Lacroix, Victor Hugo ou Musset. On les rencontre au détour d'une phrase, et, comme Billy a multiplié pour notre plaisir les portraits de ses contemporains, ils nous deviennent si familiers qu'il semble qu'on les ait toujours connus, — mieux, lorsque le personnage rencontré n'est pas un « illustre », en quelques lignes Billy nous esquisse sa silhouette, nous donne ses états de service, afin que désormais il ne soit plus un étranger pour nous. Une vie d'homme de lettres, surtout quand il s'agit de Sainte-Beuve, est pauvre en événements : pas de soubresauts politiques, pas de discussions d'intérêts, une vie de travail sans interruption et, pour employer le mot du poète, une vie vraiment « quotidienne ». Les événements se sont bornés à quelques déménagements et à quelques visites dans les salons. Aussi Billy, qui connaît Paris dans ses moindres recoins, est-il allé explorer, à deux pas du boulevard Saint-Germain, l'Hôtel de Rouen, où Sainte-Beuve vécut, Cour du Commerce, pendant huit années, dans deux chambres, au 4e étage, « à l'extrémité d'un couloir étroit carrelé de rouge ». Il les a retrouvées, il les a visitées. Lorsqu'à l'Abbaye-au-Bois, en 1834, ont lieu les lectures des *Mémoires de Chateaubriand*, Billy n'hésite pas à nous prendre par la main pour nous présenter les auditeurs.

Au travers des pages apparaissent les silhouettes de Mme d'Agoult ou de Mme d'Arbouville, d'Hortense Allart ou de la princesse Mathilde ; peut-être Mme Victor Hugo tient-elle une place un peu trop grande, mais l'incident a pris une telle importance dans la vie du critique, qu'il était bien permis de s'y attarder quelque peu. De chapitre en chapitre, la vie de Sainte-Beuve se déroule laborieuse, avec son cortège d'amitiés, au milieu des attaques de ses adversaires. Quel livre curieux il y aurait à écrire sur les ennemis du critique !

Au cours de ces deux volumes, l'image de Sainte-Beuve se précise et, par instants, Billy s'arrête pour esquisser de son héros une silhouette inattendue, soit d'après Nicolardot ou Levallois, soit d'après des confi-

1. Un oubli important est à relever : Billy n'a pas fait mention des cinq derniers articles de Sainte-Beuve sur le général Jomini, qui avaient paru dans *Le Temps* du 17 mai au 13 juillet 1860, et furent réunis en volume de son vivant le 16 octobre. La préparation de ces articles avait été l'objet d'une importante correspondance avec le colonel Lecomte, de Lausanne : c'était là un aspect curieux de Sainte-Beuve critique militaire, qui aurait mérité d'être signalé, même sommairement.

dences de Troubat. Bien qu'il n'ait pas caché ses défaillances, et qu'il ait montré de ci, de là, les faiblesses humaines, Billy est obligé de reconnaître qu'au cours des quatre-vingt trois chapitres qui contiennent cette longue vie tourmentée, il s'est pris pour Sainte-Beuve d'une affection réelle. Ceux qui l'ont critiqué durement ne l'ont pas compris, parce qu'ils ne le connaissaient pas ou plutôt ne s'étaient pas donné la peine de le connaître ; ils l'ont jugé sur des apparences, ils ont « pris pour de la perfidie et de la trahison ce qui était caprices nerveux, sursauts d'indépendance, attachement farouche à des valeurs permanentes situées par lui hors de toute conteste ».

Alors que l'on excuse chez tant d'autres les défauts, les erreurs, on s'est trop souvent ingénié à ne jamais être indulgent à son égard. Billy a remis Sainte-Beuve à sa vraie place dans l'histoire littéraire. Son livre loyal [1], plein de sympathie, écrit et documenté sans complaisance, avec le seul souci de vérité, amènera à Sainte-Beuve « de nouveaux amis, sinon de nouveaux lecteurs » [2].

JEAN BONNEROT.

QUELQUES LETTRES INÉDITES DE SAINTE-BEUVE

Les lettres inédites de Sainte-Beuve, au nombre de quatre, et deux en partie inédites, que l'on va lire, ne forment pas un ensemble. En fait, elles s'étendent sur quatre périodes et sont adressées à quatre destinataires différents : Hippolyte Fortoul, Charles Fournier, Victor Hugo et Jeanne de Tourbey. L'écriture même a varié d'une période à l'autre, comme le papier. Pourtant, elles nous permettent, par les détails qu'elles contiennent, de voir le critique et l'homme. Les sentiments qui y sont exprimés semblent sincères, malgré la circonspection que reflètent ces lignes. On y saisit même un Sainte-Beuve intime par moments. Il se laisse entrevoir, pour disparaître aussitôt, dans tel détail sur sa mère ou dans telle parole d'estime à Hugo ou à Charles Fournier. Le meilleur de l'homme s'en trouve confirmé : il y apparaît nettement à son avantage.

Nous tenons à remercier MM. Jean Bonnerot et Pierre Josserand, qui ont bien voulu nous aider à vérifier le caractère inédit de ces lettres.

CHARLES DÉDÉYAN.

1. L'ouvrage est terminé par un index de 25 pages à deux colonnes qui montre toute l'ampleur des sujets traités et la richesse des documents utilisés. Mais pourquoi l'ordre alphabétique classique n'est-il pas respecté ? La Bruyère, La Vallière, La Monnoye, etc., ne sont pas classés à L, mais capricieusement à B, V et M ; Maxime du Camp s'égare à C. Je m'excuse de ces taquineries pour avoir moi-même commis trop d'index. Une précieuse iconographie complète le livre : on pourrait y ajouter le médaillon de profil par S. A. Vernier apposé, en 1901, sur la maison natale de Boulogne-sur-Mer ; — la réplique du buste de Mathieu Meusnier placé dans le vestibule d'entrée de l'Institut, à droite en entrant, près de la fenêtre. Il est regrettable que la « bibliographie sommaire », annoncée page 13 pour figurer à la fin du tome II, n'ait pu y trouver place.

2. Le récent ouvrage de M. Allem est parvenu trop tard à M. Bonnerot pour qu'il pût en rendre compte ici. L'analyse de ce *Portrait de Sainte-Beuve* sera donnée dans un de nos prochains numéros. — *N. D. L. R.*

I. — Lettre a Victor Hugo.

Grâce à l'obligeance de Mme Henri Saffroy, à qui nous adressons nos plus vifs remercîments, nous avons pu prendre connaissance d'une lettre inédite de Sainte-Beuve à Victor Hugo, écrite un jour après la première de *Lucrèce Borgia* qui fut un triomphe : le poète acclamé dans la rue fut reconduit en cortège à son domicile. Nous ne connaissions jusqu'ici que les lettres du 17 janvier 1833 (date vérifiée) par laquelle le critique demandait deux places pour la représentation (*Corresp. gén.*, I, p. 339) du 8 février (p. 339-340), où il disait au poète que son drame portait « le coup de grâce à l'ancien système » et celle du 17 février (p. 341) où il le remerciait de l'exemplaire imprimé. La lettre que nous avons vue, adressée à « M. V. Hugo, 6, Place Royale », porte un cachet de la Poste du 3 février 1833. Ces trois petites pages in-8° ont été écrites « ce dimanche 3 février, 3 heures du matin ». Le Catalogue n° 32 (1954) de la maison Henri Saffroy reproduit, p. 12, toute la première moitié de la lettre :

Mon cher Hugo,

Je vous écris des bureaux du *National* où j'ai été retenu toute la nuit par suite de cette malheureuse blessure[1] de Carrel, qui a laissé le Journal dépourvu. Je n'ai pu rester [*assister* écrit d'abord a été rayé] au dernier acte de votre beau drame, pressé que j'étais par un article à faire ; mais j'ai trop joui, mon ami, du triomphe [remplace *succès* rayé] et de la beauté si haute de tous les actes que j'ai pu dire du[2] fond du cœur : c'est un beau et grand succès, allez, un succès comme les *Orientales*, comme *Notre-Dame*, *Cromwell*, les *Feuilles d'Automne*, un succès qui assure tous vos drames à venir. Je n'ose croire que mon suffrage, tout profondément sincère qu'il est, aille vous importer beaucoup et vous toucher (comme jadis, hélas !) au sein du monde qui vous voit désormais et vous admire de plus près. Mais si j'ai moins aimé, mon ami, quelques-uns de vos autres drames et vous l'ai peut-être trop laissé voir, quoique pas assez de la manière confidentielle et raisonnée dont je l'aurais voulu, il faut que, pour me décharger la conscience à moi-même, je vous dise combien celui-ci me paraît généralement réussi, par l'admirable agencement des scènes, si fortement dramatiques, si puissantes dès le premier acte et pourtant graduées toujours, sans longueur aucune, et aussi par le naturel, la simplicité et le mordant de ce dialogue en prose unique à la scène de nos jours.

On aura compris l'allusion au drame sentimental qui sépare les deux hommes et dont Adèle Hugo est la cause, et celle, plus discrète encore, à Juliette Drouet, qui joue le rôle de Lucrèce Borgia et qui deviendra la maîtresse de Hugo le 19 février 1833. Ce qui est certain, c'est que Sainte-Beuve dans la suite de la lettre recherche la conciliation et souligne sa sincérité : « Tout ce que je sens est bien mal exprimé dans cette lettre, mon ami. Mais je le sens bien avant je vous assure. » Il affirme qu'il n'exprime pas seulement son opinion personnelle, mais celle de tous les spectateurs : « Du reste l'impression est unanime. La mienne se perd dans celle de tous. A cette distance on n'est plus qu'un point dans l'immense voix ; ma lettre vous arrivera avec des monceaux de lettres » ; il termine par des mots d'amitié où il faut noter celui de *cœur* : « Qu'il vous reste du moins cette idée, mon ami, quand vous penserez à moi, que j'ai toujours un cœur capable et heureux de vous admirer. — Adieu et continuez votre grand œuvre. »

Si cette analyse de la lettre nous permet de mettre l'accent sur la sincérité

1. Dans un duel avec Roux-Lalissée, il reçut une blessure au ventre qui nécessita une opération. Cet événement provoqua de nombreuses marques d'amitié, même d'inconnus. Il mourra trois ans plus tard des suites de son duel avec E. de Girardin.
2. Passage dont la lecture est douteuse.

de Sainte-Beuve, un post scriptum suscite peut-être nos soupçons. Sainte-Beuve y parle de Jacques Hippolyte Rolle (1804-1883), ce journaliste collaborateur d'abord du *Miroir* et du *Figaro*, puis du *National*, à partir de 1830, du *Moniteur* et de la *Revue française*, a aussi assisté à la représentation : Rolle, écrit en substance le critique, est venu pendant que je travaille. Il a donné une note qui n'est pas entièrement favorable. « Elle constate le succès... quoiqu'elle le fasse en rechignant. » Nous en venons à nous demander si, en écrivant cette lettre, Sainte-Beuve n'a pas une double intention : prouver son esprit de conciliation et son impartialité sincère à V. Hugo, d'une part, et, de l'autre, dégager sa responsabilité pour le compte rendu défavorable et anonyme de Rolle, qu'on pourrait l'accuser d'avoir inspiré et qui va paraître dans le *National* [1]. Lui-même il parlera de *Lucrèce Borgia* dans sa Chronique du 15 février 1833 de la *Revue des Deux Mondes*.

II. — Lettres a Fortoul.

La première en date de nos lettres est suivie des deux qu'il a adressées à Hippolyte Fortoul, en 1838. M. Jean Bonnerot, dans la magistrale édition qu'il a entreprise de la *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, a rappelé la carrière de l'auteur de la *Grandeur de la Vie privée*, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, puis doyen de celle d'Aix, avant de devenir député, ministre et sénateur sous le Second Empire [2]. En donnant un extrait d'une lettre adressée par notre critique au même destinataire [3], le savant éditeur ajoute : « On n'a jusqu'à présent retrouvé aucune des lettres de S.-B. à Fortoul. » Or, voici que nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur deux lettres qui se suivent à un jour près, et qui sont relatives précisément à la *Grandeur de la Vie privée*, titre sous lequel H. Fortoul avait réuni ses deux romans : *Simiane* et *Steven*, publiés en 2 vol. chez Gosselin et Coquebert, le 7 juillet 1838. C'est entre cette date et celle du 15 septembre 1838, que se situent nos deux lettres. Dans la première, il est question des *Mémoires du général de Lafayette*. Sainte-Beuve leur a consacré un article qui paraît dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 juillet et le 1er août 1838 [4]. D'autre part, il écrit à M. et Mme Juste Olivier, le 29 août 1838 : « Je vais être pris ces deux jours-ci d'un article sur Fortoul pour le 1er, tellement que je n'aurai pas une minute » [5]. C'est donc du mois d'août que nous pouvons dater ces deux lettres entre lesquelles se place une lettre de Fortoul donnant le nom de George Sand. L'article de Sainte-Beuve sur *Grandeur de la Vie privée* occupe les pages 856-870 de la livraison de la *R. D. M.* du 15 septembre 1838. Il est suivi de son appréciation du roman de Théophile Gautier, *Fortunio* [6].

Sainte-Beuve y a tenu parole et il y parle de *Simiane* et de *Steven* avec de grands éloges : « La pensée sérieuse et élevée de cet ouvrage, commence-t-il par déclarer, le distingue de tant d'autres productions romanesques du moment, et mérite une attention que soutient le talent de l'auteur. » Sans doute *Simiane*, ou la *Poésie de la Vie privée*, le premier des deux romans lui paraît-il « moins animé que le second ». Dans cette histoire d'un jeune homme et d'une

1. En voici le texte qu'a bien voulu copier pour nous M. Roger Pierrot dans le nº du 3 février du *National* : « *Lucrèce Borgia*, drame en cinq actes a été représenté ce soir à la Porte-Saint-Martin au milieu de bruyants applaudissements. Cette pièce n'est encore qu'un long empoisonnement et un long assassinat, où se mêlent des scènes bizarres ou horribles que le public a paru trouver à son goût. Les costumes et les décorations sont magnifiques. Quelque jugement [que] comporte cette nouvelle production de M. Victor Hugo, nous pensons qu'elle attirera la foule au théâtre de la Porte-Saint-Martin ».

2. T. III, p. 382.

3. D'octobre 1840. M. Jean Bonnerot pense à cette période. Bien entendu, il y a les trois lettres publiées par J. Troubat dans les trois volumes de la *Correspondance* de Sainte-Beuve qu'il a donnés : celle du 6 septembre 1852 (*Nouvelle Correspondance*, p. 132), celle du 20 mars 1855 (*Correspondance*, t. I, p. 200) et celle du 23 mars 1855 (*Correspondance*, T. I, p. 203).

4. J. Bonnerot, *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, t. II, p. 378-379.

5. *Ibid.*, p. 436.

6. Repris dans *Portraits contemporains*, t. II, p. 516-524, (début), et *Premiers Lundis*, t. II, p. 516-524, et nouvelle édition, 1885, p. 322-328.

jeune femme arrivant et vivant à Vevey, tout comme les héros de *La Nouvelle Héloïse*, « la dissertation empiète sensiblement ». L'intérêt aurait pu languir dans ce tête-à-tête de Simiane et de Juliette où l'on retrouve des souvenirs de Lamartine, mais voici que survient Rousseau lui-même, « dépeint avec fidélité et avec amour ». Sainte-Beuve aime ces tableaux du XVIIIe siècle, dont il critique quelques détails du point de vue historique. « Que manque-t-il à ce premier volume de M. Fortoul ? » se demande Sainte-Beuve. « De vouloir moins prouver, d'être plus court, plus sobre et plus réduit de forme, surtout d'être *parfait* de style. » De plus c'est un roman sans action. Mais le roman du second volume, *Steven*, offre précisément cet intérêt d'action qui se faisait vainement attendre dans *Simiane*. L'auteur ayant encouru le reproche d'avoir fait « l'apothéose de l'égoïsme », a voulu montrer, « par un nouvel exemple, que le foyer domestique n'a pas moins son inspiration, sa flamme active, que son renoncement et son sacrifice ». Sainte-Beuve se plaît à souligner les qualités du récit : « La scène se passe dans le Hartz, vers 1714 ; le paysage est grandement décrit ; les personnages historiques, à demi-mystérieux, y sont jetés tout d'abord à la Walter Scott et sans les longueurs. » Après le Rousseau de *Simiane*, c'est le Charles XII de Voltaire, revenant de Turquie, et rencontrant le héros du livre, Steven de Travendahl, fils d'un de ses généraux. « L'action du roman, dans les deux tiers, ne mérite guère que des éloges. » Sans une « scène malencontreuse », *Steven* restait jusqu'au bout un excellent roman. Mais il n'en a pas moins des qualités dramatiques et pittoresques. Ainsi Sainte-Beuve en arrive à une appréciation d'ensemble : « M. Fortoul va continuer sa série de romans dans la même voie morale. Qu'il veuille s'inquiéter moins de la démonstration et plutôt de la vie, du naturel, du pathétique de son sujet, comme il en est si capable. La démonstration ressortira mieux sans être plaidée ; c'est chose humble et modeste que la vie privée, c'est chose surtout bonne à la longue, salutaire dans l'ensemble, et qui pénètre par le parfum des exemples. »

Mais H. Fortoul ne devait plus écrire de roman. Bien mieux, ou pire, comme l'on voudra, il passera de la *Vie privée*, titre cher à Balzac et à Grandville, à la vie publique, dont il connaîtra les joies et les amertumes.

Les rapports des deux hommes restèrent excellents[1]. Fortoul devait lui proposer, en octobre 1854, la chaire de poésie latine au Collège de France. Sainte-Beuve donnait, le 8 janvier 1855, au *Moniteur*, un article sur le nouveau plan d'études secondaires adressé par Fortoul, ministre de l'Instruction publique, aux Recteurs. Il y encourageait la réforme faisant place à l'enseignement des sciences et de la technique. Même après la mort de Fortoul, en juillet 1856, il resta fidèle à sa mémoire et la défendit comme dans ces lignes de 1867 : « Aussitôt après sa mort, il y a eu réaction de la part des préjugés intéressés et la routine a repris ses avantages. D'autres ministres ont succédé, qui ont tenu peu compte de leur prédécesseur. »

[2 feuillets de petit format. Dans le coin supérieur gauche de chaque feuillet rectangulaire : cachet en relief et en blanc coquille et le nom du papetier : WEYNEN.]

[Adresse :] Monsieur Monsieur H. Fortoul nº 2, Rue Bourbon le Château

Ce lundi 5 heures [août 1838].

J'aurais répondu à votre première lettre aussitôt, mon cher Fortoul (permettez-moi de supprimer les *Monsieur*) si j'avais su votre adresse. J'aurais répondu (comme je fais) non pour vous dire un *oui* ou un *non*, mais pour vous dire combien je suis touché de tout ce que vous m'exprimez de sentimens et combien mon estime pour votre caractere et votre talent répond à la votre.

Je vous dirai (quant à la décision positive que vous désirez) que je

1. Pour les rapports ultérieurs de Sainte-Beuve et de Fortoul, voir André Billy, *Sainte-Beuve, sa vie et son temps*, t. II, pp. 55, 60, 61, 62, 63, 74, 75, 76, 79, 80 et 119.

n'ai pu encore lire votre livre : ne m'en accusez pas comme si j'étais indifférent. Je puis très peu lire, et j'ai été tout occupé à ces gros volumes de Lafayette dont je ne viens pas à bout. Votre livre sera le premier que je lirai ; je vous en écrirai [1] dans tous les cas [p. 2] mon impression ; je considère cela comme devoir à moi [2] et plaisir. Pour l'article dans la *revue*, le vrai est que je n'aimerai à parler du livre que si j'en puis dire ce que je pense déja de vous ; si la partie critique et d'objection était trop grande, je ne voudrais pas m'en charger. Je sens combien il vous importe d'avoir une réponse de moi pour qu'un autre fasse la chose à mon défaut, et je suis confus de n'en avoir pas une toute prête. Je voudrais que mes yeux me permissent de vous dire : demain matin j'aurai lu. Mais il me faudra plusieurs jours. Si la personne qui a fait la démarche est influente à la Revue et a crédit sur Buloz de telle sorte que l'insertion soit à peu près sûre, il me semble que vous devez accepter. Si elle ne remplit pas toutes les conditions, je pourrai encore être bon, en ne (p. 3) venant qu'à pas lents.

Je passerai chez vous (étant plus voisin que vous ne croyez) et, sans que cela me gêne, je finirai par vous trouver. Je suis très peu chez ma mère [3].

Mille remerciemens de vos sentimens d'amitié, et retour sincère de ma part [.]

S^te^ Beuve

[2 feuillets
de petit format.
Dans le coin
supérieur gauche de chaque feuillet :
cachet en relief et en blanc
rectangulaire :
coquille
et nom du papetier :
WEYNEN.]

[Adresse.] Monsieur
Monsieur Hyppolite (*sic*) Fortoul
n° 2. Rue Bourbon le Château

Ce mardi 7 heures
[Août 1838].

Mon cher Fortoul

Je commence à vous lire, mais je suis trop peu avancé pour vous parler du fond ; ainsi c'est à un point de vue tout à fait *extrinsèque* que je vous réponds.

Dans l'intérêt de votre livre, de votre avenir comme vous dites, ou du moins de votre présent (car l'avenir se fait souvent plus aisément que le présent), il ne me paraît pas douteux que vous devez profiter de la bonne disposition de madame Du Devant : son nom, la popularité de tout ce qu'elle écrit, ce qu'elle peut dire d'éloquent sur les questions que précisément votre livre soulève, tout contribuerait à fixer l'attention sur votre livre et sur vous par un article d'elle.

C'est là une bonne fortune qu'il me paraît difficile de refuser quand

1. Un mot a été raturé, qui semble être « alors » ou « aussi[tôt] ».
2. On pourrait lire aussi au lieu de *moi tenir*, mais la barre du *t* dans ce cas aurait été omise, ce qui est assez contraire aux habitudes graphiques de Sainte-Beuve.
3. M^me^ Sainte-Beuve avait quitté Boulogne pour retrouver son fils à Paris, en 1823. Elle habita, 94, rue de Vaugirard. (J. Bonnerot, *Correspondance générale de Sainte-Beuve*, t. I, p. 25.)

elle s'offre. Laissez vous y donc aller ; je viendrai (p. 2) moi, *piano*, avec une lettre détaillée à vous sur mon impression, ou [1] même avec un article [2] s'il y avait encore lieu à un article.

A vous d'amitié
Ste Beuve

III. — Lettre a Charles Fournier.

La quatrième de nos lettres est adressée à Charles Fournier. M. Jean Bonnerot a déjà publié, au tome VI de sa *Correspondance générale* de Sainte-Beuve, une lettre au même destinataire du 3 août 1845 [3], où le critique disait le plaisir qu'il avait éprouvé à lire ses vers [4] et lui recommandait les *Bretons* de Brizeux. Nous trouvons, dans le même volume, une notice très complète sur ce poète, né en 1821, mort en 1386 [5] ; brouillé pour un mariage malheureux avec sa mère, « qui le déshérita », exilé comme républicain durant les premières années du Second Empire, cet ami de Victor Hugo, de Louis Blanc et de Ledru-Rollin bénéficia de la loi d'amnistie et, rentré en France, collabora à la *Gazette des Beaux-Arts*, au *Nain Jaune* et au *Rappel*. Il avait un magasin d'antiquités qui fut anéanti par un incendie, en 1885. Un recueil de ses *Poésies* parut chez Dentu, en 1883. Les sonnets y dominent. Il ne faut pas le confondre avec Charles-Antoine Fournier, dit Jean Dolent, romancier et critique d'art, son cadet de vingt-quatre ans.

La lettre de Sainte-Beuve que nous publions se rapporte à la période des chagrins familiaux et des difficultés financières de Charles Fournier. Il était en correspondance avec Alfred de Vigny. Il avait dû lui écrire d'une manière fort désespérée, à en juger par la réponse de celui-ci, du mardi 17 février 1846 [6] où, tout en louant « la fraîcheur, la grâce, et la vérité de ses vers », il se demande « comment avec cette raison et ce tact on s'achemine doucement vers des extravagances ». Les paroles de Vigny ont peut-être produit leur effet et nous ne voyons dans la réponse de Sainte-Beuve aucune allusion à un état de surexcitation.

Cachets de la poste :
Recto.
G. Paris
4 févr. 1847.
Verso :
St Jus en Chaussée,
5
Fevr.
1847
(58)
2 feuillets.

[Enveloppe :] Monsieur
Monsieur Charles Fournier
chez M. Lardenois
à Saint-Just-en-Chaussée
(Oise).
Ce 4 février,

Mon cher ami,

Je vous aurais répondu tout d'abord si je n'étais tristement occupé de ma mère qui est depuis plus de 15 jours dangereusement malade ;

1. Le mot *ou* semble avoir été rayé.
2. *Que* a été rayé.
3. P. 210-211.
4. Cf. *Chansons et poésies diverses*, par Charles F[ournier]. Paris, imprimerie de A. Guyot et Scribe, 1857, in-12, 378 pages.
5. J. Bonnerot, *Correspondance générale*, t. VI, p. 318.
6. *Deux lettres inédites de Vigny* à Charles Fournier, *R. H. L. F.*, 1947, p. 266-269. Il est dommage, comme le déplore l'éditeur de ces lettres, M. Lebaillif, qu'un incendie ait détruit cette correspondance des deux poètes dont il ne subsiste plus que ces deux échantillons.

elle a 82 ans [1], et à cet age une maladie est un grand effroi pour ceux qui nous aiment. Je suis donc sans un moment à moi et sans une idée libre. J'ai pourtant bien pris part à vos soins et à votre ennui : vous avez triomphé à faire une dure morale, et le devoir pour vous a commencé par être une rude épreuve. C'est une grande préparation pour le reste de la vie. Vous y resterez fidèle. Je tâcherai de trouver occasion de glisser un mot à M. de S. [2] et (p. 2) de lui dire votre nom comme celui d'un de mes amis ; mais je suis peu, d'ailleurs, en crédit et en position d'insister. J'ai toujours (et depuis des années) été avec ce ministre sur le pied de quelqu'un qui élude et qui se retire : il m'est difficile de changer brusquement [3] de manœuvre et de m'avancer. C'est en ces momens qu'on regrette de n'avoir pas songé à fonder et à consolider son crédit [4]. — Vous m'avez envoyé des vers touchans et où il y a des pensées d'une forte douceur et d'une élevation intime véritable. Ne désertez pas ces sources où se puise la force. Tenez moi toujours au courant de ce qui vous arrive et vous interesse,

et croyez moi votre tout dévoué,

Ste Beuve

IV. — Lettres a Jeanne de Tourbey.

Les deux dernières lettre que nous publions ici sont les plus récentes. La destinataire a été bien connue dans la seconde moitié du XIXe siècle. C'est Dumas fils, croit-on, qui « la présenta à Sainte-Beuve. D'après une autre version, c'est son oncle (?), l'écrivain suisse, Charles Didier, qui, dès 1857, l'aurait amenée rue du Montparnasse » [5]. Elle deviendra la maîtresse d'E. de Gi ardin.

Tout a été dit sur les relations de Sainte-Beuve et de Jeanne. M. André Billy cite, dans son *Sainte-Beuve*, quelque dix billets du critique qu'on peut compléter par l'étude de M. Auriant dans *Quo Vadis* sur le même sujet (1951) et accompagnée de lettres inédites. Il serait plus juste, d'après ces textes, de parler de *flirt*. Les deux lettres que nous donnons n'infirment point cette opinion. La première, dont M. André Billy a publié la majeure partie est datée par lui du 7 décembre 1862 [6]. Les mentions de Delacroix, mort en 1863, l'allusion au succès d'Augier confirment cette date [7]. Seul le post scriptum nous paraît inédit.

La deuxième lettre qui paraît de la même époque, car elle a été écrite de la même écriture sur le même papier, et adressée à la même destinataire (la reprise de la même formule finale qu'on retrouve dans d'autres billets serait aussi un indice) est plus difficile à dater. La mention du dîner Magny auquel assiste Renan peut nous aider. Nous lisons, en effet, au tome II du *Journal* des Goncourt : « 28 mars [1863]. Dîner chez Magny. Le nouveau récipiendaire est Renan [8]. » La lettre ne saurait donc être antérieure à avril 1863. Il est aussi question de Renan dans ce billet du 23 juillet 1863 : « Chère

1. Elle ne devait mourir que le 17 novembre 1850. Sur les rapports de Sainte-Beuve et de sa mère, voir J. Bonnerot, *op. cit.*, t. III, p. 104, n. 1.
2. Salvandy.
3. Le mot a été rajouté, semble-t-il, et déborde sur la page 3 blanche.
4. Pour les relations de Sainte-Beuve et de Salvandy, nous savons qu'elles n'ont pas été mauvaises. Cf. J. Bonnerot, *Correspondance générale*, t. III, p. 42, note 1 de la lettre 902 ; Sainte-Beuve fait ici allusion à son refus de la Légion d'Honneur offerte, en 1837, par Salvandy, et à son refus d'une chaire à la Faculté des Lettres de Lyon quand il revînt de Lausanne. On sait, d'autre part, comment il l'accusa de lui avoir pris son idée de l'École d'Athènes.
5. A. Billy, *Sainte-Beuve*, t. II, p. 176.
6. Nous possédons l'original, mais s'il ne porte que « Ce dimanche 7 », M. Billy a vu sans doute l'enveloppe qui la contenait et que nous n'avons pas.
7. A. Billy, *op. cit.*, t. II, p. 177.
8. Édition définitive, t. II, p. 82.

Madame, je transmets à M. Renan votre invitation. J'aurai l'honneur d'être des vôtres vendredi, il me tarde de vous revoir et de causer ; c'est bien vrai ce que je dis là. Je mets à vos pieds mes humbles hommages. » Est-ce la première invitation de Jeanne de Tourbey à Renan ? Le fait n'est pas impossible. Mais l'allusion à une « affection éprouvée » par Renan « en Orient » ne nous permet pas de mieux préciser la date de notre lettre. Est-ce après le premier voyage ? Est-ce après le second ? Après 1861 ou après 1864-1865 ? Nous pencherions pour la première hypothèse, ce qui nous donnerait comme date approximative, 1863-1864. Mais il est question d'une pièce à la représentation de laquelle Sainte-Beuve, Jeanne de Tourbey et Renan ont assisté. Malheureusement, nous n'avons aucun point de repère : est-ce une première représentation, est-ce une œuvre déjà entrée dans le répertoire ? Sans doute trouvons-nous dans le *Journal* des Goncourt à la date du dimanche 13 août 1865, ces lignes : « on cause de la pièce des *Deux Sœurs*, jouée hier et absolument chutée, et que la princesse [Mathilde] dans un sentiment de bienveillance pour Girardin soutient *mordicus*, et contre tous, être un succès... » S'agit-il de cette pièce ? Il est impossible de répondre. Peut-être nous faut-il revenir à l'indisposition de Renan, avec qui Sainte-Beuve est très lié ; depuis 1852, il entretient des rapports amicaux avec lui [1]. Or, en septembre 1863, il vient de parler de la *Vie de Jésus* dans le *Constitutionnel* [2]. Renan l'ayant remercié, il lui écrit, le 19 septembre 1863 : « ... Je serai heureux de vous revoir, nous le serons tous, à ces dîner, de quinzaine, non pas veufs de vous, de Baudry et de plusieurs des nôtres. Revenez nous bien portant et heureux dans vos entours.... [3] » Faut-il placer cette « douleur nerveuse » après le retour de Renan aux dîners Magny ? Ici encore, aucune conclusion précise n'est possible.

2 feuillets. [A Jeanne de Tourbey]

Ce dimanche
7 [décembre 1862]

Mais non, ce sera le jour qui convient à M. de Girardin [4], chère Madame et amie ; *mardi* me va tout à fait. Le petit Salon particulier sera tenu tout prêt et à votre disposition. Mais dans quel embarras vous me mettez avec trois noms. Je n'ose choisir ; vous seule piquerez entre les trois aimables gens. Delacroix est plus rare, Augier est plus glorieux, Arago est le plus gai. On les voudrait tous, et il n'en peut tenir qu'un. Tenez, je vous en supplie, soyez bonne jusqu'au bout, et dites vous même : Si Augier n'était pas si arraché, on lui dirait *venez*, car nous sommes pleins de lui, mais vous seule pourrez le déterminer [5]. — Delacroix est bien spirituel.... mais je vais recommencer.

Je mets à vos pieds, chère Madame,
mes hommages bien reconnaissants
Ste Beuve

Pour toute réponse, veuillez écrire un des trois noms sur l'adresse ci jointe, et [6] faire remettre l'enveloppe ainsi remplie au porteur, après avoir lu, si vous voulez, le contenu. Je mettrai ensuite, selon le nom, cher *Monsieur* ou cher *Confrère*.

1. Voir André Billy, *op. cit.*, t. II, p. 305 et suiv.
2. *Nouveaux Lundis*, t. VI.
3. *Nouvelle Correspondance* éditée par J. Troubat, p. 183-184.
4. Cf. André Billy, *op. cit.*, t. II, p. 177 : « La troisième lettre du 7 décembre 1862, fait, pour la première fois, mention de Girardin, dont elle était alors la maîtresse. »
5. A. Billy, *Ibid* : « *Le Fils de Giboyer* avait été représenté la semaine précédente » (1er décembre).
6. Un mot a été rayé.

[A Jeanne de Tourbey]
Ce 15 [1863 ? 1865 ?]

J'ai envoyé savoir des nouvelles de Renan, et je l'ai vu ensuite à dîner chez Magny. Il a été réellement saisi d'une douleur nerveuse qui le prend quelquefois et qui paraît se rattacher à une affection qu'il a éprouvée en Orient. La clarté de la rampe en est cause. Je l'ai grondé de ne l'avoir pas dit plus tôt. Il vous aura peut-être écrit.

J'ai bien réfléchi à la pièce que nous avons vue, et j'en reste fort content, même avec beaucoup de petits *mais*, *quoique*, etc.

Je mets à vos pieds mes tendres hommages
Ste Beuve

ÉMILE CHASLES, SAINTE-BEUVE
ET LA « BIBLIOTHÈQUE DES CHEFS-D'ŒUVRE »

Les relations entre Sainte-Beuve et Philarète Chasles [1] ont été traversées de nombreuses péripéties pendant les quarante années (1829-1869) qu'elles durèrent : simplement courtoises, même froides, puis chaleureuses, pour connaître de nouveau les refroidissements ou s'aviver d'une attaque publique de Chasles [2], avant de s'assagir avec l'âge et sous l'empire des souvenirs transfigurés. L'intervention d'Émile Chasles, — le fils de Philarète, — entre les deux critiques ne fut pas pour calmer des susceptibilités à vif.

En effet, Philarète croyait avoir à se plaindre d'Émile (qui prenait respectueusement la défense de sa mère, la première femme de Chasles, assez vilainement traitée par celui-ci) et, la misanthropie aidant, le rangeait au nombre de ses ennemis, en l'accusant de la plus noire ingratitude. Emile n'avait pourtant guère profité de la situation relativement privilégiée qui était celle d'un père, professeur au Collège de France, disposant d'amis influents. Il suivit bien sagement le *cursus honorum* universitaire : en 1847 (il n'avait pas vingt-et-un ans), il était maître d'études à Vendôme. Les années suivantes le virent à Sainte-Menehould, Sens, Salins, Mâcon (1851), Lille (1855) et Douai (1856). Mis en congé à la fin de 1857, il abandonnait l'enseignement secondaire pour préparer ses thèses.

En 1855, profitant d'un séjour à Paris, il rendit visite, pendant les vacances, à Sainte-Beuve qui trouva ce jeune homme « en pleine et

1. Je les ai retracées en partie, au moyen de lettres inédites, dans un article du *Mercure de France*, 1-III-1950, p. 471-483.

2. Lequel marquait ainsi son impatience de faire un trop long noviciat dans l'antichambre de l'Académie. On sait le distique de Banville :

Plaignez, mes chers amis, ce charmant Philarète
Qu'au seuil de l'Institut toujours un fil arrête.

belle voie »[1]. Dans le journal qu'il tenait épisodiquement à cette date, Émile Chasles nous a conservé le souvenir de cette entrevue en un vivant instantané :

7 septembre 1855

. . . . . .

Vu *M. Ste Beuve* pour Vauvenargues[2] dans sa petite maison, 11 rue Montparnasse ; petit salon, petit jardinet à petites allées bordées de buis. Il n'y avait de grand et de gros que la cuisinière et sa voix. Le Critique a été charmant, simple, sans phrase, plein de grâce réservée et calme. Il trottina dans sa robe de chambre, me tendit la main, me donna très volontiers d'excellents renseignements sur Vauvenargues et me frappa beaucoup par l'ingénieuse justesse de sa parole. Sa figure bouffie et délicate est celle d'un chanoine qui étudie. De grosses joues, une bouche découpée et fine qui se cache dans l'intervalle de ces joues, un front plein de traits et mille rides de pensée dans tout cela. Le sommet de cette tête, fort bizarre : une vieille calotte de velours rouge-violet sur sa tête chauve, puis deux petites touffes raides et grises s'élançant de chaque côté[3].

Deux éditions de Sénecé procurées par Émile Chasles et P.-A. Cap, en 1855 et 1856, valurent à leurs auteurs un compte rendu dans *Le Moniteur*[4] (jamais Philarète n'eut cet honneur !). Une autre étude d'Émile Chasles, suite de l'entretien de 1855[5], fut citée dans l'article du *Moniteur* consacré, le 24 août 1857[6], aux *Œuvres de Vauvenargues* publiées par Gilbert. Le bénéficiaire remercia le critique dans les termes les plus déférents[7], et reçut de Sainte-Beuve comme l'invite à traiter le sujet suivant :

Qu'aurait été Vauvenargues s'il avait vécu ? Quelle impression aurait-il reçue de l'*Esprit des Lois*, des ouvrages de Jean-Jacques ? Ah ! voici un champ ouvert aux conjectures de la critique. — Je vous le livre[8].

Dans une lettre du 27 août 1860, Sainte-Beuve félicita Philarète Chasles du mariage de son fils[9]. Mais dans les dossiers de la Collec-

1. Post-scriptum d'une lettre à Philarète Chasles, 21 septembre 1855, Collection Spoelberch de Lovenjoul, D. 591, f° 144.

2. Émile Chasles préparait alors une étude sur Vauvenargues. Son journal (f° 21, s. d.) nous renseigne sur l'entretien qu'il eut avec Sainte-Beuve à ce sujet :

« Vauvenargues.

Son christianisme. Voilà toute la question. Le Christianisme de Pascal, celui de Montaigne, celui de Leibnitz, celui de Vauvenargues ? Les deux derniers se touchent par le besoin de conciliation. D'après M. Ste Beuve, celui de Vau est une période de jeunesse, non une doctrine. Il s'écarte de Pascal qui croit à l'impuissance radicale de l'homme.

Voir articles ou discours : Thiers, Ste Beuve, Villemain, Vinet, Revue de Genève — Marmontel — Lettres de Voltaire — Lettres de Vauvenargues au Louvre. »

3. Journal inédit d'Émile Chasles (f° 7). Archives Chasles à MM. et Mlle Ozanne qui voudront bien trouver ici l'expression de ma respectueuse reconnaissance.

4. 28 avril 1856 ; article recueilli dans les *Causeries du Lundi* (Garnier, t. XII, 1857, p. 232-246) : « M. Émile Chasles, qui, fort jeune, soutient par des travaux solides et avec une application suivie un nom brillant dans les Lettres, se trouvant il y a peu d'années professeur à Mâcon, eut l'idée de rassembler tout ce qu'il pourrait recueillir sur le poëte de cette province le plus célèbre avant M. de Lamartine. » (P. 233.)

5. « Les Confessions de Vauvenargues », *Revue Contemporaine*, 15 janvier 1857 (t. 29, p. 524-557).

6. *Causeries du Lundi*, Garnier, t. XIV, s. d., p. 11.

7. Coll. de Lovenjoul, D. 599, fos 186-187, s. d.

8. *Mercure de France*, 1-III-1950, p. 482. Cette réponse de Sainte-Beuve est en date du 27 septembre 1857.

9. Coll. de Lovenjoul, D. 591, f° 139.

tion de Lovenjoul, on lit la copie de l'acte de rétractation par lequel Émile (pour obtenir qu'il fût consenti à son mariage avec Emma de Contencin) s'accusait d'avoir voulu nuire à son père. Spoelberch de Lovenjoul a-t-il découvert incidemment ce document ou ne fut-il pas plutôt envoyé à Sainte-Beuve par Philarète lui-même, jaloux de l'estime où le critique tenait son fils ?

Cependant Émile Chasles poursuivait une carrière assez brillante [1]. Au printemps de 1862, ayant soutenu, avec succès, ses deux thèses en Sorbonne : *La Comédie en France au XVI^e siècle* [2] et *De Adagiis Erasmi Rotterdami*, il fut nommé chargé de cours, puis, en 1864, professeur de littératures étrangères à la Faculté des Lettres de Nancy. Lié d'amitié avec l'éditeur Charles Delagrave, dont il devait devenir l'un des auteurs les plus féconds, il lui proposa, en 1866, de créer une « Bibliothèque des Chefs-d'Œuvre » pour faire concurrence à la « Bibliothèque des Familles » de Napoléon Chaix.

La présentation en eût été dictée par le but que se proposaient l'éditeur et le directeur de la collection : « Mettre chacun à même de se donner l'éducation littéraire sans laquelle on n'a jamais ni le sens du beau ni le goût des idées élevées. Il existe de magnifiques éditions des écrivains célèbres : destinées aux érudits et aux bibliophiles, elles sont inaccessibles à la plupart des lecteurs. D'autre part, dans d'autres éditions [*sic*], on réimprime simplement sans notes et sans choix les œuvres bonnes ou mauvaises des écrivains [3]. » La « Bibliothèque des Chefs-d'Œuvre » a donc une place nécessaire entre ces deux catégories d'ouvrages : imprimée avec le plus grand soin, accompagnée de notes historiques, elle sera diffusée largement et, en cette période de culture libérale, elle ira faire connaître les meilleures pages des bons auteurs aux élèves des écoles comme aux gens du monde [4].

Diverses notes retrouvées dans les papiers d'Émile Chasles nous apprennent quels auteurs auraient reçu droit de cité dans cette « Bibliothèque » : Racine et Corneille, Montaigne et Montesquieu, Bossuet et Voltaire y auraient figuré, — avec de moins grands noms littéraires (Henri IV, saint François de Sales) et de nombreux étrangers : Gœthe, Schiller, Shakespeare, Cervantès, les théâtres espagnol, portugais et italien, des contes suédois, etc. ; part aurait été faite aussi aux sciences et à l'histoire.

Au nombre des collaborateurs éventuels, on relève les noms de Sainte-Beuve, Victor Fournel, Ludovic Lalanne, William Hughes (qui fut, vers 1870, le secrétaire de Philarète), Saint-Marc Girardin, Oscar de Watteville, Saint-René Taillandier, Caro, Mézières, Berger, Moland et Dezobry ; Émile Chasles se réservait Corneille et Racine.

Le projet semblait viable et, le 29 septembre 1866, un traité fut signé entre Émile Chasles et les éditeurs Charles Delagrave et C^ie [5]. Deux formats sont prévus, pour des volumes de 450 à 500 pages : l'un, in-8° ; l'autre, in-18 jésus ou in-12. Pour le grand format, le prix eût été fixé de 3 francs à 3 fr., 50 ; pour le petit, de 2 francs à 2 fr., 50. Les

1. Qui devait le mener, en 1873, au poste d'Inspecteur général de l'Enseignement des Langues vivantes.
2. Elle fut signalée plus tard (avril 1867) par Sainte-Beuve dans un article du *Journal des Savants*, recueilli dans les *Nouveaux Lundis* (Michel Lévy frères, t. XIII, 1870, p. 275).
3. Prospectus manuscrit de la main d'Émile Chasles.
4. Un autre « débouché » eût été constitué par les distributions de prix.
5. Un exemplaire en figure dans les Archives Chasles. M. Delagrave a bien voulu m'écrire qu'il avait trouvé trace du traité dans les dossiers de correspondance de sa « Librairie », mais que les lettres échangées entre Émile Chasles et Charles Delagrave avaient dû disparaître lors de l'une des deux dernières guerres.

auteurs auraient été rémunérés à raison d'environ 500 francs par volume, — Émile Chasles, directeur de la collection, recevant un dixième du prix fort de chaque exemplaire.

Dès avant la signature du contrat, Chasles s'était employé à recruter des collaborateurs pour la présentation et l'annotation de différents volumes. Oscar de Watteville, directeur au ministère de l'Instruction publique, accepta de se charger d'une édition des *Lettres de Henri IV*, et un certain Giraud envoyait, en septembre 1866, un manuscrit de « Chefs-d'œuvre de contes ». Mais les autres critiques pressentis s'étaient récusés en juin, juillet et août : Mézières, Lalanne et Berger avaient trop de travail ; Saint-Marc Girardin ne voulait pas promettre ce qu'il lui serait difficile de tenir ; Caro acceptait, provisoirement, et, connues les conditions, dut refuser lui aussi. Quant à Saint-René Taillandier, il se montrait quelque peu gourmand : s'il faisait remarquer avec juste raison qu'il ne pouvait fournir la traduction d'un ouvrage allemand pour le même prix qu'un volume français simplement présenté et annoté, non content de demander 1 000 francs au lieu de 500 francs, il entendait ne se décider à livrer ses traductions de *Hermann et Dorothée* et du *Reineke Fuchs* que si la maison Delagrave acceptait d'éditer une *Histoire de la littérature allemande* qu'il avait en manuscrit. Puis, n'ayant pas obtenu gain de cause sur ce dernier point, il voulut substituer *Iphigénie en Tauride* au *Renard*, — et encore n'accordait-il son concours que si Émile Chasles lui donnait à éditer deux ou trois poètes français, à choisir entre Marot, Du Bellay, Boileau et Chénier !

Sainte-Beuve ne se laissa pas entraîner à d'aussi pénibles barguignages ; les éditeurs n'avaient du reste pu le rencontrer :

Ce 16 7bre 1866

Cher Monsieur,

J'ai été bien contrarié de trouver votre nom deux fois sans avoir l'honneur de vous voir. La dernière fois, votre carte portait également le nom de Mr Delagrave. Veuillez lui faire mes excuses. Si je savais un moyen de réparer ce contre-temps dont je me plains, je l'emploierais.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments d'estime et d'affection.

Ste Beuve.[1]

Les collaborateurs dont les noms eussent été un gage certain de publicité et de succès pour la collection s'étant récusés, — doit-on s'étonner que le traité créant la « Bibliothèque des Chefs-d'Œuvre » soit resté, sinon sans effet, du moins sans avenir ? Émile Chasles, si bienvenu qu'il fût des maîtres critiques de son temps, ne présentait pas, en 1866, les qualités de prestige qu'un Sainte-Beuve, un Saint-Marc Girardin, voire un Caro ou un Taillandier pouvaient et devaient attendre d'un directeur de collection, et l'échec de sa tentative marque bien la divergence qui s'accuse alors entre les auteurs de manuel et les critiques spécialisés. Non sans courage, il poursuivit seul ou presque la tâche et Delagrave édita, en 1868, les *Chefs-d'œuvre de Pierre Corneille* et les deux volumes des *Chefs-d'œuvre de Jean Racine*, accompagnés de Vies de ces dramaturges et de Notices historiques sur leurs tragédies [2].

1. Inédit. Archives Émile Chasles, comme les lettres qui ont été analysées plus haut. Le billet de Sainte-Beuve est tout entier, y compris la signature, de l'écriture de Troubat.

2. La Bibliothèque Nationale, sauf erreur, ne possède pas ces volumes qui, d'ailleurs, n'ont pas été annoncés à la Bibliographie de la France et dont voici la description :

Émile Chasles garda-t-il rancune à Sainte-Beuve d'une défection pourtant bien naturelle ou, l'âge venant, oublia-t-il les torts que son père avait eus à son égard ? Toujours est-il que dans *Le Petit Bleu de Lyon*, du 4 septembre 1906, publiant une lettre de Sainte-Beuve à Philarète (27 août 1867), qu'il croyait inédite [1], il montra quelque aigreur à l'auteur. En revanche, son père était justement qualifié d' « outlaw » qui, n'ayant su trouver sa juste place entre la Sorbonne et le Boulevard, paya cher l'indépendance qu'il voulut toujours conserver.

CLAUDE PICHOIS.

MARCEL PROUST ET SAINTE-BEUVE

On devrait plutôt dire... *contre* Sainte-Beuve, puisque c'est le titre que Proust a donné lui-même, non pas à un ouvrage, mais à un projet d'article [2]. Nous connaissions déjà ces pages. Il faut y joindre des notes empruntées à un petit agenda (p. 13) que l'éditeur a présentées dans sa Préface. C'est un phénomène peu commun dans l'histoire des lettres, qu'une œuvre aussi large et profonde que celle de la *Recherche du Temps perdu* se développe à partir d'une étude de critique littéraire. Et quelle étude ? C'est un fils qui s'adresse à sa mère (de là notamment la *Fleur* qu'il choisit dans Baudelaire pour la lui faire respirer et qui n'est pas *du mal*, « Les petites vieilles »). Le fond est aussi original que la forme, ou, du moins, il prétend l'être : « Nous ne disons jamais nous deux... que des choses que les autres n'ont pas dites. » (223.)

Je n'oserais assurer qu'on se représente clairement ce qui s'est passé, et comment un article (« quelques pages », écrit encore Proust dans sa *Préface*, 58-59) est devenu un manuscrit de quatre ou cinq cents pages (17). M. de Fallois n'a pu que mettre sous nos yeux les données essentielles, avec une chronologie approximative, qui situerait en 1908-1909, le moment où Proust fut le plus occupé de ce travail (17). Avouerai-je que l'éditeur une nous communique pas toujours un sentiment de sécurité ? Pas même lorsqu'il utilise le critère des noms propres

a. [Faux-titre :] *Bibliothèque des Chefs-d'œuvre — Chefs-d'œuvre de Pierre Corneille.* [Titre :] *Chefs-d'œuvre de Pierre Corneille* [*Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte, Rodogune, Nicomède*]. Édition accompagnée d'une Vie de Corneille et de notices historiques sur ses tragédies par M. Émile Chasles, professeur de Faculté. 536 p. in-8° [dont, à la fin, un court « Vocabulaire de Corneille » et un « Avis sur la présente édition »], 3 Fr., 50. (Collection de M. Jean Ozanne.)

b. [Faux-titre :] *Bibliothèque des Chefs-d'œuvre — Chefs-d'œuvre de Jean Racine.* [Titre :] *Chefs-d'œuvre de Jean Racine* [*Andromaque, Les Plaideurs, Britannicus, Bérénice, Bajazet, Mithridate, Iphigénie, Phèdre, Esther, Athalie*]. Édition accompagnée d'une Biographie de Racine et de notices historiques sur ses tragédies [...]. 2 vol. in-8° de 427 et 371 p. — Ces trois volumes ont paru également dans le format in-12. La « Bibliothèque des Chefs-d'œuvre » publia aussi des *Lettres choisies de Voltaire* (2 vol. in-8° ou in-18 jésus) annotées par Eugène Fallex.

1. Elle ne l'était pas, ayant été publiée dans la *Correspondance de C.-A. Sainte-Beuve*, Calmann-Lévy, 1878, t. II, p. 206-208.

2. Voir la p. 128 du volume que Bernard de Fallois vient de publier chez Gallimard (1954), et qu'il a intitulé : MARCEL PROUST, *Contre Sainte-Beuve, suivi de Nouveaux Mélanges*, 446 p. Il y a mis une importante Préface (p. 1 à 50). On peut relire à cette occasion, dans le n° 1 du *Bulletin de la Société des Amis de Marcel Proust*, l'article de Henri Bonnet, *Proust, Sainte-Beuve et Balzac* (1950).

(n'y en aurait-il pas un autre, l'emploi du *tu* ou du *vous* ?) : comme à cette p. 105 où *Félicie* au lieu de *Françoise* dénoterait un fragment plus ancien ; on tourne la page, et l'on retombe sur *Françoise* (107). Si c'est la même personne, l'auteur n'a pas encore choisi. Proust oppose quelque part au style de Flaubert, où tout est converti en une même substance, celui de Balzac, où les éléments coexistent, non digérés, non encore transformés (207). La Préface de M. de Fallois ressemble trop, pour mon goût, au style de Flaubert. La critique a du mal à s'accrocher à ces surfaces polies, qui n'ont pas respecté, si je comprends bien, « l'incohérence des épisodes », sans compter d'autres libertés que l'architecte a dû prendre, et qu'il s'emploie à justifier (24-26).

A considérer ce volume d'ensemble (y compris les *Nouveaux Mélanges*), l'édition n'en appelle sans doute pas une note aussi rigoureuse que celle d'A. Adam sur *Jean Santeuil*, elle laisse pourtant à désirer. Non pas que nous ayons, comme M. de Fallois l'insinue obligeamment, la superstition des lapsus et de l'orthographe (pourquoi lui-même imprime-t-il *orbites creux*, p. 374, et *carapaçonné*, p. 388 ?). Nous voulons seulement comprendre : quelle prétention ! De là notre gêne quand nous rencontrons un mot qui ne va pas avec son contexte : j'ai relevé une vingtaine de ces fautes de lecture probables. Et les noms propres ! ce *Javrin*, par exemple, de la p. 29, et qui est *Janin*. Mais il aurait fallu, s'il n'avait pas ce point en la mémoire, que l'éditeur ouvrît le t. I des *Portraits contemporains* : vous ne voudriez pas ! Ainsi que me le fait remarquer un ami, d'une part, André Ferré et Pierre Clarac donnent tous leurs soins à purger le texte de la vulgate proustienne — et à l'autre bout tant d'à peu près chez l'éditeur des posthumes ! Apparemment celui-ci prépare de la besogne à ceux-là.

N'attendez pas non plus, à part de rares exceptions, que M. de Fallois vous explique, même sommairement, de quoi parle Proust, à quoi il fait allusion, quel passage d'un Bourget, d'un Rivière, etc., a suscité ses réflexions. Quand deux adversaires s'affrontent, quel air aurait l'un d'eux, si l'autre restait en dehors de l'objectif ? Et ces articles donnés comme inédits, s'est-on assuré qu'ils n'avaient paru nulle part ? — Mais il faut croire que c'est bien ainsi, puisque la plupart des lecteurs s'en contentent. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas curieux.

Tels qu'on nous les présente, ces textes ont presque tous un grand intérêt. Ainsi que l'a bien vu M. de Fallois, si Proust examine Balzac, Nerval, Baudelaire, c'est moins « pour y trouver des arguments contre Sainte-Beuve que des encouragements pour lui-même, et comme une préfiguration de son œuvre à lui » (34). Lisez aussi ces pages sur Chardin, sur Watteau, « une sorte d'impuissance ornée », etc. Voici quelques lignes sur Chopin (230). Aux pages 321-322, un petit poème en prose (avec refrain) [1]. On a laissé de côté, nous dit-on, les passages qui présenteraient avec la *Recherche* une ressemblance trop grande (25). Ceux qu'on a admis n'en offrent pas moins, très souvent, l'étude avant le tableau, et la comparaison sera instructive. L'audacieux passage sur l'exploration de soi que le jeune Marcel poursuit dans le cabinet solitaire donne aux pages de *Sodome* sur le jet d'eau, une valeur que les psychanalystes savoureront... Mais rien n'égale cette admirable *Préface* où l'opposition entre l'intelligence et l'instinct (Proust ne dit pas l'intuition) est si nettement marquée, et où sont rapprochés (on pouvait s'y attendre) les cas de réminiscence que l'auteur dissociera

1. Le titre en est « sur le goût ». Mais on ne sait pas toujours bien si le titre est de l'auteur ou de l'éditeur. Voir p. 25.

plus tard, par une de ces ouvertures d'éventail que signale avec raison le Préfacier (41). Chose curieuse, l'auteur termine ici sur un échec, comme s'il perdait le temps après l'avoir retrouvé : il ne manquera pas de renverser cet ordre.

***

Quant à Sainte-Beuve, on ne peut dire qu'il soit gâté pour son cent cinquantenaire. Les chapitres de Proust ne consoleront pas ses mânes de l'accueil fait par certains à son article *Des gladiateurs littéraires* [1]. Comment s'est-il conduit envers Baudelaire ? Quelle incompréhension de Balzac ! de son style (et, en effet, la phrase si souvent citée, cf. p. 207, s'appliquerait encore moins mal à la prose de Sainte-Beuve lui-même), de son système des personnages reparaissants ! Et sur ses contemporains que de jugements désavoués par la postérité [2] ! Le dirai-je pourtant, sommes-nous bien sûrs d'avoir toujours raison contre Sainte-Beuve ? N'y a-t-il, par exemple, absolument rien de vrai dans ce qu'il écrit des personnages du *Rouge* : « Ce ne sont pas des êtres vivants, mais des automates ingénieusement construits » ? (Après tout, Vaucanson était de Grenoble, comme Beyle). Critique sans appel, du point de vue de Sainte-Beuve, mais non du nôtre : nous sommes si détachés de notre univers, que nous acceptons d'entrer dans des constructions bien plus étrangères que celle de Stendhal.

Ce serait un ouvrage plaisant à écrire qu'une thèse sur *Le goût de Sainte-Beuve* (à condition de ne pas le confondre avec sa méthode critique). La délicatesse en est singulière, au point de ne pas transcrire un vers des *Recueillements poétiques* qui se termine par le mot « aisselle » [3]. Il perd toute mesure dans ses *Gladiateurs* : à ses yeux *Ruy Blas* n'est qu' « une espèce de certificat d'incurable » que la muse de V. Hugo s'est délivrée elle-même, et ce poète qui, tout mineur qu'il est, a eu le sentiment de ce que Diderot appelait un *hiéroglyphe* poétique, ce poète, devant ce vers : « Comme un grand troupeau roux de hérissons énormes », n'y voit qu'une loupe à opérer ! Seulement, tout à côté, ce qu'il reprend est répréhensible. Et quand il écrit (en 1840) : M. Hugo « pourra donner ainsi trente autres volumes, jusqu'à quatre-vingts ans, s'il vit assez, etc. », il faudrait, pour refuser tout assentiment à ce passage, oublier ce qui s'est produit en effet, et que ce Vulcain, à force de forger, s'est montré encore plus souvent artisan qu'artiste.

Pour en venir maintenant à ces chapitres de M. Proust, si on les prenait pour le premier et le dernier mot de l'auteur, il faudrait ou y voir une aubaine comme dans telles déclarations de Valéry contre l'histoire littéraire, ou, dans un esprit opposé, les mettre sur le compte de cette « critique des créateurs », si souvent étroite et intransigeante, et dont je m'étonne que l'étude n'ait pas encore tenté un candidat au doctorat. Mais ces attaques contre Sainte-Beuve procèdent d'un anti-intellectualisme aigu, qu'on ne paraît retrouver ni dans l'admiration de Proust pour Baudelaire, le seul poète « intellectuel » du XIX^e^ siècle (432), ni dans son goût — si curieux chez lui — pour « l'atmosphère intellectuelle » des toiles de G. Moreau (387, 389), ni dans ses remarques sur les romans de Tolstoï et leur « construction intellectuelle » (420-421).

1. Publié dans *La Revue*, n° du 15 mars 1954.
2. Est-il besoin de le rappeler ? nous savions déjà l'opinion de Proust à ce sujet (cf. *Pastiches et Mélanges*, p. 266, n. 2, etc.).
3. Article de 1839. *Portraits contemporains*, t. I, Didier, 1846, p. 265. Voici le vers dont Sainte-Beuve est offensé : « Des étreintes d'amour au creux de ton aisselle » (il s'agit de l'amour maternel). Il est vrai que ce nom, dans le passage, ne fait pas précisément bon effet....

Dira-t-on que cet adjectif prête à discussion ? En tout cas, à l'époque du *Sainte-Beuve*, Proust n'est pas loin de trouver que Gérard a mis « un peu trop d'intelligence » en *Sylvie* (169) (la frange d'irrationnel y est encore trop étroite). Ebloui par ce qu'il découvre dans son âme profonde, il tourne le dos à cette société qui n'a eu commerce qu'avec son « âme vulgaire » (392, 394). Il se souvient d'avoir dû, se promenant avec des amis, leur dire d'aller de l'avant pour rester seul en face d'un arbre et lui demander son secret. « Le *moi* qui a attendu parce qu'on était avec les autres », il a maintenant son heure. Et l'intelligence partage le discrédit du moi social. Alors, parce qu'il se repent d'avoir trop fréquenté les salons, Proust reproche à Sainte-Beuve des habitudes mondaines. Parce qu'il regrette ses propos de société, si contraires à l'esprit intérieur (411), il signale dans les *Lundis* des commérages. Et porté comme il l'était à l'excès dans la flatterie (voir ici même, à l'adresse de Jacques Blanche, 356, de Montesquiou, de Léon Daudet, etc.), il relève chez le grand critique des jugements de complaisance. Ainsi, pour punir le Dauphin, on fouettait son camarade.

Mais un jour vient où l'artiste voué si passionnément à l'introspection, s'aperçoit que si ce n'est pas son âme profonde que l'expérience sociale met en jeu, ce n'est pas non plus son âme vulgaire (soit qu'il note un geste de main de M. de Quercy (253), ou qu'il sténographie une conversation avec M^me^ Proust) [1]. Alors son cœur refroidi dit adieu aux arbres, il revient aux hommes (42). Et dans cette comédie sociale qui tourne autour du narrateur — où les médiocres sont pour le moins, comme chez Sainte-Beuve, aussi intéressants que les génies — ne peut-on voir la contribution du romancier à cette histoire des esprits qui doit tant au critique, et comme une revanche de ce dernier ?

Et ce n'est pas la seule, si l'on considère, non plus *le Temps perdu*, mais les études qu'il a provoquées. Je veux bien que la vraie méthode consiste à étudier l'œuvre en elle-même, soit en essayant de recréer en nous, comme le veut Proust, le *moi* dont l'œuvre est le produit (137), soit par d'autres procédés adéquats : nous n'en manquons pas. Mais, enfin, est-ce là tout ? Non, heureusement, et les fervents de Proust l'ont bien prouvé depuis trente ans qu'il est mort. Plutôt que Proust lui-même, ils en ont cru Sainte-Beuve, ils se sont demandé : « Comment [tel auteur] se comportait-il sur l'article des femmes, sur l'article de l'argent ? Était-il riche, pauvre, quel était son régime, sa manière de vivre journalière ? Quel était son vice ou son faible ? » Proust (la dernière question lui parut-elle indiscrète ?) déclare indifférente la réponse à cet interrogatoire, vaine l'enquête auprès des témoins, inutile la recherche des correspondances (136-137). Mais les deux tiers de la littérature proustienne procèdent de l'investigation qu'il condamne, et nous ne les jetterons pas à bas de nos rayons.

On imagine assez bien le *Lundi* que Sainte-Beuve eût consacré à Proust : c'est ce pastiche-là que Proust aurait dû écrire. Sa modestie n'en aurait pas tellement souffert, car Sainte-Beuve, on peut le croire, n'aurait pas plus senti sa grandeur que celle de Baudelaire. Il nous aurait néanmoins introduit assez avant dans son intimité. Dans l'intimité de qui ? C'est là qu'éclate le malentendu, Proust, qui pense à l'artiste, jugeant Sainte-Beuve, qui pense à l'homme (133, 136).

Seul, selon Proust, le *moi* qui a produit l'œuvre est intéressant, et

1. Je renvoie pour le développement de cette idée à l'article d'A. Adam (*Revue des Sciences humaines*, octobre-décembre 1952, p. 364-365). Il faut en convenir toutefois, les exemples que je donne ne dépassent guère la simple observation. — Sur la « trame d'intelligence » qui relie les « joyaux du sentiment », voir *Contre Sainte-Beuve*, p. 59.

ce n'est pas avec ces moyens d'approche qu'on le connaît. « L'homme qui vit dans un même corps avec tout grand génie a peu de rapport avec lui » (176) [1]. Mais il suffit qu'il en ait un peu, et qui sait ? Il en a plus que vous ne pensez. Pour Sainte-Beuve, « la littérature n'est pas... séparable du reste de l'homme et de l'organisation » (136). Ce que l'on sait de l'homme éclaire peu ou prou le dedans de l'écrivain, de l'œuvre même. Il n'y a pas hiatus entre les deux, mais continuité [2].

Même parmi les historiens de la littérature, il en est qui ne portent pas ce titre sans malaise, et qui pensent se distinguer en nous rappelant à l'œuvre, à la beauté de l'œuvre, comme à l'autel où nous devons officier. Pour moi, et je ne dois pas être le seul de mon espèce, j'aime peu qu'on me réduise à un plaisir, lorsque j'en peux prendre deux. Je dis oui au beau, mais aussi au vrai [3] ; oui à l'esthétique, mais aussi à la psychologie. Et suivant l'humeur du moment, je donne davantage à l'une ou à l'autre ; selon aussi que je parle ou que j'écris, la critique des beautés passant mieux dans l'enseignement oral, où les points d'exclamation, Dieu merci ! peuvent être dans la voix. — Heureux encore, si mon commentaire trouve grâce auprès de ces dévots qui sont devant le chef-d'œuvre comme Fénelon devant Dieu, et croiraient manquer à l'Ineffable s'ils faisaient autre chose que de répéter : *Il est.*

J'ai parlé tout à l'heure d'un malentendu. Et, en effet, la curiosité psychologique était assez vive chez l'un et chez l'autre pour que Proust dût sentir ses affinités avec l'oncle Beuve. Comment lui sait-il donc si peu de gré d'avoir voulu constituer des familles d'esprits (135-136) ? N'était-ce pas un effort pour sortir de l'individu, pour atteindre le trait commun, le général ? Or, quand même on ne connaîtrait de Proust que ce nouveau volume, il est palpable que rien chez lui n'a une signification plus grave que le général et sa fonction poétique.

***

Proust parle, à propos de *Sylvie*, de « ces mystérieuses lois de la pensée » — il y en a bien cinq ou six — qu'il a souvent souhaité d'exprimer (168). Dans ce Traité seraient entrées, n'en doutons pas, ces propositions sur le général et le particulier, sur le présent et le passé, que le lecteur du *Temps perdu* retrouve ici. A en croire Proust, « le garçon » qui est en lui « meurt instantanément dans le particulier » (303). Il ne vit que de général. Par quoi n'entendez pas l'abstrait, la beauté en soi. Elle n'est rien, si elle ne s'incarne dans tel individu. Mais cet individu n'est pas distingué, aimé, pour lui-même. Si Proust tombe amoureux de la comtesse, c'est à cause de la ligne serpentine qu'offre son visage et qu'elle doit avoir de commun avec ceux de sa race. « Il me semblait que si j'avais pu les connaître, j'aurais goûté en eux un peu de cette *essence* qui était elle » (92). Et ce n'est pas non plus tel objet d'art qui lui parle le mieux, mais les traits communs à ce tableau et à un autre du même peintre, par exemple, « une même sinuosité de pro-

1. Et à la page suivante : « L'homme... peut parfaitement ignorer ce que veut le poète qui vit en lui. »

2. Ne croyez pas pour autant, n'en déplaise à l'éditeur, que Sainte-Beuve se borne à « remonter de l'écrivain vers son œuvre », Proust allant, au contraire, « de l'œuvre à l'écrivain » (50). Les deux mouvements sont visibles chez le grand critique, qui sait tirer d'une œuvre bien des éléments de son portrait. L'œuvre reçoit, mais projette aussi un rayon.

3. Qu'on me pardonne cette distinction : Proust ne l'admettrait pas, lui qui a écrit : « Le plaisir esthétique est précisément celui qui accompagne la découverte d'une vérité. » (*Pastiches et Mélanges*, p. 185.)

fils, une même pièce d'étoffe, une même chaise » (302). Ces répétitions [1] — simple imitation de soi bien souvent, relâche de l'acte créateur — ne marquent aux yeux de Proust que « la prédilection et l'*essence* du peintre », ses goûts, ses idées qui sont lui-même, et qu'il aime à retrouver pour « commencer à se réjouir avec » (379). Voilà ce dont se saisit à son tour le critique-poète ; mieux encore, de l'objet idéal qui serait entre les réels, et qu'il voit « en matière spirituelle se modeler » au dehors (302-303).

Mais l'être intérieur ne se nourrit pas seulement de cet *ectoplasme*. Il jouit aussi, dans la dimension du temps, de ces impressions poétiques, qui doivent leur résonance extraordinaire à ce qu'elles ont de commun avec leurs sœurs aînées. Soit qu'un instant du passé se réveille et fasse reconnaître son visage unique (ainsi la maison de campagne sort d'une tasse de thé, 53-54), soit que d' « innombrables souvenirs indistincts » gonflent, pour ainsi dire, la sensation actuelle et la renforcent (ainsi le rayon de soleil sur le balcon, 113-114) [2]. De ces impressions semblables « quelque chose qui leur est commun se dégage... Au moment où cette chose, *essence* commune de nos impressions, est perçue par nous, nous éprouvons un plaisir que rien n'égale ». — Que l'artiste comprenne donc son devoir : « Si... dans un mot assez indifférent en apparence, un grain de cette *essence* nous est donné à respirer, nous savons que c'est cela qui est beau. »

Cet *essentialisme* de Proust (c'est nous qui avons souligné) demanderait à être précisé. Ce passé qui seul donne sa valeur au présent, n'a-t-il pas commencé par être présent lui-même ? Ces sensations antérieures, et la première de toutes, ne doivent-elles leur vertu qu'à leur conservation dans la mémoire, ou si elles ont été sur le moment marquées d'un signe ? Tantôt, par une conception qui rappelle les contes de fées, Proust assure que « *chaque heure* de notre vie, aussitôt morte..., se cache en quelque objet matériel », où elle reste captive jusqu'à ce que nous rencontrions l'objet (53) : il y aurait donc eu, si l'on nous permet une autre métaphore, enregistrement automatique : que de disques restent silencieux, faute de la petite pointe de saphir, le hasard d'une sensation semblable ! Mais d'autre part, Proust semble reconnaître, parmi les sensations qui s'entrecroisent à tel moment, celle qui ne peut s'épanouir (il va même jusqu'à la dire « supprimée », 55), tout en étant l'élue. Qu'il y ait des états exceptionnels où même le *réel* devient poétique, il ne le nie pas absolument, quitte à en signaler les conditions surtout physiques et physiologiques. Alors, dit-il, « la moindre beauté nous grise et nous donne presque, quoique la réalité habituellement ne puisse pas le faire, un plaisir de rêve. La couleur juste de chaque chose vous émeut comme une harmonie, etc. » (167). C'est-à-dire que Proust avec ces matinées d' « exaltation », comme il dit, cesse d'être ingrat envers le présent et qu'il en revient aux heures de grâce, aux fêtes du cerveau de Baudelaire.

Mais, pour l'ordinaire, le présent souffre cette disgrâce que Pascal a notée dans une Pensée célèbre. Le moment où je suis, — le lieu où je suis. Plus violente, plus pétulante que chez Baudelaire, mais sans aspirer à sortir du monde, l'appétition de l'ailleurs a tourmenté Flaubert et M. Proust. Si l'auteur d'*Any Where*, etc., songe à mener

1. Cf. à la p. 48 de la *Préface* de l'éditeur, le début du paragraphe : « Dans cet esprit, etc. » Et lire surtout le chapitre de Proust sur Gœthe.

2. Ces souvenirs « les uns derrière les autres jusqu'au fond de mon passé ressentaient l'impression de ce rayon de soleil en même temps que mes yeux d'aujourd'hui ». Cette présentation est bien faite pour rapprocher ce second exemple du premier.

son âme dans un pays dont elle a « souvent admiré l'image dans les musées », à Proust aussi les tableaux désignent les sites, nommés ou non, qui renferment « l'essence enchantée » (398-399). « L'amant de rêve d'un pays veut le voir » (165). Mais l'imagination qui provoque l'élan fait aussi qu'il retombe sur lui-même, et Proust ne part pas ! N'importe, ces images motrices (disons mieux : cette image motrice, car le désir isole un aspect, comme le petit pan de mur contre lequel Bergotte a donné sa vie), voilà encore une de ces « lois de la pensée » dont Proust a failli rapporter la Table, de ses plongées dans son « âme intérieure ».

JEAN POMMIER.

Cet article était imprimé, quand le hasard m'a remis en main un tome des *Nouveaux Lundis*. En le feuilletant, j'ai senti que Sainte-Beuve voulait être défendu moins timidement. — Ecoutez-le :

« Nos idées sur les poètes ont... changé presque entièrement depuis quelques années.... Autrefois... on estimait le meilleur poète, celui qui avait composé l'œuvre la plus parfaite.... Aujourd'hui on veut autre chose. Le plus grand poète pour nous... n'est pas celui qui a le mieux fait, c'est celui qui suggère le plus.... On veut dorénavant que la poésie soit dans le lecteur presque autant que dans l'auteur. » Et, parlant de la critique : « Le vague, l'obscur, le difficile, s'ils se combinent avec quelque grandeur, sont plutôt son fait.... Il ne lui déplaît pas de sentir qu'elle entre pour sa part dans une création. » (T. X, p. 390-391.)

Cela fut écrit en 1866 : est-ce d'un homme incapable de comprendre son temps ? Sainte-Beuve a même pressenti la pente de l'avenir : il ne serait pas difficile de mettre d'illustres noms sous ces généralités.

Du diagnostic général, passons au pronostic individuel (p. 330) : « Tocqueville est un auteur si distingué et dont la réputation gagnera tellement dans l'avenir, etc. » Voilà qui n'est pas si mal vu... Et tant pis pour M. Proust s'il n'est pas de cet avis ! (Voir sa Préface, p. XVIII, aux *Propos de peintre* de J. E. Blanche).

Aux adversaires repentants, j'indiquerais à lire — agréable pénitence — l'article sur Saint-Simon : « On ne se dit point assez, lorsqu'on triomphe de prendre Saint-Simon en faute... : Où en serions-nous donc sur bien des personnages, si nous n'avions Saint-Simon pour les percer à jour ! » (P. 268.) « On profite grandement de lui pour connaître les personnages, même lorsqu'on ne les accepte pas tout entiers de sa main tels qu'il les fait. » (P. 267.) « Quand j'ai entendu toutes les critiques qu'on peut faire sur Saint-Simon, je me surprends, malgré tout, à former un dernier vœu : Que ne sommes-nous affligés d'un Saint-Simon pour chaque période de notre histoire ! » (P. 279.) Nul ne songe à voir en Sainte-Beuve un second Saint-Simon, pour l'imagination, le style, etc. Mais à repasser en esprit tout ce qu'il nous a laissé, même uniquement sur le XIX^e^ siècle, — non seulement ses articles, mais ses Notes (silhouettes et portraits, si souvent repris et retouchés, *Caractères* à la La Bruyère, propos que vous appelez commérages je ne sais pourquoi, car ils sont tout l'homme), on mesure l'injustice de ce décri. Que Sainte-Beuve nous manque, renonceriez-vous sans regret à cette *Comédie*-là ? Tous ces grands (non dans l'ordre social) ont, grâce à lui, la chaleur de la vie. Qu'il ait eu ses injustices et ses incompréhensions, certes. Mais il a pris sur lui les tristesses de la vérité, et c'est de quoi, hélas ! souffre sa mémoire. Je ne dis pas : aimons-le. Je dis de le plaindre et de le remercier. — J. P.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE
DE LA REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

Articles

	Pages
R. TRINQUET. Du nouveau dans la Biographie de Montaigne (II)	1
G.-H. LUQUET. L' « Encyclopédie » fut-elle une entreprise maçonnique ?	23
J. S. WOOD. Sondages dans le roman français du point de vue social (1789-1830)	32
F. LETESSIER. Notes pour la « Correspondance » de Chateaubriand	49
A. CHESNIER DU CHESNE. Les Égarements de Lamartine : quelques variantes de son « Histoire des Girondins »	59
G. DE NERVAL. Textes inédits présentés par R. JEAN	77
H. LONGNON. Contribution à la connaissance de « Mirèio »	85
L. J. AUSTIN. Mallarmé, Huysmans et la « Prose pour Des Esseintes »	145
L. J. AUSTIN. Mallarmé et son critique allemand	184
J. PINEAUX. Pour une nouvelle édition de certaines poésies de Malherbe	289
JACQUES VANUXEM. Racine, les machines et les fêtes	295
JACQUES PROUST. Diderot et le XVIII[e] siècle français en U. R. S. S.	320
JACQUES PROUST. La Grammaire russe de Diderot	329
PAUL BÉNICHOU. La Genèse d' « Adolphe »	332
C. A. BURNS. Edmond de Goncourt et Henry Céard	357
MAURICE LEVAILLANT. Daniel Mornet	417
GÉRALD ANTOINE. Lettres inédites de la marquise de Castries à Sainte-Beuve (1834-1838)	423
JEAN BONNEROT. Sainte-Beuve et quelques critiques de son temps (Barbey d'Aurevilly, Pontmartin, Ed. Thierry)	452
RAYMOND FRANCIS. Sainte-Beuve éditeur des « Pensées » de Pascal	469
CHARLY GUYOT. Sainte-Beuve et le Protestantisme suisse français	482

Notes et documents

EDMOND JARNO. Du Vair, évêque de Marseille ?	195
RENÉ BRAY. Une lettre inédite de Boileau à Racine	197
CHARLES DÉDÉYAN. Une hypothèse sur le duc de Sanseverina-Taxis de « La Chartreuse »	201
CLAUDE PICHOIS. Une lecture janséniste de Baudelaire	203
CHARLES BAUCHARD. En marge de « L'Éducation sentimentale ». Le premier mari de M[me] Arnoux	205
PIERRE MOREAU. Le « Germinal » d'Yves Guyot	208
ANDRÉ FERRÉ. Quelques fautes de ponctuation dans les éditions de Marcel Proust	213
GEORGES ROTH. Formey et son projet d' « Encyclopédie réduite »	371
YVES LE HIR. A. de Vigny et Chénier : « Dolorida » et « La Lampe »	375
J. POMMIER. Une lettre de M[me] de Castries à Sainte-Beuve sur Lamennais et G. Sand	376
J. BONNEROT. Sainte-Beuve et ses biographes	514
CH. DÉDÉYAN. Quelques lettres inédites de Sainte-Beuve	524
CL. PICHOIS. Émile Chasles, Sainte-Beuve et la « Bibliothèque des Chefs-d'œuvre »	532
J. POMMIER. Marcel Proust et Sainte-Beuve	536

Inédit

Pages

JULES MICHELET. Cours professé au Collège de France (second semestre 1839), publié par OSCAR A. HAAC d'après les notes d'A. DUMESNIL, *p. 1-144*... 416-417

Comptes rendus

ABEL LEFRANC. *Rabelais* (R. LEBÈGUE)... 90
A. DESGUINE. *Étude des « Bacchanales »* (R. LEBÈGUE)... 91
CH. GUÉRIN. Éd. des *Odes* de RONSARD (R. LEBÈGUE)... 93
A. NICOLAÏ. *Les Belles Amies de Montaigne* (R. TRINQUET)... 94
A. BRUN. *Bellaud de la Bellaudière, poète provençal* (R. LEBÈGUE)... 97
LANCASTER E. DABNEY. *French dramatic literature in the reign of Henri IV* (R. LEBÈGUE)... 98
P. SAGE. Éd. de l'*Agathonphile* de CAMUS (P. MOREAU)... 99
MORRIS BISHOP. *The Life and Adventures of La Rochefoucauld* (W. G. MOORE). 103
H. CARRINGTON LANCASTER. *The Comédie-Française, 1701-1774* (J. SCHERER)... 103
J. TEPPE. *Chamfort, sa vie, son œuvre, sa pensée* (R. POMEAU)... 104
G. ROBERT. *Émile Zola. Principes et caractères généraux de son œuvre* (M. GIRARD)... 104
M.-J. DURRY. *Jules Laforgue* (P. MOREAU)... 107
M. BÉMOL. *Variations sur Valéry* (L. J. AUSTIN)... 111
A. GIRAUD. *Critique littéraire* (A. KIES)... 111
R. BRAY. *Théâtre (1672-1673) et Poésies* de MOLIÈRE (PH. VAN THIEGHEM)... 219
JOHN LOUGH. *Locke's Travels in France (1675-1679)* [G. BONNO]... 221
D. MORNET. *Rousseau, l'homme et l'œuvre* (P. KOHLER)... 224
J. GUÉHENNO. *Jean-Jacques (1758-1778)* [P. KOHLER]... 224
Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. XXXII (P. KOHLER)... 226
P. MESNARD. *Le Cas Diderot* (J.-B. BARRÈRE)... 228
J. C. ALCIATORE. *Stendhal et Helvétius* (M. LE YAOUANC)... 230
O. A. HAAC. *Les Principes inspirateurs de Michelet* (L. REFORT)... 233
J.-B. BARRÈRE. *La Fantaisie de Victor Hugo*, t. III (P. MOREAU)... 234
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Exposition Victor Hugo* (J. TRUCHET)... 236
J. BONNEROT. *Bibliographie de l'Œuvre de Sainte-Beuve*, t. III, *Chronologie* (P. MOREAU)... 237
JEAN PRÉVOST. *Baudelaire* (CL. PICHOIS)... 239
J.-P. RATERMANIS. *Étude sur le style de Baudelaire* (Y. LE HIR)... 241
M. EIGELDINGER. *Le Platonisme de Baudelaire* (CL. PICHOIS)... 243
A. AUGUSTIN-THIERRY. *La Princesse Mathilde* (R. RICATTE)... 244
G. MICHAUD. *Mallarmé, l'homme et l'œuvre* (S. BERNARD)... 245
A. ADAM. *Verlaine, l'homme et l'œuvre* (J. RICHER)... 247
LESTER MANSFIELD. *Le Comique de Proust, Proust et Baudelaire* (A. FERRÉ)... 248
M. LELEU. *Les Journaux intimes* (J.-B. BARRÈRE)... 251

Nouvelles diverses et Correspondance... 254, 378
Bibliographie (RENÉ RANCŒUR)... 113, 257, 379, 545

Erratum. — *Dans notre numéro précédent (juillet-septembre 1954, p. 378), a été publiée l'annonce par M.* G. MAY *d'une Bibliographie de la Littérature française. Le tome VI, consacré au XIX^e siècle, est actuellement préparé sous la direction de M.* ALBERT GEORGE *et de M.* W. T. BANDY, *de l'Université du Wisconsin.*

BIBLIOGRAPHIE

Dans ce numéro, le mois des numéros des revues est seul indiqué, quand c'est un mois de l'année 1954.

Les livres sont distingués des articles par un astérisque.

La Revue de littérature comparée *et la* Revue d'histoire littéraire *collaborant et ne se copiant pas, cette bibliographie ne relèvera que très exceptionnellement les articles et les livres concernant la littérature comparée.*

BIBLIOGRAPHIE

— * Talvart (H.) et Place (J.). — Bibliographie des auteurs modernes de langue française (1801-1954). Tome XII. Léautaud-Mac Orlan [P. Léautaud. — M.-A. Leblond. — J. Lebrau. — A. Le Braz. — L. Le Cardonnel. — G. Lecomte. — L. de Lisle. — Marie Le Franc. — Ch. Le Goffic. — J. Lemaître. — C. Lemonnier. — Marie Lenéru. — H.-R. Lenormand. — G. Lenôtre. — Eug. Le Roy. — P. Lièvre. — J. Lorrain. — P. Loti. — P. Louÿs. — P. Mac Orlan]. — Horizons de France, Éd. de la Chronique des lettres françaises, 1954.

— * Woledge (Brian). — Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500 (Société de publications romanes et françaises. XLII). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1954.

— Carrière (Joseph M.), Mc Dermott (John F.), Rice Jr (Howard C.). — Franco-American Studies. A current bibliography [1952]. — *Bulletin de l'Institut français de Washington*, décembre 1953.

— Gagnebin (Bernard). — Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque de Genève [principaux fonds, catalogues]. — *Genava*, mai [tiré à part].

DIVERS

— * Benedetto (Luigi Foscolo). — Uomini e tempi. — Milano-Napoli, Ricciardi, 1953.

— * Lobet (Marcel). — La science du bien et du mal. Essai sur la connaissance littéraire. — La Nef de Paris, 1954.

— Aren (Alphonse). — La littérature française du Luxembourg. — *RLV*, n° 3.

— Borne (Étienne). — Y a-t-il une littérature catholique ? — *La Vie intellectuelle*, mai.

— Clarac (Pierre). — Les idées reçues et les textes. — *EN*, 27 mai.
— Devaux (André A.). — Caractérologie et littérature. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril.
— Lenoble (Robert). — L'évolution de l'idée de « nature » du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. — *Revue de métaphysique et de morale*, janvier-juin 1953.
— Oppel (Horst). — Zum literarhistorischen Problem der « Periods of transition ». — *Die Neueren Sprachen*, H. 4-5.
— Pinatel (Joseph). — Existe-t-il des genres littéraires ? — *L'École*, 12 juin.
— Pinatel (Joseph). — Réflexions sur « le vraisemblable ». — *L'École*, 17 avril.
— Wolffheim (Hans). — Weltliteratur und Nationalliteratur. — [In] Akademie der Wissenschaften und der Literatur (Wiesbaden). Jahrbuch 1953.

Anthologies. — * Jones (P. Mansell). — Modern French verse, an Anthology of poems. 1850-1920. — Manchester, University Press, 1954.
— * Mary (André). — La Fleur de la poésie française depuis les origines jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. Textes choisis et accompagnés de traductions et de gloses, avec une préface et des notices sur les ouvrages et les auteurs. — Garnier, 1954.

Baroque. — Lupi (Sergio). — Barocco : problema aperto. — *Convivium*, marzo-aprile.
— Mueller (John H.). — Baroque-is it datum, hypothesis or tautology ? — *The Journal of aesthetics and art criticism*, June.
— Simone (Franco). — Attualità della disputa sulla poesia francese dell'età barocca. — *Messana*, II, 1953.
— Simone (Franco). — I contributi europei all' identificazione del barocco francese. — *CL*, Winter 1954.

Critique. — Benda (Julien). — Qu'est-ce que la critique ? — *La Nouvelle NRF*, mai.
— Richards (I. A.). — Notes toward an agreement between literary criticism and some of the sciences. — *Confluence*, March.
— Zaleski (Zygmunt). — Un genre littéraire méconnu : la critique immédiate. — *Bulletin de la Société toulousaine d'études classiques*, mars-avril.

Enseignement. — Dainville (François de), S. J. — L'enseignement des mathématiques dans les collèges Jésuites de France du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. — *Revue d'histoire des sciences*, janvier-juin.

Esthétique. — Beaujon (Edmond). — Le sens musical de l'écrivain. — *JG*, 18-20 avril.

Félibrige. — Voir : *Divers. Littératures régionales*, *Mistral* (*Fr.*).

Folklore. — * Coirault (Patrice). — Formation de nos chansons folkloriques [1^er^ fascicule]. — Éd. du Scarabée, 1953.
— Legros (Élisée). — Quelques formules de contes d'animaux en Wallonie et en France. — *Les Dialectes belgo-romans*, juillet-décembre 1953.

Langue. — * Guiraud (Pierre). — Les caractères statistiques du vocabulaire. Essai de méthodologie [lexique de la poésie symboliste chez Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé, Apollinaire, Valéry et Claudel]. — Presses Universitaires, 1954.
— * Thérive (André). — Libre histoire de la langue française. — Stock, 1954.

— Beslais (A.). — La réforme de l'orthographe. — *Bulletin de la Société française de pédagogie*, nº 105.

— Curvers (Alexis). — Sur la réforme de l'orthographe et la pédagogie nouvelle. — *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, mars.

— Dassonville (Michel). — Grammaire magique, grammaire logique. — *La Revue de l'Université Laval*, décembre 1953.

— Gardette (P.). — Pour un dictionnaire de la langue canadienne. — *Revue de linguistique romane*, janvier-juin.

— Georgin (René). — Le Littré sera-t-il remplacé ? — *Les Humanités* (Classes de grammaire), juin.

— Henne (Henri). — Voyages de mots et histoire [I. Sur le mot *biture*. II. Sur le mot *gandin*]. — *Revue du Nord* [nº spécial... Louis Jacob], avril-juin.

— Pasqualaggi (Gilles). — Sur les rapports du langage et de l'économie. — *Les Cahiers économiques*, mars 1953.

— Teyssier (Paul). — Le français, langue de culture. — *Les Dialogues*, mai.

— Wilhelm (J.). — *Sagesse*. Skizze einer Bedeutungsgeschichte des Wortes in literarischen Texten. — [In] * Festgabe Ernst Gamillscheg. — Tübingen, Niemeyer, 1952.

Littérature comparée. — Guyard (Marius-François). — Peut-on enseigner la littérature comparée ? — *IL*, mars-avril.

— Pellegrini (Carlo). — Croce e la letteratura francese. — *RLM*, aprile-giugno 1953.

Littérature enfantine. — Venaissin (Gabriel). — Introduction à la littérature enfantine. — *Critique*, juin.

Littératures régionales. — * Roche (Alphonse V.). — Provençal regionalism : a study of the movement in the *Revue Félibréenne*, *Le Feu* and other reviews of Southern France. — Evanston, Northwestern University Press, 1954.

— Barrière (Pierre). — Bordeaux dans la vie intellectuelle française. — *Revue historique de Bordeaux*, janvier-mars.

— Jouveau (René). — 1854-1954 [le centenaire du Félibrige]. — *Réforme*, 22 mai.

— Mauron (Charles). — Actualité du Félibrige. — *Réforme*, 22 mai.

— Peyre (Sully-André). — Qu'il existe une poésie provençale. — *Marsyas*, avril-mai.

— Roche (Alphonse). — Le Félibrige et les pays anglo-saxons. — *Réforme*, 22 mai.

Mélanges. — * Gedächtnisschrift für Adalbert Hämel. 1885-1952. Herausgegeben vom Romanischen Seminar der Universität Erlangen. — Würzburg, Konrad Triltsch Verlag, 1953.

Nécrologies. — Moreau (Pierre). — Ébauche pour un portrait de Paul Hazard. — *Revue Universitaire*, mars-avril.

— Moreau (Pierre). — Paul Hazard. Pour le 10e anniversaire de sa mort. — *RLC*, avril-juin.

— H. M. [Martineau]. — Pierre Martino. — *Le Divan*, janvier-mars.

— Mesnard (Pierre). — Souvenirs sur P. Martino. — *La Revue de la Méditerranée*, juillet-août.

— Duhamel (Georges). — Avec Johannes Tielrooy la France perd un grand ami. — *FL*, 12 septembre 1953.

— Lalou (René). — Un humaniste hollandais : J. T. — *NL*, 27 août.

— Munteano (B.). — J. Tielrooy. — *RLC*, octobre-décembre 1953.

Poésie. — * Ginestier (Paul). — Le poète et la machine. Préface de G. Matoré. — A.-G. Nizet, 1954.

— Dauzat (Albert). — Les origines du vers français. — *EN*, 20 mai.

— Dauzat (Albert). — Le rythme du vers français. — *EN*, 17 juin.

— Fonvieille (R.). — La création poétique à l'école. La mise au point collective d'un poème d'enfant. — *EN*, 25 février.

— Lamireau (Gilbert). — La création poétique à l'école. Un objet d'art : le poème d'enfant. — *EN*, 20 mai.

— Wood (J. S.). — Sondages dans le roman français du point de vue social (1789-1830). — *RHLF*, janvier-mars.

Style. — Groult (Pierre). — La rose et la fleur. De Jacopone da Todi à Émile Zola. — *LR*, février.

Théâtre. — * Daniels (May). — The French drama of the Unspoken [Le théâtre français après 1870. — M. Maeterlinck. — Le théâtre français après 1918. — Ch. Vildrac. — D. Amiel. — J.-J. Bernard]. — (Edinburgh University publications. Language and Literature, nº 3.) — Edinburgh, The University Press, 1953.

— Romilly (J. de). — Légendes grecques et théâtre moderne. — *MF*, mai.

— Zucker (Wolfgang M.). — The image of the clown. — *The Journal of aesthetics and art criticism*, March.

Thèmes littéraires. — Cristiani (Chanoine). — Marie dans la poésie française. — *Cahiers de l'éducateur*, mai.

— Grimal (Pierre). — Littérature, paysage et jardins. — *IL*, mars-avril.

— Rosenfeld (Hellmût). — Der Totentanz in Deutschland, Frankreich nd Italien. — *Letterature moderne*, gennaio-febbraio.

Traductions. — Lalou (René). — La question des traductions. — *EN*, 29 avril.

— French into English [sur les traductions anglaises d'auteurs français]. — *TLS*, 16th April.

XVe SIÈCLE

Divers. — * Sauro (Antonio). — La poésie au xve siècle. — Napoli, Tipogr. La Floridiana, 1953.

Villon (F.). — Längfors (Arthur) et Dauzat (Albert). — La prononciation du nom de V. L'origine du nom de lieu. — *Revue internationale d'onomastique*, juin.

— Rice (Winthrop H.). — Is the *Ballade contre les ennemis de la France* by V. ? — *Symposium*, May 1953.

XVIe SIÈCLE

Divers. — Literature of the Renaissance in 1953 [France, par W. L. Wiley, Samuel F. Will, Florence Mc Culloch]. — *SP*, April.

— Dickson (Sarah A.). — Panacea or precious bane. Tobacco in 16th century literature [fin ; bibliographie]. — *Bulletin of the New York public Library*, May-July.

— Kristeller (Paul O.). — El mito del ateismo renacentista y la tradición

francesa del librepensiamento. — *Notas y estudios de filosofía* (Tucumán), IV, 1953.

— Lebègue (Raymond). — Le platonisme en France au XVI^e siècle. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours et de Poitiers (1953). Actes du congrès. — Les Belles Lettres, 1954.

— Simone (Franco). — La coscienza storica del Rinascimento francese e il suo significato culturale. — *Convivium*, marzo-aprile.

— Stevens (L. C.). — The critical appreciation of Greek literature in the French Renaissance. — [In] * South Atlantic studies for S. E. Leavitt.

— Vier (Jacques). — La poésie française à la fin du XVI^e s. Vauquelin de la Fresnaye. — Ph. Desportes. — M. Régnier. — *L'École*, 15 mai.

— Vier (Jacques). — La poésie française de 1573 à 1616 [I. L'univers pathétique. A. d'Aubigné. — Du Bartas. — II. La sagesse et la destinée. La Boétie. — J.-B. Chassignet. — J. de Sponde. — J. de La Ceppède et L. Drelincourt. — Clovis Hosteau de Nuysement]. — *L'École*, 29 mai.

— Walker (D. P.), Asher (R. E.) et Screech (M. A.). — C. R. de : *Dictionnaire des lettres françaises... Le Seizième siècle* (P., 1951). — *BHR*, fasc. 2.

Aubigné (A. d'). — Weber (H.). — Thèmes d'amour platonicien dans *Le Printemps* d'A. d'A. [résumé]. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.

Bodin (J.). — Mesnard (P.). — Le platonisme de J. B. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.

Bourbon (N.). — Saulnier (V.-L.). — Recherches sur Nicolas B. l'ancien [Nicolas B. de Vandœuvre]. — *BHR*, fasc. 2.

Castellion (S.). — * S. C. — *De Haereticis an sint persequendi...* Reproduction en fac-similé de l'éd. de 1554, avec une introduction de Sape Van der Woude. — Genève, E. Droz, 1954.

— * Kaegi (Werner). — Castellio und die Anfänge der Toleranz... Einführung [von] Walther Eichrodt [Basler Universitätsreden. 32. H.]. — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1953.

— * Van der Woude (S.). — Verguisd Geloof [La foi vilipendée]. — De lotgevallen van Michäel Servet, martelaar van protestantse onverdraagzamkeid en Sebastiaan C., apostel der godsdienstvrijheid. — Delft, Vrije Gelinden-Serie, 1953.

— Becker (B.). — Sur quelques documents manuscrits concernant C. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Cantimori (Delio). — Note su alcuni aspetti del misticismo del Castellione e della sua fortuna. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Feist Hirsch (Elisabeth). — C's. *De arte dubitandi* and the problem of religious liberty. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— La Fontaine Verwey (H. de). — Reinier Telle, traducteur de C. et de Servet. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Liebing (Heinz). — Die Frage nach einem hermeneutischen Prinzip bei C. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Lindeboom (J.). — La place de C. dans l'histoire de l'esprit. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Mesnard (Pierre). — C. R. de : S. C., *De l'art de douter et de croire...*, trad. par Ch. Baudouin (Genève-Paris, 1953). — *BHR*, fasc. 2.

— Saulnier (V.-L.) — C., Jean Rouxel et les *Oracles sybillins*. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Stellwag (Helena W. F.). — C. paedagogus. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Van Andel (A. J.). — La langue de C. dans sa Bible française. — [In]* Autour de M. Servet.... — Haarlem, 1953.

— Van der Woude (S.). — Censured passages from S. C.'s *Defensio suarum translationum.* — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Voir : *Servet (M.).*

Desportes (Ph.). — Hatzfeld (Helmut). — The style of Philippe D. — *Symposium,* November 1953.

Du Bellay (J.). — Fucilla (Joseph G.). — A sonnet in Du B.'s *Antiquitez de Rome.* — [In] * Studies and notes (literary and historical). — Napoli-Roma, Istituto editoriale del Mezzogiorno, 1953.

— Fucilla (J.). — Sources of Du B.'s *Contre les Pétrarquistes.* — [In] * Studies and notes...

— Vier (Jacques). — Le second de la brigade ronsardienne. — *L'École,* 1er mai.

Érasme. — * E. — *Dulce bellum inexpertis.* Texte édité et traduit par Yvonne Remy et René Dunil-Marquebreucq (Coll. Latomus. Vol. VIII). — Berchem-Bruxelles, Latomus-Revue d'études latines, 1953.

— * Telle (E. V.). — E. de Rotterdam et le septième sacrement. Étude d'évangélisme matrimonial au XVIe siècle et contribution à la biographie intellectuelle d'E. — Genève, E. Droz, 1954.

— Morgenthaler (Alphonse). — E., l'ami des humanistes alsaciens. — *Saisons d'Alsace,* no 22, printemps.

Fouquelin. — Ong (Walter J.), S. J. — F.'s French rhetoric and the Ramist vernacular tradition. — *SP,* April.

Gandoul (P.). — Brereton (Georgine E.). — La source des additions de Pierre G. au *Viandier de Taillevent.* — *BHR,* fasc. 2.

Héroët (A.). — * Deslex (Marcella). — Antoine H. e la *Parfaicte Amye.* — Torino, Gheroni, 1952.

Le Front (R.). — Pellerin (Henri). — Un poète inconnu du pays d'Auge au XVIe siècle : Raoul Le F. — *Le Pays d'Auge,* mai.

Marguerite de Navarre. — Brereton (Georgine E.). — *Le Ménagier de Paris,* source de la XXXVIIIe nouvelle de l'*Heptaméron.* — *BHR,* fasc. 2.

Marot (C.). — Mayer (C. A.). — Une épigramme inédite de C. M. — *BHR,* fasc. 2.

Montaigne (M. de). — Dreano (M.). — Au sujet de la pratique religieuse de M. Simples notes sur quelques textes [suivi de : Réponse à M. D., par H. Busson]. — *BHR,* fasc. 2.

— Françon (Marcel). — Le *Guichardin* de M. — *Italica,* March.

— Marichal (Juan). — M. en España. — *Nueva Rivista de filologia hispânica* (Mexico), enero-junio 1953.

— Michel (Pierre). — M. toujours nouveau. — *L'École,* 17 avril.

— Pire (G.). — De l'influence de Sénèque sur les *Essais* de M. [suivi de la table des principaux emprunts faits par M. à Sénèque]. — *Les Études classiques,* juillet.

— Pons (Roger). — Étude sur la pensée religieuse de M. L'*Apologie de Raymond Sebond.* — *IL,* mars-avril.

— Trinquet (Roger). — Du nouveau dans la biographie de M. (II). — *RHLF,* janvier-mars.

— Trinquet (Roger). — C. R. de : * Nicolaï (A.), *Les belles amies de M.* (P., 1950). — *RHLF*, janvier-mars.
— Vier (Jacques). — La personne de M. de M. — *L'École*, 12 juin.

Pey de Garros. — * Berry (André). — Les *Églogues* de P. de G., suivies du *Chant nuptial* ; texte de 1567, avec une traduction, des notes et un glossaire (Bibliothèque méridionale. 1re série, t. XXIX). — Toulouse, Éd. Privat, 1953.

Postel (G.). — Bouwsma (William J.). — P. and the significance of Renaissance cabalism. — *JHI*, April.

Rabelais. — * Lebègue (Raymond). — R. (Veröffentlichungen des Auslandsamtes der Universität Tübingen. 1). — Tübingen, Niemeyer, 1952.
— * Lenoir (Paulette). — Quelques aspects de la pensée de R. (Coll. « Problèmes »). — Éd. Sociales, 1954.
— Benot (Yves). — Polémiques autour de R. — *La Nouvelle critique*, mai.
— Duchemin (Marcel). — Une source méconnue d'un texte rabelaisien. — *BGB*, juin.
— Françon (Marcel). — La géographie de *Pantagruel* et les Chroniques gargantuines. — *MLN*, April.
— Frattarolo (Renzo). — Roma di R. — *Studi romani*, gennaio-febbraio.
— Huon (Antoinette). — Les hiéroglyphiques dans les derniers livres de R. [résumé]. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.
— Jodogne (O.). — R. et Pathelin [résumé]. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.
— Jourda (P.). — R. peintre de la France de son temps. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.
— Marichal (Robert). — Le dernier séjour de R. à Rome. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.
— Mayer (C. A.). — A propos du réalisme de R. [résumé]. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.
— Novák (Otakar). — Nové vydání prekladu Rabelaisova díla [nouvelle éd. d'une traduction de l'œuvre de R.]. — *Casopis pro moderní filologii*, c. 1.
— Nowakowski (Jan). — Pozory i pranda dzieła Rabelais' go. — *Pamietnik literacki*, z. 1.
— Ouy (Achille). — Intentions de l'utopie [à propos de F. R.]. — *MF*, juin.
— Saulnier (V.-L.). — Position actuelle des problèmes rabelaisiens — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.
— Spitzer (Leo). — The works of R. — [In] Literary Masterpieces of the Western world, Baltimore, 1953.
— Will (Samuel F.). — R. en Amérique [résumé]. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.
— R. pataphysicien. — *Cahiers du collège de pataphysique*, nos 13-14.

Ramus (P.). — Ong (Walter J.). — R. et le monde anglo-saxon d'aujourd'hui. — *RLC*, janvier-mars.
— Voir : *Fouquelin.*

Ronsard (P. de). — * Hallowell (Robert E.). — R. and the conventional Roman elegy (University of Illinois studies in language and literature. Vol. 37, no 4). — Urbana, University of Illinois Press, 1954.
— Busson (Henri). — La Possonnière. — *BHR*, fasc. 2.
— Silver (Isidore). — R. in European literature : a synoptic view of scho-

larly publications [England, Scotland, Germany, Belgium and Holland, Italy, Poland]. — *BHR*, fasc. 2.

— Silver (Isidore). — P. de R. : panegyrist, pensioner and satirist of the French court. — *RR*, April.

Rouxel (J.). — Voir : *Castellion* (*S.*).

Servet (M.). — Araquistain (Luis). — ¿ Por qué mataron a Miguel S. ? En torno al IV centenario. — *Cuadernos del Congreso por la libertad de la cultura*, mayo-junio.

— Bainton (Roland H.). — M. Servetus and the Trinitarian speculation of the Middle Ages. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Fulton (John F.). — M. S. and the lesser circulation of the blood through the lungs. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Jacquot (Jean). — L'affaire S. dans les controverses sur la tolérance au temps de la révocation de l'Édit de Nantes. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Kot (Stanislas). — L'influence de M. S. sur le mouvement antitrinitarien en Pologne et en Transylvanie. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

— Kot (Stanislas). — M. S. et S. Castellion. Martyre et tolérance [chronique des publications récentes]. — *BHR*, fasc. 2.

— Podach (E. F.). — Die Geschichte des *Christianismi Restitutio* [de M. S.] im Lichte ihrer Abschriften. — [In] * Autour de M. Servet... — Haarlem, 1953.

XVII^e SIÈCLE

Divers. — * Adam (Antoine). — Histoire de la littérature française au XVII^e siècle. Tome IV. La Fontaine. Racine. La Rochefoucauld. M^me de Sévigné. — Domat, 1954.

— Girard (R. P.), O. P. — La fondation du collège de Grenoble par les Dominicains (1606). — *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1951-1952 [1953].

— Goyet (Th.). — Présence de Platon dans le classicisme français. — [In] * Association G. Budé. Congrès de Tours... — Les Belles Lettres, 1954.

— Henriot (Émile). — Le XVII^e siècle par alphabet. — *Le Monde*, 28 avril.

— Simone (Franco). — La storia letteraria francese : formazione e dissoluzione dello schema storiografico classico. — *RLM*, luglio-settembre 1953.

— Aspects de la musique française au XVII^e siècle. — *XVII^e siècle*, n^os 21-22, 1954.

Jansénisme. — Voir : *Singlin* (*A.*)

Théâtre. — * Holsboer-Deierkauf (S. W.). — Le Théâtre du Marais. Tome I : La période de gloire et de fortune. — A.-G. Nizet, 1954.

— Lebègue (R.). — C. R. de : Lancaster E. Dabney, *French dramatic literature in the reign of Henri IV* (Austin, 1952). — *RHLF*, janvier-mars.

Bayle (P.). — Hanzeli (Victor Egon). — B. et la Hongrie. — *FR*, April.

— Voir : *Voltaire.*

Boileau. — Bray (René). — Une lettre inédite de B. à Racine. — *RHLF*, avril-juin.

— Kozłowski (Janusz). — B.-D. w łpolskich przekładachł i przeróbkach. — *Pamietnik literacki*, 1953, z. 3-4.

Bossuet (J.-B.). — Griffe (E.). — Le gallicanisme de B. — *Bulletin de littérature ecclésiastique*, octobre-décembre 1953.

— Hanse (Joseph). — Rocroi, *Le Grand Cyrus*, *Zayde* et B. [sur une erreur de B. dans l'*Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé*]. — *LR*, mai.

— Limouzin-Lamothe (R.). — J.-B. B. — [In] * Dictionnaire de biographie française, fasc. XXXV, 1953, col. 1152-1156.

— Martimort (Aimé-Georges). — L'établissement du texte de la *Defensio declarationis* de B. [résumé th. compl. lettres.] — *AUP*, janvier-mars.

Bouhours (**Le P.**). — Lugli (Vittorio). — Il Muratori e la « placida battaglia » contro B. — [In] * Miscellanea di studi muratoriani. — Modena, Artioli, 1951.

Caussin (**Le P.**). — Julien-Eymard d'Angers. — Sénèque et le stoïcisme dans la *Cour Sainte* du Jésuite Nicolas C. (1583-1651). — *Revue des sciences religieuses*, juillet.

Chapelain (**J.**). — Pirson (Julius). — Johann Christoph Wagenseil und Jean C. Die Universität Altdorf im Dienste Colberts. — [In] * Gedächtnisschrift für Adalbert Hämel. — Würzburg, Triltsch, 1953.

Corneille (**P.**). — * Herland (Louis). — Corneille par lui-même (« Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1954.

— *Leroy (L.). — Polyeucte et la critique (Les Cahiers de S[t] Edme). — Abbaye de Pontigny, 1954.

— Bénichou (Paul). — El casamiento del Cid. — *Nueva Revista de filología hispánica* (Mexico), 1953, enero-junio [complément, in *NRFH*, enero-abril 1954].

— Leroy (L). — Note sur *Polyeucte*. Contrepoint ou la confidence interdite (acte II, scène 2, v. 543-572). — *L'École*, 1[er] mai.

— Leroy (L.). — L'action dans *Polyeucte*. — *L'École*, 15 mai.

Corneille (**Th.**). — Spycket (Sylvie). — Thomas C. et la musique. — *XVII[e] siècle*, n[os] 21-22.

Cotin (**L'Abbé**). — Rat (Maurice). — Grammairiens et amateurs de beau angage. L'abbé C. — *Vie et langage*, mai.

Descartes. — Cuvillier (Armand). — Progrès de la connaissance et pressentiment de son pouvoir (Bacon, D., l'*Encyclopédie*). — *Revue de synthèse*, juillet-décembre 1953.

— Gouhier (Henri). — La crise de la théologie au temps de D. — *Revue de théologie et de philosophie*, n° 1.

— Gouhier (Henri). — Le nouvel humanisme selon D. et la politique. — [In] * Cristianesimo e ragion di Stato. L'Umanesimo e il demoniaco nell' arte. — Roma, Bocca, 1953.

— Guéroult (M.). — Métaphysique et physique de la force chez D. et chez Malebranche. — *Revue de métaphysique et de morale*, janvier-juin.

— Lewis (Geneviève). — D. et Poussin. — *XVII[e] siècle*, n° 23.

— Nelson (Robert J.). — D. and Pascal : a study of likenesses. — *PMLA*, June.

— Rochot (Bernard). — D. retrouvé [C. R. des ouvrages de M. Guéroult et G. Lewis]. — *Revue de synthèse*, juillet-décembre 1953.

Du Vair (**G.**). — Jarno (E.). — Du V., évêque de Marseille ? — *RHLF*, avril-juin.

Fénelon. — * F. Persönlichkeit und Werk. Festschrift zur 300. Wiederkehr seines Geburtstages, hrsgb. von J. Kraus und J. Calvet. — Baden-Baden, Verlag für Kunst und Wissenschaft, 1953.

— Berg (Ludwig). — Die Sozialprinzipien Fs. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Blanchard (Pierre). — La psychologie des profondeurs selon F. — *Psyché*, février.

— Bopp (Linus). — Grösse und Grenzen Fs des Bildners. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Brossard (Henri). — F. et la guerre. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Calvet (Mgr Jean). — F. dans ses origines. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Chartier (Maurice). — Une journée de F. à Maubeuge en 1696 [27 mai 1696, d'après une chronique du chapitre noble de Sainte-Aldegonde de M.]. — *La Quinzaine diocésaine de Cambrai*, 25 avril.

— Heydte (Friedrich August Freiherr von der). — Die Stellung Fs in der Geschichte der Staatstheorien. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Holzamer (Karl). — Die religiöse-sittliche Erziehung des politisch veranwortlichen Menschen. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Just (Leo). — Fs Wirkung in Deutschland. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Kraus (Mgr Johannes). — Fs moraltheologisches Leitbild der Seelenführung nach den Lettres spirituelles. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Lenhart (Ludwig). — Fs Geisteseinfluss auf zwei rheinische Bischofsgestalten des 18. und 19. Jahrhunderts [Joseph-Clemens von Köln, 1671-1723 et Wilhelm-Emm. von Ketteler von Mainz, 1811-1877]. — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Manus (Peter). — Ergebnisse französischer und deutscher Fénelonforschung [I. Die Persönlichkeit Fs im Urteil der Forschung. F. und Mme Guyon. — II. Das theologische Werk Fs im Urteil der Forschung]. — [In]* F. Persönlichkeit und Werk.

— Poulet (Georges). — F. et le temps. — *La Nouvelle NRF*, avril.

— Schmitt (Karl). — Das Erstlingswerk Fs über den « Gnostiker des heiligen Klemens von Alexandrien ». — [In] * F. Persönlichkeit und Werk.

— Tison (Dr Pierre). — F. et l'abbaye Saint-André-du-Cateau. — *Société d'études de la province de Cambrai. Bulletin*, janvier.

Gardin (L. du). — Schmidt (Albert-Marie). — Loys du G., médecin, humaniste et poète douaisien (1572-1633). — *Revue du Nord* [no spécial L. Jacob], avril-juin.

Guez de Balzac. — Audiat (Pierre). — Notre B. — *Les Cahiers de l'Ouest*, avril.

Guilleragues (Cte de). — Spitzer (Leo). — *Les Lettres portugaises*. — *Romanische Forschungen*, 1953, no 1-2.

Hardy (A.). — Deierkauf-Holsboer (S. Wilma). — La succession d'Alexandre H., poète du roi (quatre documents inédits). — *XVIIe siècle*, no 23.

La Fontaine. — * Les *Fables* de La F., illustrées par Jean Chièze. — P., impr. de Bricage, 1953.

— O'Neill, Jr (E. Wesley). — A trend in fable literature after La Fontaine : the fable-play. — *FR*, April.

— Saintville (Georges). — Une aliénation de la maison natale de La F. en 1658 [A. N., Minutier central, LXXIII, 438]. — *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques*, 1951-1952 [1953].

La Force (Mlle de). — La Force (Duc de). — Une romancière au XVIIe siècle.

Son œuvre et ses aventures [Charlotte-Rose de Caumont, Mlle de La F.]. — *RDM*, 1er avril.

La Rochefoucauld. — Voir : *Constant* (*B.*), *Fauriel.*

Malebranche. — Voir : *Descartes.*

Malherbe. — * Fromilhague (René). — M. Technique et création poétique. — A. Colin, 1954.

— * Fromilhague (René). — La vie de M. Apprentissages et luttes (1555-1610). — A. Colin, 1954.

— * Fromilhague (R.). — Une parodie inconnue d'une pièce de M. — Toulouse, Impr. Universitaire, s. d.

Molière. — * Hénusse (Dr Théo). — Une pièce de M. inconnue [d'après le recueil « Nouvelles poésies et prose galantes », Paris, 1661 ; contient une 1re éd. du *Voyage* de Chapelle et Bachaumont]. — Bruxelles, Éd. Biblis, 1954.

— Benot (Yves). — Ce n'était que M. — *Europe*, mai.

— Carrington Lancaster (H.). — The comedies of M. — [In] * Literary Masterpieces of the Western world, Baltimore, 1953.

— Deanović (Mirko). — M. à Raguse au XVIIIe siècle. — *RLC*, janvier-mars.

— Fonsny (Joseph). — Du nouveau sur M. [d'après A. Adam]. — *Les Études classiques*, avril.

— Goubert (Pierre). — Une fortune bourgeoise au XVIIe siècle. Jehan Pocquelin, bisaïeul probable de M. [Note additionnelle : I. Les origines beauvaisiennes de M.]. — *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars.

— Gougenheim (G.). — L'argent chez M. — *Les Humanités* (Classes de grammaire), mai-juin.

— Kuechler (Walter). — Alte und moderne Komödie : M. und Gabriel Marcel. — *Anzeiger der Oesterreichischen Akademie der Wissenschaften, Philologische-historische Klasse*, 1953, no 2.

— Magne (Émile). — M. et la maison des Piliers des Halles. — *XVIIe siècle*, no 23.

— Mongrédien (Georges). — L'églogue attribuée à M. — *Le Monde*, 16 août [voir aussi *NL*, 24 juin].

— Premsela (Martin J.). — Nieuwe Molieriana. — *N*, April.

— Raibaud (Gabriel). — Sur les lectures de M. — *Revue Universitaire*, mars-avril.

— Vier (Jacques). — Explication française. Une apologie du libertinage (M., *Dom Juan*, I, 2). — *L'École*, 1er mai.

Pascal (B.). — * Leroy (L.). — IVe *Provinciale*. Texte et notes (Les Cahiers de Saint-Edme). — Abbaye de Pontigny, 1954.

— * Steinmann (Jean). — P. — Éd. du Cerf, 1954.

— Chaix-Ruy (J.). — L'intellectualisme de P. — *Les Études philosophiques*, octobre-décembre 1953.

— Flasche (Hans). — Stand, Methoden und Aufgaben der Pascalforschung. — *Deutsche Vierteljahrsschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte*, 1953, H. 4.

— Goldmann (Lucien). — Au sujet du « plan » des *Pensées* de P. [suivi d'une note de J. Chevalier]. — *XVIIe siècle*, no 23.

— Hoefele (Karl Heinrich). — Kafkas Selbporträt und das Menschenbild Ps. — *Zeitschrift für Religions-und Geistesgeschichte*, 1953, H. 4.

— Mesnard (Jean). — Documents inédits sur P. mondain. — [In] Société des amis de Port-Royal, 1953.

— Orcibal (J.). — Qu'a voulu dire P. dans le fragment du Pari ? [résumé

d'une communication à la Stᵉ Ernest Renan]. — *Revue de l'histoire des religions* [Bulletin de la Société E. R., 1953, nº 2], janvier-mars.
— Voir : *Descartes*.

Perrault (Ch.). — Delarue (Paul). — Les contes merveilleux de P. Faits et rapprochements nouveaux. — *Arts et traditions populaires*, janvier-mars, juillet-septembre.

Racine (J.). — * J. R. — Poésies religieuses inconnues. Introduction de Rosita. — Landerneau, Éd. P. Clairac, 1954.
— * Pommier (Jean). — Aspects de R. Suivi de : L'histoire littéraire d'un couple tragique [Phèdre et Hippolyte, dans l'antiquité, en France avant Racine]. — Nizet, 1954.
— Buffard-Leconte (L.). — Dieu a-t-il besoin des hommes. La réponse de R. dans *Athalie*. — *L'Enseignement chrétien*, mai.
— Carrington Lancaster (H.). — C. R. de : * *Théâtre de Racine*, texte établi et annoté par P. Mélèse (P., 1951-1952). — *MLN*, March.
— Couffignal (Robert). — Visages de l'humanisme français : R. ou l'humanisme tragique. — *Pédagogie*, mai.
— Goyet (Thérèse). — Le type de la jeune fille dans le théâtre de R. — *IL*, mars-avril.
— Hubert (J. D.). — Le triomphe symbolique d'Hector. — *FR*, May.
— Orcibal (Jean). — « Éternel » et « actuel » dans *Esther* et *Athalie*. Note pour l'histoire du symbolisme. — [In] Société des amis de Port-Royal, 1953.
— Voir : *Boileau*.

Retz (**Cardinal de**). — Fallois (Bernard de). — R. ou le dessous des cartes. — *RP*, juillet.

Saint-Simon. — * Fatta (Corrado). — Esprit de S.-S. — Éd. Corrêa, 1954.
— Bastide (François-Régis). — Deux inédits de S.-S. [Note sur les affaires étrangères, Archives des Affaires étrangères, Mémoires et documents. France 1233, 3 septembre 1718. — Monsieur l'abbé Du Bois, Mémoires et documents. France 1235, 9 juin 1719]. — *MF*, mai.
— Engel (Claire-Éliane). — Une lettre inédite de S.-S. [fonds des archives de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, non datée, probablement 1723]. — *Le Monde*, 5 mai.

Sévigné (**Mᵐᵉ de**). — Rat (Maurice). — N'est-on pas sévère pour Mᵐᵉ de Grignan ? — *FL*, 22 mai.

Singlin (A.). — Cognet (Louis). — La jeunesse d'Antoine S. — [In] Société des amis de Port-Royal, 1953.

XVIIIᵉ SIÈCLE

Divers. — * Martin (Kingsley). — French liberal thought in the 18th century : a study of political ideas from Bayle to Condorcet. Edited by J.-P. Mayer. — London, The Turnstile Press, 1954 [C. R. Bertrand de Jouvenel, in *Time and Tide*, 8 May].
— Prophets of humanism [C. R. du volume précédent]. — *TLS*, 21 May.
— Cruickshanks (Evelyn G.). — Public opinion in Paris in the 1740's. The reports of the chevalier de Mouhy. — *Bulletin of the Institute of historical research*, May.
— Lannes (Xavier). — Le XVIIIᵉ siècle : l'évolution des idées [sur la famille]. — [In] Renouveau des idées sur la famille. Institut national d'études démographiques. Travaux et documents. Cahier nº 18, 1954.

Aïssé (Mlle). — Roulin (Alfred). — L'édition originale des *Lettres* d'A. — *BB*, nº 2.

Argens (Mis d'). — Carrington Lancaster (H.). — Observations on French, Spanish and English theaters in D'A.'s *Lettres juives* and *Lettres cabalistiques*. — *MLN*, April.

Alembert (d'). — Laissus (Yves). — Ue lettre inédite d'A. [1er janvier 1758, sur les circonstances de son départ de l'*Encyclopédie*]. — *Revue d'histoire des sciences*, janvier-mars.

Bougeant (L'abbé). — * Abbé B. — *Amusement philosophique sur le langage des bêtes*. Édition critique par Hester Hastings (Textes littéraires français). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1954.

Chénier (A.). — Le Hir (Yves). — La qualification dans les *Bucoliques* d'A. C. — *Le français moderne*, avril.

Choderlos de Laclos. — * Pizzorusso (Arnaldo). — La struttura delle *Liaisons dangereuses*. — Estr. dagli *Annali della Facoltà di lettere e filosofia e di magistero dell'Università di Cagliari*. Vol. XIX, 1952, parte II. — Città di Castello, Tip. Unione Arti Grafiche, 1952.

Diderot. — * D. D. — Mystification ou histoire des portraits. Illustrations de Picasso. Préface de Pierre Daix. Textes et notes établis par Yves Benot. — Les Éditeurs Français réunis, 1954.

— * Gamillscheg (Ernst). — Ds *Neveu de Rameau* und die Gœthe Ubersetzung der Satire. — *Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz. Abhandl. der Geistes-und Sozialwissenschaftlichen Klasse*, 1953, Nr 1.

— D. — Apologie de l'abbé Galiani [ou réponse à la réfutation des *Dialogues sur les blés* par l'abbé Morellet]. — *La Pensée*, mai-juin.

— Barrère (J.-B.). — C. R. de : P. Mesnard, *Le cas Diderot* (P., 1952). — *RHLF*, avril-juin.

— Benot (Yves). — Un inédit de D. — *La Pensée*, mai-juin.

— Capone Braga (G.). — Il significato del *Paradoxe sur le Comédien* di D. — *Annali della Facoltà di lettere della Università di Cagliari*, 1951.

— Cotta (Sergio). — Illuminismo e scienza politica : Montesquieu, D. e Caterina II. — *Quaderni di cultura e storia sociale*, maggio.

— Mortier (Roland). — La postérité illégitime du *Neveu de Rameau* [J. Janin, Emm. Desœr, E. Brachvogel]. — *Marche Romane*, janvier-juin.

— Mourot (Jean). — Sur la ponctuation de D. — *Le français moderne*, octobre 1952.

— Weinert (K. H.). — Die Bedeutung des Abnormen in Ds Wissenschaftlehre. — [In] * Festgabe E. Gamillscheg. — Tübingen, Niemeyer, 1952.

Ducis (J.-F.). — Pope (W. B.). — D.'s *Hamlet*. — *Shakespeare Quarterly*, Spring.

***Encyclopédie*.** — Luquet (G.-H.). — L'*E.* fut-elle une entreprise maçonnique ? — *RHLF*, janvier-mars.

— Schalk (Fritz). — Die Wirkung der Diderotschen *Enzyklopädie* in Deutschland. — *Germanisch-romanische Monatsschrift*, Januar 1953.

— Voir : *Alembert (d')*, *Descartes*.

Fontenelle. — La Harpe (Jacqueline de). — Des inédits de F. Sa correspondance avec J.-P. de Crousaz. — *Revue historique vaudoise*, juin.

Lavoisier. — Guerlac (Henry). — L. and his biographers. — *Isis*, May.

Linguet (S.-N.-H.). — Voir : *Mably*.

Mably. — Apih (Elio). — Due conservatori francesi critici della storiografia illuminata [M. et Linguet]. — *Nuova Rivista Storica*, maggio-agosto 1953.

Marivaux. — Cazauran-Serru (Nicole). — L'idée de soi chez les héroïnes de M. [extrait d'un D. E. S. sur « La psychologie féminine dans l'œuvre de M. »]. — *Bulletin trimestriel de l'Association des élèves et anciennes élèves de Sèvres*, mars 1953.

— Deloffre (F.). — Aspects inconnus de l'œuvre de M. [Les lectures publiques à l'Académie et les morceaux imprimés dans le *Mercure de France*. — Les *Réflexions sur l'esprit humain à l'occasion de Corneille et de Racine*]. — *RSH*, avril-juin.

Marmontel. — Pinatel (Joseph). — Les *Mémoires* de M. — *L'École*, 1er mai.

— Watts (George B.). — M.'s vogue in America. — *MLN*, April.

Montesquieu. — * Catalogue de la bibliothèque de M. Publié par Louis Desgraves (Société des publications romanes et françaises. XLIII). — Genève, E. Droz ; Lille, Giard, 1954.

— * Desgraves (L.). — Le château de La Brède et M. — Bordeaux, Clèdes, 1953.

— Crisafulli (Alessandro S.). — L'observateur oriental avant les *Lettres Persanes*. — *LR*, mai.

— Voir : *Diderot*.

Prévost (L'Abbé). — Cooper (Berenice). — The Abbé P. and the modern reader. — *Transactions of the Wisconsin Academy*, 1953.

Réaumur. — Trois textes inédits de R., publiés par Jean Torlais. — *La Nouvelle NRF*, juin.

Restif de La Bretonne. — Auriant. — Monsieur Nicolas et la belle Guéant, ou les mensonges de R. dévoilés. — *Aesculape*, avril, mai.

Rousseau (J.-J.). — * J.-J. R. — Political writings. Containing *The Social Contract, Considerations on the Government of Poland*, and part I of the *Constitutional Project for Corsica*. Transl. and ed. by Frederick Watkins (Nelson philosophical texts). — London, Nelson, 1954.

— * Cassirer (Ernst). — The Question of J.-J. R. Translated and ed. with an introduction and additional notes by Peter Gay (Colombia bicentennial Editions and Studies). — New Yor,k Columbia University Press, 1954.

— * Mondolfo (Rodolfo). — R. e la coscienza moderna (Biblioteca di cultura. 51). — Firenze, La Nuova Italia, 1954.

— Barbier (C. P.). — *Letters of an Italian nun and an English gentleman* (1781). A bibliographical problem. — *RLC*, janvier-mars.

— J.-J. sur le vif... [Ma visite à Motiez-Travers : traduction inédite en français des Mémoires de James Boswell]. — *FL*, 26 juin, 3 juillet.

— Kneller (John W.). — J.-J. the dynamist. — *YFS*, nº 13, 1954.

— Smith (John E.). — R., romanticism and the philosophy of existence. — *YFS*, nº 13, 1954.

— Van Bever (Pierre). — L'Italie du XVIIIe siècle et J.-J. R. — *RLC*, janvier-mars.

— Voisine (Jacques). — La Révolution française vue d'Angleterre [Burke contre R.]. — *Revue du Nord* [nº spécial L. Jacob], avril-juin.

Sade (Mis de). — * Mis de S. — *Monsieur le 6*. Lettres inédites. 1778-1784, publiées et annotées par Georges Daumas. Avant-propos de Gilbert Lely Coll. « Les Lettres nouvelles »). — R. Julliard, 1954.

— * Mis de S. — Selected writings. Selected and translated by Leonard de Saint-Yves. — London, Owen, 1953.

Sedaine. — Pinatel (Joseph). — Le théâtre de S. — *L'École*, 29 mai.

Voltaire. — Chervet (Maurice). — Les tragédies de Mme de Meillonnas. — *Visages de l'Ain*, juillet-septembre 1953.

— Crowley (Francis J.). — The Walther edition of V. (1748). — *MLN*, May.

— Eberle (Josef). — Vs Selbstbildnis. Zu einer Auswahl seiner Briefe [V. in seinen schönsten Briefen. Ausgewählt, übersetzt und kommentiert von Hermann Missenharter, Stuttgart, Port-Verlag]. — *Antares*, April.

— Fucilla (J. G.). — Unedited V. letters to count di Polcenigo. — [In] * Studies and notes.... — Napoli, 1953.

— Quynn (W. R.). — An unpublished letter of V. [29 août 1763]. — *MLN*, April.

— Vingt lettres inédites de V. à David Constant d'Hermenches [con una presentazione di Alfred Roulin ; lettres conservées « dans un château de Hollande », chez les héritiers de D. C. d'Hermenches]. — *Lo Spettatore italiano*, novembre 1953.

— Ryding (Erik). —V. et Bayle. Étude sur *Candide*. — *Lychnos* [Annuaire de la Société suédoise d'histoire des sciences], 1953.

— Saint-René Taillandier (M.). — En visite chez V. [chez Mme du Chatelet, à Cirey]. — *HM*, mai.

— Siccardo (Francesco). — Note sul concetto di « virtù » in V. — *Humanitas* (Brescia), marzo.

XIXe SIÈCLE

Divers. — * Cordié (C.). — Ideali e figure d'Europa [I. Dall'illuminismo alla Restaurazione. II. Studi sul gruppo di Coppet] - (Saggi di varia umanità. 7). — Pisa, Nistri-Lischi, 1954.

— * Henriot (Émile). — Courrier littéraire. XIXe siècle. Réalistes et naturalistes. — A. Michel, 1954.

— * Leroy (Maxime). — Histoire des idées sociales en France. ***. D'A. Comte à P.-J. Proudhon (Coll. « Bibliothèque des idées»). — Gallimard, 1954.

— * Spencer (Philip). — Politics of belief in 19th century France. Lacordaire, Michon, Veuillot. — London, Faber and Faber, 1954.

— Bonnerot (Jean). — Catalogue [sommaire] de la Bibliothèque S. de Lovenjoul [présenté par Jean Pommier]. — *BB*, no 2.

— Brunet (Gabriel). — Il court, il court, le furet... [Alex. Dumas père, Th. Gautier, J. Renard]. — *Quo Vadis*, janvier-mars.

— Salleron (Claude). — La littérature du XIXe s. et la famille. — [In] Renouveau des idées sur la famille. Institut national d'études démographiques. Travaux et documents. Cahier no 18, 1954.

— Vigée (Claude). — L'existentialisme faustien et la poésie française du XIXe siècle. — *CS*, no 322, mars.

— The literature of the Second Empire. État présent [Albert J. George: Literature and society. — Jean-Albert Bédé: Le roman. — Henri Peyre : La poésie]. — *Symposium*, May 1953.

Bibliophilie. Livre. — Prinet (Jean). — Les illustrations de Gavarni. — *Association des Bibliothécaires français. Bulletin d'informations*, juin.

— Villa (Nicole). — Bibliographie des illustrations exécutées par Gavarni [1o livres illustrés ; 2o albums G. ; 3o périodiques contenant des illustrations

par ou d'après Gavarni]. — *Association des Bibliothécaires français. Bulletin d'informations*, juin.

Parnasse. — Vier (Jacques). — Qu'est-ce que l'école parnassienne ? — *L'École*, 17 avril.

Presse. — * Cuvillier (Armand). — Un journal d'ouvriers. *L'Atelier* (1840-1850). Préface de C. Bouglé. Avant-propos d'Éd. Dolléans. — Les Éditions ouvrières, 1954.

— Bellanger (Claude). — Journalistes républicains sous le Second Empire [lettres inédites de H. Pessard, H. Fouquier, A. Vermorel, J. Claretie, etc.]. — *Études de presse*, printemps-été.

Réalisme. — Remak (Henry H.). — The German reception of French realism. — *PMLA*, June.

Romantisme. — * Abrams (Meyer Howard). — The mirror and the lamp. Romantic theory and the critical tradition. — New York, Oxford University Press, 1953.

— * Schmid (Walter). — La Suisse romantique vue par les voyageurs, les écrivains et les peintres. — Lausanne, Payot, 1952.

— Romanticism revisited. — *YFS*, nº 13, 1954.

— Brombert (Victor). — T. S. Eliot and the romantic heresy. — *YFS*, nº 13.

— Gordon (Bruce R.). — Early translations of French romantics in Mexico. — *Symposium*, May 1953.

— Hoog (Armand). — Who invented the *Mal du Siècle*. — *YFS*, nº 13.

— Levin (Harry). — The ivory gate. — *YFS*, nº 13.

— Peyre (Henri). — Romanticism and French literature to day : Le mort vivant. — *Modern Language Quarterly*, March.

— Peyre (Henri). — Romantic poetry and rhetoric. — *YFS*, nº 13.

— The romantic and the bourgeois. — *TLS*, 26th March.

— Voir : *Rousseau* (*J.-J.*).

Symbolisme. — * Guiraud (P.). — Index du vocabulaire du symbolisme. Fasc. 4 : Index des mots des *Cinq grandes Odes* de P. Claudel. — Fasc. 5 : Index des mots des *Illuminations*, d'A. Rimbaud. — Fasc. 6 : Index des mots des *Fêtes Galantes*, de *La Bonne Chanson* et des *Romances sans paroles* de P. Verlaine (Documents pour servir à l'étude du vocabulaire poétique français. Série moderne). — C. Klincksieck, 1954.

— * Valeri (Diego). — Il simbolismo francese da Nerval a de Régnier. — Padova, Liviana, 1954.

Théâtre. — * Martial-Piéchaud. — La vie privée de Rachel (Coll. « Les Vies privées »). — Hachette, 1954.

— Travers (Seymour). — The nature and technique of French dramatic parody in the 19th century. — *Symposium*, May 1953.

— Vivier (Em.). — Représentations théâtrales à Coutances par deux célèbres artistes : Mlle Georges en 1829, Henri Monnier en 1838 et 1848. — *Annales de Normandie*, mai.

Acker (P.). — Albert-Sorel (Jean). — A propos de P. A. — *Société d'histoire et d'archéologie de Saverne*, avril.

— Betz (Jacques). — P. A. à travers la bibliographie. — *Société d'histoire... de Saverne*, avril.

— Huck (Jos. L.). — P. A. et la terre d'Alsace. — *Société d'histoire... de Saverne*, avril.

— Schneider (Camille). — P. A. chez Édouard Schuré. — *Société d'histoire... de Saverne*, avril.

— Wollbrett (A.). — P. A. et Saverne [suivi de : L. Bachmeyer : Notes sur la famille et la maison natale de P. A.]. — *Société d'histoire... de Saverne*, avril.

Agoult (M^me^ d'). — Piatier (J.). — M^me^ d'A. et son siècle. — *Le Monde*, 1^er^ juillet.

Amiel (H.-F.). — A. — Délibération sur les femmes [Genève, Bibl. publique et universitaire, Ms. 3015]. Commentaires de Léon Bopp. — *La Nouvelle NRF*, mai.

— Anex (Georges). — A. et l'écriture intime [suivi d'une lettre inédite, 21 octobre 1865]. — *GL*, 24-25 juillet.

— Journal intime d'A. Pages inédites. Présenté par Léon Bopp. — *RP*, juillet.

Bachelin (H.). — Billy (André). — Le *Journal* de Jules Renard et celui d'Henri B. — *FL*, 5 juin.

Balzac (H. de). — * H. de B. — *Louis Lambert*. Édition critique par M. Bouteron et J. Pommier, avec la collaboration de M^me^ Robert Siohan. T. I. Les textes (Texte du manuscrit et dernier texte de l'édition Furne). T. II. Notes et commentaires [fin 1954]. — J. Corti, 1954.

— Ähnebrink (Lars). — Dreiser *Sister Carrie* and B. — *Symposium*, November 1953.

— Bays (Gwendolyn). — B. as seer. — *YFS*, n° 13.

— Carrington Lancaster (H.). — The works of B. — [In] Literary masterpieces of the Western world, Baltimore, 1953.

— Conner (Wayne). — B.'s Frenhofer. — *MLN*, May.

— Courtine (Robert J.). — La table dans l'œuvre de B. — *La Gastronomie*, avril-mai.

— Crabbe (V.). — B. et l'administration. — *Revue internationale des sciences administratives*, n° 2.

— Ducourneau (Jean A.). — A propos d'une Correspondance de B. [publiée par A. Béguin et J.-A. D., Club français du Livre]. — *MF*, juillet.

— Dupuy (Aimé). — B. et le monde clérical. — *La Revue socialiste*, avril, mai.

— Gold (Herbert). — The lesson of B.'s stupidity. — *The Hudson Review*, Spring.

— Le Sage (L.). — A great reader of B: M. Proust. — *University of Toronto Quarterly*, 1953.

— Lotte (D^r^ F.). — Le suicide dans *La Comédie Humaine*. — *Médecine de France*, n° 53.

— Neubert (Fritz). — B. und Gœthe. — [In] * Gedächtnisschrift für Adalbert Hämel. — Würzburg, Triltsch, 1953.

— Samarine (R. M.). — B. et le mouvement ouvrier [en russe]. — [In] * Uconyje zapisky Instituta mirovoj literatury imene A. M. Gorkogo. — Moscou, 1952.

— Walker (Hallam). — The source of a B.'s work. — *MLN*, March.

— Voir : *Sand* (*G.*).

Baudelaire (Ch.). — * Ch. B. — *Le Spleen de Paris*. Lithographies originales de Francis Gruber. — Éd. du Grenier à sel, 1954.

— * Hess (Gerhard). — Die Landschaft in B.s *Fleurs du Mal* (Sitzungberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philos. histor. Klasse). — Heidelberg, C. Winter, 1953.

— * Sugar (Charlotte L. de). — B. et R.-M. Rilke. Étude d'influences et d'affinités spirituelles. — Nouvelles Éditions Latines, 1954.
— Casnati (Francesco). — B. e la critica. — *Vita e Pensiero*, maggio.
— François (Alexis). — Le sonnet sur la *Beauté* des *Fleurs du Mal*, ou B. expliqué par lui-même. — *MF*, juin.
— Hassan (Ihab H.). — B.'s *Correspondances* : the dialectic of a poetic affinity. — *FR*, May.
— Maranini (Lorenzo). — Cinque sostantivi [B. : *L'Invitation au voyage*]. — *RLM*, luglio-settembre 1953.
— Pichois (Claude). — Une source janséniste de la pensée de B. — *RHLF*, avril-juin.
— A B. conundrum. — *TLS*, 26th March.
— Voir : *Huysmans* (*J.-K.*).

Becque (H.). — Vier (Jacques). — H. B. (1837-1899). — *L'École*, 1er mai.

Bloy (L.). — * Cattaui (Georges). — L. B. Préface de Pierre Emmanuel (« Classiques du xxe s. ». 15). — Édit. Universitaires, 1954.
— Bollery (Joseph). — L. B. — *Les Cahiers de l'Ouest*, juillet.
— Hohoff (Curt). — Erinnerung an L. Bs Grenze und Grösse. — *Hochland*, Juni.
— Joly (Élisabeth). — En marge de l'*Exégèse des lieux communs*. — *La Croix*, 16-17 mai.
— Rouzet (Georges). — Le « L. B. » de J. Bollery [avec deux lettres inédites de L. B. : à Josef Florian, 9 janvier 1906 ; à Ricardo Vinès, 13 juillet 1905]. — *Le Thyrse*, mai.
— Voir : *Huysmans* (*J.-K.*).

Bonald (L. de). — Eulogio Palacios (Leopoldo). — El platonismo empírico de Luis de B. — *Revista de estudios políticos*, marzo-abril.

Borel (P.). — * Starkie (Enid). — Petrus B., the lycanthrope. His life and times. — London, Faber and Faber, 1954.
— The eccentric P. B. — *TLS*, 4th June.

Bornier (H. de). — Prévost (M.). — Henri de B. — [In] * Dictionnaire de biographie française, fasc. XXXV, 1953, col. 1112-1113.

Brunetière (F.). — * Clark (John Gwynne). — La pensée de F. B. — A.-G. Nizet, 1954.

Céard (H.). — Voir : *Huysmans* (*J.-K.*).

Chateaubriand. — Boorsch (Jean). — Motion and rest in *René*. — *YFS*, no 13.
— Dédéyan (Charles). — C. als Gesandter in Berlin. — *Antares*, Juni.
— Gautier (J.-M.). — C. et l'Inde. — *RLC*, avril-juin.
— Gugenheim (Suzanna). — D'Annunzio e C. — *Letteratura moderne*, gennaio-febbraio.
— Guyot (Charly). — A propos du passage de C. à Neuchâtel, en 1824 [d'après des documents provenant « d'une bibliothèque particulière française », conservés en copie à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel]. — *Musée neuchâtelois*, janvier-février.
— Jackson (G. B.). — Another C. autograph in London [Archives of the Royal Literary Fund]. — *MLN*, May.
— La Force (Duc de). — Comment C. corrigeait son style. — *RDM*, 1er juin.
— Le Savoureux (H.) et Duchemin (M.). — A propos de la rencontre de l'Alhambra. — *BGB*, juin.

— Letessier (Fernand). — Notes pour la « Correspondance » de C. (avec quatre lettres inédites à François Grille). — *RHLF*, janvier-mars.
— Tuzet (Hélène). — C. R. de : J.-M. Gautier, C., *Lettre à M. de Fontanes sur la campagne romaine* (Genève-Lille, 1951). — *RLC*, janvier-mars.

Colet (L.). — Voir : *Flaubert (G.)*.

Constant (B.). — Biondi (P.). — La politica di C. — *Studi politici*, 1953, nos 3-4.
— Fay (Eliot G.). — The man who hesitated for fifteen years. — *FR*, April.
— Lombard (Alfred). — B. C. contre La Rochefoucauld. — *JG*, 23-24 mai.

Daudet (Alph.). — Randal (Georges). — L'envers d'un faux chef-d'œuvre. *Sapho*, mœurs parisiennes (I et II). — *Quo Vadis*, janvier-juin.
— Voir : *Goncourt (E. et J. de)*.

Dumas (A.), père. — * A. D. — *Mes Mémoires*. Texte présenté et annoté par P. Josserand. Tome I (Coll. « Mémoires du passé pour servir au temps présent ». 10). — Gallimard, 1954.

Dumas (A.), fils. — Marshall (Robert G.). — A. D. fils et l'éducation qui ne prépare pas au mariage. — *Le Bayou*, no 57, printemps.

Fauriel (C.). — Galpin (Alfred Maurice). — Les débuts littéraires de Claude F. Le manuscrit inédit de sa notice sur La Rochefoucauld [Bibl. V. Cousin, Ms. 42]. — *PMLA*, June.

Flaubert (G.). — Bauchard (Charles). — En marge de l'*Éducation sentimentale*. Le premier mari de Mme Arnoux. — *RHLF*, avril-juin.
— Guenther (Hans F. K.). — Das Urbild von F.s Madame Arnoux. — *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1953, H. 1-2.
— Ivachtschenko (A. F.). — Le problème de la nation dans l'*Éducation sentimentale* de G. F. — [In] * Uconyje zapisky Instituta mirovoj literatury imene A. M. Gorkogo. — Moscou, 1952 [en russe].
— Junker (Albert). — Die Darstellung der Februarrevolution im Werke F.s. — [In] * Gedächtnisschrift für Adalbert Hämel, Würzburg, Triltsch, 1953.
— Leleu (Gabrielle). — La mort de Madame Bovary (critique de sources). — *Annales de Normandie*, mai.
— Levaillant (Maurice) et Varenne (Marc). — La dernière lettre d'amour de F. à Louise Colet [5 mars 1855]. — *RDM*, 1er juillet.
— Prucher (Auda). — La rappresentazione dell' Egitto nelle tre redazioni della *Tentation de Saint Antoine*. — *Atti e memorie dell' Accademia toscana di scienze e lettere «La Colombaria»*, 1953-1954.
— Richard (Jean-Pierre). — L'appétit de F. — *Les Lettres Nouvelles*, mai.
— Starkie (Enid). — F.'s letters [C. R. de : *Selected letters of G. F.*, ed. and transl. by Francis Steegmuller, London, Hamish Hamilton]. — *Time and Tide*, 27th March.
— Vautier (Roger). — La médecine dans *Madame Bovary*. — *La Presse médicale*, 26 mai.

France (A.). — * A. F. — Pages choisies. Avec une notice biographique, des notices littéraires et des notes explicatives, par Jean Levaillant (Classiques illustrés Vaubourdolle). — Hachette, 1954.
— Reissig (Luis). — El pensamiento intimo de A. F. — *Revista nacional de cultura* (Caracas), marzo-abril.
— Rat (Maurice). — A. F. et Jules Lemaître. — *Le Lys Rouge*, no 62, printemps.

Goncourt (E. et J. de). — Billy (André). — La première édition du *Journal des G.* La vérité sur les relations d'Edm. de G. et des frères Daudet. — *FL*, 29 mai.

— Carter (Boyd G.). — The G.'s *Henriette Maréchal* in Mexico. — *MLN*, May.

Gourmont (R. de). — Harris (G. W.). — R. de G. — *The Contemporary Review*, June.

Grimblot (P.). — Pichois (Claude). — Un ami de Renan et de Sainte-Beuve : Paul G. — *RLC*, janvier-mars.

Guérin (E. et M. de). — Une lettre de M. de G. à François du Breil de Marzan [2 juin 1833]. — *L'Amitié guérinienne*, janvier-mars.

— [Deux] lettres inédites d'E. de G. [à Antoinette de Boisset, 24 juin, 31 août 1835]. — *L'Amitié guérinienne*, janvier-mars.

— *L'Amitié guérinienne* [Mgr J. Calvet : les G. et les lettres modernes], janvier-mars.

Hugo (V.). — * V. H. — Œuvres complètes [24]. *Actes et paroles*. Préface de Michel Braspart. Orné de 11 illustrations de Hermine David. — Givors, A. Martel, 1953.

— * Guillemin (Henri). — V. H. et la sexualité (Coll. « Blanche »). — Gallimard, 1954.

— * Guyon (Bernard). — La vocation poétique de V. H. Essai sur la signification spirituelle des *Odes et Ballades* et des *Orientales*. 1818-1828 (Publication des Annales de la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence. 4). — Gap, Éd. Ophrys, 1954.

— * El aniversario del nacimiento de V. H. Exposición, noviembre 1952. — Madrid, Instituto francés en España, 1952.

— Banachévitch (N.). — A propos d'un vers des *Contemplations* sur un vers d'*Hernani*. — *RLC*, avril-juin.

— Barrère (Jean-Bertrand). — Character and fancy in V. H. — *YFS*, nº 13.

— Barrère (J.-B.). — V. H. dans l'île de Serk. Mai-juin 1859. Un épisode de la création en exil. — *RSH*, avril-juin.

— Barrère (J.-B.). — V. H. et la Grande-Bretagne. — *RLC*, avril-juin.

— Boyé (Maurice-Pierre). — Les amours de Blanche-Marie Rochereuil. Richard Lesclide rival de V. H. [lettres de R. L. à B.-M. R., janvier 1883-septembre 1884]. — *Quo Vadis*, janvier-mars.

— Cappiello (Luigi). — L'influenza di Manzoni sull' opera di H. — *Ausonia*, t. VIII, 1953.

— Françon (Marcel). — V. H. et les épigraphes d'*Une fée*. — *RLC*, avril-juin.

— Feuillets inédits de V. H., publiés par H. Guillemin. — *JG*, 9-10 mai.

— Le retour des cendres de Napoléon et la fuite de Louis-Philippe racontés par V. H. Suppléments inédits aux *Choses vues*. Présentation d'H. Guillemin. — *FL*, 12 juin.

— Hugli (J.). — V. H. et le canton de Vaud. — *La Nouvelle Revue de Lausanne*, 1952, nº 54.

— Kanters (Robert). — V. H. La cloche [chronique des publications récentes]. — *TR*, mai.

— Piatier (J.). — Thèses en Sorbonne. V. H. a-t-il été catholique ? [soutenance des thèses du chanoine G. Venzac : Les origines religieuses de V. H. — Les premiers maîtres de V. H.]. Un poème inédit de V. H. à 16 ans. — *Le Monde*, 25 juin.

— Rat (Maurice). — Le chanoine Venzac, docteur en Sorbonne. Propos recueillis par M. R. — *FL*, 3 juillet.

— Rat (Maurice). — On découvre les premiers vers de V. H. [Collection Salem, Bibl. de Harvard College, extraits inédits]. — *FL*, 10 juillet.

— Rudnicka (J.). — La première traduction polonaise des *Misérables*. — *Zeszyty Wroclawskie*, 1952, nº 2.

— Thiébaut (Marcel). — V. H. 1954. — *RP*, juin.

— Tronquart (G.). — Le vers 1028 d'*Hernani*. — *L'École vosgienne*, 1953-1954, nº 1.

Huysmans (J.-K.). — * J.-K. H. — *En route*. Préface de Fr. Mauriac. Lithographie originale de Berthold Mahn (Grand prix des meilleurs romans du XIXe siècle. 15). — A. Sauret (Impr. nationale), 1954.

— * Laver (James). — The first decadent, being the strange life of J.-K. H. — London, Faber and Faber, 1954 [C. R. in *The Listener*, 29 April ; *TLS*, 14 May ; *The Month*, June ; R. A. E. Baldick, *FS*, October].

— J.-K. H. — Pages retrouvées. Croquis et eaux-fortes. Un petit coin [*Musée des Deux-Mondes*, 15 mai 1875]. — *Bulletin J.-K. H.*, nº 27.

— Billy (André). — H. et les naundorfistes [lettre de H. à Henri Allais, 13 décembre 1902, communiquée par le chanoine Letellier]. — *FL*, 12 juin.

— Cogny (Pierre). — La banalité quotidienne chez J.-K. H. et chez Henry Céard. — *Bulletin J.-K. H.*, nº 27.

— Lambert (Pierre). — Les débuts de H. en 1867 ou la solution d'une énigme [avec deux articles retrouvés : publiés dans la *Revue mensuelle*]. — *Bulletin J.-K. H.*, nº 27.

— Langé (Gabriel-Ursin). — Le décor d'un roman de J.-K. H. Lourps-en-Brie. — *Le Vieux Saint-Maur*, printemps 1953.

— Lefai (Henry). — H. et Baudelaire. — *Bulletin J.-K. H.*, nº 27.

— Rudelle (Violette). — H. et ses relations avec L. Bloy. — *Bulletin J.-K. H.*, nº 27.

— *Bulletin de la Société J.-K. H.*, nº 27.

— Voir : *Mallarmé* (*S.*).

Joubert (J.). — * J. — Pensées et lettres. Textes choisis par Raymond Dumay et Maurice Andrieux. Préface de Raymond D. — Grasset, 1954.

— * Perche (Louis). — J. parmi nous. Préface d'André Maurois. — Limoges, Rougerie, 1954.

— Andrieux (Maurice). — Une plume d'ange [J. J.]. — *NL*, 6 mai.

— Denux (Roger). — J. J. — *L'École libératrice*, 7 mai.

— Faure (Maurice). — J., maître de perfection ou de bon sens ? — *France-Observateur* (Lettres et arts, Supplément bi-mensuel, nº 11), 24 juin.

— Schneider (Marcel). — Le centenaire de J. — *RP*, juillet.

— J. J., the critic's critic. — *TLS*, 7th May.

Kahn (G.). — Beaumont (Germaine). — Le père du vers libre. — *NL*, 17 juin.

Lacordaire (Le P.). — Voir : *XIXe siècle. Divers.*

Laforgue (J.). — Reboul (Pierre). — L'univers poétique de L. dans les *Complaintes*. — *MF*, juin.

— Moreau (Pierre). — C. R. de : M.-J. Durry, *J. Laforgue* (P., 1952). — *RHLF*, janvier-mars.

Lamartine (A. de). — Bouchard (Marcel). — L. et la terre de Milly. — *Les Amis de Sèvres*, janvier.

— Bouchard (M.). — En pèlerinage à Milly. — *Technique. Art. Science*, avril.

— Chesnier du Chesne (A.). — Les égarements de L. Quelques variantes de son *Histoire des Girondins*. — *RHLF*, janvier-mars.

— Chesnier du Chesne (A.). — La mort du duc d'Enghien, poème inédit de L., 1817 [dans une lettre de L. à M^me^ d'Arçon-Brenez]. — *MF*, juillet.

— Magnien (Émile). — La jeunesse ardente de L. (I). — *Société des amis des arts et des sciences de Tournus*, 1953.

Lamennais (F. de). — * F. de L. — Essai d'un système de philosophie catholique. Texte inédit publié et présenté d'après le manuscrit original, par Yves Le Hir. — Rennes, Librairie J. Plihon, 1954.

— * Vidler (Alec R.). — Prophecy and Papacy. A study of L., the Church and the Revolution (The Birkbeck lectures, 1952-1953). — London, S. C. M. Press, 1954 [voir *TLS*, 30 April].

— Béguin (Albert). — Centenaire de L. — *Esprit*, avril.

— Blondel (Jacques). — L. prophète ou précurseur. — *Réforme*, 24 avril.

— Carlo (Eugenio di). — La fortuna di L. in Sicilia. — *Archivio storico per la Sicilia orientale* (Catania), IV, 1951.

— Chassé (Charles). — Les séjours en Bretagne de L. — *Les Cahiers de l'Iroise*, avril-juin.

— Folliet (Joseph). — Tête-à-tête avec L. — *Chronique sociale de France*, mars-avril.

— Legendre (Pierre). — La pensée économique de L. — *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 1.

— Le Roy (Florian). — L. et la musique intérieure. — *Le Goéland*, janvier-mars.

— Spencer (Philip). — Prophet without dishonour. — *The Listener*, 25th March.

— Ukedem d'Acoz (X. d'). — Le drame de la conscience chez L. — *Synthèses*, avril.

— Vier (Jacques). — Explication de texte : L. jugé par Renan. — *L'École*, 17 avril.

Lautréamont. — Saillet (Maurice). — Les inventeurs de *Maldoror*. VIII. L'heure de *Maldoror*. IX. Du symbolisme à 1920. X. Périples américains. — *Les Lettres Nouvelles*, juin-juillet.

Leconte de Lisle. — Ampola (Filippo). — La poesia di L. de L. — *Letterature moderne*, gennaio-aprile.

Lemaître (J.). — Voir : *France* (*A.*).

Loti (P.). — * Ekstroem (Per G.). — Évasions et désespérances de P. L. — Göteborg, Gumpert, 1953.

Maeterlinck (M.). — Voir : *Divers. Théâtre.*

Mallarmé (S.). — Austin (L. J.). — M., Huysmans et la *Prose pour des Esseintes* [suivi de : J. P. — Note conjointe]. — *RHLF*, avril-juin.

— Austin (L. J.). — M. et son critique allemand [Kurt Wais]. — *RHLF*, avril-juin.

— Mondor (Henri). — Précocité de M. [M. et Edgar Poe]. — *Revue de la pensée française*, juin.

— Tamara. — M. et la danse. — *La Revue du Caire*, avril.

Maupassant (G. de). — * Vial (André). — La genèse d'*Une Vie*, premier roman de G. de M., avec de nombreux documents inédits (Annales de l'Université de Lyon. 3^e^ série. Lettres. Fasc. XXV). — Les Belles Lettres, 1954.

— * Togeby (Knud). — L'œuvre de M. — Copenhague, Danish Science Press Ltd ; Paris, Presses Universitaires, 1954.
— Engel (Claire-Éliane). — M. et les Anglais. — *Réforme*, 12 juin.

Mérimée (P.). — * P. M. — *Carmen*. Hors-texte de Picasso. — Lausanne, Mermod, 1953.
— * Instituto francés en España. M.y España. Acuarelas y dibujos. Estampas. Manuscritos. Libros. Exposición, Madrid, mayo 1954 [I.-M. : el hombre, el escritor, el artista. — II. M. en España. — III. España en la obra de M.]. — Madrid, Institut français en Espagne, 1954.
— Dale (Hilda). — Note sur *Fanny Lagden*. — *RLC*, avril-juin.
— Gaxotte (Pierre). — M. sous toutes ses formes. — *FL*, 8 mai.
— Michel (François). — C. R. de : * P. M., *Correspondance générale. 1852-1855* (Toulouse-Paris, 1953). — *RSH*, avril-juin.
— The letters of P. M. — *TLS*, 26th March.

Michelet (J.). — * Barthes (Roland). — M. par lui-même (« Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1954.
— J. B. [Bonnerot]. — La thèse française de doctorat de J. M. [sur un ex. annoté par J.-V. Le Clerc]. — *BB*, n° 2.

Mistral (Fréd.). — * Decremps (Marcel). — M., image de l'Occident. — La Colombe, 1954.
— * Teissier (Léon). — M. chrétien. Le sentiment religieux dans la vie et l'œuvre de M. — Avignon, J. Roumanille, 1954 ; l'auteur, 23, rue de Maguelone, Montpellier.
— Arnal (Marcel). — Du sortilège du verbe dans la grande poésie félibréenne. — [In] * Dai trovatori arabo-siculi alla poesia d'oggi. — Palermo, Palumbo, 1953.
— Berthaud (P.-L.). — Il y a cent ans, le Félibrige... — *Aspects de la France*, 4 juin.
— Longnon (Henri). — Contribution à la connaissance de *Mireio*. — *RHLF*, janvier-mars.
— Messié (Jean). — Les sources vivaroises du *Poème du Rhône* de M. dans les œuvres du Dr Francus (Albin Mazon). — *Revue du Vivarais*, janvier-mars.
— Mistral (Fréd.) neveu. — F. M. en 1854. — *Reflets de Provence*, avril-mai.
— Peyre (Sully-André). — M. sans fin [C. R. de L. Teissier, *M. chrétien*]. — *Marsyas*, juillet.
— Vallat (Xavier). — M. et la politique. — *Aspects de la France*, 4 juin.
— Vallat (Xavier). — La pensée religieuse de F. M. — *Écrits de Paris*, mai.

Musset (A. de). — * A. de M. — Théâtre. Présentation par Pierre Salomon (Coll. du Flambeau). — Hachette, 1954, 2 vol.
— * Fusco (Domenico). — Bibliografia ragionata del *Gamiani* di De M. — Torino, Berruto, 1953.
— Jeanne (René). — C'est en Russie que le *Spectacle dans un fauteuil* a conquis la scène. — *NL*, 29 avril.

Napoléon Ier. — Fleuriot de Langle. — N. et les livres. — *Biblio*, avril.

Nefftzer (Aug.). — Bopp (Marie-Joseph). — La vie d'un grand journaliste. Aug. N., de Colmar. — *Saisons d'Alsace*, n° 1.

Nerval (G. de). — * G. de N. — *La Bohême galante*. Introduction et notes de A. Bosquet (Classiques Delmas). — Delmas, 1954.
— Jean (Raymond). — Textes inédits de G. de N. [tirés des articles donnés par N. à l'*Allgemeine Theaterzeitung*]. — *RHLF*, janvier-mars.
— Mondor (Henri). — L'étrange rencontre de N. et de Galois. — *Arts*, 7-13 juillet.

— Schirmbeck (Heinrich). — Dichtung als tödliches Wagnis [zu G. de N., *Töchter der Flamme*. Das ausgewählte Werk. Übertragen von Ernst Sander. Mit einer Einleitung von G. M. Daiber, Freiburg i. Br., Verlags. H. Klemm]. — *Die literarische Welt*, 10. August 1953.

Nouveau (G.). — G. N. — Le Manouvrier [conte publié dans *La Lune rousse*, 11 août 1878]. — *La Nouvelle NRF*, mai.

— Viatte (Auguste). — Le souvenir de G. N. — *La Revue de l'Université Laval*, décembre 1953.

Ozanam (Fr.). — Jacquin (Abbé Robert). — O., professeur de droit commercial, 1839-1840. — *Revue des travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 2e semestre 1953.

Planche (G.). — Piatier (J.). — Un personnage de la *Comédie humaine* sort de l'ombre [C.-R. des thèses de M. Regard sur G. P.]. — *Le Monde*, 2 juin.

Proudhon (P.-J.). — Leroy (Maxime). — Les idées pédagogiques de P. — *Fédération*, mai.

Quinet (E.). — Powers (Richard H.). — E. Q. and the first French translation of Herder's *Ideen zur Geschichte der Menschheit*. — *RR*, April.

Renan (E.). — Sayles (G. O.). — The changed concept of history : Stubbs and R. — *Aberdeen University Review*, Spring.

— Voir : *Lamennais*.

Renard (J.). — * J. R. — *L'Écornifleur*. Préface de Pierre Brisson. Lithographie originale de Clairin (Grand prix des meilleurs romans du XIXe siècle. 14). — A. Sauret (Impr. nationale), 1954.

— La correspondance de J. R. [lettre de Mme Lapponi, nièce de J. R., à propos de la chronique d'E. Henriot]. — *Le Monde*, 13-14 juin.

Rieu (Ch.). — * Mauron (Marie). — Le solitaire enchanté. Charloun R. du Paradou, poète. — Mercure de France, 1954.

Rimbaud (A.). — * A. R. — *Poésies*. Illustrations de Lucien Boucher, gravées par Pierre Bouchet. — M. Lubineau, 1953.

— * Starkie (Enid). — A. R. 1854-1954 (The Zaharoff Lecture for 1954). — Oxford, Clarendon Press ; London, Cumberledge, 1954.

— Blume (Bernhard). — Das ertrunkene Mädchen : Rs *Ophélie* und die deutsche Literatur. — *Germanisch-romanische Monatsschrift*, April.

— Montal (Robert). — Les débuts littéraires d'A. R. — *Le Thyrse*, mai.

— O'Nan (Martha). — « Chanson de la plus haute tour » d'A. R. — *FR*, April.

— P. P. — Jean Bourguignon premier biographe de R. — *Le Bateau Ivre*. Bulletin des amis de R., no 12, mai.

— Voir : *Symbolisme*.

Rochefort (H.). — * Roubaud (Noële). — H. R. intime. — Nouvelles Éditions latines, 1954.

Rostand (E.). — Brown (Calvin S.). — The death of Doctor Pascal and Cyrano de Bergerac. — *Symposium*, November 1953.

Sainte-Beuve. — Guillemin (Henri). — Sur un article inédit de S.-B. [« Des gladiateurs en littérature », publié par J. Pommier, *RDM*, 15 mars]. — *JG*, 11-12 juillet.

— Voir : *Proust* (*M.*).

Sand (G.). — * Ville de Paris. Bibliothèque historique. Inauguration de la bibliothèque G. S. (Donation Aurore S.). 15 juin 1954. Préface de H. de Surirey de Saint-Rémy. Catalogue rédigé par P. Boussel et Marie-Th. Liégeas — P., 1954.

— Une lettre de G. S. à Michelet (fragment), 28 janvier 1856. — *LF*, 1er-8 juillet.

— Hommage à G. S. 1804-1876. — *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin.

— Cornell (Kenneth). — G. S. : emotion and idea. — *YFS*, nº 13.

— Dupuy (Aimé). — G. S. et les médecins de son temps. — *La Presse médicale*, 16 janvier.

— Dupuy (Aimé). — G. S. malade et garde-malade. — *La Presse médicale*, 3 février.

— Dupuy (Aimé). — Les sources exotiques d'*Indiana*. — *Miroir de l'histoire*, juillet.

— Duveau (Georges). — G. S., témoin lucide du drame social. — *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin.

— Gaulmier (Jean). — G. S., Balzac et Émile Regnault [lettres inédites de G. S. à E. R.]. — *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin.

— J. G. [Gaulmier]. — Quelques ouvrages récents concernant G. S. [C. R. de F. Boury, *De quoi vivait G. S.* (P., 1952) ; M.-L. Pailleron, *G. S. et les hommes de 48* (P., 1953) ; — G. S.-M. Dorval, *Correspondance inédite* (P., 1953) ; P. Salomon, *G. S.* (P., 1953) ; l'article contient une lettre inédite de G. S., Bibl. de Châteauroux, AB/63-mss 123 et l'inventaire du fonds G. S. à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris]. — *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin.

— George-Day. — G. S. femme de lettres. — *RDM*, 1er juillet.

— L'Hopital (M.). — G. S. et ses amis Viardot. — *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin.

— Lelièvre (R.). — G. et Maurice S. adaptateurs de Ruzzante. — *RLC*, avril-juin.

— Marix-Spire (Thérèse). — G. S. et le Berry. — *Le Monde*, 22 juin.

— Menard (François). — G. S. et la Franc-maçonnerie. — *Le Symbolisme*, juin.

— Parent (Monique). — G. S. et le patois berrichon [lexique du patois berrichon d'après un Ms. de la Coll. G. S., Ms. O 2, Bibl. hist. de la Ville de Paris]. — *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin.

— Connaissez-vous les dessins de G. S. ? [collection de la Bibl. hist. de la Ville de Paris]. — *Arts*, 26 mai-1er juin.

Souday (P.). — Billy (André). — P. S. est mort depuis vingt-cinq ans. — *FL*, 10 juillet.

Staël (Mme de). — * Escarpit (Robert). — L'Angleterre dans l'œuvre de Mme de S. (Études de littérature étrangère et comparée). — Didier, 1954.

— Gibelin (J.). — Note sur la religion staëlienne. — *RLC*, avril-juin.

— Luzi (Mario). — Corinne et Juliette. — *Letterature moderne*, marzo-aprile.

Stendhal. — Alciatore (Jules C.). — Un trait de caractère de l'héroïne stendhalienne. Une sensibilité vive cachée sous une froideur apparente. — *Le Bayou*, nº 58, été.

— Berges (Consuelo). — Lecciones de S. — *Insula*, 15 de marzo, 15 de septiembre.

— Dédéyan (Charles). — Une hypothèse sur le duc Sanseverina-Taxis de *La Chartreuse*. — *RHLF*, avril-juin.

— R. G. [René Groos]. — S. et Chamfort : l'aventure de l'abbé de Molières. — *Le Divan*, avril-juin.

— Le Yaouanc (Moïse). — C. R. de : Jules C. Alciatore, *Stendhal et Helvétius* (Genève-Lille, 1952). — *RHLF*, avril-juin.

— Liprandi (Claude). — Sur un personnage du *Rouge et Noir* : Monsieur Descoulis. — *Le Divan*, avril-juin.

— Martineau (Henri). — S. chez Célimène. — *FL*, 12 juin.

— Michel (François). — S. à la chasse aux idées. [C. R. soutenance thèses de V. del Litto, « Les sources françaises et étrangères des idées littéraires de S. (1802-1821) ». — En marge des Ms. de S., compléments et fragments inédits]. — *Le Monde*, 8 juin.

— Trompeo (Pietro Paolo). — Cercasi donna grassa (Personaggi romani in un romanzo [*Lucien Leuwen*] di S.). — *Studi romani*, gennaio-febbraio 1953.

— Voir : *Valéry* (*P.*).

Taine (H.). — Boone Atkinson (J. L.). — T. on the French Revolution : a study in historiographic controversy. — *Historian*, Spring 1953.

— Flasche (Hans). — Ueber den Begriff « Conscience » bei Hipp. T. — [In] * Gedächtnisschrift für Adalbert Hämel.-Würzburg, Triltsch, 1953.

Tocqueville (A. de). — * Barth (Niklas). — Die Idee der Freiheit und der Demokratie bei A. de T. — Aarau, Keller, 1953.

— Alpatov (M. A.). — Les idées politiques d'A. de T. [publié en russe, *in* Bulletin de l'Académie des Sciences. Section d'histoire et de philosophie, Moscou, 1949, t. VI, nº 4]. — *Questions d'histoire*, nº 2.

— Frescaroli (Antonio). — Rileggendo T. — *Vita e Pensiero*, maggio.

— Kirk (Russell). — The prescience of T. — *University of Toronto Quarterly*, 1953.

Verlaine (P.). — * P. V. — *Poésies*, choisies et préfacées par Pierre Mac Orlan. Vingt pointes sèches originales de Jean Frélaut. — Éd. Arc-en-Ciel, 1953.

— Richer (Jean). — Repères et documents verlainiens, avec des lettres inédites [I. « Tu en es encore à la tentation d'Antoine ». 1878. — II. Documents concernant *Amour*, 1887-1888. — III. Secours accordés à V. par le ministère de l'Instruction publique (1890-96). — *MF*, juin [errata, juillet, p. 565].

— Wilhelm (A.) et Wackermann (J.). — V. dans les *Romances sans paroles*. — *Nouvelle Revue pédagogique* (Paris), 1er février.

— Voir : *Symbolisme*.

Verne (J.). — Giani (Renato). — Anche librettista Giulio V. — *La Scala. Rivista dell' Opera* (Milano), giugno.

Veuillot (L.). — Voir : *XIXe siècle. Divers*.

Vieusseux (J.-P.). — Ciampini (Raffaele). — Gian Pietro V. I suoi viaggi, i suoi giornali, i suoi amici (« Saggi »). — Torino, Einaudi, 1953.

Vigny (A. de). — Guillemin (Henri). — Sur *Les Destinées* d'A. de V. [compléments à l'éd. V.-L. Saulnier, 1947, et au tome I de l'éd. des Œuvres complètes, Bibl. Pléiade, 1948]. — *Les Dialogues*, mai.

— Petroni (Liano). — Situazione in Francia degli studi su V. [bibliographie]. — *RLM*, luglio-settembre 1953.

Villiers de l'Isle-Adam. — * Inédits de V. de l'I.-A. *Reliques*. Textes réunis et présentés par Pierre-G. Castex. — J. Corti, 1954.

— * V. de l'I.-A. — *Contes cruels*. Avec un conte inédit. — J. Corti, 1954.

— Castex (Pierre-Georges). — V. de l'I.-A. au travail. Appendice : Une liste d'œuvres à écrire établie par V. — *RSH*, avril-juin.
— Castex (Pierre-Georges). — V. de l'I.-A., historien de sa maison. — *Revue du Nord* [nº spécial L. Jacob], avril-juin.

Warnery (H.). — * Warnery (Marcelle). — Henri W., poète vaudois, 1859-1902. — Neuchâtel, Éd. de la Baconnière, 1953.

Zola (É.). — * Lanoux (Armand). — Bonjour, Monsieur Z. — Amiot-Dumont, 1954.
— Lanoux (Armand). — Un amour d'É. Z. — *FL*, 24 avril.
— Moreau (Pierre). — Le *Germinal* d'Yves Guyot. — *RHLF*, avril-juin.
— Reuillard (Gabriel). — Z. assassiné ? [l'avis du Dr Jacques Z.]. — *Le Monde*, 1er juin.
— Ricatte (Robert). — A la recherche de Z. — *IL*, mars-avril.
— Voir : *Rostand* (*E.*).

XXe SIÈCLE

Divers. — * Billy (André). — L'Époque 1900 (Histoire de la vie littéraire). — Tallandier, 1954.
— * Bo (Carlo). — Della lettura e altri saggi [études sur la littérature française du xxe s. : Proust, Sartre, Camus, Colette, Bernanos, Gide, Léautaud Sachs, Péguy, Valéry, etc.]. — Firenze, Vallecchi, 1953.
— * Nathan (Jacques). — Histoire de la littérature française contemporaine. Panorama des années 1920-1953 (Coll. « L'Activité contemporaine »). — F. Nathan, 1954.
— * O'Donnell (Donat). — Maria Cross. Imaginative patterns in a group of modern catholic writers [Bernanos, Bloy, Péguy...]. — London, Chatto and Windus, 1954.
— Béguin (Albert). — Avons-nous une littérature chrétienne ? — [In] * Monde moderne et sens de Dieu. — Horay, 1954.
— Décaudin (Michel). — Une petite revue née à Lille en 1900 : *L'Hémicycle* [1900-1902]. Appendice : Une page de Gide publiée dans *L'H.* (août 1900). — *Revue du Nord* [nº spécial L. Jacob], avril-juin.
— Madaule (Jacques). — La famille dans la littérature française (1900-1925). — [In] * Renouveau des idées sur la famille. Institut national d'études démographiques. Travaux et documents. — Cahier nº 18, 1954.
— Salleron (Claude). — L'expression littéraire de 1925 à 1952 [la famille dans la littérature]. — [In] * Renouveau...
— Sur la littérature française de Belgique [Enquête : réponses de G. Gromyko, J.-M. Carré, P. Jourda, J.-F. Angelloz, etc.]. — *Les Cahiers du Nord*, 1953-1954, nos 5 et 6.

Théâtre. — Braun (Sidney D.). — The courtesan in the Théâtre-Libre. — *Symposium*, May 1953.
— Wathelet-Willem (Jeanne). — L'irréel dans le théâtre contemporain. Réflexions sur quelques pièces. — *Marche Romane*, janvier-juin.

Alain. — Guérard (Albert). — The enigma of A. — *The American Society Legion of honor Magazine*, Winter 1953.

Alain-Fournier. — * A.-F. — *Le grand Meaulnes*, suivi de brouillons inédits d'A.-F. [annotés par Isabelle Rivière]. — Club des libraires de France, 1953.
— Borgal (Clément). — A.-F. le terrible. — *TR*, mai.
— Ternois (René). — A.-F. en 1905. — *EN*, 6 mai.

Apollinaire (G.). — G. A. — *Les Doukhobors* (poème manuscrit). — *Le Flaneur des Deux-Rives*, nº 1, mars.

— G. A. — Carte à André Breton, 12 mars 1916. — *Le Flaneur des Deux-Rives*, nº 1, mars.

— * A. par lui-même. Images et textes présentés par Pascal Pia (« Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1954.

— * Toussaint Luca (A.). — G. A. Souvenirs d'un ami. Lettre-préface de M. Jacob, introduction et notes de M. Adéma [rééd. de l'ouvrage publié en 1920, avec un chapitre inédit]. — Monaco, Éd. du Rocher, 1954.

— Breton (André). — Ombre non pas serpent, mais d'arbre, en fleurs. — *Le Flaneur des Deux-Rives*, nº 1, mars.

— Décaudin (Michel). — Entretien avec Nicolas Beauduin [sur G. A.]. — *Le Flaneur des Deux-Rives*, nº 1, mars.

— Décaudin (Michel). — Notes pour une édition critique d'*Alcools*. — [In] * Handelingen van het twintingste vlaams Filologencongres, Antwerpen, 7-9 avril 1953.

— Ce que sera, à Stavelot, le musée A. [par Camille Deleclos]. — *FL*, 12 juin.

— Kostrowicka-Dabrowa (Maria). — Les ancêtres maternels d'A. — *Le Flaneur des Deux-Rives*, nº 1, mars [Voir aussi : La famille d'A., in *MF*, mai].

— Léautaud (Paul). — *La Chanson du Mal Aimé*. — *Le Flaneur des Deux-Rives*, nº 1, mars.

— Maury (Lucien). — Une lettre de G. A. [à L. M., janvier ? 1911]. — *MF*, juin.

— Roques (Mario). — Le *Perceval le Gallois* de G. A. — *Le Flaneur des Deux-Rives*, nº 1, mars.

— Warnier (Raymond). — G. A. et l'Allemagne [Note bibliographique générale]. — *RLC*, avril-juin.

— Wenger (Marguerite). — Bibliographie der Schriften von und über G. A. — *Das Buch*, 1952, 1-2.

— *Le Flaneur des Deux-Rives*. Bulletin [trimestriel] d'études apollinairiennes [inédits, rééditions, études, articles, bibliographie]. Nº 1, mars 1954 [P.-M. Adéma, 20, rue Dauphine, Paris, 6e].

Arbaud (J. d'). — Durand (Bruno). — J. d'A. — *Reflets de Provence*, avril-mai.

— Jan (Eduard von). — Mistrals Erbe : J. d'A. — [In] * Gedächtnisschrift für A. Hämel. — Würzburg, 1953.

Barrès (M.). — Domenach (Jean-Marie). — B. et les contradictions du nationalisme. — *Esprit*, avril.

Bazin (R.). — * R. B. — Paysages et pays d'Anjou. Éd. du centenaire [Aquarelles de Lebouvier]. — Saint-Barthélemy d'Anjou, Société civile des droits d'auteur ; Lyon, impr. de B. Arnaud, 1954.

— Grente (Cardinal). — R. B. et l'Académie. — *RDM*, 1er mai.

Beck (Chr.). — Van Nuffel (Robert O. J.). — Sur Christian B. [à propos des travaux d'Antonio Mor, publiés en français et en italien]. — *Marginales*, juin-juillet.

Bergson (H.). — Piatier (J.). — Des fragments inédits du testament de B. sont révélés en Sorbonne [au cours de la soutenance des thèses de Mme Mossé-Bastide. — *B. éducateur*. — *B. et Plotin*. — Mes écrits. Mes ennemis]. — *Le Monde*, 19 mai.

Bernanos (G.). — * G. B. — *La Joie*. Post-face de A. Béguin, suivie de textes inédits et de documents originaux. — Club du meilleur livre, 1954.

— * Béguin (Albert). — B. par lui-même (« Écrivains de toujours »). — Éd. du Seuil, 1954.
— * Chaigne (Louis). — G. B. (« Classiques du xx^e siècle »). — Éd. Universitaires, 1954.
— [Trois] lettres de G. B. à M^me de Noailles. — *TR*, avril.
— Béguin (Albert). — G. B. écrivain, suivi de [trois] lettres de jeunesse de B. [à Dom Besse, 1917-1918]. — *Médecine de France*, n° 53.
— Tribout de Morembert (Henri). — Non, B. n'était pas Espagnol [sur les preuves de son ascendance messine]. — *FL*, 29 mai.
— Vázquez Zamora (Rafael). — B. y López-Rubio. — *Insula*, 30 de abril.

Bernstein (H.). — M. — Un « géant aux pieds fragiles ». H. B. — *Le Voleur* de Georges Darien et *Le Voleur de* B. — *Quo Vadis*, janvier-mars.

Blum (L.). — * L'œuvre de L. B. * 1891-1905. Critique littéraire. Nouvelles conversations de Gœthe avec Eckermann. Premiers essais politiques. Préface de V. Auriol. Introductions de Jean Texcier, Robert Blum et Bracke-Desrousseaux. — A. Michel, 1954.
— Henriot (Émile). — L. B., critique littéraire. — *Le Monde*, 23 juin.

Bocquet (L.). — Delétang (Marie). — Léon B. — *Rolet*, 17, 24 juin, 1^er juillet.

Boschère (J. de). — J. de B. — Journal du Rebelle solitaire. Extraits publiés par André Lebois [1946-1949]. — *Revue de la Méditerranée*, mars-avril.
— Guiette (Robert). — J. de B., l'enragé d'espoir. — *Critique*, juin.

Brémond (L'abbé H.). — Guinan (Alastair). — Portrait of a devout humanist, abbé H. B. An essay introductory to his life and thought. — *The Harvard Theological Review*, January.

Cadou (R.-G.). — * Manoll (Michel). — R.-G. C. Inédits, poèmes et textes choisis, bibliographie, portraits et documents (« Poètes d'aujourd'hui ». 41.). — P. Seghers, 1954.

Deubel (L.). — Doucet (J.), S. J. — Un travail de patience [L.-L. D., les trois états du poème *Cris*]. — *Les Études classiques*, juillet.
— Wenger (Marguerite). — Bibliographie der Schriften von und über L. D. — *Das Buch*, 1952, 1-2.

Du Bos (Ch.). — Blanchard (Pierre). — Le consentement à la sainteté. — [In] * Sainteté d'aujourd'hui (Études carmélitaines). — Desclée de Brouwer, 1954.

Dullin (Ch.). — *La Volupté de l'honneur* et sa traductrice. Lettres inédites de Ch. D. et de Luigi Pirandello, présentées par M^mes Eve et Lucie Paul Margueritte [20 juillet, 27 septembre 1922]. — *Quo Vadis*, janvier-mars.

Gide (A.). — * Lafille (Pierre). — A. G. romancier. — Hachette, 1954.
— Aron (R.). — Où A. G. apprend à connaître le *Sertorius* de Corneille. — *Revue d'Athènes*, novembre 1952.
— Blanchard (Pierre). — Le refus d'A. G. — [In] * Sainteté d'aujourd'hui (Études carmélitaines). — Desclée de Brouwer, 1954.
— Pénard (Jean). — A. G. y Emmanuèle. — *Sur*, mayo-junio.
— Taupin (René). — G.'s literary mourner. — *Symposium*, May 1953.
— Voir : *XX^e Siècle. Divers, Rachilde* (*M^me*).

Giraudoux (J.). — * Mercier-Campiche (Marianne). — Le théâtre de G. et la condition humaine. — Domat, 1954.
— Braspart (Michel). — G. dix ans après. — *Réforme*, 22 mai.

— Desforges (Jacques). — Le théâtre de G. — *Réforme*, 22 mai.
— Mc Lendon (Will L.). — G., champion de l'urbanisme. — *Le Bayou*, nº 58, été 1954.
— Martin du Gard (Maurice). — Pour un portrait de V. Larbaud. Extraits du *Journal littéraire* [Avec G., chez Larbaud, 9 novembre 1943]. — *Médecine de France*, nº 54.

Harel (P.). — Bernoville (Gaëtan). — Le souvenir de Paul H. — *La Croix*, 6-7 juin.

Hazard (P.). — Pour le 10e anniversaire de la mort de P. H. [par J. Baillou, R. Baschet, M. Bataillon, J.-M. Carré, M.-J. Durry, M.-F. Guyard, P. Moreau, B. Munteano, J. Thomas, A. Carey Taylor]. — *FL*, 3, 10 avril.
— Boudout (Jean). — P. H. humaniste. — *Les Humanités* (Classes de lettres), avril.
— Garçon (Maurice). — Un critique de la conscience européenne. — *NL*, 8 avril.
— Michel (François). — P. H. professeur de première. — *Le Monde*, 14 avril.

Jacob (M.). — M. J. — Au nom du Père... [poème inédit]. — *La Nouvelle NRF*, avril.
— M. J. — Douarnenez à la plage [poème inédit, pour une revue, *Iroise*, qui devait paraître en 1934. Présenté par Ed. S[oufflet]. — *Les Cahiers de l'Iroise* (Brest), nº 1, janvier-mars.

Maurras (Ch.). — * Lévis-Mirepoix (Duc de). — Discours de réception à l'Académie française. — Amiot-Dumont, 1954.
— Une lettre à Roumanille du jeune Ch. M. [Paris, 5 avril 1887]. — *Aspects de la France*, 4 juin.
— Lestra (Antoine). — La conversion de Ch. M. [documents inédits : lettre de Ch. M. à A. L., 4 octobre 1944]. — *Ecclesia* (*Lectures chrétiennes*), mai.

Michelet (V.-E.). — * Knowles (Richard). — V.-E. Michelet, poète ésotérique. Préface de Gaston Bachelard (Essais d'art et de philosophie). — Vrin, 1954.

Noailles (Cte**sse de**). — Voir : *Bernanos* (*G.*).

Péguy (Ch.). — * Ch. P. — Correspondance. Présentation par Marcel Péguy. — Les Éditions de Paris, 1954.
* Ch. P. — *Ève, première mortelle*. Stances de Ch. P. et 33 images de Nathalie Parain. — Gallimard, 1954.
— Weber (Eugen). — A persistent prophet. P. — *FR*, April.

Porto-Riche (G. de). — Voir : *Proust* (*M.*).

Proust (M.). — M. P. — Les choses sont moins belles que le rêve que nous avons d'elles [Inédit]. — *Arts*, 2 août.
— Lettres de M. P. à G. de Porto-Riche [sept lettres, 1906-1920], publiées par Madeleine Cottin. — *TR*, juin.
— [Trois] lettres de M. P. à Émile Henriot [1920, réponse à l'enquête de *La Renaissance* sur « le romantisme et le classicisme »]. — *BMP*, nº 4.
— M. P. — Lettre à X... [s. d.]. — *BMP*, nº 4.
— M. P. — Inédits de *Sodome et Gomorrhe*, présentés par André Ferré. — *BMP*, nº 4.
— * Hindus (Milton). — Proustian vision. — New York, Columbia University Press, 1954.
— * Lima (Jorge de). — M. P. Essai traduit du portugais par M. A. Ducasse d'Oliveiro Guimarães. — Rio-de-Janeiro, Tupa éd., 1953.

— Bonnet (Henri). — C. R. de : J. Nathan, *La morale de P.* (P., 1953). — *BMP*, nº 4.
— Fallois (Bernard de). — P. et Sainte-Beuve. — *RP*, mai.
— Ferré (André). — Quelques fautes de ponctuation dans les éditions de M. P. — *RHLF*, avril-juin.
— Guimard (Paul). — [Le château de Guermantes]. La légende et l'histoire. — *Arts*, 2 août.
— Larcher (P.-L.). — Chartres à travers l'œuvre de M. P. — *BMP*, avril.
— Lavaud (Guy). — Dans les pas de M. P. — *Le Bayou*, nº 57.
— Levron (Jacques). — M. P. et l'archéologie. — *BMP*, nº 4.
— O'Brien (Justin). — The wisdom of the young P. — *RR*, April.
— Schonauer (Franz). — M. P. oder die Begegnung mit der literarischen Kultur. — *Schweizer Rundschau*, Juni.
— Serrahima (Maurici). — P. como asmático. — *Insula*, 15 de enero.
— Védrines (Louis). — Séjours vénitiens [de M. P.]. — *BMP*, nº 4.
— Commémoration du 30e anniversaire de la mort de M. P. [allocutions de J.-P. Larcher, P. Vialar, J. de Lacretelle, Früh, A. Cornu]. — *BMP*, nº 4.
— Foretaste of genius [C. R. de M. P., *Jean Santeuil*]. — *TLS*, 26th March.
— *Bulletin de la Société des Amis de M. P.*, nº 4, 1954.
— Voir : *Balzac* (*H. de*).

Rachilde (Mme). — Auriant. — Souvenirs sur Mme R. (suite et fin ; lettre inédite de Gide à Mme R.). — *Quo Vadis*, janvier-septembre.

Radiguet (**R.**). — * R. R. — *Le Bal du comte d'Orgel*. Illustré [et préfacé] par J. Cocteau. — Monaco, Éd. du Rocher, 1953.
— Pons (Maurice). — La vraie patrie de R. R. Suivi de : Poèmes de R. R. — *La Nouvelle NRF*, juillet.

Saint-Denys-Garneau. — * S.-D.-G. — *Journal* [1935-1939]. Préface de Gilles Marcotte. — Montréal, Beauchemin, 1954.

Saint-Exupéry (**A. de**). — * Le Hir (Yves). — Fantaisie et mystique dans *Le Petit Prince* de S.-E. — A.-G. Nizet, 1954.
— Blanchard (Pierre). — Préludes saint-exupériens. — [In] * Sainteté d'aujourd'hui (Études Carmélitaines). — Desclée de Brouwer, 1954.

Toulet (**P.-J.**). — * Walzer (P.-O.). — P.-J. T. (« Poètes d'aujourd'hui »). — P. Seghers, 1954.
— P.-J. T. — Vers inédits, ou presque. — *Le Divan*, avril-juin.

Valéry (**P.**). — * Faure (Gabriel). — P. V. méditerranéen. — Horizons de France, 1954.
— * La Rochefoucauld (Edmée de). — P. V. (« Classiques du xxe siècle »). — Éditions Universitaires, 1954.
— * Scarfe (Francis). — The art of P. V. A study in dramatic monologue (Glasgow University Publications. XCVII). — London, Heinemann, 1954.
— * Suckling (Norman). — P. V. and the civilized mind. — Oxford University Press, 1954.
— * Walzer (Pierre-Olivier). — La poésie de V. — Genève, Éd. Pierre Cailler, 1954.
— P. V. — Correspondance avec G. Fourment, présentée par O. Nadal [1889-1893]. — *MF*, juillet.
— P. V. et Gustave Fourment. Correspondance. — *CS*, nº 323, juin.
— P. V. — Lettres à Gustave Fourment, publiées par O. Nadal [sept lettres, 1888-1900]. — *La Nouvelle NRF*, juin.

— Adorno (Theodor W.). — V. Proust Museum. — *Die Neue Rundschau*, 1953, H. 4.

— Féline (Pierre). — Souvenirs sur P. V. [documents inédits]. — *MF*, juillet.

— Girard (René). — V. et Stendhal. — *PMLA*, June.

— Guillemin (Henri). — V., frère de Claudel ? — *JG*, 6-7 décembre 1953.

— Guillet (E.). — Essai de commentaire littéral du *Cimetière marin* de P. V. [déjà publié en octobre-décembre 1929]. — *Les Humanités* (Classes de lettres), mai, juin.

— Henriot (Émile). — Où en est V. ? — *Le Monde*, 2 juin.

— Ireland (G. W.). — A note on language and inspiration in *La Jeune Parque*. — [In] * Studies... presented to John Orr.

— La Rochefoucauld (Edmée de). — Les idées politiques de P. V. — *RP*, février.

— Lozano (Rafael). — P. V. o el narcisismo. — *Revista nacional de cultura* (Caracas), enero-febrero.

— Müller (Dr Franz Walter). — Studien zu Aufbau und Thematik von P. V.'s *Mon Faust*. — *Die neueren Sprachen*, H. 6.

— Noulet (E.). — C. R. de : J. Hytier, *La poétique de Valéry* (A. Colin, 1953). — *CS*, nº 321, janvier.

— Perroud (Robert). — Approsimazioni intorno all' opera di P. V. — *Vita e Pensiero*, gennaio.

René Rancœur.

Abréviations. — Amitié (L') Ch. Péguy. Feuillets mensuels. *ACP.* — Annales de l'Université de Paris. *AUP.* — Année (L') Propédeutique. *AP.* — Biblio. *B.* — Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance. *BHR.* — Bulletin de l'Association G. Budé. *BGB.* — Bulletin de la Société des Amis de M. Proust. *BMP.* — Bulletin du Bibliophile. *BB.* — Cahiers de l'Association internationale des études françaises. *CAIEF.* — Cahiers du Sud. *CS.* — Comparative Literature. *CL.* — Contemporary Review. *CR.* — Éducation (L') Nationale. *EN.* — Europe. *E.* — Figaro (Le) Littéraire. *FL.* — French (The) Review. *FR.* — French Studies. *FS.* — Gazette de Lausanne. *GL.* — Hommes et Mondes. *HM.* — Information (L') Littéraire. *IL.* — Journal de Genève. *JG.* — Journal of the History of Ideas. *JHI.* — Lettres (Les) Françaises. *LF.* — Lettres (Les) Romanes. *LR.* — Mercure de France. *MF.* — Modern Language Notes. *MLN.* — Modern (The) Language Review. *MLR.* — Neophilologus. *N.* — Nouvelles (Les) Littéraires. *NL.* — Publications of the Modern Language Association. *PMLA.* — Revue (La) des Deux Mondes. *RDM.* — Revue d'histoire des sciences. *RHS.* — Revue d'histoire du théâtre. *RHT.* — Revue d'histoire littéraire de la France. *RHLF.* — Revue de littérature comparée. *RLC.* — Revue de Paris. *RP.* — Revue des langues vivantes. *RLV.* — Revue des sciences humaines. *RSH.* — Revue (La) générale belge. *RGB.* — Rivista di letterature moderne. *RLM.* — Romanic (The) Review. *RR.* — Studies in Philology. *SP.* — Symposium. *S.* — Table (La) Ronde. *TR.* — Temps (Les) Modernes. *TM.* — Times (The) Literary Supplement. *TLS.* — Yale French Studies. *YFS.*

Le Gérant : **G. Mignot.**

Imp. en France à l'Imp. Willaume-Egret à Saint-Germain-les-Corbeil en janvier 1955.
O.P.I.A.C.L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 1er trimestre 1955.
Nº d'ordre dans les travaux de la librairie Armand Colin : 1324.
Nº d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie Willaume-Egret : 797.

COURS PROFESSÉ AU COLLÈGE DE FRANCE

SECOND SEMESTRE 1839

par

JULES MICHELET

d'après les notes d'ALFRED DUMESNIL

édité par

OSCAR A. HAAC

Associate Professor of Romance Languages
Emory University

A CLARE

en souvenir des longues heures passées
à déchiffrer le laborieux manuscrit.

INTRODUCTION

« *Michelet professeur, c'est-à-dire aux aperçus si fins, si intéressants, caractérisant si nettement et si spirituellement les hommes et les livres... c'est Michelet agissant, c'est Michelet luttant et Michelet s'animant, c'est Michelet sympathisant avec son auditoire !* » *Cet éloge enthousiaste qui se trouve dans une lettre d'Alfred Dumesnil* (*cf. appendice*) *témoigne de la valeur de ces conférences si frappantes par leurs images pittoresques. L'étudiant se sera souvenu des loups qui mangent les malheureux dans les rues de Paris* (*leçon* 10), *du brigand qui pend ses victimes à un orme* (*leçon* 10), *ou de* « *l'amourabaquin* », *vase monstrueux qui devient le symbole des richesses de Flandre* (*leçon* 13). *Les leçons conservent leur qualité de surprise et d'intérêt, surtout quand Michelet introduit ses grandes idées sur l'émancipation intellectuelle du peuple, ou ses vues d'artiste et de sociologue qui doivent servir à étayer ses conclusions, mais qui, en fait, proviennent des sentiments passionnés de l'historien, de son inspiration toute personnelle. Elles constituent un commentaire vraiment humain. De plus, leur intérêt s'accroît souvent grâce aux comparaisons avec l'époque dans laquelle il vit.*

Comme par hasard, par le moyen de digressions variées, Michelet arrive à exprimer plus clairement qu'ailleurs le jugement qu'il porte sur la révolution industrielle et sur les problèmes de la société. Chaque leçon présente un problème différent, tandis que les faits y jouent un rôle secondaire. Dans cette grande variété de matières culturelles et politiques, de science, de religion ou de philosophie, Michelet introduit une vivacité et une concentration d'intérêt si supérieures que son cours pourrait être l'envie de bien des professeurs. La première présentation satisfaisante de la Grande Ordonnance cabochienne (*leçon* 5), *l'appréciation ingénieuse de la renaissance du sentiment religieux qui donna en même temps*

naissance au patriotisme (leçon 7), enfin l'étude de la culture flamande, fondée sur un humanisme original (leçons 13 à 15), sont de petits chefs-d'œuvre de Michelet.

A cette époque il avait quarante et un ans. Il était parvenu au couronnement de sa carrière en obtenant sa chaire au Collège de France. Le succès de l'Histoire de France était incontestable. Il avait également publié un bon nombre d'autres ouvrages, en particulier son Vico, l'Introduction à l'histoire universelle, l'Histoire romaine, Les Mémoires de Luther et Les Origines du droit. Lors de ses voyages à travers la France, et en parcourant l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suisse, l'Italie et le Tyrol, il avait soigneusement relevé ses impressions dans les notes dont il se servait à présent pour définir l'esprit des nations.

L'année 1839 marqua le début d'une grande crise intérieure. D'une part, sa femme, malade pendant la durée du cours, devait mourir bientôt après la dernière leçon. L'intensité tragique du pressentiment de cette mort augmentait la compassion de l'historien pour les souffrances du passé. D'autre part, il fit la connaissance d'Alfred Dumesnil, dont la mère aimera Michelet (1841). Elle ne pourra chercher de divorce et se marier avec lui, empêchée par une mort prématurée (1842). En 1843, Alfred épousera la fille de Michelet. En 1839, il était déjà son disciple. Il mit son ambition à perfectionner la rédaction de ce cours et, pendant les vacances, il en lisait les leçons à ses parents qui vivaient en Normandie.

On oublie trop fréquemment l'intérêt que Michelet portait à ses cours. Celui-ci est le premier à être publié depuis la mort de l'historien. Souhaitons que le grand public se voie accorder la possibilité de lire les autres, de sentir ce qu'ils ajoutent aux qualités si admirables des œuvres imprimées de Michelet, et d'entrer ainsi dans l'intimité de sa pensée. L'historien était plus à l'aise dans son enseignement que dans ses livres, moins gêné dans l'expression de ses convictions qu'il y faisait passer avec autant d'enthousiasme. Sans cesse il brisait le cadre du récit pour réaffirmer ce que, à cette époque déjà, il tenait pour bien plus important que les dates : les considérations culturelles, philosophiques et sociales. Elles devaient permettre à l'étudiant de suivre le dessein fondamental de l'histoire, la suite logique des événements et même la nécessité d'une réforme progressive de la société. Voilà ce que Michelet exprime par sa critique significative de Barante auquel il reproche de ne pas savoir subordonner les faits à « la simplicité des principes ». Ce sont les principes qu'il veut faire ressortir.

Nous résumerons dans notre conclusion les thèmes, que l'historien renonça à incorporer dans l'Histoire de France parce qu'ils l'éloignaient trop des méthodes du travail historique de l'époque, mais qui occupent une telle place dans ce cours. Evidemment, certains passages du cours se retrouvent dans les volumes qui traitent de la même époque, les volumes III à VI de l'Histoire de France, publiés entre 1837 et 1844. Le texte imprimé représente à peu près trois fois la longueur du cours, ce qui veut dire que le nombre des faits présentés dans ces leçons est beau-

coup plus réduit, surtout parce que les commentaires reproduits ci-dessous (environ la moitié du cours) ne répètent pas l'Histoire de France. Les passages analogues sont éliminés de notre texte, ou réduits à quelques phrases. Les passages que nous avons retenus sont présentés, au contraire, dans toute leur étendue, du moins dans la mesure où le permettait un manuscrit quelquefois indéchiffrable. Le détail copieux témoignera des procédés de condensation et d'illustration concrète qui suscitaient l'enthousiasme des étudiants, et de la valeur de ce cours à l'heure actuelle.

Le manuscrit original se présente sous la forme d'une série de feuilles de 21 sur 34 centimètres pour les deux premières leçons, rédigées sur les mêmes pages en colonnes parallèles, et de 19 sur 29 centimètres pour les autres, écrites sur toute l'étendue de la page. Pendant les conférences, Alfred Dumesnil n'a pu noter que le début des mots essentiels. Il ne réussit pas trop bien d'abord, mais à partir de la huitième leçon, il couvre ainsi 8 à 11 pages par leçon de notes quasi-sténographiques. Il a ensuite complété le texte de quelques sections des leçons 11 et 12, en grande partie celui des leçons 10 et 18, enfin il a rédigé en entier le texte des leçons 13 à 17 et 19. Bien qu'il se soit mis au travail presque immédiatement après la fin des conférences, nous perdons de ce fait un peu de la vigueur du style de Michelet. Les mots que Dumesnil a rétablis dans ses notes originales n'étaient pas toujours ceux de son maître. Cependant, en comparant quelques passages identiques dans le cours et dans l'Histoire de France, omis dans notre texte, nous constatons combien ses notes étaient fidèles et complètes (leçons 4 et 8).

Les compléments que nous nous sommes permis d'apporter à son texte se trouvent entre parenthèses, à moins qu'il ne s'agisse d'un article ou d'un mot-outil qui s'imposent de toute évidence. Des points d'interrogation indiquent les mots douteux, où il a été difficile de décider, par exemple, si la lettre « c » représentait « corps », « condition », « comme », « car », ou un autre mot dont cette lettre constitue l'abréviation. Il faut pourtant savoir gré à Dumesnil de s'être attaché à rédiger le texte des leçons qui n'ont pas été reprises dans l'Histoire de France ; il faut également reconnaître que son système sténographique est assez clair pour qu'on puisse partout retrouver la suite logique des idées. En somme, les mots douteux sont relativement rares. Nous avons donc pu analyser le texte entier et le comparer à celui de l'Histoire de France. Cela nous a permis de reproduire les passages inédits et de les présenter presque toujours intégralement.

Nous regrettons qu'il nous manque, pour le cours de 1839, les notes manuscrites de Michelet lui-même qui nous ont été conservées pour ceux de 1840 à 1851. Il faut avouer cependant que les notes de Dumesnil sont infiniment plus complètes que celles que nous a léguées l'historien pour les années suivantes. Comme nous l'apprenons par la lettre de Dumesnil reproduite dans l'appendice, Michelet ne préparait point ses leçons dans tous les détails. Il se livrait à l'inspiration du moment. Aussi note-t-on, à maintes reprises, que le plan d'ensemble, très rigou-

reux dans ses grandes lignes, a été élargi pour faire place à diverses réflexions qui s'y sont glissées ultérieurement. En ce sens, notre texte est plus précieux que les notes fragmentaires mais authentiques des cours à suivre.

En ce qui concerne le texte, nous avons modernisé et normalisé l'orthographe de « fesait », « élémens », « Shakspere » et autres, sans modifier le style : on remarquera, par exemple, l'emploi de « aussi » au début d'une phrase sans l'inversion, l'omission du subjonctif suivant des superlatifs, ainsi que la manière moins littéraire que Michelet adopta dans ses leçons. Nous avons cependant éliminé les pléonasmes « ne... pas... ni... ni » et « ne... seulement que ».

Il est intéressant de noter que notre cours contient le premier emploi du terme « Renaissance » désignant une époque particulière de l'histoire.

Nous tenons à exprimer nos remerciements les plus sincères au professeur J.-M. Carré et à Mme Baudoüin de Paris, par l'entremise desquels nous avons obtenu le manuscrit ; aux professeurs R. E. Dengler et C. O. Ridenour de la Pennsylvania State University qui nous ont fourni de précieux renseignements littéraires ; aux professeurs R. Jasinski et J. Pommier qui ont bien voulu publier le manuscrit sous les auspices de la Revue d'histoire littéraire. Le concours financier de la American Philosophical Society nous a permis d'entreprendre ce travail qui a paru avec le généreux appui de Centre National de la Recherche Scientifique, de la Pennsylvania State University (Central Research Fund), et de la Modern Language Association ; je leur suis très obligé. Enfin, ce travail est aussi le mémorial du professeur Francis du Mont de la Pennsylvania State University et de M. Pierre Didier de l'Université de Yale, décédés tous les deux, qui nous ont aidé avec tant de dévotion à revoir le manuscrit.

O. A. H.

La Revue d'Histoire littéraire de la France

remercie M. Oscar A. Haac de lui avoir confié la publication de cette étude dont il a assumé les frais dans les conditions qu'il indique lui-même. Nous sommes donc heureux de présenter ces pages à nos abonnés et lecteurs.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Il existe un résumé du cours de 1839 qui n'en donne, du reste, qu'une idée élémentaire ; il a été publié par A. Étienne-Gallois, sous le titre J. Michelet, *Notes recueillies à son cours au Collège de France en* 1838-1839 (Paris, Didier, 1877, 92 pages). Cinq chapitres seulement sur quinze traitent du sujet des leçons qui nous occupent. Ils ne se conforment ni à l'ordre des conférences, ni à l'esprit du cours. Deux ou trois courtes pages sur la Flandre ne sauraient nous satisfaire, d'autant moins qu'elles sont écrites quarante ans plus tard. Gabriel Monod, dans son excellent ouvrage, *La Vie et la pensée de Jules Michelet* (Paris, H. Champion, 1923, 388 + 262 pages), n'a pu utiliser que les notes d'Étienne-Gallois et celles parues dans le *Journal de l'Instruction publique* (Monod, II, p. 32). Ses explications ne sauraient donc être regardées comme définitives. Des difficultés survenues entre la fille et la veuve de Michelet n'ont pas permis à Monod d'utiliser les documents qui, comme le nôtre, se trouvaient à Vascœuil, entre Beauvais et Rouen, au château d'Alfred Dumesnil. Ces papiers nous ont été confiés, grâce à l'entremise de M. Jean-Marie Carré, professeur à l'Université de Paris, par Mme G. Baudouin de Paris, héritière de la propriété. A l'exception des fragments publiés par Eugène Noël et par Sirven, il n'était pas possible de les consulter jusqu'en 1949. Ils sont actuellement à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, où on trouvera également le legs Monod qui renferme la majeure partie des manuscrits concernant Michelet.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

D : Indique les mots inutiles que Dumesnil a ajoutés au texte en le complétant après les conférences ou les erreurs qu'il a commises en complétant les abréviations de sa première rédaction. MS indique les textes rejetés de la première rédaction, soit en faveur de la seconde, D, soit pour éliminer une erreur évidente.

H. F. : *Histoire de France*, première édition : t. III, 1837 ; t. IV, 1840 ; t. V, 1841 ; t. VI, 1844 et des renvois aux t. II et VII. Il s'agit surtout de passages analogues aux sections omises dans notre texte, ou d'explications des événements historiques,

J. M. : Gabriel Monod, *La Vie et la Pensée de Jules Michelet*, Paris, H. Champion, 1923, t. I.

J. M. II : *Ibid.*, t. II.

[...] : Indiquent les mots ajoutés par l'auteur de cette publication pour compléter les phrases ou restituer le sens.

Deux sortes de caractères ont été utilisés : les plus gros reproduisent le texte des cours, les plus petits sont employés pour les commentaires et résumés.

PREMIÈRE PARTIE

LES RÉVOLUTIONS DE L'ESPRIT NOUVEAU

1400-1431

PREMIÈRE LEÇON

LA RÉVOLUTION SPIRITUELLE : L'IMITATION

Lundi, 15 avril 1839.

Pendant le premier semestre du cours de 1838-1839, Michelet avait retracé le déclin de la chevalerie, privée désormais de sens, et du pouvoir temporel de la papauté qui ne put dominer les esprits modernes. L'historien avait salué cette évolution et avait glorifié le séjour forcé des papes à Avignon qui donna à l'Église de France un caractère national très marqué [1]. Il se porta, au second semestre, à l'étude du XVe siècle, de l'affaiblissement de la patrie à sa résurrection. Il justifia dans les termes suivants son projet de diviser le semestre en deux groupes de neuf leçons :

Le XVe siècle se partage entre deux moitiés très inégales. La première est la plus courte [1400-1431] et la plus importante, la crise morale, la crise dramatique du XVe siècle, le règne de Charles VI et le bel événement, la Pucelle d'Orléans qui sauva la France.

La deuxième moitié marquera l'avènement du pouvoir royal que présageaient, au siècle précédent, l'arrestation de Boniface VIII par Nogaret et la suppression de l'ordre des Templiers. L'unification du pays sous Louis XI achèvera ce mouvement.

L'idée centrale du cours était la dualité fondamentale de la philosophie de Michelet, sa conviction que l'esprit l'emporte sur la matière. Ce principe, énoncé dès le cours de philosophie de 1827 [2], se manifeste dans la devise

1. *J. M.* II, 33 est peu exact ; voir l'introduction ci-dessus.
2. Voir notre ouvrage *Les Principes inspirateurs de Michelet*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, ch. 11.

que donna l'historien au cours de 1838-1839 : « Connais-toi toi-même [1] » et dans la conception des premières leçons de notre texte, analysant à l'année 1400 les révolutions spirituelle, ecclésiastique, sociale et politique. Ces révolutions procédèrent de l'esprit à la matière, de l'idée à la réalité, et expliquent les actions de Jeanne d'Arc, de Gerson et des Cabochiens. D'une façon toute analogue l'historien analysera la mentalité des rois de France, et des ducs de Bourgogne et de leurs peuples dans la seconde partie du cours. Il en fera ressortir le mouvement politique. Ses préoccupations idéologiques et philosophiques sont plus évidentes dans ce cours que dans les volumes parallèles de l'*Histoire de France*. Ce ne sera que bien plus tard qu'il osera exprimer ses idées les plus chères dans ses livres imprimés.

La première leçon examine l'énorme influence de l'*Imitation de Jésus Christ*, ou plutôt de la *Consolation internelle*, le titre par lequel l'historien désigne la traduction française. Il explique la transformation de la vie qu'amena ce livre. Jusqu'alors on avait imité Jésus d'une façon matérielle. On s'était fait charpentier avec saint Joseph, on s'était cru religieux en suivant les dogmes et les rites. Saint François s'était détaché d'une interprétation si puérile de la foi, mais elle s'était retrouvée chez Tauler et Ludolph Saint Bonaventure parla d'imitation et d'union complète avec Dieu au nom d'un nouvel esprit qui fermentait déjà. L'*Imitation* causa la renaissance de cette piété qui dit : « Parlez, seigneur, car votre serviteur vous écoute ! »

Selon l'anticlérical Michelet, l'auteur de ce livre n'était point moine. La règle pesait trop, nous dit-il. On se révoltait contre les ordres. L'autorité pontificale diminuait avec le grand schisme. On admirait l'âme, non l'Église on s'appuyait sur l'amour divin pour s'opposer au monde et à son autorité, ecclésiastique ou autre. Ainsi, la *Consolation internelle*, livre universel. comme les *Premières méditations* de Lamartine, révéla une vie morale, une religion individuelle.

La révolution spirituelle dont parle Michelet, mena donc à la nouvelle foi qui mit l'individu en rapport direct avec Dieu et qui abolit la nécessité de l'intermédiaire, du prêtre. On voit combien l'historien était peu orthodoxe dès 1839. En 1841, en revenant à ces événements [2], il adoptera une position plus radicale encore. L'*Imitation* qui, dans le cours, inaugure une série de révolutions de l'esprit national, sera ainsi mise en rapport direct avec le récit de Jeanne d'Arc. Moins intéressé par les réformes de l'Église et Gerson, l'historien se penchera alors sur la résurrectoin de la France et montrera Jeanne d'Arc obéissant à ses voix et adoptant ainsi la doctrine de l'*Imitation*. La mystique de Michelet sera de plus en plus la vénération du peuple qui prend conscience de lui-même.

DEUXIÈME LEÇON

LA RÉVOLUTION ECCLÉSIASTIQUE : GERSON

Jeudi, 18 avril 1839.

L'évolution de l'historien pendant la grande crise de sa vie, se révèle dans cette leçon qui, consacrée à la vie de Gerson, n'a pas de parallèle dans l'*Histoire de France*, bien que par endroits on y retrouve une grande partie

1. Voir p. 121. Nous ne possédons pas le MS du premier semestre.
2. *H. F.* V, 1-14, 19.

de ces arguments [1]. Gerson qui est un écclésiastique, ne saurait rester un personnage central.

La leçon débute dans les termes suivants : « On voit encore aujourd'hui à la place de la Grève une tour assez élégante, la dernière tour du XVe siècle, Saint-Jean. » L'ancienne église de Gerson, détruite en 1789 et dont la tour fut alors incorporée à l'Hôtel de Ville pour disparaître dans l'incendie de 1871, devient ici le symbole des combats sanglants du XVe siècle. L'esprit moderne de Gerson s'y opposa aux idées médiévales de l'alchimiste Flamel dont le cabinet de travail se trouvait tout près, dans la paroisse des bouchers, Saint-Jacques. Michelet, qui accepte la légende de l'esprit scolastique de Flamel, nous dit que ce furent les bouchers cabochiens qui chassèrent Gerson de Saint-Jean après qu'il eut prononcé l'oraison funèbre du duc d'Orléans. C'est que Gerson osa accuser l'assassin, Jean sans Peur, duc de Bourgogne, bien qu'il lui ait dû des bénéfices et un doyenné à Bruges. La fureur des bouchers fut telle qu'on pilla Saint-Jean et que Gerson, réfugié « dans les voûtes de Notre-Dame... resta plusieurs mois dans l'immensité de cette église ». Michelet s'oppose, du reste, vigoureusement au crime politique [2].

Nous savons aujourd'hui que Gerson n'assista pas au concile de Pise et qu'il ne put donc s'y faire avocat de L'Église gallicane, responsable de la déposition de Jean XXIII en 1415 [3], comme nous le représente l'historien. Pour lui, Gerson fut le grand réformateur démocratique, déposant un pape et appuyant les auteurs modérés de la Grande Ordonnance contre les « enragés de modernité », contre Jean de Troyes et Eustache de Pavilly qui poussèrent le fanatisme jusqu'à faire échouer la réforme par leur violence [4]. Michelet, partisan de 1789 mais ennemi des jacobins et de la Terreur, voit au XVe siècle une situation analogue. Or, il conclut que Gerson, l'esprit modéré placé au-dessus des partis, fut le seul représentant que la France pût envoyer à Constance pour introduire le principe démocratique dans l'Église.

Le duc de Bourgogne ayant triomphé à Paris, Gerson se réfugia en Bavière [5], mais il fut bientôt désireux de se rapprocher de la France.

Pour achever sa vie il se fixa à Lyon... sur la limite de la France et de l'Empire... [Située] des deux côtés du Rhône, [cette ville est] vague de mentalité, plus vague de royaume, [territoire catholique mais aussi celui] de Valdo et de Calvin, [pays] se ployant sous la France [mais aussi ami de l'Empire], des deux localités de même. Lyon, au XIVe siècle, était [encore] le général [de ses actions], au XVIIe [elle ne fut plus qu'] un attribut [de la France].

Entrons dans la ville de Lyon qui dut influer certainement sur Gerson. Quel asile inspirateur, serein. [Le] climat [y est] pluvieux, [disposant l'homme au mysticisme, et sur] le côté de Fourvières [est le lieu de pèlerinage] le plus ancien [de la France, « l'ossuaire des martyrs » de l'église Saint-Irénée. Il] a une origine peut-être poétique,

1. Gerson et Flamel, *H. F.* IV, 53-7, à Bruges 167-8, et Jean Petit 169-71, et les Cabochiens 252, 261-2, à Constance 273, 372-77, à Lyon et ses relations à l'*Imitation*, *H. F.* V, 3, 12-13. En ce qui concerne Flamel comparer V. Hugo, *Notre Dame de Paris*, éd. *Œuvres Complètes*, Hetzel, t. I, 69, 129, 183, 200, 207 et t. II, 37, 38, 150.
2. Voir leçon 3.
3. Michelet le nomme Jean XXII.
4. Voir leçons 4 et 5.
5. En 1418-1419, dans l'abbaye de Moelck, non au château de Battenberg comme le dit Michelet.

mais [l'impression qu'il donne est] rebutante. Ses enclos inférieurs, [datant] de [l'année] 200 ou 300, noircis par le temps, mais où on n'ose approcher [ni] entrer, ils [ont] un caractère étrange et sérieux [1].

[Du haut de la colline de Fourvières nous avons] une vue immense. [C'est] la plus belle situation, [dominant] deux fleuves [et] des collines d'un grandiose [sublime, un de ces paysages] tels que nos pays calcaires [les produisent. Il y] déborde la nature et l'homme [dans] un contraste très saillant, très pittoresque. Ces deux fleuves renferment deux villes, la ville catholique [et] la ville hindoue qui sans doute se confondent dans beaucoup de quartiers. D'un côté [se trouve] la religion, de l'autre [la foi mystique], le culte naturel pour les hommes [qui vivent] au pied des Alpes.

[Située] à l'entrelacement de la littérature populaire du Nord, de la bourguignonne et de la savoyarde, la ville de Lyon a une grande réputation poétique. Les Lyonnais du XV^e^ siècle [écrivaient] des vers très agréables et très paisibles [2]. Il y a [chez eux] une grande moralité, la plus honnête, celle qui a le plus de cœur. Marot parle de la galanterie de Lyon et de l'art. L'amour de cette grande cité [est pourtant] non seulement l'amour [galant] mais [encore] l'amour de Dieu. [C'est bien] la ville la plus charitable... De tels sites sont trop grands pour l'amour individuel [et] un amour plus grand nous [y] remplit le cœur.

Ce fut là l'asile de Gerson. Là il vint se reposer de son naufrage, écrire son apologie [3] après le concile de Constance et s'efforcer d'atteindre un degré nouveau d'humilité et de simplicité. [Il y rédigea] *De pueris ad Christum trahendis* [4]. Il ne se contenta pas de la théorie, [des principes], il voulut les appliquer en se faisant maître de l'enseignement des enfants... et il voulut que les enfants [les] répétassent... [Voilà] la fin d'une vie [glorieuse, celle] des hommes qui ont beaucoup souffert.

En proclamant qu'il faut épurer la pensée pour arriver à la vie intérieure et pour établir le dialogue entre l'homme et Dieu, la vraie communion, en adoptant ensuite cette conviction forte qui lui donna un enthousiasme apostolique de l'enseignement, Gerson évolua d'une faible résignation à la foi active et à une conception démocratique du clergé. Michelet soutient cette interprétation en protestant contre maintes autres, celle de Gence, par exemple. Deux ans plus tard, dans l'*Histoire de France*, tout ceci lui

1. Le *forum vetus*> *Fortvieil*> *Fourvières* a donné son nom à la colline que Michelet nomme « la montagne des pélerins », *H. F.* II, 85. « L'ossuaire » est le lieu où périrent, selon la légende, les martyrs de l'année 197. Il est situé sous l'église Saint-Irénée, qui porte le nom de l'évêque qui y serait mort. Sur le fond historique et Septime Sévère qui massacra ses ennemis en 197, voir A. Kleinclausz, *Histoire de Lyon*, Lyon, Pierre Masson, 1939, t. I, p. 56. Il y a la « crypte des Macchabées » sous l'église Saint Just qui date de la même époque, mais Michelet parle sans doute de Saint-Irénée centre de pèlerinage.

2. Comparer *H. F.* II, 84 où l'historien parle du caractère paisible de Lyon qui n'avait pas à soutenir des guerres comme la France.

3. *Consolatio theologiae.*

4. *Tractatus de trahendis ad Christum pueris.*

semblera moins important, car il se sentait alors l'esprit « moins théologique ».

L'historien avait déjà écrit de belles pages sur Lyon dans le *Tableau de la France* [1], mais il avait revu la ville du 24 mars au 7 avril 1839 pour y rendre visite à Quinet et pour y étudier la condition ouvrière. Il s'intéressait tout spécialement à ce centre d'utopisme social et de mysticisme philosophique [2] mais, ici encore, n'osa exprimer ses idées dans les volumes imprimés [3].

Quoi que nous pensions de ses commentaires enflammés, il faut reconnaître que Michelet livrait des impressions toutes personnelles dans son cours et lui donnait ainsi une vie et un relief qui disparaissent facilement dans notre résumé. Il évoque, par exemple, les origines du Collège de Navarre en parlant de la reine qui le fonda en 1304, Jeanne de Navarre, l'épouse violente et cruelle de Philippe le Bel, en rendant hommage à Bossuet et à Launoy, illustrations de ce collège au XVII[e] siècle, et en faisant l'éloge de l'École polytechnique qui occupait l'emplacement du vieux collège.

TROISIÈME LEÇON

CONDAMNATION DU MEURTRE POLITIQUE : LOUIS D'ORLÉANS

Lundi, 22 avril 1839.

La grande question du XV[e] siècle, c'est une question très grave, très sérieuse, [celle] de savoir la fondation de l'injustice... du droit de tuer les tyrans, du droit de la justice souveraine.

C'est ainsi que Michelet commence l'éloquente condamnation du meurtre de Louis d'Orléans par les agents de Jean sans Peur en 1407. L'historien défend la victime d'abord, en tant que digne père du plus grand poète de ce siècle, de Charles d'Orléans, et de son plus grand général, Jean, comte de Longueville et de Dunois, son bâtard qui prit Orléans avec Jeanne en 1429. Ensuite et surtout, Michelet défend Louis par principe en énumérant maint exemple de meurtres ignobles des temps bibliques jusqu'aux modernes. « *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra* ! » [4]. Il vitupère Thucydide parce qu'il décrit, avec trop de complaisance, Cléon demandant l'extermination des habitants de Lesbos, insurgés contre Athènes ; de sa vie il ne pardonnera à Thucydide. Il attaque autant Machiavel et « son singe »

1. *H. F.* II, 85-9. Comparer *H. F.* V, 3, 12-13.
2. Sur ce voyage, voir *J. M.* II, 29-30 et J.-M. Carré dans la *R. du Lyonnais*, 1924, p. 49-73.
3. *H. F.* II, 87 en note : « Je parlerai ailleurs de l'industrialisme actuel de Lyon. L'état de cette ville est un des plus graves et des plus tristes sujets de l'histoire moderne. Toutes les hautes questions de l'économie et de la politique y sont intéressées. Les traiter ici, ce serait faire le tableau du monde à propos d'une ville. » Ce passage est omis dans l'édition définitive puisque le projet ne se réalisa pas dans l'*Histoire de France*. Voir cependant la leçon 14 consacrée à Gand, et la leçon 15.
4. *Genèse*, IV, 1.

Gabriel Naudé [1] qui justifia la Saint-Barthélémy, que Jean Petit qui fit l'apologie du meurtre en 1407.

Michelet finit par attaquer la raison d'État responsable de tant de « barbaries », cette psychologie autoritaire qui veut se maintenir à l'époque contemporaine :

On a essayé de réhabiliter la méthode de Robespierre. Il faut l'éviter... L'homme qui a le poignard... [est] d'une médiocrité désolante. La vigueur de nos ancêtres a sauvé la France de ce que les plans (?) de Carnot ont organisé [pour] la défense, [de la Terreur]. Les buts (?) de Carnot ont-ils servi ?

Partout en Europe, dans les chaumières [mêmes], il y a des gravures où l'on aperçoit [des scènes de] la Révolution française [et] qui conservent le souvenir de ces horreurs qui perpétuent la haine du nom français. On voit quel mal durable nous ont fait les hommes qui croyaient servir ainsi la liberté... Placées dans toutes les familles... [ces gravures maintiennent la haine] contre notre pays. C'est là ce qui explique la facilité avec laquelle les gens ont armé les pays contre nous. Ils ont voulu confondre la Révolution et les excès [dont ils] avaient assez... [Cette attitude] avait son origine naturelle dans les excès, dans ce crime de lèse-humanité.

Ne croyez pas que la logique et la nature soient en opposition, que les sentiments de pitié, qui sont dans le cœur de l'homme, soient des préjugés ou des émotions de bienséance (?). [C'est] la voix de Dieu ! [Tandis que les héros de 1789 la suivirent], d'autres personnes souhaitaient de réhabiliter l'esclavage. Ce fut méprisable. Tous les sophistes [se rallièrent à ce plan. Contre eux] ce qu'il y a de plus ordinaire à faire, c'est d'annoncer et d'expliquer le bon sens de l'humanité et non pas de l'abriter.

La révolution n'est [pourtant] pas chose nouvelle [ou irréalisable. Il faut seulement, pour la faire réussir], le bon sens de l'humanité ; en quoi 1413, [la Grande Ordonnance qui possédait ce bon sens], diffère de [la Terreur de] 1793.

D'autres passages analogues de l'*Histoire de France* [2], aussi véhéments, mais moins développés et plus personnels, plus généralisateurs, établissent ce qui sera l'idée centrale de l'*Histoire de la Révolution* : Jean sans Peur tua la Grande Ordonnance comme Robespierre tuera la Révolution, par la violence de ses actions. Voici enfin une différence significative avec l'*Histoire de France* : l'historien y parlera de « cet épouvantable fatras... pas moins de 83 pages dans Monstrelet », ce discours de Jean Petit justifiant le meurtre, mais il ne sera pas aussi honnête que dans le cours où il cite sa véritable source, Barante [3].

Ajoutons un commentaire bien caractéristique du ton de Michelet, sa réponse à une demande d'étudiant qui le priait de commencer ses conférences à « une heure plus matinale » :

1. 1600-1653.
2. *H. F.* IV, 138-158, 164-175 et surtout 171-172 sur Jean Petit.
3. Sur ces changements, voir les textes indiqués p. 13, note 2, et G. Lanson « *Le Tableau de la France de Michelet*, notes sur le texte de 1833 », dans *Mélanges Wilmotte*, H. Champion, Paris, 1910, p. 267-299.

A mesure que le temps avance dans la journée, le temps pèse et la sérénité que l'esprit a le matin disparaît. Ce n'est pas sans raison que l'Église a institué le saint sacrifice le matin, afin que le rayon du jour naissant tombe sur l'autel ; car l'autel est toujours placé au Levant. Le matin et la saison nouvelle ne sont pas sans influence sur l'esprit !

Le matin, qui lui servait à recréer le passé, à rédiger son histoire, il ne voudrait pas le sacrifier à ses classes.

QUATRIÈME LEÇON

LA RÉVOLUTION SOCIALE : LES CABOCHIENS

Jeudi, 25 avril 1839 [1].

[Si l'on m'accordait le droit de le considérer comme tel] ce cours, ce serait l'éducation de la France, l'examen des qualités qu'on avait au XIV^e^ siècle et de celles qui vous manquent et de celles qui nous manquent encore. Le véritable patriotisme, commençant par les nationalités [devenant conscientes d'elles-mêmes], commença par le véritable intérêt [du pays] pour les parties [qui le constituent. Ainsi la condition de la France vint] à s'améliorer. [Le nationalisme devait s'intéresser aux parties] s'il valait quelque chose pour l'ensemble. [Son évolution], souvent rompue par des interruptions, ne suivra pas, [cependant, le plan] didactique [qui est une] condition du cours ou dans un livre.

Dans toutes choses [il faut] bien organiser, principe aussi bien en physique qu'en histoire, en toute chose particulière... Les contrées les mieux organisées [sont celles] où la partie est la mieux subordonnée au tout.

Le spiritualisme de Michelet exigeait le principe de l'unité en philosophie ; son patriotisme l'exaltait en histoire. Il admet, bien sûr, que l'évolution du passé n'a pas été un progrès continu, mais il perçoit un grand développement des droits du peuple, même en le décrivant tiraillé par les luttes des Armagnacs et des Bourguignons et souffrant des excès des deux partis entre 1408 et 1413. De fait, il voudra prouver dans la septième leçon que le patriotisme français naquit à un moment de suprême danger. Par haine des Anglais le peuple se ralliera à Jeanne d'Arc.

Or, il parle ici des tribulations de Paris, des Gascons violents attirés en ville par les Armagnacs, de la brutalité du duc de Bourgogne qui, après avoir assassiné Louis d'Orléans, força le fils de sa victime à épouser sa fille, tua son négociateur Montaigu aussi bien que son représentant Des Essarts, et patronna cet « Élie » de la populace, Eustache de Pavilly. Celui-ci voulut purger Paris « de mauvaises herbes jusqu'au jardin du roi » et s'allia à Jean

1. Le MS donne la date peu probable du 26 ; le cours se faisait lundi et jeudi.

de Troyes qui demandait des otages pour le peuple. On massacra le chancelier, le Sire de la Rivière, « on décapita les morts et les vivants », on envahit le bal du dauphin. Le duc et l'Université, impuissants à arrêter les fanatiques qu'ils avaient encouragés, ne rétablirent l'ordre qu'en écrasant la réforme. La réaction aveugle, menée par Juvénal des Ursins, supprima la Grande Ordonnance de 1413.

Ce fut pourtant « un idéal pour l'avenir », ajoute l'historien. « On en a profité au XVI^e^ siècle, nous en jouissons tous les jours ! » Il conçoit une grande révolution du peuple contre ses oppresseurs, qui commença avec les bouchers de Paris et se continua avec Michel de l'Hôpital, Colbert et Napoléon [1]. Cette révolution subit des échecs en 1413 comme en 1793, parce que ses chefs étaient

dominés par une justice totale devant laquelle tout doit s'effacer. Le rapport des mœurs aux lois [est] un des plus grands sujets [de l'histoire], un des plus difficiles, un de ceux que les historiens de profession ont souvent négligé, préoccupés de la discussion des faits [2].

Ce thème de la réforme politique et sociale renouvela sa signification à mesure que l'historien se détournait de l'Église. Dans le volume de 1841 il sera, par conséquent, très développé [3]. Cependant l'accent placé sur la signification contemporaine des événements, sur le besoin d'unité et sur l'idée de la révolution continue du peuple, fait du cours une profession de foi plus directe.

Dans cette leçon quelques passages, reproduits mot à mot dans l'*Histoire de France* de 1841, témoignent de l'exactitude des notes d'Alfred Dumesnil.

CINQUIÈME LEÇON

LA RÉVOLUTION SOCIALE : LA GRANDE ORDONNANCE

Lundi, 6 mai 1839.

Pour compléter la leçon précédente, Michelet explique en détail la Grande Ordonnance de 1413. Ce fut une conférence mémorable qui représente la première tentative faite pour réhabiliter ce document important et tellement oublié des historiens, même de nos jours. Parmi ces « montagnes de lois », promulguées de saint Louis à Louis XI, il fait ressortir le rôle des États généraux, et surtout la réforme du parlement en 1357 sous Étienne Marcel et Robert Le Coq, pour indiquer le rôle qu'allait jouer celle de 1413. Ici, Michelet cite son propre ouvrage [4] et annonce qu'on effectua, en 1357, un bouleversement du gouvernement en limitant le pouvoir royal par les États généraux, en permettant à leurs députés dans les provinces de contrôler les agents royaux et en attachant au roi des conseillers financiers. Ce fut l'établissement d'une république parlementaire.

1. Michelet ne s'opposera à Bonaparte qu'après 1851.
2. Voir leçon 3.
3. Voir *H. F.* IV, 182-216, 222-227, 231-243, 248-258.
4. *H. F.* III, 384-388 de 1837.

Ensuite, l'historien nous donna la liste des stipulations de la Grande Ordonnance, malheureusement sans les comparer avec celles de 1357. Il ajoute à chaque règlement une ou deux phrases admiratives qui n'expliquent rien, mais réaffirment sa foi en la sagesse de la France qui se centralise et qui donne des droits au peuple. Les articles de l'Ordonnance sont mieux exposés dans l'*Histoire de France* [1], mais les exclamations enthousiastes intercalées dans les citations du document « de 70 pages en folio » prêtent à la leçon un ton inspiré qui ressort aussi du passage suivant :

C'est une œuvre véritable de la France, monument vraiment national, et [elle] reste comme un monument vénérable de la sagesse universelle de notre patrie, contrée supérieure à toute l'Europe. Comparez l'Angleterre, supérieure en politique [mais] inférieure en administration ! La gloire de la France... [ce fut cet] effort précieux vers la centralisation que les autres pays ne soupçonnaient même pas.

Michelet finit par expliquer la faillite de la noble réforme. Il manquait les hommes pour réaliser l'idée. Citant Horace il demande : « *Quid leges sine moribus* [2] » et répond : « La première question, c'est la vertu de l'individu, de la famille, de l'éducation... *in culpa est animus* [3] ! » Il n'y a pour lui qu'une consolation : l'Angleterre ne fit pas mieux que la France, bien qu'elle ait connu l'union de la royauté et de l'Église sous les Lancastres. Cette union ne lui servit pas ; elle fut plutôt funeste [4].

SIXIÈME LEÇON

LA RÉVOLUTION POLITIQUE : AZINCOURT

Lundi, 13 mai 1839.

Dans un moment si troublé, de retourner ses regards vers le passé c'est notre affaire ; de poursuivre avec gravité la science par-dessus, les intérêts et les douleurs du présent ; [mais il faut en même temps] maintenir ce qui est après tout, le plus précieux patrimoine de l'humanité, l'indépendance et l'esprit [national], l'indépendance éternelle de la patrie par-dessus toutes circonstances. Nous ne dirons pas le mot si froid de Bossuet [5] : « Qu'importe ? »

La science [historique] n'est pas fondée [dans les passions éphémères du présent, mais] en raison, en vérité. [Il est vrai], la science ne peut pas écrire [et] être à [l'endroit de] l'action [à la fois, pourtant] l'action est [le sujet] de la science [historique]. Aussi l'historien [est]

1. *H. F.* IV, II, 243-250.
2. « *Quid leges sine moribus vanae proficiunt* », que nous profitent les lois impuissantes sans bonnes mœurs ; *Odes* III, 24 ; 35.
3. « *In culpa est animus qui se non effugit unquam* », c'est l'âme qui est coupable, jamais elle ne se fuit elle-même, *Épîtres* I, 14 ; 13.
4. Comparer *H. F.* IV, 277.
5. *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*, éd. de la Pléiade p. 120 : « Qu'importe que sa vie ait été si courte. Jamais ce qui doit finir ne peut être long. »

moins étranger que d'autres au mouvement présent [1]. Mais y a-t-il un présent ? Ce dont on peut douter, car au moment même où nous en parlons, c'est [déjà] le passé.

Michelet dirige ensuite toute son animosité contre le pays qui, au xv^e^ siècle, voulut dominer la France, l'Angleterre. Depuis Waterloo, depuis son voyage de 1834 où on lui refusa le droit d'entrer dans les usines anglaises, l'historien identifiait ce peuple avec l'orgueil et le matérialisme. En 1839 il voyait avec méfiance l'Angleterre dépasser la France dans son évolution industrielle et bientôt la crise égyptienne le rendra plus âpre encore.

Il ne saurait donc parler des malheurs de 1415 sans mentionner le rôle moderne de ce peuple oppresseur. Tristement il décrit « les anciennes divisions de la France » et ajoute : « Notre science historique a une rude tâche ! » Il explique avec compassion :

Notre malheur national, ce fut d'être placé à la rencontre de tous les intérêts de l'Europe, au choc de toutes les passions, de toutes les idées.

La discussion ne pourra éviter de toucher au présent et de comparer, par exemple, les massacres de Poitiers et d'Azincourt et l'invasion de 1815. La France fut faible, dit-il, « elle se trahit elle-même en se divisant ».

Le récit historique qui fait suite à cette introduction se rapproche de près de l'*Histoire de France* [2], mais il exprime plus clairement son patriotisme fondamental. Michelet commence par donner trois raisons de l'invasion anglaise : la France ayant cessé de payer des tributs réguliers, le peuple anglais s'en prit à ses princes qui devaient la forcer à continuer ses versements. Le droit de s'enrichir, immoral aux yeux de l'historien, lui paraît consacré par les constitutions anglaises de 1400 et de 1688, dates des avènements d'Henri IV de Lancastre et de Guillaume III d'Orange. Que dit-il donc, sinon que la cupidité est un trait national dans ce pays qui continue à avancer à nos dépens. La seconde raison de l'invasion se trouve dans la promesse que fit Henri IV de soutenir l'Église lorsqu'il chassa Richard II du trône. Son fils, Henri V, ne fit que suivre ses pas en voulant vaincre les « hérétiques » français qui ne payaient plus leur solde à Westminster. L'Église anglaise était aussi avide que ses rois ! Les droits contestables des Lancastres au trône fournissent la troisième raison : Henri V voulait affermir son pouvoir par une expédition glorieuse. L'invasion n'était donc que cupidité et orgueil.

Michelet voudrait diminuer la victoire d'Azincourt en « analysant » les circonstances du succès. Par une logique curieuse il explique que les vainqueurs étaient les âpres survivants de l'épidémie qui frappa leur armée devant Harfleur. Ayant résisté à la maladie, ils étaient prêts à supporter toutes les fatigues. Ensuite nous apprenons que l'armée anglaise, contrairement à la française, n'était pas suivie de femmes. Enfin les boues d'octobre où s'enfonçaient les chevaux chargés d'armure fit que les vaillants Français ne purent résister aux archers. La victoire ne fut que matérielle. Les Français, soutenus par un Orléans et, sinon par le duc de Bourgogne, du moins par son fils, Brabant, firent un effort national qui les rendit moralement supérieurs. La veille du combat ils s'étaient embrassés [3], tandis que

1. Comparer le début de la leçon 11 où, pour des raisons de polémique, Michelet se contredit et prétend que l'historien ne saurait comprendre le présent aussi bien que le génie politique.
2. *H. F.* IV, 277-287, 292-310.
3. *H. F.* IV, 306, voir leçon 7.

ces hypocrites d'Anglais se confessèrent à la messe et, le lendemain, violèrent le droit des peuples en massacrant leurs prisonniers, la fleur de l'aristocratie de France.

Pour montrer que les Anglais eux-mêmes reconnurent leur cruauté inouïe, Michelet cite Hallam, Turner et Sir Harris Nicolas. Selon lui, Azincourt fut la barbarie de Saint Pétersbourg et de Constantinople [1] menaçant Paris, la capitale de la civilisation. « L'histoire, conclut-il, ne servira à rien si on n'y met les tristesses du présent ». Il se rendait donc compte que cette « science » dont il avait parlé au début de la leçon n'était pas impassible, ni détachée du présent. Il savait moins bien qu'il transfigurait les faits du passé par ses propres passions [2].

SEPTIÈME LEÇON

LA RÉVOLUTION POLITIQUE : LE BESOIN D'UNE RENAISSANCE

Jeudi, 16 mai 1839.

Les années 1415 à 1422 virent l'affermissement de la puissance des Armagnacs, le renforcement de leur cruauté et la prise de Paris par les Bourguignons qui massacrèrent les habitants. Ces violences provoquèrent l'assassinat du duc de Bourgogne et facilitèrent les progrès des Anglais qui conquirent Rouen, puis Melun et Meaux, enfin la France entière par le traité de Troyes, « le plus triste que la France ait jamais subi ». Paris fut livré sans lutte ; Henri V épousa la fille du roi de France. Quand il mourut à Vincennes, il rêvait de conquérir Jérusalem. Ces événements contés en détail dans l'*Histoire de France* [3] ne forment pourtant qu'une partie de cette leçon qui compare les caractères français et anglais et note les misères du XV^e^ siècle d'une manière émouvante. Elle s'éloigne de l'idée traditionnelle de l'histoire diplomatique et nous montre un Michelet passionné, découvrant les germes de la démocratie au milieu du malheur national. L'historien veut prouver qu'il ne faut jamais perdre la foi en la régénération éternelle de la France et en sa mission héroïque. Sa haine des Anglais, qu'il loue parfois pour les attaquer plus rudement ensuite, n'est que trop évidente. Il est cependant moins hostile à l'Angleterre qu'il ne le sera plus tard [4]. Nous citons les fragments les plus personnels, caractéristiques de son style oral.

1. *Armagnacs et Bourguignons. Début de la leçon.*

Après la bataille d'Azincourt la France se crut déshonorée devant l'ennemi et annonça la perte d'une bataille. Les batailles perdues d'alors étaient perdues au général [et non au pays ennemi]. La perte

1. Il détestera la Turquie jusqu'en 1855 où il y trouve une alliée contre l'Autriche catholique de Charles-Quint ; il se méfiera de la Russie jusqu'à la fin, bien qu'il prévoie une alliance franco-russe en 1871.
2. Voir Haac, *op. cit.*, leçon 1.
3. *H. F.* IV, 326-353, 365-367, 400-401.
4. Voir leçons 10 et 17.

d'une bataille est peu de chose pour un grand empire. La bataille d'Azincourt, qui avait enlevé la plus grande partie de la noblesse de France, n'avait pas détruit la France !

Quelle était la cause de son impuissance ? Pas l'affaiblissement matériel, pas un autre, mais [chose] bien plus grave, bien plus réelle, l'incertitude des opinions... Cette guerre civile avait commencé par un moment de lassitude. Vingt ou trente ans de guerre civile [avaient créé la division]. Le parti d'Orléans parlait au nom de la nation mais était associé à des populations encore toutes étrangères à la France, à des hommes qui ne parlaient pas notre langue et n'avaient pas nos mœurs. Paris avait été surpris par l'excès des bandes méridionales qu'il avait amenées dans le Nord [1411]. Ce sont des faits qui ne s'oublient jamais. L'autre parti réformateur, qui voulait amener dans la France un gouvernement populaire, c'était celui de Flandre. Il aurait été le parti de la liberté et de la réforme si on voulait porter une simple solution dans ce qui est très compliqué. De même que le parti d'Orléans était dénaturé par les excès de ses partisans, de même celui de Flandre s'était montré, au temps des écorcheurs en 1413, le plus illégitime [par sa violence] et le plus contraire à la loi.

De chaque côté, chaque parti agissait contre son principe, versait du sang, parlait des lois et n'avait fait que les violences. Chaque parti avait ses deux côtés et quand un homme, quand un parti a commis des crimes, il reste impuissant pour le bien. [Il travaille] pour le mal et livre à l'ennemi... De là la perte de 5 000 hommes, la perte de l'honneur, l'affaiblissement de la moralité, l'indécision des opinions, la souillure d'un traité déshonorant le pays.

Les Armagnacs essayaient [de fortifier le parti de l'unité et de la réforme] et ne [le] pouvaient pas ; le duc de Bourgogne en était et ne pouvait rien. Les Anglais, si fiers de leur [propre] unité, [réunis] sous le prince le plus anglais qui ait jamais entraîné son pays, ne pouvaient pas [nous sauver] et n'étaient pas plus dignes de réformer la France que la France elle-même. L'Angleterre avait moins d'excès mais plus d'hypocrisie, plus d'unité... [mais elle était] soumise à l'intérêt.

2. *Misères de l'époque.*

Après avoir parlé des épidémies, de la mortalité infantile, des souffrances des Parisiens, Michelet cite un exemple de la férocité des Armagnacs qui les opprimaient :

En 1421 on pendit un larron, un meurtrier. On n'ouït jamais parler de plus cruel chrétien. Il faisait mener les laboureurs liés à la queue des chevaux et il les pendait à un orme qui lui servait pour toutes ses exécutions. Une fois, il prit un jeune homme qui faisait son labour. Il fit souffrir à ce jeune homme la douleur de la torture. Le laboureur lui accorda tout ce qu'il demandait, lui accorda si grandes finances que trois laboureurs à peine eussent pu payer. Le jeune homme demanda à sa femme, qu'il venait d'épouser, d'apporter l'argent. La

femme vint, supplia ; rien ne servit. Le cruel exigea la rançon à tel jour fixe, sinon, le jour passé, il le ferait pendre. [La femme alla donc quérir la somme] mais elle ne put arriver à temps. Au jour même [qu'il avait fixé], le tyran fit mourir le jeune homme. Cependant la femme vint huit jours après, dans les douleurs de l'enfantement, et donna la rançon. Elle apprit [ensuite] que son mari était déjà mort. Alors elle accabla d'injures le meurtrier qui, furieux, la fit mettre également à l'orme et la fit mourir au mois de mars 1420 [1].

3. *Vices anglais et vertus françaises.*

Après avoir raconté la victoire, puis la mort de Henri V, l'historien s'étend sur le caractère anglais. Henri était pieux, ses troupes braves, mais il y a deux grands vices du caractère anglais qui obscurcissent tant de vertu et font ombre au mérite incontestable de cette nation, l'orgueil et l'hypocrisie. [On s'étonne qu'] aucun écrivain anglais n'en ait parlé... En fouillant au dedans [du caractère anglais, on jugera] s'il y a corruption plus perfide du cœur [que celle] de ces hommes... [Extérieurement ils sont] dignes, mais le cœur est gâté. Ce reproche sérieux est bien terrible et exciterait bien la haine contre une nation, si on pouvait le présenter comme expression essentielle d'une analogie plus profonde, [comme indication d'] une hypocrisie qui ne se fait pas hypocrisie [en public], à combien de degrés différente [et plus grave que toute autre]. On peut entrer dans le cœur de l'homme [et il faut le faire avec le secours de la science], car chaque homme s'ignore lui-même ; et combien ! Il y a eu nombre de recoins [du cœur] qu'ils ne connaissent pas.

C'est ce caractère d'une hypocrisie qui ne semble pas hypocrite qui est un des caractères les plus curieux de la moralité anglaise. Shakespeare a plusieurs fois saisi ce trait... le pharisaïsme anglais, la subtilité de langue, la subtilité des discussions qui s'adressent à Sa Majesté, les dialogues intéressants où le mot parvient à tromper le mot. Tout cela a été saisi avec une grande profondeur par Shakespeare [et] ces analyses sont poussées plus loin [chez lui] que dans Tacite. [Cela se comprend, parce que] les perversions chrétiennes étaient plus perverses [que celles que châtiait l'historien romain. C'est un fait] curieux ! [Les chrétiens avaient] des principes plus grands [et des vices plus grands]. Le christianisme [nous] a appris [que], en tout sens, la nature morale [de l'homme] est plus capable de mal [et] de plus de parjure. Dans Shakespeare, [ce que nous apercevons], c'est [justement] cette facilité de parjure avec laquelle les hommes juraient aux autres des faits risibles, faux, et se faisaient désormais un peu illusion à eux-mêmes. Cette facilité de serments est chose singulière [chez les Anglais]. Les Français, [il est vrai], ont la parole légère et il leur arrive de ne pas respecter assez la dignité

1. Ce récit est emprunté au *Journal d'un bourgeois de Paris*, éd. Tuetey, Paris, Champion, 1881, § 344-345 (année 1422). Cf. *H. F.* IV, 404-405.

de la parole humaine, mais pas un mensonge [n'entre dans leur esprit]. Ils ont si bien combattu [et ils furent] si résolus, si déterminés [au XV^e siècle].

La scène dans Shakespeare où le bonhomme York [1], dans *Richard III*, a d'abord défendu les intérêts, [son propre pouvoir, montre que], depuis Richard II, la vraie caricature du parti loyal, la loyauté mobile de Henri de Lancastre, triomphe [en Angleterre]. Le pays se résigna à la nouvelle domination et accepta les faveurs d'Henri de Lancastre [2]. Cette loyauté récente est aussi zélée, aussi violente, aussi près de sacrifier la moralité même que [celle de] Henri. Son fils conspira pour Richard II ; à l'instant même celui-ci court pour le dénoncer [à Henri, son rival] : scène incomparable pour les historiens [3] ! On trouve dans les chroniques anglaises mille faits qui feraient penser à celui-là. L'habitude de ruse sous les mots est très bien prise dans Shakespeare. La ruse de Henri IV conduit son jeu. [De même] Richard III semble humble et touchant devant cette femme, [Anne, dont il avait tué le père et l'époux]. Il lui offre de partager le pouvoir, [de l'épouser]. Il sait bien qu'elle sera sa reine, n'importe qu'elle accepte son anneau [ou non] : « Recevoir n'est pas donner », [dit-elle, mais elle doit bien se soumettre] [4]. Ce sont de grandes scènes d'histoire mais il y a exagération [du rôle de l'amour]... Le cœur fait prisonnier [dans la pièce, mais] dans l'original cette mobilité de foi politique était intérieure, décidée par l'intérêt [pur] et la dignité extérieure [était ce] qui cachait souvent [l'hypocrisie de] l'individu de condition [en Angleterre].

[Par contre], qu'était la France ? La vieille France se trouvait tellement abandonnée de Dieu qu'il lui fallut [subir] une réforme du dehors de la sagesse administrative, de notre ordre [déchu] au XIV^e siècle. Moins arriérée sous le rapport politique [en conservant le sentiment national], plus sous le rapport administratif, la France n'avait pas l'association politique du gouvernement anglais, [sa centralisation. Le gouvernement français], c'était une machine qui se formait alors et qui prenait le caractère de force élastique qu'il a eu pendant quatre cents ans. Dans le premier volume des *Mémoires* du Cardinal de Retz [nous voyons que] le pouvoir politique était dans la main du roi et de son conseil de princes qui faisaient les ordres. Le pouvoir judiciaire était dans la main du parlement, mais les choses [se] combinaient de manière que le parlement participât à la puissance politique... Il aurait l'ajournement qui arrêterait la volonté royale...

1. Richard III, duc de Glocester, de la maison d'York, est peut-être responsable de la mort de son frère, Édouard IV, qui lui légua le trône. Il fit assassiner les fils d'Édouard.

2. Henri IV usurpa le trône de Richard II, en 1399. Michelet a sans doute lu la pièce de Shakespeare, *Richard II*.

3. *H. F.* IV, 79, note 2.

4. Shakespeare, *Richard III, acte I, scène 2*. Vers la fin, Anne dit : « To take is not to give ! »

La résistance de l'ancien parlement était molle et élastique. Les effets les plus violents, les plus brutaux de la force civile étaient nuls [contre lui et] venaient souvent se briser contre cette même résistance. La mer emporte souvent les digues de granit... Voilà la différence des résistances cassantes et des résistances élastiques... Du côté politique, [la France] avait [donc] un représentant de la domination du tempérament en face du roi, de l'autorité [et] de la violence. Du côté judiciaire [par contre], le roi avait la domination, le droit [absolu], de grâce. Cette égalité de la loi et de la grâce dans l'ancienne monarchie, c'était... une machine dont l'action fut judicieuse pour le pays... avec son côté élastique et doux alterné d'une manière heureuse [avec la force]. Cette belle machine, qui a si heureusement préparé les libertés modernes, nous a enfanté à la longue. Elle se formait du temps de la bataille d'Azincourt. C'était dans ce moment de tâtonnement où elle se démenait sans équilibre, que l'étranger vint nous franchir. Il nous surprit au moment où une armée, chargée de possibilités (?), en présence de l'ennemi, produisit ce revirement [vers la réforme]. La France avance. Froissart [et] Châtelain [sont les témoins des anciennes conditions qui] passent parce que [la France acquérait] la force politique qui lui était nécessaire.

Cette ancienne France, si loin de nous, il ne faut pas l'oublier dans cette époque de trouble. [Étudions-la !] Nous connaîtrons mieux l'Europe et nous-mêmes (?) par les grands peuples qui nous environnent ; nous y gagnerons [un entendement supérieur de nos qualités]. Nous n'avons ni l'étendue du génie allemand, ni la pratique de l'Angleterre, ni le mouvement artistique des Italiens, [mais] nous avons assez de partage au mouvement des grands peuples qui nous environnent. Au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle l'Espagne [et] l'Italie, dans les derniers temps [aussi] l'Angleterre et l'Allemagne [sont les pays] qui nous manquaient le plus pour nous compléter. [C'est que nous avons besoin de leur inspiration], mais il ne faudrait pas tant prendre les qualités des autres que nous perdons nos qualités premières. Dans la spécialité de caractère national, nous avons l'infinie supériorité d'être le point central de tant de supériorités et de connaissances [de nos voisins]. Il est bien de recevoir du dénaturant, les lois [et] les idées [étrangères], mais si cela se borne à recevoir du dénaturant [sans nous l'assimiler], nos chances d'originalité diminuent constamment. Nous ne sommes que trop portés à recevoir des habitudes des étrangers. [Il y avait danger] pendant longtemps, comme dans plusieurs points nous sommes en risque d'avoir fait de notre esprit national des sacrifices trop grands. [Les invasions nous ont renseignés : Aujourd'hui] nous connaissons bien mieux l'Allemagne qu'en 1815 [et en 1415 nous comprîmes le caractère anglais, car nous ne fûmes] jamais envahis d'une indigence intellectuelle si grande. Cette France sèche [et] incomplète [valait mieux que ses assaillants]. C'était une France prenant garde de n'être qu'une Europe ; [voilà son seul défaut].

Qu'était-ce que cette vieille France ? Les étrangers, qui faisaient semblant de s'en moquer, reconnaissaient en riant que la supériorité de la vie française, c'était la grâce sociale. De rudes [peuplades] pensent comprendre une fable de La Fontaine, mais jamais ils ne la comprennent [réellement parce qu'ils ont] une conformité [sociale] toute autre [que celle] de la France. Les Italiens [si cultivés qu'ils soient], ne comprennent pas cela non plus. De même, [ils ont] des communautés [trop] inférieures [en organisation sociale] pour [leur] faire comprendre [la grâce française]. Le chapitre de Froissart [le prouve] car il mène (?) à la communauté [sociale]. Aucune nation d'Europe ne peut comprendre [ce trait français], la grâce.

François Ier [1], un des plus grands esprits du XVIe siècle, reconnut la grande éminence d'un mot, « la grâce » de la France. En littérature [on] ne [la] reconnaît pas, en politique [non plus]..., la théologie ne nous y aide [guère]. C'était le système des résistances élastiques [qui en fut responsable] et ce qui caractérisait la vieille France [est bien] la grâce, ce mot serein, tout bon.

Lorsque cette vieille France était mauvaise, elle était naïvement mauvaise, pas avec les profonds dangers et [le degré] de méchanceté qui se seraient trouvés dans le génie anglais. [Il y avait en France] un peuple spirituel, gai et sobre, mais [malheureusement] de mauvaises mœurs. [Voilà] le fond du caractère national. Les rois populaires font assez bien connaître le caractère de cette vieille France. Saint Louis fut un de ces rois populaires. [Sa foi religieuse nous fait voir que le mysticisme, au XIIIe siècle, fut populaire en France. Les Franciscains y apportèrent aussi [leur contribution par le fait qu'ils parlaient français, [établissant ainsi les relations intimes entre] l'amour, l'amour de Dieu et l'ancienne galanterie. Les temps des Valois, de Charles VI, de François Ier, de Henri IV, [enfin] la vieille France en bon et en mauvais, constituent au total une originalité [très grande : c'est] une originalité superficielle [à première vue], mais, plus on réfléchit, toute extérieure en apparence qu'apparaisse la grâce [française], il y a de la profondeur. [Nous retrouvons de cet esprit] moins d'idée dans une fable de La Fontaine que dans une ballade de G... C'était l'effet de la plus fine création de trouver cette profondeur sous cette forme superficielle. La vieille France avait encore quelque chose de bon enfant, [bien que] pas très profondément bonne, la bonté dans le sens le plus élevé du mot [constituant] l'élévation religieuse [qui souvent lui faisait défaut]. C'était beaucoup [déjà d'avoir produit] cette qualité aimable, une base sur laquelle elle s'éleva ensuite suivant la portée [de son esprit] où fleurissaient des dons très aimables et très précieux.

Cette qualité [de bonté] « vulgaire» en France a eu quelque fois les plus hauts effets de la charité. A la bataille d'Azincourt les Fran-

1. MS : François II.

çais avaient plus à craindre que les Anglais. Les uns et les autres firent un acte défini. Les Anglais se confessèrent pour faire leur salut, les Français, qui se détestaient, s'embrassèrent... [1].

Le duc de Lancastre demanda des vivres qui manquaient ; les Français nourrirent leurs ennemis. Ceci est attesté par un historien anglais... Les Anglais et les Français se détestent, mais lorsqu'ils se rencontrent en pays ennemi, ils s'entendent mieux qu'aucune autre nationalité. Il y a [alors] fraternité entre les deux nations, [due à la qualité sociable des Français].

Tel est l'esprit de la vie française : tâchons de ne pas devenir tellement européen que nous perdions cette vieille originalité. Aujourd'hui ces qualités sont moins estimées... Le mot de bon [et] simple était inclu en elle. Fénelon [a dit] : « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à être bon [2] ! »

HUITIÈME LEÇON

LA RÉVOLUTION POLITIQUE : JEANNE D'ARC SAUVE LA FRANCE

Jeudi, 23 mai 1839.

Quelques-unes des pages admirables sur Jeanne d'Arc et sur la prise d'Orléans en 1429 [3] se trouvent déjà mot pour mot dans cette leçon. Nous ne reproduisons ci-dessous que l'introduction et la conclusion originales. Notons l'allusion à l'*Imitation* qui se trouve dans le premier passage. Dans l'*Histoire de France,* Michelet placera à cet endroit, la discussion de notre première leçon. Les deux passages suivants sont précieux parce qu'ils se fondent, comme les pages analogues de l'*Histoire,* sur un effort d'érudition appréciable qui aboutit à des vues justes, même si l'historien n'a pas recherché les meilleurs manuscrits, content d'utiliser ceux qu'il trouvait aux Archives nationales [4]. Nous voyons que son patriotisme s'attache à la grandeur d'âme d'une vie active, plutôt qu'au martyre passif. Jeanne d'Arc fit davantage que ceux qui veulent assurer leur propre salut ; elle sauva la Patrie.

1. *Introduction. Qui était à même de réformer la France* ?

En 1418 la situation de la France semblait à peu près désespérée. Non seulement ses amis s'étaient trouvés impuissants, mais ses ennemis [la dominaient]. Elle ne pouvait guérir du mal qui la troublait, mais paraissait elle-même morte pour l'action. Les grands

1. Voir leçon 6 et *H. F.* IV, 306. Michelet cite ensuite le témoignage de Walsingham, homme d'État anglais (1536-1590) ; comparer *ibid.*, p. 310.
2. *H. F.* V, 180. Voici la fin de la leçon.
3. *H. F.* V, 21-102.
4. Rudler, *Michelet historien de Jeanne d'Arc,* Paris, Presses Universitaires de France, 1926.

politiques renonçaient, les docteurs abdiquaient, tout le monde se confessait vaincu. Il restait à laisser aller les affaires humaines.

Le remède était [pourtant] très simple. Justement pour cela les esprits subtils et sans simplicité ne le trouvaient pas [et ne pouvaient] la guérir des grands maux de l'humanité. [Le remède] était très simple : dans les cœurs des [hommes] l'humanité [cache] des trésors, des guérisons, des remèdes impressionnants. On ne sait jamais, à aucune époque, la [vraie] grandeur de l'âme humaine et les trésors qu'elle contient.

Quel était le mal, le mal général ? La justice funeste punie d'impuissance politique, orgueil et mauvaise volonté. Les partis d'Orléans et de Bourgogne avaient montré un orgueil brutal et s'étaient ôté tout crédit par leurs excès. Le parti des villes, qui avait senti la réforme de 1413, n'avait pas tardé non plus à se montrer indécis de réformer les pays. [On ne voit qu'une] faction des bouchers [désireux] des réformes et leur impossibilité de les appliquer. Puis les Anglais, plus sages sans doute, semblaient avoir une grande précocité politique et ils se secondaient leur droit avec l'union de l'État et de l'Église. Henri V [se disait] le champion de l'Église, l'ennemi des hérétiques, le bras des prêtres. L'Angleterre possédait la moitié des terres du pays, l'Église étant propriétaire du royaume autant que le roi. Le roi se trouvait d'une très grande force devant les autorités de la France et [tout de même] ne put la réformer. Le grand Henri siégeait à Vincennes et le sage et honnête Bedford tentait de réformer, de servir le pays, [mais] il ne put rien faire [1].

Ce n'était donc pas la pauvre France humiliée et attaquée, la France victime qui était [seule] troublée, et l'impuissance était générale. Le concile de Constance avait aussi échoué. Il avait essayé de convertir la monarchie pontificale en république, mais n'avait pas réussi. Jean Gerson, le grand orateur du concile de Constance, avait dit lui-même : « Je n'espère rien du Concile [2] ! » Toute sa vie, [il l'avait passée] à préparer et à disposer ce concile. Sa plus grande espérance [avait été] l'Église démocratique. Même dans la personne de son plus grand docteur elle ne put se réformer.

Ni l'État, ni l'Église ne pouvaient se réformer. L'Université, cette puissance semi-politique et semi-religieuse avouait qu'elle ne pouvait rien non plus et suppliait le parlement de prendre en main le gouvernement de la chose publique... A quoi le parlement répondit avec beaucoup de sagesse qu'il n'y pouvait rien. La cour du roi ne pouvait réformer la royauté. Le parlement spécial de la France, composé d'hommes si authentiques par leurs vertus et le parlement universel de l'Église, le concile de Constance, abdiquaient également. [La France était, comme la] *Médée* de Corneille, dans un abandon universel.

1. *H. F.* V, 21-29, le dit d'une manière très différente.
2. *H. F.* IV, 373-374, dit le contraire.

On lui demandait la trahison de son époque, de ses amis. Que lui restait-il ? « Moi », répondit-elle.

C'est toujours ce que l'homme peut répondre aux époques où la foi politique très relevée lui manque. Il semble toujours que l'infini lui manque et il se trouve souvent que l'infini lui reste. On trouva en effet dans le naufrage universel des forces [inespérées]. Il restait l'âme humaine entière, qui produisit [alors] le plus beau produit du christianisme, un livre de morale, spécial en son application, qui rendit [forte] l'âme humaine, la société : l'*Imitation*.

A quoi cela servait-il dans cette situation politique ? C'est que, lorsque l'âme humaine se fortifie et reprend une nouvelle vigueur morale, lorsqu'elle éveille les puissances de sa vitalité intérieure, on s'en aperçoit vite au dehors. L'*Imitation* semblait ne pouvoir faire que des moralistes, elle fit des hommes ! Le pays le plus humilié, le plus incapacité, celui sur lequel l'Europe marchait, la France seule s'est défendue de cette pression de l'intérêt de la multitude indifférente, dans le sentiment de la vie générale... [Ce qui ne put s'accomplir aux siècles précédents, se fit à] une époque tardive [par] un peuple mort, [par] une société très vieille...

La vieille France était considérée dans l'Europe, non sans raison pour le peuple qui raisonnait le moins et qui avait au plus haut degré le don de réussir sans raisonner. C'était l'empire où pouvait parler plus clairement la grâce, [car] ce qu'il a de plus peuple, c'est qu'il raisonne moins. [Par conséquent il y dominait] ce qui est plus impressionnable, les femmes, le côté de la sensibilité et de l'impressionnabilité. [De fait], l'histoire de la civilisation française s'est faite en grande partie par la femme. Clotilde, Geneviève, Brunehaut et Radegonde [et] Blanche rappellent que l'inspiration de nos premiers poètes n'a pas été autre que celle qu'ils puisaient dans la société des femmes, dans les salons qui, pendant quatre siècles, jusqu'à la Révolution française, unissaient [les gens de lettres], c'est-à-dire les femmes. [Dans] les pays qui [se] donnent le plus à l'impressionnabilité, à la grande charité, là les femmes avaient le plus d'importance[1].

Cela [nous] met déjà sur la voie [d'une solution pour notre problème]. Ce qui semblait le mieux promettre un changement dans l'Europe, c'était la France. Ce qui [y] languit [le plus], c'était les paysans. [Le peuple sentait le besoin de réforme et surtout les femmes] mais les docteurs comptaient moins sur les femmes. C'était donc une paysanne, une femme, une Française, qui devait changer la situation du roi.

2. *Conclusion. Jeanne martyre.*

Il y a bien à distinguer entre les martyrs et les martyrs. La preuve de ce fait, c'est que l'intuition de Jeanne réunissait à un parfait bon

1. Cf. Ballanche, *Palingénésie sociale, Prolégomènes*, éd. 1827, p. 103-109, sur les femmes instruments de la providence de Jeanne d'Arc qui explique le phénomène des sybilles antiques.

sens, et rectitude de cœur et d'humanité. Nous sommes obligés d'examiner un peu en détail les devoirs héroïques [des martyrs. Il y a d'une part] l'admirable légende de sainte Félicité et de Sainte Perpétue des premiers temps du christianisme [1], d'autre part l'humanité des martyrs de l'Église de Paris, des martyrs du protestantisme [qui montrent] un courage, une volonté, une élévation vraiment très grande et font penser aux premiers martyrs [chrétiens]. Une différence essentielle, c'est que le martyr du XVI^e^ siècle, si braves, si purs, si héroïques, ce sont les martyrs de la polémique qui disparaît avec le juge jugeant entièrement de chaleur naturelle. Ils se faisaient prendre l'épée à la main et en combattant. [Par là aussi ils prirent un] caractère très différent des premiers chrétiens. Les premiers chrétiens vainquirent à force de mourir. Les protestants du XVI^e^ siècle ne vainquirent pas quoiqu'ils se batissent admirablement. La méthode change ! Entre ces premiers martyrs chrétiens et ces martyrs du XVI^e^ siècle qui savaient se battre et ne pouvaient vaincre, on trouve [un type supérieur de martyrs, d'] un caractère mixte et d'une vertu pure et élevée, aussi intrépide : ceux du XV^e^ siècle. [Ils] étaient aussi purs et aussi élevés que ceux des premiers âges [et aussi vaillants que ceux de la Réformation], un des types les plus idéaux de l'humanité.

Profitons de la philosophie de l'humanité, car l'idée fait le réel. Pourquoi la Pucelle a-t-elle résolu la pensée de la force libératrice ? Pourquoi nourrissait-elle, même par la légende, toute cette littérature chrétienne formant cette âme [populaire], de sorte que dans une personne vivante, très réelle, s'est trouvée l'idée réalisée ? Malgré la hauteur de l'idée il reste [chez elle] beaucoup de réalité. Il lui fallait, pour que l'idée soit achevée, la mort [et] ce beau procès, sans quoi ce caractère fort [et grossier lui serait] resté. [D'abord elle] conteste au légiste que la chose [est] certaine, sort du divin, [que ses voix viennent de Dieu]. Dans les derniers moments la réalisation [de sa mort prochaine] commence à l'emporter. Elle eut [alors] des moments de violence, de colère, d'irritation pour le mauvais [parti]. Simplement, elle prolongea sa mission pour le roi [trop longtemps et] contre sa [propre] volonté [et ainsi] fut prise. Elle [avait apporté à sa tâche la] dévotion de l'idée avec l'énergie de la réaliser. C'est alors que les Anglais se chargèrent de lui donner une transmigration complétée.

1. Mortes en 203.

NEUVIÈME LEÇON

LA RÉVOLUTION POLITIQUE : LE PROCÈS DE JEANNE

Lundi, 27 mai 1839.

Le récit du procès de 1431, pareil dans le cours et dans l'*Histoire de France* où il est plus étendu [1], se compose d'une série de questions et de réponses avec des commentaires intercalés. Il est évident, que Michelet s'oppose encore plus aux Anglais qu'à l'Église. Il pense que le plus grand mérite du christianisme est d'avoir créé le symbole de la vierge. Ce symbole, et le culte prôné par l'*Imitation*, étaient capables d'inspirer Jeanne. Sa religion lui imposait le patriotisme. Cette conception, qui dominera le volume de l'*Histoire de France*, se rencontre ici, mais elle s'efface devant l'idée que Jeanne est la martyre d'une inquisition renouvelée contre laquelle se dressa son enthousiasme et l'esprit du peuple français.

Nous ne citerons du texte que deux commentaires, l'un pris au début, l'autre représentant la conclusion de la leçon. Ils marquent l'infamie du procès et la gloire éternelle de l'héroïne préférée de l'historien.

1. L'*inquisition contre Jeanne d'Arc.*

[La persécution de Jeanne avait] plusieurs motifs. D'abord la violente haine du parti cabochien contre le parti d'Orléans augmentait la tension. [Le procès] semblait appuyer la haine des partisans [de la Bourgogne] contre le parti d'Armagnac qui défendait [Jeanne. Ensuite parut] la haine de l'autorité de tous les temps contre les esprits libres et novateurs. Or, dans le moyen âge, l'esprit libre produisit la France. Ils se mettaient sous le contrôle de l'inspiration, les esprits hardis et généralement mystiques [et non sous celui] des rationalistes, des logiciens.

Saint Dominique [2] avait été le fondateur de l'inquisition, [mais il ne faut] pas prendre la chose à la lettre. [Nous savons] que cet esprit inquisiteur, qui a toujours été dans l'Église, [y fut] dès le IVe siècle. [Cependant] il eut sa plus grande violence lorsqu'il eut pour organisateur un [tel] esprit. Saint Dominique appartenait à cette nature qui, par une sensibilité d'humanité violente dans la religion comme en tout, [adoptait] les procédures secrètes et byzantines, les procédures cachées, la torture, [les victimes] ne sachant pas ce qu'on leur demandait...

Il ne faut pas rester dans les déclarations vagues sur ce grand sujet de l'inquisition. [Comment] justifier que, par l'autorité appuyée

1. *H. F.* V, 96-180.
2. Nommé inquisiteur en 1215.

de la force et de la peur, elle agît dans les chemins de l'intérêt ? La condition corporelle, par elle, produisit des conversions entières. L'Église au moyen âge avait su que la condition du corps pouvait changer l'esprit, aussi absolument [par la torture de l'inquisition] que cela paraît par l'exemple des enfants [châtiés par leurs parents]. Qu'il en est ainsi [se voit par le fait que] l'autorité appuyée par la contrition, l'Église, considérait tous les hommes comme des enfants, croyant appliquer ce qui, dans la sérénité du foyer paternel, trouve application à nos enfants. L'Église, la mère des hommes, n'éprouvait pas vergogne à [battre de] verges [ses] enfants... Elle arrivait pour les hommes du moyen âge [avec] tous [les pouvoirs du] père [et d'un] frère [et pouvait tout] à côté des hommes passifs [de l'époque]. Ce sentiment paternel apparaît [chez cette église de l'inquisition] avec une dureté cruelle, avec des procédés anti-chevaleresques, contraires à l'honneur. Cet esprit se présenta d'une manière terrible dans l'affaire de la Pucelle d'Orléans. C'est tout simplement un procès d'inquisition.

Il n'était pas facile pourtant de prouver que la Pucelle était une hérétique et chaque homme, auquel les Anglais voulaient confier la conduite de cette affaire, avait très bien mesuré la responsabilité terrible qui allait peser sur l'oppresseur de l'humanité. [Pierre Cauchon] ne se souciait pas du tout de cacher ce fait des légistes de l'Université qui lui reprochaient sa paresse et sa lenteur [1].

2. *Conclusion. La gloire de la Pucelle.*

Examinons la chose franchement. Il ne faut pas croire que ceux qui condamnaient la Pucelle eurent tous le sentiment qu'ils faisaient un si grand crime. Beaucoup participaient passivement dans l'élection (?), beaucoup de docteurs de l'Université [étaient] habitués à considérer la loi morte. [Leur] esprit d'entêtement pour la science pouvait être tenté de la considérer comme coupable à la lettre [de la loi], chose singulièrement curieuse que les faits [qu'ils avancèrent] tous, prouvent. On ne les considérait pas nettement à la lettre.

Nous pouvons voir [cependant] que le fait dont il s'agit a une beauté encore dans l'histoire, [vu l'attitude de Jeanne] non seulement devant les dévôts (?) mais [aussi] devant les légistes. C'est une chose fort rare pour les martyrs de tous les temps... c'est une sainteté unique, la conscience d'une parfaite moralité, la moralité équitable. Elle a sauvé son pays de l'étranger... Le sacrifice, le dévouement fabuleux [accompagné] de l'adresse, [voilà] ce système qui frappa bien les populations.

C'est donc [que], devant tous, le progrès naîtrait en face du pharisaïsme, un coup mortel porté à cette [prétendue et froide] netteté, la science [des légistes]. Quelle est la reine qui a eu un martyr si pur [2] ? Si les [autres] martyrs nous étaient aussi bien connus, s'ils étaient

1. Pour la suite, voir *H. F.* V, 116.
2. *H. F.* V, 178-179.

racontés par des légendes moins imaginées (?), il y aurait des choses analogues [à observer, mais ce furent] des martyrs passifs qui vainquirent à force de mourir. Autant que nous pouvons le savoir dans cette histoire, d'autres ont donné des exemples pareils et supérieurs peut-être [d'héroïsme], mais en un fait [la Pucelle les dépasse tous] : Avec toutes ses dévotions était toute sa réalisation [d'une nouvelle France]...

Tous ces hommes qui soutenaient [leur cause] contre la Pucelle avaient donné dans leur vie privée tous les signes d'une plus grande violence, d'une condition [morale] plus mauvaise encore, [et faisaient contraste avec] cette beauté auguste de caractère... C'est encore [chez elle] le christianisme et déjà le patriotisme. C'est l'heure et le point de rencontre de l'homme religieux et de l'homme politique le plus incontestable. C'est que ce caractère mûr (?) avait été formé de bonne heure par la culture chrétienne. [La Pucelle avait été annoncée par] des légendes, par le progrès d'une opinion qui dominait le moyen âge, que le salut viendrait d'une femme. Le XIVe siècle en particulier avait été l'apogée du culte de la vierge. C'est admirable [ce] que la religion chrétienne avait appris, sous la forme la plus touchante et la plus populaire. C'est à ce moment que le salut est venu d'une femme... C'était encore la vierge et c'était déjà la patrie. L'humanité émue connut le jour de la mort de la Pucelle d'Orléans.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉTABLISSEMENT DU PRINCIPE MODERNE

1431-1477

DIXIÈME LEÇON

LA FRANCE MODERNE : DÉBUTS DE L'UNITÉ NATIONALE

Jeudi, 30 mai 1839 [1].

Le principe moderne, représenté par les gouvernements centralisés de Charles VII et de Louis XI, soutenu par les bourgeois, administré par eux, est le résultat de la nouvelle alliance du roi et du peuple dirigée contre les nobles féodaux. De fait, le principe moderne n'est autre chose que la subordination des parties au tout. Michelet en a souvent parlé et en fait ici le thème central de la seconde partie de son cours. L'ancien principe, que représentent les ducs de Bourgogne, y paraît si suranné et comique (leçon 17), qu'il disparaîtra rapidement. Après la description des deux adversaires (leçons 10-16), Michelet montrera l'échec de la chevalerie de la Toison d'Or, la ruine de la Bourgogne, l'établissement d'une France qui prendra la tête de l'Europe (leçons 17-18). Ainsi pourra jaillir d'elle la grande clarté de la Renaissance (leçon 19).

Ce plan du cours fut bien inattendu à l'époque. Il consacre bien plus de temps à définir l'avènement du monde moderne qu'à décrire les événements politiques. Michelet condense le récit des faits au point d'adopter un style elliptique. En même temps, il s'adresse autant que possible à l'étudiant : il faut aller avant dans l'histoire et soutenir le moderne.

La leçon qui suit est notable par la discussion du chômage qui se rencontre dans les parties les plus riches, c'est-à-dire les plus industrialisées de la France. Il semble moralement plus grave, physiquement plus sup-

1. MS sans date. Voir les dates des leçons 9 et 11.

portable que la misère absolue du moyen âge. Autre comparaison avec le XIXe siècle : la centralisation du gouvernement, sinon justifiée de nos jours, le fut sous Charles VII. Michelet éprouvait de la compassion pour les misères du passé. Il faut cependant distinguer l'historien qui défend la tyrannie de Charles VII, la cruauté et l'intrigue de Louis XI (leçon 11), du Michelet ultérieur condamnant tous les « tyrans », y compris Napoléon. S'il attaque Sismondi pour avoir décrit les passions de son temps dans les événements du passé, c'est qu'il argumente ou qu'il ignore ses propres procédés (voir leçon 12).

La défense des droits de l'Église de Paris contre les réclamations anglaises montre que le patriotisme de Michelet l'emporte sur son animosité anticléricale, point de vue qui va se modifier. Ajoutons que son opposition aux « vices anglais » n'est pas ici aussi forte qu'elle le deviendra deux ans plus tard (voir leçons 7 et 17).

1. *Introduction. Définition de l'esprit moderne.*

L'histoire moderne commence [1] ! L'histoire moderne part de la mort de la Pucelle d'Orléans. On pourrait tout aussi bien la faire commencer de la mort de saint Louis, dans une époque de crépuscule. [Voilà] le premier moment [que l'on peut accepter pour en fixer le début]. Ou [alors on pourrait choisir] le dernier, [1453, puisque] les classifications nationales ne doivent pas être [ici] en vigueur : l'invasion de l'Empire [byzantin], la prise de Constantinople.

Nous passons de la poésie à la prose. [C'est là] un progrès [vers ce qui est] plus complet, plus grand, plus digne de l'homme, [vers] le gouvernement sans grandeur [pompeuse ou chevaleresque], sans héritiers [qui gouvernent à cause de leur origine familiale], mais habile, heureux et bon, de ceux qui ont le plus servi le pays. Malheureusement nous n'avons pas sur cette chose tous les détails. La plupart des narrateurs y ont jeté un faux jour, des détails chevaleresques [dans] ce qu'il y a de plus anti-chevaleresque, de plus prosaïque que la prose.

Jacques Cœur, Jean Bureau et Dunois sont les exemples de la nouvelle intelligence qui aidait le roi.

Ce gouvernement si propice de Charles VII fit un bien infini à la France et mérite la reconnaissance éternelle de ce pays, établissant l'ordre et [rétablissant] la sécurité dormante... Ce gouvernement fit deux choses : chasser les Anglais et briser la féodalité [ignoble]... Nous la connaissons par les détails très nombreux déposés non seulement dans les actes... législatifs des chroniques, mais [encore par] les procès. Les actes judiciaires sont excessivement précieux... Les enquêtes judiciaires nous apprennent que la férocité [et] les mauvaises mœurs étaient tout ce qu'on peut imaginer de corruption, de violence en tous sens. C'était la vie corrompue des nobles de ce temps, [celle que menaient] les princes d'Armagnac et de Retz.

1. Comparer *H. F.* V, 177, 411.

Suit la description de Retz, tueur d'enfants [1], puis l'indication que c'est là le fond « très historique et très véritable » de la légende de l'ogre, Barbe bleue. Comme celles de Dagobert et de Marlborough, elle nous renseigne sur les anciennes coutumes. Parlant de Charles VII, l'historien conclut : « Ce gouvernement fit une révolution de la plus grande hardiesse. »

2. *Faste des Anglais, misère du peuple.*

La mort [glorieuse] de la Pucelle d'Orléans, qui était la vengeance de l'orgueil d'Angleterre, coïncide avec le sacre de Henri VI [et en] écarte cette honte funeste : ce fut précisément [un Français], Pierre Cauchon, qui alla chercher Henri VI et l'amena à Paris.

Suit la description du faste et du caractère étranger du sacre, de l'orgueil anglais qui demanda à l'Église de céder les dons reçus depuis soixante ans.

Une seule proposition de ce genre suffisait pour mettre les Anglais hors de France ! On ne touchait pas impunément à l'Église... [et] les réjouissances, les bombances des Anglais au milieu d'une ville affamée, [Paris], excitèrent l'envie et une sorte d'horreur et d'indignation.

Rien ne donne l'idée de ces misères ; [les pires de l'époque en furent les] espagnoles. [C'est que] les misères du moyen âge sont très souvent imparfaitement connues mais ceux qui [aujourd'hui] rassemblent les misères épiques dans les chroniques se demandent ce que c'est que la misère aux temps modernes, en voyant de quelle profondeur de misère et de famine on est arrivé à un état où les souffrances morales ont certainement très augmenté, mais où les souffrances physiques ont diminué. Quoi qu'on en dise, la situation aujourd'hui est très prospère. La France [de nos jours est] la plus riche et la plus heureuse [de tous les temps]. Il n'y a de mendicité réelle que sur un certain nombre de points, dans les provinces les plus riches, lorsque les brusques chômages se jettent sur le pays (?) des ouvriers [dans] la Seine-Inférieure, le Nord, [les départements] les plus riches de la France, et aussi à Paris où toute misère afflue. A Paris [et] en Alsace l'avilissement de la main-d'œuvre est très grand, mais la misère [est] prévenue (?) d'été [et en outre] la mendicité est concentrée sur quelques points [seulement], les plus riches. Il faudrait distribuer la pauvreté et la mendicité. [Pourtant], dans un pays où la succession est égale entre tous les enfants, tout le monde est pauvre ; mais il ne s'agit pas de cela ici.

Suit le tableau du peuple mourant dans les rues de Paris et de Rouen au XV^e^ siècle, mangés par les loups, les porcs et les chiens.

3. *Union française, échecs anglais.*

Dans cette grande désolation, les Anglais s'enfuirent de leur capitale, [Paris] [2]. Toute autorité s'enfuit, mais il restait les présidents du

1. *H. F.* V, 208-214, 222. Pour ce qui suit, 182-192.

2. Désolation : *H. F.* V, 216-217. Le départ des Anglais, en 1436, est discuté différamment dans *H. F.* V, 199-200. Michelet, en 1839, n'a pas encore atteint le ton hautain et hostile de plus tard. Comparer la description sympathique du château de Warwick, leçon 17.

parlement anglais qui prenaient en main le gouvernement de la ville sans [en] avoir l'autorité, au milieu de la famine, de la révolte. [Ils leur] firent tête. Le parlement s'est beaucoup honoré par cette condition.

[Les chances des Anglais étaient encore bonnes]. Les Anglais n'avaient qu'une chose à faire [pour triompher], qu'à maintenir l'union avec le duc de Bourgogne, c'est-à-dire [perpétuer] la dissolution de la France... [mais] les deux oncles [1] de Henri VI, les deux ducs régents, [les frères Glocester et Bedford], firent tout ce qu'ils purent pour s'aliéner le duc de Bourgogne. Le bon duc de Glocester épousa l'héritière du Hainaut et de Hollande, la princesse Jacqueline, dont le duc de Bourgogne convoitait la succession. Elle se jeta dans les bras des Anglais, épousa Glocester et [2] entreprit de faire la guerre [au duc de Bourgogne tandis que son mari la fit] aux Anglais, [luttant contre son propre frère] Bedford, qui [était] le plus sage des Anglais, qui avait le plus de maturité et de raison. Au milieu de ses malheurs successifs, [Bedford, gouverneur de France et menacé par les ambitions de son frère], perdit cette sagesse. Il épousa à plus de cinquante ans [3] la très jeune fille, l'héritière de Saint-Pol, qui était très légère [à] vingt-sept ans [et] dont devait hériter le duc de Bourgogne. [Tout de même] les deux princes pouvaient se réconcilier encore. Ils se rendirent à Saint-Omer, mais l'orgueil a empêché que cela servît de rien [et] fût efficace. Bedford ne voulait pas faire le premier pas... Ainsi les Anglais prirent soin de réconcilier la France avec elle-même. Le duc de Bourgogne fit... sortir de prison [son ancien ennemi] le duc [René] d'Anjou... [4].

Il semble qu' [à cette époque] la France soit le cœur [et] le *censor* en tête de l'Europe. L'Europe est bien mal quand la France est en danger ! Tous se réunirent pour tâcher de réconcilier la France avec le duc de Bourgogne. [Celui-ci hésita. Il] avait des préjugés chers [à lui]. Il ne pouvait s'y décider. Il consulta les docteurs des premières universités et fut un peu plus embarrassé qu'auparavant... Au bout de deux ans, la mort de Bedford [1435] trancha la difficulté. Le duc ne se crut plus lié. C'est un caractère commun au moyen âge que cette manifestation assez curieuse de la matérialité [5] du droit public.

[Il en résulta cette même année l'accord entre la Bourgogne et la France], le traité d'Arras [qui] faisait au duc de Bourgogne les plus belles conditions. On lui donna... Auxerre et Mâcon et, au Nord, ce sans quoi le Hainaut, sa nouvelle possession dont il venait de s'emparer, était [6] toute ouverte, la partie la plus précieuse de la France,

1. D : Frères.
2. D : ajoute « qui ».
3. En réalité, il est mort en 1435, âgé de quarante-six ans.
4. Comparer *H. F.* V, 185-193.
5. Le droit attaché à la personne « matérielle » de Bedford.
6. D : est.

celle qui a donné les meilleurs soldats, celle qui porte sa possession entre la Belgique et la Flandre, les villes de la Somme, Amiens, Abbeville et Péronne [1], cette clef du pays. Aujourd'hui tout cela a perdu son importance [puisque] Lille... [s'est interposée] dans la défense de la France.

Les Anglais ne furent pas encore éclairés... Leur infatuation dans leurs négociations est incroyable.

Ignorant la force de Charles VII, ils l'irritèrent et perdirent Montereau et Meaux, 1437-1439, ainsi que des territoires de leurs alliés, les Armagnacs [2].

Le troisième coup [porté aux Anglais], le plus grave, ce fut de leur donner une femme, une belle princesse capable [3], par son esprit autant que par sa beauté, d'action sur les Anglais, d'une grande puissance de tête [et] de volonté, en un mot ce qu'il fallait pour bouleverser l'Angleterre : Marguerite d'Anjou... La maison d'Anjou remplit l'Europe de son activité, s'empara de la Provence et prétendit au royaume de Naples et de Jérusalem... [4].

Les reines françaises ne réussirent pas beaucoup aux Anglais. L'histoire du roi Jean [le montre]. Une grande partie de son malheur doit être attribué à la belle et orgueilleuse Isabelle de Lusignan [5]. Richard II devint odieux aux Anglais [à son tour] pour avoir épousé une femme française [6]. Henri V épousa une folle qui lui apporta la folie de Charles VI et qui se reproduisit dans leur enfant [7]. L'enfant, Henri VI, épousa une princesse [française] qui avait au contraire des dons supérieurs. Les choses n'en allèrent que plus mal. Charles Ier [ne fit pas mieux] en épousant Henriette de France, cette femme si galante, si intrépide. [Y a-t-il] reine plus magnifique qu'Henriette, si célèbre par l'oraison funèbre de Bossuet [8] ? Ce fut [pourtant] un des griefs de la nation que ce mariage et ce qui peut-être finit par porter malheur à Charles Ier.

Pendant que l'Angleterre se divisait et que le neveu et l'oncle, les ducs de Glocester, se faisaient la guerre dans Londres, la France se réunissait et sentait que le premier besoin des sociétés c'est l'ordre, la sécurité. Ici il est impossible de partager les opinions du patriarche de la politique, de M. de Sismondi, qui a été trop souvent préoccupé de nos pensées modernes et, zélé pour les libertés que nous tâchons

1. D : ajoute « était ».
2. Comparer *H. F.* V, 194-199, 221, 237.
3. D : ajoute « autant ».
4. Marguerite d'Anjou fut mariée à Henri VI en 1445. La Provence passa à la maison d'Anjou en 1246. Elle contrôla Naples de 1282-1442.
5. John Lackland épousa Isabelle d'Angoulême, appelée ici de Lusignan.
6. Richard II épousa Isabelle, fille de Charles VI.
7. Henri V épousa une autre fille de Charles VI, Catherine, lors du traité de Troyes, en 1420. Sur Henri VI, voir note 4.
8. Charles Ier épousa Henriette-Marie de France, mère de Henriette d'Angleterre. L'oraison funèbre de Henriette de France sera mentionnée de nouveau dans la leçon suivante, à propos de Cromwell. Comparer sur ces questions *H. F.* V, 256 f, aussi 261-264, 274-276.

de fonder, a transporté trop souvent des idées et le langage de ce temps-ci à ces temps qui [lui] ressemblent si peu... Il dit que Charles VII a gêné la liberté des citoyens et aurait ordonné au prévôt la liberté de faire pendre [et qu'il] n'a pas assez rassemblé les États généraux. Il faut méconnaître l'état des choses [pour penser comme M. de Sismondi]. Il n'y avait pas [alors] d' [États] généraux [1] ; tous étaient locaux. Assembler les États généraux, c'était jouer une comédie généralement inutile et très à charge à la nation, [une comédie] dont elle se plaignerait. [Il n'y avait alors] rien de général. Les seuls États possibles furent ceux que Charles VII assemblait souvent, et [comme lui] Louis XI, tous les États provinciaux, les spontanés, et [il les convoquait] avec beaucoup de bonheur. Quant aux citoyens de ce temps, je ne sais ce que c'est. Cette expression classique, [citoyen], empruntée à l'antiquité [et] dont les applications modernes [désignent] tous les gens, [et qui aujourd'hui] a des sens, fut [alors] inexacte. Elle ne convenait à personne. Charles VII fut le bienfaiteur de la nation par ses ordres tyranniques qui, aujourd'hui, exciteraient de la répulsion, de l'indignation. Il faut tenir compte de la chronologie. Nous sommes à l'époque entre 1430 et 1460.

La France se fit une quand l'Angleterre se divisait et [elle arriva] en présence de l'ennemi sans organisation inférieure. L'administration de Charles VII fit ce qu'il y avait de plus hardi : elle réunit la finance.

Suit la discussion de ses réformes, fort étendue, qui constitue la deuxième moitié de la leçon. Le roi gagna la noblesse en établissant un système d'élections ecclésiastiques qu'elle contrôlerait et en renonçant à lever de nouveaux impôts. En même temps, il la soumit à son pouvoir par sa réforme de l'armée, le règlement du droit de porter les armes et l'établissement des francs-archers, milice bourgeoise. Ces efforts du roi furent interrompus par la Praguerie, révolte qui, menée par le dauphin, le futur Louis XI, échoua. Son contrôle rétabli, Charles VII prit Pontoise, Nevers, la Normandie, la Guyenne et Bordeaux [2].

4. Conclusion. La prise de Constantinople et l'esprit moderne.

Mai 1453 : Mahomet II avait passé d'Asie en Europe. Ceux qui avaient les vieilles traditions chevaleresques, ceux-là prirent l'événement fort au sérieux. Ils crurent que l'on n'avait rien de plus pressé que d'aller contre Mahomet II. Mais ceux qui savaient combien profonde et épaisse était le bastion des Allemagnes [3], combien il y avait de force individuelle [en Allemagne] et dans la France, pensèrent [4] qu'ils firent bien [de saisir Constantinople]. Ils laissèrent le duc de Bourgogne jouir des fêtes... [tandis que celui-ci] jura qu'il prendrait la croix si les autres [la] prenaient. C'était très problématique, mais ces fêtes [bourguignonnes] étaient des mascarades [comme celles des]

1. La leçon 5 dit le contraire.
2. *H. F.* V, 220-299. Mahomet : 363.
3. Comparer *H. F.* V, 242.
4. D : pensent.

vierges [d']église. [Nous] trouvons [1] [ceci] au loisir dans M. de Barante, dans Olivier de La Marche et Mathieu de Coucy qui allaient avouer tous ces enfantillages.

[Même à l'époque] tout cela ne paraissait [2] qu'un enfantillage. Il était impossible de prendre au sérieux toutes ces descriptions de fêtes et de tournois. [C'est pourquoi] Charles VII ne reçoit pas très bien la proposition du duc de Bourgogne [de se croiser. Il] croyait possible [3] une croisade contre la féodalité, la seule à entreprendre, [mais non celle contre les Turcs. Ainsi il pourrait] beaucoup contre le duc de Bourgogne et [n'avait] rien de plus urgent à faire que de mettre un peu d'ordre dans ce pays, la France, par des lois et non par son parlement. Il suffit que la féodalité ait laissé un souvenir si terrible pour qu'elle doive [4] mourir. [Nous discuterons plus loin] les procédés contre la féodalité mourante et [5] les procédés contre l'individualisme naissant, [la lutte du principe ancien contre le moderne].

ONZIÈME LEÇON

LA FRANCE MODERNE : LOUIS XI COURONNÉ

Lundi, 3 juin 1839.

Cette leçon, reproduite ici à moitié seulement comme la précédente, contient des passages révélateurs sur le patriotisme intense de l'historien qui justifie le parti moderne de Louis XI et de Commines par-dessus l'ancien parti de Philippe le Bon, de ses seigneurs, de ses avocats tels que Châtelain, Olivier de La Marche et autres, et de leur faste. Ensuite, une seconde partie, fort abrégée ici, raconte les événements significatifs, quelques grandes scènes des années 1460 à 1462. Encore une fois, et avec autant de relief que dans l'*Histoire de France*, Michelet insiste sur le contraste grotesque entre Philippe et Louis.

Notons deux appels successifs : l'un à l'unité qui défend les auteurs de la nation française, surtout Louis XI, en dépit des moyens qu'ils utilisaient, pour la réaliser ; l'autre à la gloire de la France dont la noble « supériorité », est précisément celle d'être un grand pays unifié. Le Michelet qui défend son roi est certes passionné par un idéal tout aussi « moderne » que celui que, selon lui, Sismondi introduisit à tort dans son récit de l'époque. Sismondi, croit-il, n'a pas su maintenir l'atmosphère scientifique et détachée de l'histoire parce que, en démocrate, il avait condamné Louis XI en tant que tyran. Michelet s'oppose à ce jugement au nom de la France que créa Louis. Il nous dit même que ce n'est pas la tâche de l'historien de prévoir

1. D : très.
2. D : ajoute « pas ».
3. D : ajoute « qui ».
4. D : dût.
5. D : était.

l'avenir, qu'il doit se consacrer uniquement à la science des faits. Voilà une critique aussi peu justifiée que l'attaque contre Sismondi (leçon 10) ou celle dirigée contre Jean de Muller (leçon 18). Peut-être Michelet ne s'est-il pas rendu compte qu'il croyait à la mission de l'historien qui éclaire le peuple et le mène à un avenir meilleur. Quoi qu'il en soit, il serait injuste d'accuser Michelet de tout sacrifier à la centralisation de sa patrie. Il se dément ailleurs et se contredit souvent. C'est un esprit plus passionné qu'analytique. Défions-nous des passages où il voudrait établir sa méthode et où il critique celle des autres. Il y exprime ses passions sans les définir, sans s'expliquer d'une façon introspective. Quant au code moral de Sismondi, Michelet l'attaque ici, mais en adopte un tout semblable ailleurs, dans la troisième leçon, par exemple, où il condamne les attentats politiques. En outre, le faste de la Bourgogne, si féodal et anti-moderne, ne se plaît-il pas à le raconter ? Il admire Châtelain encore qu'il se sente obligé de le condamner au nom d'un principe.

Dans cette leçon commence la critique de l'art en tant que moyen de préciser l'esprit et les coutumes du passé. Nous y reviendrons dans nos commentaires (leçon 13).

1. *L'historien et le parti moderne.*

Michelet commence par répondre à deux lettres d'étudiants discutant l'institution de l'ordre de saint Dominique (leçon 9) et la question d'Orient (leçon 10) qu'il développe ci-dessous. Il poursuit :

Dès le xv^e^ siècle commence la série des événements modernes qui vont s'éclaircir ; [l'établissement d'une nouvelle France] et la prise de Constantinople [l'inaugurent]. Le seul prince [qui ne comprit pas cette pensée moderne et] qui s'occupa sérieusement de la croisade contre les Turcs [fut] le duc de Bourgogne. [Il lui manquait la vision politique dont il avait besoin bien plus que nous, historiens]. L'histoire n'a pas une si grande mission [que le chef politique], de rendre compte du passé et de l'avenir. L'histoire raconte le passé d'une manière telle quelle, mais l'avenir, comme dit Homère, est encore sur les genoux des Dieux [1], c'est l'affaire des politiques. Thucydide et Bossuet ont dit, chacun sur le plus grand homme de leur temps, le mot le plus louangeur qu'il pouvait jamais dire : Thucydide a dit de Thémistocle [2], [et Bossuet] de Cromwell, le plus grand homme avec Alexandre, que c'était l'homme qui savait [le] mieux voir le présent et prévoir l'avenir. [Il y a un vrai éloge] sur la grandeur de l'homme dans ces deux mots. Bossuet a dit de Cromwell : « [C'est] l'homme qui ne laisse rien à la fortune de ce que pourrait lui ôter la prévoyance [3]. »

Il faut laisser au xv^e^ siècle un peu d'unité, sa dignité. Il ne faut pas que l'histoire se trouble à tort [4] [de cette unité naissante] et [il faut

1. D : de Dieu. *Odyssée* I, 267. Cf. leçon 6.

2. « Il savait le mieux deviner ce qui pourrait arriver au futur le plus lointain.... Personne ne pouvait prévoir avec autant de clarté le bon ou le mauvais événement caché dans l'avenir. » *Histoire de la guerre du Péloponèse*, livre I, ch. 138.

3. « Un homme s'est rencontré... qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. » *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France*, Éd. de la Pléiade, p. 85.

4. D : tout.

plutôt qu'elle] convienne [que] la science doit être un peu plus désintéressée du présent. Elle doit le savoir, mais lui résister. L'histoire ne peut pas être la servante des événements contemporains et flotter dans tout ce qui se passe autour d'elle. Si cette histoire essentiellement mobile du monde a quelque dignité, c'est lorsqu'elle cherche à mettre la fixité et la sérénité dans tout ce qui se passe autour d'elle. « Qu'a de commun cette bombe avec la lettre que je vous dicte ? » disait Charles XII à son secrétaire [1]. L'histoire [doit penser] un peu comme Charles XII.

Quelle était l'opinion sur la question d'Orient au XV^e^ siècle ? Que la croisade était une folie ! Il fallait que les États européens devinssent des États et avant d'agir il faut être en sûreté. Avant d'agir il fallait qu'ils travaillassent à leur unité intérieure. Avant de se rapprocher vers l'Orient, il fallait qu'ils organisassent les grandes individualités nationales. Nous voyons comme le précepte [de s'unifier avant d'agir] est fécond en politique et en morale. Le travail de ce siècle était de constituer la personnalité nationale.

Cette unité politique et administrative qui fait la grandeur de la France et qui fait peut-être seule [2] sa supériorité sur les nations qui l'environnent, le plus précieux héritage que nous aient laissé nos pères, a été formée [3] au XV^e^ et au XVII^e^ siècle. Quoi qu'on lise dans les chroniques [et] quels qu' [aient été les] crimes qui ont [4] souillé la vie de ceux qui ont fondé cette unité, il faut leur savoir gré d'avoir laissé un bienfait. Les fondateurs de cette unité, Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, Charles V, Louis XI, Richelieu et Louis XIV, ce sont... les individus pour lesquels il est impossible de ne pas avoir une grande reconnaissance. Les uns ont été bons comme hommes, les autres mauvais, mais tous ont contribué à un bon [5] et excellent ouvrage, l'unité nationale. Tous ont contribué à former la patrie. Les plus mauvais d'entre eux ont fait plus de sacrifices que les autres, car ils engageaient leur honneur et donnaient leur âme, ce qui est très grand au profit de l'État. Ils ont fait la gloire de la France au péril de leur salut éternel.

Nous demandons aux Allemands, aux Italiens, ce que c'est que d'appartenir à une grande patrie. Combien ne donneraient-ils pas pour être Français ! Les Allemands savent bien qu'ils ont plusieurs supériorités sur nous : une étendue de connaissance, une puissance de métaphysique fort supérieures au génie français. [Quant] aux Italiens, [ils ont] cette brillante imagination d'artiste, cette fantaisie charmante, cette main qui crée tant de chefs-d'œuvre. Les Anglais ont une grande supériorité dans les arts pratiques, les arts industriels ; ils ont Shakespeare et Newton ; mais les Allemands, les Anglais [et]

1. Voltaire, *Histoire de Charles XII*.
2. D : seulement.
3. D : fait.
4. D : aient.
5. D : bien.

les Italiens donneraient beaucoup pour appartenir à une grande patrie. C'est que [chez eux] chaque individu est à lui seul [et il lui manque] la considération qu'on ne peut s'empêcher d'avoir pour 33 millions d'hommes. Un Français [au contraire] sent la force. On se sent légion et fort quand on sait qu'on a 33 millions d'hommes derrière soi. « Je m'appelle légion et grande légion [1]. » Voilà ce qu'ils ont donné, [ces fondateurs de notre unité], et ce qui nous rend indulgents [et] reconnaissants pour leur mémoire.

[Voilà ce que] cette histoire de Louis XI [montre] particulièrement. Elle n'est pas encore très connue. [Il n'y a] que le bon livre de M. de Barante [qui nous le présente] sous une forme populaire et moderne, [mais il y a] tant de choses ensevelies dans les chroniques, avec un langage de si parfaite convenance, qu'[il ne s'agit] plus d'un ouvrage [critique], que ce n'est pas une langue et un livre de ce temps-ci et de ce temps-là. [Il cite des documents] mais, lorsqu'il fut publié, une partie des sources était alors inconnue : le plus grand écrivain, [Châtelain], n'était pas imprimé. [C'est que l'histoire du XV^e^ siècle est racontée par] deux écrivains éminents, l'un Commines, connu depuis [son époque] et [l'autre] Châtelain, imprimé pour la première fois en 1836 [2]. On ne trouve pas non plus, peut-être, [parmi nos historiens] une connaissance suffisante des grandeurs administratives et judiciaires de 1413, [de la Grande Ordonnance cabochienne, des] cent pages in-folio, le plus grand événement du XV^e^ siècle. [Il ne comporte que] six lignes dans M. de Barante et peu de pages [chez] M. de Sismondi. Les grands prédécesseurs [n'ont] pas suffisamment traité [ceci ou bien] s'étaient tus... Buchon [leur] succéda. Buchon, avec une grande sagacité, a recueilli [les documents], présentant en entier cette grande histoire malheureuse, ce manque [d'unité], une période encore assez impuissante.

Châtelain est fort supérieur à Commines comme historien. C'est le fondateur de cette prose travaillée, mais peu féconde, dont Montaigne [3] et Agrippa d'Aubigné ont disposé (?) au XVI^e^ siècle. [Châtelain fut] le [4] fondateur d'une langue étrangère à Froissart, mais plus grave, mais tout autrement puissante et [5] [qui] resta unique [bien qu']attribuée à d'autres écrivains médiocres du XVI^e^ siècle. C'était un serviteur de la maison de Bourgogne, nourri par Philippe le Bon et Charles le Téméraire, leur historien zélé, mais honnête et véridique. Il avait été enterré sous les ruines de la maison de Bourgogne et la bataille de Nancy, qui tua Charles le Téméraire, semblait avoir aussi tué Châtelain. Quelle chance est-ce donc que la gloire !

1. *Marc*, V, 9.
2. Michelet se trompe. Buchon édita la *Chronique des ducs de Bourgogne*, en 1827 ; ce fut tout de même après la publication de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par Barante, en 1824-1826. Michelet parle de Buchon ci-dessous.
3. D : Montesquieu.
4. D : a disposé... fut les....
5. D : était ; sur la langue de Châtelain comparer *H. F.* V, 372.

Quel malheur d'avoir perdu tant de choses précieuses et irréparables : les mémoires de Sylla, le cadastre de l'Empire romain fait par Auguste pour lui seul, les mémoires de Tibère que lisait continuellement Domitien [et] dans lesquels [se trouvait] une excellente réponse à Tacite. [1] Nous avons [de nos jours] l'imprimerie, [mais elle possède] un autre défaut : c'est qu'elle conserve. Souvent on ne meurt pas, mais c'est la chance d'être considéré avec tout le monde sous des montagnes de livres imprimés, jusqu'à [ce qu']on en soit tiré par une âme charitable.

Avant l'imprimerie, l'historien suivait le sort du héros auquel il s'était attaché. Il périssait s'il était attaché à un héros qui ne subsistait pas. [Ainsi Châtelain] fut périmé, disséminé [2] dans les bibliothèques, comme Charles le Téméraire, tandis que le sage Commines, esprit plus froid, avait de bonne heure choisi son maître dans le plus sage. Aussi il a survécu et reçu les compliments de siècle en siècle ; mais les esprits supérieurs n'ont pas été dupes de cette supériorité. Montaigne, avec une pénétration critique qui est déjà de Montesquieu... qualifie Commines [de] sa partialité, ni plus ni moins. Il le trouvait, au total, vrai, judicieux, honnête, mais [voyait] qu'il tournait trop les habiletés de Louis XI. Toutes les fois qu'il [Commines] rencontre un acte cruel, il [ne] le flétrit [qu']en disant : « Ce fut une faute ». [Montaigne reconnaît son mérite] mais Montaigne ajoute ce mot : « [Il est] toutefois sans exquise suffisance [3] ». Commines est donc plus judicieux que profond. On voit la justesse [du jugement de Montaigne], et la justesse de ce grand esprit philosophique, c'est qu'il avait compris l'histoire. Il aurait été ravi de cette langue de Châtelain [4] : c'est sa langue, [celle] de Châtelain, le fondateur de la langue du XVI^e^ siècle.

Ne sommes-nous pas légitimement accusables et de notre facilité pour Commines, et de notre indulgence pour Louis XI ? Commines [est] l'historien de la politique froide et sèche, tandis que Châtelain est l'écrivain du cœur, de la nation, de la sensibilité loyale [5], le serviteur d'une maison [de] beaucoup de chimères (?) mais généreuse, qui a dormi trente ans en paix [6] ce qui est rare dans l'histoire des sociétés humaines ! [Nous ne partageons pas cet avis] ; nous sommes pour Commines, car [il représente le principe moderne]. C'est que Commines sans le savoir, Louis XI sans bien le distinguer, ont été, chacun à leur manière, les représentants du véritable esprit moderne,

1. *H. F.* VIII, livre I, ch. 11, reprend ce thème.
2. Il veut dire « perdu de vue ».
3. « Ses discours et enhortemens accompaignez plus de bon zele et de verité que d'aucune exquise suffisance », Montaigne, *Essais* II, 10 (*fin*). Commines, tout en admettant que Louis XI aurait dû réunir la Bourgogne à la France par des moyens paisibles, appelle la méthode du roi une simple « faute », *Mémoires*, livre V, ch. XII.
4. D : ajoute « qui ».
5. George Châtelain (1404-1475), mourut au siège de Neuss, où il accompagnait Charles le Téméraire. La bravoure de Châtelain était renommée.
6. Voir leçon 12 ; elle n'était plus accoutumée à la guerre.

celui de l'ordre [et] de la centralisation, celui qui devait, après tout, faire de la France ce qu'elle est. Tous deux ont été préoccupés de la fondation d'une monarchie et la légitimité est de leur côté.

2. *Qualités et luttes des deux partis.*

Or l'ordre, c'était la liberté. Il s'agissait d'affranchir la France de cette multitude de factions à cette époque [de] tyrannie féodale. Le côté moderne de la vraie liberté, c'était celui de Louis XI. [Il est vrai que] les moyens ne furent pas bien choisis. Louis XI était un homme suivant la politique enfantine de son temps, la politique italienne [de] Machiavel [1]. Louis XI était le fils d'une princesse de la maison d'Anjou fort dissimulée, car pendant vingt ans elle se résigna à partager la couronne avec Agnès Sorel, un caractère peu honnête et nourri dans cette politique italienne. Louis XI n'aimait personne. Il [n']avait de la sympathie [que] pour un paysan de Naples, Sforza..., un de ces hommes d'esprit qui se font placer quelque part qu'ils soient [2]. Ce grand et dangereux esprit commença par être un militaire habile et il fut le plus habile de Venise. Il fut si brave que le dernier des Visconti laissa Milan entre ses mains [3]. Il devint duc de Milan, [ce] Francesco [Sforza], un des plus grands esprits de ce siècle, le seul qui ait eu de la sympathie et [de] l'admiration de Louis XI.

Le roi [4] aimait les petites gens en général. Ce n'était [ni] par bassesse d'humanité ni [par] vulgarité d'âme [mais par filiation d'esprit qu'il accueillait] un paysan, [Sforza, étant lui-même] un esprit essentiellement prosaïque et critique. Toutes les formules extérieures, tous les enfantillages de luxe [et] d'art lui étaient étrangers. [Il n'insistait pas sur] sa propre royauté non plus. Personne n'humilia comme [lui] sa propre royauté pour la faire grandir. Voilà la légitimité de Louis XI et [de] Commines, voilà pourquoi l'historien moderne [4] va toujours aujourd'hui au froid chroniqueur, qui a vu les événements et les a si judicieusement appréciés.

La France devait se réunir ; la Belgique [n'en était pas capable]. Ses peuples, leur division, [nous] parlent de l'hétérogénéité complexe de cet ancien royaume des Pays-Bas, des événements plus étranges que [ceux que] les romanciers nous ont écrits. [Cette désunion s'est maintenue jusqu'aux temps modernes]. Avant 1830, pendant ces quinze ans [qui précédèrent l'établissement d'une Belgique indépendante], ni les Hollandais, ni les Belges [ne] dominaient toutes les parties [du pays qui finirent par] se détacher. [Leurs] lourdeurs [de caractère] les aidèrent [à maintenir leur union quelques temps. Au XV^e^ siècle nous retrouvons une situation analogue. Les ducs de Bourgogne] avaient deux Bourgognes : tournés vers l'Allemagne, ils don-

1. Comparer leçon 10 et *H. F.* V, 347.
2. D : sont.
3. Filipo Maria Visconti (1391-1447), fut forcé par ses défaites de donner sa fille naturelle à Francesco Sforza (1401-1466). Comparer leçon 12 et *H. F.* V, 402.
4. D : il.

naient [en même temps] la main à la maison de Savoie [et] mettaient volontiers sur leurs frontières les Suisses, plus odieux [encore] à la France que les [soldats des] Pays-Bas. Ils avaient la Somme, la Picardie. Ils étaient mêlés à toutes les affaires de l'Allemagne par les grands évêchés enclavés. Cette ambitieuse, luxueuse, riche et sensuelle Belgique était environnée de toutes les tentations qui pouvaient la rendre folle. La situation était aussi folle que [1] le prince, car il était à parier qu'un prince viendrait qui représenterait la situation. Cette grandeur de la Bourgogne était de l'enflure plus que de la grandeur historique, [une grandeur] de Gargantua. [Les descriptions que nous en fournissent] Olivier de La Marche [2], [Jacques] de Lalain et Mathieu de Coucy [sont] des contes de Rabelais, de Cervantes, curieux seulement pour les peuples [réunis dans cet État grotesque].

Il faut voir les tableaux de Rubens [pour le comprendre]. Il y avait alors dans les peintres trop de piété, trop de décence et pas cette sensualité [qui se retrouve plus tard chez Rubens mais qui explique aussi le XVe siècle]. Ces peintres honnêtes, germaniques, un peu gauches, dominés par l'école de Cologne [3], [appartenaient à] la sainte école des peintres allemands du XVe siècle. C'est seulement un siècle après la chute de la maison de Bourgogne qu'elle a trouvé son peintre... [Rubens], le plus fougueux génie, tantôt peintre, tantôt ambassadeur. [Il] a été le fidèle interprète de ce temps-là, bien au-dessus des histoires et des chroniques. La poésie du XVe siècle est à mourir de rire ; quoiqu'encore Châtelain [ait été] un peintre [de l']histoire ; mais il n'a pas montré la sensualité, les laideurs de la cour de Bourgogne. Sinon Rubens, il ne fut peintre officiel, payé d'avance. [Nous ne possédons de lui que] les peintures les plus modestes à Paris [4], [mais ailleurs nous trouvons, plus caractéristiques], le *Combat des Amazones* [5], une orgie furieuse, [pleine de] tendances barbares, [et] une [autre] toile, une fête flamande [6]. Là [se voit] le véritable génie de la bacchanale pure. Elle semble [avoir] un certain rapport avec le tableau triste de la défaite des Amazones : sur le second plan, derrière ces gens qui se font l'amour, [apparaît] une tête jaune, hideuse, la mort en haillons flamands... [Il faut donc] regarder Châtelain du point de vue de Commines. Je l'admire [mais] je dis ceci : ce n'est pas de l'histoire excepté [lorsqu'il parle de] la fondation de la chambre des comptes.

[Ces princes de Bourgogne], ils lisaient les *Amadis*, ils étaient fort

1. MS : était folle avec le...
2. *H. F.* V, 365-366.
3. L'école de Memling, voir p. 59, n. 2.
4. Il y a à Paris la fameuse *Kermesse* et d'autres tableaux « modestes » puisqu'il n'y a pas de nus. Rubens mentionné *H. F.* V, 372.
5. La victoire de Thésée et d'Hercule sur le point de Thermodon. L'original se trouve à Munich ; donc Michelet ne l'a pas vu encore.
6. Par ce qui suit on dirait qu'il parle de la *Bacchanale* du Palazzo Bianco de Gênes : un homme sérieux, dont nous possédons un portrait identique à Munich, fait la cour à une femme, encouragé par un satyre et observé par des figures lugubres dont une pourrait sembler « la mort en haillons flamands ».

riches. Il y avait beaucoup d'argent pour les fêtes [1], mais pour la guerre il fallait bien plus d'argent. Ils se trouvaient [2] trop riches pour des maîtresses, des fêtes, mais trop pauvres pour faire la guerre à la France elle-même. La lutte de la France et de la Bourgogne [se livra entre] la prudence et la passion, [entre] la folie et la sagesse. [Elle fut] conduite par des gens [comme] M. de Brézé et Dammartin, personnalités [supérieures. Louis XI fut] pour eux toute sa vie. [Ces révoltés], qu'il avait voulu persécuter, il les rappela après [3]. Il était supérieur à la haine, ne suivant que son but.

Cette lutte se déclencha timidement, comme entre gens qui ne veulent pas faire la guerre, par des chicanes de procédure [4]. Le roi, ou plutôt le parlement, veillait sans cesse [sur] la juridiction de la Flandre française et de la Bourgogne, vassale en ce territoire du roi de France, et [Philippe le Bon, duc de Bourgogne], celui qui [en] avait chassé les Anglais, [en gardait], de plus, un très grand souvenir, [ne voulant point abandonner sa suzeraineté]. Il flottait entre l'Empire et la France. [Charles VII y fortifia cependant ses intérêts]. Il était bien insolent [de sa part] d'envoyer à Lille, lorsque le duc de Bourgogne [y] avait emprisonné quelqu'un, un sergent qui [avait] trahi les armées... [On voit] la vigueur du parlement de Paris, [sa] manière bien hardie [d'agir]...

On vint dire [au duc] qu'un homme était venu. Il alla voir qui c'était. Alors il apprit qu'il venait de la part du roi. Le duc de Bourgogne reçut chez lui l'homme qui semblait le plus dangereux pour le gouvernement du roi, le dauphin, [le futur Louis XI], un dangereux esprit, un mauvais cœur [5]. Nourri (?) de la haine secrète de son père, il se réfugiait en Bourgogne. [Le duc] ne sut quel bon accueil lui faire, [tandis que Charles VII, comme nous le savons] par les chroniques, craignant d'être empoisonné, se laissait mourir de faim. [Alors] le duc de Bourgogne déclara qu'il voulait le mettre [6] [sur le trône], le sacrer à Reims.

Michelet décrit ensuite le « faste absurde » du duc et la simplicité de Louis lors du couronnement à Reims et de leur séjour à Paris [7]. Notons que, comme dans l'*Histoire de France*, le dauphin n'est jamais identifié comme le futur Louis XI, et le comte de Charolais ne s'appellera Charles le Téméraire qu'après la mort de son père. Pour prouver leur pouvoir

les Bourguignons assemblèrent une armée au milieu de la paix... Mathieu de Coucy [nous dit] : « Quand je vis passer tout cela comme un songe, je me mis à me demander si ce n'était pas un songe. »

1. Comparer *H. F.* V, 365.
2. D : tromper.
3. Brézé et Dammartin, ennemis de Louis lors de la Praguerie, plus tard ses serviteurs. Dammartin se révolta encore une fois en 1465, mais rentra en grâce. Voir *H. F.* V, 374 ; VI, 1, 36.
4. Charles VII contre Philippe le Bon, voir *H. F.* V, 373 ff.
5. *H. F.* V, 398.
6. D : ajoute « le dauphin ».
7. *H. F.* VI, 8, 12-13, 39 ff, 45 f.

A Paris, « les gens du roi affectaient la même simplicité que le roi », tandis que les seigneurs de Bourgogne « portaient leur fortune sur leur dos ». Cependant, Louis ne pensait qu'à étendre son pouvoir. Il acheta les villes de la Somme pour 400 000 écus [1], prit Calais aux Anglais et gagna Croy, ainsi que le comte de Charolais [2]. Au Sud, Louis avait des desseins sur le Roussillon et sur les possessions des Albrets [3]. Pendant que le duc donnait l'ordre de la Toison d'or à 72 ambassadeurs qui imploraient qu'il fasse la croisade, Louis augmenta les impôts et abolit la Pragmatique sanction de 1438. Par là, il offensa les seigneurs qui se voyaient privés de leurs droits d'électeurs [4]. Par ses lois dures Louis créa le type de « Robinhood, le proscrit, le banni » [5] et « se trouva en trois ans parfaitement haï » de la féodalité, du clergé et des princes [6].

Voilà toute la situation de Louis XI impuissant, passionné. [Il est] frappant de voir cette supériorité humiliée pendant vingt ans, [cette préférence des hommes] pour la médiocrité [bourguignonne]. Les bons esprits de l'époque, Châtelain [par exemple, étaient] tous à genoux... devant les magnificences de l'époque, [devant] la maison de Bourgogne. [Cependant] peu à peu la fortitude se mit du côté de la sagesse. Quoique le mauvais caractère paraisse dans la vie de Louis XI, [il nous est] sympathique. L'on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce roi a été très utile à la France, et suivait, à cette grande action, cette voie moderne qui persista après tant d'obstacles. Cette unité [qu'il créa] exempta la grandeur de la royauté.

DOUZIÈME LEÇON

LA FRANCE MODERNE : LOUIS, LES PRINCES ET LE PEUPLE

Jeudi, 6 juin 1839.

C'est le jour du transfert de la femme de Michelet, Pauline, à la maison de santé Meyer à Passy. Elle se portera de moins en moins bien et le drame de la vie privée trouve un écho dans le cours. Le récit des échecs de Louis XI, bien que plus dépouillé que d'autres leçons, est marqué par une tentative d'excuser les actions du roi au nom de la France qu'il fallait centraliser. L'historien raille la conduite féodale du comte de Charolais lors de sa victoire de Montlhéry ; il reprend le parallèle entre Louis XI et Louis XIV de la dernière leçon ; il déclare « sans importance » le traité de Conflans parce que les seigneurs qui remportèrent la victoire ne surent pas organiser la

1. *H. F.* VI, 15-16.
2. *H. F.* VI, 40-44.
3. *H. F.* VI, 29, 54.
4. En 1461. *H. F.* VI, 21-22.
5. *H. F.* VI, 299.
6. *H. F.* VI, 23-24, 47.

France. C'est bien là une circonstance qui permettra à Louis de se relever, mais est-ce un argument contre le traité ? Michelet veut croire que le roi n'était aucunement obligé de s'y soumettre, car ceux qui s'opposaient au pouvoir royal avaient tort. L'historien prend à témoin le peuple héroïque, l'évolution glorieuse et humanitaire de la France. La maxime *vox populi, vox dei* cède aux convictions du narrateur.

Ce ne sont pas les détails qui importent à Michelet. De fait, les étudiants devaient savoir que la Ligue du Bien public se forma en 1464 et connaître les détails des réunions à Notre-Dame de Paris pour suivre la conférence ; cependant, même ceux qui n'étaient pas renseignés pouvaient comprendre le vrai sujet de la leçon : la France moderne qui allait naître.

1. *Louis doit arrondir la France.*

La France n'est pas un pays fermé comme l'Angleterre et [comme] l'Espagne, mais un pays très ouvert. [C'est que], au jugement de Bonaparte, il y a trois sortes de barrières pour les pays ; les fleuves, les montagnes et les déserts, seules véritables barrières ; les autres n'ont jamais arrêté personne, car la grande question pour les armées, c'est la question de la subsistance. L'océan, [il est vrai], aux époques et dans les pays où la marine est forte, est une barrière sérieuse et peut donner la sécurité [mais ceci ne s'appliquait guère à la France de Louis XI]. Du côté du nord, la France est séparée de l'Empire par un petit fossé, [la Somme], que les contrebandiers et les douaniers sautent alternativement, une barrière [minuscule], rien enfin qui puisse arrêter [un ennemi]. Du côté de l'Allemagne, le Rhin, ce n'est pas un grand fossé [non plus. La France], c'est donc un pays ouvert de tous les côtés.

C'est là une grande affaire de politique, de fermer ce pays. C'est là la grande question. Ces hommes qui ont travaillé [pour] fermer le pays sont les fondateurs et les bienfaiteurs du pays. C'est Richelieu, qui a donné (?) à la France Sedan, le Roussillon, la Franche-Comté, la Flandre française, [et aussi] Louis XIV. Voilà les bienfaiteurs du pays. Louis XI, placé dans des circonstances si peu favorables, était fort de sens [et], avant Louis XIV, avait [déjà] compris la question de la même manière, de la vraie manière.

Voulant donc se fortifier, il rachète la Picardie au duc de Bourgogne, s'empare de la Savoie et, pour que « nous puissions entrer en Espagne quand nous voulons », s'entend à propos du Roussillon. Il entreprend un voyage :

Le dauphin [était un] grand téméraire... Il était parti pour faire une visite rapide du Midi en habit de pèlerin, pour voir de près ses amis les Armagnacs et les Albrets. Il vit [avec satisfaction] qu'ils n'avaient rien à faire avec la Castille. Son ennemi, [le comte de] Charolais, [en] dit [que] jamais esprit plus subtil ne fut vu en France.

Louis acheta les villes de la Somme [1] ; traita avec l'Angleterre. Enfin

1. *H. F.* VI, 26-39, 54. Armagnacs, voir p. 48, n. 2-3.

il s'attacha aux ennemis de la maison d'Anjou, [à] Sforza, duc de Milan, et avec une diligence qui fait honneur à sa politique, il [lui] fit un présent magnifique... Gênes et Savone [1].

2. *La conspiration de la Ligue du Bien public, 1464.*

Ayant fait toutes ces choses, Louis se trouvait avoir tout le monde contre lui. [D'habitude] *vox populi, vox dei* [mais cette fois Louis luttait pour la bonne cause]. C'est assez curieux, l'unanimité n'y voulait croire. Il avait contre lui [non seulement] les nobles, — il leur avait ôté l'influence [en leur] enlevant [le pouvoir] militaire, — l'Église, les villes, [parce] qu'il avait doublé la taille, mais il avait [aussi contre lui] les individus, les grands individus, les adversaires de son parti, la maison de Bourgogne, la maison de Bretagne, parti curieux, dupe de ses droits féodaux, les évêques, les anciens amis de sa personne... les Armagnacs, pour qui il avait tant fait, [auxquels il avait donné] le duché de Nemours, la position dominante, la plus forte partie [2].

D'autres qu'il avait « comblé de biens » furent aussi ingrats, ainsi Dammartin, Saint-Pol qu'il avait fait connétable, et les Brézé, le général mort à Montlhéry et sa veuve qui livra Rouen. A Notre-Dame de Paris, menés par Charles de Berry, les nobles conspirèrent contre leur roi. Même des villes comme Bordeaux l'abandonnèrent : « Quand Louis vécut comme un bourgeois, les villes ne comprirent rien. » Seuls Sforza et Ferdinand, bâtard d'Armagnac, le soutenaient de loin [3]. Alors l'armée des nobles s'approcha de Paris et livra bataille.

3. *La bataille de Montlhéry, 1465.*

Nous avons sur cette question un témoignage très important, très satisfaisant, [celui de Commines]. Châtelain nous manque [ici] et Olivier de La Marche ne dirait [rien] qui vaille ; il n'a rien compris. Un jeune homme de vingt ans, qui voyait la guerre pour la première fois, très zélé [nous a fourni ce témoignage]. C'est le sire d'Argenton, le sage Commines, le judicieux Commines, un esprit d'une netteté et d'une justesse décidément modernes... [D'autre part nous avons] un enfantillage, la *Chronique de Saint-Denis*, très pédantesque et lourde [4]... Elle n'était ni plus ni moins [qu'inutile], sans profit... [Il n'y a] rien de pire que les philosophes [scolastiques] en politique.

1. *H. F.* VI, 37. Sur Sforza, voir p. 43, et ci-dessous. Louis travaillait contre René d'Anjou, duc de Lorraine, et avec Ferdinand, bâtard d'Armagnac. Michelet l'explique.

2. *H. F.* VI 49-51, 95, 106. Croy et Warwick sont mentionnés, *ibid.*, 51. Jean V comte d'Armagnac, soumis par Charles VII, avait reçu ses biens de Louis XI. Jacques d'Armagnac fut investi par lui du duché de Nemours.

3. Les ingrats : *H. F.* VI, 102, 107, 122. Les conspirés : *H. F.* VI, 64-65, 90. Sforza : *H. F.* VI, 87 et n. 1 ci-dessus.

4. Commines : *H. F.* VI, 105, dit en note : « Commines qui était alors un jeune homme de dix-huit ans, a pu ne pas bien connaître les faits de ce temps. » Michelet a perdu son admiration ! « Sire d'Argenton » est un titre prématuré. Commines reçut cette seigneurie de Louis XI en 1474. La chronique de Saint-Denis n'est pas mentionnée *H. F.* VI, 101-102, passage analogue. Elle fut éditée par Paulin 1836-1841.

[Commines, au contraire, était un des] maîtres politiques qui voient la vérité immédiate. [Il est vrai], l'historien n'était [ni] loyal [ni] sincère ; il n'en a pas dit assez ; il n'a pas osé dire tout ce qu'il pensait en face de son parti, [de cette armée de Bourgogne qu'il accompagnait. Comment le pouvait-il ? Avec ce qu'il a dit, c'était déjà] un écrivain si impolitique, parce qu'il n'était pas prudent d'exprimer très franchement le ridicule de l'armée dans lequel il était et [il] l'a raconté et dit avec une netteté charmante : « D'abord [cette armée], elle ne savait pas ce que c'était la guerre, [anticipant] une guerre de promesses, de galanteries, de fêtes. [Ensuite elle] n'avait aucune habileté [et] arrivait jusqu'aux environs de Paris sans plaisanter, sans rire [1], sans s'informer si leurs alliés sont arrivés »... Ils arrivèrent épuisés. Personne ne savait plus ce que c'était la guerre [après] trente [ans] de paix [2].

La bataille de Montlhéry de juillet 1465, entreprise sous l'augure des promesses doubles de Brézé qui mourut au combat, fut marquée d'incertitudes des deux côtés [3]. « La gauche de Bourgogne fut dissipée sans difficulté par une cinquantaine d'hommes », le comte de Charolais faillit être pris, la situation du roi n'était guère meilleure.

Commines assure que sans le roi tout le monde aurait fui de son côté. La nature de la bataille fut assez curieuse. Le comte de Charolais délibérait si on s'en retournerait [du combat]. On ne savait si l'on avait fui [du côté du roi]. Le comte de Saint-Pol, qui avait du bien des deux côtés, conseillait de s'en retourner, mais il y avait un homme, M. de Conte (?) [qui répliqua] : « Nous ne voulons en retourner pas. Si vous pensez en retourner, tout est détruit. » Un charretier [annonça alors que le roi s'était retiré]. Alors tous ceux qui voulaient partir vont courant après le roi. Le comte de Charolais [resta sur le champ de bataille et] crut que la gloire de l'affaire était pour lui. La chevalerie lui coûta bien cher... [Ainsi lui échappa Paris où le roi s'accordait avec les bourgeois].

Ils vinrent trouver Louis XI et lui dirent que, jusque là, le royaume de France n'avait pas été très veillé : « Gouvernez mieux ! » — « Très volontiers ! »

4. *Négociations prolongées. Le traité de Conflans 1465.*

Le roi approvisionnait Paris et y avait mené ses francs-archers de Normandie [4]. La situation semblait plus stable.

Alors il était temps de traiter. Comme il avait affaire au parti de la chevalerie, il traita avec eux [et] vraiment se fia [à eux]. C'est une chose remarquable, [la passion] avec laquelle Louis s'humilia. Il ne percevait (?) la supériorité [de sa position] que dans l'élasticité de l'intérêt. Il sacrifiait volontiers [sa] fierté qui était de caractère et de

1. Comparer leçon 13 : Charles le Téméraire aimait le faste, non le plaisir.
2. Voir p. 42, n. 6.
3. *H. F.* VI, 107-110.
4. *H. F.* VI, 109-117.

situation. Il se faisait plus petit que les plus petits, le contraire de la chevalerie du moyen âge. [De fait, il n'y a rien] de plus anti-moyen-âge que Louis XI. Il dit [à ses gens] : « Vendez vos rangs (?) [de noblesse], ça vaut mieux que de prendre vos taxes et l'argent que vous lâchez [ensuite] dans vos joutes ! » Il alla à Notre-Dame et à [*sic*] se faire recevoir compagnon des bourgeois de Paris [1].

Le roi négociait, essayant de réduire les demandes des princes qui voulaient « détruire la France », mais dut traiter quand Pontoise et Rouen le trahirent. A Conflans, il dut accorder « des conditions si odieuses que celui qui les signait n'était pas tenté de les observer... Il semblait que la France avait reculé de quarante ans. » Son frère, le duc de Berry, acquit une nouvelle puissance en recevant la Normandie, « le tiers de la France d'alors ». La Bourgogne prit la Picardie ; trente-six notables surveilleraient le roi ; « le duc de Bretagne déclara qu'il ne voulait plus obéir au roi [et] en fit autant. Le traité n'avait donc aucune importance », le roi n'étant plus maître chez lui et les ducs eux-mêmes se querellant sur leur butin [2].

5. *Louis et le peuple* ; *la mission du roi.*

Le roi après avoir donné à la France les villes de la Somme et le Roussillon, [eut] l'unanimité du pays contre lui. Que penser donc de cet axiôme *vox populi, vox dei* ? [De tels mots] ont encore [leur importance]. Selon la tradition légèrement dérisoire de M. de Talleyrand, il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire et [que] Napoléon, c'est tout le monde. Il s'ensuit que tout le monde n'avait pas d'esprit [en 1465]. Les maximes sont vraies, mais avec une interprétation indispensable. [L'unanimité d'alors] semblait douce, mais la voix du peuple ou du public [doit être] prise non pas seulement dans un moment donné, mais dans l'ensemble du temps. La majorité, ce tout, [se réserve] la raison infinie, [même s']il peut y avoir un moment où tout le monde se trompe. C'est que tout le monde ne se trompe pas toujours dans une époque. La volonté de la majorité [est] au total la voix de la raison. Il se trouve que Louis avait raison contre la France.

Dans ce pays-ci il y a une maxime, il y a une formule : « Un moment pour faire ». Il s'en servit. Cela tient à ce que les Français ont beaucoup d'esprit, mais plus encore d'impatience. C'est là le trait dominant de notre caractère national. Avant d'expliquer ces formules, quand la formule est faite, dans la rapidité de nos parlements législatifs, on s'en sert. Combien de fois a-t-il été répété, [et] les gens qui ont le mieux servi les moments (?) en France, ont souvent trouvé de leur intérêt d'en faire [leur principe] essentiel : c'est de ne jamais dévoiler sa pensée [et, plutôt que] de jeter des mots, de les mettre immédiatement] en valeur. Deux choses [sont] peu réussies dans ce pays : c'est de ne rien produire [et] c'est de lancer des mots jolis. [Ce serait devenir] des hommes d'esprit très stériles, des raisonneurs d'un parti pris.

1. *H. F.* VI, 124.
2. *H. F.* VI, 122-134.

Ce qui a réussi si mal à Louis XI, a si bien réussi à Richelieu. Il n'a pas fait autre chose. Quand il est mort, il a légué à la France Sedan et Perpignan et sa mémoire est restée un objet d'admiration. Non seulement Louis XI voulait avoir la Picardie, il voulait même acheter Lille. Il aurait voulu avoir un pied dans la Belgique [et créer une grande France] : « Je ne veux en ce monde autre paradis ! »

TREIZIÈME LEÇON

LA FLANDRE FÉODALE : BRUGES, L'ART ET LE FASTE

Lundi, 10 juin 1839.

Du 1er au 8 septembre 1832, Michelet avait voyagé en Belgique et, en préparant le *Tableau de la France* de 1833, s'était documenté chez plusieurs auteurs tels que Foerster, *Voyage en Allemagne et en Flandre*, et Faulconnier, *Histoire de Dunkerque* [1]. Sa famille maternelle venant de Renwez dans les Ardennes, il est clair que Michelet s'intéressait vivement à la Belgique et, lorsqu'il y retourna en passant en Hollande du 22 juin au 18 juillet 1837, il prit des notes détaillées qui lui servirent pour préparer les leçons qui suivent. Gabriel Monod a édité son journal et y a ajouté d'autres documents dans son ouvrage capital sur Michelet [2]. Jean-Marie Carré a également apporté de précieux détails ; ses renseignements, comme ceux de Monod, se prêtent à des comparaisons intéressantes et nous montrent combien la veuve de l'historien, Athénaïs, a remanié les textes en les publiant [3].

Michelet expose les impressions que produisirent sur lui les habitants, les objets d'art et les monuments. Il en parlera très peu dans l'*Histoire de France*. Alfred Dumesnil s'est rendu compte de l'importance de ces leçons : ce sont les premières qu'il a rétablies en entier en complétant ses notes. L'art et la société flamande y revivent d'une façon remarquable. Puisque l'historien croit que les peuples se distinguent par certaines qualités permanentes, il choisit les exemples du caractère flamand dans diverses époques. Il se sert de l'art flamand du XIVe au XVIIe siècle. Ces descriptions se trouvent surtout dans les deux leçons suivantes, mais elles entrent également dans les leçons 11, 15, 16 et 19. L'historien se montre bon observateur et critique d'art, aspect peu connu puisqu'il n'osait élargir le récit de l'*Histoire de France* en décrivant ces « documents historiques ». Remarquons qu'il est frappé plutôt par les formes artistiques que par la couleur

Nulle part ailleurs, Michelet n'a rendu l'esprit de la Flandre avec une telle vigueur et une si grande concision. Nulle part ailleurs, il n'a développé sa géographie sociologique et historique avec tant de sincérité. Ses compa-

1. G. Lanson, « *Le Tableau de la France* de Michelet, notes sur le texte de 1833 », dans *Mélanges Wilmotte*, Paris, Champion, 1910, p. 267-299.

2. Le journal de Flandre, *ibid.*, p. 391-416 ; comparer *J. M.* 375.

3. J.-M. Carré, *Les Ardennes et leurs écrivains. Michelet et Taine, Verlaine et Rimbaud*, Charleville, Ruben, 1921 et surtout *Michelet et son temps*, Paris, Perrin, 1926, p. 206-221. A. Michelet, *Sur les chemins de l'Europe*, Paris, 1893, p. 163-326 et dans *Nouvelle Revue*, 1892, t. 75, p. 5-24, 225-249.

raisons avec l'époque moderne nous font pénétrer dans sa pensée intime. Il ne s'arrête pas aux observations esthétiques, il voudrait reconstituer l'ambiance de la grande rivalité entre la Bourgogne et la France, il voudrait expliquer les actions par la culture et la psychologie des personnages : méthode rare à l'époque, sinon inconnue.

1. *La sculpture.*

Nous avons en ce moment, à Paris, un des monuments les plus importants élevés à la mémoire de la maison de Bourgogne, le plâtre de la fameuse cheminée de Bruges [1], monument triomphal peuplé de bas-reliefs et de statues. C'est la Renaissance dans toutes ses fleurs et dans ses licences. Il est moins sérieux peut-être qu'on ne serait tenté de l'attendre lorsqu'il s'agit d'une maison dont la catastrophe a été si terrible et si tragique. Le plâtre que nous avons à Paris ne peut pas rendre l'effet de l'original. Les Flamands du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, comme les grands artistes de l'antiquité, travaillaient dans le genre polychrome, c'est-à-dire qu'ils se servaient de plusieurs matières. Cette habitude, qui nous semble barbare d'après la tradition moderne, et le genre grisaillé qui a remplacé les vitraux des églises, était celui de Phidias. Les statues les plus estimées des anciens avaient été travaillées dans le genre polychrome. Cela confirme l'opinion qu'a émise M. Quatremère [2], que les plus belles statues antiques que nous possédons étaient le rebut de l'antiquité.

Cette cheminée est en pierre de touche [3], en marbre [et] en bois. Les figures [sont] toutes en bronze. La matière la plus vile a été employée pour les parties les plus saillantes où l'artiste comptait sur la main, et les matières les plus précieuses pour les ornements et les accessoires. C'est l'inverse de l'antiquité où les parties essentielles sont en or ou en ivoire. D'ailleurs je ne sais si, dans cet ancien pays des anciens forestiers des Pays-Bas, le chêne n'est pas la matière la plus naturelle et la plus propre à l'art. On le croira si on a vu, dans certains châteaux d'Angleterre, l'effet noir et historique que prend à la longue le chêne noir.

Cette cheminée de Bruges est un vrai monument de la Renaissance. Au milieu est la statue de Charles le Quint, l'épée à la main. A droite, Maximilien et Marie de Bourgogne, à gauche Charles le Téméraire et Marguerite d'Angleterre. La frise du monument, sculptée d'une manière charmante en marbre blanc, représente l'histoire de la chaste Suzanne. Ce sujet biblique est traité d'une manière peu biblique :

1. Au palais de Justice à Bruges. Texte de 1837: « La chambre où le jury se retire a la cheminée probablement la plus belle du monde ; frise charmante en marbre blanc. Chaste Suzanne : au coin, un amour rieur qui montre le bas-relief avec un sourire diabolique. Au-dessus, en bois, presque de grandeur naturelle, Charles-Quint, l'épée nue ; à sa droite, Maximilien et Marie ; à sa gauche, Charles le Téméraire et Marguerite d'Angleterre. » *Mélanges*, p. 410.

2. Ant.-Chrystostome Quatremère de Quincy (1755-1849), dès 1815 intendant des arts et monuments, dès 1816 secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

3. Jaspe noir.

au sommet il y a un amour qui montre en souriant ce bas-relief biblique. C'est bien l'esprit de la Renaissance.

On nous promet [d'apporter à Paris] encore deux autres monuments [1] de la maison de Bourgogne, les tombeaux de Marie de Bourgogne, élevé par la grande magnificence de Charles le Quint [2], [et celui de Charles le Téméraire] ; mais les plâtres [qu'on nous apporte] ne nous donnent qu'une idée très peu complète et insuffisante, car l'effet est non seulement dans le dessin, mais dans l'effet polychrome, [c'est-à-dire] dans le choix des matières et des couleurs. Dans ce mausolée, les figures sont en cuivre ciselé et doré et le tombeau [lui-même] est en pierre noire et violette. Ce qu'il y a surtout d'admirable, ce sont les figurines charmantes qui entourent le tombeau et qui soutiennent en très grand nombre les arbres généalogiques de la maison de Bourgogne. Ce tombeau fut fait peu de temps après sa mort. C'est la première époque de la Renaissance, époque où l'art flamand avait toute sa grâce et sa délicatesse.

On peut se donner facilement une idée du caractère que présentent les deux époques de la Renaissance et de leur différence, en allant au Palais des Beaux Arts et en comparant la façade du château de Gaillon, construit sous Louis XII par le cardinal d'Amboise, [datant de] la première époque de la Renaissance, et, à droite [3], le portail d'Anet, plus majestueux mais moins original, construit sous François Ier et achevé sous Henri II, dont il porte encore le chiffre, [monument de la] deuxième époque. Voilà les deux époques de la Renaissance. La première époque est surtout supérieure à la seconde période en ce que l'art n'était pas encore asservi au génie italien et mêlait à l'art italien des réminiscences de l'art gothique.

L'autre monument de la maison de Bourgogne [qu'on nous promet] fut élevé par Philippe II en l'honneur de son aïeul, Charles le Téméraire [4]. Ce monument officiel et inférieur au premier n'a plus l'aspect chrétien. Il y a bien des figures de femmes gracieuses et charmantes, mais on n'y retrouve pas ce caractère naïf et demi-religieux de l'autre monument.

2. *Les protagonistes, Marie et Charles.*

Le caractère de ces deux destinées est bien remarquable. Marie de Bourgogne, la dernière héritière de la maison de Bourgogne, mourant enceinte, par un déplorable accident, une chute de cheval, était encore

1. D : un autre monument.

2. Texte de 1837 : « Tombeau de Marie de Bourgogne. Statue cuivre doré reposant sur pierre noire violette. Charmantes figures d'anges en cuivre ciselé, doré. Seulement deux arbres généalogiques, ancêtres paternels et maternels, d'écus émaillés. » *Mémoires,* p. 410.

3. Deux plâtres grandeur nature.

4. Texte de 1837 : « Philippe II en fit faire autant pour Charles le Téméraire. Afféterie, minauderie, décadence de la Renaissance. Charles le Téméraire ne ressemble pas à Marie. Les figurines qui soutiennent ses écus généalogiques sont des femmes, non des anges comme ceux de Marie. » *Mémoires,* p. 410.

toute jeune et emportant [1] avec elle les regrets des peuples qui voyaient bien qu'ils obéiraient à l'étranger. Il est curieux de suivre en France, dans certaines provinces, les derniers symboles de leur nationalité [locale]. En Bretagne, le souvenir d'Anne de Bretagne, la dernière princesse de Bretagne, existe encore aujourd'hui [comme] en Auvergne le souvenir du roi René. En Flandre, ce beau et malheureux pays asservi par les Espagnols, [on] a conservé la mémoire d'une princesse morte si jeune et dans des circonstances si intéressantes.

Quant à Charles le Téméraire, on sait qu'il mourut par chevalerie. Il périt plutôt que de reculer et, avec lui, toute la grandeur de la maison et l'indépendance des Pays-Bas. Ces princes de la maison de Bourgogne avaient choisi des devises qui n'exprimaient que trop bien leur destinée. La devise de Charles le Téméraire était : « J'ai entrepris », celle de Philippe le Bon : « J'ai hâte ». On n'aurait pas mieux choisi pour exprimer les existences si rapides, si éphémères de cette dynastie. Napoléon, au comble de sa grandeur, mais de cette grandeur glissante, venant d'épouser Marie-Louise, et au moment où la chute pouvait venir, alla voir la chapelle de Charles le Téméraire. Il la vit avec intérêt, en songeant aux dynasties qui avaient précédé la sienne, et il en ordonna la restauration.

3. *La ville.*

La ville où sont ces tombeaux est elle-même un monument de cette grandeur éclipsée. On est surpris, lorsqu'on parcourt les rues de Bruges, de voir que la plupart des maisons ont été conservées telles, à peu près, qu'elles étaient au XVI^e^ siècle. Plusieurs portent leurs dates ; c'est assez commun en Flandre. Beaucoup portent des bas-reliefs qui font allusion aux anciennes prérogatives dont jouissait Bruges et au commerce dont Bruges fut le centre au XVI^e^ siècle. Il y en a dont les bas-reliefs représentent une des quatre parties du monde. Ce n'était pas une fantaisie d'artiste, mais un hommage historique et véridique rendu à Bruges, et un des historiens de la Flandre dit, en parlant d'une révolte de cette ville, en parlant des malheurs qui eurent lieu : « Des Turcs et tout l'Orient en pleurèrent ! » Quelle grandeur avait donc la destinée d'une ville qui intéressait le monde entier !

Les historiens lui donnent au XVI^e^ siècle vingt mille habitants, tandis qu'aujourd'hui elle n'en a que seize mille ; mais il faut se défier de ces erreurs grossières de statistique. Autrefois, en parlant de la population d'une ville, on parlait aussi de la banlieue, tandis qu'aujourd'hui, dans les calculs, on ne parle que de la population de la ville [même]. Quoi qu'il en soit, Bruges a dépéri et éprouva [la] souffrance des erreurs graves de l'homme. Je ne conçois rien de plus intéressant et de plus triste !

1. Morte à vingt-cinq ans, en 1482, Marie, épouse de Maximilien I^er^, était l'héritière de toute la Bourgogne. Elle allait la réunir aux domaines des Habsbourgs.

4. *La halle de Bruges, la grande tour.*

Pourquoi ne pas aller à Bruges, qui est si près, quand on va si facilement à Pise [1] ? Rien n'est plus colossal que la halle de cette ville [2]. Il y a quelque chose qui fait penser à Pise, c'est [l'aspect] d'une ville [3] qui n'est plus en rapport avec ses habitants.

La halle de Bruges est le plus grand monument élevé en Europe à la gloire d'un peuple commerçant. C'est le plus beau monument municipal. Il n'y a rien en Italie qui peut lui être comparé, ni dans les villes hanséatiques, malgré l'immense salle de Lubeck. C'est un bâtiment carré, très élevé et dont on peut compter les âges divers d'après les superpositions. Le rez-de-chaussée est élevé sur de larges et fortes arcades en ogive, comme il convenait pour l'exécution du bâtiment qu'on voulait élever. [Au]-dessus, il y a un aspect cyclopéen et on sent qu'il a été ainsi construit pour entasser dessus des étages. Au-dessus, les temps sont déjà loin de cette grandeur [de style]. Ce sont les croisées carrées du XV^e^ et du XVI^e^ siècle. Nous sommes au temps de la Renaissance, à l'époque où Bruges va céder l'empire du commerce à Anvers. A cet étage est le balcon de cuivre doré où [l'on] jura les serments des échevins [4] à Philippe le Bon.

Par-dessus s'élève, à trois cents pieds dans les airs, la grande tour de Bruges. Elle a été écourtée par un incendie. Elle était dominée par une flèche qui s'élevait à une plus grande élévation que la cathédrale d'Anvers et [était] presqu'aussi haute que celle de Cologne. Du haut de cette tour on voyait toute la contrée, stérile pour les biens de la terre, les moissons, mais fertile en hommes et en commerce et sillonnée de canaux aboutissant à la mer. De là Bruges voyait les vingt-quatre villes [qui étaient] ses sujets. C'était une ville reine. Ces vingt-quatre villes, c'étaient tous les ports de la côte : Dunkerque, L'Écluse, Wardieck [5], et puis c'étaient des villes qui n'existent plus aujourd'hui et ont été ensevelies sous la mer.

Au haut de cette tour triomphale était placé le dragon de cuivre doré, que ce comte de Flandre, Baudouin, devenu roi de Jérusalem, donna à Bruges comme gage de sa victoire lors de la quatrième croisade [6]. Mais dans la suite, en 1381, la jalousie des villes de Flandre

1. La grande tour de la halle penche, quoique moins que celle de Pise. Texte de 1837 : « Le soir, de 7 à 8 heures, je parcours la ville... Je sentis bien mieux à cette heure la belle et triste ville. Il y a ici quelque chose de Pise et de l'Arno. Les promenades demi-désertes, mais belles, et, de toutes parts, je distinguais la grande tour de la halle qui plane comme le génie de Bruges. » *Mémoires*, p. 411.
2. *H. F.* V, 316-317. Texte de 1837 : « Vu l'intérieur de la halle aux draps... Double rang d'arcades. Monté à la tour jusqu'au carillon. De là, vu toute la ville, mêlée de la manière la plus pittoresque de canaux, de jardins, de maisons pointues qui se mirent dans les eaux de la manière la plus originale. » *Mémoires*, p. 412.
3. D : ajoute « aussi ».
4. Les administrateurs de Bruges.
5. Sluys sur Walcheren et Vlaardingen à l'embouchure de la Meuse.
6. Confusion entre Baudouin I^er^, roi de Jérusalem, et Baudouin IX de Flandre, devenu roi de Constantinople en 1204.

les ruina les unes pour les autres [1]. Les Gantais arrachèrent le dragon et le mirent sur leur tour. Il y a à ce sujet une polémique, mais je pense que c'est le même dragon.

Le dragon n'y est plus, mais ce qui y est toujours, c'est le carillon [2]. Nos bigots musicaux sont plus exigeants aujourd'hui ; nous ne nous contenterions pas d'une musique invariable [mais populaire], continuée pourtant [3] [de nos jours] par les Lieder. Dès 1404, les carillons avaient commencé dans les Flandres. C'était l'âme commune de la ville. Ils indiquaient la division du travail, sans chagrin, sans tristesse, mais avec une espèce de consolation. C'était, dans cette Babel où l'on parlait toutes les langues, où dix-sept nations se trouvaient réunies [4], c'était au moins une voix uniforme qui parlait à tous, et, de quart d'heure en quart d'heure, les avertissait qu'ils étaient dans la grande cité.

5. *L'esprit de Bruges.*

On est frappé encore aujourd'hui de cette grandeur et de l'esprit moderne, quoique cette partie de la Flandre ait le moins profité des progrès de l'agriculture [5]. Où donc est allée Bruges si elle n'est plus chez elle [6] ? Il ne reste que les maisons ! [Elle s'en fut] en grande partie à Anvers. Le Commerce est nomade. Mais après le sac d'Anvers par les Espagnols, un des événements les plus sanglants de l'histoire moderne [7], elle passa en grande partie à Amsterdam. De 1815 à 1830, Gènes sembla reprendre une vie nouvelle, mais de nouveau elle passa à Rotterdam.

Bruges, c'est la beauté, la richesse, le faste. L'art en Flandre c'est un côté [important] de l'histoire de la maison de Bourgogne. Quant à l'esprit de faction [qui causa la déchéance], c'est surtout à Gand qu'on doit le chercher. Comment expliquer cette grandeur [de Bruges], de cette ville qui n'est plus, dans un pays, qui n'a point de contrée fertile, dont le nom ne rappelle que les ponts qui la coupent en tout sens, dont les confréries ne rappellent que les forêts, [se nommant par exemple] « les ours », [cette ville] qui n'était point sur la mer ? Cette situation de ne point être sur la mer et près de la mer était la plus recherchée par le moyen âge et les temps anciens. Ainsi Athènes. Elle était ainsi à l'abri d'un coup de main et on voyait [8] les pirates

1. *H. F.*, V, 324-325. En 1382, sous Philippe Van Artewelde, les villes se révoltèrent contre le comte de Flandre, Louis de Mâle, mais furent vaincus par Charles VI à Roosebeke.
2. *H. F.* V, 317-318. Ce carillon date pourtant de 1784. D : nos bigaux.
3. D : pendant.
4. Voir plus bas les dix-sept comptoirs. Une note du manuscrit explique : « Dix-sept nations : les Vénitiens, les Florentins, les Espagnards [*sic*], les Génois, les Ostrelins (marchands des villes hanséatiques), (Marguerite d'Angleterre). »
5. *H. F.* V, 322.
6. D : ajoute « et où ».
7. Par le duc de Parme en 1576 et en 1584.
8. D : ajoute « ainsi ».

venir. Les villes étaient ainsi situées aux époques barbares et de guerres. Quelques-unes étaient sur une montagne, mais il n'y en a guère en Flandre ; mais Bruges était protégée par des tranchées, des canaux.

Cette grandeur de Bruges parut surtout au XIVe siècle. Les dix-sept comptoirs furent fondés de 1340 à 1440. Il y eut cependant de terribles guerres civiles, mais les étrangers y vinrent toujours. L'attrait était très grand. Elle était située à mi-chemin du Midi et du Nord. C'était le [1] grand entrepôt [des] marchandises méridionales et surtout vénitiennes. Une année il y eut quarante muids de vin. En un seul jour cent cinquante navires étrangers arrivèrent. Ce développement subit de la richesse éleva singulièrement l'orgueil des bourgeois. Ils affectaient les allures de la chevalerie, ils luttaient et joutaient. La fameuse confrérie de l'Ours Blanc n'avait pas d'autre destination.

6. *La peinture.*

Mais il y avait des confréries plus utiles. La plus illustre était celle des peintres [2]. Aujourd'hui il y a à Bruges un musée intéressant, quoique petit, une académie de dessin, mais il n'y a guère de peintres, tandis que sous Philippe le Bon, sous le fameux maître Van Eyck [3], l'inventeur de la peinture à l'huile, il y avait une assemblée de trois cents peintres. Van Eyck, plus connu sous le nom de Jean de Bruges, était né près de Liége, n'était pas du pays, et apporta ainsi une vivacité plus grande que celle des Flamands. Il en a été de même de beaucoup de peintres au moyen âge. Ainsi Rubens n'était pas né en Belgique. Van Eyck, le maître de la peinture flamande, était Liégeois ; mais il ne fut tel qu'en venant à Bruges. On appartient bien plus au pays d'où l'on tire sa culture, qu'au pays où l'on est né par hasard. Il apporta dans la peinture flamande la fougue passionnée du caractère liégeois. Son frère était peintre et sa sœur peignait aussi. Elle ne voulut pas se marier afin de se consacrer entièrement à la peinture. Il y avait alors, à cette époque, un grand enthousiasme pour l'art. Ainsi celui, auquel il vendit son secret de la peinture à l'huile, à Venise, le donna à un Florentin qui poignarda son condisciple afin d'avoir seul ce secret [4]. Dans tous les temps on connut la peinture à l'huile. Les Byzantins s'en servaient, il est vrai, très mal. Ils ne connaissaient pas les couleurs siccatives. Celui qui s'en servit le premier avec le plus de bonheur et le plus de génie, fut Van Eyck.

Dans le musée de Bruges il y a un Christ de Van Eyck [5] qu'il est curieux de comparer à celui de Léonard de Vinci dans la *Cène* [6]. La

1. D : un.
2. *H. F.* V, 372.
3. *H. F.* V, 369-372 ; *J. M.*, p. 249-250. Comparer *H. F.* VII, *Introduction.*
4. *H. F.* V, 371, note 1.
5. A l'Académie de peinture de Bruges. Texte de 1837 : « Un Van Eyck, tête de Christ. Équilibre immobile, comme un dieu indien. La peinture succédait alors à la miniature sur manuscrit. » *Mémoires*, p. 410-411.
6. D : scène.

plus grande ambition pour les artistes au moyen âge, c'était d'arriver à une figure du Christ de plus en plus vraie. Le christianisme, dans ses créations multipliées, donnait un même idéal à réaliser et tous cherchaient à le faire. A tous les peintres rien ne pouvait être plus utile que de creuser incessamment une pensée. C'est ce peu de variété de sujet, cette idée unique d'une famille, qui a fait une des grandes supériorités de l'art du moyen âge. Une des grandes faiblesses de nos temps modernes, c'est la grande variété de ces créations qu'on poursuit. On peut appliquer cela à bien des choses : en littérature, en un certain point, il y a un grand avantage à se nourrir longtemps d'un même livre. C'est ce qui a donné aux Juifs leur supériorité. Le christianisme l'a réalisé comme art.

Le Christ de Van Eyck est de beaucoup supérieur au Christ byzantin d'Orcagna[1] et, sous quelque rapport, aux Christs italiens du XIVe siècle qui sont d'une maigreur effrayante, tandis que les Christs byzantins, au contraire, se font remarquer par l'ampleur des formes. Regardez de face le Christ de Van Eyck : il exprime d'une manière admirable l'équilibre des facultés divines. Ce n'est pas seulement le Christ souffrant, c'est bien le Père. Quant à Léonard de Vinci, il a peint ce Christ à l'italienne.

Il y a aussi dans ce musée une petite chose qui vaut autant que le musée. C'est un dessin à la plume de Jean de Bruges, fait très rapidement, mais avec le soin [caractéristique] de ces artistes. Tels sont les dessins de Michel-Ange et les dessins de Rubens... Ce dessin de Van Eyck, c'est une vierge assise aux pieds d'une cathédrale inachevée [2], pensive et à la mélancolie toute moderne. On voit combien l'Église était malade et combien le grand artiste avait compris l'état du christianisme en ce moment.

Il faut encore voir à Bruges une fameuse vierge, la vierge de la châsse de sainte Ursule, peinte par Memling [3] avec une incomparable

1. *H. F.* IV, 273. Andrea Cione, dit Orcagna, florentin, 1329-1389. D : Orgagna. Est-ce le Christ de Santa Maria Novella à Florence ?

2. D : ajoute « elle est ». Texte de 1837 : « Admirable dessin à la plume : la Vierge, ou sainte Agnès, une palme à la main, assise pleine de rêverie au pied de la tour de Cologne qui doit rester inachevée. *Johes de Eyck me fecit* 1437. » *Mémoires*, p. 411. C'est la *Sainte Barbe*, aujourd'hui au musée d'Anvers.

3. Michelet le nomme Hemling avec son temps. Texte de 1837 : « Ce qui est plus merveilleux encore, c'est la châsse de sainte Ursule, peinte par Memling, à l'hôpital Saint-Jean. J'y entrai à cinq heures pendant que les sœurs de l'hôpital psalmodiaient dans leur tribune. Je les voyais et elles me voyaient. Je fus bien attendri et bien honteux de venir là pour un objet étranger à la piété. Les deux longs côtés de la châsse représentent l'arrivée des saintes filles et leur martyre. Sur l'un des côtés étroits, sainte Ursule, incomparablement belle et naïve, enveloppant une foule de petites vierges de son manteau rouge ; sur l'autre, la sainte Vierge elle-même, presque aussi jeune et seulement d'une beauté plus noble encore, lèvres un peu fortes peut-être, mais où il y a le miel de l'amour. Nulle part la beauté blonde n'a été peinte avec un sentiment plus admirable de pureté. M. de Keverberg a fait là-dessus un roman tout exprès : *Ursule, princesse britannique.* » *Mémoires*, p. 411. C'est le baron Charles Louis Guillaume Joseph de Keverberg de Kessel ; ouvrage publié à Gand, en 1818. Sur tout ceci comparer *J. M.*, p. 384.

pureté. Jamais la beauté du Nord, la beauté jeune, la beauté blonde, n'a été représentée ainsi. Ce sont des choses qui ne se décrivent pas.

Ce que je viens de dire sur l'art flamand et la beauté blonde tient plus qu'on peut le croire à l'histoire de Flandre. Il semble que les grands peintres flamands du xv^e^ et [du] xvi^e^ siècle aient été entourés d'une population blonde et rousse. Meyer [1], le premier et le plus grand historien de la Flandre, nous dit que la plupart étaient roux. Il n'en est pas ainsi aujourd'hui. Il est certain qu'au moyen âge on était plus blond qu'aujourd'hui. Il y a là-dessus bien des textes à citer. Il en est de même [en] Angleterre et en France. C'est au physiologiste à résoudre cette chose très singulière, que la couleur des cheveux change avec les siècles. Les auteurs de l'antiquité en donnent des preuves. Les Italiens, quoique chez eux le blond soit une exception assez rare, semblent pourtant avoir regardé la beauté du Nord, la beauté blonde, comme la beauté jeune. Ainsi Raphaël a accordé sa prédilection entre tous ses portraits au portrait de Jeanne d'Aragon qui a les cheveux blonds. Il y en a quatre originaux. L'un à Londres, [les autres] à Dresde, en Italie et à Paris [au Louvre]. Cette beauté du Nord se trouve dans son caractère le plus accompli dans l'école de Cologne [2]. Vous la trouverez ici au musée, encore très remarquable, dans un charmant tableau de Lucas de Leyde [3]. On y retrouve la gaucherie de l'art allemand, mais toute la pureté. C'est une annonciation. La Vierge à genoux lit la messe ; un ange [4] descend vers elle ; c'est un prêtre flamand, mais la Vierge c'est une très belle chose. Elle est d'une beauté et d'une moralité admirable. On retrouve la même Vierge avec une chevelure blonde et ruisselante dans un autre tableau où elle est représentée avec saint Joseph en regard.

Le xvi^e^ siècle était incapable de comprendre tout cela. On ne trouve pas dans Rubens la moindre chose qui a rapport à cela. La figure essentielle de Rubens comme figure de femme, c'est la Madeleine de la *Descente de croix* [5]. Elle est d'une force et d'une ampleur de forme

1. Jacques de Meyer (1491-1552).

2. Memling reflète le style doux, naïf et vague de cette école allemande du xv^e^ siècle, il a peut-être étudié auprès de ces peintres.

3. *H. F.* V, 318. L'*Annonciation* est au Louvre. MS : Jean de Leyde.

4. L'ange Gabriel.

5. Triptyque vu à la cathédrale d'Anvers. Texte de 1837 : « La Sainte famille descend le Christ... C'est dans ce tableau que Rubens atteint la plus haute idéalité... Madeleine à genoux, un doux sein de jeune femme pour le recevoir : la femme terrestre, robe verte, mais si blonde et pure qu'elle ne rappelle en rien les péchés de la Madeleine. Théophile Gautier a tort de dire : « Son divin amant. » La Madeleine de Rubens est la plus puissante, mais la plus pure beauté. A droite, la femme céleste, robe bleue, la Vierge, mais tout effacée par la douleur. Autres brutalités à la Rubens : le vieil homme d'en haut qui mord ce drap sanglant. Telle est cette magnifique échelle. Le fruit mûr de la mort tombe dans la vie, dans la fraîche et vive jeunesse. La figure de Madeleine n'indique pas Madeleine, mais la vie, l'éternelle résurrection. Humainement parlant, la figure de Madeleine, l'épaule, le bras, etc., sont les plus attirants du monde. Ce n'est pas la parfaite beauté grecque, tellement rythmique qu'elle élève et calme les sens. Celle-ci est bien pure, mais bien chair. Le nez me semble aussi un peu long, ce qui ajoute à l'air simple et naïf de la figure. » *Mémoires*, p. 406.

très grande et tout à fait flamande. C'est une beauté royale [1].

7. *Les femmes en Flandre.*

C'est ce que la femme de Philippe le Bon disait en entrant dans Bruges : « Je ne vois que des reines ! » Tel est l'hommage qu'elle rendait à la dignité flamande. En effet, ce sont les femmes qui ont régné en Flandre. Le droit le voulut ainsi. Ça a été le malheur de ce pays, car elles ont livré tout le pays à l'étranger. Elles l'ont soumis à un Danois, un Alsacien, un Portugais, à plusieurs familles françaises et aux Autrichiens. Ce pays, avec son instinct d'indépendance, avec ses habitudes de travail qui sont ou qui devraient être une garantie d'indépendance, par la succession féminine fut livré à l'étranger. Cette domination de la femme ne paraît que trop dans l'histoire des comtes de Flandre. Les histoires tragiques de ce pays ne rappellent que trop cette domination. Telles sont les comtesses de Flandre, Jeanne et Marguerite, qui ont laissé une si cruelle mémoire. Marie de Bourgogne a transporté la Flandre à l'empereur Maximilien et ça a été sous la domination d'une femme qu'ont commencé les épouvantables guerres du XVI^e^ siècle. Mais comme il y a dans les malheurs des nations souvent quelque chose de juste, nul doute que si le caractère flamand avait été plus sérieux, moins artiste, plus ferme, moins poli, moins dominé par l'art, par le sentiment de la beauté, qu'[alors] la Flandre n'eût été indépendante et que la sérieuse Hollande ne l'eût aimée [2] au lieu de l'asservir comme elle l'a fait et comme elle le veut encore, le fait encore. Mais de la Belgique à la Hollande, de Rubens à Rembrandt, en quelques lieues de terrain on a franchi l'infini.

8. *Les ducs de Flandre.*

Philippe le Bon méritait sous quelques rapports son nom. Il eut de la facilité, de la libéralité. Il était bon pour tous ceux qui l'entouraient. Il demandait très peu d'impôts, car il n'avait pas de troupes solides. Ce n'est pas seulement une affaire de caractère. Ainsi Philippe le Bon veut dire Philippe qui n'a pas levé d'impôts. Froissart appelle ce pays « une terre de promission ».

Charles le Téméraire tomba parce qu'il demandait des impôts réguliers. Il fut abandonné au dernier moment. Philippe le Bon fut encore cher aux Flamands parce qu'il représentait avec beaucoup trop d'exactitude les défauts de leur caractère, cette facilité de mœurs, très remarquable dans ce pays. Il en donna l'exemple. Il eut vingt-quatre maîtresses reconnues, huit bâtards et huit filles naturelles. Il pouvait dire à cela qu'il y avait des princes qui avaient été beaucoup plus loin que lui. Ainsi un duc de Clèves a eu jusqu'à soixante-trois enfants naturels.

1. Les notes de voyages de 1837 parlent de grosses filles blondes, etc., *ibid.* 409, 412-413.
2. D : l'aimât.

Philippe le Bon, en mémoire des beaux cheveux blonds d'une de ses maîtresses, établit l'ordre de la Toison d'or [1]. De même Édouard III, en souvenir d'un don qui lui avait été fait dans un bal, avait institué l'ordre de la Jarretière. C'était un souvenir de galanterie. Ce qui est plus curieux, c'est que cette toison, nommée dans la jeunesse de Philippe le Bon la toison de Jason, lorsqu'il vieillit, devint la toison de l'or. Cela embarrassait les courtisans. Elle changea de caractère, Ce fut même peut-être une institution politique. On était soumis à l'inspection immédiate du président de la police, sous prétexte de chevalerie. De même l'ordre de saint Michel, institué par Louis XI, fut établi pour avoir sous sa main les plus grands seigneurs de la France.

9. *Le faste.*

Il serait curieux de donner des détails sur les plus grandes fêtes de Flandre [2]. On y retrouverait un instinct dramatique qu'on voit dans les kermesses d'aujourd'hui. Les foires, les fêtes patronales et communales ne sont pas très édifiantes. Ainsi il y a la fête des mangeurs. Un prix à celui qui mangera le plus. C'est un pays où un tel prix est difficile à disputer. Une des choses qui indiquent le plus cette sensualité mêlée d'art, c'est ce qu'on nous a conservé des meubles et des vases de l'ancienne Flandre. On ne se figure pas aujourd'hui comment on a pu montrer tant de faste et de magnificence. Nous avons un passage d'un prédicateur du temps parlant des verres colorés. C'était un luxe incroyable. Il y en avait de diverses couleurs, de diverses inscriptions. On attribuait des sens très particuliers à chaque couleur. Une grande partie de ces verres venaient de Venise, mais [ils] étaient aussi fabriqués en Flandre. [Le prédicateur demande] : « Vous est-[il] à bien tenu d'amuser ainsi la soif en remplissant vos maisons de galeries de verres de cristal, lorsqu'on voit que la glace même est devenue native ? »

Enfin [il y avait] toutes sortes de verres potables et non potables. Dans les verres jaunes le vin clairet se fait tout d'or, dans d'autres il se fait d'écarlate. Déjà Rabelais l'avait développé, ce sujet, non pas pour flétrir la chose, mais [pour] l'admirer. Ainsi il appelle un vase monstrueux un « bourrabaquin ». C'est que Mahomet II, à l'époque de la prise de Constantinople, avait fait construire un canon monstrueux qui lançait des boulets de marbre. On ne le distinguait pas très bien au moyen âge, [ce sultan], de son prédécesseur, Amourat, [et on appelait ce canon de Mahomet] « l'amurabaquin » [3]. Albert Dürer, dans une de ses belles gravures, a voulu représenter la guerre. C'est un Turc regardant ce canon monstrueux, dirigé vers de belles

1. *H. F.* V, 368, 404-408.

2. Comparer la fête à Lille, *ibid.*, p. 365-369, et celle de la Toison d'Or, en 1446, *ibid.*, p. 406-408, toutes deux selon Olivier de La Marche. Voir p. 62, n. 2.

3. Le « Bourrabaquin » de Rabelais est un flacon en cuir bouilli. Mourad II, mal nommé Amurad, régnait de 1421 à 1451. Mahomet II lui succéda.

campagnes qu'il va désoler [1]. Enfin, Rabelais, pour dernier renchérissement, dit « un ver monacal ». Il y avait aussi des flacons en forme de bréviaires. Dans certains moments les moines buvaient lorsqu'on croyait qu'ils lisaient.

Nous parlerons d'après Olivier de La Marche [2] d'une grande fête, en 1469, sous Charles le Téméraire, qui en aimait le faste, mais pas les plaisirs. C'était à l'occasion de son mariage avec Marguerite d'Angleterre, du mariage de la Belgique avec l'Angleterre. Charles le Téméraire avait obtenu la fille d'Édouard IV ; Charles le Téméraire, en haine de Louis XI, amena les Anglais en France. Il a été coupable, quoique son historien en marque déplaisir : Châtelain [ne l'admet point]. Cela fut l'occasion de fêtes somptueuses que donna la ville de Bruges, mais où vinrent les marchands de toutes les nations. C'était une dernière et sérieuse représentation de toutes les grandeurs de la maison de Bourgogne avant sa chute.

Olivier de La Marche en est charmé. Il a fait un ouvrage très considérable sur le nombre des officiers de la maison de Bourgogne ; [il se plaisait] dans cette croissante profusion [3] et cette hiérarchie complexe des officiers de la maison de Bourgogne. Un écrivain du temps dit que, ce qu'Olivier de La Marche avait le mieux compris, c'était la cuisine. Dans les dames qui accompagnèrent Marguerite d'Angleterre paraissent les grands noms de la guerre des Deux-Roses. C'était amener en France la ligue de la Belgique et de l'Angleterre. Cela devait être la ruine de la France. Telles étaient les intentions de Charles le Téméraire. Dans Olivier de La Marche les seigneurs sont vêtus de paletots et d'orfèvreries blanches, c'est-à-dire que le drap [était] tellement chargé d'or et d'argent qu'on ne le voyait plus. Pour avoir une idée de cela, on n'a qu'à voir les plus riches ornements de l'Église. Quand on songe que c'était en 1468, du temps de Commines et de Machiavel, on croit rêver en voyant ces enfantillages. Il y eut quarante mille francs pour tous ces habillements cramoisis, somme énorme. On était avant la découverte de l'Amérique : non seulement l'argent était plus rare, mais il avait plus de valeur qu'aujourd'hui.

Ces représentations dramatiques n'avaient pas la naïveté et la portée religieuse des anciennes cérémonies du moyen âge, qui avaient un haut caractère symbolique, [non] pas allégorique, c'est tout le contraire. Dans ces représentations qui avaient lieu dans les églises et les cimetières, il y a toujours quelque chose de digne, c'était l'innocence. *Maxima debetur puero reverentia* [4]. « Il y a quelque chose dans le jeune âge qui impose le respect. » Le caractère de ces cérémonies

1. *Histoire de France*, éd. « Œuvres complètes », Flammarion, 1893-1899, VIII, 13, et VIII (livre 2), ch. 1. La gravure se nomme *Le Grand canon*, 1518.
2. *H.F.* VI, 257. Comparer la leçon 17 et p. 61, n. 2. Olivier de La Marche composa ses *Mémoires*, 1435-1492.
3. D : ajoute « de la maison de Bourgogne ».
4. Juvénal, XIV, 47.

avait quelque chose de grand, de digne dans sa naïveté, mais ce n'est [en réalité] que la plate imitation des *Amadis*. Il était à parier que ces gens, qui prenaient les tournois d'alors pour de la guerre, seraient bientôt battus, car ce ne seront plus les lances de bois blanc, mais les lances de frêne des Suisses qu'ils auraient à rompre. Tel est le caractère vain et vide de ces tournois.

Nous n'avons point [encore] parlé de choses très importantes. [Nous analyserons donc, dans la prochaine leçon], les guerres civiles [en Flandre] et nous chercherons à pénétrer par quelques hypothèses critiques dans la vie intérieure des villes du moyen âge et nous expliquerons [enfin] ces mœurs que les historiens n'ont fait que raconter.

QUATORZIÈME LEÇON

LA FLANDRE FÉODALE : GAND, LE TRAVAIL

Jeudi, 13 juin 1839.

Voici Gand, le berceau du travail moderne, qui revit avec son élite ouvrière, ses petites maisons, foyers du bonheur familial, avec ses problèmes sociaux qui parfois menaient à l'insurrection et à l'émeute : le symbole puissant de la cloche de Roland en est le terme impressionnant. Les comparaisons font vivre le tableau. L'historien nous y confie ses opinions du progrès industriel et des problèmes économiques du présent. Il admet la nécessité de vivre avec son époque, de se réconcilier avec les inventions, mais il refuse de sacrifier les valeurs humaines à des considérations de rendement économique. Il voit bien ce qui crée le problème ouvrier contemporain : l'industrie ne s'occupe plus du bien-être du travailleur. Le problème des inventions et du progrès, celui des souffrances du peuple et de ses émeutes préoccupent tant Michelet qu'il reprendra cette discussion dans la leçon suivante.

On pourrait se demander pourquoi, dans une description de la gloire de Gand et de la Flandre, l'historien revient si souvent à la supériorité de la Hollande. Il y trouve plus de liberté, plus de lumière et un art supérieur. Descartes et Spinoza y vinrent pour travailler ; Rembrandt dépasse tous les artistes flamands. On peut répondre que, d'une part, Michelet veut dépeindre la misère de Gand autant que sa grandeur ; d'autre part, il faut se rappeler que les notes de voyage de 1837, sur lesquelles il s'appuie ici, parlent surtout de la Hollande et qu'il la préfère à la Flandre à cause de sa culture et de Rembrandt. Notons que Descartes et Spinoza, héros ici comme dans le *Tableau de la France* de 1833, lui répugneront plus tard ; le premier en tant que représentant d'un siècle absolutiste et penseur antihistorique ; l'autre, à cause de son athéisme que lui avait déjà reproché Voltaire.

Les commentaires sur l'Allemagne sont révélateurs. Michelet admire la pensée encyclopédique que reflète, par exemple, la *Mélancolia* de Dürer ; il respecte même l'ancien idéal bucolique qui inspirait jadis la poésie de

Gessner, l'idée du bonheur personnel et philosophique de la vie d'outre-Rhin. Il parle donc du « bonheur égoïste » qu'on serait tenté de rechercher si l'on ne se sentait pas citoyen de la glorieuse France. Il répète ainsi un thème qui se trouvait déjà dans l'*Idée de la poésie allemande* de Dorat (1770) : « Cette sensibilité profonde », que les Allemands « puisent dans la contemplation », attendrissait Dorat et le faisait pleurer, mais il réservait en même temps « la ressource des grands mouvements » à la pensée française [1]. Michelet, germanophile, mais esprit indépendant qui se méfie des influences étrangères et de l'excès de leur « dénaturant » (leçon 7), s'est libéré de toute imitation, mais conçoit, comme ses prédécesseurs, des symboles de mentalités nationales. Il honore l'Allemagne, mais insiste sur la supériorité de sa patrie ; il estime la pensée allemande, mais il y découvre des dangers. Dans la leçon 15, il attaquera les démagogues anabaptistes.

Cette leçon est une des plus longues. Les problèmes contemporains entraînèrent l'historien. D'une conférence si originale bien peu passera dans l'*Histoire de France.*

1. *Le travail, la ville.*

Je parlerai aujourd'hui de ce qui entre bien autrement dans les mœurs des nations et de ce qui touche bien plus encore au caractère moral de la Flandre : de l'industrie flamande et de la ville [de] Gand, centre de l'industrie. La Flandre est le pays du travail et pour cette raison il est impossible au voyageur de la parcourir sans quelque respect en observant les fruits d'un travail si précieux et en voyant que l'existence des temps modernes a été de si bonne heure comprise dans ce pays. Par exemple, dans le pays de Waes [2] qui sépare Anvers de Gand, on éprouve un sentiment d'admiration en voyant combien ce pays naturellement peu fertile a été non seulement cultivé mais, pour ainsi dire, créé par le travail de l'homme. Quand on compare cette fertile culture, si intelligente et si heureuse, avec la pauvre culture de la plupart de nos provinces et même avec la riche culture anglaise, faite en grand, d'une manière régulière et mécanique, par des ouvriers et non pas par des laboureurs, on est frappé d'admiration et je dirais presque de respect. Car c'est là qu'est [le] berceau du travail dans notre Occident ; c'est de là que l'intelligence de l'agriculture et même des manufactures a passé en Angleterre. Ce que les Anglais ont pu avoir de mieux dans leurs habitudes et même dans leur génie pratique particulier, ils le doivent aux émigrations flamandes, bien plus nombreuses qu'on ne le croit généralement. Les Anglais ont été renouvelés et modifiés par les Flamands qui ont émigré par suite de leurs troubles civils. L'élément anglais ancien n'avait presque rien de commun avec ce qu'on voit aujourd'hui. Notre France du Nord a été aussi modifiée en grande partie par la Flandre, car c'est en ce pays que les fondements du travail ont été jetés dans notre Occident [3].

Le travail, quelle grande chose ! Est-ce seulement une production de richesses matérielles ? C'est là le côté le plus apparent quoique

1. J.-M. Carré, *Les Écrivains français et le mirage allemand*, Paris, Boivin, 1947, p. 4.
2. Michelet y fut en 1837 : *Mémoires Wilmotte*, p. 407. D : Wace.
3. *H. F.* V, 312, 320-322 sur les ateliers, le travail, etc.

le moins important de la question. C'est surtout une production d'hommes moraux, une fondation de mœurs, une création d'hommes. Vous saurez plus tard, messieurs, de combien de choses le travail peut être la compensation et la consolation en ce monde, et on doit regarder comme les bienfaiteurs du genre humain ceux qui ont donné en ce monde l'exemple et l'habitude du travail.

Tout ce côté de l'Europe a cet instinct du travail à un si haut degré, qu'une chose très curieuse [s'est produite]. C'est que tous les esprits les plus sérieux n'ont pu travailler paisiblement qu'en Flandre et en Hollande. Quand l'Allemagne n'avait pas pris encore son développement philosophique, c'est en Hollande que la pensée moderne s'est développée en philosophie avec le plus de hardiesse par Spinoza et Descartes [1]. Descartes avouait dans une lettre à un de ses amis qu'il lui fallait la Hollande pour travailler. « Je suis, dit-il, plus paisible et plus disposé au travail dans cette grande ville de La Haye, dans cette grande forêt mouvante d'hommes, que vous parmi les arbres de votre jardin. »

Cette disposition d'esprit tient en grande partie au climat et a été représentée admirablement par le grand poète du Nord, Rembrandt. Si vous regardez au musée deux petits tableaux dont chacun vaut un million, les deux petits philosophes [2], vous comprendrez combien la pensée recueillie et solitaire, favorisée par un climat pâle, se trouve heureuse de ces circonstances qui affligent les hommes de chair. C'est même une chose fort curieuse de comparer ces deux tableaux avec la fameuse gravure d'Albert Dürer, la *Melancolia* [3], où le génie scientifique se trouve environné de tous les instruments du travail, de l'industrie et de l'intelligence humaine. Cette pensée encyclopédique de l'Allemagne, Rembrandt non seulement l'a produite, mais il a donné [4] aussi le fond des choses tellement que l'homme se passe de toute chose et trouve des mondes en soi. C'est la pensée de Descartes, cette pâle lumière, ce climat et ce douteux soleil d'hiver. C'est une philosophie toute faite, une abstraction communiquée [5] en enlevant naturellement à l'esprit ce qui le transporte et le distrait. [*La Melancolia*], c'est un profond symbole de la pensée allemande, et la pensée du Nord, qui n'est pas la même chose, c'est [6] les deux philosophes de Rembrandt.

Je n'entre jamais sans respect dans ces grands et primitifs ateliers du monde, Gand, Lyon et Florence, lieux où l'on a tant travaillé de

1. Après 1855, Michelet attaquera Descartes et Spinoza ; voir l'introduction de cette leçon.
2. Il s'agit de deux tableaux du Louvre : l'un montre le philosophe seul avec « son fatras de docteur Faust », selon Th. Gautier. Dans l'autre, « la vie domestique circule autour du rêveur ». *Paris Guide*, 1867, t. I, p. 372.
3. Voir T. Scharten, *Les voyages et séjours de Michelet en Italie*, Paris, Droz, 1934, p. 246-248 (texte de 1838) ; *H. F.* VIII, livre 2, ch. 5.
4. D : donne.
5. D : commencée.
6. D : que.

si bonne heure [1]. Il est bien clair dans notre pensée, que les pays où le bonheur individuel a été si bien soigné comme en Flandre, en Toscane et en Suisse, plus doux à l'ouvrier, plus agréables, sont bien inférieurs aux pays où la pensée d'un individu a été sacrifiée à une grande pensée collective et [qu'ils] voudraient bien appartenir aux grands pays qui ont une mission dans le monde, comme l'Angleterre et la France qui jettent des millions pour les intérêts du genre humain, qui sont épuisés et amaigris par les grandes dépenses qu'ils font pour le genre humain. Nous ne voulons parler que d'hommes laborieux et heureux et nous ne pensons pas à comparer les petits pays, auxquels ils appartiennent, aux grands empires qui ont une mission pour le genre humain, tandis que les autres n'en ont pas ou ont seulement une mission individuelle. Quand on entre [de chez nous] dans le canton de Neuchâtel, en Suisse, on passe tout à coup de la misère à la richesse ; mais cette pauvreté glorieuse, c'est celle des grands empires où l'individu est en grande partie immolé à quelque grande pensée collective, et combien de nous voudraient avoir un bonheur égoïste dans quelque petite ville allemande sans participer à une grande pensée, sans être Français ou Anglais !

2. *La maison, la famille.*

Je vais tâcher de faire une chose que les chroniqueurs n'ont pas faite. Les chroniqueurs flamands ont presque entièrement ignoré la Flandre et il nous faudra tous les secours de l'esprit moderne pour ressusciter la physionomie de ce pays. C'est la science, un peu l'histoire qu'il faut, et elle [est] mieux [équipée] que tout le reste pour comprendre tout cela.

Les maisons [conservées] sont peu nombreuses à Gand, car les petits et misérables abris de l'ouvrier industriel en Flandre, quoique tout aussi importants pour l'histoire, ont presque entièrement disparus, pendant que les hôtels des grands commerçants de Bruges subsistent encore. Mais tâchons, d'après les maisons, de dire ce que pouvait être l'existence de l'artisan de Flandre au XIVe siècle. Vous aurez vu sans doute le très beau diorama de Gand, ces maisons vraiment pittoresques, ces maisons de forme pyramidale dont le toit est disposé en extension ; et dans ce traitement de la maison s'insérèrent [depuis] des fenêtres souvent en arceaux, les fenêtres du XVIe siècle, ou bien les fenêtres dans le genre de la Renaissance, doubles, extrêmement larges et carrées, qui sont de l'époque de François Ier où on éprouvait un nouveau besoin de travail, d'études et, par conséquent, de lumière. Les fenêtres s'élargissent. Plus rarement [on trouve] des ogives. C'est très rare de rencontrer le genre gothique. C'est tout le contraire de l'Allemagne, car les grandes oppositions existent entre les frères. L'Allemagne est la sœur de la Belgique et de la Hollande.

Au total, c'était [en Flandre] des demeures assez agréables dans

1. *H. F.* V, 322. Sur Lyon, voir leçons 2 et 15, et p. 73.

lesquelles il y avait un pressentiment assez remarquable de confort [1] anglais et hollandais. C'est de là que nous viennent les innovations. On connaît assez les graveurs d'Anvers qui étaient plus nombreux que tous les graveurs de la France entière. C'est de là aussi que sont venus les lunetiers de la France et des Pays-Bas. Spinoza était lunetier [en Hollande]. Là [il] travaillait bien, [mieux encore qu'il aurait pu travailler en Flandre puisque, en Hollande, il y avait] beaucoup de jour [dans les maisons, tandis que dans celles] à Gand il n'y avait pas beaucoup de soleil, quoique les maisons d'en face fussent petites et basses. [Elles étaient ainsi construites], car chaque famille avait autant que possible une petite maison [à elle]. C'était le travail par famille, [et ces familles ne pouvaient en bâtir de plus grandes] car la place dans ces villes était singulièrement chère. Dans ces villes fermées et fortifiées on économisait le plus qu'on pouvait pour se loger et on anticipait [même] le plus possible sur la voie publique. [Ainsi] ces étages surplombaient et la maison était plus large par en haut que par en bas.

Il faut observer ces monuments [de l'ouvrier flamand] qui sont d'une variété infinie [et] qui constituent un art et une architecture inconnue. Il y a, par exemple, dans les moulins de Hollande, un monde d'art, comme dans les chalets de la Suisse, qui n'a jamais été analysé. C'est une architecture inconnue.

La maison [flamande] qui empiétait par en haut sur la voie publique, tâchait aussi d'empiéter par en bas. En Angleterre, les Anglais ont des trottoirs dans le but d'avoir sous les pieds un chemin de granit qui abrite [2], qui soit propre. En Flandre ce n'était pas cela du tout. [Si on installait un trottoir], c'était seulement au profit du propriétaire devant la maison duquel il était. De plus, il y avait une barrière qui le défendait à la circulation. Ce trottoir avait plusieurs utilités. Il donnait de l'air et du soleil au propriétaire laborieux et intéressé qui ne pouvait suspendre son travail pendant longtemps [et] qui mangeait en plein air. Il y avait un banc et souvent une table de pierre de plus sur le trottoir. Les enfants [y] jouaient sous les yeux de la mère qui, sans interrompre son travail, pouvait [ainsi] surveiller ses enfants. Le trottoir était [3] percé d'une petite porte de cave qui empêchait le charbon et toutes les autres choses sales d'entrer dans la maison. C'était déjà un pressentiment de l'Angleterre. Les artisans de la Flandre, de très bonne heure, ne laissèrent jamais entrer dans la maison le charbon ni l'eau, mais tout cela entrait [dans la cave] par une porte ouvrant sur le trottoir.

Ces maisons, en y regardant de près, étaient de cette manière un peu obscures, mais cette obscurité était bien compensée par la sûreté. Le moyen âge n'avait pas une aussi grande sûreté politique et sociale

1. D : confortable.
2. D : abrège.
3. MS : est.

que [nous avons] chez nous. On se battait quelquefois dans les rues. Il fallait que les croisées eussent des volets de chêne et fussent grillées en fer. Il y avait dans les maisons de Gand de bons volets avec des gonds épais, de petites vitres serrées, encadrées dans du plomb et, derrière tout cela, des barres de fer. Il n'y avait pas, d'ailleurs, besoin de lumière. La lumière ne vient pas seulement du soleil, elle est partout. [Là], où il y a le travail, l'innocence, la sérénité et la famille, il y a [aussi] du soleil. Ces maisons étaient éclairées de bonheur !

Pour comprendre tout cela, il faut regarder les ouvrages des grands artistes flamands. Les historiens ne disent rien. Il ne faut pas consulter Froissart ; son bonheur est de raconter comment la ville de Gand a été maltraitée. Quant à Commines, il se demande comment on a laissé subsister cette ville de Gand. Quant à Bruges, elle était utile parce qu'elle était une grande place de commerce, [selon Commines], mais Gand, où il n'y avait que de misérables maisons ? Et cependant Commines était l'homme le plus judicieux du xv^e^ siècle. Il est moins fort, mais plus judicieux que Machiavel. Il y a des gens qui croient qu'on trouve l'histoire dans les contemporains. C'est là la plus grande erreur [1]. Nous ne comprenons pas notre temps. Il y a pour nous sur tous les événements contemporains un brouillard terrible. Les plus grands génies eux-mêmes ne l'ont pas compris. Tacite a été d'une ignorance terrible de l'Empire romain ; de même que Commines, l'historien le plus judicieux du xv^e^ siècle, ignorait profondément les côtés les plus sérieux du xv^e^ siècle.

Quel est le peuple qui a senti [et] a compris la poésie de l'intérieur, [du *home*] ? Quelle chose fâcheuse, quelle chose grave, de n'avoir pas chez nous un pareil mot ! La gloire de notre nation n'en est-elle pas singulièrement diminuée ? Les Allemands ont bien exprimé cette chose [par] *Heim* et les Anglais [par] *home*, mot plus fort, [tandis que] nous, nous avons besoin d'une périphrase ; nous disons le « chez-soi ». La Fontaine dit quelque part : « Heureux qui vit chez-soi ! [2] » Le grand écrivain y avait mis l'accent comme d'une chose qui ne peut s'écrire. Les grands écrivains ne laissent que les paroles, mais l'air et le sentiment, ce qu'ils ont senti, ils le gardent [pour eux-mêmes].

Il faut, pour trouver cela en Angleterre, parcourir quelques poésies anglaises assez modernes, quoique [l'expression, le *home*] [3], soit très ancienne. En Angleterre ils ont mis tout cela en poésie et en vers. On trouve surtout cette poésie de l'intérieur dans le *Vicar of Wakefield*, dont l'auteur, [Goldsmith], n'était pas un homme supérieur, quoi qu'on en ait dit, mais un Anglais qui a fait un livre du sens de la nature anglaise. C'est le *home* tout à fait.

Quel est le poète qui, dans les arts, a su représenter le *home* ? Les

1. D : ajoute « comme si nous disions que ».
2. *Fables*, VII, 12, vers 76. MS : qui dit.
3. D : quoique cela soit.

Flamands et les Hollandais, les Anglais, qui ne savent pas peindre, n'ont que quelques mots pour peindre le *home*. Ils ont une autre mission. Les Italiens, si grands peintres, n'ont donc pas compris l'intérieur ? [Généralement non, mais] le Bassan, un Vénitien, né dans la campagne de Venise, dans l'Italie du Nord, dans le pays de Virgile, c'est autre chose. Il est le père, le prédécesseur de tous les artistes flamands, en un sens. Le premier, il a peint avec intelligence et génie toutes les choses dédaignées jusque là par les artistes italiens. D'abord la nuit. Raphaël avait peint la nuit dans un de ses tableaux du Vatican, nuit grande et poétique, mais le Bassan peignit une nuit réelle. Il mit aux prises les lumières de la nuit avec les lumières des flambeaux et peignit la clarté, la lune, avec une supériorité [et] une aisance étonnante. Il peignit aussi les intérieurs de ménage, tous les instruments de labourage, de bonheur rustique. Il a tout peint. C'est la nature un peu flamande, un peu vulgaire, autant que l'Italie peut le faire. En peignant toute espèce de choses, les unes fort belles, de beaux paysages, des fruits et des fleurs, des roses, des chaudrons qu'il affectionnait parce qu'il y avait de beaux effets de cuivre, il saisit [1] toutes les fantaisies de la lumière, et ce qu'il a le mieux reproduit dans l'intérieur, c'est la fantasmagorie de la lumière. Dans un intérieur, les lumières renfermées sont plus favorables pour faire jouer les objets et produire les effets étonnants. Le Bassan, c'est un magicien.

Les artistes flamands ont été dominés par le Bassan, mais l'ont-ils imité ? [Peut-être], mais ce que... [nous venons de dire] tout à l'heure, que le Bassan était le père de la peinture flamande, n'était pas une assertion sérieusement proposée [2]. Les Italiens ne comprennent pas le *home*, [or les Flamands ne pouvaient guère suivre leurs voies]. Que Virgile ait fait des vers immortels sur le bonheur des agriculteurs enfermés chez eux, *O fortunatos* ! [3], on n'ose à peine lui contester tout cela, et d'écrire à l'époque où l'idée du *home* [4] n'existait pas ; mais il n'a pas compris le *home*. Car le foyer antique est tout autre chose que le *home*. C'est un autel où siégeait le *pater familias*. Le foyer chrétien est plus humble, il ne touche pas, comme le foyer antique, à la magistrature de la famille et aux choses politiques.

C'est aux Flamands qu'il appartient l'honneur d'avoir souvent peint cette poésie de l'intérieur. Les gens qui disent comme Louis XIV, en parlant des tableaux flamands : « Otez-moi ces magots ! [5] » [et] qui les prennent pour des copies triviales, ce sont [les] gens qui s'arrêtent aux surfaces des choses et qui trouvent vulgaires les poèmes

1. D : en saisissant. Une dizaine de tableaux du Bassan sont au Louvre. En 1837 étudiant Van Dyck, Michelet comparait les « lumières étroites à la Bassan » à l'art flamand. *Mémoires Wilmotte*, p. 414.
2. D : sérieuse. Presque jamais...
3. *Géorgiques* II, 458.
4. D : où tout cela.
5. Tiré des *Mélanges historiques sur Louis XIV* où se mot s'applique à des peintures de Téniers et d'autres artistes flamands.

complets où il y a tant d'esprit et de naïveté. Mais il faut les comprendre, ces poèmes. C'est ainsi que nous avons parlé de la Vierge de Lucas de Leyde [1], ce charmant tableau, et des deux philosophes [2]. On est toujours sûr de trouver en Hollande la dernière expression de ce qu'on avait de plus grand et de plus beau en Flandre. Il faut surtout voir la Hollande, le plus haut degré [de perfection ; en Flandre ce n'est que] le deuxième degré [3].

On retrouve cette différence du caractère flamand et hollandais dans les tableaux qui représentent des intérieurs de mœurs, qu'on appelle, je ne sais pourquoi, des tableaux de genre. Il y a ainsi, dans un des plus vieux tableaux du musée, ce caractère flamand : c'est un changeur, un homme maigre qui a de longs et fins doigts et qui manie l'or avec une telle délicatesse de tact et de main, qu'on sent qu'il n'a besoin ni de titres, ni de poids. En voyant ce tableau on reconnaît ces populations amaigries des villes, des gens qui ne [se] couchent pas, qui passent soixante ans sur une chaise. Mais pour avoir la plus grande force poétique et toute la profondeur philosophique, il faut passer en Hollande, il faut voir le même sujet traité par Rembrandt : *Le Monétaire* si gras avec son valet [4]. C'est l'air noble et loyal du banquier. Cette courbure du valet est admirablement contée. C'est l'insolence de l'argent. Cet homme a une figure vulgaire, c'est un trait de plus. S'il eût eu une figure de Raphaël, c'eût été amusant, [occasion] de rire. On voit comme les choses grandissent tout en arrivant [de Flandre] dans la Hollande, et par l'empreinte du génie de Rembrandt.

L'Enfance de Grotius [5], dont nous avons déjà parlé, est une des choses les plus touchantes. Il est environné de toutes les sciences humaines. Il a déjà l'air grave, comme s'il écrivait déjà le *Traité du droit des gens* [6] et, derrière, une jeune fille, l'air modeste et discret, qui apporte sous son bras l'énorme in-folio pour l'enfant. Tout cet intérieur est d'un charme, d'une poésie, d'une élévation, d'une profondeur, [d'une] grandeur merveilleuse, quand on songe au malheur qui attendait cet esprit si profond. Mais nous avons au musée la merveille des merveilles, *La Femme hydropique* de Gérard Dow [7]. Ce n'est pas seulement la Flandre et l'homme, mais la nature et l'art, dans ce tableau qui a un pied carré. Ceci n'est peut-être pas traité avec autant de largeur et de génie que les tableaux de Rembrandt, mais c'est si intelligent, si délicat ; [il fallut tant de finesse] pour le faire. La richesse des ameublements, le bonheur des figures ne peuvent

1. Voir p. 59, n. 3. MS : Jean de Leyde.
2. Voir p. 65, n. 2.
3. Phrase biffée par D.
4. Tableau de Berlin. Où l'a-t-il vu et quel est le tableau du Louvre avec lequel il le compare ? Il vit des tableaux de Rembrandt à Amsterdam, en 1837 : *J. M.*, p. 382.
5. *Ibid.*, un portrait vu à Amsterdam.
6. *De Jure belli et pacis*, 1624.
7. Au Louvre. MS : femme de l'hydropique.

jamais se louer assez. Tout cela [ne constitue] pas de plates imitations. Il y a, de plus, un art [dans ces œuvres], cette petite chose de plus ou de moins.

3. *La sécurité, l'association.*

D'où venait tout ce bonheur, cette vie déjà accomplie (?) [des arts] dans un petit rayon, [alors qu'il n'y avait] pas de sécurité politique ? Elle n'était pas assez grande dans ces pays. Dans nos grands états nous l'avons à un plus haut degré. [C'est qu'il y avait alors une grande sécurité sociale]. Elle venait d'un élément qui nous manque aujourd'hui, de la sécurité industrielle, de la possession paisible, presque jamais troublée, où chacun était de son travail.

Aujourd'hui avec la vapeur et le terrible mouvement que prennent [1] le travail et l'invention humaine, les idées changent ; les idées [et] les inventions changent ; [et avec] les inventions jamais [on] n'est sûr de son métier. Il est bien à craindre qu'on ne trouve d'ici à peu une machine qui supprime les labeurs [2]. Ce sont certes des progrès de l'esprit humain [que] de faire les mêmes choses avec un plus petit nombre d'hommes [mais] ce sont des effets remarquables [et] terribles : cent mille hommes dont la vie est suspendue à un fil. Il suffit d'une idée heureuse qui passe à un artisan anglais pour supprimer cent mille hommes. C'est là le grandiose terrible du temps moderne. Ces forces latentes de l'esprit humain se développent à chaque instant d'une manière inattendue et bouleversent l'humanité plus que les batailles. En inventant une machine à filer le lin, les fileurs sont supprimés, c'est-à-dire les vies de toutes les femmes de la campagne, et si ce lin fait des progrès, il en résultera que le sort des manufactures de coton sera compromis, de sorte que des capitaux immenses seront perdus ; six mille et douze mille individus en Angleterre se trouveront sans ouvrage. Nous n'y sommes [encore] pas, mais nous ne tarderons pas à en être là. Toute chose va si vite.

[Au XV^e^ siècle, au contraire], il y avait sécurité industrielle. Les procédés changeaient très peu. On faisait venir le lin et on le tissait. On allait chercher la laine à Calais et on la fabriquait aussi à Gand et à Bruges. C'était prévu. On vivait et on ne faisait pas de très grands bénéfices. Au XIV^e^ siècle, à Gand, il y avait quarante mille métiers isolés. Chaque métier était une famille. Il y avait donc quarante mille familles, sans parler, à Gand, des artisans plus pauvres, des hommes seuls, [formant une] pépinière de mystiques, qui ont travaillé si longtemps dans des caves de Lille et d'Arras. Ces quarante mille métiers battaient [le lin] et se faisaient aux mêmes heures. Le riche carillon qui dominait la ville [3] indiquait les temps du travail et du repos. Ce n'était pas le coup de cloche de nos fabriques d'aujourd'hui où

1. D : prend.
2. D : laboureurs.
3. Comparer la description du carillon de Bruges et p. 56, n. 2.

l'on est pointé quand on n'arrive pas à l'heure juste. On était averti. C'était un travail obligé, mais non pas très forcé.

Ce carillon, qui nous semble aujourd'hui fort ridicule dans les villes qui ont aujourd'hui d'autres habitants [et] où on ne travaille plus, était alors l'âme de la cité. Ce n'était pas la cloche de l'émeute et de l'incendie, la cloche de Roland [1]. L'artisan isolé de son métier était averti que tous les artisans reprenaient leurs travaux. Il était ainsi moins isolé. C'était pour lui un sentiment de vie commune, la vie de la cité, et tous les quarts d'heure la grande cloche de Gand l'avertissait qu'il appartenait à la grande ville de Gand. Au milieu de ces travaux les plus humbles il y avait [donc] un certain sentiment de la patrie. Ce n'est pas la même chose aujourd'hui. C'est mieux [de nos jours], sans doute, car, [bien que notre patrie soit fort étendue], nous la sentons mieux que les Suisses qui n'ont qu'à montrer au Rigi [2] pour voir la patrie. [Pourtant] c'est fort commode [si] la patrie n'a que deux lieues et demie de tour, comme à Gand ; mais il y avait aussi une banlieue très sujette de la ville.

4. *L'art des artisans.*

Si on compare aujourd'hui les jouissances musicales de l'artisan dans les diverses parties du monde, [on perçoit un art populaire très développé] : dans le Tyrol, l'ouvrier, qui fabrique le bois qu'il a coupé en été [3] dans les longs hivers, joue (?) des serinettes dans cette vie fort simple, fort uniforme. L'harmonie d'une serinette suffit à leur oreille. Le monde de leurs pensées [n'est] pas plus individuel [ou] exigeant. Quant aux Suisses avec leurs chansons, leurs ranz [4] sont fort uniformes [et] solides, [belle et simple] musique. [En Flandre] c'était une musique commune. La musique [des cloches] était nécessaire chez un peuple où ce sentiment [de communauté] était très vif, mais où on ne pouvait chanter en tissant le lin à cause de la navette qui frappe la boîte. C'était [partout] la même harmonie uniforme pour l'usage commun.

Quant à la poésie, on n'avait pas le temps d'en faire. Les bourgeois s'étaient avisés de créer des réunions poétiques et littéraires. Cela répond aux académies de province [en France]. C'est toujours ce qu'il y a de plus ennuyeux et de plus ridicule au monde. Tels sont les Rederiker, les rhétoriciens. Il ne faut pas les comparer aux fameux Meistersinger. Ils n'avaient ni l'intelligence religieuse, ni leurs fêtes enfantines, ni leurs mystères qui ne cachaient rien, ni leurs repas, les agapes. [Chez les bourgeois flamands] tout cela était fort ridicule. Ils étaient fort nombreux, il se réunirent au XIV^e^ siècle et sur-

1. Voir la fin de cette leçon.
2. D : Ribi.
3. D : dans l'été.
4. MS : rances.

tout en [1] 1473. Il y avait, la chambre des fantaisistes, des amis de la fontaine d'Hippocrène. Ils avaient pris pour signe Pégase et cette devise : *Mente, calamo et voce* ! [2] Mais ce n'est pas de la poésie populaire et cela ne mérite pas grande attention.

5. *Le travail par famille.*

La vie de ce peuple, c'était le travail et la famille [3]. Cela seul est déjà beaucoup, mais il est intéressant d'examiner une question qui touche ce temps-là et ce temps-ci. Il faut examiner avec vous cette question. C'était là le travail par famille qui a été la forme générale au moyen âge et que nous allons perdre bientôt. Voilà d'une part Lille [4], où les ouvriers [travaillent dans] nos filatures de lin et, de l'autre part Lyon [5], la dernière ville en Europe où les ouvriers conservent l'habitude du travail par famille, que nous allons perdre par quelque découverte inattendue du métier. Ils finiront par être soumis au travail d'atelier. C'est déjà presque fait aujourd'hui, car il n'y a que pour la fabrication des étoffes de grand luxe, une partie fort petite de la fabrication, que les ouvriers travaillent chez eux. Ce caractère précaire du travail dans les temps modernes et ce pressentiment terrible de la supression de l'atelier du coton [6], entraînent l'inquiétude dans beaucoup de populations. Les ouvriers en lin (?) sont infiniment plus heureux, quoique moins payés, que les ouvriers de coton qui gagnent cinquante [sous, tandis qu'eux-mêmes n'en gagnent que] vingt-cinq de Mulhouse [à] Lille. Les ouvriers en coton ont une position malheureuse et immobile tandis que les autres ont l'attente de l'être, ce qui constitue une souffrance morale.

Lorsqu'on parcourt les ateliers de Lyon, on comprend bien des choses du moyen âge et on est bien tenté d'éprouver quelque regret du passé ; mais il ne faut jamais regretter qu'avant il y avait une meilleure vie. Dans cette forme du travail qui va s'éteindre, du travail par famille, il reste [pourtant] quelque chose à regretter de la surveillance du père de famille, morale, tendre et sévère. Il faudra quelque temps pour que les manufacturiers prennent les entrailles [de père] naturellement. [Ils sont] rançonnés par les capitalistes et les banquiers ; ils sont disposés à traiter les ouvriers comme on les traite [eux. Autrefois] la femme travaillait et participait au travail du maître et donnait [également] quelque temps au ménage. Elle surveillait les enfants et les allaitait . C'était un mode de travail très coûteux. Il fallait des logements séparés [pour chaque famille]. Ici les économistes triomphent [en disant] : « Quel mode stupide, quelle

1. D : au nombre de.
2. Avec l'esprit, le roseau et la voix. Ce n'est pas une allusion classique. D : Pégarse.
3. *H. F.* V, 314-316.
4. Le nom de la ville manque dans le MS. Est-ce bien Lille ?
5. Voir leçons 2 et 15.
6. L'ouvrier sera congédié à cause d'une invention ou d'une crise. D : ajoute « et ».

différence [d'économie] d'une cuisine pour cinquante familles réunies au lieu d'une par ménage. On attribue à Napoléon [d'avoir dit] que c'était le pot au feu qui ruinait le Français. Il y avait [1] en effet une grande partie du temps donnée à la nourriture et on a [de nos jours] des procédés plus rapides et meilleurs. Mais une autre affaire, c'est que les enfants étaient près de la mère, à côté du père, et qu'il y avait la surveillance de la femme sur le mari, [de la femme] qui est dans ces classes plus raisonnable que lui, et que cela n'est plus [ainsi]. C'est là un côté sérieux et qui répond d'une manière très triomphante à l'observation très économique de Napoléon, [économique] pour les cas [industriels], les grands procédés collectifs.

[Sous le système du travail par famille] le mari travaillait davantage, car là il était en sécurité, un mari qui ne reposait ses yeux que sur des choses domestiques et amies. [Il voyait quand] il fallait un habit à son fils, une robe à sa femme, car les hommes devaient être exemplaires et réguliers. La femme travaillait aussi, mais plus modérément. Elle partageait son temps, et sa santé [en était] meilleure, car elle [est] un être faible et mobile. Elle ne travaillait pas quinze heures à la manière de [2] nos fabriques, mais peut-être [bien] quinze heures, autant que les petites filles [dans nos ateliers], mais son occupation se trouvait variée. Un des plus puissants véhicules du travail, [c'est] la variété, admirée avec raison par un des penseurs les plus éminents [3] de notre temps. Si [cette femme] mettait ce [même] temps, elle n'en faisait [tout de même] pas autant que la petite fille des manufactures qui travaille sans interruption.

Comme ce régime leur profitait, [les ouvriers du xv^e^ siècle maintenaient leur système]. C'était, il est vrai, un travail lent. On ne produisait pas beaucoup de richesses ; [même] très peu ; mais [il y avait des avantages], cent choses qui étaient mondaines qu'[on] méprisait.

Il y a aussi une [autre] différence [entre ces ouvriers et ceux des ateliers modernes] : c'est que le tisserand des Pays-Bas faisait des tisserands. Leurs enfants devenaient des hommes [sous la tutelle du père]. Ils conservaient des mœurs [de fils] pendant vingt ans et souvent plus [avant de quitter le foyer familial]. Le pouvoir magistral de la famille les faisait travailler et le devoir et l'affection se conjoignaient. Ils devenaient laborieux par la volonté ; quelle grande chose ! Nous suppléons à tout cela d'une manière collective, [nous suppléons] au bon respect stable [vis-à-vis du père] par des asiles ; mais les résultats [de nos efforts] sont bien imparfaits encore. C'était quelque chose de travailler pendant vingt ans en face d'un père et d'une mère chrétienne. Les repas se faisaient en commun ; il y avait la conversation, un point capital. Que disait ce père [à son fils] en travaillant ? Il lui [4] apprenait l'expérience de sa vie, son histoire, celle de sa mère,

1. D : a.
2. D : comme dans.
3. D : excentriques.
4. D : leur.

de ses parents, comme il fallait la lui dire. Il lui parlait des affaires, de la chose de la ville [1]. Ils étaient singulièrement instruits des choses de la cité dans les rares promenades du dimanche, lorsqu'ils allaient dans les églises, tapissées non seulement des légendes des saints, mais des faits de leurs aïeux. Tels sont les ponts de Lucerne en Suisse. [Tout cela a passé]. C'est regrettable et cependant nous ne sommes pas les partisans du passé.

[Il ne faut d'ailleurs pas trop envier cette époque] car ça était le sort d'un très petit nombre [d'hommes], du nombre [restreint des artisans]. Le vaste nombre des laboureurs était très malheureux, très grossiers dans leurs procédés agricoles très imparfaits. C'était une élite, les cent mille de Gand [et] peut-être autant à Bruges. Il n'y avait pas dans le monde deux millions d'hommes [comme eux], presque rois, sur l'ensemble du genre humain. Il y aurait aussi injustice et aussi partialité à ne vouloir regretter que l'aristocratie du passé... Les populations qui souffrent aujourd'hui des fatigues de l'industrie, sont des populations ajoutées au passé et nées d'hier. La grande masse de ces populations est née depuis 1815, depuis l'époque où le soldat s'est marié. Ce sont des populations souffrant de l'industrie, mais nées d'elle. Ce n'est pas très consolant pour eux, la vie si multipliée, la souffrance aussi. C'est un des côtés graves des temps modernes.

6. *Révoltes.*

Pour revenir, il serait intéressant de savoir comment ces populations régulières, douces et laborieuses ont été poussées à ces terribles révoltes dont les historiens [2] ont gardé le souvenir. Ils n'ont pas vu le travail de ces populations, mais [seulement] les révoltes, les batailles qu'ils livraient, les violences de ces villes, les excès. Comment ces populations si sédentaires, si laborieuses, devenaient-[elles], dans de certains moments, si furieuses et si frénétiques ? D'abord elles [3] étaient sédentaires et les hommes sédentaires sont les hommes qui amassent une grande quantité de mouvement, de force motrice. Ils sont sujets à la dépenser par accident ensuite. Quand ils sortent un instant du travail, ils risquent d'en sortir tout à fait.

Les maisons obscures qui bornaient si parfaitement l'horizon, tout en renfermant l'ouvrier dans une existence toute de famille, avaient bien aussi l'inconvénient de borner les idées des populations qui se communiquaient peu. Ces villes du moyen âge [avaient] de grandes richesses [mais] chacun sortait peu de sa cellule. Aujourd'hui tout le monde... sait ce qui se passe en [4] Chine. Tous les marins [apportent] une connaissance telle quelle [de l'étranger]. Les populations du moyen âge, [au contraire], s'instruisaient des choses du dehors fort

1. *Res publica.*
2. D : histoires.
3. MS : ils.
4. MS : à la. D : en.

difficilement. La ville les bornait. Il était dangereux d'en sortir.

Donc, ces populations se trouvaient limitées dans une chose [publique], une ville. Les artisans riches [1] étaient singulièrement limités dans leurs idées, mais il en était [ainsi] bien plus [encore] pour les tisserands pauvres [et] célibataires des villes, [les] tisserands de Lille et du Brabant [2]. Ils ne tardèrent pas à se composer [en] une société. [Ils étaient sujets à] des apparitions [évoquées] soit par la misère, soit par la peur, soit par l'obscurité de leurs demeures. [Voilà] des populations très dangereuses [qui] quelquefois surpassent les vertus chrétiennes [3] mais qui, une fois lâchées, ne tirent rien de l'humanité et sortent [même] de l'humanité.

Cet illuminisme des Pays-Bas se montrait alors que le beffroi sonnait. Les sons puissants [les rendaient] singulièrement exaltés. A Gand, la cloche de Roland, posée en 1300 et arrachée par Charles le Quint en 1540, n'annonçait que deux choses, l'incendie ou la révolte, deux versions de l'harmonie sinistre [4]. « Roland, Roland », [voilà son] tintement, cet indicateur [de l'émeute qui] vole [sur la ville]. C'est [alors], soudainement, [que les tisserands], ensemble, [surgirent en révolte]. Nous n'avons pas beaucoup de ressources pour indiquer ce qui se passait dans l'esprit de ces hommes, car les historiens [ainsi que] les artistes ne l'ont pas traité dans leurs œuvres. Le sujet de la prochaine leçon [sera d'analyser de plus près cette mentalité menaçante].

QUINZIÈME LEÇON

LA FLANDRE FÉODALE : LE PEUPLE EN RÉVOLTE

Lundi, 17 juin 1839.

Le thème de la leçon précédente se poursuit : l'historien analyse la violence du peuple et aboutit encore une fois au symbole de la cloche évoquant l'émeute, au tableau du fanatisme égalitaire qui sacrifie l'humanité à son idéal. La voix du peuple, apprenons-nous, peut venir de Dieu ou du diable. C'est bien le Michelet dantonien qui parle, le disciple de la Révolution convaincu que Robespierre décapita l'idéal réformateur par la Terreur.

1. D : ils.
2. MS : célibataires des tisserands du Brabant. D : célibataires des villes, Lille, du Brabant.
3. Les solitaires étaient mystiques, voir plus haut.
4. Roland, la plus grande cloche du beffroi de Gand, refondue en 1659 avec l'inscription : « *Myn naem is Roelant ; als ick kleppe dan is't brand ; als ick luyde, is't victorie in Vlaenderland* » = « je m'appelle Roland, quand je sonne hâtivement c'est l'incendie, quand je sonne longuement, c'est la victoire en Flandre ». Voir *H. F.* V, 355 ; p. 71, n. 3 ; section 4, leçon 15 sur les émeutes.

La leçon commence par une série de citations qui rappellent les *Essais* de Montaigne. L'historien laisse parler ses auteurs favoris tout en interprétant les événements d'une manière personnelle. Le problème étant ainsi indiqué, Michelet énumère et dépeint les causes des émeutes : richesse concentrée dans quelques confréries, misère des apprentis, chômage et surproduction périodiques, psychologie universelle de l'envie qui se traduit par la foi égalitaire, mentalité révolutionnaire de l'ouvrier de Gand, isolé, calme, mais d'autant plus menaçant quand éclatent ses énergies accumulées. Michelet, fier d'avoir introduit la psychologie dans l'histoire, réserve l'argument principal pour la fin.

Il est intéressant de lire que le christianisme, qui « prêchait l'égalité mais ne la trouvait pas en ce monde », n'était qu'un précurseur de la foi révolutionnaire qui sut appliquer cet idéal aux réalités de la vie. C'est la même conception que nous trouvons dans la leçon 8, où la religion chrétienne paraît avoir préparé la foi de Jeanne d'Arc. Nous voyons que l'historien était bien loin du point de vue orthodoxe, même avant sa rupture avec l'Église.

Le tableau de Jean de Leyde et de ses anabaptistes suffit pour prouver que Michelet n'était pas aveugle aux défaillances allemandes. Il avait plusieurs fois critiqué l'excès de discipline germanique [1]. Il craint qu'elle ne devienne destructrice, mais énonce en même temps son principe que les nations se complètent, principe qui explique pourquoi il parle si longuement des pays étrangers dans son *Histoire de France*. Il a une conception très vive de la culture occidentale, bien qu'il s'en serve surtout pour mieux définir la patrie en la comparant aux autres nations. C'est ainsi que ses leçons sur la Flandre doivent compléter le récit du passé français. Elles viennent pourtant aussi d'une admiration sincère. Michelet aurait bien pu citer Charles-Quint qui refusa de détruire Gand révoltée et dit au duc d'Albe, en contemplant la ville de la hauteur du beffroi : « Combien faudrait-il de peaux d'Espagne pour faire un Gand de cette grandeur ! »

1. *La voix du peuple* [2].

J'ai loué le travail de famille ; je ne l'ai pas regretté. Je sais que nous sommes leurrés vers des rivages inconnus et que nous entrons dans un autre monde. Quelque regret que nous gardions dans nos cœurs pour les premières années de l'enfance [3], il faut aller ailleurs. Tout est là en histoire. Il faut, tout à la fois, regretter et [ne] point regretter, garder au passé un souvenir légitime, reconnaissant et tendre, et ne pas oublier que nous devons faire autre chose.

[Aucun sujet] plus délicat [que celui que nous allons aborder]. J'ai parlé du développement d'art, du travail des villes de Flandre. Je parlerai [maintenant] des émeutes flamandes, largement [et] en prenant tout le moyen âge ensemble, car la Flandre s'éclaire par tout ce qui s'est fait dans toutes les autres parties de l'Europe.

Nous avons dit l'autre jour que la voix du peuple est la voix de Dieu, à condition que la voix du peuple est unanime [et] invariable, car Dieu a essentiellement ce caractère ; sinon nous savons [du moins]

1. *Introduction à l'histoire universelle*, 3e éd. 1843, p. 135 et ailleurs ; passage sur les érudits disciplinés dans Paul Gautier, *Un Prophète, Edgar Quinet*, Paris, Plon, 1917, p. 299.
2. Voir leçon 12.
3. Le premier des trois âges de Vico.

que Notre Seigneur, voyant les apôtres réunis, leur dit : « Lorsque plusieurs d'entre vous seront ensemble, je descendrai parmi vous ! [1] » Ce n'est alors plus une foule, c'est une assemblée. [Nous connaissons cependant aussi l'autre côté de la foule] et lorsque Jésus interrogea le diable, celui-ci [2] lui dit : « Je m'appelle légion ! [3] » La foule c'est peut-être Dieu et le diable. Il faut bien y regarder.

Les anciens n'ont pu entrer dans l'analyse de ces questions curieuses, mais nous, modernes, nous avons acquis, à nos dépens malheureusement, une expérience de tout cela et nous sommes appelés trop souvent à observer de pareils faits. Il nous faut voir les effets extérieurs d'une grande foule et étudier comment les artistes les plus grands, les vrais interprètes de l'humanité, comment ils ont cru devoir exprimer la foule.

Les anciens sont très faibles là-dessus. Virgile exprime bien, il est vrai, ces bruits nocturnes qu'il compare au bruit d'un torrent, [mais] d'une manière très faible, très peu saisissante [4]. Chez les Romains il y a des actions [de la foule qui sont bien décrites], mais le grand silence qui précède les grandes crises [5] [est ce qu'ils ont le mieux conté], et il y a des mots dans la littérature latine que les observateurs les plus profonds de ce temps [moderne, ceux] qui ont vu le mieux, ne peuvent s'empêcher d'admirer.

Chez les Juifs l'intelligence de tout cela est si précoce, si avancée, [qu'elle paraît] souvent supérieure à [celle de] l'antiquité [6]. [Ainsi nous lisons dans la Bible] : « *Quomodo sedet sola civitas plena populo* [7]. » Tacite emploie cela avec la supériorité d'analyse qu'on pouvait avoir à Rome après une si longue expérience. Il s'agit de la veille d'une révolte : « *Dies per silentium nascens* [8]. » [Il nous parle de la ville] dévastée, solitaire, et Lucain a délayé cela à sa manière. C'est même un excellent [exemple] connu de Tacite : « *Vastusque per omnes erravit sine voce dolor* [9]. »

1. « Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux » *Matthieu* XVIII, 20.
2. D : et interrogeant le Diable, il. « Il » aussi dans MS.
3. « Légion est mon nom », *Marc* V, 9, et *Luc* VIII, 30. C'est le diable dans le démoniaque qui parle à Jésus qui va guérir ces malades.
4. Bruits de l'émeute : *Énéide* I, 148 ; de la nuit II, 728. Virgile s'intéresse beaucoup aux notations auditives ; or, Michelet peut penser à bien des passages.
5. Voir n. 8 ci-dessous.
6. L'antiquité, synonyme de la civilisation romaine et grecque !
7. « Eh quoi ! elle est assise solitaire, cette ville si peuplée ! » *Lamentations de Jérémie* I, 1.
8. « Le jour naît silencieusement », mal cité du passage suivant : « *Neque populi aut plebis ulla vox, sed attoniti vultus et conversae ad omnia aures. Non tumultus, non quies, quali magni metus et magnae irae silentium est* » : « Nulle voix ne s'entendit, ni dans le peuple ni dans la populace, mais partout se voyaient des visages terrifiés, des oreilles attentifs au moindre bruit. Ce n'était pas une scène de tumulte, ni de repos, mais le silence d'une peur profonde et d'une extrême indignation. » Tacite, *Histoire*, I ; 40, 5.
9. « La douleur erre partout, vaste et silencieuse », Lucain, *Pharsale* II, 21. Tacite parle de lui dans les *Annales* XV, 49, 70.

Il y a aussi un certain mot [1] dans Milton [qui exprime à merveille l'idée du tumulte. Son chef-d'œuvre, *Le Paradis perdu*, fut] le premier livre dans lequel [2] on voit une grande intelligence de la foule. Le peuple qui a le mieux compris cela, c'est le peuple anglais. [Milton désigne l'émeute] par un mot méprisant, [un mot qui montre] la meilleure intelligence [de la foule] mais [qui est] méprisant [et] tumultueux, le contraire de la voix de Dieu. C'est [un] mot ; rien de plus terrible, de plus méprisant [3], un mot pour désigner tumulte, révolte, tapage nocturne : c'est le mot *riot* [4] ! En général, ces traits vigoureux du génie social en Angleterre [s']expriment en monosyllabes, comme si dans ces grandes crises on n'avait que le temps de prononcer des monosyllabes, une lettre. Ces crises [5] font trembler en Angleterre. Toute la propriété frémit et s'arme lorsque la foule paraît, désastreuse, assujettie à une pensée, dans un [seul] but. Elle a alors un effet plus grand et plus terrible.

Dans Plutarque il faut voir comment les anciens ont entrevu tout cela, lorsqu'il explique l'union terrible de la phalange [6] qui concentre la force physique de ses dix mille lances sur un point et augmente leur virulence [7] par la concentration et le poids même de leurs corps qu'ils poussent [dans] une bataille monstrueuse qui se hérisse. Horace a traduit cela avant Plutarque [en disant] : « *Bellua multorum est capitum* [8]. » [La foule révoltée], c'est [bien] une bête dévorante au reste ; il avait très bien compris cela. Il avait exprimé ce caractère absolument homérique et ce caractère destructif des grandes foules, dont chaque individu n'est peut-être pas si cruel, mais [dont] les masses le dévorent. Homère a dit : « Un roi-mange-peuple » [9] [et] Aristophane : « Un peuple-mange-roi » [10] [en] parlant du Paphlagonien [11] : « Bonhomme Dèmos, [dit le chœur au représentant du peuple], pourquoi laisses-tu ces gens-là s'engraisser à tes dépens ? — Je les fais gras, il est vrai, [répond Dèmos], mais c'est que je les mange [plus tard] ! » Comme la comédie est tragique ! Le peuple, c'est un tyran, c'est le sultan des Turcs qui laisse les pachas s'engraisser d'impôts

1. D : certains mots.
2. D : lesquels.
3. D : ajoute « il y a ».
4. *Paradis perdu* I, 499 ; aussi X, 521.
5. D : ils.
6. Dans *Les Vies*, voir *Philopoemen*, IX ; *Titus Flaminius*, VIII ; *Aemilius Paulus*. XVIII-XX. La phalange macédonienne de 4 096 lances fut doublée, puis quadruplée, Plutarque ne parle pas de sa grandeur. Comparer le récit de Michelet, *H. F.* IV, 27, la bataille de Roosebeke.
7. D : vitesse
8. « L'animal sauvage a beaucoup de têtes », *Épîtres* I; 1, 76. On lit « es », non « est », dans les éd. modernes.
9. δημοβόρος *Iliade* I, 231.
10. Aristophane ne se sert pas de ce terme, mais décrit l'action du peuple dans le passage résumé par Michelet, pris dans *Cavaliers*, 1114-1250. Dèmos va, en effet, se débarrasser de son maître, le Paphlagonien, une caricature du tyran Cléon. Michelet ne cite pas le texte exact.
11. MS : de Cassandre.

et qui [1] prend [ensuite] un pacha pour le dévorer. Ce *bellua*, ce peuple-mange-roi d'Aristophane, corrélatif du roi-mange-peuple d'Homère, sont des traits assurément curieux [mais vrais] et quelques-uns des grands artistes ont exprimé à leur manière le caractère terrible de la foule ne sachant pas qui elle est, d'autant plus terrible [et] d'autant plus cruelle, qu'elle n a point de responsabilité ! Et Bentham [2] veut un seul juge ! Il n'y aurait pas de sentence.

Quand on se voit plusieurs, [en foule], les lois se raffolent, les individus [se jettent les uns] sur les autres et il se prend des résolutions telles que chacun de ces individus pris à part n'aurait pris jamais. La foule non seulement fait illusion aux autres, mais à elle-même. Elle se croit infinie, [supérieure] à un autre. [Même les hommes] passifs, au moment qu'ils sont des plus forts, ils se voient plus forts, ils s'aperçoivent comme infinis en force, en science [et aussi] en autorité. Les gens qui sont habitués à comprendre [le monde] et [à] voir froidement les choses, ne sont pas effrayés [alors. Voilà quelques-uns] de ces grands phénomènes qui effrayent tant les imaginations. On lit dans les mémoires de Bonaparte [3] [comment], fort jeune encore, dans un café, voyant passer [la] grande émeute du 10 août, [il] dit en haussant les épaules : « Si j'avais cinq cents hommes ! » Mais il n'est juste ni de craindre à l'excès [les foules], ni de les mépriser à l'excès. Il faut les juger, les analyser ; il faut voir de qui elles se composent.

2. *Les émeutes de la Flandre, l'aristocratie ouvrière.*

Les émeutes des Pays-Bas [4] ont plus d'originalité qu' [il n'y a] dans nos émeutes. Il y a un principe logique, peu varié, peu original [dans les nôtres]. Au contraire, [nous trouvons] de grandes bizarreries dans les émeutes des Pays-Bas. C'est l'endroit où l'on a appliqué le plus sérieusement les idées niveleuses et l'absolutisme aussi. En regardant une de ces grandes foules du moyen âge, ne faisons pas attention à la variété infinie des habits, [des] uniformes. Les habits [étaient] fort agréables pour les peintres. Nous voyons cinq cents bouchers habillés en couleur princière antique, [en] velours rouge très riche. Regardons les individus, classons-les.

Les corporations ne sont pas infinies en nombre. Il y avait d'abord les seigneurs de l'aristocratie [ouvrière], les brasseurs, qui étaient grands spécialistes sur les grains. Parmi eux [nous trouvons] ce fameux Arteveld, un instant roi de Flandre, et [qui] surtout se félicitait d'avoir été valet de la France à la cour de Philippe de Valois [5]. L'homme

1. D : il.
2. Bentham enseignait que l'individu a les mêmes intérêts que la société. Tous allaient identifier leur but avec celui du groupe, vue utopique selon ce passage.
3. Sans doute le *Mémorial de Sainte-Hélène*.
4. Michelet désigne par « Pays-Bas » uniquement la Belgique et la Flandre non la Hollande ; voir p. 88, n. 1.
5. Jacques Van Artewelde fut plutôt contre Philippe VI. Il traita avec Édouard III d'Angleterre, voulut proclamer comte de Flandre le fils de celui-ci, échoua et fut massacré à Gand. L'interprétation de Michelet est bizarre.

de mérite restera de société noble. [Passons aux bouchers, les principaux représentants de cette aristocratie ouvrière]. A Berne, les bouchers sont devenus chevaliers. Pas de famille plus illustre que les Diesbach [1]. [Les brasseurs étaient fort importants] mais la corporation la plus riche c'était celle des bouchers parce qu'ils vendaient toujours. Les autres ne vendaient pas [lors des émeutes, tandis que les bouchers] ne craignaient pas beaucoup les révolutions ; ils savaient qu'on mange en temps de révolution, tandis que les charpentiers les craignaient beaucoup. A Paris [ils] furent les premiers instruments de la réaction contre-révolutionnaire de 1413. On ne bâtissait pas. [De plus], ils étaient fort nombreux, avec beaucoup de valeur [et] très féroces. [Chez les bouchers, par contre], on avait pris une précaution plus dangereuse, [celle] de limiter [le droit d'être membre de la corporation]. Ils étaient [donc] fort restreints en nombre, une société féodale, dont chacun avait son évaluation [et devenait fameux simplement] en [y] figurant, [en Flandre] aussi [bien qu']à Paris. A Gand ils s'appelaient *Prince-Kinderen* [2] sous prétexte que le prince avait pris une maîtresse. Ils étaient parmi les bouchers fort violents. Ils avaient peur du pillage, les premiers toujours à les exciter, [les foules], les premiers à les apaiser. Dans ce magnifique récit de l'insurrection de 1467, Châtelain dit que les premiers [ils] se rangèrent auprès de Charles le Téméraire [pour protéger] les biens, les marchandises près des batelleries. [Ils s'enrichissaient pendant les émeutes] ; tout cela était un peu voler [3].

La grande population à Gand, celle qui donnait un caractère à la ville, c'était les tisserands [4]. [Ceux] de Gand [vivaient] comme les tisserands de Lyon, excepté qu'à Gand c'était la laine, tandis qu'à Lyon [c'était] la soie. Ils avaient chacun trois ou quatre métiers, une petite maison à lui. Chacun [avait] trois ou quatre compagnons [et] quelques ouvriers chez lui. Ils étaient fort nombreux et se vantaient de mettre sur pied dix-huit mille hommes. Ces tisserands étaient extrêmement emportés, orgueilleux et tyranniques pour tout le voisinage. Ils défendaient aux compagnons à plusieurs lieues à la ronde de faire quelque chose qui eût rapport à leur état. Il en était de même à Bruges.

Les campagnes tyrannisées par les villes [5] se mettaient du côté des comtes, forcément, et imploraient leur secours. Les villes tyrannisaient les campagnes au moyen âge. L'Italie [les a] encore aujourd'hui dévastées. Nous ne [pouvons] pas partager [là-dessus] les opinions de M. de Sismondi. [Quoi qu'il en dise], le gouvernement des villes diverses a dépeuplé les campagnes [et] si les campagnes n'étaient pas

1. Famille d'avoyers de Berne ; le plus connu fut Nicolas Diesbach (1465-1475).
2. « Enfants des princes » ; *H. F.* V, 348.
3. Sur 1467 : *H. F.* VI, 226-229.
4. *H. F.* V, 312, 319.
5. *H. F.* V, 350.

dépeuplées en Flandre, [c'est que la noblesse les protégeait]. Les campagnes, sans intervention, auraient été détruites. [La sécurité de] la campagne [fut] un avantage de la France [où] les villes [n'étaient] pas toujours absolues. L'Empire romain [est] mort de la domination des villes, de ce terrible mot qui exprime toute l'antiquité grecque et romaine, *urbanitas* [1], [la] tyrannie des villes.

3. *Les émeutes des apprentis.*

Ces tisserands avaient des compagnons sous eux dont ils disposaient plus ou moins, mais aussi des compagnons foulons qui achevaient des draps, [qui travaillaient pour eux], mais [qui étaient] très souvent de fort mauvaise intelligence avec les tisserands. [Il y eut] 1 400 hommes sur la place [lors des] querelles de salaire entre les maîtres et les compagnons foulons. [Ceux-ci représentaient] un élément d'insurrection très grave, mais il y avait aussi [un autre groupe dangereux], des hommes plus jeunes dont la force physique [était] sans grande responsabilité morale, les apprentis. [Ce n'étaient] pas des enfants mais des jeunes gens légers (?), emportés. Ils n'avaient pas la maturité. [Ils furent] terribles dans les guerres de Flandre pour plusieurs raisons : par le besoin d'agitation qu'éprouvent les jeunes gens passant leur vie sur des métiers sédentaires, et par la raison connue [qu']il est plus facile de détruire que de créer. Les enfants détruisent volontiers, pas méchamment ; c'est par un besoin d'agir. En tuant un homme, ils ne pensaient pas qu'il laissait après lui une femme [et] des enfants, [ni à] tout ce qui suit la mort d'un seul homme. La pitié suppose de l'imagination. « Cet âge est sans pitié. » [2] Ils ignoraient le mal qu'ils faisaient et le mal qu'ils pouvaient souffrir...

Mais il existait aussi un autre élément de violence, c'était les mauvais traitements, l'éducation à coups de corde et à coups de bâtons dans les ateliers, de sorte que ces populations si jeunes encore et déjà aigries, en se révoltant, se vengeaient des maux qu'ils avaient subis. C'est tout le contraire aujourd'hui. Tous les avantages sont du côté de la jeunesse, mais de bonne heure on n'est plus bon à rien. C'est-à-dire à quarante ans on ne voit plus des ouvriers très riches. Autrefois les enfants étaient malheureux, mais on avait une vieillesse assez paisible. L'apprenti du moyen âge [était] très malheureux, tandis qu'aujourd'hui, en Angleterre, l'apprenti est bénin et gourd. Ce n'est point l'apprenti qui figure dans nos révolutions [mais] c'est le gamin, celui qui n'apprend rien.

Il y a un monument d'art très curieux qui donne le caractère de l'apprenti au moyen âge, les tapisseries de Reims de fabrique flamande qui sont très belles [3]. Ce sont de vrais tableaux. Il y a entre autres

1. Tacite emploie le mot dans le sens péjoratif de « fourberie » ; en général, il désigne la vie de citadin et la politesse.
2. La Fontaine, *Fables* IX, 2.
3. Les tapisseries du xv[e] siècle, à la cathédrale et dans la sacristie de l'église Saint-

sujets de religion des flagellations où on a réuni tous les ouvriers [1] possibles dans une meute de populace pour accabler un homme. Le personnage le plus dur, le plus féroce, c'est visiblement un apprenti. C'est un jeune homme appartenant à ces populations dont on ne sait jamais l'âge. Maigre, il a des bras qui ne sont pas des bras, des jambes qui ne sont pas des jambes, une tête pointue visiblement dégradée par la misère, la maigre nourriture, les mauvais traitements. [Il a l'air] très corrompu. C'est un curieux abrégé [de notre problème]. Il l'est, le caractère qui appartient à ces populations, de teint blanc et maladif, car parmi les ouvriers de coton et de laine l'apprenti était mal traité et le souffre-douleur de l'atelier. Heureusement aujourd'hui c'est un phénomène assez rare. C'était le résultat de la vie commune au moyen âge.

Ainsi, un élément terrible des émeutes, c'était l'apprenti, mais il y avait aussi le résidu de l'industrie [2] qui devenait très vieux à un âge peu avancé [3]. Ce sont [là] les populations si nombreuses qu'on voit dans les gravures de Callot.[4] Sa précision [montre] l'industrie dans ses formes les plus hideuses et les plus malsaines ; [l'état de] production [5] [était alors] bien plus destructif [6] qu'aujourd'hui. [Callot avait bien observé ces conditions] ; aussi à Lyon il [7] avait [dessiné] vingt ou trente hommes [accablés par elles]. Ils étaient de petite taille, reconnaissables parmi toute l'Europe par leur faiblesse et leur crétinisme. Il n'y avait [8] pas de canuts [comme] aujourd'hui [9]. La population de Lyon était [10] égale à celle de Paris. [Lyon a bien perdu depuis, mais elle a également profité du progrès moderne] : Les métiers à la Jacquard ont forcé d'exhausser les appartements [des ouvriers et] il n'y a pas la même fatigue ni la même insalubrité [que jadis]. De même, ce qu'il y avait de plus insalubre dans les manufactures de coton, tend à disparaître aujourd'hui. [Dans le temps] il volait en particules excessivement tenues, se mêlait à l'air et s'attachait aux poumons. Les machines étant maintenant parfaites, les moindres atomes de coton sont économisés.

4. Les motifs des émeutes flamandes.

Quels étaient les motifs divers de ces émeutes flamandes ? Le motif

Rémi, sont d'origine flamande. La manufacture de Reims, plus récente, employa des artistes flamands comme Pepersak au XVIIe siècle.

1. D : ouvrages.
2. D : industrialisme.
3. D : de bonne heure.
4. 1593-1635. Il y a des collections de ses gravures à la Bibliothèque Nationale et à celle de Sainte-Geneviève.
5. D : produits.
6. D : destructifs.
7. D : ajoute « y ».
8. D : a.
9. François Ier introduisit l'industrie de soie à Lyon. Sur Lyon, voir leçon 2, surtout p. 13, n. 3 et leçon 14.
10. D : est.

d'abord, il faut le dire, c'était l'orgueil de ces grandes villes. Chacune de ces villes était reine. Bruges avait vingt-quatre villes, Gand une vingtaine. Chacune de ces villes s'appelait « la grande ville ». De même, chaque pays aujourd'hui s'appelle « la grande nation ». Si on porte la même attention dans les classes [de] la société inférieure, quelque chose de légitime (?) [apparaît] dans l'orgueil de la cité pour un seul homme [pour chaque citoyen individuel] ; et cependant, un pays étroit [de] cent mille hommes, c'est une bien petite nation [qui, croirait-on, ne pourrait devenir dangereuse. Pourtant, en 1436, il y eut guerre et émeute simultanées]. Partis pour Calais pour accompagner le duc de Bourgogne, ils furent battus par les Anglais. De là les exécutions, [à Gand, des chefs qui avaient perdu la guerre, et] des violences de toutes les espèces. Le duc [1] ne put les calmer. Il faut lire les récits [de ce qui se passa] en 1436. C'est très curieux [2].

Une autre cause de ces émeutes, la plus respectable et la seule réelle : des populations industrielles sont sujettes à un mal terrible, [celui] de n'avoir pas d'industrie [3], le chômage, fléau terrible. Ces populations habituées à l'aumône reviennent [ensuite] difficilement au travail. Souvent elles ont perdu leur habileté. Aussi [4] le département du Nord, le plus riche de la France, est celui où il y a le plus de misère. Mais il ne faut pas se faire de cela un argument contre l'industrie. Il ne faut pas oublier que ces faits sont très exceptionnels par rapport au monde. Il y a tout au plus deux millions d'hommes qui travaillent au coton [et] qui habillent le monde, et il n'y a pas un mouchoir de coton, même dans les îles de l'océan Pacifique, qui n'ait été fait par ces individus. En admettant que ces deux millions souffrent les mouvements de situation, ce mal constitue un bien pour l'humanité : l'humanité est vêtue, [le monde est habillé], et il ne l'était pas. Mathieu de Westminster, au XIVe siècle, en un moment d'enthousiasme dit à l'Angleterre : « Le monde entier te remercie, les nations te bénissent réchauffées ! Quelles sont les laines de tes brebis ! »

Il y avait aussi dans la souffrance de ces hommes des faits curieux à observer. A Gand, dans ces grandes crises de son commerce, presque jamais la crise n'était attribuée à un motif commercial. Ce n'était jamais l'engorgement [des marchandises] que M. Say [5] et tant d'autres ont nié dans cette même chaire et qui ont [enfin] vu, en 1820 et plus tard, la possibilité [de l'engorgement]. C'était [d'abord] pour eux un axiome [et] ils s'[y] appuyaient : quand on produit beaucoup, on consomme beaucoup ; [mais] il est constant aujourd'hui que l'engorgement est un fait. Ce sont des choses si simples et si puériles qui sont presque difficiles à dire. C'est une gloire de M. de Sismondi d'avoir

1. MS : il.
2. *H. F.* V, 324-325.
3. D : ajoute « c'est ».
4. D : ajoute « dans ».
5. J.-B. Say (1767-1832), économiste, enseigna dès 1821 au Conservatoire des Arts et Métiers, dès 1830 au Collège de France.

dit cela à une époque où la science était parvenue à obscurcir toutes les choses [et] quand personne ne s'en doutait.

Dans ces crises les habitants [1] s'en prenaient au comte de Flandre. Tout ce qui se faisait de bien, ce n'était pas lui qui le faisait, mais ils rejetaient tout le mal sur lui. Ainsi les Mexicains faisaient jurer à leur roi qu'il n'y aurait ni trop de pluie, ni trop de soleil pendant son règne. C'était un point de leur charte.

Ces souffrances produisaient une envie très légitime. Celui qui manquait de tout [se trouvait] à côté de celui qui avait tout en abondance. Il était bien difficile qu'il n'en fût autrement. Le désordre amena l'envie [et la violence]. C'était un désordre très relatif. Celui à qui manque quelque chose, c'est tout le monde. L'envie était dans les villes de Flandre un fait universel. C'est un peu partout de même. Plus on est près les [2] uns des autres, plus l'envie fermente. Ainsi l'occasion de la révolte des Suisses vint de ce que Melchthal avait une très belle maison qui blessait les yeux de l'aristocratie [3]. Mais de la maison on peut passer à toute autre espèce de blessure. L'envie de l'apprenti au compagnon foulon, du compagnon foulon au maître, de Gand à Bruges, [était universelle]. Il n'y eut pas moyen de guérir cette maladie. Elle amenait les villes les unes contre les autres. Il y eut une guerre en 1382 de Gand avec Bruges. Gand arracha le palladium de la ville, le dragon [et] remporta tout cela chez elle [4], mais elle s'était vaincue elle-même. Elle ne réussit plus au commerce. C'est là le résultat de l'envie.

Ce sentiment a été de tout temps dans la nature humaine. [On est envieux], mais on l'est plus ou moins. Le christianisme est admirable en ce qu'il prêche [5] l'égalité, mais on ne la trouve pas en ce monde. [Le christianisme conçoit] la répartition [des biens] d'une vie à l'autre [et], à côté de cette hiérarchie imparfaite et accidentée de ce monde, [place] une hiérarchie parfaite et qui compense de tout cela. Le christianisme est [6] éminemment niveleur, éminemment ami de l'homme [du peuple].

C'est admirable comment nous voyons aussi [d'autres révoltés], ceux du XVIe siècle [et] ceux de la Révolution française, qui ont voulu propager l'égalité absolue sur cette terre. Ils avaient soin d'ajouter un mot qu'ils n'ont pas caché. Ils ont reconnu hautement qu'avec la république il y aurait [7] égalité des richesses et des jouissances [8]. [Il n'y a] pas de mouvement, pas de progrès [des anabaptistes] au parti

1. MS : ils.
2. MS : des.
3. Michelet pense que ce fut pour cette raison que le gouverneur autrichien fit crever les yeux au père Melchthal. Le fils devint un des trois fondateurs de la liberté suisse, pour venger son père.
4. Voir leçon 13, section 4.
5. D : prêchait.
6. D : était.
7. D : avait.
8. D : ajoute « Mais ». Sur les anabaptistes, voir la fin de la leçon.

Babeuf [1]. C'est la conséquence [de] l'inégalité, un aiguillon qui porte l'homme à aller plus loin. Ceci est fort grave au reste. [Être tous égaux et abolir la propriété], tout cela, ça peut se lire avec d'autres romans, [mais non pas se réaliser. A Gand les tisserands avaient beau se révolter], mais il était impossible de voir dix-huit mille portions [égales] de propriété [2]. En France [nous avons été plus heureux et plus paisibles] ; tous les mouvements [d'insurrection étaient] sur la surface. La France a bâti sur l'élément social, [sur l'art de s'entendre] [3], au milieu du bouleversement de l'Europe. C'est le seul pays qui ne bougera pas. Il n'y a pas d'autre pays pour la propriété.

5. *Le travailleur épuisé, hallucinations.*

Dans cette analyse de la vie industrielle au moyen âge, j'ai oublié un homme, c'est l'ouvrier solitaire, le tisserand qui travaillait quinze ou seize heures dans une cave, [un de ces hommes misérables] comme il y en a encore aujourd'hui et comme vous en verrez. [C'est qu'il nous reste] le travailleur spécialisé aux caves de Lyon qui s'efforce de lutter, par un travail désespéré de la main, avec la force écrasante des machines, voyant tous les jours le salaire diminuer et le travail s'allonger. Il y avait de ces malheureux dans les villes de Flandre qui avaient la main occupée et non pas l'esprit et [qui], exaltés par le jeûne qui exalte autant que les excès, ne tardaient pas à peupler cette cave d'apparitions, de fantômes. Le diable et Dieu [y entrèrent ensemble] ; mais cet homme, solitaire et rarement en contact avec ce monde, était d'autant plus dangereux, plus il était bien avec l'autre [monde]. Au reste, ces superstitions ont une force incroyable qui bouleverse les âmes qui ne s'y attendent pas. Ce [n'est] pas étrange [4] aujourd'hui [d'en trouver des manifestations] en Angleterre. Il y a des mots terribles de fanatisme, d'exaltation et de haine contre les machines, [des mots] qui sont très poétiques. Ils les personnifient et les regardent comme des esprits malfaisants et inconnus, dont ils n'ont pas le secret et qui travaillent sans cesse contre eux.

Qu'est-ce que Dieu lui enseignait, [à cet homme solitaire de Gand] ? Le droit de l'égalité absolue et surtout [celui] de ne plus être tisserand, d'avoir un meilleur métier. [Voilà ce qu'il croyait] s'il ne savait pas lire. S'il lisait, il lisait la Bible, il tombait au passage du *Lévitique* [5], aux massacres de l'Ancien Testament. [A cette époque] les communications n'étaient pas continuelles et littéraires comme aujourd'hui. Les journaux entretiennent sans doute [chez nous] la fermentation, mais ils la neutralisent. Quand on y est tous les jours, on n'y est pas

1. Le père de Michelet avait été mêlé, comme imprimeur, au parti Babeuf, mais Jules ne le suivit pas dans ces tendances.
2. 18000, voir section 2 ci-dessus. MS : 10800 ; cela doit être une erreur.
3. Voir leçon 7 sur la grâce française, et la leçon 16, section 1.
4. D : étranger.
5. Ils en adopteraient les sacrifices expiatoires.

beaucoup[1]. C'est une espèce d'inoculation. [Mais jadis] la communication était plus rare mais plus terrible, plus élargie par la vue des bannières des métiers [et] par cette grande voix de la cité, la cloche, cet instrument si disproportionné, et [enfin] par les orgues que le christianisme avait pris pour représenter la voix même de Dieu. La première fois que l'orgue joua dans une église, une femme en mourut. La cloche [également] avait au moyen âge une puissance de vibration, dont nous ne pouvons pas nous douter. Il y avait là une puissance devenue inconnue [de nos jours]. Lorsque la cloche de Roland [2] vibrait dans ces villes, où il y avait moins de bruit que chez nous, pas de voitures, la cloche seulement [était] entendue. Alors il ne manquait guère, sous l'inspiration de cette terrible voix, de sortir un homme pour entraîner les autres. Les plus solitaires étaient les plus furieux. Il y avait un homme flamand qui, à la journée [de] Courtrai [3], se vantait d'avoir tué quatre cents hommes dans la journée. Les nobles français [4] étaient démontés par leurs chevaux et il ne fallait pas une très grande valeur [pour les massacrer].

Tout cela s'est réalisé dans les Pays-Bas d'une manière fort imparfaite et incomplète. Les Pays-Bas sont une alluvion de l'Allemagne. On est plus fort dans les Pays-Bas pour la pratique qu'en Allemagne. Cet idéal de démagogie ne devait pas être réalisé à Bruges [ni] à Gand mais en Allemagne [et] par un ton systématique qui ne recule devant aucune conséquence possible, [en Allemagne] où sont les plus grands logiciens, ceux qui raisonnent le plus longtemps sans penser à l'absurde, [ceux] qui pensent à tirer d'une idée tout ce qu'elle peut rendre. L'homme qui réalisa cet idéal, un idéal beaucoup plus complet que celui des niveleurs d'Angleterre, que nos Jacques, que Babeuf, c'était un tailleur allemand, Jean de Leyde [5], pas un homme médiocre, [mais quelqu'un] qui avait beaucoup de courage, de raisonnement, sans tenir lieu des choses, c'est-à-dire, sans se laisser arrêter par la contrariété des idées et des faits. Il avait une parfaite ignorance du passé et du présent, et aucune connaissance des temps. Tout ce qu'il lisait dans la Bible, il prétendait à l'appliquer. Tout ce qui arrêterait un homme de bon sens n'arrêtait pas un tel esprit.

Il y a eu aussi, il y a quelques années, dans le comté de Kent, un certain courtisan qui se disait invulnérable et tout le peuple le crut. La distance des deux mondes n'arrêtait pas ces gens. Les niveleurs trouvaient la chose toute simple. La distance des temps ne les arrêtait pas non plus. Ce qui était bon dans l'ancien monde était, suivant eux, excellent dans le nouveau.

1. Voir la leçon 9 sur les livres.
2. Voir p. 76, n. 4.
3. En 1302, la journée des quatre cents éperons dorés où les Flamands tuèrent la noblesse française.
4. D : ils.
5. Voir les commentaires sur la révolte de Münster de 1524-1525 dans *Les Mémoires de Luther* et l'*Histoire de France*, éd. Flammarion, 1893-1899, t. 9, p. 78, 92.

[Jean de Leyde était pareil]. Il eut un sacre dans la ville de Münster. Il s'empara de la ville et appliqua son système. Nous avons beaucoup de détails sur cet événement, sur les anabaptistes. Ils voulaient qu'on recommençât une vie nouvelle par un second baptême, qu'on ne gardât aucun livre excepté l'Ancien et le Nouveau Testament. C'est le christianisme à la manière mahométane. Ainsi Omar voulait brûler les bibliothèques de notre temps excepté le Coran. C'était fort conséquent. [Ainsi] un ministre de la justice de la Révolution écrivit au conservateur des archives de Lille qu'il pouvait brûler son dépôt, qu'il ne fallait plus qu'un livre en France, *La Constitution de 93*. Le petit employé répondit au ministre [par] une lettre foudroyante et le dépôt fut sauvé. [Cette intransigeance], c'était [également] toute l'histoire de la maison de Bourgogne. [A Münster] on n'était plus libre de n'avoir qu'une seule femme. La nouvelle doctrine ne voulait pas seulement le partage des biens, la pluralité des femmes, mais la communauté même faisait partie de son système.

Nous avons parlé de cela pour montrer comment tout ce qui est incomplet dans les Pays-Bas se complète ou en Hollande [1] ou en Allemagne. Les essais timides de démagogie dans la Flandre ont trouvé seulement leur système complet et logique en Allemagne [et] par un homme des Pays-Bas, [Jean de Leyde]. Il ne put la réaliser que dans les Allemagnes.

[Dans la prochaine leçon] nous parlerons de l'intérieur des villes de Gand et de Liége dans l'histoire de Charles le Téméraire [et de] la destruction de Liége en 1468.

SEIZIÈME LEÇON

LA FRONTIÈRE : LIÉGE

Jeudi, 20 juin 1839.

Michelet est fier des « Frances » en Europe, des colonies françaises de Berlin et de Saint-Pétersbourg, ou d'un bastion comme Liége environné de pays germaniques « qui pouvait être détruit tous les dix ans et revenait toujours ». Il déclare que la France est l'élément social en Europe, thème qui s'était annoncé dans la 7e leçon qui discute la grâce française, ou dans la 15e qui avait relevé son caractère paisible. Ce thème va se continuer dans l'*Histoire de la Révolution* où Michelet tentera encore de démontrer le caractère universel de sa patrie. C'est à cause de ces qualités, pense-t-il que Paris attire les étrangers, dont plusieurs furent des héros de 1789, et c'est ainsi que Paris devient le centre de notre civilisation occidentale.

1. Michelet revient à la distinction entre la Flandre et la Hollande, mais désigne celle-là par « Pays-Bas ». Voir p. 80, n. 4.

Ainsi passionné pour sa patrie, il ne peut accepter qu'elle se soit formée si tard. Comme il l'avait fait en discutant le traité de Conflans (leçon 12), il montre ici quel malheur ce fut pour l'Europe que l'unification de la France ait tant tardé. Louis XI captif du duc de Bourgogne reçoit sa bénédiction.

L'idée de la frontière des langues, avancée dans cette leçon, est de son temps. Il confond les notions ethniques et linguistiques. Les auteurs et les artistes nés dans les différents pays lui semblent refléter d'une manière typique l'esprit régional. Grétry de Liége, Van Eyck de Bruges ou les De Maistre de la Savoie et Quinet de la Bresse, sont ici les représentants du peuple. Voilà le procédé dont l'historien se servit déjà dans son *Tableau de la France* et qui suppose des qualités spirituelles quasi immuables dans chaque région. Michelet ne dépassera cette conception que bien plus tard, vers la fin de sa vie, lorsque la guerre de 1870 le força à reconnaître des changements de caractère chez certaines nations. Quoi qu'il en soit, sa présentation est pittoresque et dramatique.

1. *Liége française ; l'universalité de la culture française.*

Quelque attrait qu'aient pour nous les révolutions de Flandre et de Bruges, je me sens plus attiré vers une autre partie de ces contrées, qui, par la langue et par la civilisation, semble plus rapprochée de nous, quoique plus éloignée. Je veux parler de la ville de Liége, cette petite France perdue dans l'Allemagne. C'est une des parties les plus vivaces de la France. Les Liégeois se sont obstinés très longtemps à être français. Ils criaient : « Vive le roi ! » Ils ont commencé la révolution de 1830 [1] et ils ont montré le plus d'énergie. Ce sont les meilleurs soldats des Pays-Bas [2].

Ce qui fait la grandeur de notre pays, c'est sa forte unité et [le fait] qu'il n'y a point de peuple plus harmonisé que la France. L'Allemagne se compose d'une foule de petites Allemagnes, mais où est l'unité ? L'Angleterre a une grande unité politique, mais elle n'a pas cette belle diversité [française] ; ce n'est pas une Europe comme nous. Elle n'a point de provinces qui forment un lien, [une] alliance avec les pays circonvoisins. Derrière ces provinces [de la France, au contraire], se trouve de plus un cercle d'autres pays qui ne sont plus français politiquement, mais qui le sont encore [d'esprit]. Je parle de certains cantons au Hainaut qui ne nous appartiennent plus, de Namur et de Liége. La Savoie, c'est une autre France, et plus loin il en est de même une autre, [une] partie de la Suisse, le Valais.

Avec quelle grâce la France rayonne au milieu d'une foule de Frances diverses ! Nous avons une colonie française à Berlin et ce n'est pas une des moins illustres parties de la France, la patrie des Savigny, des Michelet de Berlin, des Ancillon [3]. Plus loin, Saint-Pétersbourg [est] purement française, et plus française que certaines parties de la France. Autrefois, à une autre époque, la France a eu bien d'autres colonies. On a parlé français à Jérusalem, en Chypre et à Constan-

1. MS : 1832. L'indépendance belge date de 1830-1831.
2. De la Belgique, non de la Hollande. Voir p. 88, n. 1.
3. Savigny le légiste, K. Michelet le hégélien, Ancillon, le pasteur : *H. F.* IV, 296.

tinople. Les classes élevées de l'Angleterre n'ont parlé que français jusqu'au milieu du XIV^e siècle.

La France [1] a deux caractères : [elle a un rôle culturel] indépendamment de son caractère politique, [l'un étant] très grand quand l'autre est très petit. [Elle a] un rôle d'influence immense qui n'est jamais si grand que lorsque son rôle politique est petit. L'époque de Louis XIV fait seule [2] exception. Cela s'explique [3] très bien, car l'influence politique [est] un objet de défiance pour l'Europe, tandis que, lorsqu'elle perd sa force, l'Europe est attirée par la France. La France, c'est l'élément social en Europe [4].

2. *La frontière des langues.*

La ligne des langues varie beaucoup autour de nous, du côté de la Lorraine, de l'Alsace. De proche en proche, les classes élevées ne parlent plus que français. Les classes inférieures sont plus tenaces et persévèrent dans leur vieil idiome. En Belgique on retrouve la même persistance.

La ligne des langues française et flamande part de Gravelines, passe ensuite entre Lille et Courtrai. Il en était de même au XIV^e siècle. C'est la ligne tout à la fois des deux langues et des deux droits. Elle se continue ensuite d'ouest en est, en passant [5] justement par Waterloo, village obscur avant la fameuse bataille, se continue toujours en s'avançant [6] vers Liége et [le pays] wallon, trouve [enfin] Maestricht, ville flamande. Mais cette ligne, ensuite, tourne brusquement de sorte que la langue wallonne, c'est-à-dire notre vieille langue française, forme un angle [aigu], et [elle] descend brusquement du nord, traverse tout le Luxembourg, entre en Lorraine et arrive dans le milieu de la Suisse ; et la Savoie est pour nous aussi. Dans le Piémont, dans ces pauvres provinces vaudoises, tant ravagées, [on parle également français]. La France réclame encore au milieu de l'Italie, Livourne(?), première à croire que la vieille France subsiste encore. Ce sont des âgents [7] de la France que nous avons autour de nous.

Une chose remarquable, c'est que cette ligne des langues ne fléchit pas, du moins, pendant fort longtemps. Elle n'a pas fléchi, car loin de fléchir, elle prend une forme inattendue et irrégulière vers Liége, qui est la pointe des langues celtiques [8], de sorte qu'on doit admirer avec quelle énergie elle a surmonté d'aussi grands obstacles que le Brabant et, d'un autre côté, Oudenarde [9], cette petite ville qui n'a pas varié pendant tant de siècles et reste française.

1. D : elle.
2. D : seulement.
3. D ajoute : « que ».
4. Voir leçon 15, section 4.
5. D : passe.
6. D : toujours en Savoie et s'en va vers.
7. D : âges.
8. Romanes.
9. MS : « Obu », peut-être Obourg près de Mons.

3. *Liége, république au milieu de la féodalité.*

Pourquoi ce comté au milieu de ces comtés [germaniques], de ces baronnies [féodales], de ses électorats [allemands] ? Les localités l'ont favorisé. Liége était une oasis très riche sur la Meuse [1] et, à côté, se trouvait le triste et stérile Luxembourg. Avant d'arriver à Liége subsistent encore les forêts [qui l'entouraient entièrement, aujourd'hui] détruites, il est vrai, [sauf celles] des Ardennes. La profondeur [de] cet océan de petits chênes qui compose les Ardennes commence dans des pays qui ont dépendu du gouvernement de Charles le Téméraire et n'avaient pas le même rapport entre eux [qu'avec le duc de Bourgogne]. A Rethel [commence un pays mieux organisé] ; il y a de temps en temps des clairières. C'est dans une de ces clairières que se trouve Liége.

[Liége devient importante par sa situation sur la Meuse]. La Meuse vient de Lorraine, tourne vers Mouzon [2], Sedan et Mézières comme pour s'éloigner de ces stériles forêts ; [ensuite] elle s'approche vers Namur. Là elle reçoit les eaux françaises de la Sambre et elle reçoit des eaux allemandes de droite, des petites rivières déjà navigables et, lorsqu'elle a réuni tout cela, alors elle est vraiment la Meuse et produit la ville de Liége, car c'est une ville, au moyen âge, au moins égale à Rouen. Son commerce était considérable et elle a encore soixante mille âmes. C'est une merveille ! Mais toutes ces rivières, qui y apportent leurs eaux, y apportent toutes sortes de populations, les plus batailleuses de l'Europe, sans comparer avec l'Angleterre, se réunissant à la porte de Liége. [Suivons encore la Meuse]. Après Liége elle devient allemande à Maestricht, puis [elle traverse] des terres sans nom, des eaux, une mer d'eau douce, [enfin] la mer [3]. Elle perd tout caractère en avançant.

Liége fut donc une petite république française. Sous un évêque féodal, elle était entourée des contrées les plus féodales de l'Europe, [des pays] où la féodalité a été plus féodale qu'en [4] Allemagne. On doit concevoir les résistances et les luttes que cela a dû produire au moyen âge. Elle avait devant elle les deux Brabants où la féodalité a été organisée de bonne heure et où la grande propriété subsiste encore ; le Luxembourg, pays très peuplé, une pépinière de soldats ; Namur, le Hainaut, les pays de langue wallonne mais d'une organisation plus allemande que française ; c'est surtout visible dans leurs lois. Aussi Liége n'avait à attendre de tout ce qui l'entourait que haine et hostilité, et son exemple, le peuple si laborieux, si industrieux, n'a provoqué [5] qu'une guerre terrible.

Les populations [de Liége] ont soutenu la guerre avec une grande

1. La France de la Meuse, Liége, Dinant : *H. F.* VI, 135-136.
2. D : Museaux.
3. D : c'est peut-être la mer.
4. MS : que l'Allemagne.
5. MS : été.

opiniâtreté. Il y avait pour cela deux causes : le caractère français [qui apporte] la mobilité d'esprit, et ce caractère belliqueux [qui] pousse à [l']entretenir. Mais il y avait une cause plus légitime de la guerre, [une cause] durable : la guerre du principe industriel et du principe féodal [était inévitable]. Elle aurait donc trouvé des alliés naturels dans les lointaines cités de Gand et de Bruges, mais il y avait impossibilité [de s'unir à cause des mauvaises communications] ; aussi, Liége devait traverser [la] masse épaisse du Brabant [pour atteindre Gand].

C'était [de plus] des artisans de métier très différent à Gand, des tisserands de soie et de laine. A Liége [il y avait au contraire] des forgerons qui fabriquaient des ustensiles de fer et de cuivre, et, à côté, il y avait une autre Liége, bien affaiblie maintenant, Dinant, qui a donné son nom à ce qu'on appelle les dinants [1]. Ça a été longtemps de ces villes que l'on a tiré uniquement les objets de fer. Mais tout cela venait des deux [2] villes au moyen âge, qui étaient ainsi les bienfaitrices des peuples. Ces industries spéciales étaient un bienfait. Les habitants de Liége s'occupaient particulièrement de la fonte des métaux. Il y avait deux Liéges, la ville de dessus et [la ville de] dessous, [les] charbonniers de bois de terre [3] et la fabrication.

C'était un peuple toujours armé [4] ; les révolutions y étaient très soudaines et avaient lieu avant qu'on les eût méditées. Voilà le vrai caractère de Liége. Il faut en excuser la rudesse, la violence qui résultaient de leur existence au milieu des forêts. C'était d'ailleurs une France très loin de la France et sans contact avec la civilisation. Elle n'a pas produit un très grand nombre d'hommes illustres, mais elle était dans le fond même de ces Ardennes, si loin de nous !

Cette France barbare, suspendue entre deux langues, elle a trouvé une autre langue, fort spéciale ; elle a produit Grétry [5]. Ainsi le plus grand des musiciens français est sorti de Liége. Nous sommes un peuple fort ami de l'art, pas très artiste si ce n'est dans le style. Il faut tenir compte de ce que nous avons, mais l'art éminemment français et le musicien le plus français c'est sans contredit Grétry. C'est-à-dire que la France a eu à un haut degré la mélodie.

La Meuse, en descendant un peu plus bas, produit Maeseyck. C'est là qu'est né le grand artiste des Pays-Bas, Jean Van Eyck, nommé à tort Jean de Bruges. Il est curieux de voir cette Meuse à ces deux points si rapprochés produire pour la France le plus grand musicien français, et pour la Flandre, le plus grand maître de la peinture.

Dans ses mémoires, Grétry raconte que dans ce pays de fer et de

1. Dinanderies, ustensiles en cuivre jaune. Dinant et Gand : *H. F.* VI, 136-137.
2. MS : trois.
3. Houille.
4. D : toutes les armées.
5. *H. F.* VI, 138. Michelet admit lui-même : « Malgré mon incapacité musicale, j'étais sensible à l'harmonie majestueuse et royale du latin. » *Ma Jeunesse*, éd. Monod, Paris, Galdage, 1928, p. 102. Il n'appréciait vraiment que les chants populaires.

forge, le premier sentiment de la musique qu'il éprouva à quatre ou cinq ans, ce fut d'entendre le bruissement rythmique d'un vase de fer en ébullition. Alors il se mit à danser. Quelle gloire que cet homme ! Mais sans entrer dans une discussion sur son genre, on doit admirer en lui la noblesse de [1] caractère, la dignité d'homme, qui est quelque chose dans un artiste et dont on le dispense trop facilement. On raconte qu'il était très lié avec Bonaparte qui, [le rencontrant un jour], ne s'en souvint pas. Parcourant les salles de l'Institut, il demanda [2] : « Comment vous appelez-vous ? — Je m'appelle toujours Grétry », [fut la réponse courageuse].

Grétry [3] dit en parlant des Liégeois un mot sévère, qu'il [n'y avait] guère de médiocrité chez eux, qu'ils étaient ou sublimes, ou imbéciles. C'est terrible [de dire ceci], car la force des nations est [4] dans la médiocrité. C'est une chose très grande chez un peuple, qui est belle et solide, [la] médiocrité ; *mediocritas aurea*, comme dit Horace [5]. [Nous savons quelle est sa grandeur] et que toutes les qualités moyennes qui sont comprises dans ce mot [nous sont précieuses], et ce sont celles par lesquelles on a généralement accès parmi les hommes, plus que [par] les hautes qualités éminentes. Il faut que ceux qui gouvernent le monde aient beaucoup de qualités moyennes diverses. C'est en Angleterre que les qualités moyennes sont les plus répandues. Aussi, combien la moyenne [y] est élevée. C'est la supériorité de l'Angleterre, une foule d'hommes qui ont une médiocrité solide. C'est la vraie force des nations.

Quant aux Liégeois, Grétry [6] disait encore : « Les Liégeois sont fort bons soldats. Un Liégeois dans un régiment sera bientôt le meilleur soldat, ou déserteur. » C'est un reproche grave. [En général on n'aime pas un caractère si instable] ; au contraire, ceux qui ont tenu des idées d'association ont dit que [les hommes médiocres étaient les plus utiles]. Les Jésuites préféraient pour élèves des hommes du centre de la France, du Berry, pays où la moyenne [est] plus élevée. Ils avaient quelque chose de malléable ; c'étaient des hommes qu'on pouvait élever.

4. La frontière des langues (suite).

[Le français qui se parle à Liége] c'est aussi toujours la langue wallonne, car le dialecte wallon est gallois, c'est la même chose ; de sorte que le pays des Wallons en est le même que le pays des Gallois [7]. On le retrouve tout le long de la ligne [des langues], on le retrouve [dans] le pays de Vaud, [dans] le Valais. Tout cela, c'étaient les dia-

1. MS : du.
2. D : demandait.
3. MS : il.
4. MS : c'est.
5. *Odes*, II ; 10, 5.
6. MS : il.
7. Comparer p. 90, n. 8.

lectes de la même langue. Il ne faut pas perdre de vue la filiation des dialectes de cette France dont nous sommes environnés. Cette France, inférieure par le fond des idées à la France intérieure, est quelquefois supérieure par la grâce individuelle et[1] a le grand mérite d'avoir conservé cette naïveté débordante [de la vieille France].

D'où partait cette ligne d'abord ? Elle n'a point de rapport avec la Provence. Entre la Provence et le Dauphiné, un abîme ! Les Provençaux[2] appellent les Dauphinois « les Franciaux ». Même différence entre le Dauphiné et la Savoie, entre la Savoie et la Bresse, mais identité de la ligne dans la Franche-Comté. Ce sont les mêmes dialectes avec un caractère différent. La Lorraine est plus en opposition avec l'Alsace que la Franche-Comté avec la Suisse. Ces Vaudois des Alpes ont eu une littérature très riche, une série d'historiens. Non seulement ils ont donné l'exemple de la résistance contre l'empereur, mais ils ont donné les modèles de l'histoire la plus passionnée[3]. Le livre de Léger sur les montagnards des vallées vaudoises [décrit leur lutte héroïque contre] les hommes barbares [comme le fait également] M. Arnaud. Ces montagnards[4] se sont défendus un instant contre Louis XIV et Catinat. C'étaient d'admirables tireurs. Ils ont le génie polémique à cause du péril et du malheur. [Par contre] la littérature est sèche dans le Dauphiné. C'est Mably et Condillac.

Genève c'est encore une France, une réunion curieuse de l'art et de la polémique [telle qu'elle paraît chez] Rousseau ; mais [Rousseau est] bien autant de Chambéry, [ayant] le génie de la Savoie. Si vous voulez voir la Savoie dans son charme, voir un élément de grâce extraordinaire, c'est, par exemple, M. Xavier de Maistre [qu'il faut lire]. C'est là le génie gracieux de la Savoie. Agrandie de l'Italie, de la catholicité romaine, de la haine de la Révolution française, elle [a] produit Joseph de Maistre. Telle est la grandeur de cette France qui a haï la France, qui quelquefois s'est crue ennemie de nous. Ce ne sont pas des inimitiés [réelles], ce sont les entr'actes de la passion. Je ne parlerai pas de [la] Genève de Calvin ; il était picard.

En tournant, nous avons la Franche-Comté qui a été longtemps sous le pouvoir d'une langue mondiale, l'espagnol[5], [mais qui n'est] pas aussi avancée dans la langue des esprits fins, des analystes ; [mais tout de même] MM. Jouffroy et Nodier [en sont], des penseurs remarquables surtout par le mérite de l'analyse, [ainsi que] Fourier — on voudrait qu'il ait plus de bon sens — et qui a des intuitions de génie.

La Bresse, dans ses marais, dans ses forêts humides, elle a produit

1. D : ajoute « qui ».
2. D : Provence.
3. De Diebold Schilling à Jean de Muller et Sismondi.
4. MS : ils. Jean Léger, *Histoire générale des églises vaudoises évangéliques des vallées de Piémont ou vaudoises*, 1669. Henri Arnaud, *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées*. Léger fut l'historien, Arnaud le pasteur et le chef militaire des Vaudois persécutés et attaqués par Catinat.
5. Elle a appartenu aux Habsbourgs d'Espagne de 1477 à 1668.

le plus grand écrivain vivant de cette partie de la France, l'esprit de la Savoie agrandi par la connaissance des littératures et des philosophies allemandes, M. Edgar Quinet. C'est quelque chose de la grâce savoyarde avec l'ampleur que pouvait donner la connaissance des philosophies et des littératures de l'Allemagne. C'est un esprit fort critique. La critique avance [1], et il entre de plus en plus [dans son travail] avec un très grand bonheur critique d'analyse [et] d'examen, qui fait son [point] capital. La critique domine encore la Lorraine, pas autre chose [2]. [C'est la] satire [critique] qui a produit le grand artiste du pays, Callot. Tout cela est satirique. Claude Lorrain a vécu en Italie [et a été] dominé par d'autres génies [que celui de la Lorraine]. Il est étonnant que cette zone [de la frontière], qu'elle ait tant produit au milieu des distractions [politiques] de la zone : elle vit les armes [tant de fois] ; Jeanne d'Arc [y est née].

La ligne des langues [3] est interrompue un instant par le Luxembourg qui rompt la ligne wallonne. Derrière cette pointe [de la ligne], Liége, [s'étend le Luxembourg] tandis que l'Allemagne enferme une partie de son pays. Dans la France derrière Liége [nous en rencontrons une autre], la France [du Nord], le Hainaut et la Flandre française. [Cette région n'a] pas l'esprit critique [de la Bresse et de la Lorraine] mais surtout le génie de la narration politique. [De là viennent] les grands historiens. Froissart était de Valenciennes, Commines et Châtelain [sont] deux fleurons de la frontière [du Nord]. Non seulement le génie de l'histoire, mais [aussi] le génie pratique [se voit chez] Commines, non seulement historien mais [aussi] le Machiavel avec plus de génie et de bon sens. Enfin, [au bout de notre parcours, nous nous trouvons dans le pays de] la raison principalement, dans la Normandie. La France montre à l'Angleterre ce qu'elle a de plus raisonnable, de plus sensé.

5. *Liége, son importance pour la France.*

Il est curieux de voir comment Liége a fait effort pour se donner à la France qui l'encourage mais ne peut faire grand'chose pour elle. C'est un rare et singulier bonheur pour la France d'avoir un peuple belliqueux, indépendant et oublieux [de ses échecs] qui pouvait être détruit tous les dix ans et revenait toujours. Derrière les ducs de Bourgogne, la France avait là un tel moyen de diversion. C'est souvent fâcheux à observer [et] il est pénible de voir que les populations si confiantes [ont été] si souvent maltraitées. [Pourtant elles se sont toujours relevées] ; c'est le secret : la production vertueuse, génératrice qui est dans l'individu.

[Dans ce procès de régénération], les peuples agricoles sont inférieurs en un sens. Leurs moyens de subsistance sont circonscrits,

1. D : avança.
2. D : ajoute un « Ch » qui se place quelque part dans ce passage.
3. MS : elle.

car ils ne peuvent produire d'enfants qu'autant que la terre peut en nourrir. Quant aux peuples industriels, plus ils avaient d'enfants, plus ils avaient d'ouvriers. C'est ainsi qu'on voit combien les hommes multiplient dans l'Amérique du Nord, [car, en produisant des ouvriers], ils avaient des facilités d'augmenter leur [1] bien. C'est toujours une grave erreur de croire que les hommes succèdent aux hommes, qu'aujourd'hui, où nous voyons dix personnes, il y a toujours eu dix personnes. Tout ce que nous savons montre que c'est autre chose. Pour produire des peuples entiers, [on n'a] presque pas besoin d'hommes. Il suffit d'une idée qui mette au jour une raison de travail et d'enrichissement, et en un instant il en résultera un peuple. C'est un peu ce que nous voyons dans tout le moyen âge.

6. *Histoire de Liége.*

Liége était une ville industrielle et féodale. L'évêque de Liége, suffragant de Cologne et [de] Louvain, un fils cadet d'une des grandes maisons du voisinage, en attendant qu'il se mariât, se faisait évêque. On n'avait pas un grand respect pour le clergé. Les Liégeois mettaient les prêtres [2] au premier rang contre leurs ennemis. [Leur opinion des nobles était pareille]. Cinquante-deux baronnies [se trouvaient] dans le petit pays de Liége. Les routes étaient peu sûres et obstruées par ces seigneurs. Alors les Liégeois se fâchèrent. Ils égorgèrent [3] une certaine quantité de nobles. Alors, [pour les venger], il arriva [4] une grande cavalerie de tous les côtés. Comme l'évêque de Liége était prince de l'Empire, l'empereur était très près [pour le soutenir contre les Liégeois], pour les écraser, et le roi de France [était] très près pour les exciter, trop loin pour [les aider effectivement, trop intéressé pour] les laisser là.

L'évêque avait succédé à la plus glorieuse des seigneuries féodales, à la maison de Bouillon, qui était restée si célèbre parmi les Turcs, que jamais le Sultan ne lui donna de passeport [5], de sauf-conduit. Il était seigneur de Franchimont, canton de charbonniers très rudes, des sauvages qui étaient ravis quand ils trouvaient une révolte de Liége qui les mettait en congé. [L'évêque était aussi] seigneur de Hasbain [6], belle plaine près de Liége.

Il n'y a pas de contrée où il y ait tant de proverbes et de dictons rimés que dans les Flandres. [Ils reflètent l'esprit de résistance à Liége]. Autour du pays de Liége s'élevaient des puissances, petites en apparence mais grandes par leur parenté : les maisons de Flandre, liées par la parenté aux grandes maisons de Bourgogne, les ducs de

1. MS : son.
2. MS : ils les mettaient. D : ajoute « les prêtres ».
3. D : fâchaient, égorgeaient.
4. D : arrivait.
5. Godefroy de Bouillon vendit son domaine à l'évêque de Liége en 1095 afin de se procurer les moyens de partir pour la croisade.
6. Hasbaye.

Bourgogne, la maison de Luxembourg, autre puissance impériale qui donna trois empereurs successifs à l'Allemagne [1], [puissante par] les états de Bavière et de Hollande.

Ces gens de Liége, presque tous fantassins, avaient affaire à une noblesse très belliqueuse. Les rois de France n'y pouvaient [rien, incapables d']y atteindre, si loin ; mais leur politique [était] d'y placer des gens à eux pour désoler les provinces [voisines]. Ainsi, en Bretagne, ils avaient les seigneurs de Laval, dans le Limousin les Turennes, les Albrets dans les Pyrénées. Il y avait près de Liége un petit seigneur, le seigneur « de la marche », [de Lamarck], c'est-à-dire du pays qui ne produit rien, [le seigneur] des bruyères où il n'y a point d'hommes, des brigands, des clairières au milieu des forêts. [Comme agent royal il faisait] de la guerre continuellement jusque par Sedan. Plus tard la maison de Bouillon [représentait le roi à Liége]. Le dernier Bouillon [2] laissa une fille. Cette fille de l'agent royal épousa l'héritier des Turenne. Il en résulta [3] cette dangereuse puissance que Richelieu écrasa heureusement [dans la personne de] M. de Bouillon [4], l'un des plus dangereux instigateurs de la Fronde, [et dans celle du maréchal Turenne, de] ce grand homme qui se rallia à la monarchie et qui a enseigné la guerre à l'Europe, à Marlborough, et [dont le génie] passa à Frédéric [le Grand] et vint à Napoléon. C'est une race militaire depuis plusieurs siècles. Il n'est pas étonnant que la science militaire y soit restée, [à Liége], mais les Turennes, seigneurs du XV^e^ siècle, ne sont pas les Turennes [du XVII^e^]. Ce sont eux qui figurent sous le nom de « sangliers des Ardennes ». Quand on voit la solitude de ces Ardennes, aujourd'hui si terrible, où il s'est passé tant d'événements, il ne faut pas oublier de les [5] comparer [et] de penser au *border* qui est entre l'Angleterre et l'Écosse. On peut faire vingt lieues d'Écosse à Newcastle sans trouver une seule maison.

Philippe le Bel qui fut, on ne peut en douter, conduit par [la] direction des hommes supérieurs, comprit tout le parti qu'on pouvait tirer des Lamarcks [6]. Il voulut faire un évêque de Liége. Philippe de Valois parvint à mettre encore un Lamarck sur le siège épiscopal ; de plus il somma cet évêque de Liége de lui rendre les devoirs de vassal, car [il] disait : « Les pays de la Meuse et d'alentour sont vassaux de la France. » Plus tard, les ducs de Bourgogne ne suivirent pas une si bonne politique. Ils étaient déjà devenus les alliés des étrangers. Plus tard, ils donnèrent l'évêché de Liége à un de leurs parents.

1. Charles IV, Wenceslas et, après l'interrègne, Sigismond, donc de 1347 à 1437.
2. MS : il.
3. D : résulte.
4. Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de Bouillon, 1555-1623, père du maréchal.
5. D : le.
6. De Juliers et Clèves, allemands.

7. *Liége et le conflit de Louis XI contre Charles le Téméraire.*

Au milieu de ces révolutions rapides, les Liégeois, tantôt avec les évêques allemands et [tantôt avec les] français, se faisaient une petite république et une constitution. [Au] XIIIe et [au] XIVe siècle leur audace alla très loin. Au commencement du XIIIe siècle ils en vinrent à ce point, de déclarer que les nobles étaient exclus des charges civiles. Il en était ainsi à Gênes où l'on dégrada les nobles pour entrer dans les magistratures civiles. C'est l'esprit guelfe poussé à son plus haut [degré. A cette] période, en Italie, à Florence, les gibelins [furent] exilés ou chassés. A Liége, de même, on exila les nobles, on en fit d'irréconciliables ennemis [qui] eurent dans son sein une armée féodale toute prête à prendre les armes contre elle.

Ce fut non seulement une imprudence mais une maladresse. Louis XI, poussé de si près par la puissance exorbitante du duc de Bourgogne, [se tourna vers Liége] à ce moment-là. Plusieurs fois le salut de notre pays se trouva dans les diversions du pays de Liége, [voir] la catastrophe de 1468 [1]. En quatre années la ville de Liége et le pays voisin furent cinq fois détruits. Le duc de Bourgogne entra dans le pays avec la plus grande violence et, profitant des villes que Liége réclamait, il s'empara de Dinant et [ainsi] le principal atelier de forge et de chaudronnerie fut détruit. Cette destruction fut singulièrement cruelle [2]. Il avait Dinant en haine. Elle avait une petite ville en face, vis-à-vis de la Meuse, Bouvigne [3]. Ils étaient parents et [tout de même] les gens de Dinant, pendant près d'un an, tirèrent continuellement les boulets contre Bouvigne. Louis XI les encouragea toujours avec un sang-froid bien cruel.

Enfin, lorsque Louis XI refusa d'accepter le funèbre traité de Conflans qui donnait à son frère la Normandie, Charles le Téméraire alla l'accabler. Le duc de Bretagne, le duc de Bourbon étaient contre Louis XI. Il était perdu, mais ses ressources, sa grande activité, [qui était] sa principale [vertu, le sauva]. Alors il envoya des émissaires dans la ville de Liége [et] leur dit que le roi de France les secourrait tandis qu'il demandait une entrevue au duc de Bourgogne. Celui-ci [4] savait qu'il y avait des envoyés du roi de France dans Liége. Louis XI [5] voulait lui parler. Le duc de Bourgogne était entouré des conseils les plus funestes. C'était une faute [de Louis XI d'aller le voir] ; cependant c'était assez raisonnable d'après ce qu'on savait de Charles le Téméraire. Si Louis XI avait fait cette faute, c'était par le consentement du cardinal La Balue, homme très fin, un de ses principaux conseillers, qui l'avait poussé à aller à Péronne. Louis fut admirable,

1. MS : 1458.
2. En 1466 ; *H. F.* VI, 209. Conflans en 1465.
3. D : Bouvines.
4. MS : il.
5. MS : il.

de froideur, de calme et d'esprit. Commines reconnut alors son maître [1].

C'est le plus grand malheur qui arriva à un roi de France d'aller à Liége. Les captivités du roi Jean, de François Ier sont très honorables, et surtout celle de Napoléon, mais [2] quelle misère était-ce [alors] ! Il resta et assista à cette désolation de Liége. Il n'y eut pas beaucoup d'hommes [pour résister]. Le duc de Bourgogne s'aperçut de bonne heure qu'elle ne pourrait pas tenir. Alors, croyant l'avoir à jamais déshonoré, il le lâcha. Dans un si triste temps que le xve siècle, tout cela ne fit aucun tort à Louis XI et nous voyons que les meilleurs esprits du temps racontent la chose sans s'émouvoir. Son affaire, avant tout, c'était le succès, et Commines dit quelque part avec un sang-froid digne de Machiavel : « Qui a le profit, a l'honneur ! » Cette affaire de Liége le releva, au contraire, de son temps. Il prouva qu'il avait du courage, mais c'était contre des amis et des alliés, [contre Liége]. Nous continuerons encore de nous occuper de ce martyr de la royauté.

DIX-SEPTIÈME LEÇON

LA VICTOIRE DU PRINCIPE MODERNE : LES PLANS DE LOUIS XI

Lundi, 24 juin 1839 [3].

Le grand thème du comique dans l'histoire impose une originalité marquée à ce tableau de la lutte de deux principes, du moderne et du féodal. Michelet perçoit une ironie funeste dans le fait que le duc de Bourgogne, chef d'un pays prospère, la Flandre, et seigneur plus puissant que le roi de France, ait été incapable de résister à ce dernier à cause de son attachement à des procédés démodés. La politique de Louis XI, qui sacrifiait tout au but de la politique, était profondément ignorée de Charles le Téméraire. Ajoutons que Michelet ne s'est jamais laissé aller, ni dans son *Histoire* ni dans ses cours, à de véritables plaisanteries. S'il rit de l'incapacité de la Bourgogne, ce n'est pas parce qu'il s'amuse de la stupidité des hommes, mais par respect pour les paradoxes de l'histoire. Ces paradoxes, ces luttes entre un pouvoir qui n'est pas attaché au code moral d'un autre et qui sait profiter de toutes les folies dispendieuses de son ennemi, ne sont guère limités au xve siècle et revêtent un intérêt tout spécial.

Les explications de Michelet contiennent une critique littéraire qui montre, autant que ses commentaires sur l'art autre part, une appréciation très personnelle, strictement subordonnée à ses intérêts historiques, et qui révèle ses propres limites. Il ne saurait voir, dans une œuvre d'imagination artistique, autant de signification, autant de drame, que dans l'histoire même.

1. En 1468. Louis, fait prisonnier à Péronne, fut amené à Liége par le duc pour assister à sa prise et à sa destruction. *H. F.* VI, 266, 278, 284.

2. D : ajoute « en » (?).

3. Michelet commente : « C'est le jour de Jean. Les jours vont raccourcir. » C'est la fête de la nativité de saint Jean-Baptiste.

Dans les commentaires sur Warwick Castle, cette leçon-ci met en œuvre le journal de voyage en Angleterre [1], tout comme les dernières leçons tiraient profit de celui de Belgique et de Hollande. Le journal d'Angleterre reste inédit à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris [2], mais il a été étudié par Monod qui en a donné quelques extraits [3]. 1834 fut le moment où Michelet, de toute sa vie, se sentait le plus favorable à l'Angleterre, quoique, même alors, il apportât des restrictions à son enthousiasme, notant que ce pays, ayant dompté la nature la plus indomptable, la mer et les métaux, en est pourtant dominée et paraît dès lors « moins humaine que la France ». Il écrit également : « En voyant les cheminées colossales de Halifax, Manchester et Liverpool, voilà, dirais-je, le tour de la féodalité nouvelle [4]. » Mais il apprécia sans réserve le paysage, les châteaux, surtout celui de Warwick, les églises [5]. Ces impressions sont résumées dans notre leçon, faite une année avant la crise égyptienne et les moments de passion, lors de la démission de Thiers, qui détruisirent sa sympathie pour l'Angleterre. Lorsque Michelet commencera à protester contre l'esprit médiéval sous toutes ses formes, Warwick Castle ne pourra plus l'enthousiasmer.

La fin de la leçon se distingue par des sections pittoresques, par la description frappante de quelques événements et les portraits de personnages tels que Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, femme de Henri VI et chef du parti de Lancastre. D'autres tableaux, aussi dramatiques, mais ressemblant à des passages de l'*Histoire de France*, sont brièvement résumés. La vivacité du récit, augmentée par des généralisations fréquentes, a dû faire de la présente leçon une des plus frappantes. C'est que Michelet préparait déjà son remarquable volume sur Louis XI et Charles le Téméraire, le sixième et dernier de son histoire du moyen âge.

1. *Le comique dans l'histoire.*

Toute histoire est tragédie et toute histoire est comédie, cela dépend du point de vue dont on l'envisage. Cependant il y a des époques qui ne sont pas graves et qui, racontées gravement, ne seraient jamais comprises. Ce sont les époques où la comédie est toute faite, où elle se trouve au fond même des choses. Comment dans les œuvres sérieuses de la providence cela peut-il être ? Il y a comédie, — il ne s'agit pas ici d'individus, — lorsque deux systèmes sont en présence [l'un de l'autre] et ne se comprennent pas, quand ils se regardent, s'étonnant de se voir ensemble, lorsqu'au xv^e^ siècle nous voyons [d'une part] le prosaïsme le plus moderne et même plus prosaïque que le temps moderne dans Louis XI, et de l'autre part des imitations puériles et enfantines des siècles de chevalerie dans Charles le Téméraire [6]. Ces deux systèmes en présence l'un de l'autre, ce xiii^e^ siècle contrefait en présence du temps moderne anticipé, cela fait une comédie. Ce sont deux siècles, en un mot, qui se posent cette question : comment peut-il se faire que deux siècles si différents se soient rencontrés dans le même temps ? C'est un sujet essentiellement comique. Lorsque

1. 5 août-5 sept. 1834.
2. Document 3721.
3. *J. M.* 323-333, surtout p. 329 sur Warwick Castle.
4. Journal, 26 août 1834.
5. *Ibid.*, 4 sept.
6. *H. F.* VI, 286, parle du comique de Péronne. Le « prosaïque » appartient à l'âge de la prose selon Vico, à l'ère moderne.

ces sujets seront traités comme il leur convient de l'être, ils seront alors essentiellement comiques. Lorsque l'histoire met en présence deux principes contradictoires et deux époques discordantes, non seulement elle est comique, mais elle est plus comique que toute comédie. De même, quand elle est tragédie, elle est bien autrement tragique que toutes les tragédies [de théâtre].

Il y a, au XV^e^ siècle, une œuvre littéraire fort remarquable, une œuvre capitale, un chef-d'œuvre de style comique, [une] comédie, comédie pleine de feu et pleine de vérité. C'est encore le génie des fabliaux et c'est déjà Rabelais, Molière et La Fontaine, l'*Avocat Patelin*, [qui fait ressortir] le droit du tiers état comme il était alors [1]. C'est déjà un livre de friponnerie comme *Gil Blas* et *Don Guzman d'Alfarache*. Il s'agit d'un drapier bourgeois, marchand très borné, se laissant escroquer par un avocat, l'avocat Patelin, quelques aunes de drap. L'avocat s'entend avec un berger qui, d'autre part, vole le drapier dont il garde les moutons. A cette époque la division du travail n'existait pas ; presque toujours le marchand drapier possédait les troupeaux qui lui donnaient la laine. [La victoire de Patelin], c'est assez naturel. On conçoit que l'avocat sait plus que le plus rusé, même que le bourgeois. Ce qui le paraît moins et qui n'est que plus profond, c'est que l'avocat à son tour est dupé par le berger. Cet homme des champs, cet homme stupide, ce bon paysan, est plus fin que l'avocat et l'embarrasse devant le juge et finit par l'emporter ainsi. La palme de la ruse est au plus simple et dans cette guerre intérieure le bourgeois est dupé par le légiste et le légiste par le peuple. C'est une histoire faite d'avance. Il faut lire cela surtout dans les anciennes éditions [pour en goûter l'atmosphère].

Ce drame, qui est fort original quoique fort ancien, a laissé dans la langue beaucoup de proverbes qui n'en s'ont plus sortis, mais il est infiniment moins comique que l'histoire. Il représente un coin de l'histoire, l'existence basse et immorale du tiers état d'alors, mais il ne met pas en face de la bassesse du tiers état l'immoralité, la folie et la scélératesse de la noblesse d'alors. Le contraste n'est point fortement exprimé. L'auteur, sans doute, n'a pas osé s'expliquer sur la noblesse. Il fallait de plus puissants acteurs. Ce n'était pas à la comédie à le faire, mais sur les champs de bataille, dans les parlements. Il fallait des combats, des guerres et, la comédie, si forte et puissante qu'elle soit dans la littérature, le fût-elle cent fois plus qu'alors, elle eût été impuissante. La vraie comédie est dans l'histoire.

On n'a pas bien présenté [2] les ridicules de la noblesse à son déclin. Lorsque Molière est venu, il n'a trouvé que les marquis, mais [la grande noblesse féodale] c'était fini. M. de Saint-Simon a saisi les ridicules de la noblesse avec plus de force, de comique que Molière, mais Saint-Simon partageait le préjugé, et c'est peut-être un trait

1. *H. F.* VI, 284 ; VII, *Introduction*, § 12.
2. D : pris.

de comédie de plus, qu'un homme soit l'organe et le sujet de cette plaisanterie. Mais la noblesse, du temps où vivait M. de Saint-Simon, n'était qu'une noblesse qui vivait dans les antichambres et s'enorgueillissait [1] de sa servitude. [Pourtant], il ne faisait pas trop de fautes [2], ce grand [auteur] comique dans lequel on trouve des traits de comique aussi forts que dans Aristophane ou dans Shakespeare.

Ce comique est incomplet tant que la lutte est entre le gouvernement sérieux de Charles VII et les puérilités chevaleresques de Philippe le Bon, mais il devient complet et se caractérise fortement lorsque le débat a lieu entre le véritable avocat Patelin, Louis XI, et le Don-Quichotisme anticipé de Charles le Téméraire, personnages d'autant plus comiques qu'ils sont plus sérieux. Les bonnes plaisanteries sont d'autant meilleures qu'elles sont dans la bouche des hommes graves.

2. *Les antagonistes comiques, Louis XI et Charles le Téméraire.*

Lorsque Louis XI se fut fait prendre dans cette souricière de Péronne, et qu'il eut été mûri par cette bonne leçon, son caractère acquit sa véritable force et sa véritable étendue. Il devint le véritable prosaïque, mais politique à sa manière, et Charles le Téméraire devint l'acteur sérieux et tragique. Les caractères se confirmèrent.

D'après la chronique dite scandaleuse, et qui l'est fort peu, Louis XI fit sa cour aux bourgeois de Paris , organisa les corporations du métier d'une manière militaire. C'était une sorte de garde nationale. Il se fit bourgeois. Il allait visiter les bourgeois, dîner avec eux, et allait à pied, en compagnie de quelques-uns, à Saint-Denis. Il ne s'en tint pas à cette preuve de confiance. Il prit le titre de confrère de la confrérie de Notre-Dame et se fit recevoir chanoine de Notre-Dame de Cléry [4]. Il ne se contenta pas d'être dévot. Il était galant à la manière de ce temps. Il avait pour maîtresse une certaine bourgeoise, Perrette de Châlons, et tous les perroquets de la ville disaient continuellement « Perrette Péronne » à cause de la ressemblance des deux mots. On fut obligé d'y mettre fin par une ordonnance de police.

Ce comique n'était pas tellement innocent et débonnaire que Louis XI ne l'assaisonna pas des justices qui nous semblent bien dures aujourd'hui, mais qui alors étaient extrêmement populaires [et] qui le faisaient aimer beaucoup. Ainsi il emprisonna un cardinal malgré le pape, le cardinal de La Balue qu'il fit mettre dans une cage de fer, et on trouvait très plaisant la lettre qu'il écrivait au connétable de Saint-Pol : « Mon cher, venez vite, j'ai besoin d'une bonne tête comme la vôtre [5] ! »

1. MS : s'orgueillissait.
2. MS : faute.
3. Probablement la *Chronique de Saint-Denis*. Louis et les villes, voir leçon 12.
4. *H. F.* VI, 313.
5. La Balue, *ibid.* 293 f ; Saint-Pol, *ibid.* 196. Saint-Pol, membre de la ligue du Bien Public, revint au roi qui le fit connétable. Ici on se demande s'il veut le décapiter.

L'autre personnage, le représentant de l'esprit chevaleresque du temps, se croyait le continuateur des romans de chevalerie et il voulait une gloire historique. Il ne rêvait que d'Annibal. Il entrait ainsi dans une carrière qui le mena droit à la ruine. Depuis la journée de Péronne, Charles le Téméraire commença à rêver sérieusement du titre de roi. Il se contenta d'abord du titre de « Roi de la Gaule-Belgique » [1], mais, lorsqu'il eut acheté le comté de Gueldre et se fut agrandi encore du côté des Suisses, alors il se souvint qu'il y avait eu des rois de Bourgogne ; mais il se rappela aussi que ces souverains étaient rois d'Arles. Il visa donc à la Provence. De plus, comme il était un des plus grands princes de la chrétienté, beaucoup d'Italiens s'étaient réfugiés vers lui et lui montraient le chemin d'Annibal pour s'emparer du Milannais. Les princes de la maison d'Anjou lui avaient vendu leur droit sur Naples, de sorte que le duc de Bourgogne devenait un nouveau Pyrrhus, mais Pyrrhus sans Cinéas [2]. Le Cinéas d'alors était le sire de Commines qui prévit sa ruine et passa du côté de Louis XI au moment où les hommes vulgaires croyaient Louis XI perdu. C'est là ce qui fait véritablement honneur à l'intelligence de Commines, d'avoir jugé les choses alors comme nous les jugeons aujourd'hui.

Il est curieux, dans Châtelain, de voir ce débordement extrême de Charles le Téméraire. « Il prit, dit Châtelain, la mort à pleines dents ! » Il visita alors les trésors de son père et de son grand-père, et il fut très avare dès ce moment. Il fit des amas d'or et l'argent devint son idole. [Pourtant] ce n'était point par amour d'argent, mais dans la vue de ses grands projets, [qu]'il commença aussi à vouloir régler tout l'intérieur de sa maison avec une sévérité que son père n'avait jamais eue. La règle de la maison de Charles le Téméraire était d'une inflexibilité terrible. Les plus grands seigneurs étaient punis pour le moindre retard et, comme Charles le Téméraire était, de plus, beau parleur, il régentait ses nobles, leur parlait de leurs affaires, de leurs mœurs ; enfin, il les ennuyait.

Quant au peuple, il n'était pas seulement régenté, mais horriblement pressuré. Il déclara que, comme seigneur féodal, il avait droit à quatre aides. Il exigea les trois que les vassaux étaient anciennement obligés de donner quand leur seigneur entrait en campagne, se mariait et faisait la guerre. Quant à celle qu'on donnait pour la rançon du seigneur, il ne pouvait l'exiger [sans se rendre odieux]. Il exigea de la Flandre cent dix mille écus en seize ans. « Alors, dit Châtelain, il n'y eut personne qui ne fût perplexe et frappé au front d'entendre nommer une si terrible somme ! ».

On ne savait pas payer au moyen âge. Il n'y avait pas assez d'union [pour accumuler le capital]. Le moyen âge ne donne aucune idée de ce que nous avons vu de notre temps en Angleterre quand, pour résister à la France, elle augmentait tous les quatre ans son budget

1. *H. F.* VI, 328.
2. Cinéas conseilla à Pyrrhus de ne pas attaquer l'Italie.

pendant trente-six ans, l'élevait à soixante-seize millions de livres sterling, et en même temps empruntait vingt milliards. C'est, financièrement parlant, la chose la plus héroïque qu'un peuple se soit résolu à cela, quand on songe à la qualité de jouissances supprimées par un si épouvantable impôt. Ils ont aussi frappé non seulement le présent, mais l'avenir de leurs enfants, pour payer une rente si effrayante. On ne savait pas payer [ainsi] au moyen âge.

[Le duc de Bourgogne se croyait vainqueur à Péronne]. De là, Charles le Téméraire s'en alla à Bruges et fit cet odieux et dispendieux mariage avec la fille du roi d'Angleterre [1]. Il paya quarante mille écus d'habillement à ceux qui donnèrent la fête. Il voulait à tout prix une fête qui fît oublier celles de son père. D'ailleurs il regardait ce mariage comme les préparatifs de la conquête de la France. Plus Charles le Téméraire se faisait grand, plus Louis XI se faisait petit.

3. *Diversions étrangères.*

Le roi de France envoya alors au duc de Bourgogne une ambassade quasi suppliante pour excuser l'asile qu'il avait donné aux Anglais fugitifs, [surtout] au fameux Warwick, l'ennemi d'Édouard IV, roi d'Angleterre [2]. La députation trouva Charles le Téméraire sur un trône d'or, élevé sur un échafaud de velours noir, « si large et si haut, dit Châtelain, que jamais prince de la chrétienté n'en avait eu de semblable ». Louis XI envoya cette ambassade car il fallait avoir l'air devant la France de vouloir la paix à tout prix. Les gens du roi restèrent longtemps à genoux jusqu'à ce que Charles le Téméraire leur eût fait signe d'exposer le sujet de leur mission. Lorsque Charles le Téméraire les eut entendus, il leur dit dans son impétuosité ce mot bien maladroit : « Nous autres Portugais [3] — il l'était par sa mère — quand nos amis se font amis de nos ennemis, nous les envoyons à cent mille diables d'enfer ! » Il ne pouvait dire un mot plus imprudent et Louis XI comptait bien qu'il laisserait échapper dans son impétuosité une parole bien grave. Dès lors les sujets du duc de Bourgogne furent convaincus que leur prince ne voulait plus être français. « Nous autres Portugais », c'est Châtelain qui rapporte cela. Ce n'est pas « Portugais » que Charles [4] a voulu dire, disaient ses sujets [5], mais « Anglais », car sa mère était anglaise de cœur. Il ne faut pas croire qu'à cette époque la notion de la patrie était aussi obscure comme on veut bien le dire aujourd'hui. Ce n'était pas comme au XIII[e] siècle. Ainsi il y avait, [par exemple], parmi les ennemis de Louis XI un

1. Voir p. 62.
2. Partisan de la maison d'York, Warwick avait installé Édouard contre les intérêts de Henri VI en 1455, mais, disgrâcié, dut se réfugier auprès de Louis XI en 1465. *H. F.* VI, 302.
3. Voir ci-dessous et p. 114, n. 1.
4. D : il.
5. D : disaient-ils.

M. de Lescun qui, ennemi de Louis XI, ne voulut [tout de même] jamais traiter avec les Anglais [1].

Voici les deux acteurs en face, l'un s'assurant de plus en plus des villes auxquelles il plaisait, quoiqu'il les écrasât d'impôts ; l'autre haï des villes qu'il pressurait horriblement et commençant déjà à déplaire à la noblesse. Ainsi il allait être abandonné tout à la fois et du principe industriel et bourgeois, et du principe féodal dont il était le représentant. Cependant on ne voyait pas cela très clairement. La maison de Bourgogne paraissait si grande et si puissante. Il n'y eut que Commines qui vit cela.

Le roi de France marchait alors courbé sous ce traité de Péronne. C'était en effet la cession, non plus de la Normandie qu'il avait signée, mais de la Champagne et de la Brie, de sorte que Charles le Téméraire aurait pu passer ainsi de ses états des Pays-Bas en Champagne, en Brie et arriver à Meaux, à Coulommiers, enfin aux environs de Paris. Il fallait renoncer à être roi de France ou violer ce traité. Mais Louis XI n'osa pas le violer de suite. Il prit auparavant un parti. Ce fut de créer une grande révolution en Angleterre.

Il y a une suite admirable dans la politique de Louis XI, une connaissance parfaite des pays étrangers. Lui seul alors était au courant de tout ce qui se passait dans les pays étrangers. Comme maintenant la scène s'agrandit ! Tout à l'heure Louis XI n'avait pour diversion que Liége, maintenant c'est l'Angleterre qui va jouer ce rôle de diversion et plus tard ce sera l'Allemagne et les Suisses. La scène ne grandit pas seulement d'intérêt dramatique, mais d'intérêt comique. Il est curieux de voir cette araignée, comme l'appelle Châtelain, étendre ainsi sa toile de tous les côtés jusqu'à ce qu'il ait fait une toile assez forte pour que son ennemi y soit pris. Il y avait donc ainsi, à droite et à gauche de cette scène politique, la brutalité anglaise et la brutalité allemande, les deux cordes sur lesquelles il allait jouer alternativement. Les débats ne se passent plus en France, mais en Angleterre et en Allemagne.

Louis XI fit d'abord une chose très habile. Il déclara qu'il aimait mieux donner à son frère un royaume au Midi qu'une province au Nord. Il lui donna tout ce qu'il voulut [2]. Rien ne lui compta pourvu qu'il l'éloignât de Charles le Téméraire, et quand le jeune prince fut content du magnifique apanage de la Guyenne que lui avait donné son frère dans le Midi, et que Charles le Téméraire fut loin d'être satisfait de ce prince à cause de ce changement, Louis XI trouva moyen d'opérer une révolution en Angleterre.

Il avait acquis le comte de Warwick, une des figures principales du xv[e] siècle, le plus inquiet, le plus habile, le plus brave et le plus intrigant de tous les grands seigneurs de ce temps, le fils d'un père vraiment anglais, celui que nous voyons figurer dans le procès de la

1. *H. F.* VI, 314 ; voir la fin de la leçon.
2. *H. F.* VI, 292 f.

Pucelle d'Orléans [1]. C'était un honnête homme. Son fils vécut longtemps sur cette réputation de son père. Cela le dispensa très longtemps d'en avoir. Il avait une fortune prodigieuse. On dit que dans ses fiefs il nourrissait tous les jours à sa table trente mille personnes. Quand il mangeait à Londres avec les siens, la maison Warwick consommait six bœufs par repas.

C'était l'un des hommes les plus actifs et les plus braves du temps, mais, chose remarquable, personne au monde ne se piquait moins de chevalerie. Sur le champ de bataille tous les siens étaient à pied. Il n'y avait que lui à cheval et aussitôt qu'il voyait que les siens avaient un peu le dessous, il tournait bride et galopait. Il savait bien que, tant que lui, Warwick, livrait une bataille perdue, ce n'était rien, tandis que, s'il était pris ou tué, tout était fini. Il y avait un grand courage à faire cela quand les préjugés étaient encore si forts [en faveur de la chevalerie].

4. *Le château de Warwick* [2].

Il y a encore aujourd'hui le château de Warwick. Il n'est pas indigne du nom que laisse ce personnage. Aucune des belles ruines de France ne peut [3] donner l'idée de ces châteaux d'Angleterre. Ce château de Warwick nous donne l'idée de ces châteaux de [4] fées. Il a été continuellement et à toutes les époques réparé dans le style du temps et réparé avec une rare intelligence. Ainsi, dans les endroits où la nature avait placé des lierres et des arbres pittoresques sur les tours, on les a laissés. On l'a conservé comme ruine sauf une partie habitable qu'on peut occuper sans avoir besoin d'entrer dans le château.

Les familles qui ont occupé successivement le château n'ont pas admis le fondateur, peut-être à cause de sa déloyauté. Son tombeau est dans le caveau de l'église. Il respire l'orgueil et l'immoralité du personnage, l'orgueil peu révérencieux et impie. Il a l'air, encore en face de Dieu, un peu familier. Les inscriptions des Warwick sont très insolentes. Il y a sur une des tombes d'un des Warwick dans ce caveau : « *Regum nunc subsidium, regibus nunc invidia, regno semper dilectus.* » [5] On n'a qu'à lire les inscriptions des grands seigneurs anglais pour se convaincre combien l'aristocratie était plus reine en Angleterre que les rois.

Il n'y a rien de plus intéressant que ces tombeaux anglais. Les Anglais sont en général fort conservateurs et les mots, par lesquels ils ont voulu fixer leur mémoire, sont très curieux. J'ai trouvé des inscriptions très remarquables dans le cimetière de Holyrood [6]. Tous

1. Warwick était le gendre, non le fils, de Richard Beauchamp.
2. Vu en 1834, voir la préface de cette leçon.
3. D : ajoute « en ».
4. D : des.
5. « Tantôt l'aide du royaume, tantôt son objet d'envie, toujours son choix. » Cité différemment dans *H. F.* VI, 298.
6. Abbaye d'Écosse, visitée en 1834. D : d'Holyrood.

ces monuments sont bien mieux maintenant qu'ils sont découverts et que, dégradés, ils sont de véritables ruines. « Temps, toi seul tu sais donner la beauté », a dit Byron [1]. Je me suis souvent amusé, dans ce cimetière, comme le vieillard de la mort de Walter Scott [2], à gratter la mousse qui recouvre ces tombeaux. Sur une de ces tombes j'ai cru lire un jour cette inscription : « *Regibus hostis, non legibus.* » [3] Ce cimetière est très intéressant. On y voit aussi la tombe d'un Français qui, le premier, a paré la ville d'Édinbourg.

Quand on voit [au château de Warwick] ces soins si pieux, si intelligents, d'un propriétaire anglais qui n'est pas de la même famille, on ne peut s'empêcher d'être très compatissant pour cette aristocratie qui s'en va. Le château de Warwick est situé sur un tout petit fleuve, l'Avon, mais bien grand par ses souvenirs. C'est le fleuve de Shakespeare. Il n'a pas de vues grandioses. Sur ce fleuve est un moulin et un pont à demi rompu. En Angleterre il n'y a de grandiose que l'homme ; la nature l'est rarement. Ce sont presque toujours, comme près du château de Warwick, des vues douces, du vert calmant. Ça adoucit, ça jette une douce couleur sur cet âpre mur qui s'élève en face de l'Avon. Par dessus ce mur de cent pieds s'élève ce château qui n'est pas immense, pour produire des effets très grands. La grandeur n'est pas toujours nécessaire. La grandeur est le résultat des proportions. Il y a de très larges créneaux qui donnent sur la campagne et ont l'air de défaire les échelles des assaillants. Par dessus sont des tours bâties par Richard III de terrible mémoire [4].

Le passage [de l'entrée] est vêtu d'un lierre immense. D'après sa grandeur on peut penser qu'il est contemporain de Richard III ou de Warwick. On ne peut distinguer si c'est un seul lierre ou plusieurs lierres. Cela donne la plus singulière idée de l'antiquité. Il n'y aurait rien d'étonnant que ce lierre remontât à cette antiquité. Les arbres vivent assez longtemps et nous si peu ! Il y a en Angleterre des arbres de mille ans. On n'en peut douter par les cercles concentriques. Il y [en] a eu même, en Afrique, de deux mille ans et plus.

On entre par ce passage dans la cour du château qui ne m'a semblé guère moins grande que le Colisée. On trouve partout dans ce château un musée, le musée le mieux approprié au lieu. On y voit tous les personnages des grandes époques historiques de l'Angleterre, peints par les plus célèbres artistes de la Flandre. Il y a un portrait de Cromwell près de la porte. Il a la figure la plus douce, la plus calme et la plus équilibrée. Cela donne un singulier démenti à tout ce qu'on débite sur lui. Il y a aussi un délicieux portrait d'un de ces hommes qu'il suffit de voir pour les adorer, le fameux Montrose [5], ce parfait

1. « *Time, beautifier of the dead* », *Childe Harold's Pilgrimage*, IV, 130.
2. Le vieux covenantaire de *Old Mortality*.
3. « L'ennemi des rois, non des lois. »
4. Il assassina le duc de Clarence, fils de Henri VI.
5. Ce défenseur de Charles Ier est admiré ici autant que son grand ennemi, Cromwell !

gentilhomme, le seul homme qui ait rappelé les héros de Plutarque, mais avec plus de grâce. Pour se faire une idée de ces hommes, il faut voir au musée [du Louvre] les deux portraits que nous avons des princes palatins, dont l'un représente Robert [1].

En Angleterre on conduit partout les étrangers. On nous mena jusque dans la chambre à coucher [2] où étaient les journaux du matin. J'en pris un au hasard. Il était d'une petite ville voisine. Il y avait dedans les plus grossières injures contre les habitants du château. On était alors dans un moment d'élection. Ce contraste me parut dur alors, quoique le matin j'eusse partagé plus volontiers les opinions du journal. Mais alors, la conservation d'un tel monument d'art et tant de souvenirs me paraissaient demander grâce auprès de l'impitoyable démocratie. Je voyais alors planer des myriades de corbeaux noirs que les propriétaires ont laissés habiter les tours. Cela me jetait dans mille réflexions d'avenir.

5. *Les guerres de Warwick* [3].

Le comte de Warwick ne pouvait s'acheter avec de l'argent. Il était trop grand seigneur. Louis XI l'acheta visiblement par des lettres intelligentes où il lui fit sentir sa situation et son véritable intérêt. Il nous reste des lettres de Louis XI où nous voyons ce que c'était que le style d'un homme d'affaires au xv^e^ siècle. Il lui fit sentir qu'il avait fait un roi, que c'était la pire situation du monde car il avait ainsi créé l'occasion de la plus grande ingratitude, que la maison de la rose d'York était assez forte pour le démentir, qu'il n'était plus, de fait, un des ennemis de la France, mais qu'il devait prendre des racines ici qu'il n'avait pas là-bas.

Louis XI réussit. Warwick voulut marier Édouard avec la belle-sœur du roi. Il partit en France sous prétexte de cette négociation. Louis XI le reçut avec les plus grands honneurs. Il envoya tout le clergé de Rouen au devant de lui et le reçut comme [il] aurait reçu le roi d'Angleterre. Mais pendant que Warwick était en France, son jeune roi se maria tout seul. Il rencontra un jour une belle dame qui lui montra ses deux petits enfants en réclamant les biens de son mari qui avait été tué dans la guerre des Deux-Roses. Le roi fut fort touché de la dame [et l'épousa].

Warwick revint alors en Angleterre, ayant fait un assez singulier personnage en France et il écrivit alors une lettre à quelques-uns de ses amis dans ce style : « Est-ce qu'il y a une bête qui, si on lui marche sur la queue, ne se relève et ne morde ? » Alors il s'adressa à Clarence, le frère d'Édouard IV, et lui promit de le faire roi. Warwick se croyait plus fort qu'il ne l'était. Presque tout le Midi de l'Angleterre était

1. Robert le Bref, le Débonnaire, comte palatin de Bavière et empereur d'Allemagne de 1400 à 1410.
2. De la famille noble, propriétaires du château.
3. Comparer *H. F.* VI, 291-309.

habité par des marchands et des industriels qui avaient grand'peur de la guerre et voulaient maintenir les choses à tout prix.

D'ailleurs Édouard IV avait des relations dans un grand nombre de familles. Il était beau et plaisait à la moitié de l'Angleterre, c'est-à-dire à toutes les femmes. Un jour qu'il était fort gêné, il fit lui-même une collecte dans une ville qui lui produisit beaucoup. Il s'adressa à une vieille dame fort riche qui lui donna beaucoup, de sorte que la maison d'York était forte parce qu'Édouard IV avait pris la précaution d'emprunter beaucoup d'argent au plus riche bourgeois de la cité. Ils tenaient beaucoup pour lui, c'est-à-dire à leur argent.

Warwick fut obligé de se sauver en France avec Clarence et Louis XI, qui croyait le voir venir en France avec le roi d'Angleterre, ne donnait maintenant asile qu'à un sujet proscrit.

Warwick eut bien des difficultés. Calais ne le reçut pas ; Louis XI avait peur de la Bourgogne. Pourtant Louis « entreprit la chose la plus immorale, la plus impossible, et la plus monstrueuse », il réconcilia Warwick avec la reine de Lancastre, Marguerite d'Anjou, qu'Édouard IV avait détrônée. Clarence se joignit à eux, assuré non du trône, mais de la survivance du fils de Marguerite. « Louis XI nageait alors dans les roses, comme dit Châtelain, mais il ne tenait rien. » Clarence, brutal et stupide, fut éclairé par une « demoiselle d'Angleterre... Louis XI avait si bien pris ses mesures qu'il n'y avait qu'une femme qui pouvait venir déranger ses plans ; « mais Clarence sentit que le moment n'était pas venu de rompre. »

Les conspirateurs envahirent donc l'Angleterre avec des hommes et des vaisseaux de France (1470). Édouard, forcé à se réfugier, reçut pourtant du duc de Bourgogne « les mêmes secours que Louis XI avait donnés à Warwick. L'hypocrisie est le caractère dominant de toute cette histoire d'Angleterre. » Ainsi Édouard put regagner le pays en vingt jours (1471). Warwick fut tué au combat.

En voyant la mobilité de ces révolutions, on serait tenté de conclure que ce peuple anglais est le plus indifférent et le plus immoral des peuples. Ce serait une conclusion très mauvaise. On était excité [et tenté] de passer d'un parti à un autre. On n'y voyait pas clair. Il y avait des raisons pour la maison de Lancastre. Il était très intéressant de voir cette belle Marguerite d'Anjou qui soutenait cette guerre avec une fermeté que les hommes n'auraient pas eue. De l'autre côté, du côté d'Édouard IV, était le droit populaire. C'était le parti industriel et de la partie méridionale de l'Angleterre.

L'Angleterre était, de même que le XV^e^ siècle, partagée entre la chevalerie et l'industrie. Ces guerres étaient terribles à ces époques où l'on mettait tous les intérêts dans les princes mais tout aussi tombait sur les princes dans les guerres des Deux-Roses. Il y eut quatre-vingts princes qui moururent sur l'échafaud. Marguerite d'Anjou était très sanguinaire. Elle le prouva plusieurs fois, et surtout dans sa conduite envers le duc d'York, dont elle fit trancher la tête et [la fit] couronner d'une couronne de papier.

Marguerite avait eu toute espèce d'aventure dans les guerres des

Deux-Roses. Dans une bataille elle fut serrée de si près qu'elle allait être prise et, ne trouvant plus près d'elle qu'un écuyer du parti ennemi, alors s'adressant à lui, elle le supplia de la sauver. « Madame, c'est ma vie que je vous donne ! » Il lui donna son cheval, elle se sauva, mais on l'avait vu et il fut tué. Elle s'enfuit dans une forêt où elle rencontra un bandit qui s'apprêta à la voler. Les forêts alors en étaient pleines. Les soldats, qui la poursuivaient, s'approchaient. Marguerite d'Anjou lui dit [alors] avec le plus grand sang-froid : « Je te confie le fils de ton maître, sauve-le ! » Et il le sauva [1].

Il faut voir cela dans le détail. C'est beaucoup plus tragique dans l'histoire que dans Shakespeare [2]. Malgré le grandiose qu'il a donné à l'histoire, il est souvent plus grand que l'histoire. Il n'en a pas la bassesse, mais dans quelques détails l'histoire est plus triste et plus poignante que Shakespeare lui-même, et ce qu'il y a de plus triste que toutes ces choses tristes, c'est de voir cette pâle figure d'Henri VI qui ne dit rien et se montre bienveillante pour les uns et pour les autres. On ne sait si c'est un fou ou un saint. Peut-être doutait-il lui-même de son droit. C'est un côté qui n'a pas été examiné par les historiens.

6. *Louis XI après la chute de Warwick.*

Louis XI se trouva presqu'aussi tombé que la maison de Lancastre. Il se trouvait tout seul en Europe. Son allié Sforza était mort, son allié le roi d'Aragon était devenu son ennemi et son frère, le duc de Guyenne, était le lien de tous ses ennemis. Il se trouvait au milieu d'une meute qui devait le dévorer. Sa situation était alors très grave. Il ordonna de faire une nouvelle prière à Paris pour le salut du royaume. C'est alors qu'il se fit chanoine de Notre-Dame de Cléry [3], et il ne s'était jamais trouvé dans une situation plus critique, pas même en 65 quand l'ennemi était sous les murs de Paris [4]. Si le duc de Guyenne, frère de Louis XI, épousait la fille du duc de Bourgogne, comme cela devait se faire, c'en était fini de Louis XI, Charles le Téméraire devenait roi du Midi et roi du Nord et il allait l'étouffer, et de plus il était bien possible qu'Édouard IV n'essayât de récouvrer sa popularité par une nouvelle guerre contre la France. Il n'y avait qu'une chose qui pouvait sauver Louis XI, c'était la mort de son frère, et son frère mourut.

1. Son fils l'accompagnait donc, ou était-elle enceinte ?
2. Un peu plus haut, Michelet avait décrit, en changeant pourtant l'ordre des faits, la scène de Shakespeare où Marguerite d'Anjou couronne le duc de York, père d'Édouard IV, avec une couronne de papier, voir *Henri VI*, 3e *partie*, fin du 1er acte ; mais il ne le suit point ailleurs. Dans Shakespeare, ce n'est pas l'action « immorale » de Louis XI qui prépare l'alliance de Warwick et de Marguerite, mais simplement le message d'Angleterre qui annonce le mariage d'Édouard IV. Warwick, à qui on venait d'accorder la belle-sœur de Louis XI pour Édouard, se vit trompé et déshonoré par le message. La scène de Marguerite chez les bandits n'est pas dans Shakespeare. Sur Shakespeare, voir aussi leçon 7.
3. Voir p. 102, n. 4.
4. A Montlhéry, voir leçon 12.

Qui l'empoisonna ? Louis n'en était pas incapable.

Les souverains alors se croyaient le droit de justice, mais de justice illimitée [1]. C'était pour eux un principe. Philippe II crut avoir le droit de condamner son fils, le Czar Pierre le Grand crut aussi avoir le droit de condamner le sien. C'est la doctrine du *salus populi*, du meurtre. [La justice] était alors [toute] entre les mains des princes.

Louis se réconcilia facilement avec son accusateur, Lescun, et emprisonna le confesseur de son frère accusé de l'avoir empoisonné. Ce confesseur, selon l'*Histoire de France*, mourut lors d'un orage et « on supposa que le diable l'avait étranglé. » Ici Michelet est encore plus pittoresque :

Il fut impossible de garder longtemps cet homme, disait le geôlier ; il y avait, la nuit dans la prison, des bruits d'enfer. Un jour de grand orage, la foudre tomba sur la prison et le confesseur disparut sans qu'on sût jamais ce qu'il était devenu.

La situation de Louis XI fut [alors] simplifiée. Charles le Téméraire entra alors en France en jetant feu et flamme, mais il vint se briser devant Beauvais où les femmes s'armèrent pour défendre la place et d'où il fut repoussé par la fameuse Jeanne Hachette [2]. Le roi lui fit face. Il refusait toujours bataille mais il garnissait les places, et achetait les meilleurs conseillers de son adversaire. Il achetait Lescun dans le Midi et Commines dans le Nord [3], et détachait le duc de Bretagne de la ligue. Alors Charles le Téméraire, dégoûté, entra dans ses folies de l'Allemagne. On conseilla à Louis XI de le laisser se heurter contre ces Allemagnes, « chose si grande, si puissante, dit Châtelain que c'est impossible à dire. » Louis XI conclut alors une longue trêve et il en profita pour écraser toutes les résistances de détail. Il frappa [4] les Armagnacs et le connétable de Saint-Pol. La fortune revint alors du côté de la sagesse.

DIX-HUITIÈME LEÇON

LA VICTOIRE DU PRINCIPE MODERNE : LA CHUTE DE LA BOURGOGNE

Lundi, 1er juillet 1839.

Le point culminant du cours, ainsi que du sixième volume de l'*Histoire de France*, fut la déchéance de la Bourgogne, thème qu'ont préparé les leçons sur les débuts de Louis XI d'une part, et celles sur la culture flamande

1. Comparer « l'habitude du fratricide », *H. F.* VI, 314-315. Michelet cite Brantôme qui accuse Louis XI.
2. Jeanne Laîné, *H. F.* VI, 318.
3. *Ibid.*, 320.
4. D : frappe. Les « deux mauvaises épines du Nord et du Midi », *ibid.*, 360. La trêve de 1472 : *ibid.*, 320.

de l'autre. On n'est donc pas surpris que la plus grande partie de cette leçon se retrouve dans le volume de l'*Histoire* et que ceci ait découragé Alfred Dumesnil d'en compléter le texte entier. Nous ne donnerons que le premier tiers de la leçon.

Michelet compare l'empire de Charles le Téméraire à celui de Napoléon, il applique ensuite sa « physiologie historique » pour montrer pourquoi Charles fut un esprit si chimérique. Ces explications, au contraire de ce qu'elles prétendent démontrer, dérivent des faits historiques le caractère des pays et des époques où ils se sont accomplis. Nous trouvons dans cette conférence une tentative prématurée de dériver de la nécessité géopolitique et historique le cours des événements, de faire voir la nécessité pour la Bourgogne de s'arrondir, de contrôler des fleuves entiers, des positions dominantes. Voilà les trois thèmes du début, une comparaison avec les temps modernes, une leçon de psychologie, une autre de géopolitique, toutes peut-être plus ingénieuses que réussies, toutes omises dans la version imprimée pour des raisons évidentes.

Suit le récit des « diversions » allemandes et suisses où Charles perdit son empire et où, à cause du système féodal qui y régnait, cet empire s'écroula avec sa mort. C'est le sujet des deux derniers tiers de la leçon que nous résumons en quelques mots. Michelet y reproche à Jean de Muller de ne pas avoir noté le caractère sauvage, barbare même, de ces bandes suisses qui battirent le duc de Bourgogne. En 1841, dans son *Histoire de France*, il aura déjà retiré une partie de cette accusation et ne lui reprochera plus que d'insérer dans son récit trop de légendes, de vouloir cacher la réalité sauvage comme s'il fallait « parer les Alpes ». Michelet finira, lui aussi, par admirer la Suisse comme un symbole de la liberté, dans *La Montagne* de 1868, et comme le pays héroïque qu'il osa opposer, en 1873, aux puissances féodales et catholiques[1]. Dans cette leçon-ci il reconnaît le rôle de la liberté dans l'histoire suisse au XIVe, sinon au XVe siècle.

1. *Le rêve de Charles le Téméraire.*

Nous parlerons aujourd'hui de deux événements du XVe siècle qui touchent par bien des points à des événements du XIXe siècle, ce qui a pour nous un double intérêt ; de la création et de la chute d'un empire tout artificiel qui nacquit et tomba au XVe siècle. Aussi nous avons vu au XIXe siècle naître et tomber, sur des proportions plus colossales, un empire non moins artificiel et non moins éphémère. Je veux résumer la destinée de la maison de Bourgogne, de cette singulière agrégation de peuples, de mœurs, de langues, qui parut un instant pour disparaître à jamais. Tout était-il folie dans cette tentative et doit-on ne garder que mépris à la mémoire de Charles le Téméraire ? Nul doute que cette tentative téméraire, impressionnante, ne présageât des unités plus durables entre les parties [que lui ne sut rejoindre]. Elle était téméraire en ce qu'elle était prématurée ici. Le temps n'était pas venu et l'homme n'était pas capable. Ce ne sont pas ici les deux hommes que je compare. Charles le Téméraire n'avait aucun talent militaire, tandis que Bonaparte fut le plus grand capitaine qui ait jamais existé. Nous ne comparons pas les deux hommes, mais les deux rôles, et tous deux ont cela de commun d'ignorer profondément une moitié de ce qu'ils avaient à faire. Napo-

1. *Histoire du XIXe siècle*, éd. Flammarion, t. III, p. 231.

léon, tout en ayant si vive et si profonde intelligence, la plus profonde qu'on aura jamais, de l'Italie et de la France, ignorait profondément ce que c'était que l'esprit allemand et la puissance russe. Il ne savait pas non plus les sources de production dans l'esprit anglais. Le côté allemand et le côté slave lui étaient entièrement inconnus et il n'avait aucune idée de l'Angleterre, ni de ce qu'il y avait de sérieux, de moral et de force réelle dans le caractère allemand, français et italien. Il n'a pas non plus compris l'Espagne, quoiqu'il fût méridional. Quand on voit quelles profondeurs et des côtés si importants du monde qui sont restés obscurs et ignorés pour Napoléon, que devait-ce être à plus forte raison pour Charles le Téméraire qui était un homme médiocre.

[Pourtant ils avaient tous les deux compris que] le monde marche vers l'unité ; c'est son but. L'ancien monde voulut donner l'unité au monde par la conquête, la violence. De là l'empire d'Alexandre. L'empire du monde s'effondra, étant à la fois l'empire de la conquête. Les temps modernes ont cherché à arriver à cette unité par des moyens plus pacifiques, la diplomatie, les alliances, les mariages des princes. Si les premiers étaient bons, les seconds sont meilleurs, car les temps modernes ont pris des moyens plus pacifiques de marcher vers cette unité qui [est] le but du monde. Mais il ne suffit pas qu'il y ait mariage fait par les cours, mariage consenti en parti par les princes. Il faut qu'il y ait mariage de peuples ; c'est différent. Les analogies entre les peuples, qu'on serait tenté d'apprécier le plus, sont souvent très infidèles. Ainsi, dans les derniers temps, lorsque la Belgique et la France semblaient prêtes à se confondre, cependant, malgré l'analogie de mœurs et [l]'union parfaite de langues en partie [1], il y avait diversité essentielle et profonde qui a empêché l'union et l'empêchera encore, la différence du sentiment religieux. La Belgique est surtout gouvernée par les prêtres, différence essentielle et profonde avec la France. [Tout de même] il ne faut pas se hâter à se croire à la fin des moyens définitifs [pour obtenir l'unité des nations]. Ces liaisons des individus transforment la Lorraine. L'Alsace [aujourd'hui] est peu allemande, plus française [même] que beaucoup de parties de la Belgique. [L'Alsace est un] pays français. [C'est que] le droit à l'unité [n'est] pas dans la cour, [ni dans] les mariages des princes. L'analogie de l'ordre dans des choses [si complexes est] plus difficile à apprécier [que le besoin de l'unité lui-même].

Une chose admirable et très curieuse dans notre histoire, c'est la conduite de nos rois pendant tant de siècles par rapport à la Lorraine, car on y voit comment on s'assimile, comment on amasse à la longue un peuple. La France, avec des efforts incroyables et de grands sacrifices, avait élevé sur la frontière qui la séparait de l'Allemagne une branche royale, une seconde France, un empire au dépens de l'empire d'Allemagne. [Au contraire, la maison de Bourgogne],

1. Dans une partie de la Belgique, le pays wallon, et en France.

à force de mariages, [avait acquis] un empire hétérogène. Les peuples qui le composaient se détestaient. C'était tout une parfaite et monstrueuse Babel. Je n'entre pas dans le détail. Non seulement cet empire était hétérogène, mais il n'était pas arrondi. Ainsi de nos jours le royaume des Pays-Bas, que l'Europe avait fait en 1815 et chargé de nous garder, que l'Europe avait cru lié et relié avec des cercles de fer, dont tous les ans le duc de Wellington allait inquiètement inspecter la frontière pour voir si cela restait bien en place, nous l'avons vu éclater sous nos yeux, et cependant le royaume des Pays-Bas était plus dense que celui de Charles le Téméraire. Il ne comprenait, après tout, que la Belgique et la Hollande, [ce royaume des Pays-Bas], et la pensée de ce royaume était où elle devait être, en Hollande, tandis que, de plus, Charles le Téméraire avait en France une énorme excroissance, la Bourgogne et la Franche-Comté. Il se trouvait engagé dans une infinité d'intérêts. Comme souverain des Pays-Bas il touchait à l'Allemagne, à la France, à la Suisse, au Midi. Il avait en France la Bourgogne, la Franche-Comté et des places comme Nevers, le Charolais. Dans les Pays-Bas il avait le comté d'Artois, l'Artois, la Flandre française, Boulogne, Namur et la Picardie, et dans la ligne allemande, la Flandre flamande, la Hollande, le Brabant, le Luxembourg, les comtés de Gueldre et de Zutphen qui étaient tout à fait allemands, [et] la plus grande partie du département du Haut-Rhin. C'est ainsi que ses possessions étaient éparpillées. Il était chargé de concilier toutes les vieilles haines des peuples.

2. *Le fond de famille de Charles le Téméraire.*

Non seulement c'était un empire monstre, mais le prince lui-même était un monstre moralement. Nous ne parlons pas ici de sa moralité [individuelle] mais de ses idées [dynastiques]. Voyons d'où il venait. Il était fils de Philippe le Bon et n'avait aucun rapport avec son père ; mais il tenait tout de sa mère [et] quelque chose de son grand-père, Jean sans Peur. Sa mère était portugaise et Charles le Téméraire disait « nous autres Portugais »[1]. Elle était portugaise de naissance et de père, mais de mère elle était anglaise... Ce prince de la maison de Bourgogne, qui faillit remplacer la maison de France [avait une origine funeste]. Il venait par sa mère de deux branches infortunées, l'une au [2] Portugal, l'autre en Angleterre. Il y avait dans cet homme quelque chose de très romanesque et de marqué par la destinée. Il sortait de deux tragédies. La branche portugaise et la branche anglaise sont celles qui ont fourni à l'histoire du XIII[e] et [du] XIV[e] siècles les plus tragiques événements, [si tragiques] que l'esprit des femmes [dans ces familles royales] en resta[3] ébranlé et [qui] retentissent même pour ceux qui ne les ont pas vus[4]. Il descendait de la maison

1. *H. F.* VI, 323-324, et p. 104, n. 3.
2. MS : en.
3. D : reste.
4. D : ne l'ont pas vu.

de Lancastre qui fit périr Richard II. Shakespeare est là le plus grand historien de l'Angleterre. Non moins tragique était le côté portugais. Son aïeul, Don Pédro le Cruel [1], avant d'être roi, et encore enfant de Portugal, avait épousé une personne de condition inférieure, mais d'une grande beauté et très vertueuse, la fameuse Inès de Castro. Son père trouvait l'union disproportionnée et eut la barbarie de faire périr l'épouse légitime de son fils. Don Pédro le Cruel, lorsqu'il fut parvenu au trône, ne trouva pas de supplice assez cruel pour les meurtriers d'Inès et donna au Portugal cette scène bizarre, dont le sujet a été si souvent reproduit : il la fit exhumer et couronner afin que, morte, elle jouît des droits de la royauté.

Charles le Téméraire était entièrement portugais. C'était un homme du Midi. Ce côté était d'ailleurs celui qui devait le flatter davantage. Dans cette triste époque de diplomatie, de ruse et de prose, les Portugais conservaient seuls le grand [idéal chevaleresque], l'héroïsme, les belles entreprises. C'était le grand-père de Charles le Téméraire, Jean [2], père de la patrie [qui en fut le meilleur exemple]. Son oncle, Don Henri, était [3] le créateur de la géographie en Europe, celui qui fit faire une navigation autour de l'Afrique et prépara les expéditions de Vasco de Gama et de Christophe Colomb. Il y avait dans ce pays un grand sentiment de l'infini, des espaces infinis. Serré entre la Castille et l'océan, il n'avait d'autre perspective que les mondes inconnus. Cette exaltation d'esprit, cette ambition des mondes inconnus, fut aussi celle d'un des parents de Charles le Téméraire, Don Sébastien [4], qui entreprit avec une armée portugaise la conquête de l'Afrique où il fut tué, et on crut longtemps que, caché chez les Maures par honte de sa défaite, il devait reparaître. On ne crut pas plus à sa mort qu'à celle de Charles le Téméraire.

Voilà le vrai caractère de Charles le Téméraire. Il ne faut pas le juger comme un prince français. En regard de Louis XI, ce n'est plus qu'un fou. Il connaissait très bien l'Occident et le Midi, il en avait les caractères divers, il en parlait les langues. [Il avait] la culture et l'esprit chevaleresque ; mais il ignorait parfaitement ce que c'était que l'Allemagne. Ceci le perdit. Non seulement il ne savait pas ce que c'était que la nation allemande, mais [il ignorait] le droit et la moralité allemandes, ces côtés si sérieux.

3. *La nécessité des conquêtes de Charles le Téméraire.*

La position de Charles le Téméraire l'appelait aux conquêtes. C'est une chose bien remarquable de voir combien les hommes du xv^e^ siècle ont ignoré les choses de leur temps. Philippe de Commines, l'esprit

1. Pédro I^er^, 1356-1367. D : Pèdre.
2. Jean I^er^ le Grand, fils naturel de Pédro I^er^, né 1357, régna 1385-1433 ; son quatrième fils fut Henri le Navigateur, 1394-1463, l'oncle de Charles, qui fit des découvertes aux Açores et ailleurs en 1417-1432.
3. D : est.
4. Roi de Portugal, 1557-1578.

le plus judicieux, croit que tout cela est arrivé à cause d'une charrette de peaux de mouton enlevée par le duc de Savoie aux Suisses et que Charles le Téméraire prit fait et cause pour le duc de Savoie. Il faut se garder des écrivains contemporains. On n'y peut voir que les faits matériels, mais ils n'ont jamais le point de vue. Un fait certain, c'est que pour le xv^e^ siècle nous y voyons clair. Nous avons les rapports de tous les partis. Nous jugeons, nous comprenons.

Charles le Téméraire était né misérable, malheureux et ne put se tenir [à ce qu'il possédait]. Il était d'une nature souffrante et, par une singulière individualité, ce caractère était le résultat de sa position, sa position géographique singulièrement incomplète et envieuse. Par exemple, dans la Belgique et la Franche-Comté, il avait la source de la Seine, de la Saône, les sources pour les fleuves [principaux]. Il voyait naître chez lui ces grands fleuves qui vont dans leurs cours rencontrer Paris et Lyon et il n'avait ni Lyon ni Paris. Dans les Pays-Bas c'était tout le contraire. Il avait l'embouchure de la Meuse, l'embouchure de l'Escaut et pas les sources de ces fleuves. Ainsi, quand il voyait arriver chez lui la Meuse qui lui présentait Liège et Maestricht, il n'ignorait pas que d'avant c'était Mézières, Verdun, Sedan, que la Meuse traversait. L'Escaut qui lui venait de Picardie, il ne l'avait pas tout entier [non plus]. Quant au Rhin, c'était un autre sujet d'envie, le premier fleuve de l'Europe sans contredit. Il y a un vers des *Nibelungen...*, que dire de plus. Il régnait sur le Rhin en parlant de Gunther.

Voilà la mauvaise figure que faisait Charles le Téméraire au milieu de ses grandeurs. [Nous sommes] tous comme cela. Nous avons tous des positions incomplètes. C'est toujours cela. L'un a la source et l'autre les embouchures.

Ainsi Charles, « triste portier du Rhin », ennuyé dans ce pays vague de bière et de brouillard, ne pouvait s'empêcher de convoiter les riches pays voisins, les plaines de Cologne, les Alpes. Il éprouvait le besoin de faire des conquêtes [1].

4. *La ruine de Charles le Téméraire.*

Le duc de Bourgogne s'était embarqué dans une aventure funeste. Il avait bien quelques amis pour l'aider, mais les condottieri, son ami Coglione, par exemple, ne voulaient pas combattre hors de l'Italie [2], et ses forces féodales ne pouvaient égaler l'infanterie suisse.

Tous ces événements sont singulièrement défigurés lorsqu'on lit cela dans l'histoire emphatique de Jean de Muller. Il ne faut pas croire que, quand il s'agit de la Suisse, il s'agit uniformément de la cause de la liberté, parce qu'au xiv^e^ siècle ils ont repoussé la maison d'Autriche [3]. Au xv^e^ siècle ils avaient un tout autre rôle. Les Suisses

1. *H. F.* VI, 327-329.
2. *H. F.* VI, 347.
3. *H. F.* V 244, 251.

n'étaient plus les amis de la liberté qui se défendaient contre le despotisme, ils étaient, au xv^e siècle, des conquérants, deux meutes dont l'une descendait du haut des Alpes dans l'Alsace...

Louis XI se garda bien de se mêler de tout cela... Toute l'affaire de Louis XI fut de donner de l'argent aux Suisses et ce ne fut pas beaucoup. D'après les calculs de Commines, il fit l'affaire avec cent ou deux cents mille écus [1]... Il disait toujours « j'y vais » et se gardait bien d'y aller... Il fallait laisser les Suisses arranger cette affaire. Ils le firent à merveille.

Charles échoua à Cologne et s'aliéna les Suisses par les atrocités de Hagenbach qui commandait ses troupes et terrorisait Mulhouse. Les Suisses se retranchèrent alors derrière Montbéliard et s'allièrent à leur ennemi traditionnel, au duc Sigismond d'Autriche [2]. Il n'aurait pas fallu blesser l'orgueil de ces hommes qui avaient châtié Constance d'avoir cru fausse la monnaie de Berne [3]. Entre temps, Charles le Téméraire perdit dix-huit mois devant Neuss, dans un siège qui ressembla à celui de Vienne par Soliman en 1529 [4].

Ainsi s'épuisa son armée, pompeuse, composée de troupes de toutes nations. Elle ne put rien à Morat ni à Granson. Charles le Téméraire aurait dû se souvenir de la valeur suisse de 1444, de la bataille de Saint-Jacques [5]. A Granson six cents hommes l'arrêtèrent, à Morat on culbuta son armée dans un ravin. Les Suisses, enragés avec leurs cornets à bouquin, se moquèrent grossièrement de ceux qu'ils y noyaient. Ils furent féroces. René II de Lorraine, réfugié chez eux, se faisait suivre d'un ours. Alors, au lieu de se retirer pour reformer son armée, le duc de Bourgogne s'engagea à assiéger Nancy [6]. Trahi par Campo Basso, condottiere napolitain qui, à Nancy, passa à René, il fut jeté dans un ruisseau glacé par un soldat allemand qui était sourd et ne savait pas à qui il avait affaire.

Il faut voir le dernier mot de Commines là-dessus ; [c]'était le triomphe amer de la prose sur la poésie... [Ce fut également la gloire de la France], car ceux qui gagnent ont tout l'honneur... Louis XI n'eut qu'à ramasser [les lauriers].

Michelet cite comme sources Diebold Schilling, Châtelain, Olivier de La Marche et Commines. Dans l'*Histoire de France*, il se rapporte encore à Mathieu de Coucy et à bien d'autres chroniqueurs.

1. *H. F.* VI, 348 ; vingt mille florins par an, *ibid.*, 341.
2. *H. F.* VI, 334-343.
3. *H. F.* VI, 379.
4. *H. F.* VI, 345-352.
5. *H. F.* VI, 340, 380-396.
6. *H. F.* VI, 402-413.

CONCLUSION :

LA GRANDE CLARTÉ

DIX-NEUVIÈME LEÇON

A L'AUBE DE LA RENAISSANCE, 1453 ET 1494

Lundi, 8 juillet 1839.

La conférence finale du cours revient aux points cardinaux du xv^e^ siècle et appuie sur l'importance des deux événements qui marquent la fin du moyen âge féodal : la prise de Constantinople et la campagne d'Italie. Nous passons de l'obscurantisme scolastique de Nicolas Flamel, dont l'alchimie annonçait pourtant la science de l'avenir, à l'esprit moderne de la Renaissance italienne, de la domination étrangère à l'inspiration intense de Jeanne d'Arc et à l'unification de la France qui, sous Charles VIII, devint le point central de la culture européenne. Michelet salue la Renaissance avec enthousiasme, car elle permit l'éducation du peuple, par l'invention de l'imprimerie. Il l'exalte parce qu'elle attira l'attention de l'homme sur sa condition humaine et naturelle. Ici l'historien voit des dangers, un culte funeste de la jouissance et une conscience du plaisir sensuel qui lui paraît tout orientale, mais qui l'attire, on le sent, autant qu'elle séduisit, selon lui, les esprits du xv^e^ siècle. Il y a donc une note très personnelle dans ces généralisations sur les mouvements d'Orient et d'Occident, le thème des passions intellectuelles et sensuelles qui entrent en conflit, un thème qui prendra une importance nouvelle après la mort de sa femme, deux mois plus tard.

La Renaissance occupera Michelet dans les cours à venir. Il préparait ainsi les volumes dont la publication fut remise à 1855 parce que l'histoire de la Révolution le captiva dans la fièvre qui précéda 1848. A ce sujet, il faut signaler une comparaison intéressante à faire entre les cours de 1839 à 1842 et les passages analogues de l'*Histoire de France* de 1855, d'une part, et les commentaires de 1831 et de 1864 de l'autre ; on peut observer une évolution suivie de l'*Introduction à l'histoire universelle* à *La Bible de l'humanité* qui attribue un rôle de plus en plus significatif à l'Orient. En 1864, Michelet fera l'éloge de l'esprit indo-européen et anti-fataliste qui, depuis les épopées hindoues, a combattu la tradition judéo-chrétienne.

Les digressions sur les Turcs témoignent d'un intérêt spécial qui menace l'unité de cette leçon. Michelet avait parlé souvent de la barbarie turque (leçons 6, 10, 14, 15, 16), tout en montrant les Turcs sympathiques envers Bruges (leçon 13) et éduqués, parlant français à Constantinople (leçon 16). Ces idées sont élaborées ici et proviennent des volumes du baron Joseph

von Hammer-Purgstall, qui étaient en cours de parution dans la traduction de Hellert : l'*Histoire des Assassins* et l'*Histoire de l'Empire ottoman* (1835-1843), Entraîné par ses lectures, Michelet s'en servit pour illustrer l'établissement du monde moderne

Michelet accepte la victoire turque et la salue. Il ne regrette pas le passé, il n'en veut pas aux Turcs qui détruisirent la féodalité comme Louis XI. De fait, ils lui semblent contribuer au triomphe de la Renaissance et, par conséquent, au progrès du peuple. Après les ténèbres du moyen âge, la Renaissance apporte la grande clarté. L'historien spiritualiste, presque mystique, rend hommage à la science et au rationalisme libérateurs. En ce sens, cette dernière leçon et le cours entier sont consacrés à l'éloge du progrès humain. Point n'est besoin d'ajouter que des perspectives si vastes ne s'inséraient pas facilement dans le cadre de l'*Histoire de France*. Dans les volumes de l'époque, il n'y a qu'une brève mention de Constantinople. Ce sont plutôt les cours suivants et l'histoire de la Renaissance de 1855 [1] qui apportent des commentaires supplémentaires ; ils ressemblent peu à cette leçon.

1. *De l'obscurité à la lumière.*

Nous avons traversé ensemble l'obscurité du XV^e^ siècle et nous avons été jusqu'à ce que nous trouvassions la lumière. Le XV^e^ siècle est plus obscur sans comparaison que le XVI^e^ qui sera l'objet de ce cours l'année prochaine [2]. Il y a au Louvre, sous l'horloge, un des ouvrages d'art les plus importants de cette époque. C'est une fenêtre peinte d'après les dessins de M. Chenavard [3], représentant tous les grands écrivains du XV^e^ siècle. Au centre est Louis XI, la laideur du siècle, [mais aussi] la grande figure du siècle. A droite il y a la science représentée par un homme qui lit péniblement dans un livre, mais dont la tête et le front sont majestueux. De l'autre côté, l'art. Cette figure est surtout digne d'admiration. L'art est représenté sous l'aspect d'une femme colossale, de complexion bilieuse, comme sont souvent les grands artistes. Cette figure a un regard qui ne s'oublie jamais quand on l'a vu. Au-dessus et au-dessous sont les médaillons qui représentent les grands événements du siècle, l'invention de l'imprimerie, la découverte de l'Amérique. Cette œuvre est, certes, d'un des grands artistes du siècle. Chaque chose, en particulier, est digne d'admiration ; mais n'avez-vous pas été frappés du caractère d'obscurité que présente l'ensemble, et le comprendrait-on si on ne connaissait l'histoire de toutes ces inventions ? Ce seraient des hiéroglyphes indéchiffrables. La même incertitude nous prend lorsqu'on envisage ce siècle dans les récits pittoresques de M. de Barante. L'histoire y est admirablement contée, mais c'est un livre obscur. La multitude des événements n'est pas assujettie à la simplicité des principes.

Nous l'avons pris dans son obscurité, dans sa fermentation téné-

1. *H. F.*, V, 363 ; VII, *Introduction*, § 1, 11.
2. Cours intitulé *L'Italie et la Renaissance*.
3. Paul Marc Joseph Chenavard, 1807-1895, peintre inspiré par la philosophie hégélienne, voulant symboliser l'esprit des époques.

breuse. C'est pour cela que nous avons cru devoir étudier ce siècle ensemble. Nous l'avons trouvé caractérisé dans la lutte de Saint-Jean-en-Grève et de Saint-Jacques-la-Boucherie, de Nicolas Flamel et de Gerson [1]. Nous avons vu la population du XV^e^ siècle dans les rues de Paris, près de Saint-Jacques-la-Boucherie et du cimetière des Innocents, arrêtée devant les hiéroglyphes indéchiffrables de Flamel, mais qui avaient vraiment un sens prophétique. D'un côté, comme calligraphie, elles ne contenaient pas moins que l'imprimerie en puissance, et de l'autre, par l'alchimie, préparaient les grandes découvertes des sciences naturelles aux temps modernes. Aussi les grands résultats du XV^e^ siècle fermentent déjà au commencement de ce siècle. Il représente d'avance le caractère où ce siècle aboutit. Rien n'est plus troublé, ni plus ombrageux que l'ignorance. La nuit trouble l'âme. Pour les anciens la nuit c'est le mal. Dans Homère, Ajax s'écrie : « Grand Dieu, combats contre nous si tu veux, mais que ce soit à la clarté du jour [2] ! »

Nous avons vu, au XV^e^ siècle, ce qu'on doit attendre de la nuit de l'ignorance : la folie, le vertige dans son plus terrible résultat, le meurtre. Ce siècle s'ouvre par le meurtre du duc d'Orléans [3]. Puis nous avons vu la France, ce peuple divisé, sous la verge de l'étranger, sous la discipline des Anglais qui ne sont pas dignes de posséder la France, car ils n'en savent pas plus que ceux qu'ils punissent [4]. Où est le remède à tous ces maux ? En Dieu le remède, et aussi dans 'homme, dans le cœur de l'homme, dans le retour à la piété, à la simplicité du cœur dans l'imitation de Jésus-Christ [5]. Quand ce caractère entre dans l'action et devient héroïque, c'est la Pucelle d'Orléans, l'héroïsme individuel. [Cependant] ce miracle héroïque, sur un point, n'est qu'une chose individuelle ; ce n'est pas une renaissance. Avant d'agir au dehors, avant que la France ne reprenne son éclat, son action, il faut qu'elle soit un peuple et en un roi. De là, la profonde légitimité de Louis XI [6]. Quels qu'aient été ses actes, il faut que la France ait l'unité matérielle. A la mort de Louis XI la France a réuni tous ses membres épars, et elle comprend au commencement du siècle sa nationalité par la haine des Anglais qu'elle a chassés et, à la fois, par l'amour de l'Italie qu'elle va visiter. Il est remarquable d'étudier combien, en histoire et en philosophie l'homme s'éclaire par ce qui n'est pas lui. Il en est de même des peuples. Les peuples se connaissent mieux eux-mêmes à mesure qu'ils connaissent les autres peuples. Plus on sait le monde, plus on se sait soi-même, et réciproquement,

1. Début de la leçon 2.
2. « Père Zeus, délivre les fils des Achéens des ténèbres et éclaircis le ciel et accorde la lumière à nos yeux ! Que ce soit en plein jour que tu nous tues, puisque c'est ton plaisir que nous mourions ! » *Iliade*, XVII, 645-647.
3. Leçon 3.
4. Leçon 6.
5. Leçons 1 et 8.
6. Leçon 11.

plus on se sait soi-même, plus on sait le monde ; de sorte que nous revenons aux paroles que nous avons dites en commençant ce cours : « Connais-toi toi-même [1] ! » Pour la France, se connaître soi-même, c'est connaître qu'elle n'est pas l'Angleterre et qu'elle est en partie l'Italie.

Par voie d'exclusion la France donc était, et l'empire de Charles le Téméraire n'était pas [conscients de leurs rôles]. Donc la France pouvait agir vers le Midi, en Italie, donc Charles le Téméraire ne pouvait pas agir, car il n'était pas [conscient de lui-même]. Mais Charles le Téméraire, qui n'avait pas raison au XV^e^ siècle, aura raison au XVI^e^ siècle. Charles le Téméraire va se briser contre les Suisses. Il ne peut, au XV^e^ siècle, rien de plus. Mais bientôt Charles VIII attellera les Suisses à ses canons et ils seront trop heureux de traîner son artillerie et ses canons pour la conquête de l'Italie. C'est que la France alors avait droit et Charles le Téméraire n'avait pas droit, car le duché de Bourgogne était un monstre composé de parties hétérogènes [2].

2. *La signification de la conquête de l'Italie en 1494.*

Qu'est-ce que c'est que d'aller en Italie, ou, plus généralement, d'aller en Orient ? Dans la forme la plus élémentaire c'est aller d'un monde artificiel, d'un monde de travail et d'art, vers un monde de la nature. C'est aller vers les parties du monde où l'homme est plus faible et la nature plus forte. Les expéditions d'Orient ont un sens analogue. D'où vient que nous sommes involontairement ramenés du Nord vers l'Italie et nous, hommes de l'Occident, vers l'Orient ? Pourquoi cette attraction involontaire que la nature exerce sur des hommes aussi graves [que nous], aussi travailleurs, aussi penseurs, aussi artistes, aussi artificiels et [d'où vient] que les hommes d'Occident recherchent cette Asie, ce monde des jouissances cherchées ? Est-ce une mère qui attend ses enfants, ou une amante qui tend les bras à son amant ? C'est tout cela !

Le grand mouvement de l'histoire, c'est que l'humanité a toujours été [poussée] de l'Asie, c'est-à-dire de la nature, contre toutes les suggestions des sens, pour aller vers l'Occident, vers le travail et la liberté ; [c'est] qu'elle a quitté les climats nourriciers pour le jeune [univers], pour la vie si dure de l'Occident. [Ce] virement, c'est là sa gloire ; la grandeur de l'humanité [est] que son caractère ait été d'aller constamment contre la nature. C'est là l'héroïsme, car l'héroïsme n'est pas autre chose que d'aller contre la nature.

Voilà le mouvement général. Mais quelque héroïque qu'on soit, on reste homme et, malgré ce grand mouvement, l'humanité a eu un petit mouvement d'oscillation à chaque grande enjambée qu'elle faisait dans l'Occident, dans le travail, la gloire. Elle faisait un pas [en avant, puis] un moindre pas vers sa mère. Elle se repentait d'être

1. Voir p. 10, n. 1. C'est l'inscription du temple d'Apollon à Delphes.
2. Leçon 18.

si sévère et si austère. Si on peut dire, c'est un mouvement de dénaturalisation et de renaturalisation, d'abjurer ainsi la vie des sens et d'y revenir par instinct.

La Judée s'arrache de l'Égypte. Elle jure entre les mains de Moïse d'abjurer les fêtes et le luxe de l'Égypte. Mais elle entre bientôt très avant dans les idoles, dans la vie de la Syrie, et ce peuple qui est là comme une protestation éternelle contre l'Asie, l'Asie le mène bon gré mal gré dans la plaine de Babylone, afin qu'il redevienne Asie. La Judée était supérieure à l'Asie en pureté, mais elle lui était inférieure en profondeur.

L'Asie apparaît aux Grecs comme la terre des monstres. La Grèce [1] a horreur de ses dieux multipliés et informes. Mais quand la Grèce se complète par Aristote et Alexandre, elle n'a rien de plus pressé que d'aller en Asie, et elle s'y absorbe.

Puis Rome arrive, plus sérieuse. Elle a le mépris de l'Asie qui lui apparaît comme un monde sans droit, profondément barbare, non seulement sans beauté mais même sans droit, et [tout de même], quand elle a conquis seulement le bord de l'Asie, elle se trouve asservie aux croyances de l'Orient.

Le christianisme même, fils de l'Occident [2], mis au monde exprès pour combattre l'Orient, le christianisme, au temps des croisades, lorsqu'il a acquis son unité [et] sa force, lorsqu'il est devenu pontifical, il retourne en Orient pour le punir, le frapper, lui faire la guerre mais il ne peut se défendre d'y retourner. Ainsi l'Orient, il est vrai, nous apparaît comme cette amante dont nous parle Catulle : « Je ne puis vivre avec toi ni sans toi [3] ! » Le christianisme, à peine s'il a vu cette terre maudite, le voilà presque converti. Le plus grand homme du XIII[e] [4] siècle, Frédéric II, s'est fait presque mahométan. Il semble tout à fait asiatique. Mais le christianisme est encore trop fort et l'Europe eut horreur de cette absorption précoce. L'Allemagne frappe la maison de Souabe comme Italie, comme Midi, et l'Europe frappe la maison de Souabe comme Orient, comme mahométane, renégate.

3. *Mouvements analogues en Asie ; les Turcs.*

Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'à mesure que l'Occident devient moins Occident, moins chrétien, l'Orient d'autre part devient de moins en moins mahométan. Aux Arabes, qui étaient des Mahométans fervents, succèdent les Tartares qui sont à peine mahométans. Plusieurs de leurs souverains ne sont rien moins que mahométans. Le gouvernement des Tartares est un système de patronage de famille.

1. D : elle.
2. MS : Occident ; D : Orient. Noter plus haut que les Juifs appartiennent à l'Occident, selon Michelet.
3. « Voilà où mon âme en est venue, ma Lesbie, par ta faute..., elle ne peut plus te chérir... ni cesser de t'aimer. » Catulle, LXXV. Comparer LXXII, 5-6 ; LXXXV ; XCII.
4. D : XVI[e].

Le gouvernement tartare est très dur comme celui de l'ancien père de famille dans l'antiquité.

Enfin de ces Tartares sort un peuple qui, avec l'air d'être tartare, est tout le contraire. Ce peuple est une des grandes singularités du monde. Ce sont les Turcs qui jusque vers 1400 sont effectivement des Tartares. Mais peu à peu les Turcs ont compris leur infériorité comme Tartares. Partie par politique, partie par sens asiatique, ils se sont constamment éloignés de la forme primitive et il s'est fait peu à peu une vie entièrement nouvelle en Asie. Les Turcs se sont constitués en gouvernement par élection [1]. L'élection en Asie, n'est-ce pas un peu paradoxal ? Cela s'est fait uniquement par la beauté, [par] l'achat des esclaves. Les Turcs achetaient [2] constamment comme femmes et comme enfants les esclaves les plus beaux, les plus forts. Les mères n'étaient jamais turques et il y avait même dans beaucoup de familles, particulièrement dans la maison régnante aujourd'hui l'usage d'étrangler les fils. Ainsi les Sultans étaient pour la plupart des étrangers choisis dans les plus fortes races de la terre. C'étaient des enfants des deux sexes achetés dans le Caucase, une des races les plus énergiques et des plus héroïques de la terre. Ce sont eux qui ont longtemps été recrutés par l'Égypte [3], [cette cavalerie] de Mameluks, cette cavalerie magnifique. Chaque Mameluk, au jugement de Bonaparte, valait trois de nos cavaliers. Les Turcs ont acheté toujours les plus beaux individus, femmes et enfants. Ces femmes donnaient des fils et le fils ressemble à sa mère. Les Sultans étaient ainsi ou grecs ou caucasiens et appartenaient aux premières races de la terre. Les enfants qu'on achetait, on les élevait militairement et lorsqu'ils devenaient hommes, ils emportaient généralement une partie de l'influence qu'ils avaient au sérail et devenaient ordinairement les grands dignitaires de l'État.

Le peuple turc, s'il y a peuple, est un peuple souverainement politique. Contrairement aux Arabes, ils furent une population souveraine et communiquant à l'Asie une idée : le droit de la victoire, de la vie, et réellement c'était un droit plus grand et plus sensé. Si les populations [turques] ont été les souverains de l'Asie, cela tenait à l'obéissance et à l'habitude de commandement qu'elles recevaient au berceau. Ainsi, chose remarquable, toutes les populations mahométanes de l'Orient furent asservies par l'Occident et [le] janissaire qui baronnait [4], [c]'était un Grec. La Turquie est la population la plus artificielle de l'Asie. C'est un peuple qui, à la rigueur, n'est pas constitué. Cependant pour créer un peuple il ne faut qu'une idée ; [comme] pour créer une race. De même que la grandeur du peuple romain

1. D : leur gouvernement en élection.
2. D : achetèrent.
3. Cavalerie égyptienne recrutée en Turquie et au Caucase. D : ont longtemps recruté l'Égypte.
4. *Sic !* = commandait.

s'était fondée parce que Rome était le grand asile des populations italiennes, la grandeur de la Turquie vint de ce qu'elle était aussi un asile. Mais on y entrait comme esclave, et le plus grand titre d'honneur qu'on donnait au Sultan, c'était de l'appeler « le fils de l'esclave », et cet enfant, qui était choisi entre tous les plus beaux et les plus forts, devenait Sultan, et dans la beauté, la force physique, chez les peuples barbares, il y a une présomption de force intellectuelle.

Ainsi au moment de la Renaissance, où l'Europe va se rapprocher de l'Asie et faire alliance avec elle par François Ier, c'est au moment où l'Asie se présente à l'Europe par son côté le moins asiatique, le plus artificiel... De la création de la famille [du Sultan] sort une génération turque [toute nouvelle] derrière une [population] moins grande, [derrière la race asiatique et moins géniale. Ce fut] une [génération] moins circonscrite [que les tartares], expliquée par des populations très occidentales [qui, importées comme esclaves, l'avait engendrée], de sorte que c'était une Asie se présentant avec un monde [occidental qu'on rencontra en 1453]. Cet asile [des étrangers, qu'était la Turquie], au fond, c'était l'Europe et dans le siège de Constantinople, les plus civilisés c'étaient les Turcs.

4. *La prise de Constantinople en 1453.*

[Constantinople, menacée, avait perdu son temps] à délibérer avec les seigneurs lointains s'ils viendraient [au secours]. Les Turcs [au contraire] avaient organisé une armée excellente, ferme et très bien disciplinée. Mais les janissaires eux-mêmes, c'étaient des Occidentaux, des hommes de nos climats. On leur donnait de la terre, qu'ils la cultivassent ou non. C'était leur obligation de servir le jour de l'intrônisation du Sultan. Ils communiquaient avec lui, ils obéissaient au Sultan parce qu'il les nourrissait. Leur drapeau c'était leur marmite et les insurrections de Constantinople avaient lieu lorsqu'ils renversaient leurs marmites et ne voulaient plus du pain du Sultan. Les Turcs avaient une très bonne infanterie [et] de l'artillerie comme on en avait alors, une artillerie très lourde. Ce n'est qu'à la bataille de Wagram qu'on a connu que la puissance de l'artillerie était dans sa mobilité.

Quant aux Grecs, loin d'avoir les arts modernes, ils avaient oublié les arts anciens et ce fut un Allemand qui vint leur apprendre le feu grégeois[1]. Par suite du découragement et du radotage, ils étaient moins civilisés que les barbares. Ils avaient conservé encore une certaine littérature, mais toute la civilisation n'est pas là-dedans. Mahomet II, si violent et si féroce qu'il apparaisse, tout en ayant la violence d'un barbare formé par la guerre, parlait cinq langues et lorsqu'il mit le pied dans cette solitude du palais royal de Constantinople, il prononça deux vers d'un poète persan : « Le hibou a

1. Invention du VIIe siècle. Ce n'est sans doute pas un Allemand qui l'a apportée ou rapportée en Grèce.

chanté son chant funèbre dans le palais impérial et l'araignée a filé sa toile dans les tours de la Frasia ! » Un homme qui avait une telle idée de la guerre n'était pas tout à fait un barbare. Cinquante ans après, lorsque Soliman chassa le grand-maître de Rhodes [1] après ce mémorable siège, lorsqu'il vit sortir le vénérable vieillard : « J'ai regret, dit-il, de chasser ce vieillard de la maison qu'il a si longtemps occupée ! »

Je ne raconterai pas la prise de Constantinople ; elle est dans Gibbon. Les Grecs étaient depuis longtemps aux genoux de l'Europe qui ne les écoutait guère. Elle avait des occupations plus pressées. Les empereurs, pour obtenir le secours de l'Europe, offraient à l'Europe leurs reliques et leur foi. L'Europe n'en voulait pas. Il n'y eut que les Génois qui vinrent au secours de Constantinople, fidèles à leur caractère entreprenant et héroïque. Pour connaître le caractère des Génois, il faut voir les portraits génois peints par Van Dyck [2], cette figure ligurienne, taillée au rasoir, d'une netteté et d'une sévérité parfaite de profil. On sent que ce sont les plus braves et les plus avares des hommes. Ils étaient très malheureux dans leur patrie et partagés entre toutes les factions. Ils étaient mieux ailleurs que chez eux. Ils envoyèrent cinq galères contre Mahomet. C'est là où se montre la supériorité de l'Occident sur l'Orient. Ces cinq galères, conduites par un Giustiniani [3], arrivèrent à Constantinople en traversant toute la flotte ennemie. Ils vinrent défendre leur comptoir, leur argent et leurs épiceries. La Grèce mourut décemment. Son dernier empereur, Constantin, se fit tuer les armes à la main. Sur cette grande population il n'y eut que cinq mille hommes qui combattirent et ils n'avaient aucune des défenses de l'art et de la science, tandis que Mahomet II put faire passer en une nuit la moitié de sa flotte par dessus l'isthme, soixante-dix galères environ. Il est vrai qu'il disposait de populations immenses et qu'il avait avec lui les meilleurs ingénieurs de l'Europe. Il avait beaucoup d'Italiens et entre autres le fameux peintre Bellini, le premier peintre de Venise.

5. *L'imprimerie ; la nouvelle religion.*

Après la prise de Constantinople, les Grecs, qui affluaient déjà de siècle en siècle en Europe, vinrent à Paris demander les chaires que Louis XI leur fit accorder. Les autres restèrent en Italie. Quel métier firent-ils ? Ils exercèrent un nouveau métier autorisé dès l'année 1453 par une bulle du savant pape Nicolas V. Cette bulle n'est pas écrite, pas gravée, elle est produite par des caractères mobiles d'une invention nouvelle. Il est remarquable de voir la cour de Rome regarder de tous côtés où sera lancée la découverte de l'esprit humain,

1. Soliman II enleva Rhodes en 1522 à Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître des Hospitaliers de Rhodes.
2. Les portraits du palais de Gênes.
3. Giovanni Giustiniani.

et être la première à profiter de l'invention allemande. Cette bulle est le premier monument connu de l'imprimerie.

Des Grecs, qui ne rapportaient plus en Europe des reliques, — les reliques avaient perdu leur prix, — rapportèrent de Grèce des manuscrits et ils se présentèrent pour imprimer ces manuscrits et l'un des membres de la famille impériale, Jean Lascaris, se fit compositeur et correcteur d'imprimerie dans l'imprimerie pontificale [1]. Nous avons de lui des vers fort touchants, fort mélancoliques, à la gloire de l'imprimerie, de ce moyen moderne dont la naissance date de la mort de Constantinople. Dans une méditation il parle ainsi de la prise de Constantinople, en jetant un regard sur le monde : « Alors, dans ce grand désastre, périt et la religion et la nature et la raison humaine et tout ce qu'il y avait de bon sur la terre ! » Mais le λόγος et le πανάγαθον [2] n'étaient pas finis alors. Lascaris s'en convainquit bientôt lui-même lorsqu'il vit naître l'imprimerie. Quand nous mourons, nous croyons que tout meurt avec nous. C'est le contraire ; tout recommence. Lascaris trouva en Italie un homme fort habile qui avait fait sa fortune dans le commerce et avait fait une bonne affaire. Il avait acheté Florence et avait hérité, par sa douce tyrannie, de la démagogie malheureuse de cette ville. C'était Laurent [3] de Médicis. Il faut lire à ce sujet Roscoe [4], pour s'en moquer. Ce Laurent, qui était un homme avisé, pensa qu'alors il n'y avait rien de mieux à faire que de planter des petits jardins académiques et d'engager des polémiques entre le platonisme et l'aristotélisme. Il chargea Lascaris de lui rapporter des manuscrits de la Grèce. Celui-ci alla droit au mont Athos, si célèbre par ses églises [5], et en rapporta deux cents manuscrits. Ce fut pour l'Europe autant de manuscrits rapportés, autant de chefs-d'œuvre qui furent imprimés.

Que lisait-on donc dans ces chefs-d'œuvre ? Qu'était-ce ? C'était une littérature accomplie où la grâce et la force semblent, à un degré qui ne sera surpassé jamais, dans un équilibre d'harmonie et de beauté que les modernes n'ont jamais égalé. Les modernes sont souvent plus forts que les anciens comme profondeur, mais ils sont inférieurs comme harmonie. C'était une autre religion qu'on rapportait, pas celle de l'abstinence, pas celle du crucifiement, mais une religion de jouissance idéalisée. C'était *Jupiter Optimus Maximus*, la force dans la providence, Vénus, enfin une religion fort dangereuse. Quelle effrayante invasion du paganisme et quels ravages tout cela ne devait-

1. Jean Lascaris, 1445-1535, fut accueilli d'abord à Florence, pas à Rome. Michelet suit-il le récit romancé de Villemain, *Lascaris ou les Grecs au XV^e siècle*, 1825 ? Quelle est cette méditation de Lascaris ? Il a peu écrit. Nous avons de lui des épigrammes, des éditions d'auteurs.

2. La parole, terme de Platon, de la Bible, etc. ; le bien, voir Platon, *Epigrammata*, 354^e.

3. Ici et ci-dessous, MS : Cosme.

4. *Vie de Laurent de Médicis*, traduction Thurot, 1799.

5. Les couvents, *laures*.

il pas produire dans le spiritualisme occidental ! Ainsi l'imprimerie commença par être païenne. Il y eut certes plus de livres d'impiété imprimés dans les commencements que de livres de religion. Le paganisme domina tant que l'Europe se rapprocha de l'Asie et se laissa peu à peu attirer vers la terre des jouissances naturelles. Ainsi voilà que, dans l'étude, la même attraction a lieu comme du côté de la religion. Tout se rallie autour de la nature [et] des jouissances de la nature.

Cette jouissance de la nature, comprimée si longtemps par le christianisme, relève sa tête de tous côtés. C'est la Renaissance, c'est-à-dire le retour à la nature. Est-ce que les stoïciens ne disent pas aussi « *naturam sequere* » [1] ? Mais il y a diverses manières d'interpréter ce mot. Ici la Renaissance est le rapprochement de l'homme et de la nature après le long détour que le christianisme avait imprimé au monde. C'est le rapprochement du christianisme et du paganisme, le rapprochement de l'Europe et de l'Asie. Chose remarquable, les monuments de la Renaissance sont possédés d'un paganisme plus persan (?) que grec. Les écrivains ne cachent pas leur pensée. Lascaris (?) écrit quelque part que les nations ne tarderont pas à quitter le Coran et l'Évangile pour adopter une religion païenne. Sous Paul II [2] l'Église est païenne. Au XVI^e^ siècle, à Paris, on voit des étudiants immoler un bouc à Bacchus ; cela au temps de Jodelle [3]. La Renaissance a été quelquefois plus païenne que le paganisme. Il y avait pour cela une bonne raison, c'est que, quand on connaît l'abstinence, la sévérité, quand on a été spiritualiste et quand on renonce sciemment au spiritualisme, à l'abstinence, ce n'est plus le plaisir, c'est le plaisir assaisonné du péché. Ce sont des monuments de la Renaissance et la profonde immoralité de la Renaissance, c'est le plaisir coupable, le plaisir du péché.

Depuis longtemps l'Église s'effrayait, sous quelques rapports à bon droit, de cette disposition. Il est évident qu'on devait redouter cette préoccupation frénétique avec laquelle les alchimistes fouillaient le sein de la nature. Ils étaient d'autant plus fanatiques et violents qu'ils étaient moins avancés et plus ignorants et elle avait raison de se poser cette question : une fois en possession de cette nature, quel usage en feraient-ils ? L'imprimerie elle-même répandait tous les livres dangereux et on dut croire alors que la matérialité et la spiritualité étaient incompatibles. Telle fut la première idée et elle devait être telle ; mais on ne put s'apercevoir que plus tard qu'il n'en était pas ainsi et que les arts et l'imprimerie n'agissaient pas moins en faveur de la spiritualité. Nous avons déjà parlé des deux

1. « *Sequi naturam optimam bene vivendi ducem* », « suivre la nature, le meilleur guide d'une bonne vie » ; Cicéron, *De Republica* V, 19.

2. 1463-1471.

3. A la fameuse fête qui suivit la première représentation de la *Cléopâtre* de Jodelle en 1552, on décora un bouc de lierre et de bandelettes et on entonna un *péan*, mais le bouc ne fut pas immolé.

mille éditions latines de l'*Imitation de Jésus Christ* [1] et dans les dernières années il y a eu jusqu'à dix-huit millions de bibles distribuées par les sociétés bibliques. Cette puissance moderne a fait beaucoup pour l'esprit et il n'y a pas à douter que la grande polémique moderne, quelles que soient quelquefois ses misères [2], n'ait été la plus vigoureuse gymnastique de l'intelligence.

6. *L'Occident et la renaissance du travail.*

L'Occident peut être comparé à un athlète héroïque. L'Occident est le monde de la dispute, mais de la dispute neutralisée qui n'est plus la dispute. Quand les Orientaux voient Londres, Paris surtout, ils haussent les épaules mais ils ne voient à tort que l'état [d'âme] critique, la négation. Quand on voit chaque chose à part, c'est pitoyable, [cette civilisation moderne], mais cela amène par voie individuelle des résultats positifs. La matérialité et la spiritualité n'étaient pas ennemies. On pouvait les concilier, mais non pas les fondre comme quelques esprits l'ont voulu dernièrement. Ces universaux, le seul moyen de les concilier c'est que l'esprit subjugue constamment cette puissance en la comprenant.

Dans ce monde d'art matériel, ce qui donne la gloire, c'est la dignité du travail. Autrefois l'homme prenait la nature comme jouissance, mais nous, nous arrivons à la jouissance par un monde de pensées, de travail d'industrie. Lorsque les anciens voulaient jouir de la nature, ils allaient dans une belle prairie et se couronnaient de roses. Pour nous, dans notre civilisation moderne, il nous faut quelques tableaux hollandais et italiens et, dans un autre monde, un tissu, peut-être à bas prix, mais pour lequel toutes les sciences chimiques et mécaniques aient travaillé. Nous ne portons pas le moindre tissu colorié que toutes les forces de l'esprit humain n'aient travaillé [3]. Cette prairie qu'admiraient les anciens, nous la trouvons dans les créations de notre volonté, nous la prenons transformée et glorifiée par la science, par l'art et par la pensée humaine. Nous ne jouissons de la nature qu'à travers le travail de l'homme, lorsqu'elle est digne [de notre enthousiasme] car elle est alors notre [création] [4].

Il n'y a pas d'opposition réelle entre la matérialité et la spiritualité. à cette condition que la spiritualité domine la matérialité en la transformant. L'intelligence et le travail épurent les jouissances. De même il n'y a pas d'opposition entre l'Occident et l'Orient. Ce n'est [5] pas une lutte aux temps chrétiens entre l'Orient et l'Occident. Les croisades ne doivent être envisagées que comme une guerre spirituelle. Nous n'y voyons pas une guerre [matérielle]. Ce serait la plus grande

1. Leçon 1.
2. D : ajoute « qu'elle ».
3. Comparer leçon 15, section 4.
4. Ceci s'applique bien aux ouvrages d'histoire naturelle de Michelet ; la spiritualité y transforme la nature ; le sentiment humain domine.
5. D : Il n'y a.

erreur de considérer ce côté de l'Orient comme la matière de conquêtes... Celui qui s'emparerait des débris de ce grand empire [d'Orient] s'apercevrait [bien vite] de cette charge et [comprendrait] que, lorsqu'on a sur les bras un tel empire du poids de celui d'Alexandre, on n'est plus libre de ses mouvements. La question d'Orient est bien plus complexe qu'elle [ne] paraît l'être. Ce n'est pas du tout une affaire de conquête, mais une affaire de patronage, d'influence, de préceptorat, d'initiation. L'Occident, qui est un homme, doit avoir pour l'Orient, qui est dans l'âge de l'adolescence, les qualités d'adoption, et ici une influence de patronage nous suffit. Disons de plus que cela ne doit s'obtenir que par les postes occupés, [non par la conquête générale]. Les chevaliers de Rhodes, dont le souvenir doit nous être vénérable, car ils étaient en majorité français, combattant contre les barbares, ont été nos prédécesseurs légitimes, à nous qui avons acquis devant l'humanité le titre à jamais glorieux d'avoir détruit les barbares. Mais ils n'avaient, après tout, que quelques postes dans la Méditerranée. Cela suffisait et cela suffit aujourd'hui.

7. *La grande clarté humaniste.*

Nous sommes arrivés à la Renaissance par le mot « retour à la vie ». J'en dénoue [1] la longue énigme dont nous avons poursuivi la solution [dans ce cours]. Nous avons étudié le XV^e^ siècle depuis la fermentation obscure et ténébreuse des temps de Nicolas Flamel jusqu'aux temps clairs et sereins de l'imprimerie. Nous avons vu le XV^e^ siècle, religieux encore dans ses commencements, de plus en plus politique et finissant par se rapprocher et de l'Orient, à cause de la prise de Constantinople, et du paganisme, à cause de ses manuscrits. Nous arrivons ainsi dans la clarté. Le XVI^e^ siècle sera moins difficile [à expliquer] car il est plus clair. Vous jugerez [lorsque nous en parlerons]. Mes secours seront moins laborieux. Le XVII^e^ l'est moins, sans doute ; [ce seront là nos sujets pour] l'année prochaine.

1. = J'en éclaircis.

APPENDICES

Analyse des thèmes du cours.

Les hésitations que ressentit Michelet en apprenant qu'Alfred Dumesnil prenait des notes suivies de ses conférences, — voir la lettre que nous reproduisons ci-dessous, — se comprennent facilement. Il craignait qu'on ne publiât le cours qui lui semblait trop peu littéraire et dont le mélange de déclamation oratoire, d'avis intimes et de style familier était conçu pour l'auditoire du Collège de France. Aussi faut-il relever que les répétitions fréquentes, la suite d'épisodes frappants et d'idées fort générales, étaient conscientes et voulues. Michelet se sentait une responsabilité profonde envers ses étudiants : il voulait les enthousiasmer pour les études. Qu'ils apprennent ailleurs les faits et la chronologie ! Ce but, encore plus évident dans les cours à suivre, paraît clairement en comparant, comme nous l'avons indiqué dans notre introduction, le texte du cours avec celui de l'*Histoire de France*. Dans le récit imprimé, au total bien plus ample, l'historien reprend à peine la moitié de ses commentaires du Collège de France. Ne reprochons d'ailleurs pas à Michelet toutes les inexactitudes stylistiques de notre texte. Alfred Dumesnil n'a pas pu suppléer, après les conférences, les mots exacts de l'historien et nous-mêmes, en tâchant de compléter d'autres passages, avons augmenté la difficulté. Cependant, les notes de Dumesnil suivent l'historien phrase par phrase dans ses idées et avec une fidélité remarquable dont témoignent quelques passages identiques dans son manuscrit et dans l'*Histoire*.

Que pouvons-nous conclure ? Tout d'abord Michelet ajoute à l'histoire politique et diplomatique qui occupaient la place prédominante dans les écoles, un grand intérêt culturel, ainsi que le prouve la liste des peintres dont il juge les œuvres dans ce cours :

Renaissance

Italie	*Flandre et Allemagne*
Orcagna (1320) [1]	Tapisseries de Reims, XIVe siècle
Bellini (1429)	Van Eyck (1380)
Léonard de Vinci (1452)	Memling (1430)
Michel-Ange (1475)	Dürer (1471)
Le Bassan (1475)	Lucas de Leyde (1494)
Raphaël (1483)	

XVIIe siècle

Flandre	*Lorraine*	*Hollande*
Rubens (1577)	Callot (1592)	Rembrandt (1606)
Van Dyck (1599)	Claude Lorrain (1600)	Gérard Dou (1613)

Il est question d'un nombre considérable d'ouvrages. L'historien a l'œil pour les formes et les expressions surtout. Il ne note que les couleurs fon-

1. Dates de naissance entre parenthèses.

damentales, le clair et le foncé, le bleu et le vert. Ce qui importe bien davantage, c'est qu'il voit dans l'art un document sociologique, non pas froidement, mais avec toute l'ardeur de celui qui admire les chefs-d'œuvre du genre humain. Il perçoit l'idéal de la beauté blonde du Nord chez Memling, Raphaël et Gérard Dou ; il parle de la poésie du *home* chez le Bassan et dans la peinture hollandaise. Ses spéculations sur les psychologies nationales mènent parfois au paradoxe ; l'inspiration artistique n'en est pas moins directe. Michelet est convaincu que la tapisserie de Reims, les gravures de Callot, expliquent l'homme, l'ouvrier et leurs souffrances ; il considère en même temps la tradition culturelle et artistique comme une source capitale de l'histoire.

La musique, peu appréciée de Michelet, ne figure que dans la mesure où elle l'intéressait. Nous entendons par là les mélodies des serinettes du Tyrol et de la cloche puissante de Gand. Il semble que le manque de goût musical rapprochait Michelet plus étroitement encore de son héros historique, du peuple, et même ses commentaires sur Grétry sont plutôt un éloge du travail et des droits de l'homme qu'un commentaire musical.

L'usage que l'historien tire de la littérature se comprend d'une manière analogue. Sans aucun doute il était constamment inspiré par son éducation classique. Ses pensées se résument souvent dans quelques lignes d'Homère, d'Aristophane ou de Plutarque ; il cite dans le même but Virgile, Horace, Catulle et tant d'autres auteurs. En historien les chroniqueurs du XV^e^ siècle devaient le préoccuper, mais il se rapporte aussi à la farce de maître Patelin. Rabelais et Montaigne se trouvent mentionnés avec admiration, ensuite le groupe important des auteurs du XVII^e^ siècle, de Shakespeare à Milton, de Brantôme à Saint-Simon, ainsi que Molière et La Fontaine. Les écrivains plus récents, comme Edgar Quinet, les frères de Maistre, servent surtout d'exemple de l'esprit provincial de la France. Il s'y trahit la disposition romantique de Michelet : Scott et Byron sont les interprètes du rôle puissant des âges et Lamartine émeut les cœurs autant que les mille éditions de l'*Imitation*.

Jamais la littérature et l'histoire ne s'étaient trouvées dans des liens si intimes que chez Michelet. Shakespeare est le grand historien de l'esprit anglais, l'ombre de Macbeth hante la violence des révoltés du XV^e^ siècle, Rabelais, l'esprit enjoué qui décrit le faste et le luxe monstrueux, représente la critique des folies flamandes. Il faut relever que dans ce cours de 1839 Michelet est moins âpre envers ses adversaires politiques qu'il ne le sera plus tard. Il admire Cromwell en même temps que son ennemi, Montrose ; il signale la hardiesse de Descartes et de Spinoza, philosophes dont il sera plus tard le critique acerbe ; il respecte Joseph de Maistre, ce qui lui sera impossible après 1845 lorsque l'importance du peuple et la réussite de sa libération seront devenues ses préoccupations fondamentales. Cependant, quelle que soit l'interprétation individuelle des auteurs, ils sont tous présentés avec une vivacité qui ressort du grand intérêt personnel. Michelet n'a dû faire aucun effort pour présenter l'élément culturel dans le cadre de l'histoire générale. Les idées lui importaient plus que les faits. Aussi, sans faire de la critique artistique ou littéraire, illustrait-il son récit d'une manière originale. C'était là une méthode qu'il n'osera adopter dans l'*Histoire de France* qu'au moment où, par sa destitution au Collège de France, il n'aura plus d'autre moyen de présenter sa pensée intime, c'est-à-dire après 1852.

Il ne faut pas exagérer la différence entre le Michelet de 1839 et celui de 1843 ou 1855. Dès ses débuts l'historien tenait à certains principes rigoureux, plus clairement visibles dans ses cours que dans les premiers volumes de l'*Histoire de France*. Il croyait avant tout à une moralité fondamentale et, par là, il se rapproche des philosophes écossais et allemands qu'il a soin de recommander à Dumesnil. Il les connut par Victor Cousin dont il s'est

séparé pour des raisons politiques mais qu'il suit quand il base sur l'impératif catégorique de Kant sa confiance dans les qualités innées de l'homme. Elles nous donnent, pense-t-il, le moyen de choisir la bonne direction. Michelet avait déjà affirmé dans son cours de 1827 qu'en philosophie chacun cherche en soi et arrive à des résultats individuels. Il nous explique qu'il n'en est pas ainsi dans l'histoire où les faits sont indiscutables. En philosophie au contraire l'homme a le privilège inaliénable de trouver la vérité en lui-même. Cette vérité, c'est la morale absolue, universelle même dans ses manifestations les plus individuelles. Or, à présent, l'historien applique ce code de morale aux événements du passé. Il consacre une leçon entière à condamner le meurtre politique, celui du duc d'Orléans avec tous les autres. Il retrace l'évolution de la liberté du peuple, cause morale par excellence. Il appelle martyrs ceux qui sont morts pour elle. Jeanne d'Arc est une martyre, — elle n'avait pas été canonisée officiellement, — parce qu'elle a fait progresser la cause de la liberté en dépit de l'hypocrisie des prêtres.

Ce culte de la moralité nous rappelle les postulats de l'Église. Que Michelet eût perdu tout attachement au dogme, cela se voit dans sa condamnation de saint Dominique, inquisiteur et symbole des oppresseurs de la liberté, ou dans sa réflexion adressée à Dumesnil : « Il m'arrive de faire quelque digression... parce que je verrai un prêtre hocher la tête ! » Michelet est déjà convaincu que le christianisme, dans sa gloire médiévale, n'était que le précurseur d'une foi plus significative, que le culte de la Vierge a rendu possible le succès du patriotisme de Jeanne d'Arc, et que l'idéal égalitaire de l'Église a surtout frayé le chemin à l'incarnation moderne de ce principe dans la Révolution populaire. Tout cela ne diminue aucunement la moralité religieuse de l'historien qui rejette le christianisme parce que les prêtres ne lui semblent pas assez religieux, ni assez purs. Voilà le paradoxe de son conflit avec l'Église, qui va s'accentuer si violemment.

Pour nous aider à définir cette attitude, la critique des historiens est instructive. C'est avec la conscience de sa supériorité critique qu'il reproche à Thucydide, à Tacite et à Commines de ne pas avoir bien vu leurs temps. Ils lui semblent trop chroniqueurs et pas assez juges de leurs époques respectives. Les grands génies politiques, mieux qualifiés qu'eux, n'ont pas réussi non plus à en faire une analyse parfaite. L'exemple de Napoléon, admiré comme champion du droit populaire et comme génie militaire, défenseur de la patrie, en fournit la preuve. Il leur a manqué la vision des grands principes qui, selon Michelet, expliquent les événements. L'histoire lui semble guidée par un esprit divin qui ne se révèle pas facilement. Ici, Michelet ressemble à Hegel, philosophe qu'il n'a d'ailleurs guère goûté.

Les jugements portés sur Sismondi et Jean de Muller nous renseignent sur un autre aspect de sa pensée. Il affirme que ces historiens n'ont pas pris suffisamment connaissance des documents du xv^e^ siècle, argument dont Michelet se servira contre Louis Blanc (en 1868), qu'il critiquait en réalité pour avoir glorifié Robespierre. Il s'agit de comprendre le subterfuge, de voir pourquoi Michelet a si vigoureusement attaqué Sismondi et Muller, pourquoi il les accuse d'avoir introduit dans leurs œuvres les passions du moment, d'avoir tout subordonné au culte de la liberté. Michelet leur reproche justement ce qu'il fait lui-même en décrivant l'avènement glorieux de la clarté humaniste, de la Renaissance et de l'unité nationale. Michelet reprochait à Muller d'avoir identifié l'évolution de la liberté avec celle de la Suisse, avec celle de paysans incultes. Ceux-ci, bien qu'ils aient contribué à renverser la tyrannie des Habsbourgs, n'ont produit ni la grande unité nationale, ni l'idéal révolutionnaire qui, selon Michelet, signalait la France parmi toutes les nations. Sismondi, d'autre part, en rejetant d'une façon catégorique tout pouvoir absolu devait heurter la théorie de Michelet que l'unification de la France était la première condition de la liberté.

Louis XI, malgré sa fausseté, même si le peuple l'a abandonné, devient un héros chez Michelet, tandis que Sismondi ne peut tolérer ce « tyran ».

En parlant de méthode historique, Michelet nous dit : 1° que l'historien ne peut pas juger sa propre époque ; 2° que l'historien ne doit pas transférer dans le passé l'état d'âme et les passions de son temps. Michelet manque d'introspection, ou plutôt vient d'adopter le point de vue qu'il condamne encore ici, mais qu'il défendra en disant : « Cette histoire n'est pas impartiale ! »[1] Il ne s'aperçoit pas de ces contradictions et il ne faut pas prendre à la lettre les préfaces, si souvent citées, de son *Histoire de France*. Ses critiques proviennent de son interprétation particulière de la liberté et montrent qu'il conçoit le passé à travers son postulat du passage de la poésie à la prose, de la nuit de l'ignorance à la clarté humaniste, de l'âge romanesque et enfantin, dominé par la « nature », à l'époque prosaïque, rationaliste, dominée par « l'esprit » et la volonté. Il voudrait aider ses héros à s'avancer vers la liberté et se réserve le droit de condamner les esprits opposés à son concept du progrès du peuple ; pourtant il se croit objectif et documenté. Ce n'est ni un esprit systématique, ni un esprit analytique. Il n'est pas toujours conscient de ses motifs ; mais qui l'est jamais ?

Michelet, en défendant les méthodes de gouvernement de Louis XI, donne l'impression de se poser en défenseur de tous les moyens propres à atteindre le résultat voulu : l'unité nationale et la grandeur de la patrie. Ce serait une accusation fort injuste. On peut montrer tout le contraire en faisant intervenir d'autres citations. Michelet conçoit les révolutions comme des phénomènes dangereux de violence effrénée. Il en rejette le blâme sur les hallucinations des ouvriers dont la pauvreté fait des visionnaires et qui, dans la vie sédentaire, amassent un trop plein d'énergie. Ailleurs il trouve une compensation à la misère des maisons flamandes, entassées et sombres, dans le fait qu'elles étaient illuminées par l'amour familial et par la moralité résultant de la surveillance exercée par la femme sur son mari. L'historien n'est donc pas plus partisan des anabaptistes de Munster que de Robespierre ou de Babeuf. Il voudrait que Fourier ait eu plus de bon sens. Il n'aime pas l'insécurité des ateliers modernes, mais il loue les travailleurs, qui en sont affligés, comme les martyrs de la civilisation : leurs souffrances permettent au monde de se procurer les marchandises et au sauvage des îles de se parer de tissus bariolés. Michelet voit dans les émeutes de Flandre les conséquences de la jalousie et non pas de la lutte des classes. Le spectre de Lady Macbeth guide les mains sanguinaires de Robespierre et hante les révoltés flamands. Ainsi l'historien favorise la cause du peuple sans se placer dans le camp des extrémistes. Il propose l'amour humanitaire comme remède principal aux maux de la société, vue utopiste plutôt que révolutionnaire, mais il se rend aussi compte que la misère et l'inégalité amènent les troubles sociaux. Il fait ressortir le contraste entre la pauvreté du peuple et le faste féodal du duc de Bourgogne. Il voudrait toujours améliorer les conditions du peuple.

Sa sympathie pour l'ouvrier est manifeste, moins dans son opposition aux tyrans illégitimes, aux princes féodaux ou aux entrepreneurs contemporains « rançonnés » par les banquiers et les capitalistes, que dans son éloge du travail, facteur de moralité. « Vous saurez plus tard, messieurs, de combien de choses le travail peut être la compensation ! » Michelet reproche à la révolution industrielle et à ses ateliers, d'avoir brisé le travail heureux. Une de ses leçons est un éloge lyrique de l'ancien travail familial, du « chez-soi », du *home*, du *Heim*, qu'il nomme dans toutes ces langues pour en faire entrevoir la majesté. En décrivant cet ancien bonheur, il

1. *H. F.* X, 198, dans l'édition Flammarion, 1893-1899.

est content de faire « triompher » les avantages moraux de l'unité familiale sur la proposition « très économique » de Napoléon qui voudrait supprimer les cuisines individuelles. Pourtant l'historien ne se laisse jamais envahir par la nostalgie du passé. Il voudrait plutôt trouver une solution aux problèmes industriels. Mais comment ? En 1839, nous voyons déjà le Michelet de *L'Amour*, *La Femme* et *Nos fils* qui exalte le foyer et aspire à ce que Renan appellera la réforme intellectuelle et morale, ou même davantage, à une réforme mystique qui tire de l'amour les forces vitales de la société, qui prêche l'entente universelle, qui condamne la lutte des classes et des nations, et dont le but suprême reste l'éducation du peuple. Michelet, sentimental, veut guérir les maux de la société par l'amour. Dans l'idée même qu'il est le porte-parole du peuple, il y a le regret d'avoir acquis, par son succès personnel, la respectabilité des classes bourgeoises. Il devient plus conscient du rôle de la foule à mesure qu'il s'en éloigne, lui qui n'avait jamais ressenti le désir de vivre avec les masses et qui, dans sa jeunesse, timide et faible, n'avait pu gagner l'estime de ses camarades que par ses succès scolaires.

Michelet est-il donc essentiellement spiritualiste ? Gardons-nous de tirer des conclusions trop hâtives. Il essaye d'expliquer les actions de Charles le Téméraire par une causalité toute « matérielle » : d'une part, Charles hérita du malheureux tempérament de ses ancêtres anglais et portugais, d'autre part, il fut poussé par le besoin d'arrondir ses domaines et de contrôler les fleuves sur tout leur parcours. Le but de l'histoire, c'est l'unité, nous dit l'historien. Charles, en proie au caractère violent de sa race et à son ambition territoriale, voilà ce que Michelet considérait un argument scientifique et « matériel ». Ailleurs, en analysant l'unification de la France, il conclut que seul le « mariage des peuples » peut durer, jamais les mariages politiques des princes. Ainsi l'Alsace et la Lorraine se font françaises par l'assimilation. L'esprit de l'historien gravite entre le matériel et le spirituel ; de la lutte constante des idées diverses ressort une activité intellectuelle fort intense. N'est-ce pas la preuve que son enseignement fut précieux à ses élèves ? Son cours les fera penser, c'est une de ses grandes qualités.

Michelet insiste sur les grands mouvements de l'histoire. Ils relient le présent et le passé ; ils servent à expliquer les événements. L'idée centrale du cours est l'avènement de la pensée moderne, de la raison et de la démocratie. L'imprimerie favorisera ce développement en augmentant les connaissances du peuple et en unifiant la culture ; la France unifiée sera le défenseur par excellence de la liberté du peuple. Or ce peuple prend conscience de lui-même. Il oppose son inspiration, sa *vox populi*, à la perversion des princes qui abusent du *salus populi* en s'accordant le droit de juger à tort et à travers. Heureusement, Michelet n'est pas assez catégorique pour déclarer infaillible cette voix du peuple. Elle peut se faire fanatique, devenir sujette à l'illuminisme et être même moins utile à la nation que, par exemple, la grande puissance d'action de Louis XI. Au lieu de lancer de jolis mots, ce roi devançait de loin l'entendement de ses contemporains. Dans la lutte pour la liberté, c'était donc lui qui incarnait le progrès. Tout de même Michelet reconnaît que la voix du peuple se trompe rarement et guide la nation.

L'historien est conscient d'une évolution continue. On le voit quand il examine l'ordonnance de 1413 et la compare aux tentatives de réformer la France en 1357 et aux efforts plus récents, jusqu'à Napoléon, ou lorsqu'il relie l'*Imitation* à Jeanne d'Arc et les idées égalitaires chrétiennes à la Révolution. Ces conceptions étaient en germe dès l'*Introduction à l'histoire universelle* de 1831 où Michelet étudiait les aspects successifs pris par la liberté humaine et où il considérait la France comme une nouvelle Jérusalem. L'esprit généralisateur de l'historien part de Paris et y retourne

constamment. Ainsi il trouva la synthèse des grands mouvements du passé dans la supériorité de la France, dans sa variété qui n'exclut point sa grande unité, dans son génie social et civilisateur. Il nous dit même que l'historien doit maintenir « ce qui est, après tout, le plus précieux patrimoine de l'humanité... l'indépendance éternelle de la pensée par-dessus toutes circonstances ». Il s'identifie avec la France malheureuse de l'époque d'Azincourt et, en bon patriote du XIX^e^ siècle, il appartient à ce groupe d'hommes qui, après avoir étudié consciencieusement tous les pays, ont constaté que leur patrie défendait mieux les intérêts de l'humanité que n'importe quelle autre nation. Pour être internationaliste, Michelet reste patriote.

Ces considérations sur le progrès de la civilisation mènent l'historien à concevoir une nécessité historique. A cause de sa mission humanitaire, la France ne peut pas périr. Or, quand elle était sous le joug des Anglais, elle devait se réformer et redevenir puissante. Qui pouvait l'y aider ? L'Église, l'Université, la cour, les Anglais ? Non, uniquement la contemplation intérieure qui transforme en réalités les forces de l'âme populaire. Il y avait des forces latentes pour accomplir la destinée. Michelet voit la nécessité des réformes, même aux époques où elles semblent prématurées. Or il déplore l'échec de la Grande Ordonnance : il y avait l'idée, mais pas les hommes pour l'exécuter. En 1413, il fallait attendre 1789.

Michelet est un historien d'un parti pris. A nous de juger si ce parti pris témoigne d'un idéalisme assez noble et humanitaire pour ajouter à la valeur du récit. Nous pouvons affirmer, sans hésitation, que Michelet est animé par un profond désir d'améliorer la condition du monde et de répandre la lumière. C'est ainsi qu'il comprend la tâche de l'historien, de cette « âme charitable » qui retire les grandes actions de l'oubli, du narrateur qui ressent « les tristesses du présent » et ressuscite celles du passé pour y trouver le courage de continuer sa route pénible. L'historien, nous dit-il, ce n'est pas le prophète de demain, mais l'interprète des passions d'hier, le porte-parole des grands mouvements qui continuent les efforts de ses ancêtres. Il veut révéler les grands courants et les éclairer à la lumière des besoins modernes ; il veut contribuer à la création d'un avenir meilleur par l'étude des parallèles historiques. S'il peut rallumer dans ses auditeurs « le feu qui brûla dans le cœur de nos pères [1] », son enseignement n'aura pas été inutile.

LETTRE D'ALFRED DUMESNIL A SON PÈRE, DÉCRIVANT LES ÉVÉNEMENTS DU LUNDI 4 SEPTEMBRE 1839.

Le 7 septembre.

Je franchis rapidement la distance qui sépare la Sorbonne du Collège de France. J'interrogeai la concierge qui ne savait rien, si ce n'est que les cours seraient affichés pour la fin du mois. Alors, prenant bravement mon parti, je cachetai à la cire la lettre de M. Chéruel[2] et sonnai rue des Postes [3].

1. *Histoire de la Révolution*, éd. de la Pléiade, 1939, t. I, p. 609.
2. Adolphe Chéruel, historien né et vivant à Rouen où Alfred avait passé les vacances en famille. Chéruel (1809-1871) était un ancien élève de Michelet.
3. Depuis l'été 1836, Michelet habitait 12, rue des Postes.

Je fus reçu par le père de M. Michelet. Il me rassura tout d'abord en m'apprenant que le cours de son fils serait, cette année, à deux heures et demie, trois heures, les lundis et jeudis. Je demandai à quelle heure je pourrais voir M. Michelet afin de lui remettre une lettre de M. Chéruel. « Tous les jours de six heures à huit heures », me dit-il. Mais à peine suis-je dans la cour que M. Michelet lui-même m'appelle par la fenêtre en me priant de monter. Il me fait ses excuses de ne point m'avoir reçu lui-même, mais il est obligé de sortir à l'instant pour aller aux Archives. Je lui expose pourquoi j'ai pris la liberté de me présenter chez lui et lui présente ma lettre. Après l'avoir lue, il me dit : « Je ne puis rester ; si mon chemin est le vôtre, nous ferons route ensemble. »

Or, de la rue des Postes, située derrière le Panthéon, aux Archives du royaume, il y a bien une bonne demie heure de chemin, surtout par le dédale de petites rues que me fit traverser M. Michelet. « Je préfère ce chemin, me dit-il, parce qu'il est le plus long et le plus tranquille. » Tout naturellement la conversation s'engage sur l'objet de ma visite et je lui exprime combien je suis content de pouvoir suivre son cours, tout en faisant mon droit, et lui parle du profit que j'ai retiré à rédiger ses leçons et à les lire ces vacances [1]. Il me dit d'abord que ses leçons n'étant que des causeries, elles doivent n'offrir, rédigées, que peu de suite et le laisser-aller de la conversation, que presque toujours il s'y mêle des choses purement de circonstance, que souvent il ne parle que pour répondre à une objection qu'il croit voir faite par une personne de son auditoire : « J'ai les yeux excellents et c'est souvent un malheur pour un professeur. »

Je lui réponds que je ne partage pas entièrement son opinion, car je comprends maintenant toute la puissance de sa parole dans de certains instants, car Michelet professant, c'est Michelet agissant, Michelet luttant et Michelet s'animant, c'est Michelet sympathisant avec son auditoire.

Souvent, me dit-il, je parle pour un auditeur auquel je vois faire une improbation, et quelquefois il m'arrive de faire quelque digression qui peut paraître généralement étrangère au sujet, parce que je verrai un prêtre hocher la tête. » Cela m'a beaucoup amusé. « Tout cela donc doit paraître un nonsens. Aussi j'ai bien prié que jamais on ne rendît compte de mes leçons [2]. Il n'y a tout au plus d'important que la manière dont je veux faire concevoir, l'histoire et cela s'inculque sans que vous y pensiez, sans que vous sachiez comment cela est entré dans vous. »

Mais moi, qui ai tant profité d'avoir rédigé son cours, qui ai l'assurance d'un résultat obtenu, je suis loin d'accéder à son opinion et, pour lui faire comprendre que j'ai eu raison, quant à moi, de prendre beaucoup de notes à son cours, je cherche à lui faire entrevoir dans quelle position j'étais lorsque j'ai suivi son cours, que s'il a raison pour quelqu'un qui allait entendre à son cours l'histoire de faits, moi j'y ai vu tout autre chose et je ne devais y chercher en effet que les idées. Pourquoi ? Parce que je n'étais pas comme la plupart des auditeurs [3], parce que je n'avais point un fond d'idées, qu'il me fallait le former et que la seule manière d'y parvenir était d'abord de jalonner la route que j'avais à parcourir, de rassembler un grand nombre d'éléments épars, sauf à leur donner ensuite l'ensemble et l'enchaînement par la réflexion et des études ultérieures, qu'en notant une idée à son cours, je notais une étude à faire et que m'importait que je trouvasse

1. Les leçons que nous reproduisons.

2. L'attitude de Michelet envers ses cours variait. Le 29 avril 1841, il écrit : « Ce trésor de vie que j'avais pendant vingt ans si largement épanché et où j'avais fécondé deux fois plus de livres que je n'en ai écrit, ces torrents d'eau vive qui avaient si longtemps jailli de mon cœur, où ont-ils passé, me disais-je, ont-ils coulé sur le sable ingrat ? Quoi, ma vie donc s'est écoulée de moi, personne ne l'a recueillie ? » G. Monod, *Jules Michelet, études*, Hachette, Paris, 1905, p. 87-88.

3. Alfred, trop souvent, est convaincu qu'il est différent de tout le monde.

cette idée dans un enseignement dogmatique et suivant les règles, ou bien dans une digression, — l'important, c'était de la posséder, — et qu'enfin c'était dans les réflexions que son cours me pouvait faire faire et dans les études qu'il m'indiquait pour la suite, qu'était le véritable et grand profit. En nous quittant, nous étions, je l'espère du moins, parfaitement d'accord sur ce point. Il vit l'utilité qu'il y avait pour moi à prendre des notes, car, en me conseillant quelques livres de philosophie comme lecture, il me dit : « Lisez-les, la plume à la main ! »

Je voudrais te raconter cette longue conversation par ordre, mais il me serait bien impossible de le faire. Nous sautâmes sans cesse d'un sujet à l'autre, toujours revenant cependant à l'idée que je viens d'exprimer. Dans quelques-unes de ces divagations, je retrouvai souvent Michelet professeur, c'est-à-dire aux aperçus si fins, si intéressants, caractérisant si nettement et si spirituellement les hommes et les livres dont il me parlait. Il me demanda plusieurs détails sur moi, m'interrogea sur mon âge, me demanda si mes parents demeuraient à Paris, et quand je lui eus dit que ma mère avait suivi son cours l'année dernière [1], il me reconnut parfaitement : « Vous étiez toujours sur le premier banc, me dit-il, et vous assistiez à mes leçons avec la plus grande exactitude. »

Il écouta avec intérêt les détails que je lui donnai sur notre séparation en deux maisons [2] pour m'assurer le bienfait de l'éducation de famille et parut approuver la direction que j'avais donnée à mes études : les langues le dessin, en tant que connaissance de l'art, le droit. « Tout cela s'enchaîne bien », me dit-il. Mais il insista fortement sur la nécessité d'études philosophiques et de considérer sous ce point de vue l'étude du droit, et alors je fus amené à lui demander une direction, car au milieu de tous ces livres, auquel m'adresser ? Il me conseilla de lire les essais de philosophie morale de Dugald Stewart, traduits par M. de Jouffroy [3], Thomas Reid, le manuel de philosophie de Tennemann [4], puis de me lancer de la philosophie Écossaise dans la philosophie allemande. Comme je lui exprimais que, ce qui m'avait fait étudier l'art et m'avait donné le désir d'étudier les langues, c'était pour lire les jurisconsultes et les philosophes étrangers, il me répondit : « C'est là le besoin de l'historien. Il faut qu'il parle de tout, qu'il touche un peu à tous les sujets, et quelquefois c'est un malheur, car il doit se tromper. — Oui, mais, lui dis-je, quand on veut tendre au mieux, qu'on n'a pas de système, on s'éclaire même en s'y trompant, car de là naît discussion et de la lumière. »

Il me dit qu'il connaissait plusieurs jeunes gens de Rouen et que la Normandie lui semblait une des parties de la France où les études fussent les plus fortes. « Il y a de fortes têtes. » Enfin nous nous quittâmes. Moi, je lui demandai la permission de lui demander quelquefois des renseignements et une direction, afin de pouvoir arriver à un ensemble. [Il dit] : « Beaucoup de personnes âgées et qui ont toujours travaillé, sont encore à le chercher. » Mais je lui répondis que c'était beaucoup [d'apprendre] quel livre on devait lire et le remerciai beaucoup de ses bons conseils. Il m'assura qu'il était à ma disposition. Dans cette conversation, il fut bienveillant pour moi et

1. Mme Dumesnil assistera de nouveau au cours suivant aux côtés de son fils. Le 5 mai 1840, elle fera la connaissance de Michelet et ce sera le grand amour de celui-ci jusqu'à la mort de Mme Dumesnil, le 31 mai 1842.

2. Le fils et la mère sont à Paris, le père à Rouen. M. Dumesnil ne mettra aucun obstacle à l'amour de sa femme et de Michelet.

3. *Esquisses de philosophie morale*, 1793, traduites par Jouffroy avec une introduction en 1826.

4. *Manuel de la philosophie de l'histoire*, 1812, traduit par Victor Cousin, 1829 et 1839.

moi, je n'éprouvai presqu'aucun embarras. Il a l'air triste, mais il n'est nullement changé [1].

Chronologie sommaire de Michelet

1798	21 août. Jules Michelet est né à Paris.
1827	Janvier. Nommé comme professeur à l'École Normale.
	8 mars. *Principes de la philosophie de l'histoire*, traduction de Vico avec *Discours préliminaire.*
1827/1828	Décembre 1827. Cours sur les principes de la connaissance historique et philosophique ; aussi cours sur le moyen-âge.
1828	16 août-18 septembre. Voyage en Allemagne.
1830	Mars-avril. Voyage en Italie.
	21 octobre. Nommé chef de la section historique des Archives, 1830-1852.
1831	1er avril. *Introduction à l'histoire universelle.*
	Juillet. *Histoire romaine*, le royaume et la république.
1832	1er-8 septembre. Voyage en Belgique.
1833	1er décembre. *Histoire de France*, I et II, à 1270.
1834	5 août-5 septembre. Voyage en Angleterre avec Chéruel.
1834/1835	Deuxième et dernier cours à la Sorbonne comme suppléant de Guizot qui n'aimait pas ses opinions politiques sur la Réforme. A l'École Normale, cours sur le droit du moyen-âge à la Renaissance.
1835	Août. *Œuvres choisies de Vico*, ajoutant son *autobiographie* et d'autres extraits aux textes de 1827.
	15 septembre. *Les Mémoires de Luther*, traduction d'ouvrages et de lettres avec une étude.
1835/1836	Dernier cours à l'École Normale, la France du moyen âge au XVIIe siècle. La désignation de Jules Simon comme chef de section était une des raisons pour faire désirer l'enseignement du Collège de France à Michelet qui se heurtait aux idées de Simon. En 1836-1838, Michelet sera suppléé par Duruy et Filon.
1837	Juin. *Histoire de France*, III, 1270 à 1380.
	Juin. *Origines du droit*, traductions des *Rechtsaltertümer* de Grimm avec une interprétation du droit selon Vico.
	22 juin-18 juillet. Voyage en Belgique et en Hollande.
1838	13 février. Michelet est nommé au Collège de France.
	Avril-juillet. Cours, introduction à l'histoire française.
	8 juillet-17 août. Second voyage d'Italie, aussi en Suisse et au Tyrol.
1838/1839	Décembre 1838. Premier semestre du cours, XIVe siècle.
1839	24 mars-7 avril. Voyage à Lyon avec sa fille, Adèle.
	15 avril-8 juillet. Deuxième semestre du cours, texte que nous reproduisons : XVe siècle.
	24 juillet. Mort de sa femme, Pauline, malade depuis des mois.

1. Depuis le 8 juillet, date de la dernière leçon que nous reproduisons. Michelet souffrait encore de la mort de sa femme, le 24 juillet. Alfred deviendra l'ami de l'historien et, en 1843, épousera sa fille Adèle.

1839/1840	Cours sur l'Italie et la Renaissance.
1840	Février. *Histoire de France*, IV, 1380 à 1422.
	5 mai. Michelet rencontre la mère d'Alfred Dumesnil. Amour de Michelet, 1840-1842.
1841	23 août. *Histoire de France*, V, 1422 à 1456.
	Août. Édition du texte latin des *Procès des Templiers*, *Collection des documents inédits de la France*, éditée par Guizot, t. II, 1851.
1842	31 mai. Mort de Mme Dumesnil. Désespoir de Michelet.
	19 juin-30 juillet. Second voyage, de « consolation », en Allemagne avec ses enfants et Alfred Dumesnil.
1843	Deuxième semestre du cours consacré à la lutte des Jésuites, publié avec le cours de Quinet sous le titre *Les Jésuites*.
	3 août. Mariage d'Adèle Michelet et d'Alfred Dumesnil.
1844	4 janvier. *Histoire de France*, VI, 1461 à 1483.
1846/1869	Ouvrages sur la famille, l'éducation du peuple : *Le Peuple*, 1846 ; *L'Amour*, 1858 ; *La Femme*, 1859 ; *Nos Fils*, 1869.
1847/1853	*Histoire de la Révolution*, 7 volumes. Deux préfaces ajoutées en 1868.
1851	12 mars. Les cours de Michelet sont supprimés.
1855	Janvier. *Histoire de France*, VII et VIII, 1494 à 1547, en partie rédigés avant l'*Histoire de la Révolution*.
1856/1868	Ouvrages d'histoire naturelle : *L'Oiseau*, 1856 ; *L'Insecte*, 1857 ; *La Mer*, 1861 ; *La Montagne*, 1868 ; ce dernier titre fondé sur des voyages en Suisse.
1856/1869	*Histoire de France*, volumes IX à XVII, 1547 à 1789, écrits 1856-1867 et la *Préface* en 1869.
1864	15 octobre. *La Bible de l'humanité*, mythes du progrès de l'humanité d'Orient en Occident, supériorité des Indes et de la Grèce sur les Juifs.
1872/1874	*Histoire du XIXe siècle*, 1794 à 1815, 3 volumes.
1874	10 février. Michelet meurt à Hyères. Enterré au Père-Lachaise, à Paris, en 1876, en dépit de son testament.

INDEX [1]

A Kempis (l'*Imitation*) : 10. 25. 27. 29, 120. 128. 131. 134.
Albe, duc d' : 77.
Albret : 46-47. 97.
Alemán, Mateo, *Guzman d'Alfarache* : 101.
Alexandre : 39. 113. 122. 129.
Alphonse IV de Portugal, père de Pédro I : 115.
Amadis : 44. 63.
Amboise, cardinal d' : 53.
Amourad, voir Mourad II.
Anabaptistes, voir Jean de Leyde.
Ancillon : 89.
Anjou, maison d' : 36. 43. 48. 103. Voir Marguerite, René.
Anne, reine de Richard III : 22.
Annibal : 103.
Apollon : 121.
Aragon, voir Jean II, Jeanne.
Aristophane : 79-80. 102. 131.
Aristote : 122.
Armagnacs : 15. 19-20. 26. 29. 33. 36. 47-48. 111. Ferdinand, bâtard d' : 48. Jean V, comte d' : 48. Jacques : 48.
Arnaud : 94.
Artewelde, Jacques van : 80. Philippe van : 56.
Aubigné, Agrippa d' : 41.
Auguste : 42.
Bacchus : 127.
Babeuf : 86-87. 133.
Ballanche : 27.
Barante : 4. 14. 38. 41. 119.
Bassano (Le Bassan) : 69. 130-131.
Baudouin Ier, roi de Jérusalem : 55.
Baudouin IX, roi de Flandre : 55.
Baudouin, Mme G. : 7.
Beauchamp : 106.
Bedford : 26. 35.
Bellini : 125. 130.
Bentham : 80.
Berry, Charles, duc de. Voir Guyenne.
Bible : 13. 41. 78. 87-88. 126-128. Sujets bibliques : 58.
Blanc, Louis : 132.
Blanche de Castille, femme de Louis VIII : 27.
Bonaventure, saint : 10.
Boniface VIII : 9.
Bossuet : 13. 17. 36. 39.
Bouillon, maison de : 96-97. Godefroy de : 96. Voir Turenne.
Bourbon, duc de : 98.
Bourgogne, Bourguignons : 10. 32. 48. 95. 97. Voir Armagnac, Brabant, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire.
Brabant, duc de, fils de Jean sans Peur : 18.
Brantôme : 111. 131.
Bretagne, maison de : 48. Duc de : 98. Anne de : 54.
Brézé : 45. 58.
Brunehaut, femme de Sigebert : 27.
Buchon : 41.
Bureau, Jean : 33.
Byron : 107. 131.
Cabochiens : 10-11. 16. 26. 29. Grande Ordonnance : 4. 11. 14-17. 41. 135.
Callot : 83. 95. 130-131.
Calvin : 11. 94. Calvinistes : 28.
Campo Basso : 117.
Carnot : 14.
Carré, J.-M. : 7. 13. 51. 64.
Catherine, femme de Henri V : 19. 36.
Catinat : 94.
Catulle : 122. 131.
Cauchon, Pierre : 30. 34.
Cervantes : 44.
Charles V, roi de France : 40.
Charles VI, roi de France : 9. 15. 24. 36. 56.
Charles VII, roi de France : 32-34. 36-38. 45. 48. 102.
Charles VIII, roi de France : 118. 121.
Charles le Téméraire : 41-42. 45-47. 49. 52-54. 60. 62. 81. 88-89. 91. 98-100. 102-105. 109-117. 121. 133-134.
Charles Ier, roi d'Angleterre : 36. 107.
Charles IV, empereur d'Allemagne : 97.
Charles-Quint, empereur : 19. 52-53. 76-77.

1. Les chiffres se rapportent au texte et aux notes.

Charles XII, roi de Suède : 40.
Charolais, comte de. Voir Charles le Téméraire.
Châtelain : 23. 38-39. 41-42. 44. 46. 48. 62. 81. 95. 103-105. 109. 111. 117.
Chenavard : 119.
Chéruel : 135-136. 138.
Chronique de Saint-Denis : 48. 102.
Cicéron : 127.
Cinéas : 103.
Cione. Voir Orcagna.
Clarence, frère d'Édouard IV : 107-109.
Cléon : 13. 79.
Clèves. Voir Lamarck.
Clotilde, femme de Clovis : 27.
Cœur, Jacques : 33.
Coglione : 116.
Colbert : 16.
Colomb, Christophe : 115.
Commines : 38. 41-44. 48-49. 62. 68. 95. 99. 103. 105. 111. 115. 117. 132.
Condillac : 94.
Constantin XIII : 125.
Conte (?), M. de : 49.
Coran : 88. 127.
Corneille : 26.
Coucy (Escouchy), Mathieu de : 38. 44-45. 117.
Cousin : 131. 137.
Cromwell : 36. 39. 107. 131.
Croy : 46. 48.
Dagobert : 34.
Dammartin : 45. 48.
Danton : 76.
Descartes : 63. 65. 131.
Des Essarts : 15.
Diesbach : 81.
Dominique, saint : 29. 39. 132.
Domitien : 42.
Dorat : 64.
Dow (Dou), Gérard : 70. 130-131.
Dumesnil, Alfred : 3-5. 7. 16. 51. 112. 130-131. 135-139.
Dumesnil, M^me^, mère d'Alfred : 4. 137. 139.
Dunois, Jean, comte de Longueville et de : 13. 33.
Dürer : 61. 63. 65. 130.
Duruy : 138.
Dyck, Van : 69. 125. 130.
Édouard III : 61.
Édouard IV, de York : 22. 62. 104. 108-110. Son épouse, Élisabeth Woodville : 108. 110.
Escouchy, Mathieu d'. Voir Coucy, son nom courant au temps de Michelet.
Étienne-Gallois : 7.
Eustache de Pavilly : 11. 15.
Eyck, Van (Jean de Bruges) : 57-58. 89. 92. 130.
Faulconnier : 51.
Félicité, sainte : 28.
Fénelon : 25.
Filon : 138.
Flamel, Nicolas : 11. 118. 120. 129.
Foerster : 51.
Fourier : 94. 133.
François, saint : 10. Franciscains : 24.
François I^er^ : 24. 53. 66. 83. 99-124.
Frédéric II de Souabe, empereur : 122.
Frédéric II, roi de Prusse : 97.
Froissart : 23-24. 41. 60. 68. 95.
Gautier, Paul : 77.
Gautier, Théophile : 65.
Gence : 12.
Geneviève, sainte : 27.
Gerson : 10-12. 26. 120.
Gessner : 64.
Gibbon : 125.
Gibelins : 98.
Giustiniani, Giovanni : 125.
Glocester : 35-36.
Goldsmith : 68.
Grétry : 89. 92-93. 131.
Grimm : 138.
Grotius : 70.
Guelfes : 98.
Guillaume III d'Orange : 18.
Guizot : 138-139.
Guyenne, Charles, duc de, frère de Louis XI : 48. 50. 98. 105. 110-111.
Haac : 9. 19.
Habsbourg : 60. 94. 96. 116. 132. Voir Maximilien, Charles-Quint, Sigismond.
Hachette (Laîné), Jeanne : 111.
Hagenbach : 117.
Hainaut, Jacqueline du : 35.
Hallam : 19.
Hammer-Purgstall : 119.
Hegel : 119. 132.
Hellert : 119.
Hemling. Voir Memling.
Henri II, roi de France : 53.
Henri IV, roi de France : 24.
Henri IV de Lancastre : 18. 22.
Henri V de Lancastre : 18-21. 25-26. 36.
Henri VI de Lancastre : 34-36. 100-104. 107. 110.
Henri le Navigateur : 115.
Henriette d'Angleterre : 36.
Henriette-Marie de France : 36. 39.
Homère : 39. 79-80. 120. 131.
Horace : 17. 79. 93. 131.
Hugo : 11.
Inès de Castro : 115.
Isabelle d'Angoulême, de Lusignan, femme de John Lackland : 36.
Isabelle, femme de Richard II : 36.
Jacquard : 83.
Jacqueline. Voir Hainaut.
Jean-Baptiste, saint : 99.
Jean XXIII : 11.
Jean II, le Bon, roi de France : 99.
Jean sans Peur : 11. 13-16. 18-19. 103. 114.

Jean (John Lackland) : 36.
Jean Ier, le Grand, roi de Portugal : 115.
Jean II, roi d'Aragon : 110.
Jean de Bruges, voir Eyck.
Jean de Leyde : 77. 87-88. Anabaptistes : 64. 77. 85. 133.
Jean de Troyes : 11. 15-16.
Jean Petit. Voir Petit.
Jeanne d'Aragon : 59.
Jeanne d'Arc : 9-10. 13. 15. 25. 27-31. 33-34. 77. 95. 106. 118. 120. 132. 134.
Jeanne de Flandre : 60.
Jeanne de Navarre : 13.
Jésuites : 93. 139.
Jésus. Voir A Kempis, *Bible*, et aussi 10. 126.
Jodelle : 127.
Joseph, saint : 10.
Jouffroy : 94. 137.
Journal d'un bourgeois de Paris : 21.
Jupiter : 126.
Juvénal : 62.
Juvénal des Ursins : 16.
Kant : 132.
Keversberg de Kessel : 58.
Kleinclaucz : 12.
La Balue, cardinal : 98. 102.
La Fontaine : 24. 68. 82. 101. 131.
Lalain, Jacques de : 44.
La Marche, Olivier de : 38. 44. 48. 61-62. 117.
Lamarck, Guillaume de : 97. Évrard de, évêque de Liége, neveu du précédent : 96-97. Duc de Clèves : 60. Charlotte de, femme de Turenne : 97.
Lamartine : 10. 131.
Lancastre : 17. 100-101. 110. 115. Voir Henri IV, V, VI.
Lanson : 14. 51.
Lascaris : 126-127.
Launoy : 13.
Laval, seigneurs de : 97.
Le Bassan, voir Bassano.
Le Coq, Robert : 16.
Léger : 94.
Léonard de Vinci : 57-58. 130.
Lesage, *Gil Blas* : 101.
Lescun : 105. 111.
L'Hôpital, Michel de : 16.
Lorrain, Claude : 95. 130.
Louis IX, saint : 16. 24. 33. 40.
Louis XI : 9. 16. 32-33. 37-38. 40-43. 45-51. 61-62. 89. 96. 98-100. 102-105. 108-111. 115. 117. 119-120. 125. 133-134.
Louis XII : 53.
Louis XIV : 40. 46-47. 69. 90. 94.
Louis de Mâle, comte de Flandre : 56.
Lucain : 78.
Lucas de Leyde : 59. 70. 130.
Ludolph : 10.
Luther : 4. 87. 138.
Luxembourg, maison de : 97.
Mably : 94.
Machiavel : 13. 43. 62. 68. 95. 99.
Mahomet II : 37. 61. 124-125.
Maistre, Joseph et Xavier de : 89. 94. 131.
Marcel : 16.
Marguerite d'Angleterre (de Flandre) : 52. 56. 60. 62-63. 102.
Marguerite d'Anjou, épouse de Henri VI : 36. 100. 109-110.
Marie de Bourgogne : 52-54. 60. 110.
Marie-Louise, épouse de Napoléon : 54.
Marlborough (Marlbrough) : 34. 97.
Marot : 12.
Mathieu de Coucy (d'Escouchy). Voir Coucy.
Mathieu de Westminster : 84.
Maximilien Ier : 52-54. 60.
Médicis, Laurent : 126.
Meistersinger : 72.
Mélanges historiques sur Louis XIV : 69.
Melchthal : 85.
Memling (Hemling) : 44. 58-59. 130-131.
Meyer, Jacques de : 59.
Michel-Ange : 58. 130.
Michelet, Adèle, fille de l'historien : 4. 7. 138-139.
Michelet, Athénaïs, sa seconde femme : 7. 51.
Michelet, Furcy, père de l'historien : 136.
Michelet, Karl, Hégélien : 89.
Michelet, Pauline, première femme de l'historien : 4. 46. 118. 138.
Milton : 79.
Moïse : 122.
Molière : 101. 131.
Monod : 7. 51. 92. 100. 136.
Monstrelet : 14.
Montaigne : 41-42. 77. 131.
Montaigu : 15.
Montesquieu : 41-42.
Montrose : 107. 131.
Mourad II : 61.
Muller, Jean de : 39. 94. 112. 116. 132.
Napoléon : 16. 33. 47. 50. 54. 74. 80. 93. 97. 99. 112-113. 123-124. 132. 134.
Naudé, Gabriel : 14.
Newton : 40.
Nibelungen : 116.
Nicolas V : 125.
Nicolas, Sir Harris : 19.
Nodier : 94.
Noël : 7.
Nogaret : 9.
Omar : 88.
Orcagna (Orgagna, Andrea Cione) : 58. 130.
Orléans, Louis d' : 11. 13. 15. 120. 132. Charles, son fils : 13. 18. Voir Armagnacs.
Parme, duc de : 56.

Patelin, L'Avocat : 101, 131.
Paul II : 127.
Paulin : 48.
Pavilly. Voir Eustache de Pavilly.
Pédro I, le Cruel : 115. Son père, voir Alphonse.
Pepersak : 83.
Perpétue, sainte : 28.
Perrette de Châlons : 102.
Petit, Jean : 11. 14.
Phidias : 52.
Philippe II Auguste : 40.
Philippe IV le Bel : 13. 40. 97.
Philippe VI de Valois : 80. 97.
Philippe le Bon : 32. 35-39. 41. 43-47. 50. 54-55. 57. 60-61. 97. 102-103. 114.
Philippe II d'Espagne : 53. 111.
Pierre le Grand : 111.
Platon : 126.
Plutarque : 79. 108. 131.
Pyrrhus : 103.
Quatremère de Quincy : 52.
Quinet : 13. 77. 89. 95. 131. 139.
Rabelais : 44. 61-62. 101. 131.
Radegonde, femme de Clotaire : 27.
Raphaël : 59. 69-70. 130-131.
Rederiker : 72.
Reid, Thomas : 137.
Rembrandt : 60. 63. 65. 70. 130.
Renan : 134.
René d'Anjou : 35. 48. 54.
René II de Lorraine : 117.
Retz, cardinal de : 22. Maréchal de : 33-34.
Rhodes, chevaliers de : 129. Voir Villiers.
Richard II : 18. 22. 36. 115.
Richard III de York : 22. 107.
Richelieu : 40. 47. 51. 97.
Rivière, Sire de la : 16.
Robert le Bref, le Débonnaire : 108.
Robespierre : 14. 76. 132-133.
Robinhood : 46.
Roscoe : 126.
Rousseau : 94.
Rubens : 44. 57-60. 130.
Rudler : 25.
Saint-Pol : 48-49. 102. 111. Épouse de Bedford : 35.
Saint-Simon : 101-102. 131.
Savigny : 89.
Savoie, duc de : 116.
Say : 84.
Scharten : 65.
Schilling, Diebold : 94. 117.
Scott : 107. 131.
Sébastien, roi de Portugal : 115.
Septime Sévère : 12.
Sforza, Francesco : 43. 48. 110. 115.
Shakespeare : 6. 21-22. 40. 102. 107. 110. 115. 131. 133.
Sigismond, empereur d'Allemagne : 97.
Sigismond, duc d'Autriche : 117.
Simon, Jules : 138.
Sirven : 7.
Sismondi : 33. 36-39. 41. 81. 84. 94. 132-133.
Soliman II : 117. 125.
Sorel, Agnès : 43.
Souabe, maison de : 122. Voir Frédéric II.
Spinoza : 63. 65. 67. 131.
Stewart, Dugald : 137.
Sylla : 42.
Tacite : 21. 42. 68. 78. 82. 132.
Talleyrand : 50.
Tapisseries de Reims : 83. 130.
Tauler : 10.
Templiers : 9. 139.
Téniers : 69.
Tennemann : 137.
Thémistocle : 39.
Thiers : 100.
Thucydide : 13. 39. 132.
Thurot : 126.
Tibère : 42.
Turenne, maison de : 97. Maréchal de : 97.
Turner : 19.
Valdo : 11.
Van Eyck, Van Dyck. Voir Eyck, Dyck.
Vasco de Gama : 115.
Vénus : 126.
Vico : 4. 77. 100. 138. Cf. 33.
Villemain : 126.
Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître de Rhodes : 125.
Virgile : 69. 78. 131.
Visconti, Filipo Maria : 43.
Voltaire : 40. 50. 63.
Walsingham : 25.
Warwick : 34. 48. 100. 104-110.
Wellington : 114.
Wenceslas : 97.
York, duc de : 109-110. Voir Édouard IV, Richard III.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 3

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE. 7

SIGNES ET ABRÉVIATIONS. 7

PREMIÈRE PARTIE. — Les révolutions de l'esprit nouveau (1400-1431) : *Leçons I-IX*. 9

DEUXIÈME PARTIE. — L'établissement du principe moderne (1431-1477) : *Leçons X-XVIII*. 32

CONCLUSION. — La grande clarté : *Leçon XIX*. 118

APPENDICES. 130

INDEX. 140

Le Gérant : G. Mignot.

Imp. en France à l'Imp. WILLAUME-EGRET à Saint-Germain-les-Corbeil en octobre 1954.
O. P. I. A. C. L. 31.1152. — Dépôt légal effectué dans le 4e trimestre 1954.
N° d'ordre dans les travaux de la librairie ARMAND COLIN : 1324.
N° d'ordre dans les travaux de l'Imprimerie WILLAUME-EGRET : 860.

HR[CBd

54e ANNÉE - N° 2
AVRIL-JUIN 1954

Revue d'Histoire Littéraire de la France

L.-J. AUSTIN
Mallarmé, Huysmans et la « Prose pour Des Esseintes » 145
Mallarmé et son critique allemand 184

EDMOND JARNO
Du Vair, évêque de Marseille ? 195

RENÉ BRAY
Une lettre inédite de Boileau à Racine. 197

CHARLES DÉDÉYAN
Une hypothèse sur le duc Sanseverina-Taxis de « la Chartreuse » 201

CLAUDE PICHOIS
Une lecture janséniste de Baudelaire 203

CHARLES BAUCHARD
En marge de « L'Éducation sentimentale ». Le premier mari de Madame Arnoux 205

PIERRE MOREAU
Le « Germinal » d'Yves Guyot 208

ANDRÉ FERRÉ
Quelques fautes de ponctuation dans les éditions de Marcel Proust 213

BIBLIOGRAPHIE, par René RANCŒUR, 257

Suite du sommaire page 2

Publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Direction Générale des Arts et des Lettres

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Société d'Histoire littéraire de la France

18, Rue de l'Abbé-de-l'Epée - PARIS (5e)

BUREAU :

Président..... **M. Daniel MORNET,** *Professeur honoraire à la Sorbonne.*
Vice-Président ..... **M. Émile HENRIOT,** *de l'Académie française.*
Secrétaires..... **M. Jean POMMIER,** *Professeur au Collège de France.*
M. René JASINSKI, *Professeur à la Sorbonne.*
Trésorier..... **M. Jacques LECLERC,** *Éditeur.*
Secrétaire adjoint... **M. Pierre JOSSERAND,** *Conservateur à la Bibliothèque Nationale.*
Secrétaire archiviste **M. Claude PICHOIS.**

MM. Conseil d'Administration :

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.
Billy (André), de l'Académie Goncourt.
Bonnerot (Jean), Conservateur honoraire de la Bibliothèque de la Sorbonne.
Bouteron (Marcel), Membre de l'Institut.
Bruneau (Charles), Prof. à la Sorbonne.
Clarac (Pierre), Inspecteur général de l'Éducation Nationale.
Dumesnil (René), Homme de Lettres.
Mme Durry (M.-J.), Prof. à la Sorbonne.
Hytier (Jean), Professeur à l'Université Columbia, New York.
Jourda (Pierre), Professeur à l'Université de Montpellier.
Lebègue (Raymond), Prof. à la Sorbonne.
Levaillant (Maurice), Prof. à la Sorbonne.
Martin-Chauffier (Louis), Homme de Lettres.
Maynial (Édouard), Professeur au Lycée Henry-IV.
Moreau (Pierre), Professeur à la Sorbonne.
Morize (André).
Pintard (René), Professeur à la Sorbonne
Rudler (Gustave).

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Australie M. TALLON, Sydney.
Belgique M. CHARLIER, Bruxelles.
Canada M. MOUTON, conseiller culturel (Ottawa).
États-Unis M. BÉDÉ, Columbia. M. BONNO, Berkeley. M. PEYRE, Yale. M. VIGNERON, Chicago.
Hongrie M. ECKHART, Budapest.
Grande-Bretagne M. GREEN, Édimbourg. M. RUDLER, Oxford. M. VINAVER, Manchester.
Pays-Bas M. TIELROOY, Amsterdam.
Suisse M. BRAY, Lausanne. M. KOHLER, Berne. M. GUYOT, Neuchâtel. M. LUGIN, Neuchâtel. M. RAYMOND, Genève.
Tchécoslovaquie M. KOPAL, Prague.

Suite du Sommaire

COMPTES RENDUS

Molière : **Théâtre (1672-1673) et Poésies,** éd. par R. BRAY (PH. VAN TIEGHEM, 219 — JOHN LOUGH : **Locke's Travels in France (1675-1679) as related in his Journals, Correspondence and other papers** (G. BONNO), 221 — D. MORNET : **Rousseau, l'homme et l'œuvre** (P. KOHLER), 223 — J. GUÉHENNO : **Jean-Jacques, 1758-1778. Grandeur et misère d'un esprit** (P. KOHLER), 224 — **Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. XXXII** (P. KOHLER), 226 — P. MESNARD : **Le Cas Diderot** (J.-B. BARRÈRE), 228 — J. C. ALCIATORE : **Stendhal et Helvétius. Les sources de la philosophie de Stendhal** (M. LE YAOUANC), 230 — O. A. HAAC : **Les Principes inspirateurs de Michelet** (L. REFORT), 233 — J.-B. BARRÈRE : **La Fantaisie de Victor Hugo, t. III, Thèmes et motifs** (P. MOREAU), 234 — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : **Exposition Victor Hugo** (J. TRUCHET), 236 — J. BONNEROT : **Bibliographie de l'Œuvre de Sainte-Beuve, t. III, Chronologie de l'Œuvre de Sainte-Beuve et de ses lectures** (P. MOREAU), 237 — J. PRÉVOST : **Baudelaire. Essai sur l'inspiration et la création poétique** (CL. PICHOIS), 239 — J.-P. RATERMANIS : **Étude sur le style de Baudelaire d'après « Les Fleurs du Mal » et les « Petits Poèmes en prose »** (Y. LE HIR), 241 — M. EIGELDINGER : **Le Platonisme de Baudelaire** (CL. PICHOIS), 243 — A. AUGUSTIN-THIERRY : **La Princesse Mathilde, Notre-Dame des Arts** (R. RICATTE), 244 — G. MICHAUD : **Mallarmé, l'Homme et l'Œuvre** (S. BERNARD), 245 — A. ADAM : **Verlaine, l'homme et l'œuvre** (J. RICHER), 247 — LESTER MANSFIELD : **Le Comique de Proust. — Proust et Baudelaire** (A. FERRÉ), 248 — M. LELEU : **Les Journaux intimes** (J.-B. BARRÈRE), 251.

Revue d'Histoire littéraire de la France

RÉDACTION

Prière d'adresser toute correspondance concernant la RÉDACTION à :
M. Jean POMMIER, 12, avenue de l'Observatoire, Paris (6e)

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Les volumes envoyés pour comptes rendus doivent être adressés *impersonnellement* à la Librairie Armand Colin avec cette mention : « Pour la Revue d'Histoire Littéraire. »

ADMINISTRATION

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard St-Michel, Paris, Ve - Compte de chèques postaux : *Paris 1671.*

ABONNEMENT ANNUEL 1954 (4 numéros)

France et Union française. 1 000 F Étranger . 1200 F
Le numéro de l'année courante (et des années parues) 290 F

Il reste quelques exemplaires de certaines années, de 1894 à 1953. Chaque année forme un volume in-8° broché vendu 1 000 F. *Les TABLES GÉNÉRALES de la* Revue d'Histoire Littéraire de la France *: 1894-1898 et 1899-1908, par* M. Maurice TOURNEUX, *sont en vente à la Librairie Armand Colin. Pour les années 1909-1939, la TABLE GÉNÉRALE, par* Pierre JOSSERAND, *est en vente à la Librairie Droz, Genève.*

Vient de paraître

De nombreux lecteurs et abonnés nous avaient fait part de leur désir de voir réunies en un seul volume les Bibliographies littéraires publiées par M. Rancœur dans chaque numéro de la R.H.L. Nous sommes heureux de répondre à leurs vœux et de leur présenter le premier recueil qui contient les 4 Bibliographies trimestrielles de 1953. Fin 1954 paraîtra le deuxième volume.

René RANCŒUR

Bibliographie littéraire 1953

Recueil en un volume des bibliographies trimestrielles publiées dans chaque numéro de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*

Un vol. in-8°, 112 pages, broché. . . . . . **200 F**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Collection ARMAND COLIN

Les Philosophies de l'existence
par **J. WAHL**. . . . . **250 F**

Les Antilles
par **E. REVERT** . . . . . **250 F**

Histoire des Lettres Hispano-américaines
par **Ch. AUBRUN** . . *(sous presse)*

HOMMAGE A LUCIEN FEBVRE

Éventail de l'Histoire vivante

offert par l'amitié

d'Historiens, Linguistes, Géographes
Économistes, Sociologues, Ethnologues

Tome I. — Histoire (méthodes, points de vue, définitions). **– Sciences Sociales** (Géographie, Histoire, Psychologie, Ethnographie, Démographie, Histoire et Mathématiques). **– Temps présent : Histoire et Sociologie.**

Tome II. — Antiquité classique et non classique. – Moyen âge occidental. – Avant et pendant le XVI^e siècle. – Du XVII^e siècle à la Révolution française.

Notamment : **Naissance d'un Roman,**
Des « Annales de Loigny » aux « Caves du Vatican »,
par **A. MONGLOND**

Deux vol. in-8°, 452 et 468 p., 4 hors-textes, illust. Ensemble. **2 500 F**

DANIEL MORNET

Les origines intellectuelles de la Révolution Française

Cinquième Édition

Un volume in-8°. . . . . **1 600 F**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

IMP. GUILLAUME-ÉGRET SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

SHL
WITHDRAWN